



HAL
open science

La filière oléicole au pied du mur : adaptations et contournements socio-économiques palestiniens face à l'occupation israélienne

Arnaud Garcette

► **To cite this version:**

Arnaud Garcette. La filière oléicole au pied du mur : adaptations et contournements socio-économiques palestiniens face à l'occupation israélienne . Sociologie. Aix-Marseille Université; LEST UMR 7317, 2015. Français. NNT: . tel-01262197

HAL Id: tel-01262197

<https://shs.hal.science/tel-01262197>

Submitted on 26 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

École doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés »

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Aix-Marseille

Discipline : Mondes arabe, musulman et sémitique

Présentée et soutenue publiquement le 7 décembre 2015 par

Arnaud GARCETTE

LA FILIÈRE OLÉICOLE AU PIED DU MUR :

**ADAPTATIONS ET CONTOURNEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES PALESTINIENS
FACE À L'OCCUPATION ISRAËLIENNE**

SOUS LA DIRECTION DE

CÉDRIC PARIZOT (IREMAM, UMR 7310) & ANNIE LAMANTHE (LEST, UMR 7317)

Membres du Jury :

Karine BENNAFLA, Professeure des universités (Université Jean Moulin Lyon III)

Hélène ILBERT, Directrice de recherche (CIHEAM-IAMM)

Annie LAMANTHE, Professeure des universités (Aix-Marseille Université)

Cédric PARIZOT, Chargé de recherche (CNRS)

François VATIN, Professeur des universités (Université Paris-Ouest Nanterre La Défense)

Ronan LE VELLY, Maître de conférences (Montpellier SupAgro)

CETTE RECHERCHE A BÉNÉFICIÉ D'UN CONTRAT DOCTORAL DE TROIS ANS
FINANCÉ PAR LA RÉGION PACA ET LE CNRS



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



REMERCIEMENTS

À l'heure où s'achève la période centrale de la rédaction de mon manuscrit arrive celle, non moins cruciale, des remerciements. Car si la thèse est un marathon personnel, celui-ci ne pourrait avoir lieu sans l'aide précieuse des entraîneurs, des autres coureurs, des arbitres, du public ou encore de certains équipementiers et sponsors. Les citer tous serait certainement plus long que le manuscrit qui suit, il me faudra donc signifier ma gratitude en quelques lignes et rappeler que la thèse est, en quelque sorte, la plus collective des aventures individuelles.

Mes premiers remerciements vont à Cédric Parizot, qui dès 2009 a cru en moi et m'a permis depuis de garder le cap et la motivation au cours de ce long périple. Sa disponibilité, son écoute et ses conseils ont été extrêmement précieux. Ce travail lui doit beaucoup. Annie Lamanthe m'a permis de bénéficier d'un encadrement très complémentaire, en acceptant fin 2011 de rejoindre la direction de la thèse. Par ses relectures avisées et ses propositions de références théoriques, elle a patiemment permis de donner davantage de rigueur à l'analyse et la rédaction : qu'elle en soit ici remerciée. Merci également à mes inépuisables relecteurs, Florence, Christine, Sarah, mais aussi Elsa, Klervi, Adoram et tous ceux qui ont accepté de se plonger, à plusieurs reprises, dans de longues pages aux formulations et à l'orthographe hasardeuses, sans ménager leurs conseils et leurs encouragements. Les erreurs qui persistent sont naturellement de ma seule responsabilité.

Merci également à Carmel qui, en m'offrant l'opportunité de faire un stage au Liban après la guerre de 2006, m'a sans le savoir mené après un long cheminement jusqu'au présent manuscrit. Merci ensuite à Mélanie de m'avoir envoyé l'appel à candidatures pour une bourse de thèse 24 h avant sa clôture, et merci à Annie Cuer, du CERDI, d'avoir su jouer avec les rouages de l'administration pour me permettre de rejoindre mon école doctorale malgré le parcours d'obstacles qui s'annonçait. Merci enfin à mes parents pour leur précieux soutien moral et matériel durant toutes ces expériences qui ont finalement débouché sur cette thèse.

Ce travail a été grandement facilité par les centres de recherche qui m'ont accueilli. Le Centre de Recherche Français de Jérusalem, tout d'abord m'a offert en 2010-2011 un cadre de travail inspirant et un point d'attache au cours de mes pérégrinations israélo-palestiniennes. D'abord sous la direction de la regrettée Sophie Kessler-Mesguich puis de l'incontournable Olivier Tourny, le CRFJ et son équipe, notamment Lyse Baer, Marjolaine Barazani, Bertrand Darly et Florence Heymann, ont constitué une deuxième famille pour le doctorant un peu égaré que j'étais. Rentré en France début 2012, j'ai eu le luxe de bénéficier non pas d'une mais deux structures d'accueil. L'IREMAM, mon laboratoire de rattachement, s'est toujours montré disponible et a plusieurs fois appuyé financièrement mes recherches et ma mobilité, sur le terrain comme à l'occasion de conférences internationales. Je remercie notamment Ghislaine Alleaume, Myriam Laakili, et Céline Hovaguimian, mais aussi plus largement les équipes de la MMSH et les réseaux qu'elle soutient, à commencer par le programme MOFIP. Le LEST, également m'a offert des conditions de travail optimales, voire

inespérées pour un doctorant aujourd'hui. Si mon objet de recherche sortait un peu du champ d'études habituel de ce laboratoire, ce dernier m'a néanmoins offert toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires à l'élaboration d'un travail comme celui-ci. Une petite pensée pour mes compagnons de route, doctorants ou anciens et futurs doctorants, à commencer par Annalisa, Zinaïda, Jérémy, Clara ou encore Caroline, avec qui j'ai partagé le bonheur des open spaces et du resto U... Merci, enfin, au CNRS et à la région PACA d'avoir accepté de financer mon contrat doctoral, puis merci à Pôle Emploi d'avoir assuré l'intérim dans mes finances, le temps que je rejoigne le Quai d'Orsay. Jongler entre la rédaction d'un doctorat et un travail salarié au Centre de crise du Ministère n'a pas été tâche aisée, Frédéric Cholé a fait preuve à cet égard d'une souplesse et d'une compréhension dont je lui suis reconnaissant.

Je ne saurais compter, au cours des deux années de terrain à Jérusalem puis à Ramallah, le nombre de personnes qui ont directement ou indirectement contribué à mon travail. Mes remerciements vont d'abord à mes collègues Elsa, Clio, Klervi, François qui ont expérimenté avec moi au quotidien les joies et les pleurs d'une thèse en Palestine. Damien, Radhia, Quentin, Simon, Alexis, Lidwine, Henry, Nabila, et tous les membres de la coopération française, ont été une précieuse source d'infos, de contacts, d'hébergement mais aussi de réconfort. Je ne saurais rendre mon manuscrit sans insister sur l'accueil et l'aide que le PFU m'a réservés : les inimitables Thomas et Gabriel, Jean-Marie -le Braudel du 21^e siècle-, mais aussi l'irremplaçable Anne-Elodie, sans qui mon terrain de thèse n'aurait simplement jamais pu se faire : cela aura finalement pris six ans, mais elle aura amplement mérité le peu conventionnel « big up ! » qui lui était ici promis.

Ces quelques lignes pourraient presque donner l'impression que j'ai effectué mon terrain à Paris, et je me dois de rétablir une autre vérité. Cette expérience de vie a avant tout été l'histoire d'une rencontre humaine avec une foule de Palestiniens qui ont accepté de m'accorder leur confiance et leur temps (beaucoup de temps), de supporter mes questions aussi naïves que nombreuses, et de me faire une place dans leur vie de tous les jours. N'en citer ici que quelques-uns ne serait pas faire justice à tous les autres, il me faut pourtant m'y résoudre. Metri et Marina ont été des voisins formidables, jamais à court de conseils ou de Maqloubeh. Mahmoud, Ayub, Dalal, Issa, ont avalé avec moi autant de kilomètres que d'olives (c'est peu dire) à travers la Cisjordanie, m'ouvrant les portes de leurs bureaux et de leurs voitures et m'apprenant tout un tas d'expressions en arabe que la décence m'interdit de reproduire ici. Maïssoun, Nahead, Taghreed, Vivien, 'Awude, Fareed, Taher ou encore Abu Hamid ont été d'une grande aide, aussi bien pour comprendre le fonctionnement de l'oléiculture que pour découvrir de l'intérieur une autre facette de la Palestine. Merci aussi à tous ces producteurs qui m'ont accordé bien plus d'attention que je ne pouvais espérer, et offert bien plus d'huile d'olive que je ne pouvais en consommer.

Une mention spéciale à Leïla, dont les sourires matinaux ont su me faire oublier ses nuits blanches (et les miennes), et dont l'affection intarissable depuis bientôt trois ans a su me rappeler à l'essentiel. Merci à elle de m'avoir convaincu qu'aucun complexe chapitre de thèse ne vaut un bon vieil épisode de T'choupi. Enfin, je ne saurais conclure sans remercier Sarah à qui ce travail est dédié. Sans elle, cette thèse, comme tout le reste, n'aurait jamais pu être accomplie. Des milliers de lignes que contient cette thèse, celles-ci sont certainement les plus importantes. Merci à toi pour cette belle aventure partagée et pour toutes les autres à venir.

Choix terminologiques

Les dénominations utilisées pour désigner l'aire géographique sur laquelle repose cette recherche sont sujettes à controverse. Le terme de Palestine, couramment employé, recouvre à la fois un terme biblique -l'espace de la Terre Sainte-, mais également le pays du peuple palestinien. Ce terme désigne aussi la Palestine dite « mandataire », c'est-à-dire la région telle qu'elle était avant la création de l'État d'Israël en 1948. Il désigne enfin, depuis le 29 novembre 2012, l'État de Palestine, devenu observateur non membre à l'ONU. Au cours de mon analyse, je désigne par Israël le territoire délimité par ses frontières d'avant 1967, séparé de la Cisjordanie, selon le droit international, par la Ligne Verte (ligne d'armistice fixée entre Israël et les pays arabes voisins à Rhodes en 1949). Je désigne par Territoires palestiniens l'ensemble constitué de la Bande de Gaza, Jérusalem-Est et la Cisjordanie.

Équivalences

Par souci de simplification, les taux de change utilisés dans cette thèse correspondent à une moyenne approximative des taux observés au cours du terrain de recherche (2010-2011) :

1 euro = 5 NIS (New Israeli Shekel)
1 euro = 1,3 USD (United-States Dollars)
1 euro = 1 JD (Jordanian Dinar)

1 hectare = 10 dunum

1 tanaké = 16 kilos = environ 16 litres

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ACRONYMES

AAA : Arab Agronomic Association
AFD : Agence Française de Développement
AFP : Agence France Presse
AFPS : Association France Palestine Solidarité
AJPF : Association pour le Jumelage entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
ARIJ : Applied Research Institute Jerusalem
ATG : Alternative Tourism Group
BDS : Boycott - Désinvestissement - Sanctions
BZUTL : Birzeit University Testing Laboratory
CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CCIPPP : Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien
CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
OUNCED : Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement
COI : Conseil Oléicole International
CRFJ : Centre de Recherche Français à Jérusalem
EAPPI : Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel
ESDC : Economic and Social Development Center
FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations
FDLP : Front Démocratique de Libération de la Palestine
FIP : France Import Palestine
FPLP : Front Populaire de Libération de la Palestine
FSD : Fonds Social pour le Développement
FSP : Fonds de Solidarité Prioritaire
GRET : Groupe de Recherches et d'Échanges Technologiques
HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point
IFPO : Institut Français du Proche-Orient
IGP : Indication Géographique Protégée
ISBC : Israel Central Bureau of Statistics
ISM : International Solidarity Movement
ISO : International Standard Organisation

JAI : Joint Advocacy Initiative
JNF : Jewish National Fund
KKL : Keren Kayemeth Leisrael
LACC : Local Aid Coordination Comitee
MAS : Palestine Economic Policy Research Institute
MoA : Ministry of Agriculture
NIS : New Israeli Shekel
OBF : Olive Branch Foundation
OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (BCAH en français)
OFP : Oil For Peace
OLP : Organisation de libération de la Palestine
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations-Unies
PALTRADE : Palestinian Trade Center
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PARC : Palestinian Agricultural Relief Committees
PCBS : Palestinian Central Bureau of Statistics
PFA : Palestinian Food Industries Association
PFTA : Palestinian Fair Trade Association
PFU : Palestinian Farmers Union
PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement
POOC : Palestinian Olive Oil Council
PSI : Palestinian Standard Institution
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle
UdC : Union des Coopératives
UE : Union européenne
UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNRWA : United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East
UPMRC : Union of Palestinian Medical Relief Committees
USAID : United-States U.S. Agency for International Development
UWAC : Union of agricultural Workers Committees

SOMMAIRE

Introduction générale.....	13
CHAPITRE 1 : Une filière oléicole palestinienne en constante mutation depuis le 20^{ème} siècle	31
1. Un rôle socio-économique en relatif déclin depuis le 20 ^{ème} siècle.....	35
2. L'émergence d'un nouvel emblème politique depuis les années 1980	56
3. De nouveaux acteurs pour une nouvelle organisation de la filière depuis 1990 ?.....	74
Conclusion du chapitre 1	99
CHAPITRE 2 : Repenser l'adaptation de l'économie au régime d'occupation israélien.....	101
1. La politique de séparation israélienne dans les Territoires palestiniens	103
2. De l'adaptation à l'appropriation d'un système de contraintes	131
Conclusion du chapitre 2.....	154
CHAPITRE 3 : L'aide au développement, outil et finalité des programmes d'exportation oléicoles.....	159
1. Une adhésion mitigée au projet d'exportation de l'huile palestinienne...	163
2. Un intérêt marqué pour le marché de l'aide internationale	188
Conclusion du chapitre 3.....	223
CHAPITRE 4 : Les opportunités politiques et commerciales du tourisme oléicole	225
1. Des séjours variés, une forme commune de soutien aux Palestiniens.....	227
2. Les oliviers, un vecteur privilégié de solidarité internationale depuis la fin des années 1990	243
3. Les oliviers, une niche touristique depuis le milieu des années 2000	256
Conclusion du chapitre 4.....	271
CHAPITRE 5 : La solidarité pro-palestinienne à l'épreuve du marché.....	275
1. D'innovants partenariats associatifs et commerciaux	278
2. Les dessous du marché de la solidarité : plongée dans un univers concurrentiel.....	308
Conclusion du chapitre 5.....	338
Conclusion générale	341
Table des matières.....	347
Table des figures et tableaux	351
Bibliographie	353
Annexes.....	381

Introduction générale

Chaque année vers le mois d'octobre, les violences perpétrées par des colons israéliens à l'encontre des producteurs palestiniens venus récolter leurs olives (agressions, incendies et arrachages massifs) font l'objet d'une très large couverture par les médias occidentaux, comme si cette culture séculaire n'était devenue qu'un appendice du conflit israélo-palestinien. La focalisation sur la seule dimension sensationnelle de ces événements relaye au second plan l'organisation complexe de cette filière et de ses acteurs. On trouvera peu d'informations sur les enjeux politiques, économiques et symboliques de ces arrachages, pas plus que sur la manière dont les producteurs composent en Cisjordanie avec les dispositifs de séparation, dont le Mur construit par Israël depuis 2002 est devenu l'emblème. Aussi, l'approche médiatique qui prédomine dans la compréhension de l'oléiculture palestinienne occulte, plus qu'elle ne révèle, les ressorts fondamentaux de son fonctionnement.

De même, les clients de boutiques de commerce équitable se voient parfois proposer à la vente des bouteilles d'huile d'olive « de Palestine ». Si l'étiquette indiquant l'origine du produit suffit souvent pour susciter un acte d'achat par solidarité avec les habitants de cette région, elle permet rarement de comprendre les investissements financiers et humains qui se cachent derrière un tel défi : quels chemins a parcourus cette huile venant d'un pays plus connu pour le conflit qui l'oppose à Israël que pour ses exportations de produits alimentaires sur les marchés mondiaux ? Que nous dit la présence de ces bouteilles dans nos rayons sur les réalités de la filière oléicole palestinienne aujourd'hui ? Et quel rôle jouent directement ou indirectement les consommateurs et militants étrangers dans la restructuration de celle-ci ? L'analyse d'une filière en apparence anodine comme celle de l'huile d'olive nous renseigne pourtant en profondeur autant sur les pratiques de la vie quotidienne des Palestiniens sous occupation que sur les réajustements des relations entre ce pays, sa sous-région et le reste du monde.

Repenser l'adaptation des Palestiniens face aux dispositifs de contrôle et de séparation israéliens

Cette recherche porte sur l'adaptation de la filière¹ oléicole palestinienne face aux dispositifs de contrôle et de séparation israéliens entre 1993 et 2013. Elle s'attache à en analyser les répercussions en termes de structuration des rapports de pouvoirs et des réseaux relationnels au niveau local, régional mais aussi international, en interrogeant notamment la place qu'occupent les acteurs étrangers dans ce processus d'adaptation.

L'analyse se construit sur deux hypothèses interdépendantes issues des travaux portant sur l'escalade des systèmes sécuritaires dans les territoires frontaliers. La première hypothèse est que l'escalade de politiques frontalières sécuritaires peut favoriser l'essor de trafics, de contournement et de réinterprétation des règles, renforçant le phénomène d'« informalisation » du formel propre à la globalisation (Baby-Collin et Mercier 2008). L'escalade sécuritaire aux frontières n'est pas seulement la conséquence des trafics, elle peut aussi en être la cause (Cantens et *al.* 2014). Peter Andreas montre que les dispositifs de contrôle frontaliers depuis le Mexique vers les États-Unis n'ont pas stoppé les flux illicites, ils ont encouragé migrants et trafiquants à se tourner vers les professionnels. À mesure que les contrôles se sont intensifiés, l'activité des trafiquants est devenue plus rentable : « Plus le franchissement est difficile, meilleur est le business pour les contrebandiers » (Andreas 2009, 96). Les tensions frontalières génèrent des profits importants qui incitent certains acteurs à emprunter toutes les voies, légales ou illégales, pour s'en saisir (Nordstrom 2004). Comme le soulignent Bennafla et Peraldi :

« Aussi spectaculaire soit-elle, l'édification de murs n'interrompt pas les mobilités et elle est même, en soi, comme tout défi, un appel à transgression (...). Dans tous les domaines, les entraves instaurées par la frontière génèrent des stratégies de contournement et de résistance, poussent à l'inventivité et agissent au niveau commercial et économique comme un véritable aiguillon. (...) Avec les économies frontalières fleurissent des collaborations et des échanges culturels et sociaux dans leur grande majorité placés sous le signe de l'informalité, de la débrouille, voire de la clandestinité » (Bennafla et Peraldi 2008 : 10).

Ces notions de transgression, de contournement et d'inventivité, sont précisément au cœur de mon analyse des acteurs oléicoles palestiniens face à la contrainte de l'occupation. L'étude ne se limitera pas néanmoins aux seuls trafics et échanges informels, pour couvrir également l'impact de ces systèmes sécuritaires sur les pratiques économiques et les marchés dans leur ensemble.

¹ J'entends par filière l'ensemble des acteurs et des transactions relatives à un produit (ici l'huile d'olive, principalement, et ses produits associés -olive de table, pâte d'olive, savon à l'huile, etc.-) à ses différentes phases d'élaboration et de commercialisation.

Les ajustements face à ces politiques sécuritaires, et c'est là la seconde hypothèse avancée, génèrent des partenariats commerciaux qui transcendent les dispositifs de séparation et engendrent de nouveaux types de relations. Les travaux de Karine Bennafla sur le commerce transfrontalier en Afrique centrale soulignent que le renforcement des contrôles est à la fois un obstacle et un adjuvant aux relations (Bennafla 2002). Les trafics ne se font pas à sens unique, mais profitent aux parties de part et d'autre des frontières, faisant naître de singuliers partenariats commerciaux au sein d'économies toujours plus interdépendantes (Reuter et Ronfeldt 1992 ; Hernández-León 2008 ; Zuniga et Hernandez-Leon 2005). Ces relations économiques passent outre les frontières nationales pour établir des réseaux économiques de dimension régionale, voire internationale (Grégoire 1993 ; Mermier et Peraldi 2002, 2011).

Ces hypothèses peuvent nourrir une nouvelle approche de la manière dont les populations qui y sont confrontées composent avec les mécanismes de contrôle, moins cloisonnée que ce que propose la littérature sur le conflit israélo-palestinien.

Tout d'abord, les auteurs offrant une analyse socio-économique ou politico-économique des dispositifs de séparation dans les espaces israélo-palestiniens étudient principalement les acteurs appartenant à une certaine élite (Nitzan et Bichler 2002 ; Nordstrom 2004 ; Salingue 2013), sans étudier directement le sort de ceux confrontés quotidiennement sur le terrain aux situations de blocage. Les activités économiques informelles impliquent pourtant des combinaisons d'acteurs divers, allant bien au-delà du seul cadre des élites : petits commerçants ou taxis palestiniens, transporteurs israéliens, habitants des colonies de Cisjordanie, douaniers, soldats ou gardes privés, membres de réseaux familiaux jordaniens ou bédouins, etc. Contrairement à d'autres contextes géopolitiques conflictuels comme la bande sahélo-saharienne (Julien 2011), ou l'Asie centrale (Chouvy 2014 ; Martel 2015), les activités de contrebande dans les espaces israélo-palestiniens dépassent largement la seule question des armes et des drogues. Elles se concentrent même principalement sur des biens de consommation courante. Les réseaux de contrebande couvrent une large gamme de produits, allant des « Kit-Kat aux 4x4 » pour reprendre le titre d'un article de Natsheh et Parizot (2011). En effet, le développement des dispositifs de contrôle et des obstacles physiques et administratifs liés à l'occupation israélienne rend les trafics économiques en tout genre non seulement nécessaires mais aussi pour certains très rentables. Or, si les flux légaux ou clandestins d'ouvriers palestiniens en Israël ont été bien documentés (Bontemps 2009b ; Hass 2002a ; Parizot 2014 ; Kemp 2004), les flux de marchandises ont fait l'objet d'une moindre attention (Natsheh et Parizot 2011). Les réseaux de contrebande ne sont guère

inquiétés par les autorités, puisque l'escalade sécuritaire contre les risques d'attentats s'est faite au détriment de la lutte contre les activités économiques dites illégales (Lia 2006). Ces réseaux sont alors considérés par Israël comme une préoccupation secondaire, quand ils ne sont pas tout simplement instrumentalisés par les services de renseignement (Parizot 2014). Autrement dit, l'occupation crée un terreau fertile pour les acteurs qui agissent à l'ombre de réseaux économiques informels, tant que leurs activités ne remettent pas en cause les intérêts nationaux fondamentaux de l'État d'Israël.

Par ailleurs, pour étudier les réseaux d'adaptation des économies, les travaux n'étudient que les acteurs directement concernés par le conflit au Proche-Orient du fait de la proximité géographique ou historique de leur pays d'origine, à savoir les Israéliens et les Palestiniens et dans une moindre mesure certains acteurs jordaniens ou égyptiens. Ce faisant, elles occultent le rôle potentiel de parties prenantes qu'exercent les acteurs internationaux principalement européens ou nord-américains. La présence d'individus étrangers est rarement envisagée sur la scène israélo-palestinienne autrement que dans la perspective des institutions formelles pour lesquelles ils travaillent : groupes de pression, agences d'aide, représentations diplomatiques (Brynen 2000 ; Riccardo Bocco et Mansouri 2008 ; Taghdisi-Rad 2010). Dans cette optique, cette recherche propose d'élargir le champ d'analyse des études palestiniennes en y intégrant le rôle des acteurs étrangers dans toute leur diversité : diplomates, humanitaires, chercheurs, touristes, militants, pèlerins, commerçants, etc.

L'analyse développée repose sur un certain nombre de choix théoriques, épistémologiques et sémantiques relatifs à la manière dont je questionne le comportement des acteurs étudiés. Je constate avec Riccardo Bocco que :

« si un certain nombre d'études critiques se sont penchées sur l'étude de la gouvernamentalité à l'œuvre dans les Territoires palestiniens occupés, plus rares sont les recherches (...) qui ont davantage focalisé leur attention sur le vécu des acteurs, leur quotidien, leurs stratégies de détournement des systèmes de contrôle, voire des réappropriations opportunistes des mécanismes de ces derniers » (Bocco 2011, 288-289).

Dans cette perspective, ce travail s'intéresse moins aux injonctions que reçoivent les Palestiniens qu'à la manière dont ils les reçoivent, les interprètent, les exécutent ou les contournent. Sans jamais les négliger ou les minimiser, je mets au second plan les dispositifs du régime d'occupation pour m'attarder sur les réactions à ces dispositifs : j'inverse la perspective pour me placer non plus du point de vue des « dominants » mais des « dominés », considérant avec Michel de Certeau que ce statut ne les rend pas pour autant passifs et impuissants (de Certeau 1990). Les individus étudiés dans cette recherche sont appréhendés comme des acteurs. Ils ne sont ni entièrement libres, ni entièrement contrôlés, mais ils

disposent toujours de capacités d'action, fussent-elles très limitées par les contraintes de leur environnement. Il sera donc question d'interroger leur « agencéité », terme que Giddens (2006) définit comme la « capacité d'action propre des acteurs ». Cela revient à questionner les marges de manœuvre que saisissent les acteurs en situation semi-contrainte :

« les acteurs sociaux ne sont pas seulement des porteurs de rôles ni de simples exécutants de normes, [ils] sont en mesure de ménager des marges de manœuvre dans les interstices des systèmes et des structures, dans des contextes où les normes ne sont pas homogènes, voire sont contradictoires » (Bierschenk, Chauveau, et Sardan 2000, 14).

Pour ménager ces marges de manœuvre, les acteurs sociaux ont recours à ce que Michel de Certeau qualifie de tactique. L'auteur montre la part de créativité dispersée, de ruse, d'accommodements et de détournement qui permet aux acteurs de tisser « le réseau d'une antidiscipline ». Les individus sous domination élaborent des tactiques, c'est-à-dire qu'ils « jouent avec les événements pour en faire des « occasions » (de Certeau, 1990. Cette notion de tactique est plus pertinente, pour qualifier les pratiques socio-économiques développées par les Palestiniens face à l'occupation, que la notion de stratégie. Cette dernière attribue en effet aux acteurs, souvent à tort², une intentionnalité et une maîtrise de leurs moyens et de leurs fins (Comaroff et Comaroff 1993, 7).

Les pratiques développées par les Palestiniens pour surmonter les effets de l'occupation israélienne sont souvent assimilées à une forme de résistance. Pourtant, comme le souligne Lila Abu Lughod dans ses travaux sur les Bédouins en Égypte, ce que l'on tend à qualifier de résistance constitue davantage un diagnostic du pouvoir répressif qu'une véritable remise en cause de ce dernier (Abu-Lughod 1990). Les pratiques ici étudiées ne conduisent d'ailleurs pas à une réelle émancipation, tant celles-ci restent déterminées par des facteurs de contraintes sur lesquels elles n'ont pas prise. Au niveau local, les acteurs palestiniens ont plutôt recours à la notion de Sumud, traduit par « tenir bon » ou « ténacité » (Shehadeh 1982; 1983). Cette notion renvoie à une idée de « résistance passive » : par le simple fait de continuer à vivre, travailler, étudier dans les Territoires occupés, les *samidin* [ceux qui pratiquent le Sumud] se positionnent face à l'occupant et déjouent ses projets. Ils demeurent sur leurs terres en dépit de toutes les contraintes de l'occupation israélienne, en faisant preuve de détermination et d'inventivité. Cette notion présente davantage de portée heuristique mais doit être maniée avec précaution du fait de sa forte dimension politique (Abu-Sada 2007 ; Picaudou 2003).

² « Dans des contextes de domination, les modes d'articulation que développent les individus pour redonner un sens et regagner une maîtrise sur un monde qui leur échappe, doivent être considérés moins comme des stratégies articulées, et davantage comme des tentatives ou des efforts incertains, pour tester des moyens peu familiers avec des fins non encore découvertes » (Parizot 2006 : 332).

Je privilégierai pour ma part la notion d'adaptation. Peu utilisée en sociologie, plusieurs auteurs en défendent pourtant l'usage, la présentant comme un « concept sociologique systémique » qui apporterait une réelle contribution théorique à la discipline (Taché 2004 ; Simonet 2011). Alain Taché en propose la définition suivante : « l'adaptation est un processus -complexe, global, endogène, permanent- par lequel un système social s'auto-socio-éco-réorganise en relation avec ses environnements » (Taché 2004 : 322). Cette définition de l'adaptation rejoint finalement la dimension limitée et relative des ajustements opérés par des acteurs sous contraintes évoqués jusqu'ici :

« l'adaptation doit se comprendre comme essentiellement effective et satisfaisante : effective au regard de la cohérence entre le niveau d'organisation atteint et les finalités du système, satisfaisante en lien avec la limitation des processus par lesquels elle est réalisée. En effet, le processus d'adaptation et l'adaptation qui en résulte ne peuvent être qu'incomplets, partiels, partiels, incertains et provisoires. » (ibid : 323).

Cette thèse répond ainsi à un certain nombre de questionnements portant sur *l'adaptation* des acteurs oléicoles palestiniens à un environnement de contraintes, caractérisé ici par le renforcement depuis 1993 des mécanismes de contrôle et de séparation israéliens dans les Territoires palestiniens occupés.

Dans cette optique, le propos de la thèse est le suivant :

Dans ce système de « débrouille » quasi institutionnalisé qui caractérise le quotidien des Palestiniens sous occupation, apparaissent des pratiques de contournement, de détournement, voire de réappropriation. Celles-ci peuvent permettre de composer avec certaines contraintes voire de les tourner à leur avantage pour en faire des sources d'opportunités, et parfois de profits à défaut d'enrichissement. Ces pratiques ne permettent pas d'échapper aux contraintes, d'autant plus qu'elles en suscitent à leur tour de nouvelles. Elles libèrent simplement des marges de manœuvre dans un environnement semi-contraint, et révèlent un degré d'agencité dont s'emparent les acteurs palestiniens au sein de la filière oléicole et au-delà. Pour être menées à bien, ces pratiques d'adaptation nécessitent la mobilisation d'acteurs et de réseaux qui vont au-delà de la seule échelle locale ou régionale, pour inclure des acteurs étrangers de statuts et d'origines très divers. Elles impliquent en retour une recomposition des pratiques économiques mais aussi une modification des rapports de pouvoirs, de hiérarchie et de dépendance entre les acteurs concernés.

Cette recherche permet ainsi d'approfondir la littérature sur le contexte israélo-palestinien, en questionnant autrement les répercussions du conflit à l'aune d'une analyse systématique de la filière oléicole. Elle apporte un nouvel éclairage sur la manière dont les individus réagissent face à un système de contraintes, en montrant que les ajustements

initiés mobilisent et affectent nécessairement un grand nombre d'acteurs, au sein d'un système productif considéré et au-delà. L'une des originalités de mon approche repose sur le fait que ces mécanismes de contrôle ne sont pas abordés de front mais indirectement, en se concentrant sur les réajustements qu'ils suscitent en réaction parmi les acteurs concernés. La littérature scientifique épouse trop souvent le discours officiel israélien, en prenant pour acquis la supériorité de pouvoir affichée par Israël. Aux questions de déploiement de puissance, d'efficacité du contrôle, et de rapport de domination, je privilégie les notions d'adaptation, de contournement et de réappropriation. À la manière de Handel et Parizot (2012), j'adopte une approche axée non pas sur une sociologie du pouvoir, mais sur une sociologie de l'adaptation. De plus, plutôt que circonscrire l'analyse socio-économique à un lieu donné³, cette analyse globale de la filière offre une vision plus dynamique et nuancée des réseaux relationnels et des questions de mobilités des biens et des personnes à l'échelle de territoires interdépendants, au sein de la Cisjordanie mais aussi dans son articulation avec Israël, le Proche Orient et le reste du monde. Ce faisant, cette recherche s'inscrit étroitement dans le prolongement des travaux du programme « Mobilités, Frontières et Conflits dans les Espaces Israélo-Palestiniens » (MOFIP) et notamment de l'équipe regroupée autour du thème « pratiquer et construire la frontière à travers les limites séparant Israéliens et Palestiniens »⁴.

La filière oléicole palestinienne, un angle privilégié pour étudier les recompositions de la société palestinienne

Si la filière oléicole constitue le point de départ de l'analyse, il n'en est pas pour autant l'objet à proprement parler. L'étude n'a pas pour ambition de développer une sociologie de la filière oléicole. Elle vise plutôt à offrir, en partant de l'analyse des pratiques socio-économiques liées aux activités de cette filière, un nouveau regard sur l'adaptation de la société palestinienne et son économie, dans un environnement économiquement et politiquement mouvant et contraint. La filière oléicole constitue en cela un objet pertinent pour étudier dans une perspective dynamique les pratiques économiques des acteurs sous occupation dans les espaces israélo-palestiniens. L'olivier représente un facteur de production immobile, tandis que son produit a vocation à être mobile à la fois localement et internationalement. Aussi, l'oléiculture est une illustration des obstacles à la mobilité à la fois des Palestiniens qui tentent d'accéder à leurs lieux de travail et des marchandises destinées à être distribuées.

³ Les check-points dans les travaux de Garb (2011), les savonneries de Naplouse dans ceux de Bontemps (2009), ou encore les ateliers d'artisans à Hébron ou Ramallah dans l'étude de Chaveneau (2011) par exemple.

⁴ URL : <http://mofip.mmsh.univ-aix.fr/axe-de-recherche/Pages/Problematique-equipe1.aspx> (page consultée le 18 septembre 2015).

L'étude de la filière oléicole représente plus globalement de nombreux intérêts pour une recherche en sciences sociales, à différentes échelles d'analyse. Cet objet d'étude permet tout d'abord d'approcher les acteurs palestiniens dans leurs pratiques de tous les jours : planter, cultiver, récolter, transformer, commercer, consommer, etc. Il est aussi particulièrement propice à la méthode d'observation participante, puisqu'il permet une immersion dans la vie quotidienne des acteurs et de leurs activités oléicoles. Il est relativement aisé de prendre une part active à la plantation ou la cueillette des oliviers par exemple.

Le second intérêt de cet objet d'étude est de mettre en relation un grand nombre d'individus dotés de statuts différents, mais réunis autour d'une succession d'opérations de production, de transformation et de commercialisation d'un même produit agricole⁵. Il permet ainsi d'analyser tout un ensemble d'acteurs réunis au sein d'un processus économique commun. En cela la filière oléicole constitue une porte d'entrée privilégiée pour étudier les rapports de pouvoir, de solidarité, de coopération ou de concurrence entre des acteurs très hétéroclites. En effet, si la production d'huile d'olive est essentiellement le fait de la moitié Nord de la Cisjordanie, elle mobilise néanmoins des Palestiniens et des Palestiniennes de tous âges, origines géographiques et niveaux sociaux.

Bien que les Territoires palestiniens soient un acteur marginal à l'échelle du marché oléicole mondial (0,5% de la production mondiale en moyenne contre 43% pour les seuls producteurs espagnols) (Conseil Oléicole International 2005), le secteur y occupe une place importante sur la scène économique nationale. Lors des meilleures récoltes, la production contribue à hauteur de 17% du PIB et atteint 15 millions de dollars d'exportation. Ce chiffre s'explique par la prédominance de l'olivier dans les Territoires palestiniens. En effet, les oliviers représentent 46% de la surface agricole et 80% des arbres fruitiers. Près de 25% de la population est directement ou indirectement impliqué dans cette culture (Benhayoun et al. 2007). L'oléiculture palestinienne présente un caractère profondément dual. Si l'on compte quelques industries agroalimentaires de pointe en amont de la filière, l'oléiculture est surtout le fait de petites exploitations domestiques dont les terrains n'excèdent pas 5 hectares en moyenne, soit 239 arbres (Abu Shammala 2009). De plus, la part des ressources tirées de l'oléiculture reste très limitée dans le budget des ménages. Le nombre de familles qui vivent exclusivement de cette activité est très marginal et la grande majorité exerce une activité parallèle pour vivre. Il s'agit essentiellement d'une culture d'appoint très répandue, dont les revenus modestes et irréguliers permettent d'agrémenter le quotidien. Si l'apport financier au niveau individuel demeure limité, l'importance de l'olivier n'est pas pour autant négligeable

⁵ Le terme de filière « oléicole » renvoie à tout ce qui a trait aussi bien aux olives qu'à l'huile d'olive. Il me permet d'englober ces deux composantes, même si la deuxième est très nettement prédominante (95%) dans la production et la commercialisation globale de la filière.

pour les familles de Cisjordanie, notamment dans une perspective de sécurité alimentaire. La production familiale est principalement autoconsommée et fournit à faible coût une source essentielle de corps gras pour l'équilibre de l'alimentation⁶.

L'importance de l'oléiculture se mesure enfin par son rôle culturel et social. L'olivier est au cœur de la culture, de la gastronomie et de l'histoire agricole palestinienne. Vieille de 6000 ans selon certains archéologues, cette culture continue de façonner le paysage et de rythmer la vie des Palestiniens. En tant qu'héritage intergénérationnel, il constitue un symbole de l'attachement et de l'enracinement du peuple à sa terre. Intensives en main d'œuvre, les cueillettes sont une étape essentielle dans l'organisation de la vie communautaire palestinienne. Les écoles s'arrêtent parfois de fonctionner pendant les récoltes, tandis que nombre d'employés des administrations ou entreprises prennent des congés pour y participer, en présence de la famille élargie. L'olivier prend racine sur un sol accidenté et caillouteux, sur un terrain aride et peu accessible aux techniques modernes de production. Ces conditions extrêmes contribuent à l'obtention d'une huile palestinienne peu abondante mais d'une richesse aromatique reconnue par les professionnels, qui fait la fierté de ses producteurs. Des « festivals de la récolte des olives » sont organisés chaque année dans plusieurs localités. Les enquêtés m'accueillaient d'autant plus volontiers qu'une étude de la filière oléicole véhiculait selon eux une image valorisante et emblématique de leur culture. L'examen de la filière oléicole permet ainsi de porter un autre regard que celui souvent porté sur les Palestiniens, en ne les considérant pas comme des simples victimes mais comme une société à part entière, avec une histoire propre, des ruptures et des continuités, et dont l'analyse ne saurait se réduire au prisme politique ou stratégique du conflit avec Israël (Bontemps 2009a).

Une approche interdisciplinaire, un matériau diverse

La démarche adoptée dans cette recherche est résolument socioéconomique. Cependant, pour rendre compte du contexte dans lequel les processus d'adaptation opèrent, l'étude intègre une dimension historique, politique et géographique lorsque cela paraît nécessaire. En effet, une telle approche interdisciplinaire est requise pour appréhender de manière globale la diversité des types de contraintes liées au régime d'occupation israélien, ainsi que la nature multiforme des réajustements de la société palestinienne pour y faire face.

⁶ 25% de la population de Cisjordanie souffre d'insécurité alimentaire, ce taux atteint 80% dans les zones C, où est implanté l'essentiel des oliveraies (FAO, 2014). Lors de la seconde Intifada (2000-2005), la consommation locale d'huile d'olive a triplé de 4.000 tonnes en 1999/2000 à 12.000 tonnes en 2002/2003, au plus fort des affrontements (COI 2005). Par ailleurs, l'huile ne dégage pas nécessairement de revenus significatifs, mais peut servir de salaire pour les ouvriers agricoles ou de monnaie d'échange dans les villages comme dans les villes.

L'analyse s'intéresse aux évolutions de la filière oléicole et ses répercussions sur les acteurs qui la composent entre 1993 et 2013. Ces vingt années sont le théâtre de réels bouleversements sur le plan politique régional (Latte Abdallah et Parizot 2011), que l'on peut classer en trois temps. En effet, cette période débute (1993-2000) par la signature des Accords d'Oslo en septembre, symbolisés par la poignée de main entre Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, et Yasser Arafat, Président du comité exécutif de l'OLP. Bien qu'ils n'aient cessé depuis de faire l'objet de négociations et d'interprétations divergentes, ces Accords et leur application ont marqué en profondeur la géopolitique actuelle et les rapports de force entre l'État d'Israël et les Territoires palestiniens. Leur mise en œuvre, mouvante dans le temps, détermine notamment de très nombreuses facettes de la vie quotidienne des Palestiniens, liées à l'organisation de leur territoire, au contrôle de leurs ressources naturelles, ou encore à l'étendue du pouvoir des institutions. Cette période est ensuite marquée par la seconde Intifada (2000-2005), qui se traduit entre autres par une accélération et un renforcement des dispositifs de contrôle dans les espaces israélo-palestiniens (dont le mur de séparation, construit à partir de 2002, est devenu l'emblème) et un redéploiement de l'armée israélienne dans les zones autonomes palestiniennes. La période est marquée, enfin (2005-2013), par l'enlisement des négociations israélo-palestiniennes, la poursuite de la colonisation israélienne et la division politique entre la Cisjordanie et la bande de Gaza (désormais sous blocus depuis l'arrivée au pouvoir du Hamas en juin 2007). Ces vingt années mouvementées correspondent par ailleurs, sur le plan oléicole, à de fortes transformations liées notamment à une dégradation des principaux débouchés locaux et régionaux et la tentative de conquête de nouveaux marchés internationaux. Cependant, pour comprendre les mécanismes en cours sur cette période, il importe de revenir sur des temporalités plus longues. C'est le cas pour appréhender l'émergence de l'olivier comme symbole national par exemple. Ce travail s'inscrit donc dans des temporalités plus longues et l'analyse est mise en perspective avec les mutations antérieures de la filière.

La méthode d'analyse s'appuie en partie sur la *grounded theory* (modèle interprétatif issu du terrain, ou « théorie ancrée ») développée notamment par Barney Glaser et Anselm Strauss (Glaser et Strauss 2009). Il s'agit de comprendre les processus sociaux spécifiques à l'œuvre en *produisant* de la théorie, à partir de l'observation et de l'interprétation des pratiques et discours des acteurs recueillis sur le terrain. Cette démarche inductive a permis de ne pas partir uniquement d'hypothèses pré établies qui auraient pu amener à occulter, a priori, certains processus qui se sont en réalité révélés importants pour la compréhension globale du fonctionnement de la filière.

Plusieurs matériaux ont été mobilisés pour mener à bien cette étude. Deux années ont été consacrées au terrain de recherche, en 2010 et 2011. Ce travail d'immersion a été nécessaire pour analyser en profondeur les réajustements quotidiens de la population face à l'occupation et établir différents réseaux de relations. En effet, les Territoires palestiniens ne constituent pas un cadre propice à la mise en œuvre d'une recherche de ce type (voir l'Annexe 16 sur la description des conditions de production de cette recherche⁷). L'obtention de visas de séjour auprès des autorités israéliennes, ainsi que les déplacements quotidiens sur des routes soumises aux contrôles réguliers de l'armée israélienne, sont des activités non seulement éprouvantes psychologiquement mais aussi très chronophages.

La durée de mon séjour a contribué à créer un climat de confiance important dans le cadre d'une recherche au sein des Territoires palestiniens. Le conflit avec Israël induit une polarisation très forte des acteurs comme des observateurs, et le chercheur est amené malgré lui à prendre une position particulière (Pirinoli, 2004 ; Romani 2007 ; Parizot 2012). Les enquêtés cherchaient souvent dès la première prise de contact à identifier quelles étaient mes opinions politiques et à déterminer si j'étais bien « de leur côté ». Le fait de pouvoir me présenter en arabe⁸, d'habiter près de Ramallah (à partir de juin 2010), et d'être bien introduit auprès d'autres acteurs palestiniens de la filière permettait de ce point de vue de dissiper les principales réticences. La durée de mon séjour leur paraissait également être un gage de l'intérêt que je leur portais. Les Palestiniens sont en effet habitués à recevoir de courtes missions de consultants, d'évaluateurs, ou de délégations diverses qui repartent après quelques jours seulement. Les enquêtés savaient que je partageais indirectement leur quotidien, et notamment les contraintes liées la mobilité en Cisjordanie.

La durée totale de mes séjours m'a en outre permis d'adopter successivement les points de vue des différents acteurs sur lesquels j'enquêtai. J'ai eu parfois le comportement d'un touriste, d'autres fois celui d'un militant, lors de séjours de plantation ou de récolte d'oliviers en solidarité avec les producteurs par exemple. J'ai également adopté deux points de vue relatifs au monde de l'aide au développement : celui des bailleurs de fonds, d'une part, lors d'un stage au Service de coopération du Consulat général de France à Jérusalem en 2008, et

⁷ Cette annexe s'attache à mener une analyse réflexive des conditions pratiques dans lesquelles cette recherche a été réalisée. La nature et l'étendue de l'accès au terrain au sein des espaces israélo-palestiniens sont profondément différentes selon les individus, en fonction de leurs caractéristiques personnelles et sociales. Il semble donc important d'en rendre compte à titre d'avertissement : plus encore que sur d'autres sujets, ce travail de recherche est techniquement, politiquement et socialement situé, en dépit de tous les efforts pour en limiter les biais éventuels.

⁸ L'apprentissage de la langue arabe est un processus long et complexe. Si la maîtrise acquise de la langue n'a pas permis de mener les entretiens dans la langue locale, elle a néanmoins permis d'établir un climat de confiance avec mon voisinage et les enquêtés puisque j'étais en mesure de me présenter, de décrire l'objet de ma recherche et de poser certaines questions introductives en arabe.

celui des ONG, d'autre part, via une immersion prolongée au sein du *Palestinian Farmers Union* (PFU). Cette multiplicité d'angles de vue m'a permis d'aborder des facettes très diverses de la filière oléicole, restituées dans les chapitres qui suivent.

Comme indiqué précédemment, la méthode de l'observation participante a été privilégiée au cours du terrain de recherche, notamment grâce à une immersion au sein du PFU à partir de mai 2010. Cette structure s'était vue attribuer depuis 2003 plusieurs financements significatifs pour appuyer le secteur oléicole. Elle était d'ailleurs l'un des principaux instigateurs du programme de renforcement de la filière (voir chapitre 3). Ce poste d'observation était donc privilégié à plusieurs points de vue. Il permettait premièrement d'obtenir des entretiens répétés, formels ou informels, avec le directeur, le responsable du programme oléicole, et l'ensemble de l'équipe d'ingénieurs agronomes de la structure. Deuxièmement, il permettait de participer aux réunions, formations, et expérimentations agricoles auprès des 28 coopératives⁹ et 829 producteurs bénéficiaires des activités du PFU. Troisièmement, cette immersion me donnait accès à toute la documentation interne aux projets de développement oléicole qui étaient mis en place : rapports d'avancement, compte-rendu de réunions, protocoles d'expérimentation, documents d'évaluation internes, etc. Quatrièmement, enfin, cette porte d'entrée offrait la possibilité de rencontrer fréquemment l'ensemble des partenaires du PFU : bailleurs de fonds, experts oléicoles, délégations de militants, ONG, entrepreneurs commerciaux, etc.

Cette immersion a été complétée par d'autres sessions d'observations participantes plus ponctuelles à travers la Cisjordanie. La période de cueillette des olives en octobre et novembre est particulièrement propice à ce type d'exercice. J'ai participé à une quinzaine de journées de récoltes chez des producteurs différents, ce qui a permis de gagner la confiance de ces producteurs et de me familiariser avec les pratiques quotidiennes de l'oléiculture (taille, cueillette, fertilisation, presse, etc.). Mes voisins à Al-Bireh m'ont également invité plusieurs fois à les accompagner dans leur famille résidant à Aboud, à l'occasion des récoltes. D'autres séjours de deux à quatre jours ont été entrepris autour de Jénine, pour participer aux activités du *Palestinian Fair Trade Association* (PFTA). J'ai enfin participé à trois reprises à des missions de solidarité organisées à destination des militants et touristes étrangers. J'ai ainsi suivi les séjours « *Canaan Insider Tour* » (organisé par *Canaan Fair Trade* en octobre 2011), « *Olive Planting Program* » et « *Olive Picking Program* », (organisé par la *Joint Advocacy Initiative* respectivement en février et octobre 2011), durant tout ou

⁹ Celles-ci sont présente notamment dans la moitié nord de la Cisjordanie, à Abud, Al Fundukumy, Arrabeh, Baqa El Hattab, Baqa Sharkye, Beitulo, Deir Abu Michael, Deir Istya, Farkha, Immatin, Jabaa', Jinsafut, Joret Amra, Kufir Abush, Kufir Qaddum, Mazare al Nobani, Qarawa Bani Hassan, Qarawa Bani Zeid, Qireh, Sarra, Sebastya, Sillet El Hartye, Sinjel, Sir, Tell, Yabaad et Yassuf.

partie des séjours (entre 2 et 5 jours). Ces expériences étaient très utiles pour analyser la nature des relations qui se nouaient entre Palestiniens et militants internationaux, tout en étudiant les pratiques et les discours développés par les uns et par les autres. Chacun de ces séjours, tout comme l'ensemble des déplacements et rencontres quotidiens, était consigné dans un carnet de terrain auquel j'ai pu me référer au cours de la rédaction. L'usage quasi systématique d'un appareil photo a également été entrepris dès lors que les enquêtés y consentaient, de manière à me servir de support de mémoire et d'illustration pour mon manuscrit.

Cette recherche repose également sur près de 90 entretiens semi-directifs avec l'ensemble des acteurs gravitant autour ou au sein de la filière oléicole : producteurs, mouliniers, entreprises, courtiers, agronomes, experts internationaux, ministères, douanes, centres de recherches, bailleurs de fonds, ONG, militants, touristes, etc¹⁰. Une vingtaine de touristes et militants ont par ailleurs fait l'objet de discussions approfondies sur les contours et les motivations de leurs séjours. Les échanges informels ont également été privilégiés avec la plupart des salariés d'agence de coopération. La sélection des enquêtés s'est souvent faite par effet « boule de neige », c'est-à-dire que je laissais le soin aux enquêtés de me conseiller un autre interlocuteur de leur entourage qui leur semblait intéressant de rencontrer étant donné l'objet de la recherche. Pour éviter les biais de sélection inhérents à ce type de procès, j'ai identifié un certain nombre d'interlocuteurs « clés » (responsables d'institutions, de coopératives, etc.) avec lesquels il me semblait également important de m'entretenir dans le cadre de mon étude.

Le déroulement des échanges avec les enquêtés s'appuyait sur un canevas d'entretien¹¹ le plus ouvert possible à la discussion¹². L'objectif était d'une part de laisser l'interlocuteur exprimer librement ses pensées et d'autre part de laisser émerger certains sujets ou préoccupations que je n'avais pas moi-même identifiés en amont. Les rencontres avaient lieu principalement au bureau ou au domicile des enquêtés, mais quelques-unes se sont tenues chez moi ou dans des cafés. Les entretiens se sont tenus essentiellement en anglais, langue couramment parlée par de nombreux Palestiniens de Jérusalem et de Cisjordanie, et par la quasi-totalité des enquêtés étrangers. Certains avaient lieu en français, du fait de la nationalité ou des études

¹⁰ Certains enquêtés ont fait l'objet de plusieurs entretiens distincts à des moments différents du terrain. 75 des entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement, 15 ont fait l'objet d'une prise de note manuelle. Les entretiens duraient entre ¾ d'heure et cinq heures (ils étaient alors réalisés en deux ou trois fois), la moyenne s'établissant autour de 1h40.

¹¹ Selon Jean-Pierre Olivier de Sardan, « *Le guide d'entretien* organise à l'avance les « questions qu'on pose », et peut dériver vers le questionnaire ou l'interrogatoire. *Le canevas d'entretien*, lui, relève du « pense-bête » personnel, qui permet, tout en respectant la dynamique propre d'une discussion, de ne pas oublier les thèmes importants » (2008 : 59-60).

¹² Les discussions étaient souvent prolongées par un repas ou une visite des exploitations agricoles le cas échéant.

réalisées en France par plusieurs des interlocuteurs rencontrés. Une quinzaine d'entretiens, notamment avec des producteurs et des mouliniers, ont été réalisés en arabe à l'aide d'une interprète¹³.

De nombreux déplacements dans des zones très différentes ont permis de couvrir une grande variété de situations de Cisjordanie¹⁴ : petits villages (Qarawa Beni Zaid, Beita, Qbeiba) ou grandes villes (Jénine, Naplouse, Tulkarem), à dominante chrétienne (Aboud, Taybeh, Beit Jala) ou musulmane (Arura, Deir Abu Meshaal, Talfeet), dotées de grandes exploitations oléicoles (Mazare Al Nubani, Deir Istya) ou de petites parcelles morcelées (banlieue de Jérusalem), etc. Au sein même de ces localités, des acteurs aux profils très différents ont été rencontrés¹⁵.

Enfin, ce travail a été enrichi d'un séjour d'étude d'une semaine au Liban en mai 2012 dans une perspective comparative, au cours duquel des entretiens ont été menés avec plusieurs acteurs de la filière : producteurs, coopératives, ONG, Agence française de développement. J'y ai bénéficié durant deux jours de visites de terrain dans le district de Jezzine (à une centaine de kilomètres au sud de Beyrouth) en compagnie du directeur régional du Ministère de l'Agriculture. Dans la même optique, des recherches ont été menées sur le secteur oléicole en Jordanie, directement à partir de la littérature et indirectement à travers les trois séjours que j'ai eu l'occasion d'effectuer dans ce pays. Ces études ont permis de pointer les spécificités et les convergences de la filière oléicole palestinienne avec les autres pays de la région.

Les données quantitatives disponibles sur la filière oléicole ont également été mobilisées pour fournir des données de cadrage notamment sur l'évolution de la production oléicole palestinienne et le coût de l'huile d'olive. Pour autant, leur usage a été limité pour des raisons de disponibilité, d'une part, et de fiabilité, d'autre part. Les Territoires palestiniens sont une région bien couverte statistiquement, mais de manière très inégale : certains domaines font l'objet d'un intérêt important (l'eau, la santé, etc.) tandis que d'autres sont nettement moins étudiés, comme c'est le cas pour l'agriculture. Des études existent mais sont

¹³ Il s'agissait d'une Palestinienne citoyenne d'Israël, âgée d'une trentaine d'années, résidante à Ramallah, diplômée en traduction et en travail social.

¹⁴ Malgré plusieurs tentatives, il m'a été impossible d'entrer et de mener des recherches dans la bande de Gaza. Les Israéliens, qui en organisent le blocus, ne délivrent des laissez-passer qu'au compte-goutte depuis la prise de pouvoir du Hamas en 2006. Ces autorisations ne sont attribuées qu'après coordination avec l'armée israélienne à un nombre restreint d'individus (diplomates, humanitaires et journalistes). La bande de Gaza occupe donc une place secondaire dans ma recherche qui se focalise sur la Cisjordanie. Le biais induit est néanmoins réduit dans la mesure où la place de la filière oléicole à Gaza est très marginale (moins de 5% de la production palestinienne totale).

¹⁵ Les enquêtés étaient âgés de 31 à 79 ans. De statut social varié, certains vivaient de l'agriculture tandis que d'autres ne trouvaient dans l'oléiculture qu'une occupation occasionnelle.

souvent incomplètes ou ne donnent qu'une vision très générale de chaque filière. Il est possible de connaître assez précisément le profil des exploitants agricoles, mais pas de distinguer les caractéristiques propres à ceux qui produisent de l'huile d'olive par exemple¹⁶.

De plus, les données quantitatives disponibles dans les Territoires palestiniens doivent être maniées avec précaution. La première raison est inhérente à l'objet de recherche lui-même : les activités en lien avec la filière oléicole sont doublement informelles. Exercées essentiellement dans un cadre familial ou artisanal, elles ne sont pas toujours enregistrées et échappent ainsi au contrôle de l'Autorité palestinienne. Certaines peuvent aussi être considérées comme illégales aux yeux des Israéliens. Les producteurs, mouliniers et commerçants ont donc souvent intérêt à cacher la réalité des quantités de marchandise qui transitent entre leurs mains, soit pour éviter de payer des taxes supplémentaires soit pour pouvoir contourner les restrictions de mouvement et de commerce imposées par les dispositifs de contrôle israéliens. Par ailleurs, le très fort degré d'alternance de production des oliviers d'une année sur l'autre rend quasiment caduque une étude longitudinale ou une comparaison entre deux années. La production d'huile d'olive peut en effet varier de 1 000 à 33 000 tonnes selon les années (pour une moyenne avoisinant les 15 700 tonnes sur la période 1974-2011).

La deuxième difficulté à utiliser les statistiques disponibles est liée à la nature sensible du conflit israélo-palestinien : les chiffres fournis sont porteurs d'un sens politique, notamment quand ils ont trait à la question hautement symbolique et conflictuelle des oliviers depuis les années 1980 (voir chapitre 1). Le nombre d'arbres arrachés, les quantités écoulées en Israël, les surfaces de terres confisquées, etc. sont autant d'informations qui peuvent être utilisées dans le cadre d'une stratégie de sensibilisation ou de désinformation de la part de ceux qui les fournissent. Par exemple, avant la création de l'Autorité palestinienne en 1993, les Territoires palestiniens occupés étaient administrés par Israël, seul à même d'assurer une couverture statistique du secteur. Comme tous les autres indicateurs statistiques produits par Israël, celle-ci est souvent dénoncée par les Palestiniens comme étant instrumentalisée. Ces biais éventuels sont à prendre en compte pour la lecture des statistiques présentées dans cette thèse.

¹⁶ En 2000, une large évaluation quantitative et qualitative du secteur agricole a été entreprise à travers le projet AMODESP, mais les bouleversements liés à la seconde Intifada en ont depuis remis en cause la plupart des résultats.

Structure de la thèse

Cette thèse s'articule autour de cinq chapitres. Le **premier chapitre** vise à introduire mon objet de recherche, en le présentant à la fois dans une perspective historique et internationale. Il permet de mieux comprendre dans quel contexte général s'inscrit l'adaptation de la filière oléicole qui sera analysée dans les chapitres suivants. Cette filière est souvent présentée dans la littérature comme immobile, figeant des pratiques agricoles séculaires qualifiées « d'authentiques ». Je montre pourtant que cette filière a connu une forme de globalisation précoce qui l'a conduite à de nombreuses ruptures et transformations. Premièrement, elle a perdu le rôle central dont elle bénéficiait sur le plan économique pour devenir à partir du 20^e siècle un secteur d'amortissement générateur de revenus d'appoints (1.1). Deuxièmement, elle a fait l'objet à l'inverse d'une profonde réhabilitation sur le plan politique, puisque les oliviers sont devenus l'icône du peuple palestinien et le symbole de sa lutte contre l'occupation à partir des années 1980 (1.2). Troisièmement, son fonctionnement a été bouleversé à partir des années 1990 par l'arrivée de nouveaux opérateurs divers visant à sortir la filière des difficultés commerciales dans lesquelles elle s'enlisait (1.3).

De même, cette filière est souvent prise en exemple pour dénoncer les effets profondément déstabilisants des dispositifs de contrôle et de séparation mis en place par Israël (confiscation des terres, obstacles à l'accès aux oliveraies, blocages à la commercialisation, etc.). Cela fera l'objet du **deuxième chapitre**. Je montre d'une part que ces répercussions doivent être conceptualisées de manière plus large, en soulignant leurs puissants effets sur la manière dont les Palestiniens s'approprient leur rapport au temps, à leur espace et à leur routine, à partir de l'étude de leurs pratiques économiques (2.1). Je montre d'autre part que les acteurs ne sont pas réduits au statut de simples victimes : ils apprennent à contourner les restrictions israéliennes en développant des pratiques spécifiques et en élaborant des réseaux qui, tout en échappant en partie au contrôle des Israéliens, renforcent in fine les effets hiérarchisant de leur politique (2.2). Partant de l'étude des transformations des pratiques oléicoles sous l'effet de la politique de séparation, ce travail ouvrira plus globalement sur une analyse de « l'économie de la séparation » dans les espaces israélo-palestiniens et des relations entre les différents acteurs de ces espaces.

Le **troisième chapitre** porte sur la tentative des acteurs oléicoles de réorienter une partie de leur production vers l'exportation sur les marchés internationaux, à partir des années 2000, et sur le rôle que jouent les réseaux de l'aide au développement dans ce processus. Ce faisant, l'analyse prolonge les travaux sur les « courtiers en développement » proposés par Birschenk et de Sardan et donne à voir une autre facette de l'adaptation, à l'échelle d'une filière de production. Il apparaît en effet que chacun des acteurs agit selon des

logiques productives, managériales ou politiques qui lui sont propres et qui interfèrent dans l'adoption progressive de nouvelles pratiques productives et commerciales (3.1). Il semble alors paradoxal que ces programmes de développement soient poursuivis et même étendus en l'état en dépit des résultats décevants qu'ils produisent et des objectifs parfois contradictoires que ses acteurs poursuivent. J'éclaire ce paradoxe en montrant que les projets d'exportation de la filière s'inscrivent dans le cadre d'une forme de capture de l'aide au développement, dont l'abondance suscite un afflux d'acteurs de tous horizons. Si les Palestiniens sont soumis aux exigences des donateurs, ils parviennent malgré tout à négocier de réelles marges de manœuvre et disposent pour cela de certains atouts (3.2).

J'interroge ensuite le rôle ambigu que jouent à titre personnel les acteurs étrangers en Cisjordanie. Ces derniers facilitent en effet la diversification des activités oléicoles tout en suscitant de nouvelles contraintes auxquelles les Palestiniens doivent apprendre à s'adapter. Pour ce faire, j'analyse dans le **quatrième chapitre** l'émergence de séjours organisés sur le thème oléicole. Les acteurs internationaux sont en effet de plus en plus nombreux à se rendre en Cisjordanie depuis les années 1990 pour des raisons professionnelles, touristiques, mais aussi militantes (4.1). Or, les oliviers palestiniens constituent un vecteur privilégié de la solidarité internationale. Ils servent en quelque sorte de prétexte pour attirer l'attention des étrangers, et les inciter non seulement à soutenir les efforts des producteurs mais aussi à y contribuer eux-mêmes en se rendant en Cisjordanie, au cours de « missions civiles » de plantation ou de récolte (4.2). Les retombées politiques et économiques qui sont ainsi générées ont incité des acteurs variés à transformer les oliveraies palestiniennes en niche touristique depuis la fin des années 2000. Agences de tourisme alternatif, entreprises de négoce oléicole et mêmes coopératives de producteurs se lancent en effet dans l'organisation de séjours de loisir à destination d'une clientèle internationale croissante. Celle-ci manifeste un réel engouement pour le symbole des oliviers, mais aussi des exigences spécifiques auxquelles les acteurs palestiniens ne peuvent se soustraire (4.3).

Le marché qui s'organise autour de la solidarité internationale ne se limite pas seulement à une offre de service. Il inclut également une gamme de produits, analysés dans le **cinquième chapitre**, vendus au nom du soutien aux producteurs et à leurs familles. Cette offre émane de structures palestiniennes, israéliennes ou encore françaises qui diversifient là encore les débouchés possibles pour les producteurs oléicoles. Bien que partant de statuts et d'objectifs différents, elles finissent toutes par adopter les mêmes modalités de fonctionnement qu'une entreprise (5.1). La participation au marché, si spécifique soit-il, implique en effet de se soumettre inéluctablement à des contraintes logistiques et concurrentielles face auxquelles les entrepreneurs militants se positionnent différemment. Si

la plupart des producteurs palestiniens bénéficient de ces échanges marchands, ils se voient aussi contraints de transformer leurs pratiques et leurs discours pour satisfaire les attentes de ce nouveau marché (5.2). Cet élargissement de mon cadre d'analyse permet d'enrichir la compréhension de mon objet d'étude en soulignant que les Palestiniens ne sont pas les seuls à initier et encadrer leur processus d'adaptation à l'occupation.

CHAPITRE 1 : Une filière oléicole palestinienne en constante mutation depuis le 20^{ème} siècle

Ce chapitre retrace l'évolution de la filière oléicole palestinienne depuis le 19^{ème} siècle. Ce faisant, il vise à nuancer un certain nombre d'*a priori* qui sont véhiculés dans la littérature académique. La filière oléicole y apparaît figée dans le temps, dépeinte comme une simple économie de subsistance dite « traditionnelle », et qui à l'instar des sociétés qualifiées de lointaines semble être vierge de toute « modernité » (Comaroff et Comaroff 1993). Certains auteurs se voient comme des témoins de pratiques inaltérées, que les acteurs palestiniens perpétueraient sans discontinuité de génération en génération. Ce chapitre donne au contraire à voir une filière affectée par de nombreuses influences extérieures et en continuelles recompositions, à chacune des étapes du cycle de production, de transformation, ou de distribution. C'est ce que montrent certains travaux abordant l'histoire de l'oléiculture palestinienne, respectivement sous contrôle ottoman, britannique, jordanien et égyptien et enfin israélien.

La filière oléicole a fait l'objet d'un intérêt variable de la part des différents pouvoirs qui ont gouverné la Palestine. De 1517 à 1917, l'Empire ottoman contrôlait un vaste territoire qui s'étendait sur l'essentiel du pourtour méditerranéen, des Balkans jusqu'à l'Algérie, incluant ce qui constitue aujourd'hui les Territoires palestiniens. Elle y encourageait alors la mise en culture des terres, pour augmenter les levées d'impôts auprès des fermiers. Mais l'Empire britannique s'empare de Jérusalem en 1917 avant de forcer l'Empire ottoman à la capitulation. En 1921 les Britanniques obtiennent un mandat sur la Palestine, confié par la Société des Nations dans le cadre du Traité de Sèvres.

Plusieurs mesures sont alors prises par les Britanniques pour soutenir la filière oléicole palestinienne. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'une politique coloniale : l'objectif est de satisfaire les besoins d'importations en savons à huile du Royaume britannique, tout en promouvant l'essor économique des populations sous mandat pour garantir la stabilité de la région. Ils créent dans les années 1930 des Comités de l'huile d'olive et subventionnent les

nouvelles plantations. Sous leur mandat, plus de 10 000 hectares supplémentaires d'oliveraies ont été mis en culture, en plus des 47 500 déjà existants. En 1926 est votée une loi pour empêcher la destruction des oliviers. À la même époque, des jeunes ingénieurs palestiniens sont envoyés pour se former dans des écoles agricoles en France (Jausen 1927). La Palestine compterait 60 000 hectares d'oliveraies, à 99% sous propriété arabe, à la fin du mandat (Benvenisti 2000 : 95). Les autorités mandataires pensent alors qu'en subventionnant l'achat d'oliviers, ils vont encourager plus largement la production agricole, puisque la plantation d'oliviers nécessite de mettre en place un terrassement des collines et des techniques d'entretien de la terre (Tal 2002 : 50). Mais en réalité, l'essentiel des efforts britanniques se concentre sur la filière d'exportation des « oranges de Jaffa », dont leur marché est le premier importateur : la Grande-Bretagne représente jusqu'à 50% des exportations de ce secteur en 1910 (Buheiry 1981 : 73). Les enjeux économiques sont très importants, et les Britanniques cherchent autant que possible à sécuriser cet approvisionnement et préserver leurs intérêts dans ce secteur économique (Sivan 2010). Les politiques de développement dans les autres domaines demeurent assez modestes durant cette période (Laurens 1999 : 116-117).

En 1947, l'Empire britannique renonce à son mandat et s'en remet à l'ONU pour décider du sort de la Palestine. Un plan de partage est voté l'année suivante, prévoyant la création de deux États côte à côte, l'un arabe et l'autre juif. Mais ce plan de partage n'a jamais été appliqué, car rejeté initialement par les États arabes environnants qui contestent la création d'un État juif en Palestine. À la guerre intercommunautaire entre Juifs et Arabes succède en mai 1948 un conflit ouvert entre une large coalition d'armées arabes et les organisations armées de la communauté juive installée en Palestine, qui sont transformées en armée régulière du tout jeune État d'Israël (Pappé 2000 ; Morris 2004). Ce dernier en sort vainqueur, et conquiert de larges pans de territoires attribués à l'État arabe par le plan de partage de l'ONU. Les territoires arabes non conquis par Israël sont soumis à une nouvelle tutelle extérieure. L'Égypte met en place une occupation militaire sur la bande de Gaza, tandis que la Jordanie exerce d'abord une tutelle sur la Cisjordanie (ainsi que la partie orientale de Jérusalem), avant de l'annexer en 1950. Le Royaume hachémite de Jordanie dote alors la Cisjordanie d'institutions agricoles et plus globalement économiques, calquées sur celles existantes en Jordanie.

L'attention portée à la filière oléicole palestinienne est tout aussi modeste sous contrôle égyptien et jordanien que britannique. Les efforts initiés par les Britanniques de structuration de la filière oléicole et de modernisation des équipements (presses à olives,

tracteurs, etc.), ont ainsi été poursuivis, dans une moindre mesure, par les Jordaniens après 1948. Cette période néanmoins ne dure qu'une vingtaine d'années.

En 1967, Israël s'empare de ces territoires (Cisjordanie, bande de Gaza et Jérusalem Est) au cours d'une guerre de six jours déclenchée le 5 juin. Au début de cette occupation civile et armée israélienne, de nombreux efforts de modernisation et de développement de l'agriculture palestinienne sont entrepris. La politique israélienne vise alors l'intégration des populations palestiniennes, et leur soumission à l'occupant qui se présente comme un administrateur bienveillant. Les gains de productivité dans le secteur agricole permettent également de faire des territoires occupés une réserve de main d'œuvre et de produits dont l'économie israélienne a besoin (Arnon 1997 ; Farsakh 2005 ; Roy 2007 ; Grinberg 2011). Près de la moitié de la main-d'œuvre palestinienne (45%) était employée dans l'agriculture de Cisjordanie et Gaza en 1967 ; elle n'était plus que 20% en 1984 (ISBC 1990). Les Israéliens se targuaient à l'époque des progrès accomplis par l'agriculture palestinienne grâce aux efforts de l'administration civile depuis 1967 (ISBC 1990 ; ISBC 1982 ; Shehadeh 1983 : 43). Ces efforts s'arrêtent soudainement avec la politique de séparation amorcée au cours de la première Intifada (1987-1993), puis renforcée suite à la création de l'Autorité palestinienne en 1993. Israël se détourne alors totalement de la prise en charge des Palestiniens, et rompt définitivement avec les politiques de soutien à la population occupée. Le secteur oléicole subit de plein fouet ce changement de politique.

Au cours de ces différentes périodes, depuis l'Empire ottoman jusqu'à l'occupation israélienne aujourd'hui, la filière oléicole a été projetée dans différents processus de mondialisation¹⁷. Elle a dû satisfaire les exigences des marchés extérieurs tout en tenant compte des productions concurrentielles (de savons, d'agrumes, ou même d'huile d'olive dans d'autres pays). La filière oléicole, telle qu'elle se présente aujourd'hui est le résultat des bouleversements qui l'ont façonnée par le passé. Ce premier chapitre propose de revenir sur l'évolution historique de cette filière agricole et la place qui lui est conférée dans la société palestinienne au cours du temps. Trois grandes mutations sont à souligner : elles structurent le plan du chapitre dans une logique principalement chronologique.

La première mutation a trait au déclin progressif que connaît la filière oléicole sur le plan économique depuis le milieu du 20^{ème} siècle. Toutes les difficultés constatées aujourd'hui dans cette filière ne datent pas de l'occupation ni de la politique de séparation israélienne : leurs origines sont en réalité plus anciennes. La crise de surproduction qui se manifeste

¹⁷ La « mondialisation » des échanges est entendue ici comme l'extension croissante des marchés, via le développement du commerce international (Lamanthe 2007).

actuellement trouve ses prémices dès les années 1930, avec l'extinction progressive du secteur des savonneries, puis la fermeture des grands marchés régionaux d'exportation oléicole au cours des années 1990, et enfin le déclin de la consommation locale palestinienne d'huile d'olive à partir de 2000. L'occupation n'a fait qu'amplifier et aggraver ces facteurs de crise.

La deuxième mutation de la filière oléicole concerne, à l'inverse, sa montée en puissance sur la scène politique depuis la fin des années 1980. L'olivier est en effet devenu depuis une trentaine d'années l'emblème du peuple palestinien, au cœur d'un processus de patrimonialisation porté aussi bien par la population que par les pouvoirs publics. La figure du paysan cultivant ses oliviers est devenue l'image d'Épinal de la résistance à l'occupation. Si ce phénomène est étroitement lié au conflit avec Israël, et notamment à la politique d'arrachage massif que ce pays met en place dans les Territoires occupés, il ne saurait néanmoins être réduit à cette seule dimension. Il s'explique également, entre autres, par des motivations sociales et économiques partagées par des acteurs très divers. L'émergence du symbole de l'olivier est avant tout une construction sociale, dont j'analyserai les tenants et les aboutissants.

La troisième mutation, enfin, marque une transformation en profondeur de l'organisation de la filière oléicole et de ses acteurs sous l'effet de l'arrivée de nouveaux acteurs publics et privés depuis le milieu des années 1990. La filière oléicole ne se résume pas à la mise en réseau de producteurs, de mouliniers et de marchands. Elle implique de très nombreux opérateurs productifs, techniques et institutionnels dont les rôles respectifs sont variés et mal définis. J'analyserai la diversité de ressources, de moyens et d'objectifs de ces acteurs qui viennent contrer le déclin de la filière sur le plan économique, ou simplement bénéficier de l'intérêt qu'elle suscite sur le plan politique. Je présenterai ici en détail les catégories d'acteurs, les liens qu'ils entretiennent entre eux et leurs évolutions dans le temps. En offrant une contextualisation historique et globale de l'oléiculture palestinienne, ce chapitre permettra de mieux mettre en perspective les phénomènes de transformations analysés dans le reste de la thèse.

1. Un rôle socio-économique en relatif déclin depuis le 20ème siècle

La première partie de ce chapitre analyse les facteurs du déclin économique relatif de la filière oléicole depuis le 20ème siècle. La question des arbres -et plus spécifiquement de la dimension symbolique des oliviers en Palestine- a très largement inspiré les travaux des politologues et des anthropologues. Les aspects économiques de l'olivier, envisagé comme un facteur de production au sein d'une filière agricole, ont en revanche été très peu étudiés, sinon pour les rapporter à des enjeux plus politiques (le commerce transnational de l'huile d'olive au service de la paix) (Benhayoun et al. 2007). C'est finalement dans des mémoires de master (Giroud 2007b ; Vuille 2012), que l'on peut trouver une analyse économique de la filière oléicole. Néanmoins, en portant sur des aspects à la fois très récents et d'importance secondaire à l'échelle de la filière (commerce équitable, production bio, etc.), ces travaux ne permettent pas de saisir les transformations plus profondes de la filière oléicole dans une perspective historique.

Les oliviers sont aujourd'hui présents sur l'ensemble des Territoires palestiniens. Ils sont prédominants au nord de la Cisjordanie tandis que d'autres types d'activités agricoles ont été privilégiés dans les autres régions des Territoires palestiniens. Le sud de la Cisjordanie favorise la vigne et l'élevage, tandis que les zones côtières et Gaza cultivent majoritairement des agrumes (citronniers, orangers ...) (AMODESP 2002). Néanmoins, en raison du manque de terres disponibles pour le pâturage ou encore de la rareté des ressources en eau pour l'irrigation, ces activités tendent à se réduire progressivement au profit de la culture de l'olivier, moins contraignante. Désormais, les oliveraies regroupent environ 10 millions d'oliviers¹⁸, qui représentent 60% des surfaces agricoles et 80% des plantations d'arbres fruitiers dans les Territoires palestiniens, soit 881 000 *dunums*¹⁹ (88 100 hectares) (NIRAS

¹⁸ Alors que le recensement du nombre d'oliviers se fait par moyens satellites dans des pays comme la France ou l'Espagne, celui-ci est simplement évalué en rapportant le nombre moyen d'oliviers par *dunum* au nombre total de *dunums* d'oliveraies estimé. Le Ministère palestinien de l'Agriculture inclut parfois les données concernant Jérusalem-Est dans ses statistiques, et d'autres fois l'en exclue. Faute de pouvoir y enquêter, le MoA estime donc ces données en extrapolant celles obtenues dans le district le plus proche (Ramallah) qui se trouve pourtant dans une configuration très différente. Aussi, il est impossible d'obtenir une évaluation fiable du nombre d'oliviers dans les Territoires palestiniens, tant chaque institution fournit des chiffres divers à ce sujet. Parfois, ces chiffres varient selon les documents produits par une même organisation. Les Nations-Unies (OCHA) dénombrèrent pas moins de 12 millions d'oliviers palestiniens en 2011, mais seulement 8 millions en 2012. S'appuyant sur une source du MoA, le quotidien israélien Haaretz avançait quant à lui le chiffre de 15 millions en 2010. Voir les sources Internet suivantes :

http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_oliveharvest_FactSheet_October_2011_english.pdf

<http://www.haaretz.com/news/national/palestinians-settlers-attacked-our-olive-trees-1.318030> (pages consultées le 22 mai 2015)

¹⁹ Un *dunum* est une unité de mesure héritée de l'Empire ottoman, indiquant la superficie d'un terrain. Dix *dunum* équivalent à 1 hectare.

2011). Le secteur oléicole représente aujourd'hui jusqu'à 20% du PIB agricole et contribue à alimenter, de manière irrégulière, la capacité exportatrice de la Palestine. Par ailleurs, cette culture fournit un revenu complémentaire à près de 100 000 familles. Pourtant, l'oléiculture n'a pas toujours occupé cette place dans la société et l'économie palestinienne.

Trois principaux facteurs marquent les mutations économiques que la filière a subies depuis le 19^{ème} siècle : le déclin des industries de savons à l'huile d'olive, la fermeture successive des grands marchés d'exportation et le recul de la consommation locale. Après avoir décrit chacun de ces facteurs, j'analyserai les grandes recompositions de l'oléiculture qui en découlent au sein de la société palestinienne.

1.1. La disparition du secteur des savons à l'huile d'olive depuis 1930

Le premier choc auquel la filière oléicole a été confrontée est l'extinction progressive de l'industrie palestinienne du savon, à partir des années 1930. La fabrication des savons à l'huile d'olive était à l'origine un artisanat familial, concentrée dans les villages. Grâce à une relative stabilité politique dans la région et le regain de demande européenne portée par les mouvements de conquêtes napoléoniennes, elle est devenue au début du 19^{ème} siècle une véritable industrie, regroupant pas moins de trente savonneries dans la seule ville de Naplouse. Profitant d'un essor sans précédent entre 1790 et 1823, les manufactures exportaient dans la plupart des pays de la région (l'Empire ottoman, le Yémen, la Syrie mais surtout l'Égypte) et jusqu'en Europe (Canaan 1927). Marwan Buheiry rapporte que les exportations *via* le port de Jaffa sont ainsi passées de 33 600 Livres sterling en 1889 à 124 000 en 1891 (Buheiry 1981). Le dynamisme de la filière était tel que les approvisionnements en huile d'olive accaparaient l'essentiel de la production de Naplouse et du nord de la Cisjordanie. Ils se sont même étendus ensuite jusqu'à St Jean d'Acre et Saïda au Liban (Jausen 1927 : 288). Parfois, l'huile d'olive était même importée de plus loin, comme de Grèce en 1901 (Buheiry 1981).

Pour répondre à l'explosion de la demande en huile et circonscrire les importations des pays voisins, les producteurs palestiniens se sont alors mis à planter massivement des oliviers. Cette culture, déjà largement présente dans la région, s'est profondément développée à cette occasion. Ce phénomène s'est manifesté par exemple en 1930, à l'occasion d'un regain du secteur des savonneries. Les producteurs plantèrent alors 100 000 *dunums* (10 000 hectares) supplémentaires d'oliveraies, en sus des 475 000 déjà existants. Mais le temps que

ces jeunes plants d'oliviers ne deviennent productifs, la tendance du marché des savonneries s'était inversée.

En effet, la filière connaît à cette époque le début d'un profond déclin. Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette « Nakba du savon »²⁰ (Bontemps 2009a). Il y a tout d'abord l'augmentation de la production de savons à l'huile dans les pays voisins, qui concurrencent durement le savon de Naplouse voire usurpent son identité. Les marques de savons de Naplouse n'étaient alors pas encore protégées contre ces contrefaçons. Cette production concurrente, moins regardante sur la qualité de l'huile et des intrants, pouvait être vendue à des prix bien inférieurs. À cela s'ajoute à partir de 1922 la concurrence de l'industrie mécanisée des Juifs ayant migré en Palestine, produisant de manière industrielle des savons à l'huile. L'usine *Shemen* par exemple, dispose d'un capital quasi équivalent à celui de l'ensemble des savonneries de Naplouse. Les manufactures locales, à l'inverse, refusent de mécaniser leur procédé de fabrication (Jaussen 1927 : 260). Parallèlement, des pays comme la Syrie et l'Égypte instaurent une taxe à l'importation des savons à l'huile dans les années 1930, à une époque où le cours de l'huile ne cessait de grimper, et pesait déjà fortement dans le coût de revient. La combinaison de ces facteurs a fini par avoir raison du dynamisme du secteur (Graham-Brown 1982 ; Bontemps 2012).

Aujourd'hui, il ne subsiste plus qu'une poignée de savonneries palestiniennes, et presque toutes importent leur huile d'olive d'Italie. Malgré les taxes à l'importation, celle-ci revient moins chère que sur le marché local (respectivement 1 200US\$ la tonne contre 2 000US\$ en 2004). Le *qelî*, une plante désertique utilisée pour la saponification, a également été remplacé par de la soude caustique importée d'Allemagne. Le *jift*, résidu solide de la presse des olives, n'est plus utilisé pour alimenter les chaudières. Les savons à l'huile d'olive, eux-mêmes, sont tombés en désuétude à partir des années 1990. Ils ont été largement remplacés dans les foyers par des savons et shampoings industriels de la marque Dove ou Panthène par exemple (Bontemps 2012). Dès lors, les producteurs palestiniens ont perdu rapidement leur principal débouché, et une grande partie des oliviers plantés a en partie perdu sa raison d'être. La filière oléicole s'est alors retrouvée structurellement en surproduction.

²⁰ Véronique Bontemps fait ici référence à la *Nakba* des Palestiniens, littéralement la « catastrophe », qui marque la perte de terres et l'exil de milliers de Palestiniens au cours de la guerre de 1948. Elle a consacré sa thèse de doctorat aux savonneries de Naplouse.

1.2. Les fermetures des principaux marchés d'exportation régionaux depuis 1990

Le deuxième facteur affectant le dynamisme de la filière oléicole a trait au contexte politico-commercial à l'échelle régionale. Les marchés régionaux représentent des opportunités importantes pour écouler la surproduction d'huile d'olive palestinienne. Cependant, pour des raisons de politique extérieure et/ou protectionniste, l'accès aux principaux débouchés régionaux du marché oléicole palestinien a été rompu ou fortement entravé depuis une trentaine d'années.

1.2.1. L'effacement des marchés des pays du Golfe

Les pays du Golfe ont constitué un débouché privilégié pour les exportations d'huile palestinienne à partir des années 1930. L'huile partait à destination de la population de ces pays consommateurs mais non producteurs d'huile d'olive. À partir des années 1970, elle partait à destination de la diaspora palestinienne qui travaillait massivement dans la région (notamment les pays du Golfe), alors en plein boom économique grâce au développement des marchés pétroliers. On compte alors à cette période près de 500 000 Palestiniens au Koweït, 180 000 en Arabie Saoudite et 70 000 aux Émirats Arabes Unis (Laurens 2011). Cette diaspora considère que la consommation d'huile d'olive palestinienne constitue une manière d'entretenir un lien fort avec le pays d'origine. Il s'agit même pour Anne Meneley (2008), d'une façon de partager symboliquement un repas avec sa famille restée dans son pays d'origine²¹. Pour ces différentes raisons, les pays du Golfe constituaient pour l'industrie oléicole palestinienne un marché dynamique et en pleine croissance.

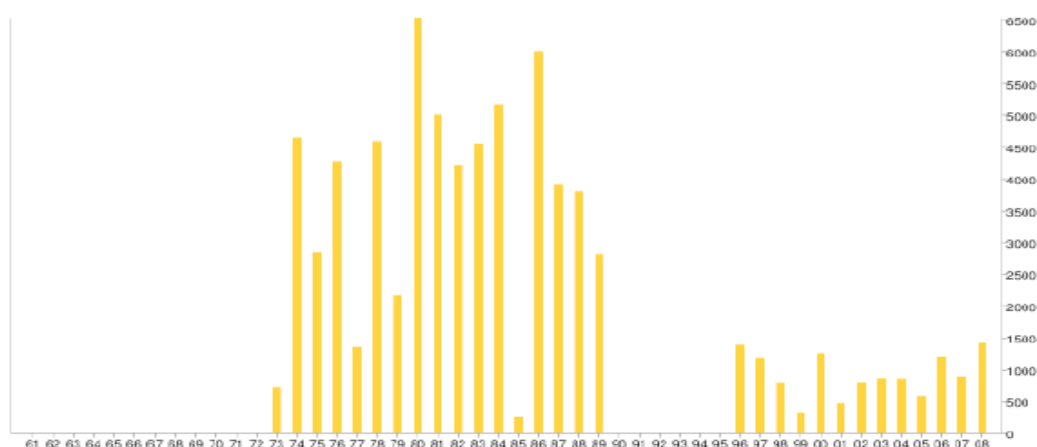
En 1990 néanmoins, l'Irak de Saddam Hussein envahit le Koweït voisin. À l'inverse d'une large coalition de 34 États arabes et occidentaux, les dirigeants palestiniens se rangent non pas au côté de ce petit pays attaqué, mais du côté irakien. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et son chef de file Yasser Arafat pensent alors s'attirer le soutien d'une grande puissance régionale pour obtenir plus de poids dans les négociations avec Israël. Cependant, l'armée irakienne est rapidement défaite par la coalition, et le pari palestinien se révèle être une lourde erreur stratégique. D'une part, les Palestiniens perdent tout crédit dans

²¹ « *Since Proust, the smell and taste of food have been noted as powerful mnemonic devices, and in the case of Palestinians exiled from their former villages or homelands, food, particularly the distinctive taste of Palestinian olive oil, remains beloved by expatriate Palestinians in Kuwait, Jordan, Saudi Arabia and elsewhere, prized as a gift from the homeland. This practice allows a connection of what one might call "secondary commensality", maintaining kin ties over space which may be small in terms of distance, but difficult to traverse due to restrictions on travel* » (Meneley 2008 : 6-7).

les pays du monde arabe, et donc tout appui financier que leur versaient ces pays en soutien à la « cause palestinienne ». D'autre part, les Palestiniens perdent une part importante de leurs débouchés commerciaux dans la région. Un grand nombre d'entre eux fuient les pays du Golfe ou en sont chassés²². Les pertes économiques sont énormes, aussi bien en termes de remises envoyées par la diaspora palestinienne chassée des pays du Golfe, que de marchés d'exportation. La filière oléicole subit de plein fouet ce revers économique (Meneley 2008).

Si les exportations d'huile d'olive vers les marchés du Golfe ont depuis repris progressivement, elles n'ont jamais atteint les niveaux observés par le passé. La reprise observée à la fin des années 1990 et au cours des années 2000 concerne d'ailleurs pour l'essentiel d'autres marchés d'exportation, notamment européens comme l'illustre la figure ci-dessous :

Figure 1 : Quantité d'huile d'olive vierge exportée depuis les Territoires palestiniens (en tonnes) entre 1961 et 2008



Source : FAO, 2008

1.2.2. La fermeture des marchés : Israël puis la bande de Gaza

Depuis sa fondation en 1948, Israël constitue un autre débouché commercial d'envergure pour la filière oléicole palestinienne, et ce pour deux raisons principales. Premièrement, ce pays est déficitaire en huile d'olive. Malgré des efforts de rattrapage importants depuis les années 1980 (la production a été multipliée par 19 entre 1990-1993 et 2002-2005), la production israélienne ne parvient toujours pas à couvrir une consommation

²² Si la présence de Palestiniens dans les pays du Golfe a connu un coup d'arrêt avec la Guerre du Golfe en 1991, elle a depuis repris et s'est accrue. On recensait dans les années 2000, 270 000 Palestiniens en Arabie Saoudite, 110 000 aux Émirats Arabes Unis, 50 000 à Oman et au Qatar (Ambrosetti et Tattolo 2007)

intérieure elle aussi en pleine croissance (Anania et Pupo D'Andrea 2007). En 2012, la production israélienne n'était que de 9 000 tonnes pour une consommation estimée par le Conseil Oléicole International à près de 18 000 tonnes. Israël est donc amené à s'approvisionner massivement en huile auprès de fournisseurs étrangers.

De ce point de vue, et c'est la deuxième raison, les Territoires palestiniens représentent une solution privilégiée : non seulement grâce à leur proximité géographique avec Israël, mais aussi parce qu'il existe en Israël une population d'origine palestinienne forte de 1 350 000 membres (soit environ 17% de la population, citoyens d'Israël²³ ou résidents permanents de Jérusalem). Celle-ci entretient des liens sociaux et économiques étroits avec la population vivant en Cisjordanie et à Gaza (Marteu 2012 ; Forte 2001). Elle est particulièrement amatrice de l'huile d'olive qui y est produite et à laquelle elle est habituée. L'huile palestinienne coûte par ailleurs moins cher que celle produite en Israël. Jusqu'en 2000, les Juifs israéliens eux-mêmes se rendaient régulièrement dans les Territoires occupés pour s'approvisionner en huile. Jusque cette année-là, Israël importait pas moins de 4 000 à 5 000 tonnes d'huile en provenance des Territoires palestiniens (Benhayoun et Lazzeri 2007 :103).

La seconde Intifada, débutée en septembre 2000, marque un véritable tournant politique et commercial dans les relations entre Israël et les Territoires palestiniens. D'une part, la politique de séparation lancée depuis le début des années 1990 est renforcée (Parizot 2009a ; Latte Abdallah et Parizot 2011a). D'autre part, Israël diminue massivement ses importations en provenance des Territoires occupés, à la fois en termes de main d'œuvre et de marchandises. Israël se fournit désormais en huile auprès de la Grèce, de la Turquie ou de l'Italie, au détriment de son fournisseur oléicole palestinien habituel. Selon le Ministère palestinien de l'Agriculture, les quantités d'huile palestinienne exportées en Israël auraient chuté à moins de 600 tonnes entre 2000 et 2004 (Paltrade 2005 : 26), soit près de cinq fois moins que précédemment. Elles n'auraient pas dépassé 20,7 tonnes en 2008²⁴ (Jazairi 2010 : 21). Israël encourage par ailleurs le développement de sa propre production et la réduction de son déficit, accentuant davantage encore l'autonomie de son marché oléicole vis-à-vis des Territoires palestiniens (Paltrade 2005).

La filière oléicole palestinienne a été d'autant plus affectée par le déclin relatif mais brutal de ce débouché, qu'il a été suivi peu de temps après par la fermeture complète du

²³ Les Palestiniens citoyens d'Israël sont aussi parfois appelés Arabes israéliens ou « Arabes de 48 ». Lors du conflit judéo-arabe de 1947-1949, près d'un quart des 900 000 Arabes de la population de la Palestine mandataire restèrent chez eux ou furent déplacés à l'intérieur d'Israël, et reçurent la citoyenneté israélienne. Ils représentent en 2013 environ 20,7 % de la population d'Israël, soit près de 1 656 600 personnes.

²⁴ Ces statistiques sont à manier avec précaution, pour des raisons évoquées dans l'introduction générale.

marché de Gaza. Cet étroit territoire a en effet été placé sous blocus par Israël, dès l'arrivée au pouvoir du Hamas en 2006²⁵ (Legrain 2007a ; Benoît Challand 2008). La bande de Gaza produit de l'huile d'olive, mais en quantité très largement insuffisante pour sa propre consommation. Elle représentait donc un très gros consommateur d'huile d'olive produite en Cisjordanie, absorbant plusieurs milliers de tonnes chaque année. De surcroît, son déficit de production s'est creusé progressivement avec la destruction par l'armée israélienne de 358 274 oliviers à Gaza entre 2000 et 2008 (Palestinian Ministry of Agriculture 2008), notamment du fait des bombardements et des incursions armées, mais aussi de l'imposition d'une zone tampon de sécurité, empiétant très largement sur les principales régions oléicoles gazaouies. Aujourd'hui 46% des terres agricoles de Gaza seraient d'ailleurs inaccessibles (CNUCED 2010 : 9). Il ne resterait plus que 11 000 oliviers à Gaza (Soumi 2010 : 46). Depuis le blocus commercial imposé sur ce territoire, les importations d'huile d'olive ont cessé et les stocks d'invendus cisjordanien ont encore augmenté.

1.2.3. Les nouvelles restrictions à l'entrée sur le marché en Jordanie

La Jordanie représente en de nombreux aspects un cas assez similaire aux précédents. N'ayant jamais développé ses régions oléicoles, le pays a longtemps été déficitaire en production d'huile d'olive. Il s'est donc massivement approvisionné jusque dans les années 1990 auprès de ses voisins cisjordanien, dont il avait d'ailleurs annexé le territoire en 1950 avant de le perdre au profit d'Israël en 1967. De plus, l'Organisation des Nations-Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) estimait à près de 1 780 000 le nombre d'habitants d'origine palestinienne vivant en Jordanie en 2005. Cette situation était particulièrement propice aux échanges économiques entre les deux pays, à commencer par ceux portant sur le commerce oléicole.

La Jordanie a cependant progressivement développé son industrie oléicole, dans le but non seulement de couvrir sa propre consommation mais aussi d'exporter à destination des autres pays arabes. Plutôt que de soutenir les quelques régions de production historique, situées dans les montagnes du Nord, le pays a investi massivement dès les années 1980 dans une industrie d'oliveraies irriguées, créée de toutes pièces dans le désert (Vacheron 2011). Pour protéger cette industrie naissante, le pays a mis en place un nombre croissant de restrictions au commerce d'huile d'olive avec la Palestine dans les années 1990, avant d'interdire complètement toute importation d'huile palestinienne à partir de 2005²⁶. Seuls

²⁵ En janvier 2006, les élections législatives consacrent la victoire du Hamas dans la bande de Gaza.

²⁶ En réalité, les premières mesures protectionnistes en Jordanie ont commencé plus tôt, puisqu'un rapport de l'ONG palestinienne MAAN, daté de 1997, évoque déjà la fermeture du marché jordanien aux importations en

sont autorisés désormais les « cadeaux » (*al manat*) entre parents. Ces cadeaux sont limités à deux bidons en plastique de 16 kilos par personne à chaque passage par le pont Allenby (principal point frontalier entre les deux pays). Ils ne sont autorisés que sur une durée réduite d'un ou deux mois, fixée par les autorités jordaniennes en fin d'année (Paltrade 2005). Les exportations palestiniennes peuvent au mieux transiter par le territoire jordanien, mais en aucun cas y être vendues, sinon par des réseaux informels dont il est difficile d'évaluer l'envergure. Tandis que la Jordanie a fait son entrée sur le marché des grands producteurs mondiaux, les Territoires palestiniens ont à nouveau perdu un débouché essentiel pour la filière oléicole.

1.3. Une détérioration de la situation économique sur le marché local depuis 2000

Le troisième facteur affectant la filière oléicole palestinienne découle de la dégradation du marché local de l'huile d'olive à partir de la seconde Intifada.

1.3.1. Un lent déclin de la consommation d'huile d'olive

Le marché local représente naturellement le premier débouché pour l'huile d'olive produite dans les Territoires palestiniens. La quantité consommée localement s'élève en effet à 12 000 tonnes en moyenne par an, variant entre 15 000 et 9 000 tonnes respectivement les bonnes et les mauvaises années.

L'huile d'olive occupe une place incontournable dans la cuisine palestinienne. Elle est historiquement un ingrédient essentiel de la plupart des recettes, consommée dans de très nombreux plats (*musakhan, makloubé, humus, etc.*). Dans leur très grande majorité, les Palestiniens manifestent peu d'intérêt à la qualité telle que définie par les standards internationaux ; ils sont habitués à une huile plutôt rance, à forte acidité et au goût très prononcé. Les dépenses en huile se font généralement sur une base annuelle sous forme de tanakés, bidons en plastiques d'une contenance standard de 16 kilos (unité de mesure plus commode pour évaluer une quantité d'huile au poids, soit environ 16 litres). Ces tanakés sont non étiquetés, sans label, ni date d'expiration, ni mention de l'origine ou du niveau d'acidité. La transaction repose encore aujourd'hui sur la confiance auprès d'un producteur ou d'un

1990 (MAAN 1997 : 78). Il semble que la fermeture du marché jordanien ait été un processus progressif dont l'aboutissement aurait eu lieu en 2005. Néanmoins, il n'existe pas à ma connaissance de chronologie fiable et précise relatant ce processus.

moulinier (dans respectivement 49% et 17% des cas), auxquels l'acheteur est habitué, souvent de longue date (Paltrade 2005 : 24).

Le marché local a connu peu de changement dans sa manière de fonctionner et les caractéristiques de l'offre d'huile d'olive sont pour l'essentiel assez proches de ce qu'elles étaient au milieu du 19^{ème} siècle : même type d'embouteillage en tanakés, mêmes acteurs, mêmes circuits de distribution, etc. Pourtant, la prédominance de l'huile d'olive dans la culture alimentaire palestinienne est progressivement mise à mal par l'arrivée de nouvelles habitudes de consommation. Le marché local est animé par deux tendances peu encourageantes. La première concerne l'apparition d'habitudes alimentaires plus occidentalisées - majoritairement parmi la clientèle la plus aisée. La deuxième est la concurrence accrue d'autres huiles végétales (huile de palme, de colza, de tournesol...), principalement parmi la clientèle la plus pauvre. Ces deux tendances font reculer la place relative de l'huile d'olive sur le marché palestinien.

Le développement d'une clientèle aisée dans les Territoires palestiniens peut être synonyme d'un désintérêt relatif pour l'huile d'olive. Par exemple, ce type de clientèle tend à délaisser progressivement les courses sur les marchés ou chez les épiciers de quartier. Elle se rabat progressivement depuis la fin des années 2000 vers des supérettes, sinon de véritables *Malls* conçus directement sur le modèle américain (grandes allées pour les caddies et omniprésence de la publicité, abondance de produits diversifiés, galeries marchandes, bars et fast-foods à proximité...), au sein des grandes villes comme Ramallah ou Naplouse²⁷. Dans ces nouveaux lieux de vente (au nombre de quatre en Cisjordanie en 2011) apparaissent des plats cuisinés et de nombreux produits d'importation qui nécessitent beaucoup moins d'huile d'olive que la préparation des plats habituels palestiniens. Par ailleurs, on y trouve relativement peu d'huile d'olive, un produit moins adapté à ce canal de distribution, sinon sous forme de petites bouteilles qui reflètent une baisse de la consommation de ce produit. L'entreprise adossée à l'ONG PARC a ainsi vu ses ventes en bouteilles de petit format augmenter de 800% entre 2008 et 2009 : bien que ce chiffre soit à relativiser puisque ce canal de diffusion était quasi inexistant auparavant, il révèle une préférence croissante des consommateurs pour les petits contenants d'huile d'olive (Jazairi 2010 : 25). La société basée à Naplouse Al Anabtawi, l'un des premiers distributeurs d'huile d'olive en Cisjordanie, a

²⁷ À noter que ces infrastructures commerciales occidentalisées ne parviennent pas à s'implanter dans toutes les régions. La chaîne BRAVO, après avoir ouvert avec grand succès un *Mall* dans un quartier chic de Ramallah, n'a pas eu le même écho dans la ville de Jénine, une ville principalement agricole et considérée comme plus conservatrice. Le *Mall* y a fermé après quelques mois.

quant à elle écoulé 14 000 tonnes d'huile de graines (huile de tournesol, de colza...) en 2010 dans les magasins palestiniens, contre à peine 50 tonnes d'huile d'olive la même année²⁸.

La concurrence grandissante des huiles de graines se manifeste de manière toujours plus évidente, notamment parmi la clientèle la plus pauvre. La présence de ces huiles sur le marché palestinien n'est pas nouvelle, mais elle s'est accrue dans les années 1990 avec la signature du Protocole de Paris²⁹ (1994) qui a accentué la pénétration des importations israéliennes sur le marché palestinien. Depuis, leur consommation n'a cessé de croître, au point de remplacer complètement l'huile d'olive dans de nombreux ménages (OXFAM 2002 : 21). L'huile de graines, de soja ou de tournesol, est vendue pour environ 5 shekels (1 euro) le kilo. Elle constitue par conséquent une concurrence sévère face à une huile d'olive qui s'affiche elle à 20 ou 30 shekels (4-6 euros) le kilo sur le marché local.

Cette tendance à la substitution est à la fois causée et accélérée par la dégradation du pouvoir d'achat des Palestiniens, mis à mal par la situation politique qui assombrit les perspectives économiques. De 14% en 2000, le taux de chômage est monté à 26% en moyenne durant les années de la seconde Intifada (2000-2005), taux auquel il se maintient encore aujourd'hui (Farsakh 2005). Un taux de pauvreté élevé et une insécurité alimentaire chronique se maintiennent chaque année (voir Annexe 2, carte 6). L'insécurité alimentaire³⁰ touche deux Palestiniens sur trois dans les Territoires palestiniens, et davantage encore dans la seule région de Gaza (CNUCED 2012). Dans ces circonstances, la consommation d'huile d'olive devient un luxe pour nombre de familles qui n'en produisent pas elles-mêmes, dans les zones urbaines notamment. Au mieux, elles se contentent de mixer de l'huile d'olive avec d'autres huiles végétales, bien moins chères (FAO 2007 : 63). Selon un rapport de la FAO, 29% des ménages palestiniens confrontés à la crise économique réduisent la quantité de nourriture achetée et 32% se tournent vers des produits alimentaires de moindre qualité (FAO 2010 : 16). L'effet de la pauvreté sur les niveaux de consommation a été contenu dans un premier temps par la baisse du prix de l'huile d'olive pendant la seconde Intifada, permettant aux ménages de continuer à s'en procurer. Mais les cours de l'huile d'olive sont

²⁸ Entretien avec Ziad Anabtawi, directeur de l'entreprise, à Naplouse le 27 décembre 2011.

²⁹ Ce protocole régit les relations économiques entre Israël et les Territoires palestiniens. Signé le 29 avril 1994 à Paris, après les Accords d'autonomie d'Oslo (1993), ce "protocole économique sur les relations économiques entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine" accorde une liberté économique limitée aux Palestiniens. Voir le site du Ministère des Affaires étrangères israélien, URL : <http://www.mfa.gov.il/mfa/foreignpolicy/peace/guide/pages/gaza-jericho%20agreement%20annex%20iv%20-%20economic%20protocol.aspx> (page consultée le 18 juin 2014).

³⁰ L'insécurité alimentaire correspond par définition à l'absence de sécurité alimentaire dans une zone géographique donnée. Cette dernière est définie par les Nations Unies selon les quatre critères suivant : i) disponibilité (production intérieure, capacité d'importation, de stockage et aide alimentaire), ii) accès (dépend du pouvoir d'achat et de l'infrastructure disponible), iii) stabilité (des infrastructures mais aussi stabilité climatique et politique) et iv) qualité et sécurité sanitaire (salubrité / hygiène, non-toxicité, accès à l'eau potable).

progressivement remontés après la seconde Intifada dans certaines localités tandis que la pauvreté persistait, rendant l'huile encore moins accessible.

On peut attribuer à l'huile d'olive palestinienne une double fonction alimentaire identifiée par la sociologue Claire Lamine dans ses travaux sur les usages de l'huile de palme rouge dans certaines communautés du Cameroun (Lamine 2006). L'huile d'olive palestinienne possède à la fois une fonction de « condiment identificateur irremplaçable » qui donne au plat une saveur caractéristique qui le rend reconnaissable parmi tous, et une fonction de « matière grasse de cuisson substituable », notamment pour cuire ou frire les ingrédients. C'est précisément pour ce second usage que les huiles de graines, moins coûteuses, sont de plus en plus privilégiées par les Palestiniens depuis une quinzaine d'années. Si le premier usage se maintient pour des raisons culturelles en Palestine, le second, bien plus significatif en termes de quantités utilisées, est quant à lui en net recul.

Ainsi, qu'elle soit pauvre ou aisée, la clientèle palestinienne manifeste des habitudes de consommation qui laissent peu de marge de progression à l'huile d'olive sur le marché local. La tendance est même résolument négative, puisque la consommation annuelle par habitant est passée en 20 ans de 10kg à 4kg par an (Benhayoun et Lazzeri 2007 : 108). L'huile d'olive s'apparente de plus en plus soit à un produit de luxe, soit à une production autoconsommée. Un rapport de l'institut statistique palestinien, le *Palestinian Central Bureau of Statistics*, révèle qu'en 2010 la consommation mensuelle moyenne d'huile d'olive par ménage est bien supérieure dans les zones rurales (2,3 litres), donc productrices, que dans les zones urbaines (1,8 litre) ou dans les camps de réfugiés (0,8 litre) (PCBS 2010). Inversement, la consommation moyenne d'huile de tournesol est de 2 litres dans les camps et 2,2 litres dans les villes, contre seulement 0,4 litre dans les campagnes.

1.3.2. L'épineuse question du prix de production, de vente et d'achat

Le marché oléicole palestinien est affecté depuis une quinzaine d'années par une forte variabilité de la production mais aussi du prix de l'huile. Ces irrégularités freinent les investissements des entreprises privées, réticentes à s'engager devant les nombreuses incertitudes qui pèsent sur leurs prévisions commerciales. Le prix moyen de l'huile au kilo a en effet pu varier de 24 shekels (4,40 euros) en 2000 avant le début de la seconde Intifada à 17 shekels (3,40 euros) en 2004, pour remonter ensuite progressivement.

Tableau 1 : Prix annuel moyen du kilo d'huile d'olive dans les Territoires palestiniens entre 1999-2009, en shekels (base 5 shekels = 1 euro)

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
21,43	24,64	19,46	18,85	17,57	17,33	19,42	23,34	21,77	24,97	25,08

Source : FAO 2009, page 79

De surcroît, il s'agit de moyennes au niveau national, les écarts de prix peuvent être bien plus importants localement d'une année sur l'autre : ainsi une entreprise de Jénine qui ne se fournirait en huile d'olive qu'auprès de producteurs de la région aurait dû affronter un cours de l'huile chutant de 28 shekels (5,60 euros) en 2000 à 10 shekels (2 euros) en 2003, puis remontant à 30 shekels (6 euros) le kilo en 2006 (FAO 2009 : 189).

En tout état de cause, le marché local semble trop étroit pour assurer le développement de la filière. Il se pose un problème d'écoulement des surplus, ceux-ci s'élevant régulièrement à plusieurs milliers de tonnes. Par ailleurs, il présente un problème manifeste de prix d'équilibre entre l'offre et la demande. Plusieurs des organisations agricoles que j'ai rencontrées estiment le coût moyen de production à 13 shekels (2,60 euros) le kilo d'huile d'olive. Il ne s'agit certes que d'une moyenne, nécessairement approximative, et les écarts peuvent varier significativement selon certains facteurs : bonne ou mauvaise production annuelle, main-d'œuvre familiale ou salariée, capacités d'irrigation du champ, taille de l'oliveraie et économies d'échelle possibles, âge et variété des arbres, conditions climatiques durant l'année, etc. Quoi qu'il en soit, les coûts de revient d'une huile d'olive demeurent relativement élevés pour les producteurs. Aussi les producteurs ne peuvent et ne veulent pas se contenter d'un prix moyen de 17.33 shekels (3,60 euros) le kilo, comme ce fut le cas en 2002, voire plus faible, parfois (jusqu'à 7 shekels, 1,40 euro) dans certaines localités de Naplouse ou Qalqilya au plus fort de la seconde Intifada, où les prix de vente ne couvraient même plus les coûts de production.

Plusieurs tentatives ont vu le jour pour soutenir le prix de l'huile dans les Territoires palestiniens, mais toujours de manière ponctuelle et avec des effets limités. Une campagne de publicité nationale, supervisée par le Centre pour le commerce palestinien (*Paltrade, Palestinian Trade Center*) pour promouvoir la consommation d'huile d'olive³¹, a été lancée

³¹ Cette campagne de publicité véhiculait un grand nombre d'affirmations pseudo-scientifiques très répandues dans les Territoires palestiniens et pour le moins contestables. Il s'agit en réalité d'un phénomène très courant dans la promotion de l'huile d'olive. Une autre campagne palestinienne, financée par la Commission européenne, écrivait dans des brochures en arabe et en anglais que l'huile est un produit miracle améliorant la capacité de mémorisation des enfants, la solidité des os et du squelette, préviendrait l'acné, la grippe, le cancer de la prostate, les insomnies et les nausées des femmes durant leur grossesse, renforcerait la vue et le système immunitaire, stimulerait -grâce à la vitamine E- le désir sexuel dans le couple, ainsi que la force sexuelle et reproductive des

fin 2004 - début 2005 par voie de presse écrite, radio, TV, magazines et affiches. L'objectif était de soutenir la consommation d'huile d'olive, au sein de toutes les franges de la clientèle palestinienne, notamment pour contrer le déclin relatif que j'ai évoqué. Les répercussions de cette campagne ont néanmoins été assez modestes. Elle a eu lieu lors d'une période d'incertitude au niveau politique (seconde Intifada, flottement de pouvoir entre le décès de Yasser Arafat en novembre 2004 et l'élection de Mahmud Abbas en janvier 2005, etc.), peu propice à l'efficacité de ce type de campagne de publicité économique. D'autres initiatives privées ont également été menées, notamment par des organisations proches du parti communiste. Leur objectif était de profiter de la solidarité des Palestiniens citoyens d'Israël, pour y écouler des surplus de stock d'huile de Cisjordanie, mais elles ont été de courte durée.

Plusieurs institutions internationales ont également entrepris des achats massifs d'huile d'olive pour pousser les cours à la hausse, généralement en achetant des quantités importantes dans les régions au nord de la Cisjordanie et en les redistribuant à des populations défavorisées, au Sud ou dans la bande de Gaza. C'est le cas de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de la Banque Mondiale, ou encore du Programme alimentaire mondial (PAM). Ce dernier, par exemple, a signé en 2003 un accord avec le ministère de l'Agriculture portant sur l'achat de 272 tonnes métriques auprès de 16 000 agriculteurs pour en faire profiter du même coup les bénéficiaires de l'institution (Abu-Sada 2007). D'autres initiatives similaires ont vu le jour pendant et après la seconde Intifada mais, étant donné leur coût, ces programmes d'aide alimentaire se sont détournés progressivement de l'achat d'huile d'olive au profit de la simple distribution d'huile de graines, bien moins chère.

Il existe donc une triple tendance négative sur le marché oléicole, marquée à la fois par l'extinction de l'industrie des savons à l'huile, la fermeture successive des principaux marchés d'exportation et la remise en question de la prédominance de l'huile d'olive comme principal corps gras sur le marché local. Ce panorama de la situation économique de la filière permet de nuancer deux conclusions largement véhiculées dans la littérature scientifique contemporaine.

Premièrement, la filière oléicole n'a pas attendu la mise en place de la politique de séparation israélienne à partir des années 1990 pour connaître ses premières difficultés. En

hommes, mais en même temps permettrait aux femmes de ne pas tomber enceintes... (Cf. « Olive Oil : Food and Therapy - Olive Oil Nutrition and Health Benefits », non daté)

réalité, si l'intensité des difficultés atteint aujourd'hui des niveaux inédits, la situation quant à elle n'est pas nouvelle. D'ailleurs, l'agronome palestinien Hisham Awartani dressait déjà en 1993 un constat alarmiste à propos de l'état de la filière, et soulignait l'obligation de repenser son fonctionnement et ses débouchés de la filière pour assurer sa survie (Awartani 1993 : 32). Plus de 20 ans après que cet avertissement ait été adressé, la situation n'a guère évolué, sinon pour décliner davantage, et les mesures prônées par Awartani ne semblent pas avoir été réellement entendues. La politique israélienne de séparation n'a donc pas causé le déclin de la filière oléicole : elle n'a fait que profondément le renforcer et l'accélérer, ce qui fera l'objet du chapitre suivant.

Deuxièmement, l'entrée de la filière oléicole dans la mondialisation est en réalité bien plus ancienne qu'elle n'y paraît. Les trois aspects que j'ai évoqués en témoignent. Dans le premier cas, les producteurs ont dû répondre dès le 19^{ème} siècle aux exigences d'une filière des savonneries exportatrices, tout en luttant contre la concurrence des autres pays producteurs pour fournir l'huile servant d'intrant à la fabrication des savons. Dans le second cas se dévoile de manière encore plus manifeste la manière dont l'ouverture ou la fermeture des débouchés du commerce oléicole palestinien conditionnent la vitalité de la filière. Enfin, dans le troisième cas, il apparaît clairement que le marché local est façonné, entre autres, par la nouvelle donne que génère la banalisation des produits importés (nouvelles huiles d'olive importées, nouvelles huiles végétales disponibles, nouveaux rapports de prix, etc.). La Palestine est entrée depuis longtemps dans « l'espace-monde » (Sanbar 2004). Plus récentes, en revanche, sont les transformations qui ont marqué le statut -autrefois prestigieux- conféré à l'oléiculture à mesure que le déclin de la filière s'accroissait.

1.4. La progressive marginalisation socio-économique de l'oléiculture

En raison des trois facteurs de déclin analysés ci-dessus (la disparition des savonneries, la fermeture des débouchés régionaux et la dégradation de la situation sur le marché local), le secteur oléicole a connu de fortes recompositions. Il perd notamment sa place de premier plan d'un point de vue socio-économique, mais conserve malgré tout une fonction de refuge et de revenu d'appoint apprécié, notamment dans les contextes difficiles.

1.4.1. Un secteur d'amortissement opportun

En dépit de son déclin, l'oléiculture a servi à plusieurs reprises de secteur d'amortissement à la population palestinienne, lors de la seconde Intifada (2000-2005) et suite aux élections législatives de 2006.

L'occupation des Territoires palestiniens depuis 1967 a conduit à leur intégration, négociée ou imposée, à l'économie israélienne (Arnon 1997). Ce lien de dépendance s'est notamment traduit par un flux continu de travailleurs palestiniens vers Israël, dans les secteurs israéliens de l'agriculture ou du bâtiment notamment (Portugali 1993 ; Parizot 2014). Le travail y était précaire et souvent exercé sans contrat ni permis³². Il était malgré tout recherché car relativement bien rémunéré au regard des salaires offerts sur le marché de l'emploi palestinien, sur lequel le chômage prédominait (Mitchell 2010 ; Kemp 2004 ; Bontemps 2009b). L'intensité de ces migrations pendulaires a connu de fortes variations. Le nombre d'ouvriers palestiniens travaillant en Israël a atteint un de ses points culminants à la fin des années 1990 avant de redescendre progressivement depuis. Il était alors de 120 000 soit 7% de la main d'œuvre israélienne et 40% de la main d'œuvre palestinienne³³. Mais suite au déclenchement de la seconde Intifada en septembre 2000, le nombre de permis pour travailler en Israël a été considérablement réduit passant de 60 000 en 2000 à moins de 10 000 en 2005 (OCHA 2005). Parallèlement, la fermeture des points d'accès rendait particulièrement difficile la possibilité d'entrer clandestinement sur le territoire israélien pour travailler. La substitution des ouvriers palestiniens par des travailleurs asiatiques, débutée en 1990 sur le marché israélien, s'est fortement intensifiée au cours des années 2000 (Manor 2007 ; Astrup et Dessus 2005). L'économie palestinienne a connu à cette période une récession « parmi les pires ayant existé » (Banque Mondiale 2004).

Suite à la victoire partielle de Hamas aux élections législatives, l'Autorité palestinienne a connu entre avril 2006 et juin 2007 la plus grave crise budgétaire de son histoire. D'une part, Israël a cessé tout transfert des taxes diverses que le pays percevait au nom de l'Autorité palestinienne³⁴. D'autre part, les bailleurs de fonds occidentaux (en premier lieu les États-Unis, l'U.E et les pays européens) ont interrompu le transfert de l'aide budgétaire internationale, par crainte que celle-ci n'alimente les activités de Hamas,

³² Encore en 2002, sur les 240 000 travailleurs migrants en Israël (toutes nationalités confondues), seuls 40% disposaient d'un permis de travail (Kemp 2004).

³³ Halevi, Nadav. "A Brief Economic History of Modern Israel". EH.Net Encyclopedia, edited by Robert Whaples. March 16, 2008. URL <http://eh.net/encyclopedia/article/halevi.israel>

³⁴ À la suite des Accords d'Oslo en 1993, Israël perçoit les taxes sur les produits destinés aux territoires palestiniens, la TVA sur les achats palestiniens en Israël et les taxes sur l'essence. Ces montants représentent en moyenne près de 2/3 du budget de l'Autorité palestinienne.

organisation qu'ils qualifient de terroriste. Ces deux sources de revenus –les taxes et l'aide internationale- étaient pourtant indispensables à la viabilité économique du pays (en 2005, l'aide internationale représentait plus de la moitié du budget de l'Autorité palestinienne). Le tarissement de ces sources de financement a eu deux effets principaux. Un premier effet immédiat a été constaté sur le versement des salaires dans la fonction publique, qui avait absorbé au cours des années 2000 une grande partie des travailleurs auparavant employés en Israël. Un deuxième effet, progressif mais dévastateur, a été ressenti sur la fourniture de services publics (santé, éducation, aides sociales), accentuant très sérieusement la dégradation des conditions de vie des populations (Mansouri 2008).

Les Palestiniens se sont reportés sur des activités agricoles afin de compenser leur perte de revenus. Ce phénomène a conduit à une « re-ruralisation » de nombreuses régions palestiniennes comme Naplouse, Jenine ou Qalqilya (Meneley 2008 : 9). Pour la main d'œuvre palestinienne nouvellement disponible, le secteur agricole productif constitue en effet une « ligne de défense » contre la pauvreté (Naqib 2004, PMOA 2009). Celui-ci agit comme « un secteur tampon », qui « absorbe une partie de la population à chaque fois que la situation se détériore » (Baldassari 2006 : 4). Au cours de la seconde Intifada, la proportion de familles rurales ayant réinvesti des activités agricoles a nettement progressé, passant de 16,8 % en février 2001 à 32,6 % en novembre 2002 (Fao 2004). Par ailleurs, à Jenine, le pourcentage de personnes travaillant dans l'agriculture a atteint 41% entre le mois de mai et d'août 2006³⁵ contre seulement 27% durant les mois précédents (Mansouri 2008). L'instauration dans l'urgence de mécanismes d'aide compensatoire par les bailleurs, comme les programmes TIM ou PEGASE³⁶ (DeVoor et Tartir 2009), n'ont pas permis réellement de tarir ce phénomène. En revanche, quand la situation économique s'améliore, l'oléiculture tend à perdre son statut d'activité refuge, notamment au profit de travail salarié dans les villes palestiniennes ou en Israël.

L'oléiculture constitue un domaine privilégié pour ce type de « reconversion » agricole. Premièrement, la production d'huile ne nécessite pas de capital financier initial important, ni de qualifications spécifiques préalables. Une grande partie de la population dispose d'oliviers auxquels elle peut accorder un soin plus ou moins marqué selon que la situation économique le nécessite et ce, même si elle n'y a pas été formée.

³⁵ La productivité du secteur agricole à cette période a mécaniquement diminué devant cet afflux de travailleurs (Abu Sada 2007).

³⁶ En juin 2006, les États membres de l'UE et la Commission européenne ont établi le Mécanisme international temporaire (en anglais, TIM), destiné à fournir une assistance directe au peuple palestinien sans avoir à traiter avec le nouveau gouvernement dirigé par le Hamas. Suite à la création d'un nouveau gouvernement intérimaire en 2007, sous la direction du Premier ministre Salam Fayyad, le MIT a été progressivement adapté pour travailler plus étroitement avec l'administration palestinienne, devenant le programme PEGASE en février 2008.

Deuxièmement, l'huile peut servir de monnaie d'échange³⁷, notamment pendant les périodes de crise prolongées comme celles que nous avons évoquées (Intifada, crise budgétaire, etc.). Par exemple, les bidons d'huile servent à payer l'ardoise qu'aurait concédée un commerçant, ou à régler les frais de scolarité des enfants, comme ce fut le cas dans le village rural de Taybeh au début de la seconde Intifada. Cet usage de moyen de paiement alternatif (travail non salarié, troc, paiement en nature, etc.) augmente à mesure que la situation économique se détériore et que la circulation de la monnaie se contracte (Bernal 2011 : 31).

Troisièmement, l'huile d'olive se conserve relativement bien dans le temps (idéalement jusqu'à deux ans, mais potentiellement davantage si nécessaire), contrairement aux autres productions agrumicoles ou maraîchères, qui ne résistent pas aux bouclages prolongés des territoires. Elle représente donc en quelque sorte un stock précieux, assimilable à une épargne.

Enfin, l'intérêt de la culture des oliviers ne doit pas être uniquement envisagé au regard des revenus, souvent modestes, que procure la commercialisation de l'huile produite. L'huile d'olive doit également être considérée dans une perspective de sécurité alimentaire. La production familiale est principalement autoconsommée et fournit à faible coût une source essentielle de corps gras pour l'équilibre de l'alimentation (Paltrade 2005). Or, 25% de la population de Cisjordanie souffre d'insécurité alimentaire. Ce chiffre atteint même 80% dans les zones C³⁸, où est implanté l'essentiel des oliveraies (FAO 2010). Lors de la seconde Intifada, la consommation locale d'huile d'olive y a triplé, passant de 4 000 tonnes en 1999/2000 à 12 000 tonnes en 2002/2003, au plus fort du soulèvement palestinien (Conseil Oléicole International 2005).

Quand elle ne constitue pas un secteur refuge, la culture des oliveraies n'en demeure pas moins un travail complémentaire. En termes de temps de travail effectif d'une part, c'est une activité très saisonnée, dont l'essentiel se concentre en février-mars pour la plantation et la taille, et octobre-novembre pour la récolte des olives. En termes de revenus, d'autre part, très rares sont les Palestiniens qui peuvent vivre exclusivement de leur production oléicole. Selon les estimations du consultant oléicole palestinien Fares Jabi, le coût d'entretien d'un *dunum* de terre est d'environ 140 dollars par an. Chaque kilo d'huile produit coûte 2-6 dollars, revendu 5-6 dollars. La production moyenne par *dunum* étant de

³⁷ Ce faisant, les Palestiniens confèrent à l'huile d'olive une fonction qu'elle avait dans l'Antiquité (Perrot 1974), cet usage a progressivement diminué au cours des dernières décennies. Il est néanmoins revenu plus massivement au cours de la seconde Intifada.

³⁸ Les Zones C correspondent aux territoires de Cisjordanie qui sont restés sous contrôle civil et militaire des Israéliens suite aux Accords d'Oslo, en 1993. Il s'agit essentiellement de zones rurales.

45 kg par an, le producteur peut espérer un bénéfice net par *dunum* de 80-130 dollars. La moyenne des exploitations oléicoles palestiniennes étant de 17 *dunums*, le producteur ne peut guère espérer gagner plus de 1700 dollars (1200 euros) par an de son activité, si tant est qu'il réussisse à vendre l'intégralité de sa production et qu'il n'en mette pas une partie de côté pour sa propre consommation³⁹. Aussi, cette activité n'est pas nécessairement le fait de professionnels. Soit le producteur est agriculteur de profession, et dans ce cas il combine cette culture avec d'autres pour vivre ; soit il travaille dans une entreprise ou une administration publique, et utilise dans ce cas son temps libre pour se rendre aux champs.

1.4.2. Un revenu d'appoint peu valorisé

L'oléiculture est aujourd'hui souvent perçue comme un revenu d'appoint, bienvenu pour contribuer au financement des travaux ou d'un mariage, que l'on planifie alors après les récoltes. En revanche, elle ne constitue en aucun cas la base d'activité des Palestiniens. Même les plus grands propriétaires d'oliveraies concilient cette activité avec d'autres (commerce, construction, etc.).

Ce caractère d'appoint est lié à plusieurs raisons non seulement économiques mais aussi sociales, qui participent à la relative dévalorisation de cette activité. Celle-ci ne contribue plus au prestige de ceux qui l'exercent. À l'instar de Abu Raed, un producteur de 68 ans rencontré à Mazare Al-Nubani, plusieurs enquêtés évoquent avec nostalgie le statut prestigieux dont bénéficiaient les grands producteurs d'huile d'olive par le passé :

« Quand on rencontrait une femme et qu'on voulait la demander en mariage, elle ne demandait pas "combien d'argent tu as ? ", mais "combien de terre tu as ? Quel type de récolte tu as ? Quelle quantité d'huile tu produis chaque année ?" C'était ça la vraie richesse ! Car l'argent, ça vient et ça part... mais les oliviers eux sont toujours là ! C'était la colonne vertébrale d'une personne, ce qui lui faisait sentir qu'il avait vraiment une bonne situation »⁴⁰.

Le médecin palestinien Tawik Canaan confirmait déjà dans les années 1920 qu'il était d'usage avant un mariage⁴¹ de s'enquérir du nombre d'oliviers productifs que le prétendant possédait, pour juger de son statut économique. « La richesse d'une famille paysanne était (et est encore souvent), mesurée par le nombre de jarres d'huile d'olive que leurs arbres

³⁹ Entretien avec Fares Jabi, expert oléicole, à Naplouse le 29 septembre 2011

⁴⁰ Entretien avec Abu Raed, à Mazare Al Nubani, 12 octobre 2011

⁴¹ Le mariage occupe une place centrale dans l'organisation de la société comme dans l'ensemble des pays de la région, au sein desquels il répond à deux principales exigences: fournir un cadre juridique et spirituel à l'institution familiale et assurer un cadre légitime pour assurer une descendance (Memmi 2011).

produisent annuellement »⁴² (Canaan 1927 : 131). Aujourd'hui la situation a bien changé, et l'oléiculture ne constitue plus un secteur attractif. Les producteurs ne peuvent même pas hypothéquer leurs terres pour emprunter de l'argent, celles-ci n'étant pas considérées par les banques comme un gage de sécurité.

Le délaissement progressif de l'oléiculture conduit également à une perte de savoir spécifique. Dans la gestion de leur exploitation, les agriculteurs procèdent à la répartition optimisée des membres actifs et non actifs de la famille, de manière à leur confier selon leur capacité les activités les plus productives. Ils se comportent alors comme des chefs d'entreprise qui doivent allouer au mieux la main-d'œuvre disponible du ménage. Les membres actifs ont eu fortement tendance à s'orienter vers les migrations de travail en Israël, lorsque ces marchés étaient plus accessibles aux Palestiniens (jusqu'en 2000), puisque c'est là-bas que les salaires sont les plus élevés. Les migrations de travail des populations rurales vers les villes de Cisjordanie ont depuis continué d'augmenter. Cela donne lieu à un phénomène de « marginalisation » de la terre et du travail paysan dont les racines remontent à la fin des années 1970 (Tamari 1981). Le travail de la terre est quant à lui de plus en plus souvent confié à certains membres de la famille (femmes, personnes âgées). Ce délaissement des oliveraies au profit d'un travail salarié en Cisjordanie ou en Israël génère une érosion des connaissances des pratiques agricoles au sein des jeunes générations (Dubelling et Meyboom 1997).

Les jeunes actifs, de toute façon, ne se pressent pas pour reprendre l'activité agricole familiale, qu'ils considèrent comme éloignée de leurs aspirations en termes de confort, de stabilité et de salaires. Il s'agit généralement d'un choix par défaut, faute de disposer des ressources économiques et des résultats scolaires requis pour s'engager dans des études plus prestigieuses (médecine, mathématiques, etc.). Si tant est qu'un jeune veuille malgré tout mener à bien une éventuelle vocation agricole, il pourrait en être dissuadé par le regard que porte la société sur ce type de carrière, comme le souligne le directeur du *Palestinian Farmers Union* :

« Quand tu veux te marier, ici il y a beaucoup de traditions à respecter. La fille elle va se dire : "qu'est ce qu'il fait ce mec ? C'est un agriculteur ? Non ! Je ne veux pas un agriculteur". Elle peut accepter une personne qui travaille dans un restaurant, ou n'importe quelle personne, quelqu'un qui nettoie dans une banque, plutôt qu'un agriculteur. Être agriculteur, c'est très mal vu chez les jeunes, surtout chez les filles ».⁴³

⁴² Traduction de l'auteur

⁴³ Entretien avec Issa El-Shatleh, directeur du *Palestinian Farmers Union* (PFU), à Al Bireh le 31 mars 2011

La structure des propriétés palestiniennes est trop morcelée, et ce phénomène est aggravé par le démembrement progressif dans le cadre des successions. Le double effet de divisions et d'éclatement territorial des oliveraies restreint le recours possible à la mécanisation, rallonge le temps nécessaire à l'entretien des champs, empêche les économies d'échelle et limite *in fine* la rentabilité de chacune des parcelles. Le Bureau Central de Statistiques Palestinien (PCBS) évalue la taille moyenne des exploitations oléicoles à 17,6 *dunums* (1,7 hectare) ou 239 arbres. Ces exploitations sont essentiellement de type familial et souffrent déjà d'importants problèmes de rentabilité. S'il est difficile d'obtenir des données précises au sein du secteur oléicole, seul 1/6^{ème} des familles rurales dégagait un niveau de revenu suffisant pour subvenir aux besoins du ménage au début des années 2000 (AMODESP 2002). Un oléiculteur de Qireh s'alerte de ce phénomène dont sa famille subit directement les effets :

« Mon grand-père possédait 200 *dunums*, lui vivait entièrement de la terre. Quand il est décédé, mon père a reçu en héritage 60 *dunums*, le reste est allé à ses frères. Lui avait un travail complémentaire, en plus du travail de la terre. Quant à moi, je cultive aujourd'hui 20 *dunums*, donc c'est devenu une activité très secondaire, et j'ai déménagé à Ramallah pour mon travail. Je m'occupe de ma terre le week-end, ou pendant les vacances. Je ne gagne pas grand-chose et je ne peux vraiment pas en attendre plus. Et mes enfants, que feront-ils avec 4 ou 5 *dunums* ? Dans deux générations, ce sera la catastrophe, plus personne ne pourra produire de l'huile ».44

Le processus d'héritage tel qu'il se déroule dans les Territoires palestiniens conduit à aggraver ce phénomène. Le patriarche45 divise entre ses enfants non seulement ses terres, mais aussi chacune de ses parcelles. En effet, tous les lopins de terre ne se valent pas : certains sont plus fertiles que d'autres, plus ou moins proches du village, plus ou moins accessibles par la route. Certains sont plantés avec des oliviers très anciens tandis que d'autres ne sont pas encore productifs. Pour ne pas se sentir lésés, les enfants s'accordent eux aussi sur ce mécanisme de distribution plutôt que de trouver des arrangements permettant d'éviter ce type de démembrement. Il faut alors acheminer sur chacune les hommes et le matériel nécessaire à son entretien. Chacun récupère un lot de plusieurs parcelles, et y plante des cultures parfois différentes de l'une à l'autre, dont peu au final se révèlent rentables.

Ce démembrement est une limite fondamentale au développement du secteur ; il est pourtant très peu pris en compte aujourd'hui, aussi bien par les pouvoirs publics que par les acteurs concernés. Tout au plus, la stratégie oléicole nationale, initiée en 2011, liste parmi les menaces existantes la « fragmentation continue des propriétés terriennes, qui en réduit le rendement financier et conduit à la réticence des agriculteurs, notamment des jeunes, à poursuivre l'entretien des oliviers » (NIRAS 2011 : 25). Le thème est ensuite à peine abordé

44 Entretien avec Fareed, oléiculteur, à Al Bireh le 17 août 2011.

45 Les femmes jouent un rôle important dans l'oléiculture, mais sont rarement propriétaires des terres. Voir infra.

dans la partie consacrée aux recommandations, qui devrait pourtant orienter les grandes décisions du secteur à l'avenir. Elle suggère simplement « de prendre des mesures appropriées, acceptables, pour réduire l'effet de la fragmentation des terres »⁴⁶ (p. 29). Cette situation se retrouve évidemment dans la plupart des pays, comme en Jordanie (Vacheron 2011). Néanmoins, étant données l'hypersensibilité du thème de la terre aujourd'hui en Palestine et la grande faiblesse institutionnelle des structures de l'Autorité palestinienne, le phénomène a encore moins de chance qu'ailleurs d'être pris en considération. Il est par exemple impensable actuellement d'envisager une politique de remembrement des parcelles comme on a pu en observer en France dans les années 1960-1980.

La trop faible rentabilité des parcelles peut générer différents comportements traduisant un désintérêt des propriétaires pour l'oléiculture. Tout d'abord, on observe parmi certains producteurs une négligence relative de leur terrain agricole ou du moins une transformation de l'usage de la terre au profit d'une culture ou d'une activité plus rémunératrice. Plusieurs enquêtés m'ont ainsi rapporté qu'à Hébron, des producteurs coupaient leurs oliviers au profit de l'élevage si ceux-ci n'étaient pas rentables. Par ailleurs, plusieurs organisations déplorent la disparition massive de la polyculture (Kurzom 2001 ; Dubelling et Meyboom 1997). Cette pratique consistait jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle à combiner sur une même parcelle des cultures permanentes (comme les oliviers) avec des cultures saisonnières ou le pâturage de troupeaux, permettant des cycles agricoles intégrés propices à ces différentes activités⁴⁷. Les producteurs se détournent de ces modèles d'exploitation chronophages au profit des seules activités agricoles qui nécessitent le moins d'investissement humain et financier.

Par ailleurs, quand cela est possible, une terre agricole peu rentable peut être tout simplement réallouée à la construction d'habitats ou laissée à la spéculation immobilière. En effet, tandis que la rentabilité de certaines oliveraies diminue, la pression démographique augmente et l'activité de plusieurs villes renoue avec la croissance depuis la fin des années 2000. Les propriétaires qui s'engagent dans la construction d'immeubles d'habitation ou de bureaux peuvent alors réaliser des profits très significatifs. D'autant plus que les marges de manœuvre pour la planification urbaine sont fortement entravées par la politique israélienne. Comme le souligne un rapport du centre de recherche MAS : « les colonies israéliennes, les routes de contournement pour les colons, et le mur de séparation récemment imposé ont également un impact significatif sur les tendances de constructions palestiniennes. Par

⁴⁶ Traduction de l'auteur.

⁴⁷ Par exemple, les oliviers font de l'ombre aux légumes, tandis que les légumes maintiennent une certaine humidité du sol, ou encore les oliviers nourrissent les troupeaux de leurs rameaux mais bénéficient de leurs déjections qui servent d'engrais naturels pour la terre.

conséquent, l'expansion urbaine palestinienne n'a pas eu d'autres choix que de se faire au détriment des terres arables »⁴⁸ (Adwan 2009 : 4). Aussi, à proximité des villes notamment, et dans les zones A en particulier⁴⁹, les projets immobiliers financièrement profitables et démographiquement nécessaires ont très souvent raison des oliviers encore présents. À Ramallah par exemple : « début 2011, pour un *dunum* (1 000 m²) dans un quartier huppé mais légèrement excentré comme Masyoun, il fallait compter 800 000 dollars. Pour la même superficie en plein centre-ville, les prix s'envolaient au-delà du million » (Barthe 2011 : 49). L'oléiculture n'est donc plus du tout une activité de prédilection. Elle devient de plus en plus une activité par défaut : on plante des oliviers quand on ne peut pas planter autre chose, ou que l'on ne peut utiliser le terrain à d'autres fins.

Pour autant, les transformations du rôle de l'olivier en Palestine ne sont pas circonscrites au plan socio-économique, elles ont largement débordé sur la scène politique. C'est même paradoxalement à mesure que l'oléiculture déclinait sur le plan économique qu'elle a gagné une importance considérable sur le plan politique. Je reviendrai dans la deuxième partie de ce chapitre sur les origines et la portée de ce paradoxe.

2. L'émergence d'un nouvel emblème politique depuis les années 1980

Les travaux palestiniens - et parfois occidentaux- portant sur l'histoire de l'oléiculture sont souvent teintés de nostalgie. L'olivier y incarne un passé convivial et opulent, tandis que l'attachement des Palestiniens à cet arbre est censé rester aussi désintéressé qu'inébranlable, à travers les années et par-delà les générations. Peu d'auteurs vont à l'encontre de ces approches quelque peu idéalisantes, proposant à l'instar de Nadine Picaudou (2006) une lecture critique des récits historiques palestiniens.

À partir des années 1980, le rôle central que l'olivier a commencé à revêtir dans le discours politique contraste avec la relative indifférence que les Palestiniens lui consacraient sous l'Empire ottoman. Les oliviers ne faisaient auparavant l'objet d'aucune considération particulière dans le récit national palestinien. Ils étaient considérés comme une culture parmi d'autres, sinon comme un enjeu de tension entre marchands et paysans : les premiers abusaient de la pauvreté des seconds pour leur faire signer des crédits à taux déguisés (les

⁴⁸ Traduction de l'auteur.

⁴⁹ Les zones A sont les espaces de Cisjordanie sur lesquels, à la suite des Accords d'Oslo, l'Autorité palestinienne exerce son contrôle civil et sécuritaire. J'y reviens dans le chapitre 2.

prêts *salam*), et s'emparaient de leurs oliveraies quand le défaut de paiement était constaté⁵⁰. Ce phénomène a été largement documenté (Jaussen 1927 ; Canaan 1927 ; Tamari 1981 ; Doumani 1995 ; Laurens 1999 ; Sanbar 2004). Si les oliviers ont bénéficié d'un relatif regain d'intérêt à certaines périodes, ils n'en demeuraient pas moins une activité agricole secondaire sans réelle connotation politique. C'est le conflit israélo-palestinien qui a progressivement contribué à ériger l'arbre au rang d'emblème national.

2.1. La guerre des arbres

2.1.1. Des oliviers nombreux et indésirables aux yeux des Israéliens

Lors des principales vagues d'immigration juive en Palestine (*alya* en hébreu) au cours du 20^{ème} siècle, les nouveaux arrivants ont constaté la présence d'oliveraies très anciennes, sur des terrasses construites en pierres et à la main par plusieurs générations de Palestiniens. Ce « patrimoine agricole » discréditait manifestement la thèse véhiculée jusque-là par le mouvement sioniste, selon laquelle la Palestine était « une terre sans peuple pour un peuple sans terre » (Muir 2008 ; Sanbar 2004 : 117). C'est suite à la création de l'État d'Israël que les arbres fruitiers vont faire l'objet de destruction par les Israéliens, tout d'abord par centaines de milliers de *dunums* dans les villages arabes d'Israël (Benvenisti 2000a) mais aussi et surtout dans les Territoires palestiniens depuis les conquêtes de 1967.

Christine Pirinoli envisage ces destructions d'oliviers comme un moyen pour les Israéliens, d'« arracher l'un pour mieux implanter l'autre » (Pirinoli 2002 : 80). Le premier objectif est tout d'abord de « dé-signifier » ce qui lie les Palestiniens à la terre, en supprimant dans le paysage tout ce qui dénote leur enracinement dans le territoire. Les arrachages sont ainsi pratiqués pour leur forte dimension politique et symbolique à l'encontre des Palestiniens. « Arracher les oliviers signifie s'en prendre à l'Autre dans sa référence même, non seulement dans la représentation qu'il se fait de lui-même mais encore dans ce qui l'institue et le fonde » (Picaudou 2006 : 30). L'anthropologue Aïda Kanafani-Zahar souligne

⁵⁰ Les paysans étaient souvent en grande difficulté pour payer leurs impôts. D'une part, il fallait que la récolte eût été bonne, alors que la production des oliviers est fortement alternante d'une année sur l'autre. D'autre part, il fallait que la production ait pu être vendue, l'impôt étant collecté en argent et non en nature. De surcroît, le calendrier de la collecte des taxes était basé sur la récolte du blé, qui intervient plusieurs mois avant celle des olives. Les villageois devaient alors s'endetter pour payer les taxes avant même la cueillette. Certains préféraient d'ailleurs détruire leurs oliveraies pour pouvoir échapper à l'impôt (Tal 2002 : 39). N'ayant d'autres alternatives, la plupart contractaient donc des prêts *salam*, qui consiste en un paiement immédiat pour la livraison future d'un bien, ici l'huile d'olive. Les conditions fixées par le prêteur étaient souvent très difficiles à honorer, conduisant fréquemment au défaut de paiement, au surendettement progressif du contractant, et finalement à la saisie des biens.

d'ailleurs la dimension profondément déstabilisante que revêt pour les Palestiniens la destruction de leurs arbres⁵¹ :

« L'arbre meuble la nature, rassure, signifie l'appartenance (...). Couper ses arbres à quelqu'un c'est lui signifier son départ, la destruction de la maison est bien secondaire. Couper un arbre, c'est affamer, briser une résistance » (Kanafani-Zahar 1999 : 49-50).

Le deuxième objectif poursuivi est de permettre aux Israéliens d'évoluer dans un environnement qui doit leur paraître familier. Comme l'ont montré de nombreux auteurs, ils façonnent le paysage de la « Terre Promise » pour que celui-ci corresponde aux représentations qu'en a dressées le mouvement sioniste (Poulantzas 1980 : 114 ; Cohen 1993 ; Bardenstein 1999 ; Abufarha 2008). Or, les oliveraies constituent à leurs yeux des « témoins indésirables de la présence de l'Autre » (Falah 1996). Il en résulte un « cruel paradoxe » souligné par Weizman et Segal :

« Tout ce qui rend ce paysage "biblique", - ses habitants traditionnels, la culture en terrasses, les oliveraies, les constructions en pierre et la présence des troupeaux- est le fait des Palestiniens, que les colons juifs sont venus remplacer. Et pourtant, ceux-là mêmes qui cultivent les "oliveraies", et rendent ce paysage biblique sont exclus du panorama. Les Palestiniens sont là pour créer le décor, puis ils n'ont plus qu'à disparaître » (Weizman et Segal 2004).

L'iconographie sioniste vise d'ailleurs à servir d'objet de propagande : des commandes sont passées aux photographes juifs pour qu'ils rendent compte dans leurs clichés d'une terre marécageuse ou désertique. Ils doivent véhiculer le message selon lequel les Israéliens viendraient faire revivre la terre, avec l'objectif de faire « fleurir le désert ». Les Palestiniens sont complètement absents de cette iconographie, sinon pour apparaître comme des paysans pauvres aux techniques archaïques, et auxquels de bienveillants patrons juifs fourniraient du travail (Sivan 2010 ; Benvenisti 2000a).

La reconfiguration du paysage par Israël s'inscrit dans une politique plus large de judéisation de la Palestine et, partant, de « désarabisation » (Sanbar 2004 : 225) de la terre. Dans ce cadre, les Israéliens rayent les villages arabes des cartes publiées, donnent des noms bibliques aux nouvelles localités juives pour leur conférer un semblant d'authenticité, voire replantent des oliviers millénaires, arrachés à des Palestiniens, au cœur de ces localités (Benvenisti 2000a ; Pirinoli 2005 ; Schulz et Hammer 2003). Les Israéliens peuvent ainsi revendiquer une présence ancienne et continue sur cette terre.

⁵¹ Je remercie Lise Facchin pour les informations qu'elle m'a partagées à ce sujet.

L'olivier et son symbole deviennent ainsi un enjeu et un instrument du conflit, au cœur des processus d'extension de l'occupation pour les uns et de résistance pour les autres. C'est ce que l'on peut qualifier de « guerre des arbres » (Braverman 2009). Les Israéliens remplacent les oliviers arrachés par d'autres qui, soit n'ont aucun lien avec la population palestinienne, soit sont censés représenter la présence du peuple juif. Le pin, élevé au rang de symbole national par les Israéliens (Barthe 2013), couvre ainsi une surface croissante du territoire (Zerubavel 1996 ; Laborde 2010). En tout, près de 250 millions d'arbres ont été plantés par le seul Jewish National Fund depuis 1901. L'enjeu paysager est tel que le travail de la Société pour la Protection de la Nature en Israël est reconnu par l'État israélien comme effort de guerre (Selwyn 1995).

Quand il n'est pas possible d'« effacer » complètement les symboles palestiniens comme l'olivier, les Israéliens tentent de se les approprier. Le site Internet de l'office de tourisme d'Israël insiste ainsi sur le lien indéfectible entre les oliviers et le pays :

« Une colombe portant un rameau d'olivier est un des symboles historiques du peuple juif et de l'État d'Israël. La colombe est un symbole de paix, et la branche d'olivier représente les liens étroits entre le peuple juif et l'olivier méditerranéen. Ces deux éléments symbolisent également le lien entre le jeune État et son histoire vieille de deux mille ans »⁵².

L'Erat d'Israël a initié depuis 2002 une « route de l'olivier – Israël », pour guider le touriste sur les traces des anciens pressoirs et hauts lieux de l'oléiculture, présentés comme « israéliens ». Un festival de l'olivier a également été créé au nord d'Israël. Le *Jewish National Fund* a par ailleurs planté de nombreuses oliveraies en Israël, en les présentant comme un symbole de l'enracinement de la population juive sur cette terre (McKee 2013). En Cisjordanie, la colonie de Shilo a fait de même depuis les années 2000, et s'est dotée d'une presse de taille industrielle qu'elle propose de faire visiter à ses clients israéliens. D'autres colonies avoisinantes l'ont suivi en Cisjordanie.

2.1.2. Les arrachages d'oliviers au cœur du conflit

Si les premiers arrachages d'oliviers par les Israéliens datent des années 1940, ils n'étaient à l'origine qu'un phénomène assez ponctuel. Ils ont pris en revanche un caractère quasi systématique à partir des années 2000. L'organisation palestinienne ARIJ estime à 2,5 millions le nombre d'arbres arrachés depuis 1967 (toutes espèces confondues), avec une accélération dramatique depuis quelques années puisque 1,5 million l'ont été entre 2000 et

⁵²http://www.goisrael.com/Tourism_Eng/Articles/Attractions/Pages/Olive%20Oil%20and%20Olive%20Presses.aspx . Traduction de l'auteur.

2008. Ces arrachages concerneraient plus de 800 000 oliviers, dont 550 000 sur la seule période 2000-2008 (*Palestinian Ministry of Agriculture* 2008).

Deux types d'acteurs sont à l'origine de ces destructions d'oliviers : l'État d'Israël et les colons israéliens. Le plus souvent, il s'agit selon les autorités israéliennes d'une mesure dite « de sécurité »⁵³ (Braverman 2009). L'objectif serait notamment de dégager le tracé de la route de la « barrière de sécurité », prévu pour courir sur plus de 700 Km. Officiellement, les impacts de cette politique seraient très secondaires. Selon le ministère israélien des Affaires étrangères :

« Le plus souvent possible, la clôture de sécurité se situe sur des terres en friche, afin d'éviter de causer un préjudice à l'agriculture. Les agriculteurs palestiniens auront accès à leurs champs grâce à des barrières spéciales prévues dans la clôture. Les arbres affectés par la construction de la clôture seront replantés »⁵⁴.

En réalité, toutes les institutions palestiniennes et internationales ont dénoncé les profonds impacts du Mur sur les terres agricoles. Dès 2004, la Cour de Justice Internationale a déclaré illégale la construction du Mur avant d'ordonner, sans succès, le démantèlement de cet édifice. Elle estime que :

« 100 000 *dunums* [environ 10 000 hectares] des terres agricoles les plus fertiles de la Cisjordanie, confisquées par les forces d'occupation israéliennes, ont été détruites pendant la première phase de construction du mur, entraînant la disparition de très nombreux biens, notamment de terres agricoles, d'oliviers, de puits, d'agrumeraies et de serres, dont des dizaines de milliers de Palestiniens étaient tributaires pour leur survie⁵⁵ ».

Je n'ai par ailleurs trouvé aucune trace des replantations mentionnées, ni dans la presse ni dans les témoignages de mes enquêtés. Lorsque les oliviers arrachés ne se situent pas sur le tracé du Mur, leur destruction est justifiée par un souci de protéger les abords des routes ou des colonies. Les Palestiniens sont en effet accusés par Israël d'utiliser leurs oliveraies comme « base arrière » quand ils lancent des attaques contre des objectifs israéliens. Les oliviers sont de ce fait assimilés par l'armée israélienne à des « soldats ennemis » (Braverman 2009).

⁵³ C'est aussi la raison avancée par la police israélienne pour déraciner plusieurs oliviers sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem -le 3^{ème} lieu saint pour les musulmans-, au motif qu'ils « obstruaient » le champ de vision des caméras de surveillance. L'événement, qui a eu lieu en 2013, a fait grand bruit dans la presse palestinienne.

⁵⁴ D'après un document publié, en plusieurs langues, par le Ministère des Affaires étrangères israélien pour justifier la construction du Mur de séparation : http://www.mfa.gov.il/MFA_Graphics/MFA%20Gallery/Documents%20languages/savinglives_fr.pdf (page consultée le 22 mai 2013).

⁵⁵ Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, A/58/131 1, 22 août 2003, paragraphe 26.

Les colons israéliens jouent également un rôle considérable dans ces arrachages. Ils en sont d'une part les bénéficiaires, puisque les arrachages d'oliviers facilitent la confiscation de terrains désormais inexploités et libèrent de la place pour la construction d'infrastructures liées à l'expansion des colonies. Ils en sont d'autre part les acteurs. La presse palestinienne, et dans une moindre mesure la presse israélienne et internationale, rapporte ainsi quasi quotidiennement les attaques des colons à l'encontre des oliviers : incendies, vols, coupes, pollutions volontaires des vallées, etc. Ces attaques sporadiques se sont progressivement systématisées, notamment dans le cadre du mouvement dit du « Prix à payer » (*Tag mehir*, en hébreu) initié depuis 2007. Ce mouvement vise à s'en prendre à des Palestiniens et leurs propriétés à chaque fois que les autorités israéliennes prennent des mesures jugées hostiles à la colonisation ou que des Palestiniens s'en prennent à des colons. Le nombre d'attaques sur des oliveraies a augmenté de 25% entre 2012 et 2013 (OCHA 2013). Des sites Internet comme YouTube regorgent de vidéos de militants et de producteurs témoignant de la présence de colons venus déraciner, couper ou brûler des hectares d'oliveraies⁵⁶, tout comme les blogs militants diffusent de très nombreuses photos des arrachages (voir Annexe 4).

Des ONG israéliennes spécialisées dans la défense des droits des Palestiniens dans les Territoires occupés s'attachent à documenter et à lutter contre ce phénomène. L'ONG Yesh Din montre que, sur les 97 procès qu'elle a suivis entre 2005 et 2010 pour des cas d'attaque de colon ayant détruit des arbres palestiniens, aucun n'a mené à l'inculpation de leurs auteurs, du fait de la complaisance des tribunaux ou par faute de récolte de preuves (Yesh Din 2010). En réaction, B'tselem – une autre ONG israélienne-, distribue des caméras aux producteurs palestiniens menacés pour leur permettre de prouver l'occurrence de ces attaques et mieux identifier leurs auteurs⁵⁷.

D'autres acteurs économiques trouvent également dans ces arrachages d'oliviers un intérêt certain. D'une part, ces arrachages constituent un marché profitable pour les sous-traitants israéliens employés par l'État pour en assurer la logistique. D'autre part, ils sont au cœur d'un prolifique marché de revente informel : des oliviers confisqués parfois millénaires sont régulièrement cédés à prix d'or (plusieurs dizaines de milliers d'euros pour les plus vieux) à des pépinières, des riches propriétaires de villas, ou même à des colons israéliens⁵⁸

⁵⁶ Voir par exemple les vidéos suivantes témoignant d'attaques de colons sur des oliveraies palestiniennes : http://www.youtube.com/watch?v=_hbJZUetYxg, <http://www.youtube.com/watch?v=JMA3baJa6tg>, http://www.youtube.com/watch?v=vo_AbpW2Z4c, etc. (pages consultées le 3 septembre 2013).

⁵⁷ Voir le site Internet de l'ONG B'tselem. URL : <http://www.btselem.org/video-channel/camera-project> (page consultée le 12 novembre 2013).

⁵⁸ Voir différents articles sur le sujet publiés dans la presse israélienne et internationale : <http://www.haaretz.com/print-edition/news/300-olive-trees-replanted-at-outpost-1.223845> ou <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/middleeast/israel/1414628/Palestinian-olive-trees-sold-to-rich-Israelis.html>, <http://www.haaretz.com/print-edition/opinion/illegal-theft-of-olive-trees-must-be-stopped->

(MA'AN 2012b). À ces profits israéliens correspond un véritable manque à gagner pour les Palestiniens qui s'élèverait à 138 millions de dollars par an pour l'ensemble des arbres perdus, et près de 55 millions de dollars concernant les seuls oliviers depuis 1967 (Ministère Palestinien de l'Économie et ARIJ 2011). Les propriétaires des arbres arrachés reçoivent parfois de l'Autorité palestinienne des indemnisations ou de nouveaux plants. Néanmoins, les unes comme les autres ne compensent jamais réellement les pertes infligées.

Tableau 2 : Recension des arbres arrachés dans les Territoires palestiniens par Israël, par type de culture, de septembre 2000 à novembre 2008

District	Vigne	Bananier	Palmier	Forêt	Fruit à noyau	Agrume	Olivier	Autres	Total
Jenin	800	0	0	0	750	50	14500	540	16 640
Tubas	0	0	0	0	52	0	1176	0	1 230
Tulkarem	0	0	0	0	580	200	12099	0	12 880
Nablus	1539	0	0	2100	6273	928	40295	2611	53 750
Qalqiliya	20	0	3	23	765	2800	18741	1100	23 450
Salfit	202	0	0	26	1057	133	25301	1362	28 080
Ramallah	0	0	0	2	700	5	12787	143	13 640
Jericho	5040	20400	27	0	0	40	30	0	25 540
Jerusalem	729	132	2	8	800	6	3142	387	5 210
Bethléem	13183	0	3	225	5239	54	28277	24385	71 370
Hebron	15692	0	0	238	5001	0	20431	1612	42 970
Dora	142	0	0	50	862	0	2943	135	4 130
Cisjordanie	37347	20532	35	2672	22079	4216	179722	32275	298 880
Nord Gaza	5029	0	3151	800	6292	544014	100672	63075	723 030
Gaza	40277	0	3757	1671	7340	68730	66490	10860	199 130
Deir Al-Balah	3749	0	16882	1573	12891	18298	59225	14335	126 950
Khan Younis	5282	0	12967	2363	23584	16612	70540	17042	148 390
Rafah	3452	0	2692	1284	40760	5851	71347	17265	142 650
Bande de Gaza	57789	0	39449	7691	90867	653505	368274	122577	1 340 150
Total	95136	20532	39484	10363	112946	657721	547996	154852	1 639 030

Source : Ministère de l'Agriculture palestinien, « Monthly Report for Agricultural Losses during the Intifada », novembre 2008

Si l'olivier est loin de constituer la seule espèce qui fait l'objet des arrachages par Israël (voir tableau ci-dessus), il a pourtant fait progressivement l'objet d'une très forte focalisation, conduisant à son élévation au rang d'emblème des Territoires palestiniens. Je m'attache ici à analyser l'origine, la chronologie et les ressorts de ce processus.

1.356834 <http://www.haaretz.com/news/defense-official-suspected-of-stealing-hundreds-of-olive-trees-1.19485> (pages consultées le 12 mars 2012)

2.1.3. L'émergence du symbole de l'olivier en Palestine

Il est déjà arrivé par le passé que la situation politique nationale influence la construction de la mémoire et de l'identité collective palestinienne. Par exemple, les paysans ont longtemps été oubliés ou dénigrés dans les historiographies palestiniennes, écrites par les élites intellectuelles urbanisées (Doumani 2006). Ce fut le cas jusqu'à ce que l'exode massif de 1947-1949, ne transforme la situation : depuis, les « paysans » incarnent idéalement la figure, centrale et fédératrice, de l'attachement indéfectible à la terre perdue (Swedenburg 1990 ; Stein et Swedenburg 2005). « La perte de la terre étant l'événement le plus marquant pour la grande majorité des réfugiés, la figure du paysan symbolise de manière idéale ce lien « naturel » à la terre perdue, aux valeurs palestiniennes "authentiques" qu'il convient de préserver en exil » (Pirinoli 2002 : 76).

Les arbres constituent le symbole par excellence de cette relation supposée charnelle entre la « terre nourricière » et le paysan qui lui est dévoué. Puisque le nationalisme est une idéologie relative à l'appropriation d'un territoire donné, les notions de nature et de paysage sont donc propices pour véhiculer ses idées. Aussi, les populations utilisent souvent le symbole des arbres pour exprimer leur enracinement au territoire. Cette métaphore apparaît pour eux comme un moyen puissant de clamer un droit historique sur leur sol (Schulz 2003 : 15). Les arbres occupent ainsi une place privilégiée dans les récits, iconographies et emblèmes nationaux de très nombreux pays (le cèdre au Liban, le cyprès au Bhoutan, le palmier royal à Cuba, l'érable au Canada, le hêtre au Danemark, le yellowwood en Afrique-du-Sud, le pin en Israël, etc.).

Dans les Territoires palestiniens, trois types d'arbres ont été successivement mobilisés comme emblème national : le figuier de barbarie, l'oranger et, finalement, l'olivier⁵⁹. Leur usage dans la rhétorique palestinienne nationaliste a évolué au gré des transformations politiques du conflit israélo-palestinien (Abufahra 2012).

Avant 1948, le figuier de barbarie symbolisait les communautés paysannes palestiniennes. Il était considéré comme une incarnation de ses propriétaires, car il véhiculait l'image d'une espèce résistante et coriace, mais aussi douce (pour ses fruits) et généreuse. Son nom en arabe, *saber*, signifie patience. C'était une espèce prédominante à l'époque de la Palestine mandataire, servant à délimiter les terrains et donc à séparer ou fédérer les communautés villageoises entre elles. Il était défendu de récolter les fruits des figuiers d'un

⁵⁹ Je ne reviens pas ici sur le coquelicot, symbole du sang versé par les martyrs dans l'iconographie nationaliste palestinienne. Voir à ce sujet les travaux de Nasser Abufahra, cité plus haut.

autre village, en revanche on le faisait ensemble au sein de sa communauté. Le figuier de barbarie appartient à la famille du cactus, par conséquent, leurs fruits sont aussi appréciés qu'ils sont difficiles à atteindre. Leur dégustation faisait ainsi l'objet d'un rituel où se retrouvaient toutes les générations autour des patriarches, lors d'un temps festif de rassemblement. Le symbole de ce cactus est revenu au goût du jour dans les années 1990, avec les études et monographies sur les villages détruits, dans lesquelles les auteurs sont marqués par cette espèce qui reprend vie malgré la volonté des Israéliens de les éradiquer. Il s'agit alors du même symbole, mais à qui l'on confère désormais une nouvelle signification, celle de la résilience des Palestiniens face à leur déracinement passé.

Progressivement, à partir des années 1950, c'est l'oranger qui a fait son apparition comme symbole national des Palestiniens. Quelques années plus tôt en 1930-1940, le secteur des oranges originaires de Jaffa et sa région, avait connu une croissance exceptionnelle sur les marchés d'exportation (d'abord ottoman puis européens), et la filière était en pleine expansion. Dans les années 1920, ce secteur est largement dominé par les Arabes (les pionniers juifs s'intéressent peu aux activités agricoles). La surface qu'ils cultivent passe de 29 000 *dunums* en 1923 à 298 000 en 1939. L'expédition d'oranges de Jaffa vers l'Angleterre a longtemps représenté le tout premier poste d'exportation, loin devant le deuxième poste que constituaient les savons à l'huile d'olive. Si aujourd'hui, les statistiques agricoles palestiniennes apparaissent souvent « hors olives », de manière à ne pas fausser l'image de la réalité par le poids prédominant du secteur oléicole, elles étaient dans les années 1920-1940 présentées « hors agrumes » pour les mêmes raisons⁶⁰. L'oranger était donc une source de prospérité, mais aussi de fierté pour leurs propriétaires palestiniens (Laurens 1999 : 127-129). La population tout entière considère l'orange comme l'ambassadrice et le panneau publicitaire du pays. Comme le remarque l'historien Mustapha Kabha, la référence aux orangers avait même été envisagée par les Palestiniens, à la fin des années 1920, pour apparaître sur le futur drapeau de la Palestine lorsque le pays gagnerait son indépendance (Sivan 2009). Un important bouleversement survient pourtant quand, en 1948, le tout jeune État d'Israël s'empare de Jaffa et confisque toutes les orangeries de la côte : il dépose la marque commerciale « orange de Jaffa » et en fait l'emblème du « nouvel Israël »⁶¹. Dans l'imaginaire collectif, le nom de « Jaffa » renvoie désormais davantage à la marque d'oranges israéliennes qu'à la ville d'origine palestinienne dont elles sont issues. Se sentant dépossédés de leur arbre fétiche, les réfugiés Palestiniens réagissent en présentant l'oranger comme le symbole même de la spoliation de leur terre. Cet arbre devient pendant plusieurs décennies

⁶⁰ À l'époque, l'huile d'olive n'apparaît même pas dans les tableaux statistiques des exportations, sinon sous la forme des savons à huile.

⁶¹ L'image de l'orange de Jaffa est devenue tellement indissociable de celle du pays, qu'elle se retrouve détournée au cœur des affiches des mouvements anti-occupation « Boycott-Désinvestissement-Sanction ».

l'icône allégorique de leur identité, le vecteur de mémoire d'un âge d'or que les Israéliens auraient annihilé. Le réalisateur français Eyal Sivan revient sur cette histoire et la popularise dans son film « Jaffa : la mécanique de l'orange » (Sivan 2009).

L'olivier, quant à lui, fait une apparition tardive sur la scène politique palestinienne, à partir des années 1980. Si l'accélération de la « guerre des arbres », étudiée plus haut, en est un facteur explicatif important, il est également nécessaire d'opérer un changement d'échelle pour en comprendre l'origine. Suite à l'invasion du Liban par Israël en 1982, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) s'enfuit du pays, où elle s'était installée. Il s'ensuit un « décentrage du pouvoir de l'OLP depuis les camps de réfugiés et l'intelligentsia du Liban ou de la Jordanie, vers les morceaux de Palestine demeurés "intacts" [*i.e.* vierges de toute agression israélienne] » (Tamari 2011 : 67). Les cadres exilés de l'OLP, principalement originaires de la côte où prévaut la culture des oranges, ont alors cessé d'être la figure centrale de la résistance et les producteurs iconographiques et discursifs dominants. Ce glissement s'est fait au profit des acteurs et des organisations de la résistance locale, qui n'avaient pas fui la Palestine après la Nakba⁶². Originaires de l'intérieur des terres, en Cisjordanie, ils étaient quant à eux familiers de la culture des olives, et c'est par conséquent cette culture qui a progressivement pris le dessus comme arbre national de référence (voir à titre d'illustration l'Annexe 3 regroupant les iconographies politiques palestiniennes à ce sujet).

Le recours à ces symboles communs, figuier, oranger ou olivier, permet d'unifier une nation en dépit de son éclatement et sa déterritorialisation : ils transcendent les différences sociales ou géographiques pour servir de ciment identitaire national (Abufarha 2012). Ces arbres ont successivement recouvert le statut de mythe depuis 1948, au sens où l'entend Roland Barthes : « Chaque objet du monde peut passer d'une existence fermée, muette, à un état oral, ouvert à l'appropriation de la société. » (Barthes 1957 : 216). Dans les Territoires palestiniens, les supports symboliques changent avec le temps, mais tous expriment une forme d'attachement indéfectible du peuple à sa terre. Néanmoins, parmi tous ces symboles, c'est celui de l'olivier qui a connu l'expression la plus vive, qui perdure encore aujourd'hui, en raison d'un processus de patrimonialisation unique par sa forme et son ampleur dans les Territoires palestiniens.

⁶² Le terme Nakba (littéralement « catastrophe » en arabe) désigne l'exode de la population arabe palestinienne pendant la guerre israélo-arabe de 1948, au cours de laquelle près de 750 000 Arabes palestiniens fuient ou sont expulsés. Plus de 90 % de leurs villages sont détruits durant la guerre et le droit au retour sur leurs terres leur est depuis refusé.

2.2. La patrimonialisation des oliviers : usages et mobilisations d'un symbole

Une précision importante doit être apportée à ce stade de l'analyse. Si l'exaltation de l'olivier comme symbole national palestinien est un phénomène récent, l'attachement des Palestiniens aux oliviers est quant à lui beaucoup plus ancien. Jusque dans les années 1980, les Palestiniens affectionnaient les oliviers sans pour autant éprouver la nécessité de les élever au rang d'emblème. Le rôle important que l'arbre tenait dans leur vie de tous les jours se traduisait simplement par l'omniprésence de l'huile et des olives dans la cuisine, ou par l'abondance de dictons populaires sur le sujet comme le rappelle l'artiste et écrivain Nasser Soumi : « Qui dit oliviers dit Palestine, qui dit Palestine dit oliviers. (...) Pas un matin, pas un soir sans que l'olivier ne soit présent d'une manière ou d'une autre dans la vie [des Palestiniens] » (Soumi 2010 : 15). La nouveauté depuis les années 1980 est que cet attachement *de facto* aux oliviers a été largement médiatisé et instrumentalisé à des fins politiques.

2.2.1. L'incarnation du Sumud à partir des années 1980

Au cours des années 1980, et notamment durant la Première Intifada (1987-1993), l'activisme politique est progressivement remplacé par l'idéal de la résistance passive à l'occupation, ce qu'on appelle en arabe palestinien le « *sumud* ». À cette époque, les appels au *sumud* se multiplient et prennent des formes les plus diverses : cultiver davantage ses parcelles pour ne plus dépendre d'Israël, planter des arbres pour faire vivre sa terre et ne pas en partir, etc. *Sumud* signifie « ténacité, persévérance » (Shahadeh 1983 : 5), « enracinement, entêtement » (Barthe 2011 : 31) : il implique de « s'entêter à ne pas bouger, s'arc-bouter au sol, faire corps avec les lieux et disputer pas à pas le terrain à la colonisation rampante » (Sanbar 2004 : 244). Cette idéologie découle notamment d'une prise de conscience de la nécessité de contrer les projets israéliens non pas seulement par la lutte active mais aussi par le maintien de tout un ensemble d'activités quotidiennes : habiter, travailler, cultiver, etc. Yasser Arafat lui-même expliquait dans le milieu des années 1980 :

« L'élément le plus important dans le programme palestinien est de conserver la terre. Conserver la terre et pas seulement combattre. Faire la guerre relève d'un autre niveau. Si vous combattez seulement – c'est une tragédie. Si vous combattez et émigrez – c'est une tragédie. L'essentiel est que vous conserviez la terre et, qu'ensuite, vous combattiez. »⁶³ (cité dans Schulz et Hammer 2003 : 106-107).

⁶³ Traduction de l'auteur.

Il apparaît donc essentiel aux Palestiniens de rester sur leurs terres, mais aussi de le faire savoir et d'encourager les autres à faire de même. On assiste alors à une sorte de remaniement du discours agraire, parfois proche de l'instrumentalisation, au service d'une rhétorique identitaire. « Celui qui n'a pas de terre n'a pas d'honneur » selon une formule populaire palestinienne (Meneley 2008). L'olivier apparaît comme le canal privilégié du *sumud* pour la population palestinienne désormais agrippée à sa terre comme au symbole même de son identité. « L'idéologie du *sumud* glorifie les valeurs patriarcales de la culture villageoise dans une société en transition qui, pour n'être plus tout à fait paysanne, n'en reste pas moins profondément rurale » (Picaudou 2003 : 225). Entretenir sa terre devient un acte patriotique et politique, ce que le slogan du *Palestinian Farmers Union* (PFU) illustre explicitement : « Une main cultive, l'autre résiste ». Cette réhabilitation de la terre a été au cœur des mouvements de travail volontaire mis en place à la fin des années 1970 et au début des années 1980, pour éviter la répétition du traumatisme et de la dépossession de 1948 (Abu-Sada 2007 : 14).

Plusieurs manifestations festives ou revendicatives sont l'occasion pour les Palestiniens d'exprimer leur attachement aux oliviers, comme le 15 février, déclaré « jour de l'arbre » ou le 30 mars, « journée de la Terre »⁶⁴. Certaines institutions publiques ou privées accordent des jours de congé à leurs salariés à la période des récoltes pour leur permettre de se rendre dans leurs champs. L'université de Birzeit organise chaque année en octobre une journée de solidarité, au cours de laquelle elle affrète des cars pour véhiculer ses étudiants auprès des producteurs pendant la récolte.

2.2.2. Un enjeu personnel et national pour les membres de la classe politique

L'Autorité palestinienne joue un rôle actif dans la promotion du symbole de l'olivier. Tout d'abord, ses principaux dirigeants affichent depuis les années 2000 leur volonté de replanter chacun des oliviers arrachés par l'occupant. Le Président Mahmud Abbas a personnellement appelé à planter 1 million d'oliviers en Cisjordanie en réponse aux attaques répétées des colons israéliens, en annonçant qu'il les financerait lui-même s'il le fallait⁶⁵. En 2010, lors d'une visite à Qalqilya, son Premier ministre a surenchéri en évoquant cette fois le

⁶⁴ Cette journée est organisée chaque année en commémoration de la révolte des Palestiniens d'Israël en mars 1976, suite à la confiscation de 25 000 *dunums* de terres en Galilée. Les Palestiniens des Territoires occupés avaient alors apporté leur soutien en se mettant à leur tour en grève. L'armée israélienne avait sévèrement réprimé ces mouvements, faisant 6 morts et des centaines de blessés. L'olivier est une référence fréquente lors de ces journées pour manifester son attachement à la terre.

⁶⁵ À lire sur le site Internet du quotidien israélien Haaretz. URL : <http://www.haaretz.com/print-edition/news/video-abbas-to-palestinians-plant-a-million-trees-to-foil-settler-attacks-1.255691> (page consultée le 12 novembre 2013).

chiffre de 10 millions d'arbres à mettre en terre⁶⁶. Il s'agit essentiellement d'effets d'annonce qui relèvent davantage de la posture d'un leader politique qui cherche à occulter le peu d'emprise effective qu'il a sur la scène politique dans la lutte contre la colonisation : quels que soient les recours et condamnations palestiniennes, la construction de colonies israéliennes se poursuit presque sans interruption depuis 1967. Le ministère de l'Agriculture soutient également cette politique de replantation massive, mais reconnaît qu'en être réduit à encourager les replantations pour lutter contre la colonisation sonne un peu comme un aveu d'impuissance, comme en témoigne ce commentaire d'un haut responsable : « ce n'est peut-être pas très efficace, mais c'est tout ce qu'on a entre les mains »⁶⁷.

Quand ils utilisent le symbole de l'olivier, les hommes politiques s'adressent à la population palestinienne mais aussi aux assemblées internationales les plus prestigieuses. Mahmud Abbas, reprenant la fameuse phrase de son prédécesseur Yasser Arafat⁶⁸, déclare en septembre 2011 à l'Assemblée générale des Nations Unies qu'il privilégie le rameau d'olivier au fusil de combattant. Il sait que ce symbole de l'olivier a une résonance particulière et évoque sa posture en faveur de la paix⁶⁹.

L'olivier sert également de support ou de vecteur de communication aux hommes et institutions politiques sur la scène nationale. En témoigne par exemple les innombrables photos du Premier ministre Salam Fayyad prises tout au long de son mandat (2007-2013), keffieh en évidence, en train de planter ou récolter des oliviers chaque année⁷⁰. Ces photos, largement diffusées dans la presse locale, lui permettent d'afficher sa proximité avec le peuple et sa contribution à la résistance nationale (voir Annexe 3). Le Ministère de l'Intérieur, situé sur une route très fréquentée, a également affiché sur ses façades, en 2010-2011, de larges photos de policiers aidant des producteurs à récolter leurs olives. Les autres ministères de l'Autorité palestinienne utilisent très fréquemment des images d'oliviers dans leurs

⁶⁶ À lire sur le site Internet du journal israélien Ynet, en ligne. URL : <http://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-3888054,00.html> (page consultée le 12 novembre 2013).

⁶⁷ Entretien à Ramallah, 21 juin 2010

⁶⁸ "Je suis venu porteur du rameau d'olivier et du fusil du révolutionnaire, ne laissez pas le rameau tomber de ma main" (Yasser Arafat, en 1974 à l'Assemblée générale des Nations Unies.)

⁶⁹ Les promoteurs de l'État palestinien avaient déjà mobilisé ce même symbole de l'olivier lors de la campagne de candidature à l'ONU. Ils avaient matérialisé leur demande par une chaise tapissée de velours bleu ciel onusien, estampillé « Palestine ». Il était alors clairement indiqué que la chaise était construite « en bois d'olivier ».

⁷⁰ Un parallèle intéressant peut être fait avec la situation en Bolivie, où la feuille de coca a été stigmatisée dans les années 1990, car assimilée à la cocaïne. Victimes de campagnes d'arrachage forcé (sous la pression des États-Unis et de l'ONU exigeant son éradication), qualifiées « d'assassinat de la culture andine » par le chercheur Mauricio Mamani Pocoata (1996), la feuille de coca est devenue le symbole de résistance à une oppression politique (Perez 2008). Des députés boliviens s'affichaient sur des plateaux TV en train de mastiquer des feuilles de coca et de nombreuses photos du président Evo Morales ont circulé avec un collier de feuilles de coca autour du cou. En 2009, la plante a été consacrée « patrimoine culturel national » par la nouvelle constitution bolivienne et un bras de fer s'est engagé avec le PNUCID (Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues).

publications, quand bien même elles ne portent pas sur des questions agricoles (par exemple un olivier en page de garde d'un dossier sur la santé ou l'éducation).

Des fêtes des récoltes d'olives sont apparues progressivement dans toutes les grandes villes de Cisjordanie depuis les années 2000 au cours des mois d'automne. Ces rassemblements populaires à Jenine, Bethléem, Ramallah, ou encore Salfit, combinent étroitement des rassemblements populaires et des discours nationalistes engagés. Ils sont systématiquement inaugurés par de hautes personnalités du monde politique (Président de l'Autorité palestinienne, Premier ministre, Ministre de la Culture, etc.), signe de l'importance accordée à ce type d'évènement par les autorités. Celles-ci se rendent en personne jusque dans ces localités parfois reculées (Salfit, Burin...) pour associer leur image à celle de ces évènements.

Être présent en soutien aux agriculteurs n'est pas toujours un acte désintéressé. C'est aussi s'assurer une visibilité et une légitimité certaine, qui peut potentiellement être transformée en capital électoral. Dès lors, l'appui au secteur agricole peut être considéré comme un facteur de conquête du pouvoir. C'est ainsi que l'Autorité palestinienne, les partis politiques et les ONG se disputent depuis les années 1990 le statut de soutien privilégié des paysans (Abu-Saada 2007).

L'Autorité palestinienne joue depuis une dizaine d'années la carte de la patrimonialisation des oliveraies. En 2005, elle tente de faire reconnaître internationalement les terrasses de vignes et d'oliviers comme un « patrimoine national » à protéger. Selon un rapport officiel remis à l'UNESCO⁷¹, il est stipulé que les terrasses de vignes et d'oliviers sont « des témoignages vivants de la relation mutuelle entre le paysan palestinien et la terre ». Il serait légitime de les considérer comme patrimoine puisque « les oliviers et les vignes illustrent un usage historique de la terre et représentent un mode de vie qui, avec ses paysages, disparaît rapidement car rendu vulnérable par l'impact du développement d'infrastructures militaires, de construction de routes (...) et de nouvelles colonies » (Ministère palestinien du Tourisme 2005 : 28-29). Cette démarche a été récemment renouvelée, après que la Palestine ait accédé au statut d'État membre à l'UNESCO en octobre 2011. Le village de Battir, près de Bethléem, avait alors été mis en avant comme illustration de ce patrimoine oléicole d'exception (Barthe 2013) : le projet a été récompensé par le *Melina Mercouri International Prize for the Safeguarding and Management of Cultural*

⁷¹ Cette démarche s'est faite dans le cadre de la liste des sites d'intérêt que les pays remettent à l'UNESCO quand ils visent à être reconnus par cette institution. Une fois admis comme membre, ces pays peuvent ensuite proposer d'ajouter progressivement certains de ces sites sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce fut le cas pour la ville de Bethléem en 2012.

Landscapes, en janvier 2012. Tous ces efforts visent à conférer aux oliviers des Territoires palestiniens le statut de patrimoine⁷² national.

L'inscription des terrasses d'oliviers sur la liste du patrimoine de l'UNESCO relève d'une démarche de patrimonialisation, à savoir un processus socioculturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel ou culturel digne de conservation et de restauration (Trom 1996). En l'occurrence, il s'agit pour les Palestiniens d'attirer l'attention à la fois sur un espace (les oliveraies), un bien (les oliviers), et une pratique (leur mise en culture). Au-delà de l'arbre en lui-même, cette volonté de patrimonialisation embrasse tous les aspects matériels et immatériels de l'olivier.

Le processus de patrimonialisation sous-tend une double dynamique. Il s'agit d'une part de « mettre à distance », c'est-à-dire de renvoyer un objet patrimonial à ses origines anciennes, à un passé lointain souvent emprunt de nostalgie. Il faut que l'objet appartienne au passé et que l'objet constitue une empreinte incontestable de ce passé. Il s'agit d'autre part de « faire vivre » ce patrimoine, l'entretenir ou le pratiquer, pour lui donner une actualité. Si cette actualité se meurt, c'est l'objet même de la patrimonialisation qui n'a plus lieu d'être. On retrouve ces deux aspects dans les Territoires palestiniens aujourd'hui, comme les deux faces d'une même pièce. Il y a d'un côté la volonté de renvoyer les oliveraies à leurs origines historiques, et de l'autre côté celle de créer une sociabilité autour de ces oliveraies dans la société palestinienne contemporaine. On observe ainsi depuis les années 1990 aussi bien des travaux de mise en valeur du patrimoine oléicole ancien (Sharkawi 2013) (expositions d'outils et de matériels anciennes, restauration de pressoirs en ruine) que la création de festivals visant à faire renaître, perpétuer, ou même créer des pratiques, des discours et des lieux qui célèbrent le monde oléicole actuel.

2.2.3. Le rôle de la population et des artistes dans la patrimonialisation des oliviers

La patrimonialisation n'est pas nécessairement un processus planifié et centralisé émanant de l'Autorité palestinienne et des pouvoirs publics. Une autre forme de

⁷² Étymologiquement, la notion de patrimoine désigne « les biens transmis à un individu par ses ascendants. Par extension, elle embrasse tous les éléments -matériels, culturels et symboliques - qu'une famille, un groupe, une société reconnaissent comme un héritage commun, socle d'une mémoire partagée, expression visible d'une inscription durable dans un temps et un espace communs (dans "les lieux de mémoire") et support d'une identité collective reconnaissable et transmissible (Hervieu-Léger 2010 : 213).

patrimonialisation de l'olivier peut être observée, « par le bas », issue d'un attachement très fort de la population à cet arbre. Qu'ils soient membres d'une certaine élite intellectuelle (peintres, journalistes, écrivains), ou simplement agriculteurs, fonctionnaires ou étudiants, la plupart des Palestiniens accordent une place singulière au symbole des oliviers dans leurs travaux et discours au quotidien.

Je m'intéresse tout d'abord à la place centrale que les productions culturelles et artistiques palestiniennes confèrent aux oliviers. À mesure que les oliviers s'imposaient comme un symbole incontournable du pays à la fin des années 1980 et début 1990, de nombreux auteurs, peintres ou dessinateurs palestiniens se sont mis à faire de l'olivier le porte-étendard des revendications politiques et l'emblème de la résistance à l'occupant. Ils le figent désormais comme un idéal palestinien menacé et qu'il conviendrait de défendre comme le souligne le poète palestinien Mahmoud Darwish : « si les oliviers connaissaient les mains qui les avaient plantés, leurs fruits deviendraient des larmes » (Darwish 2009 : 65). Dans son ouvrage « Le cri des oliviers », la Palestinienne Sumaya Farhat-Naser considère quant à elle que « tant que nous aurons des oliviers, nous n'aurons rien à craindre » (Farhat-Naser 2004). Dans ses caricatures de presse internationalement connues, Naji Al-Ali avait très souvent recours au symbole de l'olivier pour incarner un Palestinien dépossédé de sa terre, ou un espoir de paix anéanti (Al-Ali et Sacco 2009). Les oliviers sont par ailleurs une référence récurrente dans les romans palestiniens pour souligner l'indignation de leurs auteurs face à l'occupation (Shehadeh 1983 : 177). Le symbole de l'olivier, enfin, est omniprésent dans les peintures contemporaines, comme l'illustrent les travaux du peintre palestinien Ismail Shammout⁷³ ou, de manière encore plus explicite, les tableaux de Sliman Mansour (*Olive-picking* en 1987, *Olive-picking triptych* en 1989)⁷⁴.

Les artisans palestiniens ont également recours à la référence aux oliviers dans leur production depuis les années 2000. Un cordonnier exerçant à Ramallah incruste des noyaux d'olive dans ses chaussures en souvenir des chapelets de noyaux qu'il constituait avec les autres prisonniers lors de sa captivité dans les prisons israéliennes. Une artiste de Beit

⁷³ Le travail du peintre palestinien Ismail Shammout porte essentiellement sur la lutte nationale des Palestiniens depuis la *Nakba*. C'est d'abord l'oranger qui constituait jusqu'au début des années 1980 la référence centrale incarnant la terre et les paysans dans ses tableaux (*Jafa the orange bride* 1965, *The orange lovers* 1984, ...). Puis, il a depuis été remplacé par le symbole de l'olivier (*A hymn for olives* 1987, *Back from the olives* 2004, *The olive tree* 2005, ...). Voir ces peintures sur le site Internet <http://ismail-shammout.com/> (page consultée le 18 août 2014).

⁷⁴ Les choix stylistiques qu'il opère lui permettent de manipuler délibérément le médium de l'art pour véhiculer un message fort d'attachement viscéral à la terre : les paysans sont représentés comme des héros, et la collecte des olives comme un rituel mystique (Ankori 2006 : 73). Dans son tableau "*Olive-picking triptych*", il utilise une lumière surréaliste pour donner une connotation religieuse à une scène de récolte représentant un vieux paysan se tenant contre son olivier. Cette œuvre sur les oliviers est considérée par l'historienne de l'art Gannit Ankory comme l'illustration même de l'idéologie du Sumud (Ankori 2006 : 74). L'olivier constitue d'une manière générale « *the ultimate symbol of rootness and sumud* » (Schulz 2003 : 105).

Sahour, depuis imitée par d'autres, fabrique depuis 2007 des bijoux à partir de feuilles d'olivier, pour répondre selon elle aux attaques des Israéliens sur les oliveraies palestiniennes. Elle précise que les feuilles de chêne seraient plus esthétiques pour composer ses bijoux, mais que les feuilles d'oliviers ont néanmoins une plus forte connotation politique et symbolique (Chaveneau 2011 : 65). Certains artisans palestiniens construisent des croix en bois d'olivier récupéré sur les arbres arrachés en Cisjordanie. Ils fournissent ainsi des groupes de pèlerins, durant leur procession aux abords des lieux saints. D'autres utilisent le bois d'olivier comme support pour véhiculer des messages politiques dénonciateurs, à l'instar de cette crèche de Noël, figurant le Mur de séparation entravant l'arrivée des Rois Mages (voir Annexe 10). Ce type de détail en apparence anecdotique révèle en réalité que ce symbole est incorporé au sein d'un arsenal plus large de références iconographiques et rhétoriques, au service d'une guerre d'image et d'opinion que se livrent Palestiniens et Israéliens.

Les oliviers sont devenus pour les Palestiniens l'arbre de référence pour marquer leur attachement au territoire national. Quand Israël s'est retiré du sud Liban en 2000, les Palestiniens de part et d'autre de la frontière se sont retrouvés et offert de l'huile d'olive, des savons à l'huile, ou des oliviers (Al-Masri 2010). Dans les camps palestiniens en Jordanie ou au Liban, les réfugiés plantent dans leurs cours ou sur les places publiques des oliviers de Palestine (Doraï 2006 : 97). Presque systématiquement, c'est la figure de l'olivier qui est choisie pour les célébrations ou les commémorations d'un événement palestinien, dans les Territoires occupés comme à l'étranger. En réponse, des collectivités territoriales ou des associations françaises plantent régulièrement des oliviers dans leur ville respective depuis une quinzaine d'années pour signifier leur soutien à la cause palestinienne.

Le processus de patrimonialisation des oliviers transparait enfin à travers le discours de nombreux Palestiniens, notamment ceux que j'ai rencontrés. La grande majorité d'entre eux, qu'ils soient ou non impliqués dans la filière oléicole, expriment un fort attachement vis-à-vis des oliviers qui auraient selon eux pas moins de « 2 000, 3 000 voire 4 000 ans ». Ils comparent explicitement le déracinement de leurs oliviers avec celui que vivrait leur peuple sous l'occupation : les arbres comme leurs propriétaires seraient victimes des mêmes injustices. Les Palestiniens expriment aussi une relation quasi « physique » avec leurs arbres menacés⁷⁵. Certains de ces récits semblent mécaniquement énoncés pour émouvoir et sensibiliser l'interlocuteur de passage, *a fortiori* s'il est étranger (touriste, militant, pèlerin...)⁷⁶. Bien que chercheur résidant sur place, j'étais souvent perçu par mes enquêtés

⁷⁵ « Quand on coupe une branche de mon olivier, c'est comme si on me coupait un bras, quand on arrache un de mes oliviers, on m'arrache un enfant » répétaient souvent les producteurs au cours des entretiens.

⁷⁶ Voir le documentaire réalisé par Benjamin Huguet « La saison des olives », octobre 2010, en ligne, URL : <http://vimeo.com/25022464> (consulté le 12 mars 2011).

comme un étranger de passage, et mes entretiens commençaient le plus souvent par un préambule en vue de me convaincre du « patriotisme oléicole » de mon interlocuteur. Par ailleurs, certains rejetaient sur d'autres la « responsabilité » du manque d'entretien des oliviers en Palestine. Ils désignaient des « fautifs » à qui l'on pouvait imputer ce qui résonnait comme un crime contre le nationalisme palestinien (les jeunes générations qui auraient trahi l'idéal paysan de leurs aînés, les anciens qui n'auraient pas transmis une éducation à la terre à leurs enfants, etc.). Ils me présentaient l'attachement aux oliviers comme un gage d'attachement à la Palestine, et comme une condition *sine qua non* pour être un bon citoyen défendant la cause nationale.

Michael Fisher estime que les oliviers servent désormais de support à un discours nostalgique des Palestiniens, faisant converger l'indignation et le nationalisme dans les Territoires occupés : c'est ce qu'il qualifie de « *one-eyed nostalgic narrative* » (Fischer 2006). Au cours d'un échange durant une récolte d'olives mobilisant des étudiants de l'université de Birzeit, une jeune palestinienne, qui n'était pas issue d'un milieu paysan, expliquait justement :

« Parce que l'olivier a gagné cette importance et cette réputation dans le monde, alors tout le monde parle des oliviers et les associe aux Palestiniens. Et les associe au conflit. Au final c'est devenu un élément de langage. C'est de la propagande palestinienne. C'est un arbre important bien sûr, mais ce n'est pas le seul »

Si très peu des enquêtés ont tenu un tel discours, les propos de cette étudiante suggèrent néanmoins que les Palestiniens ont tendance à exacerber leur attachement aux oliviers devant un public spécifique.

Cette articulation de pratiques et de récits focalisés sur l'olivier s'adresse en réalité à un triple public, et les Israéliens en sont les premiers destinataires. Les Palestiniens, individuellement ou par l'intermédiaire des pouvoirs publics, adressent avec leurs discours offensif un message fort à Israël, soulignant leur détermination à combattre l'occupation, à soutenir l'idéologie du « *sumud* ». En pratique, la replantation d'oliviers doit aussi permettre de lutter contre la perte des terres inexploitées. Sans cela, il serait plus facile pour Israël de confisquer les champs palestiniens. L'État d'Israël a en effet réactivé une loi datant de 1858 sous l'Empire ottoman, lui permettant de déclarer toute parcelle de terre palestinienne inexploitée comme étant abandonnée. Il peut ainsi les proclamer « Terre d'État » et les attribuer à la construction des colonies israéliennes en Cisjordanie. Aussi la mobilisation des Palestiniens revêt des aspects aussi bien offensifs que défensifs à l'égard des Israéliens.

Les deuxièmes destinataires sont les Palestiniens eux-mêmes. À travers ce discours fédérateur, ils s'unissent face à la contrainte autour d'un porte-étendard commun : l'olivier est érigé en un symbole national qu'il conviendrait de défendre. Cette posture occulte cependant le fait que les Palestiniens se détournent du travail agricole. Les oliviers reçoivent une attention partielle, alors qu'ils faisaient auparavant l'objet d'un traitement continu tout au long de l'année. Les récoltes qui se faisaient avec la mobilisation de toute la famille élargie sont aujourd'hui de plus en plus effectuées par des ouvriers. Ainsi, cette rhétorique identitaire, cristallisée autour de l'olivier, permet donc aussi de masquer le désintérêt pour les pratiques oléicoles, que beaucoup regrettent ou ne veulent pas voir. Elle redonne à l'arbre une certaine centralité, sinon dans la vie de tous les jours, au moins dans la rhétorique du quotidien.

Enfin, cette posture vise également la communauté internationale. En communiquant sur la figure de l'olivier, les Palestiniens envoient un message fort, évocateur et mobilisateur. En effet, le symbole de l'olivier est aujourd'hui très répandu, il suscite la sympathie et revêt un aspect consensuel auprès des habitants de nombreuses nations. En outre, en le mobilisant, les Palestiniens suggèrent intentionnellement que leur démarche est pacifiste, ce qui n'est pas pour déplaire, aussi bien dans les cercles onusiens que dans les foyers à l'étranger préoccupés par les épisodes de violences répétés au Proche-Orient.

Aussi, le rapport des Palestiniens aux oliviers ne saurait être réduit à la lutte contre les Israéliens, ni être rendu intelligible uniquement par le seul prisme du nationalisme. Il est plutôt le fruit d'une conjonction de dynamiques historiques, politiques, économiques, agronomiques, juridiques, sociales et culturelles, qu'il faut prendre en compte dans leur ensemble pour restituer toute la complexité de ce processus. Cela permet également de mieux comprendre les processus organisationnels qui se dessinent au sein de la filière oléicole depuis les années 1990.

3. De nouveaux acteurs pour une nouvelle organisation de la filière depuis 1990 ?

Les mutations économiques et politiques que la filière oléicole a connues depuis le début du 19^{ème} siècle ont largement transformé ses caractéristiques. Elles ont suscité une réorganisation de ses acteurs, en modifiant leur nombre et la nature de leurs actions. Un

certain nombre de protagonistes ont investi ou réinvesti la filière huile d'olive depuis une trentaine d'années en vue d'en contrecarrer le déclin sur le plan économique ou de profiter de l'intérêt qu'elle suscite sur le plan politique. Deux catégories d'acteurs peuvent être distinguées pour en rendre compte : il s'agit tout d'abord d'opérateurs techniques et productifs. Ils contribuent directement à la production, la transformation ou la commercialisation de l'huile et sont par conséquent des acteurs bien connus et identifiés par l'ensemble de la filière. Il s'agit ensuite des opérateurs institutionnels, dont l'apparition est plus récente. Ils participent de près ou de loin au soutien, à la régulation, ou à l'encadrement de l'oléiculture, mais n'interviennent essentiellement que dans le cadre d'un processus d'exportation de l'huile. Si les premiers continuent de jouer un rôle essentiel au fonctionnement de la filière, les seconds tentent toujours de s'imposer comme des acteurs à part entière.

L'huile d'olive palestinienne a toujours circulé à l'échelle régionale, au Levant⁷⁷ puis dans les pays du Golfe ; pour autant, son exportation sur les marchés internationaux (européens et américains en tête) constitue une autre des grandes mutations de la filière oléicole, qui sera davantage traitée dans le chapitre 3. Apparue au début des années 2000 et pensée pour pallier l'insuffisance des débouchés locaux et régionaux, cette démarche d'exportation sera indirectement analysée ici sous l'angle des répercussions en termes d'organisation de la filière et de ses acteurs.

Il est désormais possible de distinguer deux types de sous filière au sein de la filière oléicole. Le premier regroupe les producteurs qui ne sont engagés que dans l'autoconsommation ou la commercialisation de leur huile à une échelle locale et plus rarement régionale. Ils agissent de façon relativement autonome, et leurs activités sont à la fois peu contrôlées et peu recensées par les autorités : les opérateurs institutionnels ont très peu d'emprise sur les circuits de l'huile. Les relations qu'ils nouent entre eux et avec leurs partenaires, bien que peu codifiées, sont bien établies : elles reposent sur des rapports de travail de proximité, entretenus de longue date, favorisant les liens de confiance et d'interconnaissance (coordination de type domestique). Le deuxième type de sous-filière réunit ceux qui cherchent en sus à exporter une partie de leur huile sur les marchés internationaux depuis les années 2000. Ces derniers doivent alors apprendre à composer avec les nouveaux acteurs institutionnels qui encadrent et régulent l'accès des Palestiniens au marché des exportations. Les relations qu'ils nouent entre eux sont davantage

⁷⁷ Pays bordant la côte orientale de la mer Méditerranée : outre les Territoires palestiniens le Liban et la Syrie ainsi qu'Israël, la Jordanie et l'Égypte.

contractualisées (coordination de type industrielle), sans pour autant être toujours clairement définies.

Tableau 3 : Caractéristiques des sous-filières oléicoles

Sous-filière axée sur la petite distribution locale	Sous-filière axée sur la commercialisation de moyenne échelle et l'exportation
Petits et moyens producteurs	Moyens et gros producteurs
Relations de confiance prédominantes	Relations de contractualisation nécessaires
Circuit court	Circuit de distribution plus long
Peu d'intermédiaires (opérateurs productifs et techniques)	Intermédiaires plus nombreux (opérateurs productifs, techniques et institutionnels, courtiers)
Notion de qualité principalement gustative	Notion de qualité principalement organoleptique
Autoconsommation prédominante ou commercialisation locale au sein du gouvernorat	Commercialisation prédominante sur le marché régional ou international
Absence de régulation par les institutions	Régulation relative des institutions

Source : Auteur, 2015

Il est néanmoins important de souligner la relative porosité entre ces deux types de sous-filières. Certaines catégories d'opérateurs, comme les mouliniers, se retrouvent dans l'une et l'autre. La nature de leur travail est identique dans les deux cas, mais l'exigence que manifestent vis-à-vis d'eux leurs partenaires varie selon le type de sous-filière considéré. De même, les producteurs peuvent être amenés à se positionner dans l'un ou l'autre type de sous-filière au cours du temps en fonction de l'abondance de leur production et de leur volonté, besoin et capacité à en exporter une partie. D'autres sont peu affectés par le type de sous-filière considéré, comme les ouvriers agricoles par exemple. La distinction indicative opérée ci-dessus n'est donc pas véritablement pensée comme telle par l'ensemble de la filière.

3.1. Les opérateurs productifs et techniques : production, transformation et commercialisation

Si les principales transformations de la filière découlent de l'apparition dans les années 1990 des opérateurs institutionnels et de leur volonté d'encadrer et de réglementer la filière oléicole, les opérateurs productifs et techniques ont également connu un certain nombre de recompositions dans leur manière de travailler, de s'organiser et d'interagir au

cours des deux dernières décennies. Cette partie décrit ces opérateurs, leurs outils, leurs rétributions et leur géographie d'intervention, et en analyse les évolutions marquantes.

3.1.1. Une même oléiculture pour des oléiculteurs très différents

Il est estimé qu'entre 70 560 (Haie 2007) et 100 000 ménages (OCHA 2011b) vivent aujourd'hui directement ou indirectement de la culture des oliviers dans les Territoires palestiniens⁷⁸. Les profils des oléiculteurs palestiniens sont très hétérogènes. En effet, la production d'huile d'olive dans les Territoires palestiniens est le fait de toutes les classes d'âge et de toutes les catégories socioprofessionnelles. Pour tous, il ne s'agit que d'une activité complémentaire. En termes de temps, d'une part, c'est une activité très saisonnée, qui se concentre pour l'essentiel en février-mars (plantation et taille) et octobre-novembre (récolte et presse). En termes de revenus, d'autre part, très rares sont les Palestiniens qui peuvent vivre exclusivement de leur production oléicole, étant donné la taille des exploitations, en moyenne inférieure à 20 *dunums* (2 hectares). Aussi, comme dans de nombreux autres pays producteurs au Moyen-Orient ou en Europe, cette activité n'est pas nécessairement le fait de professionnels, c'est-à-dire d'agriculteurs consacrés à plein temps à l'élevage ou au maraîchage par exemple.

Mes recherches de terrain m'ont amené à suivre ponctuellement ou sur la durée une trentaine de producteurs, dont la moitié a fait l'objet d'un entretien approfondi. Âgés de 31 à 82 ans, ils habitent essentiellement dans les principaux districts oléicoles (Naplouse, Qalqilya, Jenine, Tulkarem, Ramallah), mais aussi, dans une moindre mesure, à Jérusalem, Bethléem ou Hébron⁷⁹. Un tableau en annexe recense l'ensemble des entretiens effectués (Annexe 1). La grande majorité des producteurs rencontrés habite en zone rurale. Pourtant, ni leur statut socioprofessionnel ni leur âge ne suffisent pour établir une typologie indicative de ces producteurs. Pour ce faire, il est plus pertinent de raisonner en termes de type de production, en prenant en compte certains critères tels que l'attachement personnel aux oliviers exprimés par les producteurs, la capacité de production (la superficie de leur oliveraie, la production annuelle ou le revenu issu de la production), et le mode d'organisation (composition de la main d'œuvre pour le travail oléicole, degré de commercialisation, nature des réseaux de distribution, etc.). Cette perspective croisant des critères à la fois objectifs et subjectifs

⁷⁸ L'écart entre ces deux estimations vient des méthodes de calcul très approximatives employées pour mesurer l'activité essentiellement informelle que représente la production d'huile d'olive. Les chiffres sont issus du rapport entre la superficie totale de terres palestiniennes couvertes d'oliviers et la taille moyenne des exploitations. À cette approximation dans le calcul s'ajoute parfois celle du nombre de personnes de chaque ménage qui dépendent du revenu du chef de famille (appelé aussi ratio de dépendance).

⁷⁹ Il ne m'a pas été possible d'enquêter dans la bande de Gaza, l'entrée étant strictement limitée par l'armée israélienne aux seuls diplomates, journalistes ou travailleurs humanitaires accrédités.

permet d'établir trois types spécifiques de production : la production vivrière artisanale, la production récréative et symbolique, et la production entrepreneuriale et capitalistique.

La production vivrière artisanale se fait dans une perspective d'autoconsommation, éventuellement de revenu d'appoint. Cette catégorie représente environ 80% des oléiculteurs en Cisjordanie⁸⁰. L'huile est avant tout pour eux un facteur de sécurité alimentaire. La plupart n'auraient en effet pas la possibilité de maintenir leur niveau actuel de consommation en huile d'olive s'ils ne la produisaient pas eux-mêmes. La surface moyenne avoisine les 2 *dunums* par exploitation. La commercialisation n'est engagée que ponctuellement et partiellement, d'une part lorsque la récolte a été bonne et, d'autre part, une fois mis de côté la quantité nécessaire pour couvrir les besoins annuels du ménage. Le cas échéant, les circuits de commercialisation sont très confinés géographiquement, à l'échelle des connaissances et des habitants des villages voisins, rarement au-delà du gouvernorat⁸¹. L'ensemble de la famille élargie est mobilisé pour assurer l'entretien et la récolte des oliveraies. Avec la prévalence des blocages politiques et de la pauvreté, ce type de culture d'appoint tend à se généraliser : de nouveaux producteurs s'improvisent oléiculteurs, pour exploiter au mieux leurs parcelles disponibles avec cette culture productive et résistante aux conditions climatiques.

La production de type récréatif et symbolique tient la culture de l'olivier pour une distraction plaisante permettant le plus souvent d'entretenir un héritage familial. Elle représente près de 15% des oléiculteurs. La plupart des membres de la diaspora palestinienne, revenus en Palestine à la suite des Accords d'Oslo (1993), pratiquent cette activité comme pour renouer un lien avec leurs terres. Ils sont généralement issus de la classe moyenne ou haute de la société. Tout comme les propriétaires de savonnerie perpétuent aujourd'hui l'activité pour le plaisir et le prestige familial (Bontemps 2012), ces oléiculteurs s'intéressent aux oliviers, non pas pour leur rentabilité ou leur production, mais pour la dimension culturelle ou identitaire que ces arbres leur évoquent. Cette relation est valable aussi bien s'ils en possèdent de larges vergers sur les collines avoisinantes que, plus souvent, une simple poignée dans leur jardin. D'ailleurs, les oliviers recouvrent souvent une fonction ornementale. Les travaux oléicoles sont généralement assurés directement par les producteurs eux-mêmes. La production d'huile est autoconsommée ou sert de cadeaux aux amis et à la famille ; elle est plus rarement commercialisée. Avec l'importance symbolique et politique conférée plus

⁸⁰ Cette estimation repose sur les observations et les entretiens que j'ai menés ainsi que le croisement de statistiques disponibles (PCBS, FAO et MOA). La situation dans la bande de Gaza ne sera pas évoquée ici, faute d'avoir pu m'y rendre ou d'avoir pu accéder aux informations nécessaires pour mener ce type d'évaluation.

⁸¹ Entité administrative recouvrant les Territoires palestiniens (Jenine, Tubas, Tulkarem, Naplouse, Qalqilya, Salfit, Ramallah et Al-Bireh, Jéricho, Jérusalem, Bethléem et Hébron).

récemment par les Palestiniens aux oliviers, ce type de production tend également à se développer.

La production de type entrepreneurial et capitalistique fait de l'exploitation des oliveraies une véritable entreprise, en se basant sur des modes de gestion professionnels, à la fois qualitatifs et quantitatifs (plantation, irrigation, traitement phytosanitaire), dans une perspective essentiellement commerciale. Elle regroupe moins de 5% des oléiculteurs, qui ont généralement hérité de grandes surfaces de terres (plus de 30 *dunums*), ou ont acquis ou planté de nouveaux champs d'oliviers pour accroître leur potentiel productif. Au fait des dernières technologies agricoles, ces derniers ont régulièrement bénéficié de formations et ont noué des partenariats avec des organisations agricoles, des marchands et des entreprises oléicoles. La commercialisation, quand celle-ci n'est pas déléguée à une entreprise qui rachète leurs stocks, peut se faire grâce à leurs propres réseaux à l'échelle du district, de la Cisjordanie dans son ensemble, ou même en exportant sur certains marchés essentiellement régionaux. La plupart d'entre eux a recours à des ouvriers agricoles pour assurer tout ou partie des travaux de l'année. Peu nombreux, certains de ces producteurs parviennent à vivre de leurs oliviers, sans même avoir besoin de compter sur des revenus complémentaires. Néanmoins, si cette activité peut présenter une rentabilité certaine dès lors qu'elle est entreprise à grande échelle, on ne peut guère parler d'enrichissement. Ces producteurs ne bénéficient pas des dimensions foncières et financières qu'ont acquises certaines exploitations de taille industrielle (plusieurs dizaines d'hectares) dans d'autres pays du bassin méditerranéen (Espagne, Maroc, Italie, etc.). D'ailleurs, ce type de production tend à décliner. D'une part, les difficultés liées à la commercialisation de l'huile détournent progressivement les entrepreneurs de la filière oléicole au profit de secteurs plus lucratifs (banque, immobilier, commerce...). D'autre part, la rapide diminution des superficies des terres (sous l'effet conjoint de la politique israélienne de séparation et de confiscation menée par l'armée israélienne, et de la fragmentation des parcelles au cours des héritages successifs) rend de plus en plus hypothétique la possibilité de dégager des revenus significatifs des oliveraies.

La production d'huile est trop souvent considérée comme étant le seul fait des Palestiniens de sexe masculin. Dans le secteur oléicole palestinien, les Palestiniennes jouent pourtant un rôle très important bien qu'elles occupent une place peu visible. Leur rôle est important, tout d'abord, parce qu'elles participent activement à la cueillette, trient les olives sur le sol, parfois taillent et labourent les oliveraies, mais aussi gèrent la logistique des journées de récoltes mobilisant la famille élargie, depuis tôt le matin jusqu'à tard le soir. Ce rôle s'est par ailleurs renforcé durant les années avant et pendant la seconde Intifada (2000-

2005) : les femmes ont alors pris une part croissante dans la gestion des fermes agricoles, tandis que les hommes travaillaient en nombre en Israël, puis étaient massivement détenus dans les prisons israéliennes. Ensuite, elles occupent également une place peu visible en raison de la répartition genrée des tâches qui prévaut très largement en Palestine comme ailleurs dans le monde arabe notamment (Hammami 2002). De ce fait, ce ne sont pas elles qui vont aux presses (un monde exclusivement masculin), qui gèrent la commercialisation de l'huile, ou qui suivent les formations dispensées par les ONG. D'ailleurs, elles possèdent rarement elles-mêmes la parcelle d'oliviers (PCBS 2000b). Si elles se montrent « publiquement » durant les récoltes, c'est surtout parce que pour les femmes qui résident à la campagne, le travail dans les champs n'est pas considéré comme un emploi à l'extérieur mais comme une tâche supplémentaire qui incombe à la femme responsable du foyer familial : elles sont donc dévalorisées socialement et économiquement. Et quand elles sont employées comme ouvrières agricoles pendant les récoltes, elles touchent très souvent un salaire inférieur de moitié ou d'un quart à celui de leurs homologues masculins. Le recours tout au long de cette thèse au terme d' « oléiculteur » doit être compris comme intégrant ce rôle important mais discret que jouent les femmes palestiniennes dans l'ombre des hommes.

Si les producteurs constituent le maillon central de la filière oléicole, ils n'en interagissent pas moins avec un large ensemble d'intervenants indispensables au fonctionnement de cette activité. La description des autres opérateurs productifs et techniques, puis institutionnels, de l'évolution de leur rôle et de leurs relations respectives, permet de souligner la diversité des recompositions en cours au sein de la filière.

3.1.2. Les ouvriers agricoles, une main d'œuvre invisible mais incontournable

Le deuxième type d'opérateur productif et technique analysé ici sont les ouvriers agricoles. Ils représentent une catégorie professionnelle mal définie et peu documentée et se distinguent principalement selon les tâches effectuées et selon les modalités de contrat qui les unissent aux propriétaires d'oliveraies (saliariat, nettoyage ou location). Pour les décrire, je ne peux que m'appuyer sur les quelques ouvriers avec lesquels je me suis entretenu⁸² et sur les informations transmises à leur sujet par ceux qui les emploient. Il s'agit rarement d'une catégorie professionnelle à part entière et à plein temps, mais plutôt d'un travail saisonnier pourvoyeur d'un revenu d'appoint⁸³. Celui-ci est exercé par des travailleurs en majorité

⁸² Une dizaine, au cours de des récoltes successives auxquelles j'ai participé en Cisjordanie, majoritairement en Octobre et Novembre 2010 et 2011.

⁸³ À titre de comparaison, on pourrait les associer aux vendangeurs dans les vignobles français, rassemblant le temps de la cueillette des étudiants, des chômeurs, des migrants, etc.

masculins, âgés de 15 à 40 ans environ, et pour la plupart sans emploi stable. Ce travail est informel, au sens où il n'est pas officiellement enregistré, il est donc rarement comptabilisé : chaque producteur engage le nombre d'ouvriers dont il a besoin, sans nécessairement que cet accord fasse l'objet d'un contrat déclaré aux autorités. Il est par conséquent impossible d'évaluer le nombre d'ouvriers agricoles mobilisés chaque année pour la saison oléicole. Selon le Ministère palestinien de l'Agriculture néanmoins, les bonnes années oléicoles représentent près de 3 millions de jours travaillés, auxquels participent assez largement les ouvriers agricoles.

Différentes tâches peuvent leur être confiées : le labourage, la taille et la récolte. La rémunération de chacune de ces tâches dépend de leur pénibilité, du temps nécessaire à leur réalisation, ainsi que des rapports de dépendance ou d'amitié qui lient le propriétaire de l'oliveraie aux ouvriers.

Le labourage constitue la première étape de la saison oléicole. D'après mes observations datées de 2011, l'ouvrier est rémunéré 80 shekels (16 euros) par jour dans le cas d'un labour à traction animale, contre 200 shekels (40 euros) par jour dans le cas d'un labour mécanique. Selon plusieurs témoignages de fermiers, le coût final revient plus ou moins au même dans les deux cas, puisque la traction animale nécessite davantage de temps. Le choix est donc fixé en fonction des caractéristiques du terrain (accessibilité, inclinaison, disposition des oliviers, nature du sol, présence de terrasses agricoles...) et des habitudes du producteur : certains considèrent que le tracteur abîme les racines des oliviers, tandis que d'autres y voient une solution efficace et rapide.

La taille est confiée à des ouvriers qui ont bénéficié d'une formation spécifique, notamment à l'initiative des coopératives. Mais il arrive aussi très souvent que le propriétaire de l'oliveraie confie cette tâche à un ouvrier non qualifié, dont le travail inexpérimenté peut se révéler particulièrement destructeur (des oliviers mal coupés qui mettaient plusieurs années à retrouver leurs pleines capacités productives). La rémunération moyenne des responsables de la taille avoisine les 100 shekels par jour (20 euros).

L'essentiel du travail des ouvriers agricoles dans le secteur oléicole consiste dans la récolte des olives, un travail long et très intensif en main d'œuvre. Jusque dans les années 1990, la plupart des ouvriers chargés de la récolte étaient originaires de la région d'Hébron, dont ils venaient le temps de la cueillette. Néanmoins, cette tendance s'estompe depuis quelques années. D'une part, le sud de la Cisjordanie voit se développer ses propres oliveraies. D'autre part, les grands propriétaires terriens du centre ou du nord se tournent vers une

main-d'œuvre plus locale, issue du village ou du district, et donc à qui ils n'auront pas à fournir le gîte et le couvert durant la période de récolte. Les restrictions à la mobilité, imposées par l'armée israélienne depuis les années 1990, découragent également les déplacements distants. Il arrive souvent que la cueillette soit confiée à une famille entière, réunissant les hommes, les femmes et les enfants d'un même ménage élargi. La rétribution est généralement versée en huile d'olive. Deux cas de figure se présentent. Dans un premier cas, le recours à cette main d'œuvre est ponctuel : les hommes touchent alors 4 kilos d'huile à la fin de la journée, tandis que les femmes en touchent plutôt trois. La rémunération monétaire, à hauteur de 80-100 shekels (16-20 euros), a néanmoins tendance à se généraliser. Dans un second cas, l'ensemble des travaux agricoles de l'année est délégué aux ouvriers agricoles ; leur rémunération est alors établie en pourcentage de la récolte. Selon le district, l'abondance des olives, et les termes négociés entre le propriétaire et son ouvrier, ce pourcentage varie entre 30% et 60% de la quantité totale de l'huile pressée.

Certains propriétaires, notamment ceux qui ne commercialisent pas leur huile, ne peuvent pas se permettre de payer des ouvriers pour la récolte. Nombre d'entre eux essayent de se « débrouiller » par eux-mêmes, en ayant recours aux amis et à la famille élargie, ou en prenant leurs congés à l'époque de la récolte et en y consacrant l'essentiel de leur temps libre. Par exemple, les Palestiniens qui travaillent dans une administration publique finissent généralement leur travail vers 14-15h, ce qui leur laisse le temps de récolter jusqu'à la tombée de la nuit. Quant à ceux qui se voient contraints par manque de temps et de main d'œuvre familiale de recourir à une aide salariée, deux tendances se distinguent. Une première partie a toujours recours aux mêmes ouvriers, par habitude et par sécurité, (certains ouvriers agricoles ont parfois la réputation de ne pas prendre soin des arbres). Une seconde partie voit au contraire dans ce type de recrutement une occasion de faire acte de bienfaisance, et se rapproche de la municipalité ou de la mosquée pour savoir si une famille nécessiteuse a besoin de ce type de travail.

Il existe quelques variantes dans la forme de sous-traitance de l'exploitation des parcelles non pas basée sur le salariat mais sur le métayage ou la location des terres. Certaines familles de propriétaires terriens ont émigré en Jordanie, au Liban, dans les pays du Golfe ou en Amérique et confient alors l'intégralité de leurs champs à un métayer (en échange de l'envoi de quelques bidons d'huile), car il est mal vu de laisser sa terre à l'état d'abandon. Il arrive également qu'une famille émigrée loue sa terre à l'année moyennant finances (il ne s'agit pas alors de métayage), soit à un agriculteur désirant étendre son activité, soit à un réfugié ne disposant pas de terres (c'est le cas dans des grandes villes comme Naplouse ou Al Bireh autour desquelles sont implantés d'importants camps de réfugiés).

3.1.3. Le potentiel important mais inexploité des coopératives

Le troisième type d'opérateur de la filière regroupe les coopératives. Les coopératives de producteurs poursuivent plusieurs objectifs à commencer par le renforcement organisationnel de la production (élaboration d'un cahier des charges commun, de charte de qualité, rôle d'appui et de conseil auprès des membres, organisation de formations). Elles apportent également un soutien managérial et commercial auprès de leurs membres en vue de devenir des unités de commercialisation (concentration de l'offre, capacité de négociation renforcée vis-à-vis des partenaires techniques et commerciaux). Elles jouent enfin un rôle de soutien financier (achat en commun d'outils, organisation de « tontines »⁸⁴ entre les membres pour le financement de leurs activités), d'autant plus important que le secteur agricole bénéficie de moins de 1% des prêts accordés par le secteur bancaire dans les Territoires palestiniens (NIRAS 2011 : 39).

Il existe 221 coopératives agricoles enregistrées auprès du Ministère du Travail dans les Territoires palestiniens en 2010, dont 142 concernent la production arboricole (MAS 2010). 35 d'entre elles seraient spécialement dédiées à l'oléiculture, selon les chiffres fournis par le Conseil oléicole palestinien en 2012. La création d'une coopérative nécessite de pouvoir renseigner une domiciliation et d'alimenter un compte bancaire dédié, pour mener à bien le projet fixé par chaque coopérative dans ses statuts (Ministère palestinien de l'Agriculture 2011). Deir Sharaf, l'une des plus anciennes coopératives, a été établie en 1962, tandis que les plus récentes, comme Aboud, l'ont été après 2010. 25 de ces coopératives sont enregistrées au sein de l'Union des Coopératives (UdC). À cela s'ajoutent de nombreux autres groupes d'oléiculteurs qui n'ont pas le statut légal d'une coopérative, bien qu'ils en revendiquent généralement l'appellation. Ils sont souvent appelés « comités paysans ». C'est notamment le cas de la petite vingtaine de groupes travaillant au sein de la *Palestinian Fair Trade Association* (PFTA). Les coopératives regroupent de 10 à 200 membres environ (la moyenne avoisine les 30 membres).

De très nombreux partenaires techniques et commerciaux (les membres d'ONG, les bailleurs de fonds, les metteurs en marchés, mais aussi parfois les producteurs eux-mêmes) formulent des griefs à l'encontre des coopératives : « inactivité criante », « manque de vision d'avenir », « ingérences du politique dans leur fonctionnement », etc. Si ces critiques à l'égard des coopératives ne sont pas spécifiques aux Territoires palestiniens (ils se retrouvent dans la plupart des pays), elles s'y expriment néanmoins très vivement. Ces partenaires les

⁸⁴ Les participants d'une tontine s'engagent à verser une somme prédéterminée à une fréquence donnée. Pour chaque tour de versement, un des participants est désigné pour être le bénéficiaire des fonds des autres participants, qu'il s'engage à rembourser. Il s'agit en quelque sorte d'une forme de système de prêt autogéré.

qualifient de « coquilles vides » et imputent ce résultat au flou juridique et institutionnel qui caractérise leur statut (MAS 2010 ; Hamid 2012 ; NIRAS 2011). À titre d'exemple, la loi sur les coopératives actuellement en vigueur en Cisjordanie date de 1956. Leur fragilité serait également due à l'implication très inégale des membres de la coopérative, ces dernières reposant le plus souvent sur l'engagement de quelques individus qui assurent à eux seuls l'essentiel des tâches.

De ce fait, si peu d'acteurs oléicoles sont satisfaits du rôle joué par les coopératives, c'est parce que peu d'entre eux sont d'accord sur les finalités que celles-ci sont censées poursuivre. Les petits producteurs voient dans les coopératives une structure à caractère social destinée à favoriser la coopération et l'entraide entre les membres à l'échelle du village. Les grands producteurs et ceux qui se préoccupent de leur capacité de commercialisation, y voient quant à eux les prémices de véritables entreprises, appelées à devenir comme en Europe des prestataires de services au niveau local et des fournisseurs réguliers sur les marchés internationaux (NIRAS 2011). Les coopératives existantes sont ainsi partagées entre ces deux modèles. La plupart tend manifestement vers le premier, cependant certaines commencent à s'approcher du second, à l'image de la coopérative de Mazare Al-Nubani, citée en exemple par tous mes enquêtés pour son professionnalisme et son intégration dans des réseaux de distribution internationaux. Celle-ci reste néanmoins un exemple isolé, et qui peine à se généraliser : ses frais d'entrée pour tout nouveau postulant à l'adhésion s'élèvent à 1 700 dinars jordaniens (1 700 €), soit une somme inabordable pour la plupart des producteurs.

Pour accélérer leur développement institutionnel et commercial, certaines coopératives pionnières ont commencé à se regrouper en fédérations (à l'échelle d'un district par exemple), elles-mêmes associées au sein de l'Union des Coopératives depuis la fin des années 2000. L'association Al Zaytouna joue un rôle important dans ce sens depuis 2004. L'organisation en coopérative est souvent une exigence imposée aux producteurs pour intégrer les circuits de commercialisation du commerce équitable.

3.1.4. Les mouliniers : une activité à deux vitesses

Les presses constituent le quatrième opérateur traité ici. Elles sont les unités de trituration des olives qui permettent d'en tirer leur huile (voir Annexe 6). Elles jouent donc un rôle considérable dans le fonctionnement de la filière grâce à l'assemblage de plusieurs machines assurant les fonctions de tri, de broyage, de centrifugation et d'extraction. On

comptait environ 276 presses à olives opérationnelles en 2010 en Cisjordanie, dont 240 (82%) entièrement automatisées et 36 semi-automatiques ou à fonctionnement dit traditionnel (meule, pressoir, etc.). Logiquement, les presses sont implantées pour l'essentiel dans les grandes régions oléicoles du nord : Naplouse, Jenine, Tubas et Qalqilya : ces quatre districts réunissent à eux seuls 57% des presses de Cisjordanie. Seuls 5% des presses palestiniennes sont situées dans la bande de Gaza.

Les presses ne fonctionnent pas toutes chaque année, cela dépend de l'abondance de chaque récolte. Par exemple, 20 000 tonnes d'olives ont été pressées en 2009 au niveau national contre plus de 102 000 en 2010, et les marges d'écart peuvent être bien plus considérables en certains endroits (voir le tableau ci-dessous). Aussi, certaines presses peuvent fonctionner 24h/24h durant toute la récolte et rester fermées l'année suivante. Ces presses employaient 1 523 personnes en 2010, dont 1 136 (75%) étaient rémunérées pour leur travail, le reste étant principalement constitué d'une main d'œuvre familiale (statistiques du PCBS). Le salaire est versé en argent (100 shekels par jour environ, soit 20 €) ou en nature : il est exprimé dans ce cas en nombre de tanakés, des bidons d'huile de 16,5 litres. La presse elle-même facture ses services en nature (*al red* ou *badal*, en arabe) : elle prélève entre 1/10 et 1/15 de la quantité d'huile produite, selon la région concernée et la quantité pressée. Elle est plus rarement rémunérée en shekels, la monnaie en cours dans les espaces israélo-palestiniens. Ce traitement est réservé aux petites récoltes et concerne principalement les petites familles de producteurs qui, comme dans la région d'Hébron, réservent à leur autoconsommation le maigre rendement de leur oliveraie.

Tableau 4 : Évolution du secteur des presses à olives de 2000 à 2010

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Presses fonctionnelles	276	235	264	224	246	203	242	215
Presses temporairement fermées	18	45	32	41	20	84	43	62
Quantité d'olives pressées (kg)	102 161	19 860	76 387	36 032	159 059	27 310	95 765	44 573
Quantité d'huile extraite (kg)	23 754	4 771	17 583	8 889	34 002	6 790	22 106	11 163
Personnel employé	1 523	892	1 375	1 100	1 595	611	1 110	954

Source : d'après les données du MoA, 2011

Les producteurs instaurent généralement une relation de confiance dans la durée avec une même presse. Si la plupart se rend dans la presse locale ou celle du village le plus proche, certains n'hésitent pas au nom de cette fidélité à parcourir un plus long trajet pour confier leurs olives à un moulinier auxquels ils sont habitués, comme le précise un producteur de

Deir Istya : « une presse, c'est comme un médecin de famille, on n'en change pas chaque année »⁸⁵.

La part des presses palestiniennes mécanisées est inférieure à ce qu'elle est sur la rive nord de la Méditerranée, mais relativement élevée au regard de ce qu'on observe sur la rive sud. 95% environ des presses palestiniennes sont équipées de machines de la marque Peralisi, un des leaders mondiaux du secteur. Cette firme italienne s'est implantée en 2008⁸⁶ dans la zone industrielle de Ramallah, en partenariat avec l'entreprise palestinienne Sinokrot. Ce bureau local est dirigé par Taher Omair et emploie 11 personnes. Il assure un travail de suivi des activités des presses, par nature très saisonnalisées (octobre et novembre), et honore une soixantaine de contrats de maintenance.

Le prix d'une presse peut varier considérablement - entre 40 000 et 700 000 euros-, selon ses caractéristiques telles que la capacité (jusqu'à 4 tonnes/heure en Cisjordanie), la présence d'une ligne continue⁸⁷, ou encore la complexité de l'assemblage des machines. Le prix moyen en Cisjordanie se situe entre 200 000 et 400 000 euros. Cette activité est généralement assez rentable, et la plupart des propriétaires couvrent leur investissement au bout de 7 à 10 ans. Le consultant français Jean-Louis Haie, qui a réalisé une étude de la filière pour la chaîne Artisans du Monde, estime même à 5 ans et 9 mois la durée nécessaire pour atteindre un retour sur investissement (Haie 2007, voire figure ci-dessous). Les banques de crédit, pourtant, sont peu enclines à accorder des prêts aux entrepreneurs concernés : les machines peuvent difficilement être hypothéquées et leur localisation, souvent en zone C, suscite la crainte d'une confiscation ou d'une expropriation arbitraire par les Israéliens. Le secteur des presses souffre également d'une absence criante de régulation juridique : la concurrence n'est pas contrôlée (il existe ainsi 6 presses dans le seul village d'Arabeh, près de Jenine) et, surtout, se révèle souvent déloyale (certains marchands peu scrupuleux se présentent comme des représentants de Peralisi et revendent des presses de seconde, voire de 3^{ème} ou 4^{ème} main, avec lesquelles leurs propriétaires proposent des services à très bas coûts mais de faible qualité). On peut par ailleurs souligner la relative précarité induite par le paiement en nature des presses : cette démonétarisation implique que tant que l'huile n'a pas été revendue sur le marché, la presse ne dispose pas de recettes effectives. Néanmoins, aucun moulinier ne m'a fait part de réelles difficultés liées à la commercialisation de son huile. Ils

⁸⁵ Entretien avec Ayub, à Ramallah le 11 juillet 2010.

⁸⁶ En réalité, la présence d'un représentant de la marque Peralisi est plus ancienne, mais à la suite d'une querelle liée à un supposé de défaut de paiement (la marque accusant plusieurs producteurs de ne pas lui avoir payé certaines livraisons de machines), le groupe avait mis temporairement fin à sa présence dans les Territoires palestiniens.

⁸⁷ Une ligne continue est une presse qui est équipée pour fonctionner sans discontinuité. Ce type de presse est rare dans les Territoires palestiniens puisque la plupart des producteurs demandent à presser leurs olives séparément.

bénéficient en effet d'une forte visibilité auprès des clients et de réseaux de distribution plus larges que ceux des producteurs individuels.

Tableau 5 : Budget annuel moyen d'une presse à olives

Investissements initiaux (US\$)			
Terre et immeuble	84 626		
Chaîne de trituration	250 616		
Générateur	35 260		
Total investissements initiaux	370 502		
Coûts		Recettes	
<i>Premier mois de récolte 24h/jour</i>		<i>Premier mois de récolte 24h/jour</i>	
Essence (US\$ / jour)	400	Production triturée (kg / jour)	37 500
Eau (US\$ / jour)	59	Taux d'extraction	0,20
Drainage (US\$ / jour)	83	% de production prélevée	8
3 opérateurs (US\$ / jour)	71	Total production prélevée (kg/ jour)	600
6 ouvriers (US\$ / jour)	78	Prix huile d'olive marché (US\$ / kg)	3,55
		Recettes (US\$ / jour)	2 130
Total coûts 30 jours (US\$)	20 743	Total recettes 30 jours (US\$)	63 900
<i>Second mois de récolte 12h/jour</i>		<i>Second mois de récolte 12h/jour</i>	
Essence (US\$ / jour)	200	Production triturée (kg / jour)	18 750
Eau (US\$ / jour)	30	Taux d'extraction	0,20
Drainage (US\$ / jour)	41	% production prélevée	8
3 opérateurs (US\$ / jour)	36	Total production prélevée (kg / jour)	300
6 ouvriers (US\$ / jour)	39	Prix huile d'olive marché (US\$ / kg)	3,55
		Recettes (US\$ / jour)	1 065
Total coûts 30 jours (US\$)	10 371	Total recettes 30 jours (US\$)	31 950
Total coûts annuels (US\$)	31 114	Total recettes annuelles (US\$)	95 850
Total investissements initiaux		370 502 US\$	
Total profits annuels		64 736 US\$	
Nombre d'années nécessaires pour rembourser les investissements initiaux		5,72 années	

Source : Jean-Louis Haie, une filière équitable en Palestine : l'huile d'olive. Description de la filière « huile d'olive du PARC », Artisans du Monde, 2007, p. 38

Une vingtaine de coopératives de producteurs, comme à Deir Istya, ont commencé à s'équiper de leur propre moulin, la propriété étant alors partagée à parts égales entre chacun des membres. Néanmoins, les presses coopératives ne représentent pas plus de 12% du secteur, mais cette tendance semble à la hausse depuis la fin des années 2000 (NIRAS 2011). La presse est le plus souvent une activité et un patrimoine individuel qui se transmet d'une génération à l'autre : parmi les huit propriétaires de presses rencontrés⁸⁸, sept avaient repris l'activité de leurs parents. Leur profil s'est certes diversifié depuis une quinzaine d'années, mais les propriétaires de presses restent essentiellement des entrepreneurs financièrement aisés, engagés dans plusieurs activités (participation dans des entreprises, direction de

⁸⁸ Cette partie s'appuie notamment sur des entretiens avec les propriétaires des presses de Deir Abu Meshaal, Arura, Talfeet, Ramallah, Beita, Qbeiba, Deir Istya et Qireeh. De nombreuses autres presses ont été visitées, sans faire l'objet d'un entretien systématique. Un entretien a également été mené avec Taher Omair, directeur du bureau Pieralisi des Territoires palestiniens (à Ramallah, le 20 octobre 2011), en compagnie duquel j'ai rendu par la suite plusieurs visites à ses clients. Enfin, la question des relations avec les presses a été systématiquement abordée lors de mes entretiens avec les producteurs.

magasins d'alimentation, etc.) qui leur fournissent des liquidités indispensables à l'entrée dans ce secteur.

Les presses représentent, à l'instar d'une grande partie de la filière oléicole palestinienne, une activité à deux vitesses. Cette activité semble balancée entre deux modèles organisationnels différents, qui marquent respectivement une continuité ou au contraire une certaine rupture avec le passé. Les récits qui suivent, respectivement issus des entretiens menés avec Abu Saïd, Abu Rami et Ussama, en constituent une illustration.

Abu Saïd est propriétaire de la presse de Beita, au nord de Ramallah. Il est assez représentatif de la majorité des mouliniers qui perpétuent cette activité familiale dont ils ont hérité, en le maintenant dans un mode de gestion artisanal. Son père possédait un vieux moulin à meule, remplacé par une presse semi-automatique qui a fonctionné jusqu'en 1977. Lui a hérité d'une deuxième presse tout automatique d'occasion, achetée en 2007 mais datant de 1986. Elle avait coûté à l'époque 92 000 dollars (71 000 euros). C'est cette presse qui continue d'opérer aujourd'hui dans son moulin, bien qu'elle ait été légèrement améliorée. Abu Saïd détient des parts dans d'autres presses familiales, et possède deux supérettes de villages qui constituent l'essentiel de son activité durant l'année. Son moulin ne fonctionne que quelques semaines par saison. Un grand nombre de ses clients se sont tournés vers d'autres presses bien plus récentes des villages environnants, mais lui se refuse à réinvestir dans de nouveaux équipements, arguant que ce n'est ni une nécessité ni une priorité. Les clients restés fidèles sont parmi les plus âgés ; ils apprécient qu'Abu Saïd soit peu regardant sur les horaires et peu exigeant sur les prix (il prélève seulement 1/15 de la production, contre 1/10 dans d'autres moulins). Aucun service de transport des oliviers n'est proposé. En cas de panne, Abu Saïd s'arrange avec le mécanicien du village. Il n'a bénéficié que d'une seule formation en 1990 dans le cadre d'un séminaire très général sur l'élevage et la production agricole en monde rural.

Abu Rami et Ussama, propriétaires de la nouvelle presse de Qbeiba, représentent à l'inverse une nouvelle génération de mouliniers, sans tradition familiale dans le secteur des presses et inscrite dans le cadre d'un modèle entrepreneurial capitaliste. L'idée de se lancer dans l'activité des presses leur est venue au cours de la première Intifada (1987-1993), en constatant la durée et le danger que représentait le trajet des habitants de leur village jusqu'aux presses les plus proches de Bir Nabaleh, Ram ou Biddo. Commence alors un travail de prospection à la fois scientifique et financière qui a duré plusieurs années et qui a finalement vu le jour en 2001, en plein cœur de la seconde Intifada (2000-2005). Ils acquièrent alors un modèle de presse ultra perfectionné, qu'ils ont directement négocié avec

l'entreprise Perialisi en Italie. Au total, ils ont dû déboursier 250 000 euros de machines, 100 000 euros pour le bâtiment, 20 000 euros d'acquisition et de raccordement au système électrique, ainsi que 6 000 euros pour un générateur électrique d'occasion destiné à faire face aux coupures répétées à l'époque. Suite au refus des banques de leur accorder un crédit, ils ont vendu un lot de terres agricoles très bien situées pour un montant total de 350 000 dinars jordaniens (350 000 euros).

La démarche d'Abu Rami et d'Ussama privilégie la rationalisation des équipements et la qualité de service à la clientèle. La presse est équipée pour recevoir trois producteurs à la fois. Des coupons nominatifs leur sont distribués indiquant précisément l'heure d'arrivée et leur heure de passage prévue. La presse prélève 1/10 de l'huile produite, ou 40 shekels (8 euros) par tanaké. Des publicités sont régulièrement insérées dans les médias lors de l'acquisition d'une nouvelle ligne de pressage ou de l'ouverture de la saison par exemple (voir Annexe 6). Un service de transport peut être proposé, facturé en moyenne 50 shekels (10 euros) selon la distance parcourue. Le processus de trituration des olives est rigoureusement maîtrisé grâce à une équipe de sept ouvriers spécialisés, des formations régulières et un contrat de maintenance avec l'entreprise Perialisi. Les infrastructures et les machines sont nettoyées plusieurs fois par jour. Abu Rami et Ussama ont également diversifié leurs activités liées à la presse. Des savons à l'huile d'olive sont produits et exportés, principalement en Allemagne. Les résidus solides de la presse (le *jift*) sont également réutilisés pour la production de briques de chauffage destinées à la combustion. Une machine a même été spécialement construite pour cela, produisant 17 briques standardisées de 2,5 kilos par minute, soit 10 tonnes par journée de travail, ou 150 tonnes chaque année. Vendues un demi-shekel l'unité pour un coût de production quasi nul, ces briques rapportent 30 000 shekels (6 000 euros) de revenus annuels supplémentaires.

3.1.5. Les acteurs du négoce entre marché local et ambitions internationales

Le dernier type d'opérateur est constitué par les négociants d'huile d'olive : ils se divisent en deux catégories. La première catégorie est représentée par les grands marchands, qui centralisent une part très importante de la commercialisation de l'huile d'olive dans les Territoires palestiniens, bien qu'elle soit difficile à quantifier - Paltrade⁸⁹ l'estimait en 2005 à 55% (Paltrade 2005). Le rôle de ces grossistes est très critiqué par les producteurs : leur stratégie serait en effet de s'entendre entre eux pour retarder les commandes auprès des fournisseurs. Ces derniers manquent de liquidités après les grosses dépenses engagées

⁸⁹ Centre pour la promotion du commerce palestinien, basé à Ramallah.

durant la récolte, et doivent donc se résoudre à vendre leur stock à bas coût au bout de quelques mois. Les grands marchands doivent aussi leur réputation à leur rôle sous l'Empire ottoman. Les Palestiniens leur reprochaient à l'époque de faire crédit à de nombreux paysans, selon des termes contractuels ambigus mais très exigeants que les emprunteurs ne pouvaient raisonnablement pas honorer. Nombre d'entre eux ont finalement été contraints de céder leurs terres aux marchands en échange de l'effacement de leur dette (Jaussen 1927; Doumani 1995; Canaan 1927; Tamari 1981). Un responsable des programmes de développement à Paltrade estime qu'il existe aujourd'hui une soixantaine de grands marchands. Ils achètent des stocks importants d'huile d'olive, qu'ils revendent ensuite localement ou à l'exportation, en Israël, Jordanie, ou pays du Golfe, en suivant le plus souvent des canaux de commercialisation informels. L'activité des négociants, quelle que soit leur taille, échappe en effet en grande partie à la supervision des autorités.

La deuxième catégorie du secteur du négoce est constituée d'une dizaine d'entreprises palestiniennes, qui se répartissent elles-mêmes en deux types : d'une part celles qui fonctionnent sur leurs fonds propres et qui sont relativement indépendantes financièrement (Canaan Fair Trade, Anabtawi, ...) et d'autre part celles qui sont adossées à des ONG, ce qui en fait en quelque sorte le « bras commercial » du secteur associatif et des ONG (Al Reef, Mount of Green Olive, New Farm, Olive Branch Fondation, ...). Ces entreprises ont été pour la grande majorité établies après 2000, notamment suite au regain d'intérêt suscité par les programmes d'exportation oléicole qui seront détaillés dans le chapitre 3. Elles sont essentiellement tournées vers les marchés d'exportations –principalement occidentaux-, auxquels elles tentent de proposer une huile de meilleure qualité et des *packagings* plus travaillés que sur le marché local. Toutes sont positionnées sur le créneau du commerce équitable.

Les entreprises palestiniennes de négoce peinent à trouver leur place sur le marché local. Leur émergence progressive ne se fait pas sans difficulté et surtout ne concerne qu'une clientèle bien particulière, essentiellement internationale. Ainsi, l'implantation récente de l'entreprise Canaan Fair Trade sur le marché local pourrait apparaître comme un signe trompeur. En réalité, il s'agit davantage d'une implantation de points de vente locaux à destination des touristes ou militants internationaux de passage. Si des bouteilles de l'entreprise sont désormais en vente à Jérusalem-Est, c'est seulement dans une boutique de commerce équitable appelée *Sunbula*, établie au cœur du quartier des grands hôtels à *Sheikh Jarra*. Des stands ponctuels sont aussi organisés à destination du même type de clientèle, sur le marché de Noël de Jérusalem, ou sur l'esplanade de la basilique de la Nativité, à Bethléem, haut lieu du tourisme étranger dans les Territoires palestiniens. Le reste de la production est

exporté dans l'ensemble des pays occidentaux, *via* les circuits de commerce équitable. La population palestinienne, elle, ne constitue pas le cœur de cible de Canaan Fair Trade, à moins d'appartenir aux catégories socioprofessionnelles supérieures ou encore au monde des affaires, des ONG ou des institutions palestiniennes et internationales. Seuls ceux-là peuvent se permettre de s'offrir les bouteilles élégantes mais coûteuses de l'entreprise (au minimum 40 shekels -8 euros- la bouteille d'un litre d'huile d'olive, contre 20 shekels sur le marché local).

La plupart des entreprises palestiniennes de négoce oléicole ont intégré les standards commerciaux internationaux et disposent d'installations technologiques et d'équipements performants (cuves de stockage, lignes d'embouteillage, etc.) financés sur fonds propres ou subventionnés par des bailleurs de fonds internationaux (EuropeAid, USAID, etc.). Ce modèle industriel est certifié par de nombreuses normes internationales telles que HACCP, ISO 22000, ISO 9001, etc., dont elles se dotent progressivement depuis les années 2000. Toutes bénéficient également d'une certification biologique ou sont sur le point de l'obtenir. Si ces entreprises sont chacune autonomes en matière de fonctionnement et de débouchés, certaines d'entre elles se sont néanmoins regroupées récemment autour d'un label commun dénommé « *Daskara* », pour donner plus de poids à leur tentative de pénétration sur le marché nord-américain⁹⁰. La plupart sont par ailleurs membres de la *Palestinian Food Industries Association* (PFIA), établie en 1995.

Il n'existe pas d'entreprises dominantes sur le marché du transport lié à la commercialisation de l'huile d'olive, que celle-ci ait lieu dans les Territoires palestiniens ou à l'exportation. La plupart des entreprises palestiniennes doivent recourir à un organisme israélien pour assurer le transport terrestre, le passage en douane, le chargement ou encore le transport maritime des conteneurs d'huile d'olive, lorsque leur marchandise est destinée à l'exportation sur les marchés internationaux. Face à la complexification des procédures d'exportation (dû notamment aux contrôles sécuritaires imposés par Israël) et faute de disposer de ressources humaines nécessaires, la plupart des entreprises ont aussi recours aux services de courtiers palestiniens. Le plus influent d'entre eux dans le secteur oléicole est Mohammed Khader, un agent commercial palestinien travaillant pour la compagnie Lausanne Trading Consultants.

Le recours à des entreprises de négoce oléicole n'est sollicité que par les opérateurs productifs et techniques si les acteurs (producteurs, coopérative, mouliniers, etc.) cherchent à

⁹⁰ Voir l'annonce de la création de l'initiative sur Internet : <http://dai.com/news-publications/news/daskara-olive-oil-brand-unveiled-major-food-tradeshow-dc> (page consultée le 12 juin 2013).

exporter leur stock d'huile d'olive. Sur le marché local en effet, ils développent le plus souvent leur propre réseau de distribution (amis, voisinage immédiat, etc.) ou revendent le fruit de leur récolte aux grands marchands. Le choix d'exporter n'est pas systématique. Il dépend de l'abandon de la récolte et du modèle managérial choisi. Si la vente au niveau local est faiblement encadrée, la vente à l'export fait l'objet d'une régulation croissante assurée par un certain nombre d'opérateurs institutionnels apparus au cours des années 1990-2000.

3.2. Les opérateurs institutionnels : soutien, encadrement et régulation

Les opérateurs que j'ai évoqués sont contraints de faire évoluer leur manière de produire, de transformer, ou de commercialiser dès lors qu'ils initient l'exportation de l'huile palestinienne sur les marchés internationaux. Il leur faut répondre à de nouveaux standards, obtenir de nouvelles certifications, et recevoir pour cela l'aide d'une expertise leur permettant de rationaliser le fonctionnement de leurs activités. Afin de mener à bien ces tâches, ils bénéficient de (ou doivent composer avec) la présence de nouveaux opérateurs que je qualifie d'opérateurs institutionnels. Les Ministères, organismes de certification, laboratoires d'analyse, ou encore centres de recherche tentent de se faire accepter par les opérateurs techniques et productifs. Ils cherchent à se faire une place au sein de la filière oléicole bien que celle-ci continue dans une large mesure de fonctionner sans eux. Leur poids dans la filière s'accroît néanmoins progressivement.

3.2.1. Le Ministère de l'Agriculture, une autorité en question

Le Ministère de l'Agriculture (MoA) a été en 1995 le dernier ministère à voir le jour, suite aux Accords d'Oslo actant la création de l'Autorité palestinienne deux ans plus tôt (Abu-Saada 2007) : auparavant, le secteur agricole dans les Territoires occupés était géré par la tutelle de l'Administration civile israélienne. Ses fonctions actuelles sont assez diverses. Il a notamment pour but d'encourager et de superviser le développement de la filière oléicole. Il dispose pour cela de 1 409 salariés, de deux agronomes pour chacun des districts de Cisjordanie et de Gaza et d'un grand nombre d'antennes locales (Ministère palestinien de l'Agriculture 2011). Pourtant, le Ministère de l'Agriculture n'est pas en mesure de jouer le rôle qui lui est dévolu. L'autorité du MoA ne s'exerce en réalité pleinement qu'auprès des acteurs oléicoles engagés dans un processus d'exportation de l'huile. Le Ministère peut alors jouer son rôle de régulation, en analysant des échantillons d'huile exportée et en délivrant son

homologation par exemple. En revanche, il n'est pas en mesure d'exercer son autorité auprès de tous les autres acteurs, dont les activités peuvent fonctionner sans l'aval ou le soutien de celui-ci.

Cette impuissance s'explique pour des raisons à la fois économiques et politiques. Premièrement, les gouvernements palestiniens successifs allouent au MoA une dotation très insuffisante, qui couvre à peine les salaires et les frais de fonctionnement, et rarement les investissements dans des infrastructures ou des projets d'envergure. Cette situation est ancienne et n'a guère évolué : en 2003 déjà, le budget du Ministère s'élevait à 11,3 millions d'euros, soit 0,90 % du budget total de l'Autorité palestinienne (Abu-Saada 2007 : 155). Sur l'exercice budgétaire 2008-2011, le budget annuel alloué au secteur agricole atteignait à peine 14,4 millions d'euros, soit 1,21% du budget de l'Autorité en 2009. Près des deux tiers du montant alloué (58%) était destiné à couvrir les salaires, tandis que la part de son budget dédiée au développement n'excédait pas 10%. Ce manque de ressources propres, plus criant que dans les pays arabes voisins, accentue l'impuissance du Ministère à soutenir le secteur agricole de manière rapide et efficace.

Deuxièmement, les dispositifs juridiques et les arrangements territoriaux imposés par Israël à l'Autorité palestinienne la privent du contrôle sur les ressources en eau, la majeure partie des champs cultivés, et les 60% du territoire que constituent les zones C. Ils obstruent ainsi en pratique la capacité d'action d'un ministère comme celui-ci dédié à l'agriculture. Même sans ressources financières importantes, le MoA pourrait se consacrer à l'élaboration d'un cadre institutionnel et juridique favorable au développement de l'oléiculture : réglementer le processus de fragmentation des terres, renforcer et éclaircir le statut des coopératives, sanctionner davantage les fraudes et la contrebande, limiter par la taxation ou les restrictions aux importations la concurrence des huiles de graines, apporter un soutien juridique aux producteurs menacés de confiscation, etc. Cependant, ces mesures ne sont pas que du ressort du Ministère de l'Agriculture mais aussi de celui du travail, de l'économie, ou encore de la justice, qui jouent un rôle important bien que plus indirect dans la régulation de ce secteur et qui sont eux-mêmes confrontés à une relative impuissance financière et politique.

C'est sous l'égide du Ministère de l'Agriculture que sont encore décrétées chaque année et pour chaque district les dates de début de récolte, avant lesquelles les producteurs n'ont pas le droit de cueillir leurs olives sous peine d'amende. Son objectif est ainsi de s'assurer que les recommandations de ses agronomes sont respectées dans chacune des localités. Pour autant, le Ministère n'a en aucun cas les moyens humains de vérifier le respect

de cette réglementation dans les villages, tandis que les producteurs peuvent très bien jouer du différentiel de dates entre districts en allant presser si bon leur semble leurs olives dans un moulin déjà autorisé à opérer. L'ouverture des presses est d'ailleurs un autre exemple du manque de capacités du ministère à exercer sa relative autorité. En principe, l'ouverture d'une presse est soumise à l'accréditation annuelle délivrée par le MoA. En réalité, la plupart des propriétaires de presses a reçu des visites de délégations ministérielles constatant les conditions d'hygiène et de sécurité déplorables du lieu et menaçant d'ordonner la fermeture si les mesures adéquates n'étaient pas prises immédiatement : plusieurs années plus tard, aucun changement n'est constaté et les mêmes presses continuent de fonctionner normalement.

La création inachevée du Conseil palestinien de l'huile d'olive (POOC) par le Ministère de l'Agriculture en 2005 est une illustration à la fois du manque de ressources disponibles et de la réticence de l'institution publique à abandonner le peu de prérogatives qui lui est octroyé. Cet organisme semi-gouvernemental a vocation à devenir la structure de coordination que de nombreux opérateurs appellent de leurs vœux, en vue de favoriser l'efficacité et la compétitivité du secteur oléicole palestinien au niveau local, régional et international. D'après un Memorandum d'entente signé entre les deux structures, le MoA est censé transférer au POOC la responsabilité de l'ensemble des projets relatifs au secteur oléicole, en lui allouant pour cela les financements nécessaires pour répondre aux objectifs fixés. En réalité, aucun transfert de ressources humaines et financières n'a été constaté, faisant du Conseil une coquille vide dont l'inactivité évidente est décriée par tous les acteurs rencontrés, quelle que soit leur fonction⁹¹.

3.2.2. Le rôle de gendarme en devenir du Palestinian Standard Institution

Le *Palestinian Standard Institution* (PSI) a été créé en 1996 pour favoriser la participation des entreprises et institutions du pays au système mondial de normes harmonisées. C'est une organisation semi-gouvernementale qui travaille sous la tutelle de l'Autorité palestinienne. Le PSI est membre de l'Organisation Arabe Régionale de Normalisation (AIDMO) et a adhéré à l'*International Standard Organisation* (ISO) en 2001, avant d'en devenir membre correspondant en 2004. Tandis que le POOC a une vocation de coordination, le PSI a un mandat de régulation institutionnelle de la filière oléicole.

⁹¹ Les responsables du POOC eux-mêmes se déclaraient incompetents pour répondre à mes questions. J'ai mis près d'un an et demi à obtenir un entretien avec l'un d'entre eux. Mes demandes restaient sans réponse, ou l'on me renvoyait vers d'autres structures que le POOC lui-même me désignait comme plus à même de présenter la filière oléicole.

Le PSI joue un double rôle concernant le secteur de l'huile d'olive. Tout d'abord, il délivre le label national « Palestinian Standard » (PS) qui sanctionne le respect d'un manuel de management et la soumission volontaire à un audit externe annuel de deux jours. À ce jour, Al Reef et Al Anabtawi sont les deux entreprises oléicoles qui bénéficient de ce label, dont la portée et la reconnaissance ne dépassent pas le cadre des Territoires palestiniens. Le PSI peut également attribuer des certifications de qualité à des productions d'huile d'olive, en se basant sur des analyses réalisées en laboratoire, et des visites sur les lieux de production et de pressage de l'huile. Par ailleurs, c'est en son sein qu'est organisé chaque année un concours national de l'huile d'olive (voir Annexe 7).

Les Territoires palestiniens n'ayant pas pleinement accédé au statut d'État, ils ne peuvent être membre à part entière du Conseil Oléicole International, l'organisation onusienne qui gère et réglemente le secteur oléicole mondial depuis 1959. De ce fait, ils ne peuvent prétendre aux formations, conseils et divers financements octroyés par cette institution très influente. Le PSI ne peut pas non plus être homologué comme jury national, ce qui faciliterait par la suite la reconnaissance de l'huile palestinienne et sa participation aux grandes compétitions internationales.

À défaut de jouer un rôle sur le contrôle des exportations, pour lequel le dernier mot revient à Israël (qui détermine le passage ou non des marchandises aux check-points et au port d'exportation), le PSI peut exercer son influence dans la régulation des importations et faciliter l'application de sanctions en cas de fraude. C'est notamment sous son égide qu'a été instituée en 2005 une Charte de Qualité pour l'huile d'olive, à laquelle les acteurs sont libres d'adhérer. Néanmoins, l'institution est aujourd'hui loin d'avoir dans les faits l'influence que prévoient ses statuts. Son rôle devrait s'accroître à mesure que l'entrée de la filière oléicole dans la mondialisation s'accélère, tant la normalisation qu'elle promeut est à la fois une conséquence et un support inéluctable du développement du commerce international (Lamanthe 2007).

3.2.3. L'expertise inexploitée des laboratoires d'analyses

Les laboratoires d'analyse ont pour rôle d'attester la qualité et la composition des huiles d'olive qui leur sont soumises par les opérateurs productifs, techniques ou institutionnels. Les clients de ces laboratoires ont des profils variés. L'essentiel de la clientèle est composé des entreprises de négoce, qui recourent à ce type de service pour obtenir les

certifications indispensables à l'exportation de leurs produits. Sur les 120 tests oléicoles réalisés en moyenne par année au laboratoire de Birzeit, 30% des échantillons ne répondent pas aux normes occidentales d'exportation. Il arrive également qu'un producteur demande ponctuellement les certificats nécessaires à l'envoi de son huile à une partie de sa famille résidant en Europe ou aux États-Unis, ou qu'un client demande à analyser une huile avant d'en acheter une grande quantité. Dans ce dernier cas, la demande porte très rarement sur la qualité de l'huile, mais plutôt sur la composition de l'huile d'olive, celle-ci étant soupçonnée d'avoir été coupée avec une autre huile végétale.

Si le coût des analyses est abordable pour les entreprises, il se révèle plus dissuasif pour les producteurs individuels. La durée des tests dépend de leur complexité. Certains tests peuvent être effectués en quelques jours, voire dans la journée (acidité, delta7...), mais d'autres nécessitent beaucoup plus de temps, comme ceux détectant la présence éventuelle de pesticides. Le prix, par conséquent, varie lui aussi⁹². Quatre tests doivent obligatoirement être réalisés avant de pouvoir exporter l'huile (free fatty acid, K232, K270, et delta K). Il en coûte 250 shekels (50 euros) au laboratoire de Birzeit, mais jusqu'à 500 euros dans d'autres centres spécialisés (Baldassari 2007 : 109). À l'exception de quelques examens spécifiques au marché européen ou nécessitant des composants interdits d'importation par Israël, la plupart des analyses existantes peuvent être réalisées dans les Territoires palestiniens (voir Annexe 7).

Il existe peu de structures de ce type dans les Territoires palestiniens. Le premier, créé en 1982, fut le Birzeit University Testing Laboratory (BZUTL). Il n'intervenait pas à l'origine dans le secteur oléicole. Il emploie aujourd'hui 14 personnes, dont 3 spécialisées sur les tests relatifs à l'huile d'olive. Ce laboratoire a obtenu plusieurs certifications locales et internationales (et notamment le ISO 17025, fondé sur la norme ISO 9001, et dédié au management des instituts d'analyse). Aussi les protocoles d'analyses font-ils l'objet d'une procédure standardisée, informatisée et confidentielle. Ce laboratoire subit désormais la concurrence à Naplouse d'un centre technique et de l'université Al Najah. À cela s'ajoute depuis peu la concurrence du Ministère de l'Agriculture. Celui-ci s'est équipé de son propre laboratoire dans les années 2000, bien qu'il sous-traite une partie des tests à un institut moins coûteux en Jordanie. Il laisse entendre que les exportateurs potentiels doivent passer par les services de son laboratoire s'ils comptent par la suite obtenir la nécessaire homologation délivrée par le Ministère.

⁹² Il en coûte 50 shekels pour le test de l'adultération (10 euros), 60 shekels pour le Delta-K (12 euros), 70 shekels pour le « *water content* » (14 euros), 345 pour le solvant (69 euros), 1 035 shekels pour le Sterols-Delta 7 (209 euros), etc.

Le rôle des instituts d'analyses est encore très restreint, notamment parce que leur expertise est très peu sollicitée par les acteurs du secteur oléicole palestinien. Il devrait en revanche se révéler rapidement stratégique dans une filière oléicole qui se tourne progressivement vers les exportations en Occident, et qui doit par conséquent se soumettre aux très fortes exigences de qualité et de traçabilité exprimées sur le marché mondial. Les laboratoires devraient alors revêtir une importance cruciale pour accompagner les entreprises palestiniennes dans leur adaptation aux standards aussi bien publics (définis par l'Union européenne, le Conseil Oléicole Internationale, ou les douanes des pays importateurs) que privés (exigés par les grandes chaînes de distribution qui veulent se prémunir de tous risques).

3.2.4. Les contributions inégales de la communauté scientifique

L'appui scientifique à la filière oléicole peut être distingué en trois catégories. Premièrement, une offre de formation secondaire et universitaire, deuxièmement des centres de recherches agréés et la documentation qui en est issue, et troisièmement des consultants spécialisés dans le domaine oléicole sollicités localement en tant qu'expert.

Il existe deux écoles agricoles palestiniennes, l'une à Gaza (Beit Hanoun) et l'autre en Cisjordanie (Aroub), auxquelles s'ajoute une formation à distance proposée par *l'Open University of Jerusalem*. Pour ce qui relève de l'offre d'enseignement supérieur relative à l'agriculture, il existe l'Université de Gaza (*Al Azhar*), celle de Naplouse (*Al Najah*), et l'institut technique de Tulkarem (*Kadoorie*) (MoA 2011). Les effectifs formés dans ces centres ne permettent pas de couvrir les besoins de main-d'œuvre qualifiée dans l'agriculture palestinienne aujourd'hui. Aucun d'entre eux ne dispose d'un cursus, ou d'un module de cours axé spécifiquement sur l'oléiculture. Les oliviers sont traités au même titre que n'importe quelle autre espèce.

Une demi-douzaine de centres de recherches agronomiques peut être dénombrée dans les Territoires palestiniens – au sein desquels le *Arab Agronomic Association* (AAA) et l'*Applied Research Institute Jerusalem* (ARIJ) figurent parmi les plus connus. Leur travail dans le domaine oléicole consiste à mener des études sur le métabolisme de l'arbre, ainsi que sur les traitements et les techniques de culture les plus adaptés. Leur marge d'action et d'initiative est limitée et leur travail consiste souvent à répondre à des études financées ponctuellement par les bailleurs de fonds, sans pouvoir développer de programmes scientifiques sur le long terme. Ils ne reçoivent aucune dotation financière des pouvoirs

publics, tandis que le mécénat privé est quasi inexistant. Des efforts ont récemment été entrepris pour capitaliser sur les différentes recherches portant sur la question oléicole. La « *First International Conference on Olive in Palestine: Status and Challenges* », organisée en février 2011 par l'université technique Kadoorie de Tulkarem (PTUK), en est une illustration.

Ces centres de recherches produisent une documentation destinée à la communauté scientifique, mais aussi aux organisations agricoles (ONG de développement, coopératives) et au public concerné (producteurs, entreprises). Sur le plan général, une vaste étude sur le secteur agricole avait été menée dans le cadre d'un projet de recherche franco-palestinien en 2001 (AMODESP 2001). Celui-ci n'a pas pu être actualisé depuis, bien que d'importantes transformations se soient produites. Sur le plan plus spécifique de l'oléiculture, il existe un livre de référence, « *ash- shajar az-zaytoun* » (l'olivier, en arabe), publié en 2007 par Fares Jabi, le principal spécialiste des oliviers dans les Territoires palestiniens. Ce livre financé par la coopération japonaise est un manuel pour les agronomes et les étudiants en agronomie. Une forme de « mise à jour » de l'état des connaissances a été publiée dans un manuel financé par des bailleurs de fonds : « *Characterisation of the main palestinian olive cultivar and olive oil* » en décembre 2010. Mais la véracité même des résultats publiés fait l'objet de doutes, étant donnée la nature contestable des tests génétiques qu'aurait menés le National Agricultural Research Center (NARC), un des principaux partenaires du projet⁹³. Des efforts commencent à être observés en matière de rapprochement scientifique entre institutions palestiniennes, centres de recherches européens (CIRAD, SUPAGRO...), et experts étrangers.

Il existe une poignée de consultants internationaux qui interviennent régulièrement dans les Territoires palestiniens. Ils viennent principalement sur invitation des structures palestiniennes et des bailleurs de fonds qui les rémunèrent⁹⁴ dans le cadre de projets de développement qu'ils soutiennent. La plupart a des diplômes d'ingénieur ou de docteur, et a acquis une large expérience internationale au cours de projets similaires dans d'autres pays (Maroc, Liban, Jordanie, etc.). S'ils viennent souvent en appui aux agronomes palestiniens, ils s'y substituent aussi parfois. Il sera question dans cette thèse des principaux intervenants depuis 2000, comme le français Jean-Marie Baldassari, son homologue Jacqueline Bellino sur la question spécifique de la pâte d'olive et des Italiens Enrico Lodolini et Fabio Pierini. D'autres sont également présents dans les Territoires palestiniens de manière ponctuelle et sur des thématiques plus restreintes (certification organique, mise en place du label HACCP,

⁹³ Ces doutes m'ont également été soulignés par l'un des consultants ayant participé à l'élaboration de cet ouvrage.

⁹⁴ Le coût d'une mission d'un expert international est variable, mais il en coûte environ 150 euros de *per diem* et 450-800 euros d'honoraires par jour soit, pour une durée moyenne de dix jours par mission, un montant total qui avoisine 8 000 euros, auquel il faut ajouter environ 1 000 euros de billet d'avion et de "frais d'approche" (taxis, navettes, etc.) à chaque séjour, ainsi que les frais d'un interprète anglais-arabe ou français-arabe.

intégration au commerce équitable, etc.). Par les conseils qu'ils prodiguent et les orientations qu'ils donnent aux autres opérateurs auprès desquels ils interviennent, ces nouveaux acteurs exercent une puissante influence sur les restructurations qui caractérisent la filière oléicole.

Conclusion du chapitre 1

Retracer l'évolution historique de la filière oléicole palestinienne permet de confirmer que celle-ci, loin d'être figée comme la présentent de nombreux travaux sur le sujet, a été continuellement traversée d'influences extérieures et d'importantes recompositions, d'un point de vue économique, culturel, sociopolitique et organisationnel.

Premièrement, la filière a été plongée très tôt dans une forme de mondialisation économique très active. Depuis le 19^{ème} siècle, les acteurs de la filière oléicole palestinienne ont dû s'adapter à la nature et à l'intensité de la demande extérieure tout en tenant compte de la concurrence des autres producteurs et produits de substitution régionaux ou internationaux. Deuxièmement, l'élévation de l'olivier au rang de symbole national n'est apparue que récemment à la fin des années 1980. La patrimonialisation de ces arbres et de leur culture, parce qu'ils constituaient un emblème commode, consensuel et évocateur, a profondément modifié la place qu'ils occupaient au sein des dynamiques sociopolitiques locales. Troisièmement, enfin, l'organisation même de la filière a été bouleversée par l'émergence de nouveaux rôles et de nouveaux opérateurs institutionnels modifiant la façon de produire ou de commercer. La volonté d'exporter sur les marchés occidentaux une partie de la production est, en soi, une nouvelle illustration des recompositions de cette filière en permanente adaptation face à son environnement.

Ce premier chapitre met en perspective la complexité des chocs auxquels les Palestiniens doivent faire face et s'ajuster. L'approche que j'ai mise en œuvre permet de ne plus envisager la société palestinienne seulement sous le prisme de l'occupation. Elle dévoile des dynamiques internes et externes qui, bien qu'amplifiées par la situation politique avec Israël, ne peuvent être rendues intelligibles à l'aune de cette seule considération. Il apparaît par ailleurs que l'étude de la société palestinienne doit dépasser le champ du local pour tenir compte de ses articulations avec les acteurs régionaux et internationaux : ses liens avec les autres pays du monde arabe mais aussi, et de plus en plus, avec le reste du monde, sous l'effet

d'un processus de globalisation économique qui s'accélère et s'amplifie. Ce résultat ouvre des pistes de réflexion qui seront approfondies dans la suite de la thèse.

Ce n'est qu'une fois cette prise de recul effectuée que l'on peut comprendre de manière plus fine les recompositions qui se jouent à l'ombre des dispositifs de contrôle et de séparation israéliens dans les Territoires palestiniens, en interrogeant l'agencéité des acteurs qui y sont confrontés. Ce sera l'objet du deuxième chapitre.

CHAPITRE 2 : Repenser l'adaptation de l'économie au régime d'occupation israélien

Ce chapitre s'intéresse aux dispositifs de contrôle mis en place par Israël à partir des années 1990 dans les Territoires palestiniens et à leurs effets. Il analyse la réorganisation que ces derniers ont imposée à la filière oléicole et ses acteurs. En effet, l'olivier reste très souvent présenté comme un emblème de l'injustice et du déracinement que subit la société palestinienne sous occupation. Les impacts des incidents qui opposent les militaires ou les colons israéliens aux producteurs oléicoles sont dramatiques et largement médiatisés. Pour autant les transformations plus profondes des dimensions socio-économiques de ce secteur sont rendues invisibles par cette forte focalisation. Comme l'expliquent Bernard Botiveau et Édouard Conte, « on verra quantité d'images de l'arrachage des oliviers mais on n'apprendra rien sur les transformations de l'économie oléicole ou sur celles de la structure des communautés qui l'organisent » (Botiveau et Conte 2005 : 13).

Mon travail poursuit ici un double objectif. Je souhaite dans un premier temps souligner que le régime d'occupation ne bouleverse pas seulement le rapport à l'espace des Palestiniens, il transforme aussi leur rapport au temps et à leur routine (Collins 2010 ; Peteet 2008 ; Handel 2009 ; Bontemps 2012). Ce phénomène a des répercussions majeures sur le plan économique. Pourtant, les recompositions économiques palestiniennes générées par le régime d'occupation ont été peu étudiées, sinon sous l'angle du marché du travail et des migrations d'ouvriers palestiniens en Israël (Farsakh 2005 ; Kelly 2006 ; Parizot 2008). Or, la mobilité des travailleurs ne peut être examinée de la même manière que la mobilité des marchandises et c'est sur cet aspect que je souhaite insister ici. Comme le souligne Yaakov Garb, les restrictions à la circulation des marchandises sont apparues plus tardivement (années 2000) que celles imposées à la mobilité des personnes (années 1990). De plus, elles n'ont été que partielles : les flux de marchandises n'ont pas été interrompus mais plutôt contrôlés en fonction de leur nature et provenance, et canalisés en certains points de passage prévus et équipés pour cela (Garb 2011). Aussi, à l'exception de Debié et Fouet (2001), Natsheh et Parizot (2011) ou Bontemps (2012), les flux de marchandises ont fait l'objet d'une attention très secondaire dans la littérature. L'analyse de la filière oléicole me permet en cela de mettre en lumière les effets différentiels de l'occupation sur la circulation des biens et des

personnes dans l'économie palestinienne.

Je montre dans cette première analyse que des bouleversements importants sont à l'œuvre : à la fois au niveau micro, dans la manière dont les Palestiniens pratiquent leurs activités agricoles au quotidien, et au niveau macro, dans la manière dont les différents marchés agricoles cisjordaniens fonctionnent et s'articulent entre eux. Ces effets ne sont pas des répercussions involontaires de la politique de séparation, ils en sont l'une des motivations premières. Je montre à la suite de Arnon (1997), Farsakh (2009), Parizot (2009, 2010, 2011) et Grinberg (2011) que la politique de séparation n'est pas uniquement une politique sécuritaire, c'est également une politique économique qui *de facto* assujettit l'économie palestinienne à l'économie israélienne. Sous l'effet de l'occupation israélienne, le morcellement géographique des Territoires palestiniens génère une multitude d'enclaves, disposant chacune d'un marché qui semble fonctionner en quasi autarcie (Roy 2007). L'« enveloppement » de l'économie palestinienne permet d'en faire un marché captif qui non seulement n'est plus en mesure de concurrencer le marché israélien, mais qui en plus lui sert de réserve de biens et de main-d'œuvre bon marché, selon une logique de sous-traitance imposée par les Israéliens. J'étudie donc l'ensemble de la politique d'occupation israélienne à la lumière des avantages économiques que cela lui procure.

Je souhaite dans un second temps interroger les réactions des Palestiniens à leur environnement coercitif. Les dispositifs de contrôle israéliens imposent certes des contraintes qui bouleversent les pratiques sociales mais aussi économiques de la population palestinienne. Néanmoins, ils suscitent également des opportunités dont apprennent à se saisir certains acteurs (Tawil-Souri 2009). D'ailleurs un certain nombre de recherches ont remarqué que de tels systèmes de contraintes pouvaient offrir parallèlement de nouvelles possibilités, en agissant comme un « appel à la transgression » suscitant la débrouille et l'inventivité (Peraldi et Bennafla 2008).

En dépit des dispositifs de contrôle et de séparation, on remarque que persistent et se développent des espaces d'adaptation et de contournement que les Palestiniens apprennent à exploiter. Des espaces d'opportunités également, dans la mesure où certains acteurs parviennent à tirer avantage du confinement et de la vulnérabilité des autres en leur proposant opportunément leur entremise. Je m'inscris en cela dans le prolongement des travaux de Natsheh et Parizot (2011), qui mettent à jour l'apparition d'une « profitable » économie de la séparation dans les espaces israélo-palestiniens.

Mon analyse sera structurée en deux parties. Dans la première, je présenterai l'étendue des dispositifs de contrôle israéliens en Cisjordanie depuis les Accords d'Oslo

(1993), et j'étudierai leurs répercussions sur l'organisation et le développement de la filière oléicole. Je montrerai qu'ils conduisent à un confinement des populations palestiniennes et bouleversent ainsi leur rapport à l'espace, au temps mais aussi à la gestion des pratiques socio-économiques de leur quotidien. Je montrerai dans la seconde partie que les acteurs œuvrent pour rétablir des marges de manœuvre, pour eux sinon pour leurs marchandises. Pour composer avec les contraintes créées par la politique israélienne de séparation, ils sollicitent l'entremise d'acteurs divers, palestiniens, israéliens, et internationaux. Je mettrai l'accent sur les rapports de pouvoir et de dépendance qui en résultent, et analyserai plus globalement le coût social, économique et politique de cette adaptation au régime d'occupation.

1. La politique de séparation israélienne dans les Territoires palestiniens

Le déploiement de restrictions à la mobilité d'une population peut être observé non seulement dans les Territoires palestiniens mais aussi dans d'autres contextes géographiques et politiques. Cependant, ces restrictions présentent en Cisjordanie certaines particularités. D'une part, elles sont en quelque sorte poussées à l'extrême : on y observe un condensé des dispositifs de surveillance et de contrôle les plus sophistiqués, que l'on ne retrouve que partiellement en d'autres régions (frontières de l'espace Schengen, USA/Mexique, « DMZ » entre les deux Corée...). D'autre part, ces contraintes à la mobilité se développent non pas seulement aux confins d'un territoire mais aussi au cœur même d'un espace pratiqué par plusieurs populations, palestiniennes et israéliennes. Elles sont délibérément imposées par les Israéliens, de manière à séparer les trajectoires des deux populations dans un même espace et d'assurer leur domination sur les Palestiniens (Parizot 2009). Après avoir passé en revue les principales composantes des dispositifs de contrôle et de séparation israéliens, je reviendrai sur la façon dont ils sont vécus et pratiqués par la population palestinienne.

1.1. La matrice de contrôle israélienne à partir de la fin des années 1980

Les premières mesures de restrictions imposées aux mobilités des Palestiniens sont amorcées à partir de la première Intifada (1987-1993). Elles sont sensiblement accrues à la suite du déclenchement de la seconde Intifada (septembre 2000). L'État israélien renforce alors les obstacles à la circulation (check-point, système de permis, bouclage, etc.) ainsi que des formes de sanctions collectives (couvre-feux, incursions de l'armée, destruction des infrastructures privées et publiques). Si ces mesures étaient initialement conçues par Israël

comme des réponses sécuritaires *ad hoc* visant à répondre aux attentats-suicides palestiniens, elles se sont progressivement inscrites dans une politique de séparation systématique (Hass 2001, 2002 ; Havkin 2008 ; Ben-Ari 2005). Celle-ci connaît un tournant avec le lancement de la construction du Mur en 2002. Pourtant, cet édifice ne vient que compléter et renforcer des dispositifs de contrôle et de séparation qui lui préexistaient déjà (Abu-Zahra 2008 ; Feldman 2011 : 295 ; Latte Abdallah et Parizot 2011 ; Petti 2008).

1.1.1. Le Mur de séparation, la partie émergée de l'iceberg

L'idée de construire un mur pour filtrer ou bloquer l'entrée des Palestiniens en Israël a commencé à bénéficier d'un consensus quasi général parmi la classe politique israélienne au début des années 2000. Cette période est marquée par l'intensification des violences liées à la seconde Intifada (2000-2005) et la vague croissante d'attentats suicides menés par des groupes palestiniens en Israël. De nombreux Israéliens de gauche comme de droite adhèrent progressivement à l'idée d'une séparation physique, même si chacun attribue au Mur une fonction différente, sécuritaire, démographique, annexionniste ou encore, dans une certaine mesure, frontalière (Latte Abdallah et Parizot 2011a). C'est en 2002 sous le mandat de Premier ministre d'Ariel Sharon que le projet voit finalement le jour. L'objectif qui lui est publiquement assigné par les autorités est de prévenir, du moins de ralentir, toutes tentatives d'intrusion : il doit permettre à l'armée israélienne ou aux patrouilles des frontières d'intercepter tout individu qui en tente le franchissement.

Afin de souligner ses répercussions profondément contraignantes, j'ai choisi d'avoir recours au terme de « mur »⁹⁵. Dans son acceptation commune, le terme de barrière, parfois utilisé, suggère une simple délimitation visant le marquage d'un territoire, quand il ne renvoie pas directement à l'idée d'un portail qui pourrait aisément être enjambé ou d'un portique que l'on refermerait après l'avoir franchi. Il est clair que ce choix lexical fausse la perception que l'on pourrait se faire de l'édifice. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est le terme choisi par les partisans du projet, qui tentent d'en minimiser la portée. Ils prennent soin de le décrire comme une « clôture de sécurité » (*gader bitahon* en hébreu), ou « barrière anti terroriste ». À l'inverse, les opposants recourent quant à eux à des termes fortement chargés politiquement et symboliquement : « mur de la honte », « mur de l'apartheid », « mur d'annexion », etc. Rogers et Ben David (2010) montrent d'ailleurs comment le vocabulaire choisi véhicule un vaste imaginaire iconographique et révèle un fort positionnement politique, voire idéologique de la part des locuteurs. Le débat entre les différents termes à utiliser n'est d'ailleurs pas tranché, aussi bien dans les milieux des militants ou journalistes, du monde académique ou de celui des organisations internationales

⁹⁵ Il est le plus souvent nommé « *Gader HaHafrada* » en Hébreu et « *al jidar* » en arabe.

(Geslin 2010 ; Kervella 2013 ; Newman 2009). Pour éviter ces écueils partisans, il m'a semblé préférable de me limiter le plus souvent à l'usage du terme « Mur » en prenant soin d'y ajouter une majuscule pour souligner la spécificité, physique et politique, du Mur en question.

Le Mur est en réalité une association de portions de béton dans les zones urbaines, et de portions métalliques dans les zones rurales moins fréquentées (voir Annexe 5). En juillet 2013, l'OCHA estimait le tracé à près de 709 Km (voir Annexe 2, carte 1), dont 62% avaient déjà été construits. Dans les deux cas, l'édifice est équipé de divers outils complémentaires de contrôle, de dissuasion ou d'interception : caméras, tours de guet, détecteurs de mouvements, barbelés, pistes d'intervention rapide réservées aux véhicules de l'armée, fossés, radars, etc⁹⁶. De part et d'autre, un espace déclaré « zone tampon » est instauré sur une largeur de 200 à 800 mètres, parfois davantage. Aucune construction ou activité humaine n'y est officiellement permise (Backmann 2009)⁹⁷.

Les effets de la construction du Mur font l'objet d'un âpre débat entre promoteurs et détracteurs de l'édifice. Selon les autorités israéliennes, toutes les précautions sont prises pour minimiser les répercussions de cette barrière sur la population. Dans un document publié en ligne sur le site du Ministère israélien des Affaires étrangères, il est écrit qu'Israël attache une importance considérable aux intérêts des habitants palestiniens et aux exigences humanitaires de la population. Il évoque un processus concerté et négociable de délimitation du tracé, empruntant le plus souvent des parcelles en friche⁹⁸. Ce discours officiel israélien se veut rassurant en tentant de minimiser les effets de « la barrière ». Il est pourtant vivement contesté aussi bien par la population palestinienne que par les institutions internationales⁹⁹. Ces derniers arguent que le Mur transforme profondément et durablement la topologie du territoire palestinien. Le Mur a transformé des espaces de passage et des lieux « carrefour » en des « culs-de-sac » (Backman 2009 : 26). Il sépare des populations de leurs centres de santé, d'éducation ou de travail (CNUCED 2010), et crée une rupture entre les communautés palestiniennes situées de part et d'autre de son tracé (voir Annexe 2, carte 7).

⁹⁶ Des moyens substantiels ont été investis pour son édification, ce qui en fait « le plus important projet d'investissement public de l'histoire d'Israël » : chaque kilomètre construit coûterait près de 2,5 millions d'euros (Bitton 2004; Novosseloff et Neisse 2007; Weizman et Segal 2004).

⁹⁷ Selon un rapport publié sur le site de l'AFD, l'épaisseur de la zone tampon n'est pas clairement connue et délimitée, et varierait entre 300 et 500 mètres. Disponible sur le Site Internet de l'Agence. URL : http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/Guide%20des%20bonnes%20pratiques_eau_palestine.pdf (page 18). Consultée le 1^{er} novembre 2013.

⁹⁸ « Israël fera tout son possible pour éviter de créer des difficultés et des perturbations dans la vie quotidienne » est-il écrit dans le document intitulé « La clôture prend-elle en considération les intérêts de la population palestinienne ? », Disponible en ligne. URL :

http://www.mfa.gov.il/MFA_Graphics/MFA%20Gallery/Documents%20languages/savinglives_fr.pdf. Une page a même été spécialement conçue pour porter le discours des autorités dédié à la barrière. URL : <http://securityfence.mfa.gov.il/mfm/web/> (pages consultées le 20 décembre 2012)

⁹⁹ Les Nations-Unies dénoncent l'effet « dévastateur » du Mur de séparation sur la vie quotidienne des Palestiniens, selon les propres termes de la cheffe des opérations humanitaires (AFP 2011).

Si le Mur de séparation est depuis devenu le plus médiatique des dispositifs de contrôle mis en place par Israël (Kervella 2013), il n'est que le maillon d'un dispositif de bien plus grande envergure (Abu-Zahra 2008 ; Feldman 2011 : 295, Parizot 2009 ; Petti 2008). Sa matérialité et sa puissance symbolique en font en quelque sorte la « partie émergée de l'iceberg ». En réalité, une grande partie de son impact est le résultat d'autres dispositifs aussi bien physiques (colonies, bases militaires, zones industrielles, zones de tir, routes de contournement, check-points, etc.) que bureaucratiques (confiscation, système de permis, couvre-feux, régime d'exception, etc.). Le Mur agit surtout comme un leurre : en cristallisant toutes les attentions et toutes les contestations, il permet justement de détourner les regards des autres dispositifs tout aussi discriminants : « le Mur masque autant qu'il révèle » (Latte Abdallah et Parizot 2011 : 15). Afin de comprendre ces dispositifs dans leur globalité, cette section présente les principaux mécanismes et dispositifs de séparation contribuant à l'établissement d'une véritable « matrice de contrôle » (Halper 2006 ; Gordon 2008) israélienne dans les Territoires occupés.

1.1.2. L'enchevêtrement de moyens de contrôle physique et bureaucratique

La politique d'occupation israélienne peut être qualifiée de « spaciocide » d'après Sari Hanafi (2005, 2009, 2012), dans la mesure où elle fait en sorte qu'une grande partie de la Cisjordanie échappe au contrôle de l'Autorité palestinienne et des Palestiniens. Lors de la création de l'Autorité palestinienne en 1994, la Cisjordanie a été divisée en trois zones : A, B et C. Dans les zones A et B, la responsabilité des affaires civiles (comme la santé, l'éducation et les permis de construire) a été confiée à l'Autorité palestinienne. Elles couvrent environ 40 % de la Cisjordanie et comptent plus de 97 % de la population palestinienne. Dans la zone C, Israël conserve la responsabilité des affaires civiles et des questions de sécurité. Cette zone s'étend sur 60 % de la Cisjordanie et englobe la majeure partie des colonies israéliennes, ainsi que les principales voies de circulation (Blanc, Chagnollaude et Souiah 2007). Cette division territoriale devait être amenée à évoluer au gré des Accords politiques successifs, sans que cela ne se soit en réalité traduit dans les faits (Legrain 2000). La ville de Jérusalem, même dans sa partie Est¹⁰⁰, reste quant à elle sous contrôle israélien. Cette division est un puissant facteur de morcellement des Territoires palestiniens : « paradoxalement, les Accords intérimaires d'Oslo - qui, malgré leur statut temporaire, sont toujours en vigueur à ce jour - ont contribué plus que tout obstacle ou barrière à la fragmentation de la Cisjordanie et à sa transformation en une terre de cantons. »¹⁰¹ (BIMKOM 2008, 15).

¹⁰⁰ L'État d'Israël a fait de Jérusalem-Ouest sa capitale en 1949 puis a fait de Jérusalem « réunifiée » sa capitale après la conquête de la partie est de la ville en 1967, ce qui n'est pas reconnu par la communauté internationale qui considère Jérusalem-Est comme occupée. Jérusalem a été proclamée capitale de la Palestine en 1988, bien que les autorités palestiniennes n'y siègent pas.

¹⁰¹ Traduction de l'auteur.

Selon un rapport de l'OCHA, 150 000 Palestiniens, dont 27 500 Bédouins, vivent en zone C, sous contrôle israélien. Près de 400 villages sont situés à cheval sur une zone C et sur une autre zone, tandis que 150 y sont entièrement localisés (BIMKOM 2008). Les zones C regroupent 62,9% des terres agricoles, essentiellement dans la vallée périphérique du Jourdain mais aussi au cœur de la Cisjordanie (MA'AN 2011, 20). 70% de ces zones C (soit au final 44% de la Cisjordanie) sont complètement exclues du plan d'urbanisme palestinien, tandis qu'une part des 30% restant le sont *de facto* du fait des restrictions administratives qui pèsent sur la construction à l'usage des Palestiniens. Selon l'Administration Civile - l'organisme du Ministère de la défense israélien en charge du contrôle des Territoires occupés-, 1 624 demandes de permis de construire ont été déposées par les Palestiniens entre janvier 2000 et septembre 2007. Ce chiffre est bien en deçà des besoins réels de la population, mais nombreux sont ceux qui se découragent à lancer une procédure (2 199 demandes ont été déposées en 1972 contre 189 en 2005), sachant par avance qu'elle n'a aucune chance d'aboutir. En effet, seules 91 demandes ont été acceptées sur ces 1 624 dossiers, soit une moyenne de 13 permis de construire accordés par an à l'échelle de la Cisjordanie (BIMKOM 2008 : 11). Étant donné que la construction sans permis est considérée sous cette juridiction israélienne comme un acte criminel passible d'emprisonnement, peu d'habitants se risquent à braver les interdictions, sinon dans la plus grande discrétion et parfois au prix d'une coûteuse corruption de certains agents israéliens. Aussi, le bâti palestinien n'a quasiment pas évolué depuis 1967 sur les 60% de territoire que couvrent les zones C (voir Annexe 2, carte 5).

L'occupation des Territoires palestiniens revêt un caractère à la fois civil et militaire. Dans les deux cas, elle induit de fortes restrictions à la mobilité des Palestiniens. En plus des surfaces déjà occupées par des camps militaires, 10 000 hectares ont été déclarés zone de tir ou zone d'entraînement par l'armée depuis les années 2000 : elles sont strictement interdites d'accès aux Palestiniens. Toute zone peut également être temporairement ou définitivement classée comme « zone militaire fermée », à l'instar de la zone de suture (*seam zone*), située entre le Mur de séparation et la ligne verte, depuis octobre 2003 (Backman 2009 : 95). Le gouvernement israélien a également créé plusieurs « parcs naturels » en Cisjordanie, qui doivent par définition rester vierges de toute activité palestinienne (Braverman 2010).

Mais la présence des colons est de loin celle qui génère le plus de répercussions en termes de déplacements et de planification pour la population des Territoires occupés (Weizman 2012). Aucune nouvelle localité palestinienne n'a été établie depuis le début de l'occupation israélienne de la Cisjordanie en 1967. À l'inverse, les colonies israéliennes s'y

sont multipliées. En 2011, l'ONU dénombreait 124 colonies et une centaine d'*outposts*¹⁰² en Cisjordanie, abritant 311 431 habitants. À Jérusalem-Est, elle recensait 12 colonies, hébergeant 190 425 personnes. Le nombre total de colons est estimé en 2013 à plus de 500 000 et ne cesse de s'accroître. En effet, le taux de croissance démographique dans les colonies est plus de deux fois et demie supérieur à ce qu'il est en Israël (6% contre 1,8% respectivement)¹⁰³, et les flux de nouveaux arrivants continuent, encouragés par des tarifs immobiliers attractifs et une fiscalité avantageuse (Snegaroff et Blum 2005).

La zone d'influence des colonies sur le territoire dépasse largement leur présence effective. 39% des zones C tombent directement sous la juridiction des conseils locaux ou régionaux israéliens qui gèrent les colonies, un chiffre 40 fois supérieur à la surface réellement occupée par le bâti des colonies, et 5 fois supérieur à leurs limites municipales (Handel 2009 ; BIMKOM 2008). Au-delà des zones d'habitations, mais aussi des zones industrielles dédiées à l'activité des colons, la présence des colonies occasionne la construction d'un grand nombre d'infrastructures qui participent au morcellement du territoire praticable pour les Palestiniens. Les colonies sont reliées entre elles et rattachées à Israël par un vaste réseau routier, dont une partie est exclusivement réservée aux colons et à l'armée. Sur ce petit territoire que constitue la Cisjordanie, les « routes de contournement » - comme les Israéliens les appellent-, permettent aux colons de maintenir vis-à-vis des Palestiniens une distance sociale en dépit d'une inévitable proximité spatiale (Lemaire et Chamboredon 1970). Alessandro Petti décrit les zones autonomes palestiniennes comme des « îles-enclaves » liées entre elles par des routes sur lesquelles les Palestiniens n'ont aucun contrôle (Petti 2008). Le cartographe Julien Bousac suggère une idée similaire en représentant les zones autonomes palestiniennes encerclées par l'administration israélienne, sous forme d'archipels noyés au milieu d'une mer continue dédiée aux colonies (Le Monde Diplomatique 2011) (voir Annexe 2, carte 8).

Le contrôle qu'Israël exerce sur les routes revêt pour cet État une importance stratégique : il ne s'agit pas seulement de délimiter le territoire mais aussi d'autoriser ou non la circulation et de filtrer les véhicules selon le type de passagers (Petti 2008). Ce contrôle lui permet de détourner l'usage habituel de ces voies de communication : elles ne servent plus à relier les Palestiniens entre eux mais à les séparer et à les exclure des espaces israéliens : « Ces routes empêchent les connections naturelles entre les communautés et la création d'un bâti palestinien contigu dans les zones où Israël veut maintenir son contrôle pour des raisons militaires ou de colonisation » (B'tselem 2004 : 7-8). Durant la seconde Intifada (2000-

¹⁰² Petites colonies dites « sauvages » car non reconnues officiellement par le gouvernement israélien, mais appelées à se développer. De nombreuses implantations qui avaient initialement le statut d'*outpost* ont par la suite été reconnues comme colonies.

¹⁰³ Selon les statistiques régulièrement mises à jour, de l'ONG israélienne B'tselem, disponible sur leur site Internet. URL : <http://www.btselem.org/settlements/statistics> (page consultée le 1er février 2013).

2005) les principaux axes routiers empruntés par les colons étaient interdits aux Palestiniens. Cette mesure d'exclusion culmine en 2007, année au cours de laquelle elle concerne 700 km du réseau routier en Cisjordanie (Banque Mondiale 2007 ; MA'AN 2008a). Depuis la fin des années 2000, cette ségrégation routière a diminué sous l'effet des pressions exercées par la communauté internationale. Néanmoins, bien que légalement autorisés à les utiliser, les Palestiniens restent en pratique coupés d'un grand nombre de voies de circulation. D'une part, certaines routes empruntées par les colons ne sont même pas physiquement reliées aux localités arabes : elles se contentent de les contourner, au moyen de ponts ou de tunnels (Ophir, Givoni, et Hanafi 2009a ; Weizman 2012). D'autre part, l'accès des Palestiniens au réseau routier en Cisjordanie est obstrué par un ensemble d'obstacles physiques (blocs de bétons, monticules de terre ou tranchées) dont le nombre varie selon l'OCHA entre 550 et 650 (OCHA 2012b). L'accès à ces routes est aussi souvent régulé par un ensemble de check-points (Tawil-Souri 2009). Ces derniers sont matérialisés soit par la simple présence de signes distinctifs (plots sur la chaussée, barrières mobiles, guérites, voitures en travers de la route), soit par la construction d'un véritable édifice, semblable à une aire de péage autoroutier. Dans les deux cas, ils sont gérés par la présence d'hommes armés, militaires israéliens ou membres de compagnies de sécurité privées (Havkin 2011).

À partir des années 1990, des permis de circulation basés sur le profil des personnes ont été mis en place par les autorités israéliennes et ce système a depuis été largement renforcé (Tawil-Souri 2012). Par ailleurs, les cartes d'identité attribuées par Israël aux Palestiniens et les indications qu'elles contenaient sont devenues déterminantes, non seulement pour se déplacer dans les espaces israélo-palestiniens mais également pour effectuer de nombreuses démarches bureaucratiques d'ordres administratifs ou personnels (banques, mariages, scolarisation, domiciliation, commerce, permis de construire, sécurité sociale, etc.).

Les Palestiniens jouissent de droits inégaux selon le statut que l'administration israélienne leur octroie. Trois cas de figure principaux peuvent être distingués, bien que la situation soit en réalité plus complexe. Premièrement, les Palestiniens d'Israël bénéficient des mêmes droits civils et politiques que les juifs israéliens. De plus, ils peuvent circuler librement dans la majorité des espaces israélo-palestiniens. Deuxièmement, les Palestiniens de Jérusalem-Est disposent d'un statut de « résident permanent » de l'État d'Israël depuis 1967. Ils ne jouissent donc pas légalement de la citoyenneté israélienne. En dépit des discriminations auxquelles ils sont confrontés (Sibany 2007), leurs conditions socioéconomiques sont plus favorables que dans le reste des Territoires occupés (Dembik et Marteu 2009). Cependant, ce statut de résident permanent n'est pas immuable. Il peut être révoqué par le ministère israélien de l'Intérieur. C'est le cas si les personnes concernées ne parviennent pas à prouver

que leur « centre de vie » se situe à Jérusalem-Est (Bourmaud 2012). Troisièmement, enfin, les Palestiniens qui résident en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza disposent quant à eux d'une carte d'identité délivrée par l'Autorité palestinienne après approbation d'Israël (Tawil-Souri 2012). Ils rencontrent de nombreuses difficultés aussi bien pour se déplacer en dehors des Territoires occupés (ce qui leur est souvent interdit) qu'au sein même de ces Territoires. En effet, depuis le renforcement de la politique de séparation dans les années 2000, ils sont contraints de disposer d'un système de permis pour se rendre à Jérusalem-Est mais également pour se déplacer entre la Cisjordanie et la bande de Gaza (B'tselem 2007).

Toute la puissance de la bureaucratie de l'occupation est incorporée dans ces documents administratifs, et par extension, dans le corps de son détenteur (Wick 2011). Les cartes d'identité ne leur garantissent aucun droit politique. Elles sont plutôt l'expression d'une contrainte, et servent aux Israéliens à exercer sur le détenteur de ladite carte un moyen de contrôle et de surveillance. La carte d'identité octoie un degré de mobilité autant qu'elle peut imposer une contrainte d'immobilité (Hass 2002 ; Kelly 2006 ; Parizot 2010b Petti 2008).

1.2. Les effets de la politique de séparation

Il existe une abondante littérature sur les impacts de la politique d'occupation israélienne en termes d'organisation et de morcellement de l'espace dans les Territoires palestiniens depuis le début des années 1990. C'est en effet à cette époque marquée par l'éclatement de la première Intifada (1987-1993) qu'Israël commence à restreindre les flux de travailleurs palestiniens vers Israël (Farsakh 2002 ; Farsakh 2005), mais aussi à contrôler leur circulation au sein même de la Cisjordanie (Parizot 2010b ; Hass 2002 ; Brown 2004). Cette politique de séparation marque un tournant avec la politique d'intégration des Territoires palestiniens à Israël qui prévalait jusque là depuis 1967. Mais elle prend des formes différentes dans le temps. Il s'agit dans les années 1990 d'une séparation administrative et négociée avec l'Autorité palestinienne naissante, puis d'une politique de séparation unilatérale dans les années 2000 permettant aux Israéliens de reprendre le contrôle des enclaves palestiniennes (Latte Abdallah et Parizot 2011a ; Cypel 2005).

Les auteurs ont d'abord tenté de caractériser le régime d'occupation sous l'angle de l'analogie. Cette politique s'apparente selon Jeff Halper au principe du jeu de Go asiatique, dans lequel l'objectif est non pas d'éliminer l'adversaire mais de l'immobiliser, en bloquant les points clés de la matrice des accès (Halper 2006). Sylvie Fouet compare également les Territoires palestiniens à une prison : bien que mobiles dans l'essentiel des espaces, les prisonniers n'y sont pas libres pour autant puisque les gardiens gardent le contrôle des

entrées et des sorties, aussi bien des cellules que du centre d'incarcération (Fouet 2004). Plusieurs auteurs ont aussi recours au terme de « bantoustans », en référence aux localités sud-africaines fermées où étaient confinées les populations noires pendant l'apartheid (Legrain 1996 ; Farsakh 2002 ; Lebrun et Salingue 2013).

Pourtant, ces comparaisons présentent un caractère réducteur et parfois anachronique, et n'ont que peu de portée opérationnelle (Giraut 2004). Les réajustements permanents du régime d'occupation depuis la période d'Oslo ont largement contribué à disqualifier de nombreuses tentatives de modélisation et de catégorisation (Latte-Abdallah et Parizot 2011). Suite au lancement de la construction du Mur de séparation (2002), certains auteurs se sont attachés à produire une analyse plus fine et plus dynamique des réagencements des dispositifs de contrôle israéliens. Ils ont étudié les effets de ce régime sur les relations entre Palestiniens et Israéliens. Ils en ont également interrogé les effets sur l'organisation de la population palestinienne d'un point de vue politique, social et culturel. C'est dans leur prolongement que s'inscrit la section ci-dessous.

1.2.1. De la fragmentation géographique à la fragmentation des espaces économiques

Cette section vise à interroger les effets économiques de la fragmentation spatiale des Territoires palestiniens et des obstacles à la mobilité, en termes de déstructuration des mécanismes de marché. Je montre avec Ariel Handel que les check-points et autres dispositifs de contrôle visent moins à réguler les mouvements qu'à les ralentir et à les circonscire (Handel 2010). Selon Vincent Romani, la politique de séparation israélienne a pour effet de confiner les espaces palestiniens : « Ce dispositif d'immobilisation se traduit par un rétrécissement de l'espace praticable » (Romani 2005 : 14). Le cas du Mur de séparation en constitue une bonne illustration. Sur le terrain, ce Mur transforme profondément et durablement la topographie du territoire. À terme, environ 85% du tracé de ce Mur devraient se situer à l'intérieur de la Cisjordanie, générant à l'ouest l'enclavement de près de 15% des Territoires palestiniens (OCHA 2009), ce qui inclut un grand nombre de puits et de terres agricoles palestiniennes parmi les plus fertiles. Il bouleverse donc l'accès des agriculteurs aux terres qui se situent dans ces espaces.

Le fonctionnement des dispositifs de contrôle le long du Mur empêche de nombreux agriculteurs palestiniens de se rendre sur leurs terres situées dans la zone de suture, comprise entre le Mur et la ligne verte (voir Annexe 2, carte 4). Près d'un million d'oliviers, soit 10% des oliveraies palestiniennes, y sont pourtant plantés. En octobre 2003, la zone de suture de la moitié Nord de la Cisjordanie a été déclarée « zone militaire fermée ». Pour accéder aux parcelles situées dans cet espace, tout individu âgé de plus de 12 ans et ne

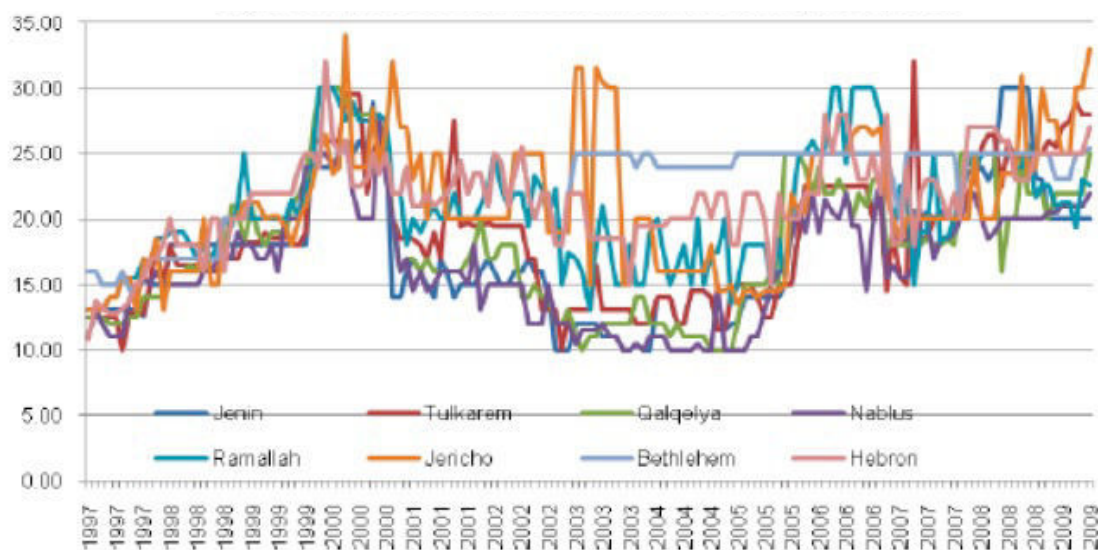
résidant pas sur place doit depuis obtenir un « permis visiteur » auprès des autorités militaires israéliennes (EAPPI 2009) (voir Annexe 5). Ce laissez-passer est exigé pour franchir l'une des 73 portes situées le long du Mur pour accéder à la zone de suture. Pourtant, ce permis a été refusé en 2011 dans 42% des cas (39% en 2010), et certaines régions sont plus affectées que d'autres : moins de la moitié des permis a été accordée dans certains districts du nord de la Cisjordanie comme Jenine ou Tubas. En effet, l'obtention d'un permis est particulièrement contraignante et impose de satisfaire les critères de sécurité imposés par Israël (Jazairi 2010). La transmission des terres d'une génération à l'autre se fait fréquemment de manière informelle dans les Territoires palestiniens. Pourtant, seul le propriétaire détenant un titre officiel de propriété peut solliciter un permis, même si ses enfants exploitent ses terres depuis longtemps. Ainsi, les bénéficiaires des permis accordés sont souvent des patriarches très âgés, voire décédés. L'opacité et l'irrégularité qui caractérisent le processus d'attribution des permis ne permettent pas de déterminer précisément quels en sont les facteurs. Ces critères sont peu explicités et les refus rarement justifiés, tandis que la présence sans permis dans la zone de suture est passible de 5 ans de prison. Beaucoup d'agriculteurs renoncent dans ce contexte à déposer une demande de « permis visiteur », soit par découragement, soit par principe, comme dans les localités du gouvernorat de Jérusalem : Beit Surik, Beit Hanina, Kharayib Umm Al Lahem (OCHA 2010). Au final en 2008, 60% des familles propriétaires dans la zone de suture n'y avaient plus accès depuis la construction du Mur (Banque Mondiale 2007).

Les dispositifs de contrôle israéliens mis en place en Cisjordanie bouleversent les pratiques commerciales des Palestiniens. En effet, le fonctionnement du marché s'en trouve très fortement perturbé. J'entends ici le marché dans une double dimension : comme le mode de régulation de l'échange dans l'économie de marché (jeu de l'offre et de la demande, fixation du prix) mais aussi comme entité physique (circulation et échange physique de marchandises) (Lamanthe 2013).

Le mécanisme de concurrence est complètement faussé, d'une part parce que l'offre ne peut pas rencontrer la demande, et d'autre part parce que la structure des coûts des entreprises est alourdie par l'occupation. Tout d'abord, la circulation des biens et donc la fixation des prix ne sont pas déterminées par la confrontation de l'offre et de la demande, mais par les possibilités d'échanges laissées par la politique d'occupation. Tandis que des producteurs n'arrivent pas à vendre en certains endroits, en d'autres des consommateurs ne trouvent pas à acheter (OXFAM 2002, 21). Il en résulte un très fort différentiel de prix entre les régions isolées les unes des autres. À titre d'exemple en 2006, le prix à la vente d'un kilo de concombres dans une ville palestinienne pouvait être supérieur de 300% à celui pratiqué dans une ville voisine, distante de quelques dizaines de kilomètres. La marge d'écart atteint près de 400% dans le cas des tomates (Banque Mondiale 2007).

Il existe donc une absence complète d'harmonisation des prix entre les différents districts palestiniens, sur un territoire pourtant de taille modeste, à qualité de produits et coûts de production relativement similaires. Cela témoigne d'un cloisonnement du marché, dû à une absence de lisibilité des prix au niveau national et à une mobilité restreinte des hommes, des marchandises et des capitaux. Sous l'effet de l'occupation israélienne, le morcellement géographique des Territoires palestiniens génère une multitude d'enclaves, disposant chacune d'un marché qui semble fonctionner en quasi autarcie (Roy 2007) comme en témoigne la figure ci-dessous. L'évolution des prix est restée relativement resserrée entre les différents districts jusqu'au début des années 2000. Par la suite, le début de la seconde Intifada et le renforcement massif des dispositifs de séparation qui en résulte ont suscité un éclatement national des cours de l'huile. Les cours de l'huile présentent depuis une grande variabilité entre les différentes régions enclavées. Par exemple au cours de l'année 2003, l'huile d'olive se vendait à moins de 10 shekels (2 euros) le kilo sur les marchés de Naplouse, contre près de 33 shekels (6,60 euros) dans le district de Jéricho.

Figure 2 : Évolution des prix de l'huile dans différents gouvernorats entre 1997 et 2009



Source : (FAO 2009 : 189)

Le prix n'est plus en mesure de jouer le rôle d'équilibrage entre l'offre et la demande. Même s'ils constatent un différentiel de prix interrégional, les entrepreneurs du négoce renoncent à l'exploiter (FAO 2009, 46) autant en raison des coûts du transport que de l'incertitude à pouvoir acheminer les marchandises d'un marché à l'autre :

« Grâce aux technologies de communication, les commerçants sont bien conscients de ces différences de prix. Cependant, ils n'agissent pas en fonction de ces informations, car le risque qu'une cargaison reste bloquée à un point de contrôle interne l'emporte sur les bénéfices éventuels d'un arbitrage sur les prix. Le risque est plus élevé encore pour les produits frais puisque l'ensemble du chargement pourrait être perdu s'il n'arrive pas à temps. » (Banque Mondiale

2008, 7).

De même, le producteur ne se rend pas chez le vendeur le plus compétitif en termes de rapport qualité-prix des services rendus, mais chez celui qui est encore accessible. Les presses oléicoles, par exemple, ont vu leur clientèle varier fortement d'une année à l'autre au cours de la seconde Intifada selon que les routes qui y menaient étaient bloquées ou non comme l'explique le moulinier de Qbeita :

« Beaucoup de gens de Jérusalem et d'Israël venaient chez nous avant le Mur, mais c'est fini. Ils ont trop de difficultés, sont embêtés au check-point "c'est quoi toutes ces olives dans le coffre?". Même avec une petite quantité pour leur autoconsommation, les soldats les accusent de contrebande, on leur demande un certificat pour ça. J'en ai un qui continue à venir, mais il fait un détour pour passer par un check-point plus "facile", doit tout cacher sous des couvertures, et parfois passer en plusieurs fois... je doute qu'il vienne encore longtemps »¹⁰⁴.

La transformation des dynamiques concurrentielles peut même se faire à l'échelle du pays. Des grandes villes connues pour leur vitalité économique comme Hébron ont été réduites au cours de la seconde Intifada au rang de périphéries enclavées (Doumani 2004 ; MA'AN 2008b, 2008c, 2008d). D'autres localités réputées pour être des centres agricoles de premier ordre, comme Qalqilya, Naplouse ou Jenine, se retrouvent coupées de leurs terres et ne sont plus accessibles aux producteurs qui cherchent à vendre leur marchandise. Et quand bien même le degré restrictif des obstacles est allégé, comme dans le cas de Naplouse ou Jenine après la seconde Intifada, les villes peinent à regagner leur statut de ville centre. Elles doivent désormais composer avec la concurrence d'autres localités comme Beita (dans le gouvernorat de Naplouse) ou Qabatia (dans celui de Jenine), qui ont su s'imposer comme nouveaux centres de commercialisation agricole (FAO 2009, 47).

Par ailleurs, les dispositifs de séparation israéliens génèrent un surcoût, direct et indirect, qui pèse dans les coûts de revient supportés par les entreprises palestiniennes. Premièrement, ces dispositifs exercent des effets indirects en réduisant les économies d'échelle possibles. D'un point de vue de la production tout d'abord, le développement agricole est condamné à une faible rentabilité car circonscrit au sein d'espaces non extensibles. La confiscation par Israël de nombreuses ressources hydriques de Cisjordanie rend impossible le recours à l'irrigation des oliveraies et donc réduit considérablement le potentiel productif de chacune. Aussi, le Mur diminuerait de 8% la production agricole palestinienne (CNUCED 2010). Dans la zone de suture, la production oléicole aurait chuté de 60% par rapport au côté « palestinien » du Mur, où les traitements essentiels (labourage, taille, fertilisation) sont relativement plus faciles à réaliser. Dans le village de Jarryus, 75% (860 hectares) des terres agricoles sont situées dans la zone de suture. En 2004, soit un an

¹⁰⁴ Entretien à Qbeita, le 12 novembre 2011.

après l'achèvement de la construction du Mur dans le district de Qalqilya, le village voyait sa production de fruits et légumes chuter de 7000 à 4000 tonnes (OCHA 2008). De plus, les économies d'échelles possibles ne sont guère plus grandes en matière de réseaux de commercialisation. Les anciens débouchés existants liés aux Palestiniens d'Israël ou à ceux de Gaza sont désormais en grande partie hors d'atteinte.

Deuxièmement, les dispositifs israéliens génèrent un ensemble de surcoûts directement supportés par les entreprises des Territoires occupés. Par exemple, seuls cinq points de passage principaux ont été prévus le long du tracé du Mur pour le transport des marchandises vers Israël : Al Jalama (près de Jenine), Taybeh (le principal, près de Tulkarem et Qalqilya), Betunya (proche de Ramallah principalement pour la région de Jérusalem-Est). Le terminal de Bisan, au nord-est, est exclusivement destiné aux produits agricoles cultivés dans la vallée du Jourdain. Tarqûmiya, à l'est d'Hébron, est le principal terminal de la région (voir Annexe 2, carte 3). Il en existe d'autres mais réservés à des usages spécifiques (pierres des carrières, etc.). Chacun de ces points de passage est régi par une procédure spécifique : ils fonctionnent sur des horaires différents et n'appliquent pas le même type de contrôle (inspection manuelle, par scanner, etc.) selon la provenance et le type de marchandises transportées (Garb 2011).

Le fonctionnement différencié des check-points oblige les entreprises à modifier leurs activités de transports en vue de leur franchissement. Certains check-points, comme à Beitunya, utilisent des chiens renifleurs pour détecter des traces éventuelles d'explosifs dans les marchandises. Les autorités israéliennes ont donc imposé de réduire la hauteur des palettes à 1,6 m contre 1,8 m ou plus auparavant, pour que l'ensemble de la marchandise soit accessible pour le contrôle canin¹⁰⁵. Par conséquent, la rentabilité de l'exportation diminue du fait d'un moindre chargement par camion, et la hausse relative du prix du transport se répercute sur le prix de vente. Au check-point de Taybeh, un seul type de marchandise agricole est autorisé par palette. Le conditionnement doit également être identique pour tout le chargement, quand bien même chaque produit agricole nécessite un emballage différent. Si une marchandise est bloquée à un check-point et ne parvient pas à atteindre le port d'Ashdod¹⁰⁶ avant 15h00, elle doit être entreposée pour la nuit aux frais de l'entreprise palestinienne qui l'exporte (Paltrade 2010 : 7). Souvent, les entreprises sont contraintes de

¹⁰⁵ Entretien avec Ussama Abu Ali, de Paltrade, à Al Bireh le 26 septembre 2010.

¹⁰⁶ Les ports d'Ashdod, mais aussi et surtout de Haïfa, sont les principaux points d'exportation vers l'Europe pour les marchandises palestiniennes. Bien qu'au coût d'acheminement au port (500 dollars par conteneur depuis Bethléem vers Ashdod par exemple), il faille rajouter d'importants frais spécifiques imposés aux entreprises palestiniennes pour le stockage et le contrôle des marchandises, il en coûte toujours près de 1 000 dollars de moins en moyenne pour l'exportation d'un conteneur *via* Ashdod plutôt que par la Jordanie et son port d'Aqaba (Paltrade 2010).

mobiliser deux véhicules avec chauffeur pour le transport d'une cargaison qui aurait pu n'en nécessiter qu'un seul. Les coûts du fret en sont encore alourdis¹⁰⁷.

Le poids du transport interne et des logistiques d'exportation pèse donc anormalement dans le coût de revient : détour des voies d'approvisionnement pour transiter par un point de passage imposé, attente avant et pendant les inspections de sécurité, contraintes « sécuritaires » imposées par Israël pour l'emmagasinement et le chargement des camions, etc. Du fait des dispositifs de séparation, les compagnies palestiniennes paieraient leurs exportations 30% plus cher que les compagnies israéliennes, à chargement identique (FAO 2007). Le transbordement de chaque palette vers un camion israélien coûterait à lui seul près de 150 shekels (30 euros) à l'entreprise palestinienne (Fouet 2004). Par ailleurs, les analystes de la Banque Mondiale estiment que la dépendance à l'égard des importateurs israéliens implique une hausse de 20 à 25% du prix des intrants par rapport au cours mondial (Banque Mondiale 2006). Les itinéraires alternatifs que les entreprises palestiniennes doivent emprunter à cause des dispositifs de séparation augmentent considérablement les coûts de transport : en décembre 2005, la hausse du coût du transport depuis Ramallah était de 26% pour se rendre à Naplouse, 70% vers Jenine, et 195% vers Bethléem (Banque Mondiale 2008). Peu d'amélioration a été constatée avec le relâchement relatif des contraintes après la seconde Intifada.

Les obstacles liés à la circulation des marchandises viennent s'ajouter aux contraintes d'ordre juridique qu'Israël avait déjà instituées par le passé pour limiter la concurrence de l'agriculture palestinienne vis-à-vis de son marché. À partir de 1967, l'Administration Civile a élaboré tout un arsenal de règlements militaires destinés à réguler tous les aspects de la vie quotidienne des Palestiniens : près de 1500 ont été recensés jusqu'en 1990 (Khawaja 1993). Il apparaît que l'un des objectifs principaux est notamment d'encadrer fortement la production palestinienne qui concurrence les producteurs israéliens. L'ordre n°1015 du 27 août 1982 interdisait « la plantation d'arbres fruitiers sans la permission des autorités militaires ». Il fut complété l'année suivante par l'ordre n°1039 qui ajoutait « certains légumes comme les tomates et les aubergines à la liste des plantes et des arbres pour la plantation desquels un permis doit être obtenu ». L'ordre n°1147 du 30 juillet 1985 lui donnait la possibilité de limiter les espaces dans lesquels telles ou telles cultures pouvaient ou non être plantées (Rabah et Fairweather 1995). Depuis, de nouveaux ordres militaires sont décrétés chaque année pour limiter tel ou tel pan de la production palestinienne (Hajjar 2005 ; Dabed 2012).

¹⁰⁷ Selon une étude de la Banque Mondiale, il faut compter 4,4 shekels (4,60 euros) par litre d'essence, 5 kilomètres parcourus par litre d'essence, et 2 200 shekels (440 euros) pour le salaire mensuel d'un chauffeur qui effectue des semaines de travail de 48h (192h par mois) (World Bank 2008). À ces dépenses, il faut ajouter le coût éventuel de la location ou de l'entretien d'un deuxième camion.

L'enclavement spatial des entreprises palestiniennes ne doit pas être perçu comme un dommage collatéral de la politique de séparation menée par Israël : il en est plutôt l'une des finalités. Il s'agit pour les Israéliens de limiter la concurrence potentielle de leurs proches voisins, en neutralisant leur avantage comparatif en termes de compétitivité prix (Grinberg 2007). C'est par exemple le cas pour les dattes de la vallée du Jourdain, qui constituent une culture commune aux Palestiniens et aux Israéliens. Il suffit d'ailleurs parfois de quelques heures à un producteur israélien de la vallée du Jourdain pour exporter sa marchandise sur les marchés londoniens, quand il faut plusieurs jours à son homologue palestinien pour acheminer la sienne jusqu'aux marchés de Ramallah (Barthe 2009). La vallée du Jourdain est l'une des régions palestiniennes qui disposent d'un important avantage comparatif : situé à 400 mètres en dessous du niveau de la mer, le climat y est particulièrement propice au développement d'une agriculture de contre-saison qui pourrait alimenter de nombreux marchés européens, comme le font déjà les producteurs israéliens qui y résident. C'est aussi l'une des raisons pour laquelle la vallée du Jourdain figure parmi les plus sévèrement enclavées de Cisjordanie (Paltrade 2010).

Faute de pouvoir concurrencer le marché israélien, le marché palestinien doit se contenter d'en être fournisseur ou le sous-traitant. Les Territoires palestiniens continuent à servir de vaste réserve de produits et de main-d'œuvre bon marché au service des besoins ponctuels et sectoriels de l'économie israélienne. À titre d'exemple, les produits agricoles palestiniens ne sont jamais jugés prioritaires lors du passage aux check-points vers Israël, à l'exception notable des concombres, produits pour lequel Israël est largement dépendant de la production palestinienne (MA'AN 2012). Les exportations palestiniennes de ciment, dont le secteur israélien du bâtiment est un consommateur important, bénéficient également de ce traitement de faveur (Paltrade 2010).

La baisse de compétitivité des produits palestiniens sur le marché intérieur présente un autre avantage pour Israël. Il lui est en effet plus facile d'écouler ses propres surplus de production dans un marché palestinien enclavé qui peine à être correctement approvisionné, sinon par des produits coûteux. À ce titre, l'enclavement des marchés revêt une importance stratégique : il permet de casser les relations de complémentarité qu'entretiennent les villes palestiniennes entre elles, aussi bien sur le plan industriel qu'agricole. Cela rend nécessaire l'importation de produits israéliens qui, eux, n'ont aucune difficulté à être acheminés à travers la Cisjordanie. Par exemple, la route du *Wadi an-Nar* est le point de passage quasi incontournable pour relier le sud et le nord de la Cisjordanie (Garb 2011). Elle est pourtant laissée en très mauvais état par les Israéliens (les Palestiniens la surnomment « la route de l'enfer »), et ponctuée par le check-point militaire dit « du conteneur », réputé pour la sévérité des contrôles qui y sont imposés. Par conséquent, les liens complémentaires entre les

villes palestiniennes situées de part et d'autre se distendent, et Israël peut plus facilement écouler ses propres produits en ces villes où il devient difficile d'acquérir des marchandises d'origine palestinienne. Plusieurs auteurs invitent ainsi dans leurs travaux, avant et après la seconde Intifada, à considérer l'ensemble de la politique d'occupation israélienne dans les Territoires palestiniens à la lumière des avantages économiques que cela lui procure (Arnon 1997 ; Roy 1999 ; Grinberg 2011).

1.2.2. Une temporalité confisquée

À la fin des années 2000, la littérature académique s'est progressivement intéressée aux effets de l'occupation israélienne sur la capacité des Palestiniens à maîtriser la gestion de leur temps. Il a été montré que l'imposition d'un principe d'incertitude et d'une attente forcée est perçue par les Palestiniens comme aliénante et humiliante, reflétant la domination des Israéliens¹⁰⁸ sur leur temps dominé ou « exproprié » (Bontemps 2012). Les Palestiniens sont en effet immobilisés dans la figure de l'attente, et l'attente en soi devient une expérience structurante du vécu des populations (Wick 2011). Le temps devient ainsi une nouvelle « ressource » dont les Palestiniens sont privés (Petee 2008). L'horizon temporel de la production oléicole est bouleversé, sans respect pour les exigences des saisons ou les pratiques culturelles et culturelles des agriculteurs (Meneley 2011). Collins se réfère à la notion de « dromocratie », du terme grec ancien *dromo* qui signifie la course ou la vitesse, pour illustrer ce phénomène : la maîtrise du temps apparaît comme un des moyens d'expression du pouvoir et de la supériorité des Israéliens sur les Palestiniens (Collins 2008). Néanmoins, les auteurs n'explicitent pas toujours les données de terrain qui les ont amenés à tirer ces conclusions d'ordre plus théorique. De plus, ils ont peu considéré les répercussions économiques que représentait pour les Palestiniens la perturbation de leur rapport à la temporalité. Or ces répercussions sont très nombreuses et le cas de l'oléiculture est ici particulièrement révélateur. Toutes les sphères du cycle de l'olivier sont affectées par ce phénomène car les restrictions de mouvement peuvent imposer un nouveau rythme voire suspendre les activités oléicoles de manière ponctuelle. Après en avoir donné des illustrations concrètes sur les pratiques productives quotidiennes des Palestiniens, j'en interrogerai les répercussions en termes de coûts et d'organisation pour la filière oléicole.

Les bouclages complets des Territoires occupés, régulièrement proclamés par les autorités israéliennes à l'occasion de fêtes juives ou en cas de « menaces sécuritaires », affectent l'organisation de la production comme de l'exportation. Ainsi, 433 jours de

¹⁰⁸ Au sujet du conflit lié à la décolonisation du Sahara occidental, Sophie Caratini parle d'une « prison du temps » dans laquelle le régime marocain enfermerait les réfugiés sahraouis des camps pour les immobiliser et finalement mieux les dominer (Caratini 2007a; Caratini 2007b).

bouclages ont été observés entre 1994 et 1999, soit une moyenne de deux mois et demi par an (Haniyeh 2006 ; Riccardo Bocco et *al.* 2006). Entre 2001 et 2006, pendant la seconde Intifada, ce chiffre est passé à 916 jours, soit une moyenne de 5 mois par an¹⁰⁹. En référence à la seconde Intifada (2000-2005), Véronique Bontemps parle même d'une « saison des couvre-feux » pour désigner cette période où tous les permis délivrés sont déclarés invalides et les habitants restent confinés chez eux. Par l'expression « il fait couvre-feu », elle met les contraintes israéliennes au même plan que les contraintes climatiques, suggérant que dans les deux cas il s'agit d'une contrainte sur laquelle les Palestiniens n'ont pas prise, et à laquelle ils sont condamnés à s'accommoder (Bontemps 2002). Si les couvre-feux n'ont quasiment plus cours dans les années 2010, d'autres contraintes temporelles encore en vigueur contribuent à maintenir les Palestiniens dans ce que je qualifie de situation « d'hétérochronie ». Le terme biologique d'hétérochronie, signifiant la modification de la durée et de la vitesse du développement d'un organisme, peut caractériser ici la capacité des dispositifs israéliens à circonscrire l'évolution des structures sociales et économiques palestiniennes. Ils déterminent le rythme des activités quotidiennes de la population, peuvent imposer un ralentissement ou une accélération, voire simplement y mettre un terme temporairement ou définitivement.

Les permis d'accès à la zone de suture, au-delà du Mur de séparation, rythment la vie des producteurs palestiniens : heure de réveil, plage horaire accordée à la journée de travail, nombre de jours autorisés pour la récolte, etc. Rappelons qu'il est interdit de passer la nuit sur place, même si le terrain est éloigné du domicile de l'agriculteur. Les 74 portes donnant accès à la zone de suture ne sont pas toujours accessibles. En réalité, la plupart de ces portes restent fermées toute l'année. 52 d'entre elles ne sont ouvertes que sur une base saisonnière (OCHA 2013), selon des horaires restreints et en fonction de la présence et du bon vouloir des soldats qui en régulent le franchissement. Comme le soulignent Yehouda Shenhav et Yael Berda, l'armée a en quelque sorte remplacé « le soleil et la lune » (Shenhav et Berda 2009, 358-359). Il revient à l'agriculteur de caler son emploi du temps non pas sur les heures du jour et les besoins de son champ, mais sur la disponibilité des soldats surveillant les points de passage.

Les obstacles au franchissement du Mur affectent également la manière dont les producteurs palestiniens peuvent cultiver leurs parcelles. Les membres de la famille d'un propriétaire ne sont pas toujours autorisés à l'accompagner dans la zone de suture : il faut également solliciter un permis pour chacun d'entre eux. Les récoltes d'olives étaient avant 2000 l'occasion de grands rassemblements familiaux. Elles s'apparentent désormais de plus en plus à une « course contre la montre » au cours de laquelle quelques individus isolés

¹⁰⁹ Calcul de l'auteur d'après les informations disponibles sur le site de l'ONG israélienne B'tselem. URL : http://www.btselem.org/freedom_of_movement/siege_figures. Page consultée le 1er février 2013.

tentent de procéder au mieux dans les délais impartis. Le permis n'est valable que de 2 à 6 mois, mais il peut aussi être réduit à quelques jours. La demande de renouvellement ne peut être faite que lorsque l'ancien permis a expiré, ce qui empêche le producteur de bénéficier d'un accès continu à ses terres. Les producteurs se voient également contraints de moduler leur façon de produire en se contentant des rares machines agricoles autorisées à franchir les portes agricoles. Le transport des olives récoltées se fait à dos d'âne, et non plus à l'arrière des camionnettes, ce qui ralentit considérablement les déplacements des producteurs au sein de la zone de suture. Les horaires d'ouverture des portes agricoles le long du Mur (08h00-08h15 ; 14h10-14h25 et 17h00-17h45 par exemple) ne permettent pas aux producteurs d'irriguer leurs champs le soir ou tôt le matin, comme il serait le plus opportun de le faire pour éviter l'évaporation de l'eau.

Par ailleurs, la cueillette est à tout moment susceptible d'être perturbée par les interventions de colons (arrachage, incendie, coupe, vol), dont la récurrence augmente chaque année (OCHA 2013). La Haute Cour israélienne a certes ordonné à l'armée de protéger les producteurs palestiniens durant les récoltes. Néanmoins, Irus Braveman montre que les autorités militaires se servent de cette protection comme d'une source supplémentaire de contrôle sur les populations. D'une part elles peuvent ainsi contrôler les populations dans les lieux unilatéralement déclarés comme étant « zones de frictions » (« *Ezorei hikuch* » en hébreu) : les producteurs se retrouvent donc en toutes sortes de lieux obligés de mettre en place une « coordination » avec l'armée avant de pouvoir procéder aux récoltes. D'autre part, elles réduisent la marge d'action des oléiculteurs en leur imposant des « calendriers de récolte », à durée et horaires restreints, décidés en fonction de la seule disponibilité des unités de soldats. « Au lieu d'introduire de la stabilité et de l'ordre, l'appareil bureaucratique d'Israël a suscité beaucoup de chaos et d'incompréhension » (Braverman 2010 : 33).

Le ralentissement qu'imposent les dispositifs israéliens affecte doublement la filière oléicole, à la fois en termes de qualité et de compétitivité. Tout d'abord, la filière peine à atteindre un niveau de production extra-vierge, particulièrement sensible au temps (rapidité d'accès aux presses, respect minutieux de la maturité des olives, etc.). Ce phénomène s'observe aussi bien durant les étapes de production que de commercialisation. Pressés par le temps et par la peur d'être la cible d'une attaque de colons, les oléiculteurs sont incités à taper sur leurs arbres pour en faire tomber les olives, plutôt que de les cueillir à la main comme il est recommandé de le faire. Préférant limiter leurs déplacements, ils se rendent au moulin le moins possible, seulement après avoir accumulé des stocks d'olives conséquents. Les olives macèrent sur place et l'acidité de l'huile qui en est extraite augmente alors fortement. Ailleurs en Cisjordanie, certains producteurs préfèrent d'ailleurs introduire le recours aux herbicides et fertilisant chimiques, plutôt que de prendre le temps de labourer

leurs oliveraies et de laisser agir les engrais naturels¹¹⁰. Tous ces changements de pratiques hypothèquent la capacité des oléiculteurs palestiniens à mener à bien la production d'une huile d'olive haut de gamme à destination des marchés d'exportation (Baldassari 2004). Les risques d'altération de la qualité ne s'arrêtent pas une fois que l'huile a été produite. Certaines marchandises agricoles, à commencer par l'huile d'olive, sont très vulnérables vis-à-vis des temps d'attente dans des conditions inadaptées lors du transport (en plein air, non protégées du soleil et des intempéries, etc.). Tous produits confondus, un tiers des exportateurs palestiniens avait déjà déploré en 2007 un endommagement de sa marchandise au cours de la phase de transfert aux check-points (Sa'ad 2007).

De plus, le ralentissement diminue la réactivité des Palestiniens et donc leur capacité à intégrer la dynamique soutenue imposée par la globalisation. Les terminaux ne sont ouverts au mieux que de 8h à 16h, ferment à midi le vendredi, veille de Shabbat, et sont fermés intégralement le samedi, ainsi que durant toutes les fêtes religieuses (Paltrade 2010). À titre de comparaison, le port israélien d'Ashdod est ouvert sept jours sur sept et trois cent soixante-cinq jours par an (Barthe 2011). Aussi, les producteurs palestiniens ne sont pas en mesure de garantir les délais de livraison, pour lesquels les clients se montrent de plus en plus exigeants. C'est un handicap supplémentaire au sein d'une forte concurrence internationale oléicole, portée par la vigueur des marchés historiques (Espagne, Italie, Maghreb) et l'apparition de nouveaux marchés (Chine, Australie, Amérique latine...). Les laboratoires d'analyses consacrés à l'huile d'olive se voient également contraints d'obtenir une licence accordée par les autorités israéliennes pour l'importation de tous produits inscrits sur la liste des produits à double usage (« *dual use items* »), ces produits étroitement surveillés pour leur utilisation possible dans la fabrication d'explosifs. Il faut alors attendre l'obtention de la précieuse licence, au terme d'une procédure très bureaucratique, pour se voir autoriser à en passer la commande.

En outre, toute action liée à l'activité des entrepreneurs nécessite plus de temps du fait des dispositifs de contrôle israéliens. Je prendrai pour exemple l'un d'entre eux, travaillant comme représentant pour une multinationale italienne fabriquant des moulins à huile. Celui-ci avait pris pour habitude de suivre par Internet la géolocalisation des colis qui lui arrivaient de l'étranger. Il avait remarqué que les colis qui lui étaient envoyés mettaient en moyenne une journée à arriver au centre de tri de l'aéroport de Tel-Aviv, mais qu'ils nécessitaient ensuite 10 jours pour être acheminés jusqu'à la zone industrielle de Ramallah,

¹¹⁰ Par ailleurs, dans la vallée du Jourdain, l'accès aux champs situés le long de la route 90, permettant aux colons de rejoindre Jérusalem, n'est autorisé que de 6h du matin à 18h le soir. C'est pourtant durant la nuit que l'utilisation de pesticides serait la moins toxique, et que l'évaporation due aux chaleurs serait la moins néfaste pour l'irrigation des cultures. Voir les propos de Mouhssine Ennaïmi dans l'émission « Ailleurs » diffusée sur France Inter le 7 septembre 2011. URL : <http://www.franceinter.fr/emission-ailleurs-les-destructions-de-batiments-palestiniens-s-accelèrent-en-zone-c> (page consultée le 22 janvier 2013).

pourtant distante de seulement quelques kilomètres. Il ajoutait qu'en cas de déplacements ou de formations prévus à l'étranger, son propre trajet était long et incertain. Ne pouvant se rendre à l'aéroport Ben Gurion de Tel-Aviv, il lui faut traverser à pied le point de passage vers la Jordanie puis rejoindre Amman, la capitale. Un déplacement qui aurait pu lui prendre quelques heures nécessite alors, au mieux, de partir la veille. Pour certains, il faut compter davantage de temps encore. Les Palestiniens vivants en Cisjordanie mais originaires de Gaza doivent demander la permission de quitter le territoire, le point de passage vers la Jordanie étant contrôlé par les Israéliens (Bontemps 2012). Le délai d'obtention de ce permis est complètement aléatoire. La procédure peut prendre quelques jours, plusieurs semaines, aboutir après le rendez-vous prévu ou même être tout simplement bloquée sans justification.

Le ralentissement imposé par les dispositifs de contrôle israéliens peut se répercuter sur tout type de transactions, jusqu'aux plus anodines : l'importation des verres de dégustation réglementaires avant l'organisation du concours national oléicole organisé par le PSI en 2011 a été bloquée huit semaines par les services douaniers israéliens. Les raisons n'ont jamais été éclaircies. Il a fallu la mobilisation de l'Agence française de Développement (qui avait financé les équipements) auprès des autorités israéliennes, et le paiement de frais de stockage équivalents à trois fois le prix des verres de dégustation, pour débloquer le processus et acheminer le tout avec deux mois de retard. Pour l'opératrice en charge de ce projet à l'AFD, cet épisode est à la fois banal et révélateur :

« C'est le genre de situation qui te rappelle qu'effectivement, les produits ne rentrent pas comme tu veux, c'est une piqûre de rappel : tu veux exporter 500 tonnes d'huile à l'autre bout du monde, mais tu n'arrives pas à faire venir un simple carton de verres. C'est absurde ! Mais c'est comme ça que ça marche ici, tu prends ton mal en patience »¹¹¹.

Toutes ces incertitudes, ces empêchements et ces contrariétés conduisent à démultiplier les « coûts de transactions ». Ces derniers regroupent tous les coûts induits par une action entreprise sur un marché : rechercher un produit, une information, entrer en contact avec le vendeur, négocier le prix, contrôler la qualité et le délai de la prestation, etc. Ces démarches sont de simples formalités sur des marchés qui ne rencontrent pas d'obstacles majeurs. Dans les Territoires palestiniens en revanche, elles se révèlent particulièrement chronophages. Il y est très difficile de savoir quand commencera une transaction et quand elle finira, si tant est qu'elle puisse être menée jusqu'à son terme.

La société de commercialisation Mount of Green Olive offre un bon exemple des ajustements des pratiques commerciales aux contraintes d'exportation, qu'elles soient prévues ou imprévues. Ainsi, ses camions sont chargés en huile et acheminés à proximité des

¹¹¹ Entretien avec Lidwine Maltête, à Al Bireh le 1^{er} septembre 2011.

points de passage la veille de leur franchissement. Le chauffeur de la société dort sur place et se réveille vers 5h30 du matin pour arriver parmi les premiers aux contrôles de sécurité et éviter les fortes affluences consécutives aux fermetures temporaires ou prolongées des points de passage. De plus, les mois d'avril, de septembre et d'octobre étant marqués par de nombreuses fêtes religieuses juives, Mount of Green Olive organise la planification annuelle de ses exportations pour que les principales opérations commerciales récurrentes soient réglées avant ces périodes. La société d'exportation Al Reef, également, tend parfois à organiser le transport de l'huile la nuit pour éviter le risque de détérioration de la qualité en cas d'attente prolongée aux check-points (Baldassari 2007).

Néanmoins, les contraintes diverses à la mobilité ne peuvent pas toujours être anticipées. L'usine de stockage et d'embouteillage de Mount of Green Olive se situe à Awarta, dans le district de Naplouse. Ce village a fait l'objet d'un couvre-feu durant une semaine en mars 2011, à la suite de l'assassinat d'une famille israélienne habitant une colonie voisine. Ce bouclage complet a eu lieu alors même qu'un chargement d'huile d'olive devait partir pour la Suisse, la France et la Belgique. Le contrôle s'est assoupli durant une journée permettant à Mount of Green olive de faire entrer les bouteilles de verres, mais a repris sévèrement le lendemain, empêchant toute livraison des marchandises promises aux importateurs européens. La société se révèle donc particulièrement vulnérable face à cette capacité des Israéliens à boucler une localité ou tout un territoire, pour une durée indéterminée. De surcroît, un transporteur ne perd pas seulement une heure et demie à un check-point commercial, il perd en réalité une demi-journée de travail potentiel, puisqu'il n'a plus la possibilité de faire deux allers-retours dans la même journée.

Conformément à l'adage selon lequel « le temps, c'est de l'argent », le coût des transports augmente à mesure que leur durée s'allonge. Le petit village de Beitin (2 300 habitants) a été fortement affecté par l'instauration de différents check-points et bouclages à proximité au cours de la seconde Intifada (2000-2005). Le temps de parcours jusqu'à Ramallah est passé de 10 minutes (3 km) à 40 minutes (15 km), tandis que le prix du trajet a parallèlement grimpé de 2 à 7 shekels (0,40 à 1,40 euro) en bus et de 10 à 50 shekels (2 à 10 euros) en taxi privé (OCHA 2012b). Il s'agit donc d'une hausse en termes de coûts fixes (les chauffeurs facturent d'autant plus un trajet long qu'ils pourront l'effectuer moins de fois dans une même journée) et en termes de coût d'opportunités (le temps de la mobilité est un temps improductif).

Le temps est devenu une unité de mesure de l'éloignement. Les Palestiniens ne parlent plus en termes de distance géographique mais de distance « temporelle » : le temps de parcours remplace désormais les unités kilométriques dans les représentations mentales que

se font les Palestiniens d'un éloignement entre deux points distincts. Ariel Handel invite d'ailleurs à ne plus penser en « valeur absolue de la distance » mais en « valeur d'usage » de l'espace (Handel 2009, 181). Il peut être plus rapide d'aller presser ses olives dans une presse d'un autre district que dans celle du village d'à côté. Comme le signale Muriel Rozelier :

« Soixante kilomètres séparent Jérusalem de Naplouse. Mais ici, on a vite appris à se méfier des distances pour ne plus compter qu'en nombre d'heures pour un tel trajet. Une heure si l'on a de la chance, si la route n'est pas coupée par des barrages militaires israéliens, et si le chauffeur palestinien est pressé de rentrer chez lui. Cinq à six heures si les soldats israéliens ferment les Territoires et vérifient chaque voiture palestinienne, à la recherche de terroristes supposés. On peut aussi ne jamais parvenir à destination. Et rebrousser chemin en espérant que l'un de vos amis, l'un des membres de votre famille, veuille bien vous accueillir pour la nuit à Jérusalem ou à Ramallah » (Rozelier 2007, 27).

Ainsi, pour que les Israéliens traversent les barrages s'en même s'en soucier et circuler sans encombre dans un espace « fluide », les Palestiniens subissent des contrôles à répétition et aux conséquences aléatoires dans un environnement discontinu. Cette dimension temporelle est capitale car, comme le souligne Cédric Parizot, elle joue un rôle déterminant dans la manière dont les populations construisent leurs espaces de circulation (Parizot 2009a, 2009b).

1.2.3. L'impossible routinisation des activités agricoles

Il existe deux principaux facteurs générant une situation d'incertitude dans les Territoires palestiniens : celui -politique- lié à l'évolution du conflit entre Israéliens et Palestiniens depuis 1948, et celui -pratique- lié à la mise en place de dispositifs de contrôle israéliens à partir des années 1990 et 2000.

Premièrement, le contexte politique et administratif évolue en permanence dans les Territoires occupés, rendant caduque toute tentative de planification aussi bien à l'échelle collective qu'individuelle. Caroline Abu-Saada (2007) rapporte ainsi que l'Autorité palestinienne peine à développer des projets d'avenir qui puissent être un tant soit peu opérationnels dans le temps. Le Plan de développement national agricole par exemple, établi en 1999 pour la période 2001-2005, n'a eu rapidement plus aucun sens avec le commencement de la seconde Intifada (2000), la ré-occupation militaire des zones autonomes palestiniennes (les villes situées en zone A, en 2002), la construction du Mur de séparation (à partir de 2002) ou le désengagement de l'armée israélienne à Gaza (2005). Les ONG, quant à elles, se consacrent progressivement à des actions d'urgence humanitaire, portant sur la sécurité alimentaire entre autres, au détriment des projets de développement sur le long terme, comme ceux consacrés aux terres agricoles (Abu-Sada 2007). En dépit de

la dégradation continue de la situation, de l'échec des Accords d'Oslo et du déclenchement de la Seconde Intifada, les chercheurs ont souvent tendance à considérer la situation actuelle comme une période de transition vers une solution négociée à deux États (Ophir, Givoni, et Hanafi 2009b ; Azoulay et Ophir 2012 ; Latte Abdallah et Parizot 2011a). Pourtant, il se produit un véritable enlisement de la situation, caractérisé par une certaine « permanence du temporaire » dans les Territoires palestiniens (Azoulay et Ophir 2012). Un nouveau type de contrôle, introduit comme étant éphémère, tend à perdurer au-delà des délais prévus lors de sa mise en place. Il en est de même des Accords de paix, ou des accords économiques, supposés transitoires mais toujours en vigueur deux décennies plus tard. Les Accords d'Oslo ont été signés en 1993 dans l'attente de la création d'un État palestinien annoncé à l'époque comme « imminent ». Leur mise en œuvre constitue toujours vingt ans plus tard le cadre de régulation des espaces israélo-palestiniens, sans distinguer clairement deux États souverains. L'Autorité palestinienne, elle-même conçue pour être une « structure intérimaire », est encore aujourd'hui l'instance dirigeante en Cisjordanie (et Mahmud Abbas continue d'ailleurs d'en exercer les fonctions de président bien que son mandat ait officiellement expiré en janvier 2009). Les négociations de paix s'enlisent et les mesures transitoires s'éternisent. Même le Mur de séparation avait été présenté par Israël comme un édifice « temporaire » visant à sécuriser le pays « le temps que la paix soit instaurée »¹¹².

Deuxièmement, à cette imprévisibilité liée à la situation politique s'est ajoutée au cours des années 1990-2000 l'instauration de dispositifs de contrôle dont les règles ne sont pas clairement explicitées. Leur fonctionnement opaque et arbitraire est non seulement perçu par les Palestiniens comme une force de contrôle, mais elle est également utilisée comme telle par les Israéliens : elle s'apparente à un mode de gouvernance (Petti 2008 : 6)¹¹³. Cédric Parizot souligne :

« Le flou et l'arbitraire produits par ces évolutions constantes ont été réappropriés par les autorités israéliennes. Plutôt que de constituer un dysfonctionnement, ils deviennent un moyen de contrôle des Palestiniens qui ne peuvent pas prévoir leurs déplacements » (Parizot 2010b).

Les Israéliens se servent en effet de cet arbitraire comme d'un moyen de confiner l'organisation de la population palestinienne dans un processus de tâtonnement précaire et de réajustement permanent. Les Palestiniens évoluent ainsi dans une forme élevée d'hétéronomie, cette incapacité à se donner ses propres lois et à se régir d'après elles. Ils ne sont plus maîtres de leurs trajectoires socio-économiques, mais restent au contraire à la merci de l'évolution exogène et erratique de la situation sur le terrain :

¹¹² Voir le site du Ministère des Affaires étrangères consacré à la « barrière de sécurité » : URL <http://securityfence.mfa.gov.il/mfm/web/main/document.asp?SubjectID=45221&MissionID=45187&LanguageID=0&StatusID=0&DocumentID=-1> (page consultée le 24 janvier 2013).

¹¹³ Texte disponible à la page suivante URL : <http://www.henry-moore.org/hmi-journal/homepage/view-by-conference/still-life/alessandro-petti/page-2> (page consultée le 24 janvier 2013).

« La primauté de l'arbitraire sur le droit crée un sentiment d'incertitude, de peur diffuse, de déstabilisation permanente et d'incapacité d'anticipation chez les populations palestiniennes : la domination revêt ici une forte dimension psychologique » (Bontemps 2009a, 103).

Or, cette situation d'incertitude a de profondes répercussions sur la manière dont les acteurs élaborent leurs activités économiques et se projettent dans l'avenir. Azmi Bishara souligne, au sujet de la seconde Intifada, qu'au « pays des check-points »¹¹⁴, la seule routine observée est celle qui se caractérise par des changements permanents (Bishara 2004) : cela nécessite de réorienter sans cesse l'organisation des rendez-vous, des mobilités pendulaires ou des loisirs, en fonction des dernières données rencontrées sur le terrain. Ainsi, « la seule certitude mise en avant par les acteurs est paradoxalement celle de l'incertitude » (Romani 2005, 259). L'imprévisibilité des déplacements bouleverse en effet l'appropriation d'un rapport espace/temps. Si l'on admet comme Michel de Certeau (de Certeau, 1990) que la routine permet de stabiliser un espace quotidien, alors l'absence ou la confiscation de cette routine vient aussi insécuriser au sein de cet espace les pratiques économiques et sociales les plus élémentaires (Gazit 2009). Plusieurs auteurs parlent d'ailleurs de processus multiforme d'« insécurisation » des conditions de vie de la population palestinienne (Husseini et al. 2005).

Ce phénomène a atteint un point culminant au cours de la seconde Intifada (2000-2005). L'incertitude générée par les dispositifs de contrôle avait alors des répercussions évidentes sur les pratiques économiques des acteurs palestiniens. Elle restreignait notamment l'espace dans lequel les entrepreneurs projetaient leurs activités. Les producteurs de Qalqilya ou Tulkarem se repliaient géographiquement sur le nord de la Cisjordanie. Ils ne s'aventurent guère sur les marchés du sud (Hébron, Bethléem) par réticence à développer des liens commerciaux qui peuvent périlcliter au moindre blocage, la distance accentuant la probabilité d'une séparation entre ces deux régions (MAS 2005). Comme l'expliquaient Débié et Fouet :

« La pratique régulière du bouclage par Israël a découragé les Palestiniens d'organiser un espace économique palestinien plus unitaire. À l'âge du bouclage, il est risqué d'aller travailler trop loin de chez soi, d'avoir trop de fournisseurs ou de clients à Gaza, à Jérusalem ou à Hébron lorsque l'on est de Naplouse. Le bouclage a conforté le conservatisme local des entrepreneurs et a contribué à réduire leur horizon à leurs économies urbaines d'origine » (Debié et Fouet 2001 : 294).

¹¹⁴ C'est ainsi qu'Azmi Bishara nomme Israël et les espaces israélo-palestiniens. Les Israéliens sont quant à eux surnommés les « maîtres du check-point ».

Ainsi, sans même que les Israéliens n'aient besoin d'intervenir à nouveau pour confiner, les Palestiniens rechignent durant cette période à investir, et renâclent à s'éloigner de chez eux : ils organisent eux-mêmes leur propre confinement.

Le phénomène de confinement économique que je décris ne s'est pas arrêté avec la fin de la seconde Intifada. Au contraire, en dépit de l'amélioration apparente de la situation en termes de mobilité des populations palestiniennes depuis 2007, les pratiques économiques des Palestiniens sont toujours profondément affectées par le régime d'occupation. D'une part, l'affirmation des Israéliens selon laquelle la situation s'est nettement améliorée doit être fortement nuancée. D'autre part, quand bien même certains obstacles ont été levés dans les Territoires occupés, les acteurs palestiniens continuent de se comporter comme s'ils étaient toujours en vigueur. Ils ont en effet intériorisé le sentiment d'incertitude et de précarité généré par le régime d'occupation dans son ensemble.

À son arrivée au pouvoir en février 2009, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu prône une politique de « paix économique » et affirme que les restrictions à la mobilité dans les territoires occupés seront assouplies. La réalité est en fait beaucoup plus nuancée. Plusieurs obstacles ont certes été levés (autour de la ville de Naplouse par exemple), et le nombre de permis de travail en Israël a légèrement augmenté. Mais les Israéliens continuent d'exercer un contrôle très étroit sur la mobilité des Palestiniens. D'une part, ce n'est pas tant le nombre que la nature des contraintes qui a évolué : l'occupation israélienne est certes devenue moins « visible » sur le terrain, mais elle a simplement pris une forme plus bureaucratique aux effets tout aussi évidents : démultiplication des types de permis de circulation (Levinson 2011), nouvelles restrictions à la politique de regroupement familial à Jérusalem ou en Israël (Memmi 2012), etc. D'autre part, la diminution récente du nombre de contrôles depuis 2009 n'est en aucun cas un processus irréversible. Les Israéliens jouent sur la forme et la terminologie données aux obstacles à la circulation pour fausser à la baisse le recensement effectué par les observateurs internationaux tel que l'OCHA. Un check-point supposé supprimé peut à tout moment être « réactivé » par l'arrivée d'une unité mobile de l'armée israélienne. Par ailleurs, le nombre de « check-points volants », moins facilement mesurables mais tout aussi « efficaces » pour contrôler et limiter les déplacements, est quant à lui en constante augmentation. Selon les estimations de l'ONG israélienne pour les Droits de l'Homme, il y avait 65 check-points volants par mois en 2008-2009, contre 351 en 2009-2010 et 495 en moyenne en 2011¹⁴⁵. Plutôt qu'un allègement, c'est une transformation du régime d'occupation qui s'opère : les possibilités de circulation pour les Palestiniens ne sont

¹⁴⁵ Selon les chiffres disponibles sur le site de l'ONG israélienne B'tslem. URL : http://www.btselem.org/freedom_of_movement/checkpoints_and_forbidden_roads (page consultée le 1er février 2013).

pas réellement améliorées, les Israéliens ont plutôt modifié l'agencement des dispositifs de surveillance de manière à conserver leur capacité de contrôle tout en en réduisant leur coût et leur visibilité (Latte Abdallah et Parizot 2011b).

Le fait que le pouvoir d'occupation n'est pas exercé de manière centralisée est un facteur aggravant l'imprévisibilité relative au fonctionnement des dispositifs de contrôle. En effet, l'exercice du pouvoir est éclaté car délégué sur le terrain à une multitude d'agents civils, militaires et privés qui incarnent chacun différemment l'autorité sans nécessairement être liés par des rapports hiérarchiques (Gazit 2009). Par exemple, certains soldats imposent, à leur discrétion, des critères d'âge, de sexe ou d'origine pour accepter ou non tel ou tel Palestinien qui se présente au contrôle. D'autres vont jusqu'à fixer arbitrairement des règles sur la quantité de nourriture que les ouvriers palestiniens peuvent emmener pour leur déjeuner en Israël¹¹⁶. Des exemples similaires ont été rapportés de sanctions émanant d'individus isolés. En 2011, peu de temps avant la déclaration de candidature de la Palestine à l'ONU, des soldats ont installé un check-point volant entre Barta'a et Jénine. Ils y distribuaient des contraventions à tout automobiliste arborant un drapeau palestinien à la fenêtre de sa voiture (30 euros les petits, 52 euros les grands). La rotation des agents de contrôle (et l'imprévisibilité des conditions de passage que chacun d'entre eux impose) place les Palestiniens dans une situation d'instabilité, synonyme de sentiment de vulnérabilité (Kelly 2006).

Quand bien même la probabilité d'occurrence d'un risque est faible, les individus continuent de se comporter en fonction de celui-ci. On pourrait considérer qu'à l'échelle de la population palestinienne, le risque d'une confiscation ou d'une attaque de colons encouru par un producteur est relativement faible, et donc penser que l'impact sur ses pratiques doit être négligeable. Mais comme le rappelle Benoît Lallau, il ne suffit pas aux chercheurs ou aux décideurs de connaître l'intensité ou la probabilité d'occurrence d'un risque pour en anticiper l'effet sur la prise de décision d'un individu. Il faut prendre en compte la façon dont ce risque est vécu et amplifié par l'individu qui y est exposé, et qui agit donc en conséquence comme s'il s'agissait pour lui d'une menace permanente (Lallau 2008). Ce phénomène est valable quelle que soit la nature du risque : le risque de voir son entreprise faire faillite en raison d'un bouclage prolongé des marchés, le risque d'être happé par la « toile carcérale » mise en place par les Israéliens dans les Territoires occupés (Latte-Abdallah 2011, 81), le risque de faire l'objet d'une attaque de colons en cultivant son champ, etc. Se savoir sous le coup de ce risque éventuel incite à agir au quotidien comme s'il s'agissait d'une menace imminente. Dans la crainte ou dans l'attente d'être la prochaine victime d'une politique arbitraire, les

¹¹⁶ Ainsi, une unité de soldat a décrété en 2009 que les ouvriers palestiniens se rendant en Israël par le check-point de Tulkarem n'avaient plus le droit d'emporter avec eux plus de 5 pitah pour leur déjeuner (Amira Hass, Le check-point de Tulkarem ; les ouvriers n'ont pas le droit de transporter plus de 5 pitah », in Haaretz, édition du 29 juin, en Hébreu, cité dans Parizot 2009).

Palestiniens reportent ou renoncent à certains de leurs projets aussi bien personnels que professionnels.

En dépit de la levée d'un certain nombre de restrictions de mouvements depuis 2007, les Palestiniens continuent à agir comme s'ils étaient toujours en vigueur. Ils renoncent à entreprendre ou à circuler, quelle que soit la situation, celle-ci pouvant à tout moment se dégrader à nouveau. Une contrainte, temporaire et révolue, peut en réalité avoir des répercussions permanentes sur le comportement de ceux qui y ont été confrontés. C'était déjà le cas par le passé. En témoignent ces taxis durant la seconde Intifada qui continuent d'échanger leurs passagers de part et d'autre d'un check-point, même après sa réouverture aux voitures : ils craignent que celui-ci ne soit refermé à nouveau (Handel 2010). Toujours pendant la seconde Intifada, certains paysans restaient chez eux malgré la fin d'un couvre-feu, de peur de rencontrer des soldats ou colons, mais aussi par crainte qu'un autre couvre-feu ne soit déclaré de façon impromptue (OXFAM 2002). Un de mes voisins me racontait ainsi qu'un couvre-feu prolongé avait été décrété en 2003 alors qu'il était parti boire le thé chez sa cousine à Al Bireh. Il a passé plusieurs jours consigné chez elle, sans pouvoir retourner dans sa maison, pourtant située juste en face. Par précaution, il a préféré ne plus sortir de chez lui durant les semaines suivantes. De la même manière, les Palestiniens continuent d'agir aujourd'hui comme s'ils étaient toujours confrontés aux difficultés qui apparaissaient plusieurs années auparavant. La plupart de Palestiniens rencontrés me parlaient au présent d'obstacles qui n'avaient plus vraiment cours depuis la fin de la seconde Intifada (couvre-feux, etc.). Ils continuaient de penser leurs activités quotidiennes en fonction de ces référentiels appartenant au passé.

Le contexte d'instabilité auquel sont soumis les Palestiniens constitue un puissant frein à l'économie, ce qui s'illustre particulièrement dans le secteur oléicole. D'ambitieux programmes ministériels et associatifs encouragent depuis le début des années 2000 une « révolution oléicole » nationale, basée sur un triple objectif de promotion de la quantité, de la qualité, et de la commercialisation. Cela nécessite peu d'investissements, mais une forte mobilisation des producteurs dans la durée. L'utilisation de compost naturel ou la taille des arbres par exemple, ne produisent leurs effets positifs qu'après plusieurs années. Comme me l'explique Thomas Cazalis, directeur du programme oléicole au *Palestinian Farmers Union* (PFU) :

« Le message du PFU, c'est : avec peu d'investissement, on peut révolutionner le secteur oléicole palestinien, en s'alignant sur une production d'excellence qui ouvrirait l'accès aux marchés extérieurs. C'est juste que ça prend du temps. Or le temps, les Palestiniens ne l'ont pas. Il faut environ 5 à 6 années pour que les changements culturels s'opèrent et que l'adoption des bonnes pratiques produise pleinement ses effets. Mais la Palestine ne bénéficie jamais de 5 années de

stabilité successives ! Les fermiers rechignent donc à entreprendre les investissements nécessaires ».

Les Palestiniens sont confrontés à une forme d'instabilité ontologique, et par conséquent ne sont guère encouragés à entreprendre une transformation de leurs pratiques agricoles. Ce phénomène de déstabilisation psychosociale affecte particulièrement les programmes de développement (Bloyer 2014). C'est également le constat de la Banque Mondiale face aux incertitudes permanentes qui caractérisent les Territoires palestiniens : « Si les producteurs ne sont pas sûrs de pouvoir disposer de leurs olives, ils ne seront pas disposés à faire les investissements nécessaires et continueront une stratégie à faible risque de production d'huile en vrac et de faible qualité » (Banque Mondiale 2006 : 4). La principale organisation de promotion du commerce palestinien remarque que ces incertitudes peuvent paralyser le fonctionnement entier d'une industrie d'exportation :

« L'effet le plus dommageable des restrictions israéliennes au commerce et au transport est l'accentuation de l'incertitude, qui implique que les commerçants ne peuvent en aucun cas prédire quels seront les délais de livraison. (...) Alors que toutes les entreprises acceptent et prennent en compte une certaine mesure du risque, l'incertitude [dans les Territoires palestiniens] est telle qu'elle paralyse une industrie déjà en lutte pour accéder au marché international de manière concurrentielle » (Paltrade 2010, 7).

Si les mécanismes de contrôle israéliens génèrent des formes spécifiques d'usage de l'espace et du temps, ils conduisent également les Palestiniens à des formes spécifiques de pratiques économiques qui doivent tenir compte de cette instabilité. Ainsi, certains agriculteurs changent de production au profit de cultures parfois moins rentables mais plus résistantes aux blocages des territoires et allongements des délais de transport. Dans la zone de suture, les producteurs délaissent les mandarines et les raisins, qui demandent trop d'entretien, pour d'autres productions moins exigeantes mais aussi moins rentables (MAS 2005 ; OCHA 2011a ; FAO 2007, 2009). Beaucoup de projets d'investissement en zones C sont abandonnés par manque de garanties quant à leur viabilité. Certains bergers vendent leurs troupeaux de peur de manquer à terme de terrains pour les faire paître. Enfin, de nombreux oléiculteurs préfèrent vendre à bas prix à des négociants privés immédiatement après la presse, plutôt que d'attendre les commandes plus rémunératrices mais aussi plus tardives passées par les circuits du commerce équitable en fin d'année. Les changements de pratiques vont jusqu'à concerner les comportements individuels les plus élémentaires du quotidien, à l'image de ce vieil homme d'Awarta, qui a pris en 2011 « l'habitude de dormir le jour, en prévision des descentes de l'armée israélienne la nuit »¹¹⁷.

¹¹⁷ « La chasse au meurtrier d'Itamar trouble le repos des Palestiniens d'Awarta (Reportage) », Albion Land, dépêche AFP datée du 1er avril 2011. Disponible en ligne, sur le site Internet de l'AFPS. URL : <http://www.france-palestine.org/La-chasse-au-meurtrier-d-Itamar> (page consultée le 14 novembre 2013).

2. De l'adaptation à l'appropriation d'un système de contraintes

Les dispositifs israéliens en Cisjordanie génèrent des effets directs et indirects qui constituent autant de puissants facteurs limitant le développement oléicole. Ils tendent aussi et surtout à déstabiliser les pratiques économiques en privant les Palestiniens d'une appropriation de leur espace, de leur temps, et de leurs routines. Pour autant, comme le soulignent Handel et Parizot, considérer ces dispositifs comme des obstacles infranchissables et définitifs reviendrait à se limiter à une « sociologie du pouvoir ». À l'inverse, interroger la capacité des Palestiniens à s'adapter, en contournant ou en exploitant ces dispositifs de séparation, permet d'obtenir une vision plus dynamique et nuancée de la manière dont le système de contrôle fonctionne (Handel et Parizot 2012). En effet, une analyse à l'échelle micro-économique révèle des phénomènes et des partenariats qui questionnent l'efficacité des dispositifs de contrôle mais aussi en soulignent la complexité. Les Palestiniens tentent d'intégrer cette déstabilisation dans l'organisation de leurs activités productives et commerciales. Ils cherchent également à pallier les obstacles aux mouvements dont ils font eux-mêmes l'objet, en assurant à leurs marchandises une mobilité plus grande. Ces ajustements entraînent des reconfigurations des relations entre les acteurs, au sein mais aussi à l'extérieur de la Cisjordanie. Ils débouchent sur ce que Basel Natsheh et Cédric Parizot ont qualifié d'« économie de la séparation ». En effet, comme l'expliquent les auteurs, le terme d'« économie de la frontière n'est pas adéquat, puisqu'il n'y a pas véritablement de frontières, au sens westphalien du terme, entre espaces israéliens et palestiniens » (Natsheh et Parizot 2011).

2.1. Contournement et détournement du contrôle

Les pratiques d'adaptation qui prévalent dans les Territoires occupés génèrent de nouveaux rapports de pouvoir. Le pouvoir politique, économique et social revient à ceux qui sauront se montrer les plus habiles pour se « débrouiller » face aux nouvelles configurations créées par les dispositifs d'occupation israéliens. Tous les acteurs palestiniens sont soumis malgré eux à ce mode de fonctionnement : petits producteurs, grands commerçants, entreprises d'envergure internationale, institutions publiques, etc. Ils sont contraints de faire appel à leur sens de la débrouille, cette capacité à ruser, être flexible et se surpasser, tantôt pour pourvoir se « fondre dans le moule » que les Israéliens ont conçu pour eux, tantôt pour savoir se défaire des contraintes qui leur sont imposées.

Tous les individus ne partent pas sur un même pied d'égalité pour affronter ce système de « débrouille quasi institutionnalisée » (Bontemps 2009a : 114) que l'occupation israélienne a généré. Certains bénéficient d'un statut initial avantageux, de larges réseaux, ou de moyens conséquents pour s'en sortir, que d'autres n'ont pas. Néanmoins, cette hiérarchie des individus n'est pas figée dans le contexte palestinien. La politique israélienne d'occupation crée des états de fait changeant sur le terrain, susceptibles de redistribuer les rôles, sinon de modifier les rapports de pouvoir entre chacun.

Dès lors qu'elle est mise en œuvre dans les Territoires occupés, une mesure de contrôle ou de séparation crée des différentiels de statut qui n'existaient pas auparavant. Le tracé du Mur en est un bon exemple. À l'entrée de Bethléem, certaines boutiques disposaient d'un emplacement privilégié pour recevoir les flux de pèlerins en provenance de Jérusalem. Ces lieux de transit sont devenus pour certains des culs-de-sac, occultés derrière le Mur de séparation entre deux tronçons de routes abandonnées. Les commerces fructueux ont ainsi été abandonnés. D'autres habitants, à l'inverse, ont largement bénéficié du détournement du trafic routier. Des boutiques opulentes ont ainsi été créées par des acteurs économiques en certains endroits qui étaient encore il y a peu des ruelles désertées. L'occupation annihile tout potentiel de développement en certains endroits, tandis qu'elle suscite en d'autres de nouvelles « opportunités ».

Le positionnement des check-points peut être un facteur essentiel provoquant le dépérissement des uns et l'enrichissement des autres. Yakov Garb relate par exemple le dynamisme économique des zones situées à proximité du check-point de Tarkumia, l'un des principaux points de passage de marchandises au sud de la Cisjordanie : « la route 35 n'était pas uniquement un corridor d'acheminement des marchandises, mais [elle] était devenue un site d'activité florissante » : mécaniciens, ferrailleurs, revendeurs de carburant, dépôts de marchandises, venaient s'y développer. Ce banal emplacement est passé, de par l'implantation d'un check-point faisant converger les flux de véhicules, du statut de « point de passage » à celui de « point d'arrivée » (Garb 2011, 144). Qalandya également, en « accueillant » le plus gros check-point de Cisjordanie, est passé du statut de camp de réfugiés périphérique à celui de zone d'activité incontournable entre Jérusalem et Ramallah. En revanche, si les contrôles militaires sont supprimés à un check-point, toute l'activité économique qui s'est développée à ses abordsériclité. Alors que les clients profitaient autrefois de ces temps d'attente imposés pour faire leurs emplettes, boire un café ou réparer leur voiture, ils n'ont désormais plus de raison de s'y arrêter, voire même d'emprunter la route concernée¹¹⁸.

¹¹⁸ C'est ce que j'ai pu observer près de Naplouse, à deux périodes distinctes. La première fois que je m'y suis rendu en 2008, le trajet était interrompu par un check-point militaire situé sur la très fréquentée route n°60 à Huwwara. Il était d'usage d'attendre l'avancée de la file de piétons ou de voitures en profitant du marché qui avait

Remma Hammami (2006) souligne également que la politique de séparation génère une redistribution des rôles et des profits. Elle s'appuie pour cela sur l'étude du fonctionnement d'un check-point près de Ramallah pendant la seconde Intifada. Le passage des voitures étant interdit, les passagers devaient le franchir à pied. Les taxis et autres sociétés de transport voyaient donc leur clientèle diminuer au profit de petits vendeurs ambulants ayant reconverti leurs brouettes et chariots en moyen de locomotion pour parcourir la zone de 2 Km d'exclusion des voitures. Un de ces transporteurs déclarait « la vie est faite d'opportunité, et quand quelqu'un a besoin de vous, vous pouvez exploiter cette opportunité et en tirer profit ». L'auteure écrit ainsi : « le Check point avait offert à des hommes sans grade un rôle indispensable à la survie de la société » (Hammami 2006, 72).

Les Palestiniens ont élaboré plusieurs moyens de franchir eux-mêmes les obstacles israéliens et notamment le Mur. La frontière entre formel et informel est tenue pour qualifier leurs pratiques. Il peut s'agir de franchissements violant de manière flagrante la législation israélienne destinée à les en empêcher, ou simplement d'une astuce visant à faire croire qu'ils sont éligibles au passage. Il est en effet possible de tromper la vigilance des gardiens ou de jouer sur les défaillances et les incohérences du système de filtrage. Yaakov Garb parle judicieusement des « angles morts » du contrôle : « Les Palestiniens connaissent et utilisent souvent ces failles de l'administration israélienne et le flou qui régit le fonctionnement des points de passage. Pour certains, ces angles morts israéliens et ces conflits d'intérêts sont essentiels pour assurer leur survie » (Garb 2011, 151). C'est à condition de pratiquer régulièrement ces espaces qu'ils peuvent rétablir un certain degré de prévisibilité dans leur trajectoire, et ainsi faire face à l'incertitude générée par le fonctionnement des dispositifs de contrôle (Handel et Parizot 2012). Ils ont ainsi développé de nombreuses pratiques leur permettant de « faire » ou de « dé-faire le Mur », soit directement en contournant les obstacles, soit indirectement en contournant ses effets. Je rappellerai dans un premier temps comment les Palestiniens parviennent à se rendre clandestinement en Israël. Je montrerai dans un deuxième temps que certaines de leurs techniques de passage peuvent également être appliquées à leurs marchandises, pour les faire circuler plus facilement en trompant la vigilance des dispositifs de contrôle. Dans un troisième temps, je rendrai compte des tactiques successives qu'une entreprise de négoce oléicole a dû improviser au cours des années 2000 pour maintenir ses activités commerciales en dépit des obstacles mis en place par Israël.

éclos à quelques pas du check-point en question. Quand je suis retourné à Naplouse début 2010, le check-point d'Huwwara avait été levé et les Palestiniens circulaient librement : le marché dynamique que j'avais connu n'était plus qu'un vaste espace abandonné.

2.1.1. « Faire » et « défaire » le Mur : franchir soi-même les dispositifs de séparation

Il existe plusieurs moyens de franchir le Mur en dehors de points de passage prévus à cet effet. De nombreuses photos circulent sur Internet montrant des Palestiniens escaladant le Mur à l'aide de simples échelles ou de poteaux électriques renversés. Cédric Parizot rappelle également que, là où le Mur prend la forme de barrière, la clôture peut être tout simplement découpée, voire carrément démantelée sur de larges portions (et parfois revendue au marché noir), laissant ainsi passer les travailleurs palestiniens rejoignant leur lieu de travail en Israël (Parizot 2009b). Par ailleurs, en août 2013, la construction de la barrière était interrompue : seuls 62% de l'édifice était achevé, le reste du tracé étant toujours vierge d'une séparation physiquement matérialisée (OCHA 2013).

Quelle que soit la forme que prennent les obstacles au franchissement vers Israël, il est possible de se tourner vers des réseaux de passeurs qui organisent le passage vers Israël (Bornstein 2002 ; Parizot 2006a, 2006b ; Kelly 2006 ; Natsheh et Parizot 2011). À mesure que les dispositifs de contrôle se renforçaient dans les années 2000 (Hass 2002), ces réseaux ont commencé à proposer des services très structurés. Hakim, un Palestinien de Ramallah qui avait besoin de se faire soigner le genou dans un hôpital spécialisé de Jérusalem Est s'est tourné vers un de ces nombreux réseaux. Pour un prix de 200 shekels (40 euros), il lui était proposé le transport en van jusqu'à une portion du Mur peu surveillée et la mise à disposition d'une échelle pour l'escalader. Le service était très formalisé et semblait sans danger : il paraissait plus préoccupé de savoir s'il pourrait grimper à l'échelle avec son genou abîmé que par le risque d'être intercepté par une patrouille de contrôle israélienne. Véronique Bontemps souligne que ce type de franchissement clandestin ne concerne pas que les travailleurs sans permis d'entrée en Israël : certains travailleurs qui disposent de ce permis préfèrent malgré tout contourner eux aussi les barrages¹¹⁹, plutôt que d'y perdre une énergie et un temps précieux (Bontemps 2009).

Les Palestiniens peuvent également « maquiller » leur identité pour laisser croire qu'ils rentrent dans le champ de la légalité telle que définie par les Israéliens. Pendant la seconde Intifada, les habitants de certaines régions étaient assignés à résidence : il leur était interdit de se rendre dans d'autres régions que la leur. Un habitant de Naplouse ne pouvait dépasser le check-point de Huwwara, l'empêchant ainsi de se rendre aussi bien à Ramallah qu'à Hébron. Certaines routes, également, n'étaient autorisées que pour les habitants des localités géographiquement immédiates (B'tselem 2004). Les soldats affectés à un check-

¹¹⁹ L'ONG israélienne B'tselem a publié une vidéo en ligne à ce sujet : disponible sur le lien suivant : URL http://www.btselem.org/workers/20130701_conditions_in_eyal_and_tarqumya_checkpoints (page consultée le 12 août 2013).

point « filtrent » alors les postulants au passage en fonction du numéro indiquant sur leur carte d'identité leur lieu d'origine. Selon les besoins, de nombreux Palestiniens ont réussi à faire modifier leur lieu d'origine (en prétextant un mariage, un déménagement...), de manière à disposer d'un statut plus favorable en termes de mobilité. Certains parvenaient même à multiplier les cartes d'identité différentes de manière à pouvoir en tous lieux présenter celle qui leur garantissait le passage (Bontemps 2009)¹²⁰.

À défaut de pouvoir jouer sur son identité réelle, il est parfois possible de jouer sur les stéréotypes dominants pour se faire passer pour un autre (*passing strategy* en anglais¹²¹). Certains peuvent tenter de passer en évitant le contrôle. Au check-point de Hizme, près de Jérusalem, les soldats n'ont pas les moyens d'arrêter tous les véhicules ; cela créerait de surcroît des embouteillages importants qui incommoderaient les déplacements des colons. Les soldats n'y contrôlent donc que les individus et véhicules suspects. Il est alors possible de se faire passer pour un colon, ou un Israélien d'origine juive séfarade, en revêtant une kippa¹²², en adoptant une attitude décontractée et nonchalante, et en se déplaçant éventuellement en taxi israélien ou dans une voiture arborant des plaques jaunes immatriculées en Israël. Ce type de plaques minéralogiques, tout comme celles des véhicules diplomatiques, font d'ailleurs l'objet de vols réguliers en Cisjordanie. Certaines marques de véhicule semblent moins contrôlées que d'autres, notamment les plus coûteuses et les moins répandues chez les conducteurs palestiniens¹²³ (Kelly 2006). Il est également possible de voyager en compagnie d'un Israélien ou d'un touriste étranger pour augmenter ses chances de passage (Rozelier 2007, 37). Durant la seconde Intifada, nombre de Palestiniens circulaient à l'arrière des ambulances, relativement moins contrôlées que les véhicules banalisés¹²⁴. Il convenait alors de se faire passer pour malade, sinon pour mort, pour tromper la vigilance du soldat quand un contrôle était néanmoins réalisé par l'armée.

¹²⁰ D'autres passent des alliances matrimoniales pour se marier avec un(e) Palestinien(ne) citoyen(ne) d'Israël, en partie pour tenter de bénéficier à terme d'un regroupement familial synonyme d'un nouveau régime de mobilité, en dépit du durcissement de la politique israélienne envers ces mariages « mixtes » (Conte 2005; Kelly 2006; Memmi 2012).

¹²¹ Voir à ce sujet les travaux de Malewska-Peyre, H. (1989). La notion de l'identité et les stratégies identitaires. In ARIC, Socialisation et culture (p. 317-326). Actes du 1^{er} colloque de l'ARIC à Sèvres, 1986. Toulouse : ARIC.

¹²² L'anthropologue Tobias Kelly relate ainsi l'histoire d'un groupe de travailleurs palestiniens tentant d'entrer en Israël habillés en juifs ultra orthodoxes, arborant kippa, barbe et payos (bouclette de cheveux) (Kelly 2006 : 99).

¹²³ Tobias Kelly insiste également sur la notion d'apparence dans le franchissement des barrages : « *Thus, even before legal identities were checked, the resident of [West Bank villages] could manipulate the social and economic assumptions held by the Israeli soldiers and in doing so avoid having their legal status checked. From the way that they held their bodies through to the cars they drove, people tried to create an appearance of holding a particular legal status* » (Kelly 2006 : 97).

¹²⁴ Du moins jusqu'à ce qu'Israël découvre le pot aux roses et soumette ces véhicules à de stricts et dangereux contrôles pour la santé ou la survie des « vrais » malades. Selon l'ONG B'tselem par exemple, cinq femmes enceintes ont dû accoucher aux check-points sur la seule année 2007, et plusieurs personnes sont décédées suite aux contrôles drastiques désormais imposés aux véhicules ambulanciers.

2.1.2. Contrebande et contrefaçon

Les recherches portant sur les trafics informels au sein des espaces israélo-palestiniens se sont essentiellement concentrées sur les stratégies de contournement des ouvriers palestiniens et de leurs passeurs, pour continuer à travailler clandestinement en Israël (Bornstein 2002 ; Parizot 2006a, 2006b, 2014; Bontemps 2009 ; Amiry 2010). Néanmoins, ce jeu sur le paraître concerne également les flux de marchandises. En « trichant » sur la labellisation des produits, les Palestiniens peuvent déjouer l'attention des personnes en charge des dispositifs de contrôle ou simplement tromper leur vigilance (Natsheh et Parizot 2011). En apposant des labels « *made in Israel* », ou des étiquettes laissant penser qu'une huile d'olive est un produit « *from Jerusalem* », certains producteurs palestiniens parviennent à faciliter l'acheminement de leur production au-delà du Mur. Il existe en effet une multitude de « combines » pour conférer à sa marchandise une mobilité dont un individu ne dispose pas soi-même. Aussi, je nuancerai l'affirmation d'Anne Meneley qui stipule que « l'huile d'olive emprunte les mêmes voies que les Palestiniens et subit les mêmes retards » (Meneley 2008b, 21). D'une part, les marchandises n'empruntent pas nécessairement les mêmes voies -formelles ou informelles- que les individus et ne sont pas exposées aux mêmes types de contrôles. D'autre part, et par conséquent, elles ne sont pas soumises aux mêmes types d'empêchements et aux mêmes trajectoires de circulation et de contrebande.

Bien que se dotant depuis quelques années d'une législation plus dure sanctionnant les activités de contrebande, les autorités palestiniennes n'ont en réalité aucun moyen de les faire appliquer. Les mesures élaborées sont ainsi davantage de portée symbolique. Les services douaniers palestiniens bénéficient pourtant de formations de pointe et d'équipements ultra sophistiqués, financés par les bailleurs de fonds internationaux, mais ils n'ont en aucun cas la marge de manœuvre de les utiliser de manière effective (Barthe 2011).

Trois facteurs principaux contribuent à l'essor des trafics dans les espaces israélo-palestiniens. Premièrement, le développement de l'économie informelle est facilité par le fait que les marges de contrôle de l'Autorité palestinienne sont faibles et éclatées. La douane palestinienne n'a pas les moyens politiques de mener à bien sa mission (Barthe 2011). Elle n'exerce aucun contrôle sur les confins de son territoire, ni entre la Cisjordanie et Israël, ni entre les différents espaces de Cisjordanie sur lesquels elle est censée exercer sa pleine autorité (Zones A). Israël, qui contrôle la plupart des voies de circulation, lui interdit le plus souvent de disposer des points de contrôle sur celles-ci, si bien qu'il est très facile d'échapper à la surveillance des autorités palestiniennes (Natsheh et Parizot 2011). Les check-points commerciaux entre Israël et la Cisjordanie sont régulés unilatéralement par les autorités israéliennes (Garb 2011). De même, aux principaux points de passage vers la Jordanie, au

pont d'Allenby, l'Autorité palestinienne n'a pas le droit d'être présente : ses services douaniers sont positionnés au mieux en amont sur la route de Jéricho, et dans la zone d'attente des voyageurs (Bontemps 2012).

Deuxièmement, les dispositifs de contrôle sont loin d'être uniformes sur l'ensemble du territoire. Les points de contrôle des personnes et ceux dédiés aux marchandises ne sont pas soumis à la même régulation. De surcroît, deux check-points similaires espacés de quelques kilomètres peuvent exercer des contrôles très différents selon le personnel présent en charge de le faire fonctionner. En l'occurrence, il existe une multiplicité d'intervenants aux points de contrôle : unités de l'armée israélienne, Direction des passages du Ministère de la Défense, sociétés de sécurité privées, police, gardes-frontières, Direction aéroportuaire... (Garb 2011 ; Gazit 2009 ; Havkin 2011). Cette multiplicité d'acteurs favorise les différences de traitement et donc facilite le travail des contrebandiers qui peuvent les exploiter selon leurs besoins.

Troisièmement, le travail des contrebandiers se fait d'autant plus facilement qu'il n'intéresse guère les autorités israéliennes. La coopération entre services de sécurité israéliens et palestiniens a souvent été très faible, voire officiellement rompue (notamment sur la période 2000-2007). Et quand celle-ci est mise en place, elle met l'accent sur le « tout sécuritaire », négligeant les délits de droit commun. Préoccupée par la lutte contre les infiltrations de combattants palestiniens et les menaces d'attaques terroristes, elle place la lutte contre les réseaux de contrebande au second plan. Les autorités israéliennes instrumentalisent et infiltrent même ces réseaux de contrebande pour s'en servir comme d'un moyen de contrôle et de renseignement sur les populations palestiniennes (Parizot 2006a ; Natsheh et Parizot 2011). Dans ce contexte, les activités de contrebande prolifèrent.

Je montre que ces défaillances dans le système de contrôle des marchandises constituent à la fois une opportunité et une menace pour les acteurs économiques palestiniens. D'un côté, ils sont en mesure de passer outre certains obstacles et interdictions pour perpétuer leurs activités. De l'autre côté, cela les place dans l'incapacité de protéger leur marché et de défendre leurs produits. L'huile d'olive palestinienne est un produit non labellisé, qui s'échange sur un marché peu encadré. Aussi, il se prête facilement aux trafics de contrebande ou de contrefaçon. Par ailleurs, ces trafics concernent des flux d'exportation mais aussi d'importation et font appel à des acteurs de plus en plus internationalisés.

Il est très difficile de déterminer l'origine ou la qualité d'une huile d'olive donnée. Il est possible en cas de doute de procéder à des analyses en laboratoires, mais celles-ci sont coûteuses et pas toujours disponibles. Si le recours aux analyses chimiques est relativement

répandu, les analyses sensorielles sont, quant à elle, beaucoup moins fréquentes dans les Territoires palestiniens. Un consommateur n'a aucun moyen d'être correctement informé sur la nature exacte du produit qu'il s'apprête à acheter (qualité, traçabilité, date de production). Les autorités n'ont guère de capacité de détection et de contrôle des huiles frauduleuses présentes sur le marché.

Lorsque des contrôles de provenance ou de qualité d'une huile sont réalisés, il arrive souvent de trouver des résultats surprenants. En 2009, le laboratoire de Birzeit a été sollicité pour analyser une importante quantité de prétendue « huile d'olive » qui s'est révélée être composée à 85% d'huile de soja. Il est aussi fréquent que l'huile de l'année en cours ait été mélangée avec des restes d'huile des années précédentes. L'industrie cosmétique israélienne revendrait d'importants stocks d'huile d'olive dite « alimentaire » en Cisjordanie après en avoir extrait toutes les composantes bénéfiques pour la santé pour la fabrication de ses produits de beauté¹²⁵. Si l'Autorité palestinienne communique très largement lors de saisies - souvent conséquentes- d'huile de contrebande ou de contrefaçon, ce n'est que pour mieux masquer son incapacité à en réguler effectivement la prévalence. Lorsque la police douanière parvient à intercepter malgré tout des marchandises contrefaites, elle n'a là encore que peu de champ d'action. La pénalisation de ces activités repose encore sur des lois jordaniennes d'avant 1967, qui ne condamnent pas ces pratiques (Natsheh et Parizot 2011). Les marchandises frauduleuses peuvent être détruites mais rien ne peut être fait pour empêcher ces trafics de perdurer.

Le marché palestinien étant un marché captif (Grinberg 2011), il sert de dévidoir pour un certain nombre de produits périmés ou de mauvaises qualités. En 2009, le Ministère de l'Agriculture a détruit 1 000 tonnes d'huile impropre à la consommation qui était entrée illégalement en Cisjordanie via Israël (Jazairi 2010). Mais selon l'aveu d'un responsable du Ministère, les quantités ainsi interceptées représentent une part infime des flux de contrebande qui circulent sur le territoire. Le manque de contrôle exercé par les Palestiniens sur les biens qui entrent dans leurs espaces permet en effet à certains entrepreneurs israéliens d'écouler de larges quantités de produits frauduleux, défectueux ou périmés, invendables sur leur marché local (Laban 2004, Natsheh et Parizot 2011).

Il apparaît par ailleurs que ces trafics de marchandises ne se limitent pas aux seuls espaces israéliens et palestiniens. Les réseaux sont en effet de plus en plus internationalisés, et il n'est pas rare de voir des produits dans les Territoires palestiniens ayant transités ou étant destinés aux pays du Golfe, la Jordanie, ou l'Irak (Natsheh et Parizot 2011). L'huile d'olive, par exemple, est souvent labellisée par les revendeurs comme « palestinienne » bien

¹²⁵ Entretien avec Belal Amous, du Birzeit laboratory, le 4 décembre 2011.

qu'elle provienne de Turquie, d'Espagne ou de Syrie. La récolte particulièrement mauvaise de 2009 (3 000 tonnes contre 18 000 l'année précédente) permet d'ailleurs de se faire une idée de l'amplitude des flux de contrebande. L'Autorité palestinienne avait alors exceptionnellement délivré des permis d'importation pour satisfaire les besoins du marché intérieur. En réalité, aucun des quotas alloués n'a été exploité, le marché ayant très vite été saturé d'huiles étrangères, importées par contrebande sans prendre la peine d'obtenir les autorisations du ministère¹²⁶.

La contrebande concerne aussi bien les flux d'exportation que d'importation, et s'applique à l'ensemble de la gamme des produits circulant sur le marché palestinien (Natsheh et Parizot 2011). En l'occurrence, elle ne relève pas seulement de l'huile d'olive mais aussi de l'ensemble des composants nécessaires à sa production. L'interdiction qu'oppose Israël à l'importation de certains produits en Cisjordanie illustre la manière dont les dispositifs de contrôle israéliens incitent eux-mêmes au développement d'activités informelles.

Israël interdit l'importation et la vente en Cisjordanie de nombreux produits et composants chimiques qui sont pourtant indispensables aux activités agricoles, à commencer par l'oléiculture. Les colons, en revanche, sont libres d'utiliser ces produits comme ils le souhaitent. L'utilisation de certains fertilisants est fortement pénalisée. Ces produits sont inscrits sur une liste de « *produits à double usage*¹²⁷ » intégrant une soixantaine de composants. Cette liste a été élargie en 2002, et à nouveau en 2008 : elle inclut désormais des équipements (canalisation d'irrigation en fer, etc.), des appareils électroniques, ou encore tout produit chimique d'usage répandu mais dont la concentration en principe actif dépasserait un certain seuil défini par Israël. Il s'agit de composants destinés à l'usage civil mais qui peuvent être détournés pour la fabrication d'engins explosifs. C'est du moins l'argument avancé par Israël pour sa sécurité, que rejettent les Palestiniens. Par exemple, le fertilisant solide "20:20:20", très utilisé dans la culture d'arbres fruitiers, est interdit à la vente. Le seul substitut possible, le fertilisant "13:13:13", n'est produit que dans une seule usine au monde qui n'est autre que celle implantée à Haïfa, en Israël. L'Autorité palestinienne estime à 100 millions de shekels (20 millions d'euros) le surcoût annuel engendré par l'utilisation du mauvais type de fertilisant sur son territoire (Ministère palestinien de l'Économie et ARIJ 2011).

Certains produits sont disponibles sous conditions. Toute importation doit alors être soumise au préalable à l'autorisation délivrée par l'administration militaire israélienne. Sur le

¹²⁶ Entretien avec Tareq Abu Laban, directeur du département de commercialisation au Ministère de l'Agriculture, le 21 juin 2010, à Ramallah.

¹²⁷ Les produits à double usage (*dual use item*, en anglais) correspondent aux biens habituellement destinés à la consommation civile mais qui peuvent également faire l'objet d'un usage militaire.

formulaire concerné, il faut justifier son identité, la quantité de produits souhaitée, l'usage envisagé, etc. D'autres produits, en revanche, sont complètement prohibés à l'importation : l'acide nitrique, le potassium nitrique, l'urée, certains solvants, plusieurs solutions chimiques indispensables à l'analyse de l'huile, etc.

Pour compenser ces interdictions, les agriculteurs sont contraints d'avoir recours à des substituts à la fois plus chers et moins efficaces. Le cycloconium par exemple est l'une des principales maladies qui ravagent les oliveraies palestiniennes. Ce champignon qui s'attaque aux feuilles de l'arbre pourrait être traité à l'oxyde de cuivre, un produit disponible dans n'importe quelle jardinerie à l'étranger. Dans les Territoires occupés pourtant, ce produit est lui aussi interdit et les cultivateurs doivent se rabattre vers l'hydroxyde de cuivre, bien moins efficace. La tentation de recourir au marché noir pour se procurer ces produits est alors souvent une évidence pour les producteurs. Les coûts sont dans ce cas très élevés, de l'ordre de trois à quatre fois supérieur en moyenne au tarif en vigueur dans le commerce conventionnel. Selon mes informations, l'acide nitrique par exemple peut s'acheter à 26 shekels (5,10 euros) le kilo en Israël, contre 120 shekels (24 euros) au marché noir en Cisjordanie. Ainsi, s'il est possible de contourner les contraintes imposées par Israël, cette adaptation a néanmoins un coût économique élevé pour ceux qui y ont recours. Ces pratiques permettent ponctuellement de « faire face » en rendant les choses « techniquement possibles », mais elles ne constituent pas pour autant une solution durable. Je montrerai dans la section suivante les répercussions que peuvent avoir les dispositifs de contrôle israéliens en termes de pratiques informelles mises en place par une entreprise oléicole palestinienne.

2.1.3. L'économie de la débrouille : une entreprise oléicole « au pied du Mur »

Pour mieux comprendre comment les entreprises palestiniennes s'adaptent aux contraintes changeantes qu'Israël impose à la circulation des hommes et des marchandises, j'ai choisi de présenter brièvement la Olive Tree Company¹²⁸. Il s'agit d'une entreprise oléicole palestinienne située dans un village près de Ramallah. Je retrace ici les pratiques successives qu'elle a mises en place sur la période allant de 2007 à 2011, pour s'assurer que ses marchandises puissent bien atteindre leurs destinations finales, en Israël ou à l'étranger, malgré les transformations successives des dispositifs de contrôle israéliens auxquels elle a dû faire face.

¹²⁸ Les noms propres ont été modifiés pour ne pas porter préjudice aux personnes et à l'entreprise concernées.

Au début de son développement, quand les quantités commercialisées étaient encore circonscrites numériquement et géographiquement, l'entreprise avait recours à des habitants du village disposant de permis de circulation pour entrer à Jérusalem. Ceux-là acceptaient de charger à l'arrière de leur voiture, et en toute discrétion, des quantités d'huile ou de savons à destination de ses clients de la « Ville Sainte ». C'est d'abord à eux qu'a été confié le soin d'apporter les marchandises à la Poste de Jérusalem-Est quand l'exportation par voie postale d'une partie de la production de l'entreprise a été initiée. Ces quelques habitants acceptaient de traverser le check-point en plusieurs fois avec de petites quantités de colis dissimulés dans leur coffre pour ne pas éveiller l'attention des soldats. Mais devant le nombre d'allers-retours nécessaires, il s'est vite avéré irréaliste de maintenir ce mode de passage dans la durée.

Aussi, dans un second temps, l'entreprise s'est arrangée grâce à un intermédiaire pour qu'un camion de la Poste de Jérusalem-Est vienne chercher la marchandise directement dans le village de l'entreprise. Quelques mois plus tard néanmoins, le camion n'a plus été autorisé à rejoindre le village en raison du check-point de l'armée israélienne situé non loin de là : les soldats commençaient à suspecter ces allers-retours singuliers. L'entreprise a alors convenu avec le chauffeur du camion de la Poste de se donner rendez-vous sur le parking d'une station-service située près de la colonie de Maale Adumim pour les transferts de marchandises. Cette colonie jouxte la route 60 reliant Jéricho à Jérusalem. Elle est accessible à certains Palestiniens et elle est surtout très fréquentée par les colons : la présence d'un véhicule de Cisjordanie et d'un camion postal israélien n'éveillait ainsi aucun soupçon. Un représentant de l'entreprise déchargeait la marchandise librement et la chargeait à l'arrière du camion immatriculé en Israël. Il confiait également un chèque en blanc au chauffeur pour couvrir les frais d'expédition, puis lui remettait une commission pour son usage personnel. Il est intéressant de noter que, bien que complexe, cet arrangement chronophage était considéré comme « très pratique » par le représentant de l'entreprise, satisfait d'avoir trouvé le moyen de se débrouiller pour faire face aux contraintes israéliennes.

Cependant, les frais d'expédition étaient trop onéreux pour l'entreprise palestinienne, la Poste israélienne facturant un prix fixe de 1 000 shekels (200 euros) par transaction, quelle que soit la quantité de marchandise envoyée. L'entreprise se rapprocha alors des services postaux implantés à Bethléem -Bethléem Express-, qui proposaient des tarifs bien plus avantageux. Néanmoins, pour que l'expédition régulière de colis par ce biais reste une démarche réaliste en termes de temps et de coût d'acheminement, la Olive Tree Company devait trouver un moyen de se rendre à Bethléem directement en coupant par Jérusalem puis par la route dite « des tunnels ». Autrement, il lui aurait fallu longer le Mur de séparation côté est, ce qui imposait un long détour par la route de Wadi Nâr, en mauvais état et souvent contrôlée par l'armée.

L'entreprise a alors confié cette mission à un de ses salariés ressortissants d'un pays européen, recruté pour l'occasion. Celui-ci, contrairement aux Palestiniens de Cisjordanie, est non seulement autorisé à entrer à Jérusalem mais aussi à conduire une voiture immatriculée en Israël. De surcroît, il est rarement inquiété lors des passages aux check-points, puisqu'il donne l'impression d'être un simple colon effectuant son trajet domicile-travail. Il lui est possible de contourner certains check-points ou d'en privilégier d'autres, jugés plus flexibles. D'ailleurs, il choisit opportunément d'entrer dans Jérusalem *via* le check-point de Pizgat Zeev, un lieu de passage que les Palestiniens ne sont pas autorisés à franchir mais que les Israéliens empruntent fréquemment depuis et vers les colonies. Il joue ainsi de son apparence et permet aux marchandises de bénéficier de sa capacité de mobilité. Il décrit son rôle comme celui à la fois d'un passeur et d'un soutien :

« Pour ne pas être inquiété aux check-points, il faut passer en plusieurs fois mais avec un nombre limité de colis, dans une voiture banalisée pas trop chargée. C'est un boulot pour moi car je passe plus facilement : j'ai une gueule de Russe, donc les soldats me prennent pour un colon et ne m'arrêtent pas. Je peux aussi faire gagner du temps en coupant directement à travers Jérusalem, ce que les autres ne peuvent pas faire. En fait, je suis là pour mettre de l'huile dans les rouages, par le fait même d'être étranger, en passant par des voies plus accessibles pour moi. Donc, au final, j'aide à composer avec cette légalité telle que l'entend Israël. Toute cette économie ne fonctionnerait pas si les Palestiniens devaient s'y conformer à 100% »¹²⁹.

En effet, si les exportations de quantités importantes de marchandises peuvent justifier un passage par un des cinq check-points dédiés au transfert des biens vers Israël, le commerce de petits stocks de marchandises ne survivrait pas aux contraintes logistiques et sécuritaires qui y sont en vigueur. C'est bien parce que cet entremetteur étranger permet de composer avec ces contraintes que les circuits commerciaux peuvent être maintenus. Autrement, ils auraient déjà périclité.

Il se trouve parfois que le convoi soit stoppé par un contrôle de l'armée au check-point. Dans ce cas, le salarié européen doit pouvoir justifier la raison de son chargement de plusieurs cartons d'huile qui dépasse très largement les besoins d'une consommation personnelle. Il a pour cela trouvé une astuce d'après lui « imparable ». Il se dote auprès de la paroisse du village d'un document intitulé « certificat d'église à église » qui laisse penser que la marchandise qu'il véhicule n'est qu'un simple transfert de la paroisse locale vers une autre de Bethléem. Ce certificat n'a aucune valeur juridique ni aucune reconnaissance officielle : il peut néanmoins se révéler très utile. En effet, il permet de faire impression auprès du soldat présent au check-point. Du fait de la multitude de tampons en apparence « officiels » qui y sont apposés, le document donne l'aspect d'une missive de la plus haute importance, dont

¹²⁹ Entretien près de Ramallah, le 12 mai 2011.

rien ne doit entraver la route. Il vise par ailleurs à solliciter indirectement la bienveillance du soldat en soulignant la dimension chrétienne de l'échange¹³⁰. Le certificat présenté donne à la transaction un aspect consensuel, en laissant croire que la marchandise est le simple fait d'un échange de services entre deux paroisses (un stock de bougies pour éclairer l'église, des cartons d'huile d'olive pour l'onction ou la bénédiction des sacrements). Elle n'a donc pas lieu d'éveiller les soupçons, puisqu'elle ne semble pas s'apparenter à une cargaison de contrebande destinée à Israël, contournant les dispositifs sécuritaires normalement imposés aux produits commercialisés en ou *via* Israël. La marchandise en question est pourtant bien destinée à être expédiée et vendue à l'étranger.

L'exemple tiré de cette entreprise oléicole palestinienne illustre la nature que sont amenés à prendre les échanges économiques palestiniens face à la multiplication des dispositifs de contrôle israéliens. Premièrement, les Palestiniens sont incités à s'appropriier le fonctionnement des dispositifs de contrôle et le caractère imprécis des réglementations en vigueur. Par exemple, il n'est pas précisé par les Israéliens à partir de quelle quantité une marchandise doit passer par un check-point commercial. Un entrepreneur peut ainsi segmenter sa marchandise en plusieurs convois, pour la passer chaque fois à l'arrière de sa voiture banalisée à un check-point quelconque menant en Israël. Cela lui évite de recourir à un camion de transport obligé de se soumettre à une procédure spécifique à l'un des check-points commerciaux.

Deuxièmement, ils sont amenés à réorienter constamment leurs pratiques socio-économiques en fonction des réactions des autorités israéliennes. Cette réadaptation n'est donc pas un phénomène ponctuel mais au contraire un processus continu qui appelle à des innovations permanentes. Ce processus renvoie à la notion de tactique théorisée par Michel de Certeau et développée par Pierre Macherey qui l'assimile à une démarche exploratoire, effectuée spontanément « au coup par coup », au gré des occasions ou pour susciter des occasions :

« Tout système, si fermé et oppressif soit-il, comporte des failles : la tactique est précisément cet "art de faire" qui "joue" sur les failles du système et qui, sans sortir du système, s'y invente des marges de manœuvre qui, à défaut de pouvoir se libérer du système, permettent de se libérer dans les limites imposées par le système, en dépit des contraintes que celui-ci impose, et même d'une certaine façon grâce à ces contraintes, en les exploitant astucieusement » (Macherey 2005¹³¹).

¹³⁰ Souvent, les Palestiniens de confession catholique sont relativement mieux perçus par les autorités israéliennes que les populations palestiniennes musulmanes. De ce fait, ils obtiennent relativement plus facilement des permis pour entrer en Israël.

¹³¹ Article publié en ligne. URL : <http://stl.recherche.univ-lille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20042005/macherey06042005.html> (page consultée le 25 juillet 2013).

Troisièmement, j'ai fait apparaître ici l'existence d'un triple niveau d'intermédiaires : les dirigeants de l'entreprise ont recours à la mobilisation à la fois de Palestiniens, d'Israéliens, et d'intervenants internationaux, pour assurer à leurs produits une mobilité dont eux-mêmes ne jouissent pas. Ce dernier aspect mérite une attention toute particulière tant elle a pris une importance notable dans de très nombreuses transactions économiques palestiniennes.

2.2. L'émergence de nouveaux réseaux de relations (2000 -2013)

Certains Palestiniens ont développé de nouvelles pratiques socio-économiques pour exploiter les marges de négociation et d'adaptation qu'ouvre la mise en œuvre de la politique de séparation. Ceux qui possèdent les contacts clés, la maîtrise des langues, ou l'« expérience du passage », parviennent à s'ajuster et ainsi se démarquent des autres, pourtant confrontés aux mêmes dispositifs de contrôle. Ce phénomène suscite de nouvelles inégalités, une nouvelle hiérarchisation des statuts, mais *in fine*, il renforce globalement le lien de dépendance à Israël. En effet, en cherchant à poursuivre leurs activités économiques et sociales en dépit des formes de confinement imposées, les Palestiniens sont contraints de faire appel à des acteurs divers, à mobiliser des « entremetteurs », des « facilitateurs », ou plus globalement des intermédiaires. Il s'agit soit d'Israéliens, soit d'acteurs auxquels les dispositifs de contrôle israéliens octroient un certain pouvoir et/ou une certaine capacité de circulation¹³². Ces derniers sont des intermédiaires au sens général du terme (amis proches, connaissances, ou membres d'une même communauté, appelés à « donner un coup de main ») ou plus spécifiquement d'opérateurs de marché (transporteurs, courtiers en commerce, etc.) qui monnayent leurs services devenus indispensables. Dans les deux cas, leur présence témoigne d'une moindre autonomie des acteurs palestiniens.

S'il est bien question ici de réseaux d'acteurs (Lazega et al. 2007 ; Grossetti et Barthe 2008 ; Bouba-Olga et Grossetti 2008), il s'agit néanmoins de réseaux *de fait*. En effet, ils ne sont pas nécessairement pensés comme tels par les acteurs qui les constituent mais sont plutôt le fruit de relations ponctuelles ou répétées, le plus souvent contraintes. Il s'agit d'un ensemble d'acteurs, de relations, et de ressources qui soutiennent une certaine économie. Je n'aborde pas ici le champ de l'intermédiation, qui apparaît dans la littérature comme une

¹³² On distingue ainsi une multitude de statuts et, donc, de régimes de mobilité différents selon qu'il s'agit d'un Israélien juif, Israélien arabe, Palestinien résident permanent de Jérusalem, Cisjordanien, Gazaoui, titulaire d'un passeport étranger, d'un passeport diplomatique, etc. Voir à ce propos l'article de Cédric Parizot, 2010, « Séparation et régime de mobilité entre Israël et la Cisjordanie (2000-2009) : Réglementations, pratiques et acteurs ».

forme de mise en relation consentie, qui vise simplement à faciliter un échange. Celle-ci a lieu le plus souvent entre un acheteur et un vendeur d'un produit (Chantelat et Vignal 2002 ; Bonneval 2011 ; Patin 2013), d'un financement (Nsabimana 2004 ; Couppey-Soubeyran et Capelle-Blancard 2003), ou d'une force de travail (Bessy 1997 ; Delfini et Demazière 2000). À l'inverse, j'aborde ici un recours forcé à des intermédiaires, pour répondre à un besoin qui n'aurait pas lieu d'être si les dispositifs de contrôle israéliens laissaient librement les acteurs palestiniens concernés mener eux-mêmes leurs activités. Ces types d'adaptation ont donc connu un fort développement depuis les années 2000 à mesure que les obstacles à la circulation s'intensifiaient. Ils ont donné lieu à de nouveaux réseaux d'intermédiaires, articulés autour de relations de solidarité, mais aussi d'intérêt, de clientélisme et de patronage. Il en émerge une nouvelle économie des relations restructurant les rapports de pouvoir entre ces acteurs, qu'ils soient Palestiniens, Israéliens ou intervenants internationaux. J'organiserai ma présentation selon que les formes récurrentes d'échanges se déroulent entre Palestiniens, entre Palestiniens et Israéliens, ou entre Palestiniens et acteurs internationaux.

2.2.1. De l'entraide à la sous-traitance entre acteurs palestiniens

À mesure que les dispositifs de séparation israéliens se prolongeaient et s'intensifiaient au cours des années 2000, sont apparues de nombreuses formes de courtage entre Palestiniens, relevant à la fois des aspects productifs, commerciaux ou institutionnels de l'économie. Elles laissent apparaître de nouvelles chaînes de positionnement, entre des acteurs qui ne sont pas en mesure de satisfaire certains besoins et d'autres qui bénéficient d'une certaine rente d'information ou de situation.

Le recours à des intermédiaires a lieu tout d'abord dans le champ de la production, comme l'illustre le cas des agriculteurs privés d'accès à leurs terres. Ils confient l'entretien et la récolte de leurs parcelles à des sous-traitants, disposant d'un permis de circulation adapté, en échange du partage des revenus de l'exploitation. La fragmentation des circuits productifs s'ajoute alors à celle des différentes étapes des circuits de distribution.

En matière de transport des marchandises, il arrive fréquemment qu'un producteur ait recours à une personne qui a plus de liberté pour se déplacer : Palestinien de Jérusalem ou une personne détentrice de permis de circulation adéquat¹³³, pour acheminer sa production jusqu'aux marchés de la Ville Sainte ou d'Israël. Par ailleurs, les producteurs reposent de plus en plus sur leurs transporteurs -qui sont les seuls à rencontrer le client-

¹³³ La simple obtention d'un permis de circulation peut nécessiter la sollicitation d'une longue et coûteuse chaîne d'intermédiaires de tous types.

pour négocier les prix et établir les contrats en leur nom, en échange d'une commission prélevée sur chaque transaction. Cette position d'intermédiaire permet aux transporteurs d'exercer un pouvoir croissant au sein de la chaîne de commercialisation des produits (FAO 2009). Tout le monde peut être potentiellement concerné par cette redistribution des rôles, en fonction du moment donné, de la nature de l'action envisagée, ou du statut des acteurs impliqués.

Enfin, le champ institutionnel est également concerné. La dislocation des espaces de souveraineté de l'Autorité palestinienne implique une fragmentation à la fois des politiques publiques et des acteurs qui les conduisent. Les zones B ou C¹³⁴ ont été placées depuis les Accords d'Oslo sous contrôle partiel ou total des Israéliens, et la présence de l'Autorité palestinienne n'y est pas toujours tolérée. Cette dernière est alors conduite à confier la réalisation de projets agricoles qui lui incombent à des ONG locales, tels PARC ou UAWC¹³⁵, qui disposent d'une marge de manœuvre plus importante. Celles-ci assurent également des programmes conjoints entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, grâce à leurs nombreux relais implantés sur place. L'Autorité palestinienne, quant à elle, n'a pas accès à Gaza : le Hamas refuse de reconnaître son autorité depuis les élections législatives de 2006¹³⁶ et Israël lui bloque les accès. Ces ONG font donc converger une grande partie des fonds des bailleurs ou du gouvernement pour assurer elles-mêmes la mise en place de routes agricoles, d'aides sociales aux agriculteurs, ou encore de réseaux de canalisations. Ces acteurs privés se transforment alors en une sorte de relais de l'action publique. Ils en retirent un certain statut social et politique synonyme de pouvoir sur la scène palestinienne. Caroline Abu Sada explique que certaines de ces structures sont adossées à des partis politiques et peuvent ainsi user de leurs réseaux de bénéficiaires à des fins électorales ; ce qu'elle qualifie de « pratiques clientélistes et de patrimonialisme » (Abu-Sada 2007 : 107).

Parfois, un simple réseau de relations peut suffire pour exercer la fonction d'intermédiaire. Jalal¹³⁷, un des membres de la coopérative oléicole de Qarawa Beni Zeid au nord de la Cisjordanie, ne possède ni permis de circulation, ni même oliviers. Il gagne en revanche sa vie en prélevant deux shekels sur chaque kilo d'huile d'olive du village qu'il revend à des contacts à Haïfa ou Nazareth. Les bonnes années, il fait transiter près de 10 tonnes d'huile en Israël, grâce à des relations qu'il y a conservées depuis son travail d'ouvrier

¹³⁴ Pour rappel, les zones A sont les espaces passés sous contrôle militaire et policier palestinien ; et les zones B sont contrôlées dans le cadre d'une coordination entre l'armée israélienne et les forces de police palestiniennes. Ces dernières englobent les grandes agglomérations et les bourgs palestiniens. Elles représentent environ 40% de la Cisjordanie en 2000. Quant aux zones C, où se trouve un certain nombre de villages et hameaux palestiniens, ainsi que les colonies israéliennes, elles sont restées sous contrôle israélien.

¹³⁵ La Palestinian Agricultural Relief Committees (PARC) et Union of Agricultural Work Committees (UAWC) comptent parmi les plus grosses ONG palestiniennes.

¹³⁶ Voir Jean-François Legrain, 2010, Palestine : un État. Quel État ?, Paris, note de l'IFRI, 2010, consultée le 2 novembre 2013, URL : <http://www.ifri.org/downloads/notemomjflgrain.pdf>

¹³⁷ La plupart des noms propres ont été modifiés dans cette partie afin de ne pas porter d'éventuel préjudice aux personnes concernées.

dans les années 1990, et qui viennent s'approvisionner directement chez lui. Il tire ainsi profit de réseaux commerciaux informels qu'il a mis en place¹³⁸, et que les autres producteurs ne sont plus en mesure d'établir eux-mêmes en raison de la séparation.

Le rôle d'intermédiaire peut également résulter de la simple détention d'informations utiles. Les Territoires palestiniens sont caractérisés par une forte incertitude et des changements de règles permanents. Dans ce contexte, la moindre information sur l'ouverture d'un barrage ou la présence d'un check-point volant peut s'avérer précieuse. Celui qui possède cette information sera donc fréquemment sollicité et son statut peut en être socialement ou financièrement favorisé. De par leur lieu de travail ou d'habitation, certains Palestiniens bénéficient de postes d'observation privilégiés (restaurateur sur une route fréquentée, habitant disposant d'une vue surplombant les passages de véhicules de l'armée israélienne, etc.) leur permettant de faire le guet pour des réseaux de contrebande par exemple (Parizot 2014). Les chauffeurs de taxi sont également prédisposés à renseigner conducteurs et passagers sur l'accessibilité du réseau routier et la présence de patrouille militaire. La relation d'entraide est alors multidirectionnelle : autant un taxi peut informer de l'ouverture d'une route après l'avoir franchie, autant il devra s'enquérir auprès d'un autre si tel est toujours le cas à son retour. L'usage du téléphone portable joue sur ce point un rôle considérable dans l'adaptation des Palestiniens face à leur possibilité de circulation (Bishara 2004; Petti 2008).

La création de réseaux d'intermédiaires est un processus composé de plusieurs étapes. Le plus souvent, il ne suffit pas de mobiliser une fois un seul intermédiaire pour mener à bien un projet. Il faut au contraire mobiliser plusieurs courtiers qui mobilisent à leur tour plusieurs intermédiaires, allongeant d'autant la chaîne d'interdépendance entre acteurs. Un des mouliniers que j'ai rencontré en a fait la longue et coûteuse expérience lorsqu'il a tenté d'importer une nouvelle presse d'Italie en 2001. Il s'est adressé à un ami qui connaissait un Palestinien résidant à Jérusalem-Est. Ce dernier a accepté, moyennant paiement, de servir de prête-nom pour le formulaire d'importation, mais a dû lui-même recourir informellement à la logistique d'une entreprise israélienne établie en Israël, pour s'assurer du bon déroulement de l'opération. Un pot-de-vin a alors été versé à l'entreprise, qui a elle-même dû s'offrir les services d'un courtier en commerce international. Le prix final de la presse en a été considérablement alourdi.

Les chaînes d'intermédiaires sont d'autant plus longues qu'elles impliquent des acteurs les plus divers. Décrivant le trafic d'ouvriers clandestins, Cédric Parizot explique ainsi

¹³⁸ Sa situation fait écho à celle d'Ahmed, présentée par Pliez (2009), qui parvient à se rendre indispensable dans les circuits de marchandises sahariens, sans même posséder de boutiques ou de capital financier important, simplement par sa connaissance des opérateurs commerciaux et de leurs dispositifs d'acheminement des produits.

que, lorsqu'un Palestinien du sud de la Cisjordanie (la région d'Hébron par exemple) souhaite se rendre en Israël sans permis, son passage nécessitera la coordination de nombreux acteurs. Informateurs, chauffeurs, passeurs, protecteurs, ou employeurs s'agrègent autour d'une complexe filière du passage et alimentent une véritable économie de la séparation. Il peut s'agir aussi bien de Palestiniens de Cisjordanie, de Palestiniens d'Israël, de colons, de militaires ou de policiers israéliens, etc. (Parizot 2014). Apparaissent ici des montages économiques et de réseaux d'« entrepreneurs sans frontières » (Parizot 2006b) qui s'appuient sur des échanges inter communautaires : s'ils invitent à penser autrement les régimes de séparation, ils ne sont pas pour autant porteurs de promesses en termes de « vivre ensemble ». Il s'agit de types de partenariats certes particuliers mais qui se justifient essentiellement par une convergence ponctuelle d'intérêts économiques, observables en d'autres régions frontalières (Andreas 2009; Bennafla 2002), notamment dans le cas de l'industrie de la migration (Gammeltoft-Hansen et Sorensen 2013; Hernandez-Leon 2008).

2.2.2. Palestiniens – Israéliens : une dépendance forcée

Le renforcement des dispositifs de contrôle impose une dépendance accrue des Palestiniens vis-à-vis des Israéliens, ce qui se répercute en termes de relations diverses entre ces deux types d'acteurs. Ainsi, de nouveaux types de partenariat économique « transfrontalier » viennent questionner ou nuancer l'étendue du processus de séparation qu'Israël met en place.

L'entremise peut relever de la sphère formelle, comme je l'ai souligné en évoquant le système de *back-to-back*. Plusieurs milliers d'exportateurs potentiels sont ainsi contraints de décharger leurs marchandises à l'un des six points de passage commerciaux à la sortie de Cisjordanie (Paltrade 2010). À l'approche de ces points de contrôle, le chauffeur de camion palestinien met son véhicule et sa marchandise à la disposition d'un contrôle sécuritaire mené par rayon X -éventuellement complétée par une fouille manuelle-. Parallèlement, le chauffeur du camion doit s'enregistrer auprès du terminal de passage, et attendre d'être appelé. C'est ensuite un partenaire israélien contracté pour assurer le transport des marchandises qui prend le relais de l'acheminement. Quand ce dernier est prêt, le chauffeur palestinien peut commencer le déchargement de sa marchandise et son transbordement dans le second camion israélien (Garb 2011). D'une manière générale, l'économie israélienne tire profit de cette dépendance forcée (frais de stockage au port ou au check-point, sous-traitance des moyens de transport, etc.) (Garb 2011 ; Barthe 2011).

Le recours à des intermédiaires, d'origine juive ou arabe (musulmans, chrétiens ou samaritains) est le plus souvent le fruit d'un processus informel. Les Palestiniens citoyens d'Israël tout d'abord, jouent un rôle prépondérant dans le transit de l'huile depuis les moulins palestiniens vers ou *via* les marchés israéliens, en dehors de tout système de comptabilité ou de traçabilité israélien comme palestinien. Ainsi, la réouverture aux Palestiniens d'Israël du check-point de Jalameh en 2009 a coïncidé avec un fort regain d'activité du marché oléicole dans la région de Jenine au nord de la Cisjordanie. Plus globalement, les Palestiniens d'Israël exercent une certaine position de monopole sur les services de transports de passagers et de marchandises, vers Jérusalem ou *via* les check-points commerciaux (Parizot 2014). Par ailleurs, les chauffeurs de taxi hiérosolymites, relativement moins contrôlés aux check-points, assurent fréquemment le transport régulier de petites quantités de marchandises (bidons d'huile, objets pieux en bois d'olivier, etc.), depuis la ville de Bethléem jusqu'aux marchés de la Ville Sainte.

De plus, la minorité samaritaine est également mobilisée pour diverses activités de sous-traitance. Cette petite communauté répartie entre les hauteurs de Naplouse en Cisjordanie et Holon en Israël, peut obtenir de plein droit la citoyenneté israélienne et dispose ainsi d'une grande liberté de mouvement de part et d'autre de la ligne verte. Leurs services d'informateur, d'approvisionnement ou d'acheminement de produits sont donc très recherchés par les habitants de Cisjordanie coupés d'accès en Israël (Bontemps 2009a ; Urien 2012). Grâce à la forte capacité de circulation que les Israéliens leur octroient, les Samaritains bénéficient d'une véritable rente de situation vis-à-vis des Palestiniens ; ils en tirent un profit assez confortable :

« Ils conduisent maintenant des voitures à plaques jaunes, possèdent des cartes d'identité israéliennes et jouissent d'une liberté de mouvement. Beaucoup, en fait, travaillent au noir comme chauffeurs pour les Palestiniens qui peuvent se permettre les tarifs de quatre-vingts à cent dollars vers d'autres villes de Cisjordanie, le pont Allenby, ou même vers Israël. La taille de cette communauté historiquement petite, de quelques centaines de membres, se développe lentement et leur bien-être matériel s'est visiblement amélioré »¹³⁹. (Doumani 2004 : 40).

Les Samaritains profitent ainsi de leur capacité à se déplacer aussi bien en Cisjordanie qu'en Israël pour offrir leurs services de mobilité, moyennant paiement. Ils sont au carrefour de plusieurs réseaux.

La multiplication des intermédiaires implique souvent un coût pour les Palestiniens qui y ont recours. Un rapport du LACC cite l'exemple de Beit'Ur, un village près de Beitunia isolé par le Mur. L'obligation de recourir à des transporteurs israéliens pour emprunter les routes de contournement a multiplié par cinq le coût du transport des olives jusqu'à la presse, jusque là assuré par les oléiculteurs eux-mêmes (LACC 2003).

¹³⁹ Traduction de l'auteur.

Les marchandises à destination ou en provenance des colonies, des bases militaires ou des entreprises israéliennes en Cisjordanie sont exemptées de contrôle aux check-points. Elles peuvent donc continuer leur route sans interruption, à l'arrière d'un camion immatriculé en Israël et aisément reconnaissable à sa plaque minéralogique de couleur jaune. En cas de contrôle éventuel, celui-ci ne porte que sur une rapide vérification des papiers (Garb 2011). Les *numera safra* (en arabe, ou « plaques jaunes », en français) dont disposent les transporteurs établis en Israël, sont donc très fortement recherchés par les entreprises palestiniennes. Celles-ci voient en eux un bon moyen de réduire et stabiliser les temps de parcours en évitant les contrôles. Les procédures d'exportation ou les passages de check-point, qui s'avèrent incertains, longs ou coûteux, incitent parfois un producteur palestinien à recourir aux services payants d'un colon israélien. Celui-ci monnaie son rôle de transporteur ou de simple prête-nom (pour environ 200 euros par camion), permettant de faire transiter discrètement et sans complications la marchandise entre les différents territoires (Garb 2011 ; Paltrade 2009, 2010 ; Natsheh et Parizot 2011).

Ces entremises se font de manière improvisée et ponctuelle, ou au contraire s'inscrivent dans des réseaux de passeurs très organisés, sous la tutelle d'« entrepreneurs de la frontière ». Ces derniers deviennent alors en quelque sorte des « autorités régulatrices », en mesure d'autoriser ou de faciliter le passage de telle personne ou tel bien (Natsheh et Parizot 2011, Parizot 2014). Ces passeurs exercent un pouvoir évident à l'égard de ceux qui ont recours à leurs services, en octroyant ou en rétablissant une marge de mobilité individuelle, si précieuse dans les Territoires palestiniens. Comme Grégoire et Labazée (1993) l'ont souligné dans le contexte du commerce régional africain, il n'y a pas lieu ici d'étudier ces organisations marchandes sous l'angle de l'entraide. Elles présentent plutôt une structure de type pyramidal reposant sur une somme de dépendances construite et entretenue le plus souvent à l'avantage des Israéliens. Il n'est pas question ici d'« hommes passerelles » qui agiraient comme des traits d'union entre différentes communautés (Maalouf 2001), mais bien des opérateurs économiques qui entretiennent des réseaux pour en tirer des profits.

2.2.3. Le recours aux acteurs internationaux

L'ajustement des Palestiniens aux contraintes de circulation imposées par les Israéliens implique aussi la sollicitation d'acteurs étrangers¹⁴⁰. En se posant comme des facilitateurs externes au conflit, ces derniers internationalisent les processus d'adaptation

¹⁴⁰ Ces étrangers peuvent être des visiteurs (touristes, militants...) ou des résidents (journalistes correspondants, diplomates, humanitaires, etc.) dans les Territoires palestiniens. Ils sont majoritairement de nationalité européenne ou nord-américaine. Pour plus de précisions à ce sujet, voir le chapitre 4.

aux restrictions de mouvement. En tant qu'intermédiaires, les visiteurs ou résidents internationaux ont ceci de particulier qu'ils peuvent se rendre en de nombreux endroits où d'autres n'ont pas accès. Ils peuvent se rendre en Israël, où l'entrée des Palestiniens est interdite, et ils peuvent se rendre en zone A et en partie à Gaza, où les Israéliens n'ont pas l'autorisation d'aller. Ils disposent en cela d'un statut privilégié pour agir comme agents de jonction entre différents espaces.

Les fidèles et les membres étrangers du clergé jouent un rôle non négligeable dans l'acheminement local ou international des produits palestiniens. Sur le Mont des Oliviers à Jérusalem, c'est un prêtre espagnol qui apporte chaque année la récolte des célèbres arbres millénaires depuis les jardins de Gethsémani jusqu'à une presse de Ramallah, réputée meilleure et moins chère que celles de Jérusalem. Son double statut de prêtre et d'étranger en « Terre Sainte » lui assure un passage des check-points plus facile que pour les ouvriers d'origine palestinienne employés sur place. Les vastes réseaux de fidèles constituent également des relais d'acheminement ou de débouchés commerciaux, comme l'illustrent ces paroisses françaises qui servent régulièrement de points de vente pour l'huile d'olive palestinienne, qu'elles commandent parfois par conteneurs entiers, à la suite d'un pèlerinage ou dans le cadre d'une coopération engagée sur le long terme.

Au niveau institutionnel, les bailleurs et les représentations diplomatiques étrangères intercèdent régulièrement auprès des autorités israéliennes en faveur des Palestiniens. Cela peut se faire à un niveau très général. Ils interviennent tout d'abord pour obtenir les garanties nécessaires à la mise en œuvre de projets de développement tributaires du bon vouloir de l'administration militaire, comme l'illustre le soutien actuel de la France à la création d'une Zone industrielle de Bethléem. Son rôle crucial réside aussi bien dans les financements investis que dans la fonction de « médiateur »¹⁴¹ qu'elle assure. Une très grande partie des projets menés par l'Autorité palestinienne ne pourraient pas voir le jour s'ils ne bénéficiaient pas du soutien des représentations diplomatiques étrangères.

Les bailleurs sont également sollicités *ex post* pour faire pression en cas d'incidents constatés avec des forces israéliennes au sujet de projets agricoles qu'ils ont financés. Ce fut par exemple le cas pour la coopération française lors d'une destruction de réservoirs à eau

¹⁴¹ Christian Estrosi, alors ministre de l'Industrie, déclarait dans son discours d'inauguration de la Zone industrielle, le 8 avril 2010: « compte tenu des difficultés administratives liées à la situation politique et géographique, nous savons que beaucoup reste à faire pour assurer le succès du parc. Je me réjouis de savoir que les autorités israéliennes, y compris au plus haut niveau, ont exprimé leur soutien à ce projet. À cet égard, la France est prête à apporter tout le soutien nécessaire à l'Autorité palestinienne et nous resterons vigilants. Nous sommes prêts à être médiateurs ». URL : discours.vie-publique.fr/pdf/103000947.pdf (page consultée le 24 janvier 2013).

construits sans permis en zone C près d'Hébron, en juillet 2010¹⁴². Les Palestiniens dépendent alors de leurs partenaires étrangers pour faire porter leur voix auprès des autorités israéliennes, leurs réclamations n'ayant autrement aucune chance d'aboutir. La mobilisation d'intermédiaire relève alors du champ politique. Enfin, à un niveau plus individuel, les consulats ou ambassades permettent chaque année à des producteurs palestiniens d'obtenir un permis pour venir vendre leur huile sur les marchés de Noël de Jérusalem par exemple. Sans la caution apportée par ces institutions, les Palestiniens concernés ne pourraient aucunement envisager d'obtenir une telle autorisation.

Deux échelons peuvent être distingués dans les processus de ce type. Si les intervenants internationaux en constituent évidemment le premier niveau, tous ceux qui permettent de les solliciter constituent le deuxième. En effet, tout le monde n'a pas directement accès à des bailleurs, des ONG internationales, ou encore des représentations diplomatiques. Cela nécessite en quelque sorte de posséder un certain capital social, relationnel et culturel, qui recoupe en partie ce que Grégoire et Labazée désigneraient sous le terme de « richesse en homme » (Grégoire et Labazée 1993; Labazée 1995). Être originaire d'une famille influente, maîtriser l'hébreu, l'anglais ou une autre langue parlée par les bailleurs (français, espagnol, italien, etc.), avoir voyagé et fait des études à l'étranger, sont autant de ressources qui peuvent conférer aux individus un statut privilégié de médiateur. Ils sont ainsi plus à même de solliciter les acteurs internationaux, directement dans leur intérêt ou indirectement pour intercéder en faveur d'une personne de leur entourage. En cela, la mobilisation d'intermédiaires accentue le poids du capital social initial de chaque individu, creuse les écarts entre ceux qui ont un réseau et ceux qui n'en ont pas. Comme l'explique Véronique Bontemps, l'entregent, c'est-à-dire la capacité à avoir et mobiliser des connaissances, de la plus insignifiante en apparence à la plus influente politiquement, est génératrice de pouvoir, à l'échelle de chacun (Bontemps 2009).

La solidarité internationale est également mise à contribution par les Palestiniens. D'une part sur place, à travers un nombre croissant d'étrangers venus assister les producteurs tout au long de l'année. Plusieurs centaines de personnes rejoignent chaque année les programmes de plantation ou de cueillette menés par des organisations palestiniennes ou internationales¹⁴³. Ils minimisent ainsi le coût de la cueillette et

¹⁴² Les bailleurs de fonds savent qu'ils ont très peu de chance d'obtenir un permis de construire puisque les autorités israéliennes n'en délivrent qu'au compte-goutte (91 entre 2000 et 2007). En outre, ils arguent que le droit international les exempte de solliciter un permis de construction auprès de la puissance occupante pour venir en aide aux populations.

¹⁴³ Voir, entre autres, Association France-Palestine Solidarité (AFPS), Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP), International Solidarity Movement (ISM), Joint Advocacy Initiative (JAI), etc. Les participants, essentiellement d'origine occidentale, manifestent des motivations politiques, religieuses, ou viennent pour « comprendre ». Ce point sera développé dans le chapitre 3.

garantissent son bon déroulement, en dissuadant les attaques de colons. Ils agissent d'autre part par le biais du soutien au commerce équitable. Les coûts de production et de transport dans les Territoires occupés sont dissuasifs pour le commerce conventionnel : les réseaux de commerce équitable constituent souvent la seule option économique pour l'exportation de l'huile palestinienne. Premièrement, il implique, au titre d'une relation de solidarité, la prise en charge partielle ou totale du coût et de la logistique des procédures d'exportation. Cela permet aux producteurs palestiniens de minimiser les impacts des dispositifs israéliens : en transférant le surcoût de l'occupation sur le consommateur étranger, et en réduisant la longueur des circuits de distribution. Deuxièmement, il permet de faciliter un travail de prospection commerciale difficile à mener, « en raison des difficultés pour les Palestiniens de voyager à l'étranger et pour les acheteurs étrangers de voyager en Cisjordanie » (Benhayoun et *al.* 2007 : 112). Le cas de Michel Besson, directeur d'Andines, l'un des plus anciens partenaires de commerce équitable dans les Territoires occupés en matière d'huile d'olive, peut en témoigner. Il a été placé en cellule de rétention puis refoulé à l'aéroport de Tel-Aviv en septembre 2011 alors qu'il venait pour une mission de renouvellement de contrats : on lui reprochait alors d'entretenir des relations (par principe suspicieuses aux yeux des Israéliens) avec la population palestinienne¹⁴⁴. En définitive, si ces intermédiaires permettent d'alléger les contraintes des dispositifs de contrôle imposés par Israël, ils n'autorisent pas à s'en affranchir complètement puisqu'ils y sont eux-mêmes en partie soumis.

Moins nombreux mais présents sur de plus longues périodes que les touristes, les militants pro-palestiniens de nationalité étrangère sont souvent sollicités pour rendre des services à des familles palestiniennes, en visitant un parent en prison ou en achetant des médicaments en Israël, par exemple. Ils permettent de répondre à autant de besoins divers, exigeant un certain degré de mobilité pour être satisfaits.

C'est donc bien en réponse aux transformations du régime d'occupation depuis les années 1990 que ces types de partenariats ont vu le jour. Ils démontrent encore une fois que l'adaptation aux dispositifs de contrôle israéliens est possible. Si celle-ci peut être source d'opportunités diverses pour certains, elle représente un coût, social, économique, et politique pour le plus grand nombre.

¹⁴⁴ Lire ici son témoignage disponible en ligne. URL : <http://www.andines.com/spip.php?article432> page consultée le 30 mai 2012.

Conclusion du chapitre 2

Les dispositifs de contrôle israéliens façonnent les sphères socio-économiques palestiniennes directement, en restreignant la mobilité des personnes et des biens, et indirectement, en décourageant l'initiative entrepreneuriale ou en suscitant de nouvelles pratiques de production et de distribution. Pour se conformer aux réglementations mouvantes édictées par les autorités civiles ou militaires israéliennes, les oléiculteurs se voient contraints de modifier leurs horaires de sommeil et de travail, repenser leurs itinéraires, réorganiser leurs réseaux de relations, etc.

Pourtant, les Palestiniens apprennent à exploiter des espaces d'adaptation et de contournement qui persistent et se développent en dépit des dispositifs de contrôle et de séparation. Ils exploitent les failles du Mur et des nombreux dispositifs qui lui sont associés, s'en approprient le fonctionnement et les dysfonctionnements. Ils trouvent également des espaces d'opportunités, dans la mesure où certains acteurs parviennent à tirer avantage du confinement et de la vulnérabilité des autres en leur proposant opportunément leur entremise. Ces phénomènes d'adaptation font ainsi apparaître une étonnante redistribution des rôles, au travers de laquelle chacun est potentiellement incité à devenir passeur, informateur, distributeur, quel que soit son statut initial.

En effet, si le régime d'occupation confisque aux Palestiniens la maîtrise de leur environnement collectif, il ne leur retire pas pour autant la capacité à réorienter, même de façon précaire, leurs trajectoires socio-économiques. Les individus apprennent à adapter leurs choix, leurs discours et leurs trajectoires aux différentiels de régime de droits et de mobilité auxquels ils sont soumis. Ils sollicitent l'entremise d'acteurs très divers pour rétablir des marges de mobilité, sinon pour eux pour leurs marchandises. En tentant de composer avec les contraintes créées par la politique israélienne de séparation, ils nouent des partenariats qui échappent en grande partie à ces mêmes dispositifs de contrôle. Néanmoins, comme l'a montré Abu Lughod (1990) dans ses travaux sur les Bédouins d'Égypte, ce type de réajustements ne défie pas l'expression de la domination, mais au contraire en révèle la profondeur et l'amplitude : il n'y a donc pas lieu de les interpréter comme des actes de résistance. Il reste important de questionner les pratiques des acteurs palestiniens à l'aune de leurs *capabilités* (Sen 1992), c'est-à-dire leurs libertés réelles conditionnées par les modes de fonctionnement qui leur sont potentiellement accessibles. J'ai montré que si ces pratiques permettent parfois de gagner en autonomie, elles ne rendent pas pour autant leurs auteurs autonomes, au sens où l'entend Jon Elster, à savoir d'être libres de « faire autrement » (Elster 1983 : 128).

Ce chapitre a permis de mettre en perspective les réajustements socio-économiques qu'opèrent les Palestiniens sans nécessairement les prévoir ni les planifier. Car ces réajustements se construisent par tâtonnement (Bornstein 2002 ; Kelly 2006) et s'improvisent au gré des rencontres, des opportunités ou des contraintes. Ces « tactiques » au sens de Michel de Certeau (1990) diffèrent, dans leur forme et dans leur coût éventuel, selon les acteurs, et selon le temps et l'espace considérés ; elles se réajustent en permanence face aux évolutions d'un environnement arbitraire et mouvant. Les acteurs désignés ici sous le terme commun d'« intermédiaires » ne sont pas nécessairement des professionnels du passage, et le passeur d'un jour peut être le client du lendemain. Derrière cette apparente diversité de formes se cache en réalité une singularité de fond, caractérisée par une même tentative de réappropriation, progressive, de son espace de vie et de travail.

Si certains de ces réseaux d'intermédiaires nationaux et internationaux sont anciens, la plupart se sont construits parallèlement au renforcement de la politique de séparation israélienne débutée dans les années 1990. Durant les années précédentes, il était relativement plus facile d'échanger et de circuler, et la mobilisation d'intermédiaires avait moins lieu d'être. Mais depuis, l'apparition d'entremetteurs s'accélère. Elle fait apparaître des liens de solidarité, de complémentarité ou simplement de dépendance entre les intermédiaires et ceux qui font appel à eux. Ces entremises induisent une redevabilité morale, sinon monétaire, selon un principe de don et contre don souligné par Marcel Mauss (2012). Elles suscitent de nouvelles formes de partenariats « par le bas », structurés autour de rapports d'ordre financier, social ou politique, entre les acteurs que j'ai évoqués ici sous le terme commun d'« intermédiaires ». Il en découle une nouvelle économie des relations renforçant *in fine* la dépendance des Palestiniens entre eux, mais aussi à l'égard de citoyens israéliens -juifs et surtout arabes- ou des étrangers.

Ainsi, les dispositifs de contrôle n'ont pas véritablement généré de séparation économique entre les espaces israéliens et palestiniens ; ces derniers, au contraire, restent étroitement imbriqués. Les réseaux d'acteurs traversent les frontières sociales et spatiales établies par la politique de séparation et mettent en lien des groupes de populations qui sont souvent envisagés comme étant séparés. Pourtant, il ne s'agit pas véritablement d'une remise en cause des dispositifs de séparation. En effet, la politique israélienne vise moins à séparer deux espaces, qu'à hiérarchiser les populations en fonction de leur usage de l'espace (Handel 2009 ; 2010 ; Parizot 2010b). De ce point de vue, l'essor d'une économie de la séparation depuis les années 2000, telle qu'elle a été décrite dans ce chapitre, ne fait qu'acter les effets hiérarchisant de cette politique.

L'étude des pratiques économiques d'adaptation palestinienne invite à repenser le cadre d'analyse habituellement utilisé pour décrire les mécanismes de contournement au sein d'un système de domination. Le choix qui s'offre aux individus en matière de flux et de pratiques économiques ne se résume pas à une alternative entre pratiques formelles et pratiques informelles : il porte le plus souvent sur la combinaison spécifique des deux. Les acteurs palestiniens cherchent à exploiter opportunément une défaillance des chaînes de contrôle ou tout simplement des marges d'interprétation et de négociation de règles juridiques, économiques et sécuritaires. Le cas de l'économie palestinienne permet également de nuancer les conclusions de la littérature sur l'économie informelle, qui sous-tend que les entreprises auraient nécessairement vocation à sortir de l'informalité pour s'inscrire progressivement dans la formalité à mesure qu'elles se développent. Le processus inverse peut être vrai. Comme en d'autres contextes, on observe dans les Territoires palestiniens une informalisation (Mercier 2009), voire une « déformalisation » (Nélisse 1994) de la sphère formelle. Et comme Peter Andreas l'a montré à la frontière Mexico américaine (Andreas 2009), le renforcement des dispositifs de contrôle formels dans les Territoires palestiniens ne devrait qu'accentuer le développement des trafics.

Trois notions me semblent importantes à souligner pour qualifier les pratiques économiques qui se développent à l'ombre du régime d'occupation : hybridation, imbrication, et illégalisation. Le terme d'hybridation sous-tend qu'un individu ou une entreprise a recours un dosage entre pratiques formelles et informelles (Lautier 1994 ; Padilla et al. 2004). À l'inverse d'une vision segmentée entre marché formel et informel (Barthelemy 1998 ; Heim, Ischer, et Hainard 2011), il est plus judicieux de réfléchir en termes de degrés au sein d'un *continuum* de situations très hétérogènes. Par exemple, un Israélien peut assurer informellement le transport de marchandises palestiniennes en Cisjordanie et à travers les check-points, puis officier de manière tout à fait formelle en acheminant les marchandises jusqu'au port d'exportation en Israël. Un fonctionnaire de l'Autorité palestinienne, exerçant une activité parfaitement formelle, peut parallèlement s'adonner à des trafics pour compléter ses revenus. Aussi, l'informalité ne réside pas tant dans l'acteur que dans l'acte en lui-même et le cadre juridique qui l'entoure. Cette hybridation des pratiques est d'autant plus répandue que la limite n'est pas toujours claire entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas dans les Territoires palestiniens. Elle peut donc aussi se faire à l'insu de son auteur.

Le terme d'imbrication rappelle que la sphère formelle et la sphère informelle sont étroitement interconnectées (Keita 2012 ; Monnet 2013). La plus souvent, l'une ne peut fonctionner sans l'autre, et inversement. C'est parce qu'un laboratoire d'analyse peut se procurer sur le marché noir des intrants interdits par Israël qu'il peut continuer à mener, de manière tout à fait formelle, ses activités. À l'inverse, certains entrepreneurs informels ont recours à des acteurs, des services, et des infrastructures qui se situent dans la sphère

formelle. Olivier Pliez montre ainsi, à une autre échelle, comment la contrebande n'est pas une activité isolée entre la Libye et l'Égypte, mais un maillon essentiel de la circulation des marchandises pour le commerce formel au Sahara et même vers la Chine (Pliez 2009).

La notion d'illégalisation, enfin, souligne que la classification légale d'une même action dépend du point de vue juridique que l'on adopte. Comme le rappelle Peter Andreas (2009 : 21), « le contrebandier est celui dont la loi du pays dit que ses activités sont de la contrebande ». Le régime d'occupation israélien transforme parfois les opérations les plus banales en des actions jugées illégales. C'est dans cette optique que Nicholas de Genova, à partir de ses travaux sur le contexte Mexique-États-Unis, invite à utiliser avec précaution le terme d'« illégalité », tant celui-ci est avant tout le fruit de politiques d'« illégalisation ». Celles-ci consistent selon lui en une production de règles légales destinée à placer des individus et des pratiques dans une situation d'illégalité, pour justifier *in fine* l'exclusion et la condamnation de ces derniers (de Genova 2002). Aussi, l'étude des pratiques économiques palestiniennes sous occupation souligne que les catégories institutionnelles de formel/informel, légal/illégal, licite/illicite semblent peu opérationnelles sur le plan analytique (Parizot 2014). Le plus souvent ce n'est pas la nature des pratiques économiques qui change, mais la grille d'analyse juridique et institutionnelle à partir de laquelle on les évalue. Or, qualifier ces pratiques palestiniennes d'illégales revient généralement à utiliser une grille d'analyse dictée par les Israéliens.

J'analyse tout au long de cette thèse la manière dont les Palestiniens s'adaptent à leur environnement coercitif en réaménageant en profondeur le fonctionnement et les usages de leur filière oléicole. J'ai montré dans ce chapitre que des marges de manœuvre étaient possibles face aux dispositifs de contrôle israéliens, quand bien même elles sont socialement ou économiquement coûteuses. Une des conditions pour parvenir à se saisir de ces marges de manœuvre est de faire appel à des intermédiaires. Les relations entre Israéliens et Palestiniens, aussi bien sur le plan politique (Gresh 2010 ; Downti 2008) qu'économique (Grinberg 2011 ; Garb 2011 ; Parizot 2011) ont été assez largement documentées. Celles entre Palestiniens et acteurs internationaux sont en revanche moins connues, et leur importance est souvent sous-estimée. Je souhaite au contraire montrer dans les prochains chapitres qu'elles façonnent profondément les relations socioprofessionnelles des Palestiniens.

CHAPITRE 3 : L'aide au développement, outil et finalité des programmes d'exportation oléicoles

Ce chapitre porte sur les efforts des Palestiniens pour surmonter les contraintes à la production et à la commercialisation de leur huile d'olive par la conquête de nouveaux débouchés et sur le rôle que jouent les bailleurs de fonds internationaux dans ce processus d'adaptation. Il aborde ainsi deux processus intrinsèquement liés, le premier étant la tentative d'orienter une partie de la production oléicole palestinienne vers les marchés d'exportation internationaux ; le deuxième étant l'afflux continu et croissant d'aide financière au développement dans la filière oléicole depuis le début des années 2000. L'analyse montre dans un premier temps que l'adaptation des Palestiniens aux standards commerciaux internationaux se révèle lente et incertaine. Elle souligne dans un deuxième temps que leur adaptation au mécanisme d'attribution de l'aide au développement est en revanche beaucoup plus avancée. Je postule ainsi que si les projets de soutien aux exportations oléicoles se maintiennent voire s'amplifient, en dépit de leur échec relatif, c'est en partie parce qu'ils permettent à certains Palestiniens de capter la rente des financements internationaux qui leurs sont consacrés.

Cette analyse part du constat que les programmes de soutien au développement oléicole se sont multipliés il y a une quinzaine d'années, sous l'impulsion des ONG de développement palestiniennes et des bailleurs de fonds internationaux (bilatéraux comme la France, la Suisse ou les États-Unis, et multilatéraux comme la Commission européenne ou le PNUD) dans le but d'accroître les débouchés commerciaux de cette filière. Si une partie de la production avait toujours été exportée par le passé (dans le cadre du commerce portuaire ou de l'expansion de l'industrie du savon par exemple), c'est la première fois que l'huile palestinienne visait méthodiquement des marchés -européens et américains- aussi éloignés et standardisés. Certains effets positifs ont ainsi pu être observés : de nouvelles coopératives de producteurs se sont formées et autonomisées, la prise en compte des questions de qualité a augmenté, les traitements phytosanitaires des arbres se sont répandus. Signe du dynamisme et d'une relative confiance retrouvée au sein de la filière, 138 des 270 presses

opérant dans les Territoires palestiniens ont renouvelé leurs équipements après 2000, de nouvelles entreprises privées ou associatives sont apparues sur ce créneau¹⁴⁵.

Je montrerai que les véritables effets de ces programmes doivent davantage être évalués à l'aune des restructurations induites au sein de la société palestinienne que des débouchés nouvellement conquis. Car en dépit de ces signes d'amélioration, les résultats globaux restent malgré tout très mitigés en comparaison des objectifs que les acteurs s'étaient fixés. D'une part, ils apparaissaient modestes au regard des fonds qui ont été massivement investis en dizaines de millions d'euros cumulés. D'autre part, ils ne concernaient qu'un nombre très limité de bénéficiaires réellement impactés (quelques centaines par ONG, quelques milliers tout au plus au niveau national), sur les 100 000 personnes environ qui vivent en partie de la filière oléicole. La situation actuelle révèle l'abîme existant entre les ambitions initiales des programmes de développement, qui prévoyaient l'exportation de « 1 000, 5 000 ou 10 000 tonnes »¹⁴⁶ d'une huile d'excellence destinée aux marchés gourmets étrangers, et les résultats très limités observés dix ans plus tard (quelques centaines de tonnes exportées en moyenne par an, pas toujours extra-vierges et cantonnées aux réseaux de commerce équitable). De surcroît, certaines avancées permises par ces projets de développement sont aujourd'hui remises en question. À l'échelle de la seule filière d'exportation vers la France par exemple, Artisans du Monde rencontre de nombreuses difficultés à trouver une source fiable pour s'approvisionner en huile d'olive tandis que AlterEco, le leader du commerce équitable en France, a abandonné en 2013 toute importation d'huile d'olive palestinienne, mettant en avant les difficultés qu'il rencontrait pour trouver une source d'approvisionnement de qualité¹⁴⁷.

Pourtant, malgré les difficultés qu'ils rencontraient et leur intérêt somme toute limité à exporter leur huile au regard des transformations importantes que cela exige dans leur mode de gestion, des producteurs palestiniens, à travers leur coopérative d'appartenance, ont

¹⁴⁵ New Farm Company, 2000 ; Olive Branch Fondation, 2001 ; Canaan Fair Trade, Zayt Company et Zaytun, 2004 ; Mount of Green olive et Al Reef 2005 ; Al Ard, 2008 ; etc.

¹⁴⁶ L'Association France-Palestine Solidarité (AFPS), qui figure parmi les premiers à avoir initié un programme de soutien aux exportations de l'huile palestinienne, écrit ainsi dans son rapport de mission d'avril 2004 : « L'objectif à atteindre pourrait être défini par des quantités d'huile à effectivement commercialiser, soit : 2004 : 10 à 15 tonnes ; 2005 : 100 tonnes ; années suivantes : 1000, 5000, 10000 tonnes... » (AFPS 2004 : 3). Quant au nombre de bénéficiaires formés, une note technique interne prévoyait en 2005 le recrutement de 20 à 24 cadres techniques auprès de son opérateur technique (le *Palestinian Farmers Union*), formant 500 producteurs la première année, 1500 la deuxième, 2500 la troisième, et ainsi de suite. Le projet s'est finalement terminé au PFU en 2011 avec 5 agronomes accompagnant au plus fort du projet 869 producteurs.

¹⁴⁷ En 2010, le *Palestinian Standard Institution* (PSI) a organisé un concours national pour déterminer les meilleures « huiles de Palestine », parmi un échantillon recueilli auprès des coopératives bénéficiaires des programmes de soutien aux exportations. Ce concours avait lieu dans la foulée d'une mission de prospection commerciale menée sous l'égide du Centre pour le Commerce Palestinien (Paltrade) pour identifier des acheteurs potentiels au sein de chaîne d'épicerie fines européennes qui avaient manifesté leur intérêt pour l'huile palestinienne. Pourtant cette année-là, aucun des échantillons testés par le jury du PSI n'a été classé extra vierge. Certaines huiles présentaient même trop de défauts pour mériter la mention « huile vierge ». Finalement, les précommandes n'ont jamais pu être honorées, faute de pouvoir fournir aux clients des échantillons d'huile satisfaisant les critères internationaux.

activement continué à participer aux programmes de soutien aux exportations. L'ouverture des producteurs palestiniens sur les exportations vers les marchés européens et nord-américains implique l'adoption de nouvelles pratiques productives et managériales, pour satisfaire les standards commerciaux internationaux en termes de qualité et de traçabilité. L'inscription dans un processus de mondialisation exige en effet des systèmes agroalimentaires qu'ils respectent une multiplicité de référentiels normatifs qui conditionnent leur accès au marché et leur maintien dans celui-ci (Lamanthe 2007). Cela implique, pour la filière palestinienne, de passer d'une production essentiellement vivrière et artisanale à une production orientée vers les marchés d'exportation et ce, en conservant la structure très familiale des exploitations.

La littérature a largement couvert l'intégration des agricultures paysannes en développement dans les marchés de négoce internationaux, et aide ainsi à mieux comprendre les difficultés observées dans le cas de la filière oléicole palestinienne. Le rôle que peut jouer l'aide internationale dans cette adaptation de l'agriculture à la globalisation est en revanche moins étudié. Les travaux sur la question soulignent -le plus souvent en Afrique-, les rapports controversés que peuvent entretenir les bailleurs de fonds internationaux et l'agriculture paysanne des pays en développement (Delcourt 2010 ; Devèze 2004 ; Sourisseau et *al.* 2012).

À l'échelle des Territoires palestiniens, l'abondante littérature portant sur l'aide au développement recourt à un angle d'analyse assez politique. Elle montre que l'aide internationale a été mobilisée depuis les Accords d'Oslo (1993) comme un moyen de faire perdurer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens (Keating, More, et Lowe 2005), bien que ses effets en termes de promotion de la paix et de construction étatique, ont été très limités (le More 2005; 2008; DeVoir et Tartir 2009; Dugart 2007). Placer les Territoires occupés « sous perfusion » de l'aide constituerait désormais une sorte de palliatif au désengagement politique occidental dans le conflit israélo-palestinien (Bocco et Mansouri 2008 ; Taghdisi-Rad 2010)¹⁴⁸. En devenant une « dotation d'assistance permanente » aux Territoires palestiniens (Schmid 2006), l'aide est le revers de l'impuissance politique et entretient le *statut quo* (Barthe 2011). Ce faisant, l'aide générerait surtout des effets pervers, en contribuant notamment à perturber la structure de l'emploi et des salaires palestiniens (Hanafi Linda Taber 2005 ; Abu-Sada 2007), ou en alimentant la corruption des élites à travers une logique de captation des financements internationaux (Brynen 2000 ; Hanafi et Taber 2004). Prolongeant ce constat, je souhaite néanmoins en nuancer le propos. Je montre en effet que les mécanismes de capture de rente liée à l'aide internationale ne concernent pas

¹⁴⁸ La littérature institutionnelle développe les mêmes constats. La Banque Mondiale, l'un des plus importants bailleurs de fonds locaux, a pour la première fois en 2004 remis en doute publiquement la pertinence du maintien de l'aide au développement dans un contexte où les dispositifs d'occupation seraient maintenus : « *It would be a mistake to respond to today's potential opening by efforts to raise large sums of money without addressing the root causes of today's economic crisis.* » (World Bank 2004 : 1).

seulement les leaders politiques et économiques de la région : ils sont aussi le fait d'une réappropriation beaucoup plus large par certains Palestiniens. Les ONG de développement mais aussi leurs bénéficiaires ont appris à adapter leurs pratiques et leurs discours pour canaliser les flux de financement à leur avantage. Les travaux de Denis Sullivan (1996) ou plus récemment de Benoit Challand (2008) sur la relation entre aide internationale et société civile sont à ce titre éclairants, en cela qu'ils soulignent la réorganisation de la population palestinienne sous l'effet de ses interactions avec les bailleurs de fonds.

Le recours à ces travaux permet de mieux comprendre le paradoxe évoqué plus haut : pourquoi de nombreux Palestiniens continuent de participer à des programmes de soutien aux exportations, alors que ceux-ci ne produisent pas les résultats escomptés par les bailleurs de fonds internationaux et qu'ils ne répondent pas toujours aux objectifs variés des acteurs palestiniens de la filière oléicole ? Le postulat que je défends ici est que leur intérêt n'est pas tant dans la réussite de ces programmes de développement que dans leur perpétuation. Parce qu'il peut être plus intéressant de s'appropriier les financements internationaux que les objectifs qu'ils soutiennent, certains Palestiniens entretiennent un « marché de l'aide » dont ils apprennent à maîtriser les rouages.

Il est indéniable que les bailleurs de fonds internationaux exercent un véritable « pouvoir » sur la manière dont les ONG mènent leurs projets de développement oléicole et sur celle dont les bénéficiaires jouissent de ces financements. Mais lorsque je parle de « pouvoir », je me réfère ici à la définition d'Erhard Friedberg. Selon l'auteur, le pouvoir n'est pas un rapport unilatéral mais au contraire un rapport de force qui confère un certain nombre de marges de manœuvre aux acteurs impliqués, « qui comporte un élément de réciprocité et une dimension de négociation » (Friedberg 2010 : 16). C'est précisément sur cette dimension de négociation que je voudrais insister dans mon analyse, pour mettre en exergue la capacité des acteurs palestiniens à se dégager de véritables marges de manœuvre face au poids prédominant des bailleurs. Je m'appuie notamment pour cela sur les travaux de Jean-Pierre Olivier de Sardan et Thomas Bierschenk (1993) sur la « rente » de l'aide au développement. Ils désignent sous le terme de « courtiers en développement »¹⁴⁹, les acteurs sociaux, implantés localement, qui servent d'interface entre les destinataires des projets et les institutions de développement, et canalisent à ce titre les flux financiers qui y sont dédiés. Comme l'ont depuis souligné les travaux de Caroline Abu Sada (2007) ou Benoit Challand (2008), cette notion présente dans les Territoires palestiniens une forte acuité. Je montrerai

¹⁴⁹ « Par "courtiers locaux du développement", nous entendons les acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément "l'aide au développement". (...) Les courtiers représentent les porteurs sociaux locaux d'un projet, ceux qui constituent l'interface entre les destinataires du projet et les institutions de développement, ceux qui sont censés représenter la population locale (ou en exprimer les "besoins") vis-à-vis des structures d'appui et de financement extérieur » (De Sardan et Bierschenk 1993 : 12).

ainsi que l'aide au développement n'est plus seulement perçue comme un soutien aux pratiques d'adaptation palestiniennes, elle en est devenue l'une des finalités.

J'articulerai ici mon analyse en deux parties. Dans un premier temps, je reviendrai sur les projets de soutien aux exportations de l'huile palestinienne apparus au début des années 2000 (1), en étudiant les réajustements productifs et managériaux que les standards commerciaux internationaux imposent à l'ensemble des acteurs oléicoles palestiniens. Je montre que cette adaptation multidimensionnelle révèle une forte polarisation des acteurs basée sur des considérations politiques et socio-économiques. Cette confrontation entre logiques d'acteurs met à mal ce processus d'adaptation des Palestiniens, sans pour autant y mettre un terme. J'en développe les raisons dans un second temps (2), en décryptant le fonctionnement du « marché de l'aide » qui s'est mis en place depuis les Accords d'Oslo (1993). Je montre que l'abondance et le manque de coordination de l'aide sont exploités par un nombre croissant d'acteurs ou d'organisations palestiniennes, qui apprennent à adapter leurs pratiques et leurs discours pour en capter les ressources.

1. Une adhésion mitigée au projet d'exportation de l'huile palestinienne

La volonté et le besoin d'exporter l'huile d'olive palestinienne sont véritablement apparus au début des années 2000, comme le fruit d'une conjonction de plusieurs facteurs. La conquête des marchés occidentaux apparaissait comme une solution pour redynamiser la filière. L'optimisme qu'elle suscitait était grand en cette période marquée par le début de la deuxième Intifada (2000-2005), mais aussi par la nette dégradation des débouchés sur les autres marchés historiques proche et moyen-orientaux. L'objectif était donc d'aller chercher sur d'autres marchés les opportunités commerciales qui n'étaient plus offertes localement et régionalement. Les principaux marchés extérieurs (USA, U.E, puis Japon), justement, connaissaient alors un fort engouement pour l'huile d'olive suite à la publication de travaux très populaires sur ses bienfaits pour la santé. Cette inscription de la filière oléicole dans la mondialisation des marchés depuis le début des années 2000 relève de ce qu'on pourrait qualifier de « construction délibérée » (Lamanthe 2007).

Les démarchages de ces nouveaux débouchés par les producteurs palestiniens ont été largement accentués et accélérés par l'intérêt des bailleurs de fonds internationaux pour encourager le commerce extérieur de cette filière emblématique palestinienne. Les agences de coopérations bilatérales (française, italienne, suisse, espagnole ou américaine notamment)

et multilatérales (EuropeAid, agences de l'ONU, Banque mondiale, etc.) ont progressivement entrepris de faciliter cette ouverture sur les exportations à travers de nombreux programmes de soutien au développement de l'oléiculture. Avant de développer dans un second temps les répercussions de l'aide financière ainsi apportée sur l'organisation de la société palestinienne, je reviens d'abord ici sur les origines et les modalités de ces programmes d'exportation initiés conjointement pas des structures de développement palestiniennes et internationales.

En effet, plusieurs observateurs ont fait remarquer que le défi était très ambitieux. Dès que la question des exportations vers les pays occidentaux s'est posée, celle de la standardisation de la production est arrivée sur le devant de la scène oléicole palestinienne. Il fallait à la fois atteindre les standards de qualité exigés par ces marchés, garantir une stabilité de la production de manière à pouvoir les fidéliser, diminuer autant que possible les coûts, travailler le packaging des produits et, enfin, améliorer la logistique et la traçabilité des circuits d'exportation. Une large réorganisation de la filière oléicole s'est donc imposée. C'est sur ces recompositions je me propose de revenir dans cette sous-partie.

1.1 Opportunités et contraintes d'une ouverture aux exportations

1.1.1. Des marchés oléicoles mondiaux en pleine transformation depuis les années 1980

Le marché mondial de l'huile d'olive a très longtemps été dominé par les pays du pourtour méditerranéen, aussi bien en termes de production que de consommation. Ce marché très régionalisé n'avait connu aucune évolution majeure jusqu'au véritable tournant pris à partir de 1985, lorsque se sont combinées la libéralisation des échanges et la popularisation des travaux de Ancel Keys. Ce chercheur américain a montré que l'huile d'olive avait des effets positifs sur l'organisme parce que pauvre en acides gras saturés, contrairement aux autres corps gras qui faisaient alors l'objet d'une désapprobation publique grandissante¹⁵⁰. Les recherches d'Ansel Keys ont suscité un très vif intérêt pour l'huile d'olive. Celle-ci est devenue depuis l'emblème de la « diète méditerranéenne » (Meneley 2007) inscrite en 2010 par l'UNESCO au titre de patrimoine immatériel de l'Humanité.

La consommation d'huile d'olive a connu une forte augmentation dès la fin des années 1980, à peine couvert selon les années par un niveau de production pourtant lui-même en pleine explosion (Lazzeri 2009 ; Anania et Pupo D'Andrea 2007). Selon les chiffres du

¹⁵⁰ Son étude portant sur sept pays a prouvé pour la première fois les vertus diététiques et antioxydantes de l'huile d'olive, et les effets bénéfiques de ses propriétés pour la lutte contre certaines préoccupations de santé publique comme le cholestérol, les risques cardiaques, l'obésité, le diabète ou même certains cancers (Keys 1980)

Conseil Oléicole International (COI), la production mondiale est passée de 1 453 000 tonnes en 1990-1991, à 3 098 000 en 2011-2012. La consommation mondiale est quant à elle passée de 1 666 500 tonnes à 3 078 500 tonnes sur la même période.

Les transformations observées depuis les années 1980 concernent les volumes mais aussi la nature des échanges. D'une part, on assiste à l'émergence de nouveaux pays consommateurs hors du pourtour méditerranéen, devenant aussi progressivement des pays producteurs, comme l'Afrique du Sud, l'Australie, la Chine, le Japon, le Chili, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, ou encore les États-Unis. Ce « *new world oils* » correspond sensiblement au « *new world wines* » et représente à la fois des débouchés croissants mais aussi une concurrence grandissante pour les producteurs plus anciens (Mili 2004). D'autre part, la qualité est une donnée de plus en plus discriminante et stratégique sur ce marché en mutation (Anania et Pupo d'Andrea 2007). En effet, les consommateurs accordent toujours plus d'intérêt aux questions de santé, d'environnement et de qualité dans un nombre croissant de pays. C'est ainsi que l'huile d'olive gagne chaque année des parts de marché sur les autres huiles de graines. Si elle ne représente en volume aujourd'hui qu'entre 3 et 4 % du marché des huiles, elle est déjà passée en valeur de 6% en 1990 à 22% en 2003 (Benhayoun et al. 2007). Le marché mondial est donc un marché en pleine croissance, mais aussi un marché très exigeant.

Les conditions imposées pour exporter ces produits diffèrent selon les pays occidentaux envisagés, mais tendent néanmoins à converger. Il existe de manière générale une même combinaison de normes, liées d'une part aux réglementations douanières et aux législations nationales ou internationales relatives à la consommation (Cf. le Codex Alimentarius¹⁵¹ par exemple), et liée d'autre part aux exigences des chaînes de distribution qui veulent sécuriser leur approvisionnement tout en minimisant les risques sanitaires. Il existe par ailleurs un ensemble d'exigences imposées par les goûts et les préférences des consommateurs visés (Meneley 2007).

La notion de qualité et sa mesure, nécessairement subjectives et situées, évoluent dans l'espace et dans le temps selon qu'on se réfère au point de vue du consommateur, du producteur ou encore du distributeur (Hermel 1989 ; Nicolas et Valceschini 1995 ; Valceschini, 1996). Jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, la provenance géographique était considérée comme un bon indicateur de la qualité d'une huile sur le marché international.

¹⁵¹ Le codex Alimentarius ou codex alimentaire est un programme commun de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) consistant en un recueil de normes, codes d'usages, directives et autres recommandations relatifs à la production et à la transformation agroalimentaire qui ont pour objet la sécurité sanitaire des aliments. Il stipule de manière très précise les conditions que doivent remplir les produits alimentaires pour être éligibles aux exportations sur les marchés internationaux (Haddad 1998 ; Dufour, Barsalou, et Mackay 2006).

Progressivement des critères scientifiques ont été instaurés. Ils sont notamment développés par le Conseil Oléicole International (COI), l'institution dédiée à la promotion des olives et huiles d'olive depuis sa création en 1959 sous les auspices de l'ONU. La qualité de l'huile d'olive est aujourd'hui déterminée en fonction de deux types de mesures : des examens analytiques (qui portent sur l'acidité de l'huile et l'indice de peroxyde), et des examens organoleptiques (ou analyse sensorielle des qualités et défauts gustatifs de l'huile). Ces examens exigeants sont aujourd'hui imposés par tous les grands importateurs oléicoles européens.

C'est donc dans ce marché oléicole mondial en pleine mutation, fait d'opportunités commerciales, mais aussi d'exigences techniques et qualitatives, que la filière palestinienne envisage de s'immiscer à partir des années 2000. C'est pour elle une obligation de renouveau. La filière ne peut plus se contenter de perpétuer le même type d'offre d'huile d'olive puisque le type de demande vers lequel elle se tourne est très différent de celle des marchés locaux et régionaux qu'elle rencontrait jusqu'ici. Il s'agit, pour reprendre l'idée phare de la stratégie oléicole nationale élaborée en 2011, de renverser la perspective des acteurs oléicoles pour ajuster l'offre à la demande plutôt que de laisser la demande se satisfaire de l'offre disponible. Ce changement de logique productive nécessite, pour ceux qui souhaitent l'adopter, un réagencement en profondeur de leurs pratiques oléicoles.

Alors que les critères de notation de l'huile pourraient sembler superflus dans des pays comme la France, l'Italie ou l'Espagne, ils sont considérés par les producteurs palestiniens comme un véritable défi. Le refoulement de cinq conteneurs d'huile d'olive par les douanes européennes à l'hiver 2005, pour un coût estimé à 110 000 dollars (85 000 euros), est venu brutalement le rappeler. Plusieurs cas similaires ont été recensés l'année suivante. Il apparaissait aux yeux de tous les acteurs de la filière que la qualité n'était pas une stratégie optionnelle, elle se posait comme une obligation non négociable pour atteindre les marchés mondiaux. Si la qualité de l'huile palestinienne se devait d'être irréprochable, c'était aussi pour justifier son écart avec le prix moyen sur le marché international, dont elle ne pouvait raisonnablement pas se rapprocher pour des raisons structurelles. Alors que le prix à la production d'un litre d'huile d'olive est inférieur à 2 euros dans des pays comme l'Espagne ou la Grèce, il ne descend guère en dessous de 3,5 euros (souvent plus) en Cisjordanie en raison des coûts de production élevés et en partie incompressibles (coût du travail, coût du transport, faibles économies d'échelle possibles, etc.). C'est donc essentiellement sur le plan de la qualité, plutôt que de la compétitivité-prix, que l'huile palestinienne peut être améliorée¹⁵².

¹⁵² Le recours à des stratégies de différenciation passant par une AOC ou IGP, par exemple, qui se répand dans le pourtour méditerranéen (Ilbert 2009; Lamani, Ilbert, et Khadari 2015), est impossible dans les Territoires

1.1.2. De contraignants efforts à fournir pour pouvoir exporter l'huile palestinienne

Au début des années 2000, la qualité de l'huile palestinienne était encore très éloignée des huiles qu'elle comptait concurrencer, selon les standards d'évaluation internationaux. La mesure de l'acidité et du peroxyde était certes connue des acteurs palestiniens, mais l'examen organoleptique apparaissait comme une véritable nouveauté, et aucun jury de dégustateurs n'avait été formé ni même envisagé dans les Territoires palestiniens. Il y persiste pourtant un certain nombre de pratiques peu compatibles avec les recommandations émises par les organisations agricoles internationales et les consultants oléicoles.

Les principales recommandations liées à la productivité de la filière, la qualité de l'huile, et la structuration en coopérative ont commencé à être émises à destination des producteurs il y a plus d'une vingtaine d'années. Néanmoins, ce n'est qu'à partir des années 2000 que les consultants et les organisations de développement agricole ont réellement entrepris de les faire appliquer en y consacrant les moyens nécessaires. Ces recommandations, calquées sur ce qui se fait dans les pays occidentaux, sont présentées comme des « bonnes pratiques » par les consultants internationaux (eux-mêmes qualifiés d'« experts » au sein du secteur oléicole). Pour l'essentiel, il s'agit dans les Territoires palestiniens des mêmes recommandations, quels que soient les consultants qui interviennent. Le Français Jean-Marie Baldassari, et les Italiens Enrico Lodonili, Fabio Pierini sont les principaux concernés. Ils travaillent chacun pour plusieurs ONG de développement et sont financés par différents bailleurs de fonds. Ces recommandations sont diffusées via des manuels techniques destinés aux producteurs¹⁵³, ou des rapports d'analyse ayant trait à l'oléiculture (Baldassari 2006; 2007; Haie 2007).

À la demande de l'Association France-Palestine Solidarité (AFPS), le consultant oléicole Jean-Marie Baldassari est venu en 2003 effectuer un diagnostic de la filière palestinienne, pour établir à la fois une liste des priorités et une étude de faisabilité concernant une possible intervention. Selon les termes de son rapport, il n'y avait qu'un « pas à franchir »¹⁵⁴ pour satisfaire certains prérequis et atteindre l'objectif fixé. Ce « pas à

palestiniens pour des questions politiques, juridiques et foncières, en dépit de la volonté des nombreux acteurs oléicoles locaux de faire reconnaître et défendre les spécificités de leur terroir.

¹⁵³ Outre les rapports techniques référencés, je m'appuie également sur une vingtaine de documents internes et fascicules distribués aux producteurs, diffusés par les ONG (UAWC, PFU, PARC, etc.) ou les Agences de développement (EuropAid, SDC, etc.). La plupart sont non datés et ne comportent pas de titre. Certains, en arabe, ont été traduits pour l'occasion.

¹⁵⁴ « Ces observations, assez négatives, n'ont cependant pas exclu d'apprécier de véritables savoir-faire, notamment sur les vergers, et d'affirmer que le "pas à franchir" pour aboutir à des produits de qualité n'était pas

franchir » consistait davantage en un changement de pratiques culturelles et culturelles profondément ancrées qu'en des investissements coûteux. Il impliquait néanmoins un grand nombre d'ajustements d'ordres techniques ou organisationnels, individuels et collectifs (voir Annexe 14). De manière générale, les principales recommandations agricoles des consultants internationaux portent à la fois sur la culture des oliviers en elle-même (labour régulier de la terre, fertilisations des sols, irrigation des plants, traitements préventifs et curatifs des maladies, taille de restructuration des arbres, récolte des olives à la main et stockage limité dans le temps avant pressage dans des caissettes ajourées¹⁵⁵) et sur la production et la commercialisation de l'huile (gestion managériale et technique de la presse, stockage de la production en cuves inoxydables, organisation des producteurs en coopérative, embouteillage de l'huile dans des bouteilles en verre, marketing renforcé en termes de textes, d'iconographie et de mentions légales). L'Annexe 14 recense l'ensemble de ces recommandations et les analyses par catégorie au regard des pratiques observées sur le terrain.

La filière oléicole palestinienne tente ainsi de pénétrer des marchés internationaux fortement concurrentiels et en pleine croissance. Les exigences y sont nombreuses et élevées, notamment pour les petites exploitations palestiniennes, familiales et isolées, pour qui la standardisation de la production selon des normes industrielles est une difficulté. Des programmes de soutien au développement oléicole ont été mis en place à partir des années 2000 afin d'identifier et de mener à bien les transformations techniques et organisationnelles nécessaires. Ces programmes, encore quasiment inexistantes au début des années 2000, sont aujourd'hui dotés de financements se chiffrant parfois en millions d'euros. Ils bénéficient du soutien financier des bailleurs de fonds internationaux et du soutien opérationnel d'un grand nombre d'acteurs (ONG, consultants, techniciens) venus en support aux opérateurs techniques et commerciaux palestiniens. Ils sont gérés par un grand nombre d'ONG de développement palestiniennes (*Palestinian Farmers Union, Union of Agricultural Workers Comitees, Palestinian Agricultural Relief Comitees, Applied Recherche Institute Jerusalem, Near East foundation*, etc.) et visent à transformer les pratiques des acteurs oléicoles pour permettre à leur huile d'atteindre les standards internationaux. Ces injonctions à modifier leurs pratiques suscitent chez les producteurs palestiniens un certain nombre de réactions, à la fois commune aux autres milieux agricoles confrontés à des innovations de pratiques, et spécifiques au contexte sociopolitique palestinien. Elles révèlent également l'existence de logiques d'acteurs très contrastées au sein de la filière.

inimaginable dans la mesure où il reposait beaucoup plus sur des ajustements techniques que sur de nouveaux équipements toujours onéreux à apporter » (Baldassari 2006 : 2)

¹⁵⁵ Sans être aussi fragile que le lait fraîchement issu de la traite, par exemple, qui présente une très forte exigence de « fluidité » entre les centres de production, transformation, ou conditionnement (Vatin 1991; Vatin 1996), les olives nécessitent d'être pressées le jour même de la récolte pour prévenir leur détérioration et préserver les qualités biologiques et organoleptiques de l'huile qui en sera issue.

1.2. Les réticences des producteurs à importer de nouvelles pratiques productives et managériales

Les Palestiniens ont une longue expérience des exportations depuis le 19^{ème} siècle, particulièrement pour des produits comme les agrumes et les savons à l'huile. Par conséquent, de nombreux ajustements techniques et cultureux ont déjà eu lieu par le passé pour aligner les produits exportés sur les standards des pays importateurs (calibrage des fruits, packaging des boîtes, etc.). Ces filières avaient intégré les exigences de la globalisation commerciale, ce qui a été documenté au cours du temps (Jausen 1927 ; Buheiry 1981 ; Bontemps 2012). Néanmoins, ces productions étaient essentiellement le fait d'entrepreneurs urbains ou périurbains, grands propriétaires d'orangeries à Jaffa ou riches propriétaires de savonneries à Naplouse, par exemple. Ces derniers étaient disposés à s'équiper en nouveaux moyens de production et à entreprendre les transformations nécessaires, exigées par leur clientèle internationale. À l'inverse, la production d'huile d'olive est le fait de petites exploitations rurales qui sont très loin d'avoir les mêmes logiques productives et managériales que les entrepreneurs, les exportateurs et les marchands. L'intégration de cette filière dans la globalisation n'est donc pas un processus aisé : elle fait se rencontrer deux mondes très éloignés l'un de l'autre, celui du marché international et celui des petites exploitations familiales non professionnelles.

D'autres études ont souligné les difficultés observées dans la diffusion d'innovations agricoles dans des filières café (Cochet 2001), laitière (Dieye et *al.* 2008 ; Corniaux, Vatin, et Faye 2006), du coton et du Cacao (Arditi 2004 ; Bonjean et *al.* 2001) ou encore de l'élevage (Lallau et Cantoni 2010), ce qui rappelle que les difficultés liées à l'adoption de logique de production de type standardisé ne sont pas spécifiques aux Territoires palestiniens. Dans leur lignée, cette analyse fait ressortir les caractéristiques propres au contexte d'action des opérateurs oléicoles locaux (droit foncier, moyens de production, comportement face aux risques, etc.) mais aussi propres aux développeurs (type d'intervenants, origines de leurs recommandations, méthodologie des projets, etc.).

Le bien-fondé supposé des recommandations agricoles qui sont faites aux producteurs palestiniens par les ONG de développement ne suffit pas à lui seul à garantir leur mise en œuvre. La question de la pertinence des propositions techniques issues de la recherche et celle des conditions de changements de pratiques des paysans renvoient directement à la question de l'innovation en milieu agricole et à celle des relations producteurs/développeurs/ consultants. Comme le remarquent Philippe Lavigne Delville, Cécile Broutin

et Christian Castellanet : « l'adoption et la diffusion de solutions techniques ne dépendent pas uniquement de leur pertinence agrotechnique, ni de la simple mise à disposition des informations sur les solutions proposées. Ce sont des conditions nécessaires, mais non suffisantes » (Lavigne Delville, Broutin, et Castellanet 2004 : 26). En effet, l'adaptation des producteurs palestiniens à de nouvelles pratiques agricoles ne repose pas seulement sur des critères objectifs, techniques et agricoles, elle questionne également la mise en relation de catégories d'acteurs différentes, les producteurs et les développeurs (nom donné aux agents qui financent et mettent en œuvre les projets de développement) (Olivier de Sardan 2001). Or, chacune d'elle a des objectifs et des modes d'intervention différents, que cette section vise à faire apparaître.

L'obtention d'une huile satisfaisant les standards internationaux requiert une certaine coordination des différents acteurs de la filière oléicole. Producteurs, mouliniers, embouteilleurs ou négociants doivent simultanément modifier leurs pratiques, sans quoi les efforts des uns seraient annulés par l'inaction d'un autre (une récolte d'olives jugée irréprochable au regard des standards internationaux n'aurait pas de sens si le moulin ne les presse pas dans des conditions d'hygiène et de rapidité suffisantes ; une huile qualifiée d'extra vierge ne le restera pas longtemps ou ne trouvera pas de débouchés si l'embouteilleur utilise des contenants inadaptés et mal référencés, etc.).

Les producteurs, qui font l'objet du plus grand nombre de recommandations (ayant trait au labourage, la taille de l'arbre, le traitement contre les maladies, la récolte et le stockage des olives, etc.), manifestent un certain nombre de freins à la modification de leurs pratiques et à l'adoption des ajustements qui leur sont demandés. Les freins analysés ici sont pour la plupart communs à l'ensemble des oléiculteurs, qu'ils soient impliqués dans une production de type vivrière, récréative ou entrepreneuriale, présentée dans le chapitre 1. Le type de production n'est pas une clé de lecture adéquate pour rendre intelligibles les facteurs de réticence ; ces derniers doivent être compris ici dans le cadre d'une dynamique générale propre aux opérateurs productifs et non comme une supposée confrontation entre petites et grandes exploitations.

1.2.1. Une faible appropriation des projets soutenus par les développeurs

Claude Ardit (2005), dans ses travaux sur le Tchad, a montré que les petits producteurs agricoles pouvaient se révéler plus « professionnels » que les ONG qui leur soumettent des recommandations. Pour autant, ce sont souvent aux premiers d'adopter les méthodes de travail des secondes. Adopter les recommandations relatives aux « bonnes pratiques » oléicoles définies par les consultants internationaux nécessite tout d'abord

d'adhérer à leur bien-fondé. Or, de nombreux producteurs s'interrogent, à la fois sur la nécessité de ces recommandations mais aussi sur la manière de les mettre en œuvre. Cela fait apparaître des objectifs et des rationalités différentes dans la manière de conduire les exploitations.

Pour illustrer mon propos, je prendrai comme exemple la réticence de nombreux producteurs à s'engager dans des processus de certification, notamment pour celles très contraignantes relatives à l'agriculture biologique. Tout d'abord, ils ne voient pas l'intérêt de justifier leurs pratiques et de les faire attester par quelqu'un d'autre. Ce besoin de certification est perçu comme un manque de confiance à leur égard, une remise en doute de leur parole d'oléiculteur : ils n'utilisent pas de pesticides, ils n'ont recours qu'à des composts naturels pour la fertilisation... pourquoi devraient-ils payer quelqu'un pour qu'il vienne le certifier ? La plupart répètent : « on a toujours fait comme ça, pourquoi on changerait ? ». La mise en œuvre du programme oléicole implique en effet une transformation de pratiques agricoles et culturelles profondément enracinées dans le quotidien des villages. À l'instar d'autres systèmes agroalimentaires européens d'implantation ancienne (Gallego-Bonno et Lamanthe 2009), c'est à dire installés de longue date sur leur territoire et caractérisés par la permanence de leurs activités et forme d'organisation initiales, les mécanismes d'adaptation de l'oléiculture palestinienne sont ainsi marqués par un phénomène important de *lock-in*, à savoir une tendance à la reproduction et l'inertie des comportements des opérateurs économiques locaux.

De plus, ces certifications impliquent des modalités de gestion particulières qui sont peu répandues parmi les producteurs palestiniens, tout comme elles sont peu répandues dans d'autres régions du monde, faiblement industrialisées. Par exemple, n'utiliser aucun engrais chimique ne suffit pas à obtenir la certification biologique : il faut pouvoir l'attester. Pour cela, le producteur doit être en mesure de documenter tous les intrants utilisés. Le jour de la certification tout comme en cas de contrôle inopiné, tous les papiers doivent être mis à disposition de l'agent qui vient délivrer le certificat. Ce mode de gestion ne correspond pas aux pratiques habituelles des producteurs palestiniens. Aucun de ceux que j'ai interrogés n'avait une comptabilité propre à son activité oléicole. Ils étaient même étonnés que je puisse leur poser des questions sur les dépenses engagées, sur les quantités produites ou sur celles commercialisées : ils n'en avaient simplement aucune idée. Les producteurs sont déstabilisés par le fait que le travail soit évalué selon des grilles d'analyse internationales qui ne sont pas les leurs. Ils ne sont pas familiers des démarches administratives et procédurales uniformisantes qui caractérisent les réglementations agricoles (traçabilité des produits, transparence dans la gestion financière de l'exploitation, etc.) que l'on observe au sein des pays de l'Union européenne par exemple.

La réticence des producteurs dépasse largement la seule question de la certification organique des cultures. Elle touche aussi à la finalité du programme, et aux moyens de le mettre en œuvre.

Un grand nombre de producteurs, notamment ceux qui s'inscrivent dans une production artisanale et vivrière, ont l'impression que les projets de développement oléicole leur échappent et ne respectent pas la temporalité qui est la leur. En quelques années, il leur a été demandé de modifier des pratiques profondément ancrées, portant sur la production, le stockage, l'organisation en coopérative, etc. En quelques mois sont apparus de nouveaux termes issus du monde des développeurs et ingénieurs, tels que « *technical report* », « *strategy* », « *organic* », « *extra virgin* », ou encore « *stainless steel tank* », etc. Ces termes sont aujourd'hui couramment utilisés par des producteurs qui pourtant ne parlent souvent pas un mot d'anglais. Il s'agit ainsi d'une pénétration de termes techniques anglophones « importés » de l'extérieur en très peu de temps, et auxquels, parce que pas assez ou trop vite appropriés, aucun équivalent en langue arabe n'est venu pour l'instant se substituer.

Les producteurs, non plus, ne savent pas toujours au nom de quoi doivent être entrepris tous ces changements. D'une part, les ONG viennent dans leurs champs prendre un grand nombre de mesures agronomiques sans qu'ils n'aient une idée précise de l'objectif poursuivi. Ils sont tenus tardivement au courant des résultats obtenus, et peinent à se situer par rapport aux autres producteurs et aux autres coopératives quant à l'avancée des programmes d'adaptation aux normes internationales. Les protocoles de recherche, d'expérimentation et d'évaluation sont élaborés par les bailleurs et les ONG, sans forcément y impliquer les bénéficiaires. Les oléiculteurs ne savent pas non plus quel est le devenir de leur huile, une fois vendue à l'entreprise d'exportation : à quel prix sera-t-elle vendue ? Dans quel pays ? Ils ont parfois l'impression de n'être que les sous-traitants des exportateurs, dont ils doivent répondre au cahier des charges, plutôt que des acteurs à part entière de la filière oléicole. Ils pointent ainsi une forme de perte d'autonomie dans la gestion de leur exploitation.

D'autre part, ces mêmes producteurs ne comprennent pas la nécessité de ces transformations. Ils les interprètent comme un questionnement de leur savoir-faire et comme une remise en cause de la qualité de l'huile, pourtant appréciée localement. Des consultants étrangers, parfois assez jeunes, viennent leur expliquer pourquoi leurs techniques de production sont inadaptées et pourquoi les « bonnes pratiques » doivent les remplacer. Le terme normatif de « bonnes pratiques » (« *best practices* » en anglais), est celui employé dans tous les secteurs (Challand 2008) par ceux qui sont chargés de les véhiculer (consultants, ingénieurs agronomes). Il est aujourd'hui omniprésent dans les

rapports sur l'oléiculture palestinienne et dans les formations dispensées aux producteurs palestiniens. Le terme de « bonnes pratiques » utilisé par les développeurs tend à signifier que les leurs sont mauvaises, par opposition. Les producteurs regrettent de devoir produire une huile standardisée et qui ne ressemble plus à l'huile forte et acide qu'eux-mêmes affectionnent (Meneley 2008). Ils se demandent par ailleurs ce qui empêcherait leur huile d'entrer sur les marchés d'exportation, comme elle le faisait jusque récemment en Israël ou dans les pays du Golfe (chapitre 1). D'autres régions dans le monde sont les témoins de cette réticence à l'harmonisation voire à la standardisation gustative des huiles auxquelles les populations locales sont habituées, sous l'effet des réglementations régionales ou internationales en matière d'exigences organoleptiques. En témoigne le débat qui porte, en France, sur ce que doit être un « bon » Camembert, entre les partisans d'un produit « du terroir » et les promoteurs d'une industrie alimentaire produisant à grande échelle un produit uniformisé (Boisard 2007).

Par ailleurs, la plupart des Palestiniens demeurent résolument sceptiques quant aux recommandations qui leur sont faites. Ils expriment un doute, voire une méfiance vis-à-vis de ces « bonnes pratiques » dont ils n'appliquent qu'une partie seulement, en fonction du crédit qu'ils accordent à chacune. Dans ses travaux sur les pays en développement, le Groupe de Recherches et d'Échanges Technologiques (GRET) met en garde sur les décalages inéluctables entre la logique des développeurs et celle des producteurs :

« Les pratiques agricoles ne sont en effet pas seulement techniques. Elles renvoient à des systèmes de savoir et de connaissances, à la façon dont les paysans interprètent les mécanismes en jeu et les effets attendus (...). Une proposition technique cohérente d'un point de vue scientifique peut sembler incongrue aux paysans si leurs représentations des mécanismes en jeu sont fondées sur des bases totalement différentes. Ce qui peut être le cas lorsqu'ils ont une connaissance partielle et en partie fautive de mécanismes agronomiques (en particulier de processus invisibles), mais aussi lorsque l'interprétation scientifique est fondée sur des modèles simplifiés ou ne prend pas en compte certains facteurs qui sont déterminants en situation paysanne » (Lavigne Delville, Broutin, et Castellanet 2004 : 32).

Tailler les arbres constitue l'une des principales recommandations émises dans le cadre des programmes de développement oléicole, dans le but de régénérer, d'équilibrer et d'aérer les branchages. Il s'agit également de l'une des principales réticences des producteurs, pour qui la taille fatiguerait l'arbre en exigeant de sa part des efforts inutiles. Un producteur de Beit Ilo, un village plutôt conservateur, m'expliquait avoir accepté de laisser une de ses parcelles comme site pilote d'expérimentation d'un programme de développement oléicole : « Avant que les formateurs ne viennent pour me montrer comment tailler mes arbres, plusieurs producteurs du village sont venus me voir pour me dire "fais attention, tu ne sais

pas ce qu'il va se passer, ils vont te détruire tes arbres, ne te laisse pas faire" »¹⁵⁶. Le formateur en question m'a confirmé la suspicion assez répandue dont ont fait l'objet ses recommandations : « la première année, tout le monde voulait nous étripper, j'ai cru qu'ils allaient me tuer, ils me regardaient tailler leurs arbres en pleurant, ils ne voulaient pas voir ça »¹⁵⁷.

Quel que soit le type d'exploitation (vivrière, récréative ou entrepreneuriale), les producteurs adaptent souvent leurs pratiques aux perceptions -parfois faussées- qu'ils ont de leur environnement. Certains producteurs m'affirmaient que l'huile provient du tronc de l'arbre plutôt que des olives, ou m'expliquaient que l'irrigation de l'arbre est une pratique très mauvaise, puisqu'elle encouragerait les olives à se remplir d'eau plutôt que d'huile. Plusieurs considéraient qu'il est bénéfique de laisser les olives sécher au soleil après la récolte, car cela augmenterait le rendement en huile. En réalité, c'est bien la contenance relative en eau qui diminue à mesure que l'olive se dessèche. Mais pour les producteurs rencontrés, il s'agirait simplement d'un accroissement de la quantité absolue d'huile d'olive. C'est ainsi que plusieurs producteurs laissent pourrir leur récolte à même le sol sous le soleil, parfois pendant des semaines, convaincus d'avoir à y gagner.

Jean-Pierre Darré (1996 ; 1999), dans ses travaux sur l'innovation dans l'agriculture, montre également que la relation asymétrique dans laquelle sont engagés les « experts » vis-à-vis des producteurs fragilise la co-construction d'une intelligence et d'un savoir local. Il rappelle le processus de transmission des savoirs fonctionne à double sens : « L'adoption d'une technique nouvelle (...) dans un système existant est aussi un processus de négociation, et non pas seulement un transfert et une acquisition » (Lemery, Guen, et Darré 1989 : 1).

Les producteurs palestiniens ont développé leur propre savoir-faire en matière d'oléiculture. Celui-ci n'est peut-être pas fondé sur une approche scientifique, mais il n'en demeure pas moins riche d'observations, de pratiques et de transmissions systématiques liées à une culture avec laquelle ils sont intimement familiers. Dans ce contexte, le succès des interventions des techniciens dépend autant des informations qu'ils ont à transmettre que de la manière avec laquelle ils l'expriment et l'articulent avec les savoir-faire des producteurs (Scoones 1999 ; Arditì 2004). Il apparaît ainsi que le type d'intervention des différents consultants et ingénieurs agronomes peut avoir un effet déterminant dans le degré de changement que les producteurs palestiniens acceptent d'introduire dans le mode de gestion de leurs oliveraies. Premièrement, les techniques de diffusion des connaissances sont faiblement adaptées au public visé : vocabulaire technique trop complexe, lourdeur et

¹⁵⁶ Entretien avec Abu Shadi, oléiculteur à Beit Ilo, à Ramallah le 11 mai 2011.

¹⁵⁷ Entretien avec Jean-Marie Baldassari, consultant oléicole, à Ramallah, le 21 octobre 2010.

déformation des propos à travers les traductions de l'anglais et du français vers l'arabe¹⁵⁸, lassitude des producteurs face au trop-plein de formations proposées (à l'irrigation, à la taille des arbres, aux traitements des parasites, à l'usage de la presse, au management des coopératives), formations trop théoriques dispensées en salle, etc. Par ailleurs, il arrive que les recommandations émises divergent d'un intervenant à l'autre, ou à travers le temps, sur la nécessité d'irriguer, la date optimale pour la récolte ou le type d'espèce à planter par exemple. Un même producteur peut être amené à rencontrer une grande diversité d'intervenants de nationalité, d'âge, d'organisation et de spécialités différentes : ingénieurs, techniciens, consultants, agronomes, agents du ministère de l'Agriculture ou chercheurs. Tous ne lui tiennent pas le même discours, et les producteurs se montrent sceptiques face à ces injonctions différentes et parfois contradictoires. Enfin, le personnel chargé de mettre en œuvre le programme de sensibilisation et d'expérimentation des nouvelles techniques agricoles n'est pas nécessairement qualifié pour mener ce type d'activités¹⁵⁹.

Les producteurs expriment également des réticences sur la manière dont ces changements doivent être mis en œuvre, notamment dans le cas d'une oléiculture vivrière ou récréative. Ils expriment une forme de fragilité face à des recommandations agricoles parfois difficiles à intérioriser. Même lorsque les producteurs se disent convaincus du bien-fondé des nouvelles pratiques que les agronomes leur enseignent, très peu les appliquent, ou sinon de manière très partielle. Ils souhaitent un accompagnement de proximité et dans la durée, pour les aider à mettre en œuvre ces recommandations et à passer de la dimension théorique à la dimension pratique. Un oléiculteur du village d'Aboud, près de Ramallah, m'explique ainsi se sentir désemparé quand il doit mettre en pratique les recommandations qu'il a reçues :

« J'ai le sentiment que quelque chose nous manque. En tant que producteur, tu n'as pas besoin de quelqu'un qui viendrait et te dirait "tu dois faire ça, ça et ça". Tu as besoin de quelqu'un qui te soutienne étape par étape dans ce que tu as appris, la mise en pratique des nouvelles informations qu'on t'a données... Je suis d'accord avec la nécessité de tailler. Mais quelle longueur devrais-je laisser à cette branche ? Est-ce que je dois aussi couper celle-ci ou au contraire la laisser ? Si je me trompe, j'aurai tout perdu. On a besoin d'encouragement, de soutien, financier mais aussi psychologique. On a besoin de se sentir épaulé »¹⁶⁰.

¹⁵⁸ Ainsi, j'ai pu observer des sessions organisées par le *Palestinian Farmers Union* (PFU) durant lesquelles trois langues de travail étaient utilisées. Le consultant ne parlait pas anglais, il donnait donc ses indications en français, son accompagnatrice, une chargée de mission française employée par le PFU, tentait tant bien que mal de traduire lesdites recommandations à sa façon en anglais (elle ne parle pas arabe). Enfin, les ingénieurs agricoles palestiniens du PFU les traduisaient à leur tour en arabe pour les producteurs. Souvent lassés par la répétition de ces recommandations, et ayant acquis le sentiment de maîtriser le sujet, ces ingénieurs palestiniens en venaient souvent à synthétiser les propos à leur manière pour les oléiculteurs présents.

¹⁵⁹ Chacune des ONG agricoles mène des expériences sur les oliviers, soit dans des champs qui leur sont propres, soit dans des « sites pilotes » appartenant aux bénéficiaires. Le premier objectif de ces sites pilotes est de démontrer *in situ* aux producteurs le bien-fondé des recommandations qui leur sont faites, pour qu'ils puissent observer par eux-mêmes l'effet des « bonnes pratiques ». Un second objectif consiste à se servir de ces champs comme lieux d'expérimentation pour les pratiques que les ONG recommandent sans en connaître réellement le résultat. Ces ONG sont engagées dans un « processus de tâtonnement » pour être en mesure de déterminer les traitements les plus adaptés aux spécificités palestiniennes.

¹⁶⁰ Entretien avec Samer, oléiculteur à Abud, à Abud le 9 mai 2011.

Les consultants internationaux viennent en mission d'une dizaine de jours entre une et deux fois par an dans les Territoires palestiniens, ce qui semble à tous insuffisant. Quant aux ingénieurs agronomes locaux, ils sont soit débordés par le nombre de coopératives à suivre (jusqu'à une trentaine pour le *Palestinian Farmers Union*, une vingtaine pour les autres), soit peu disposés à former des producteurs sur des techniques qu'eux-mêmes ne maîtrisent pas réellement.

Pour encourager les producteurs à mettre en œuvre les pratiques, les ONG de développement agricole modifient leur système de management des coopératives. Le 6 mars 2011 était organisé à Taybeh un mini « championnat du monde de taille de l'olivier », organisé conjointement par la *Olive Branch Fondation* et la Confédération italienne des producteurs agricoles. Cet événement a permis de sensibiliser les oléiculteurs palestiniens à la nécessité de tailler les arbres et à la manière de le faire, mais également de distinguer les meilleurs dans cette discipline, par un prix honorifique et une invitation à tailler les très prestigieux oliviers millénaires de Gethsémani, sur le Mont des Oliviers de Jérusalem. D'autres initiatives sont envisagées, comme délivrer un diplôme sanctionnant le métier de tailleur d'oliviers, ou diffuser un classement des coopératives pour susciter une réaction des producteurs « retardataires » et encourager les producteurs dits « pilotes ». Pour une des membres de l'équipe oléicole du PFU « il faut un savant mélange de "sanctions" (évaluation, exclusion possible), et peut-être aussi de "récompenses" (diplôme, certificat, concours et prix) »¹⁶¹. Oxfam a même décidé dans ce sens, après lui avoir offert une cuve de stockage de 2 tonnes en 2010, d'octroyer un prix de 5 000 dollars (3 850 euros) à la coopérative qui remporterait le concours de la meilleure huile d'olive en 2012. Ce ne sont donc pas seulement des certifications et des standards qui sont véhiculés *via* le commerce international, mais également des pratiques managériales -d'inspiration plutôt néolibérale-, basées sur l'articulation d'« incitations » et de « sanctions ». Celles-ci, comme je le montrerai par la suite, ne produisent pas véritablement les effets escomptés.

1.2.2. Un contexte social, économique et politique peu propice au bouleversement d'une routine productive

J'ai montré que les producteurs rencontrent des difficultés à s'appropriier et à comprendre le bien-fondé des nouvelles pratiques qu'on leur impose. Ils peinent également à les mettre en œuvre, quand bien même ils seraient convaincus de l'intérêt de le faire. Le bouleversement qu'impliquent les programmes de soutien au développement oléicole ne peut

¹⁶¹ Entretien avec Anne-Elodie, agronome au PFU, à Al Bireh le 19 août 2011.

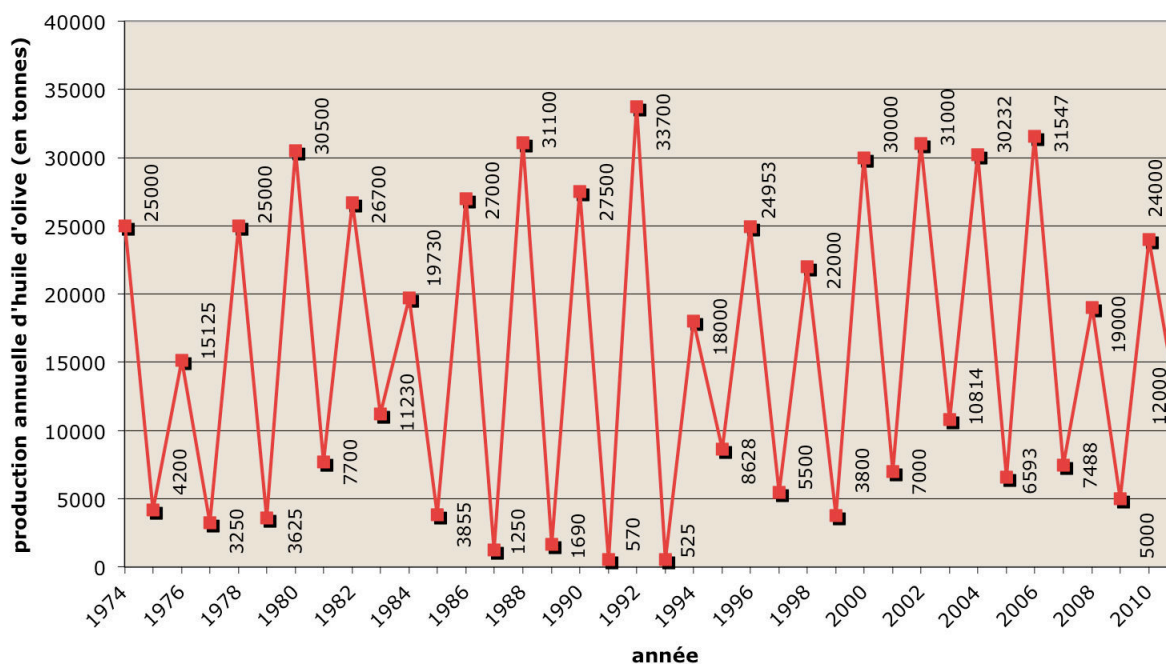
être appréhendé comme une simple amélioration de techniques agricoles. En déstabilisant des modes de production profondément ancrés dans le quotidien des producteurs, il plonge ces derniers dans un sentiment d'incertitude, voire de vulnérabilité. Le contexte sociopolitique des Territoires palestiniens accentue ces facteurs déstabilisants.

La prise en compte de la pauvreté est déterminante pour comprendre les réticences de certains producteurs à modifier leurs habitudes de production. Tailler les oliviers est considéré à juste titre par les producteurs comme un investissement, à savoir une « dépense » présente pour un bénéfice futur. En l'occurrence, il s'agit pour eux de couper aujourd'hui d'importantes branches de leurs oliviers (et donc sacrifier une partie de leur récolte de l'année en cours). Les agronomes spécialisés soutiennent qu'en contrepartie l'arbre s'en portera mieux et donc sera plus productif au cours des années suivantes (le temps que la taille produise ses effets). Pourtant, la plupart des producteurs ne peuvent pas se le permettre financièrement : ils comptent sur les prochaines recettes de l'année pour couvrir les dépenses immédiates. Si les revenus oléicoles dans les Territoires palestiniens sont complémentaires, ils n'en sont pas pour autant secondaires, au sens de moins importants. Ils revêtent au contraire un rôle crucial pour alléger le quotidien de nombreuses familles. Beaucoup d'oléiculteurs attendent avec anxiété la récolte pour savoir s'ils pourront en tirer de quoi payer leurs dettes, les réparations de leur maison, le mariage de leurs aînés ou l'éducation des plus jeunes. La pauvreté accroît la « préférence pour le présent » : le producteur préfère un revenu immédiat à un revenu futur, même si celui-ci pourrait être supérieur. La forte alternance naturelle de la production oléicole, qui fait se succéder une bonne (*masieh*) et une mauvaise année (*shalatoneb*), accroît cette réticence à renoncer à une partie de sa récolte potentielle (voir Figure 3). Une saison *masieh* permettant généralement de couvrir les pertes éventuelles des années *shalatoneb*, le producteur ne peut pas se permettre de renoncer à une partie importante de sa récolte au cas où celle-ci pourrait se révéler abondante.

Le degré de risque et d'incertitude apparaît également important pour comprendre la réticence des producteurs à adopter de nouvelles pratiques qu'on leur présente comme « meilleures ». Pour analyser l'adoption d'une innovation agricole, il faut se placer non pas du côté de ceux qui la diffusent mais de ceux qui doivent la mettre en œuvre. Dans ses travaux sur la réaction de paysans centrafricains confrontés à de nouvelles recommandations agricoles, l'économiste Benoit Lallau explique que :

« Les paysans pauvres confrontés à une variété ou une méthode culturale "à haut rendement", ne penseront pas potentiel génétique, rapport de prix, mais en premier lieu coût d'opportunité, avéré ou possible : quel risque prend-on en renonçant à la variété ou au schéma "rustique", et est-on capable d'affronter ce risque ? Telle est la question, trop souvent omise des schémas techniques, que se posent les paysans face au "développeur" » (Lallau 2008 : 190).

Figure 3: Production oléicole palestinienne (1974-2011)



Source : auteur, à partir des données compilées par le consultant oléicole Fares Jabi

L'innovation est par essence synonyme de risque : les producteurs renoncent à leurs techniques actuelles, dont ils connaissent les avantages et les inconvénients, au profit de techniques nouvelles, souvent exogènes, qui n'ont pas encore fait leur preuve, du moins dont ils n'ont pas vu eux-mêmes les résultats supposés. Les producteurs font des choix raisonnés au sein des propositions techniques, en fonction de leur motivation et des conditions de faisabilité des pratiques alternatives. Par conséquent, il est rationnel pour un paysan de se comporter avec précaution et d'agir par arbitrage : « Cet arbitrage est réalisé en fonction de ses besoins sociaux ou économiques et de l'appréciation qu'il se fait des conditions de faisabilité de l'innovation qui peut leur paraître plus ou moins aisée ou ardue, plus ou moins sécurisante ou risquée » (Lavigne Delville et *al.* 2004 : 38).

L'occupation israélienne génère un contexte aggravant l'incertitude inhérente à tout processus d'innovation. Pour surmonter les réticences diverses manifestées par les bénéficiaires, les ONG cherchent à planifier des plans de taille étalés sur une période étendue, avec un roulement entre les parcelles taillées d'une année sur l'autre. Le but est de lisser les revenus des producteurs sur plusieurs années, de manière à ne pas rendre les conséquences financières et morales de la taille trop difficiles à supporter à court terme. Mais cette solution nécessite de se projeter sur la durée et de témoigner d'une confiance en l'avenir, alors même que les Palestiniens vivent confinés dans le présent, sous l'effet d'un environnement politique instable. Les producteurs des Territoires occupés évoluent dans un contexte marqué par une profonde hétéronomie et une forte incertitude (Bontemps 2011, Petti 2002). Ils peinent à

prendre le risque d'un changement de pratiques dans la mesure où ils ne savent pas ce qu'il adviendra de leurs oliveraies dans les années à venir. Certains ont en tête le souvenir d'olives restées pourrir à même les arbres, au temps où la répression israélienne de la seconde Intifada (2000-2005) rendait les champs inaccessibles, à force de bouclages ou de couvre-feux (Oxfam 2002). Les arbres mettent alors plusieurs années à s'en remettre. Ces épisodes peuvent se renouveler à tout moment et venir anéantir les efforts passés consacrés à l'entretien des arbres.

Ces réticences communes à la plupart des producteurs freinent l'avancée des différents programmes de développement oléicole. Mais au-delà, il apparaît également d'autres types de freins, au moins aussi puissants, liés à la confrontation de logiques d'acteurs tout à fait différentes au sein de la filière oléicole.

1.3. La confrontation de logiques d'acteurs peu compatibles

Les acteurs oléicoles palestiniens suivent des modes de fonctionnement différents qu'il est intéressant de mettre à jour. Les programmes de soutien au développement oléicole mis en place à partir des années 2000 mobilisent un grand nombre d'acteurs qui se donnent un objectif commun, principalement axé sur l'exportation de la production. J'analyse ici ces différents programmes de développement oléicole en le comparant à une organisation, au sens de structuration des rapports humains dans l'action. Je mets ainsi en lumière les logiques individuelles qui émergent au sein d'une action collective et insiste, avec Gallego-Bono et Lamanthe (2009), sur l'importance des rapports de confiance et de pouvoirs dans le fonctionnement des systèmes agroalimentaires.

Dans leurs travaux sur la sociologie des organisations, Michel Crozier et Erhard Friedberg cherchent à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir d'un ensemble de comportements et d'intérêts individuels parfois contradictoires entre eux. Il existe en effet des différences entre les objectifs de l'organisation et ceux des individus. Ces derniers se voient confier des rôles, des missions, mais ils sont libres dans une certaine mesure de les interpréter comme ils l'entendent. Autrement dit, leur comportement n'est pas prédéfini, il s'adapte aux circonstances : ils agissent comme des acteurs opportunistes, à même de transformer leur environnement. L'issue d'une organisation est relativement imprévisible puisque les acteurs qui y contribuent s'écartent souvent de manière significative du rôle qu'ils doivent jouer. Il ressort de ces travaux la question suivante : comment se fait-il que les organisations se maintiennent, malgré les forces centrifuges auxquelles les acteurs les

soumettent ? Avant de répondre à cette question dans la dernière section de ce chapitre, je m'attache ici à analyser les nombreuses « forces centrifuges » qui animent la filière oléicole palestinienne. Je montre que chaque acteur de la filière oléicole poursuit des logiques qui s'écartent et parfois s'opposent à celles des autres, notamment sur les plans politique, productif et managérial.

1.3.1. L'ingérence de logiques politiques dans le fonctionnement de la filière

Les conflits internes et les ingérences du politique dans la société palestinienne échappent souvent aux observateurs internationaux, notamment parce qu'elles sont occultées par les acteurs palestiniens eux-mêmes, derrière une supposée unité nationale face à l'occupant israélien (Pouzol 2005). Cette unité idéalisée est elle-même amplifiée par les observateurs étrangers, qui occultent les blocages et divisions internes (entre partis, entre régions, entre chrétiens et musulmans, etc.) au profit d'une dénonciation de l'occupation israélienne. Le travail de Caroline Abu Sada, souligne néanmoins que les ONG sont, dans les Territoires occupés, une forme de « continuation de la politique par d'autres moyens » (Abu Sada 2007 : 10). Elle rappelle que les ONG constituent souvent pour leurs responsables un tremplin vers la scène politique nationale. Ainsi, Mustapha Barghouti a clairement utilisé son ONG, l'*Union of Palestinian Medical Relief Committees* (UPMRC) comme base de lancement politique lorsqu'il s'est présenté à la présidence de l'Autorité palestinienne en 2005. De même, Ismael Deik, directeur fondateur du PARC de sa création en 1982 jusqu'en 2005, a ensuite accédé au poste de ministre de l'Agriculture.

Prolongeant son étude par une analyse plus globale d'une filière agricole, je montre que le fonctionnement des ONG intervenant dans la filière oléicole est effectivement influencé par cette logique politique. J'ajoute également que les questions d'affiliations politiques sont particulièrement structurantes à l'échelle du fonctionnement des coopératives.

Le phénomène de politisation des ONG palestiniennes

Les ONG sont exposées à un phénomène de politisation marqué, ce qui induit que leurs réseaux d'intervention sont très compartimentés (Lopes 2011). Les ONG agricoles constituent une illustration de l'affiliation historique de ce type de structure à des partis politiques. Chacun des principaux partis palestiniens exerce une tutelle plus ou moins forte, explicite et avouée, sur au moins l'une d'entre elles : le *Technical Center for Agricultural Services* (TCAS) est proche du Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP) et du Fatah, le *Palestinian Agricultural Relief Comitees* (PARC) ainsi que le *Palestinian Farmers Union* (PFU) sont rattachés au *Palestinian Popular Party* (PPP), l'*Union of Agricultural Work Committes* (UAWC) est proche du Front Populaire pour la Libération de

la Palestine (FPLP), etc. Le Hamas, créé plus récemment en 1987, n'a pas véritablement d'organisation agricole sous sa tutelle en Cisjordanie¹⁶², mais il intervient malgré tout dans ce secteur de manière plus indirecte. L'affiliation de ces organisations à des partis se traduit de manière explicite par la composition de leur conseil d'administration, dont chacun des membres semble avoir une « étiquette » politique connue de tous. La plupart des responsables de structures rencontrés évoquaient librement l'affiliation politique de chacun des membres du conseil, m'expliquant ainsi son influence sur le recrutement sélectif des nouveaux salariés ou l'orientation des programmes mis en place.

Le *Palestinian Agricultural Relief Comitees* (PARC) a créé un grand nombre de structures satellites pour asseoir ses réseaux d'influence et son emprise locale. Il constitue le centre de gravité politique d'une large nébuleuse de structures associatives : l'*Arab Agronomist Association*, *Al Reef*, l'Union des coopératives, ou encore le *Palestinian Farmers Union* (PFU). Ce dernier, l'un des acteurs les mieux financièrement dotés du programme oléicole en cours, n'échappe donc pas à cette tutelle plus ou moins explicite qu'exerce sur lui le PARC. Même lorsque le PFU est devenu officiellement une organisation indépendante, ses liens officieux avec le PARC sont restés évidents : ce dernier accueillait les bureaux du PFU, en couvrait les salaires et les frais de fonctionnement, etc. Par ailleurs, le directeur du PFU, Ibrahim Deik, est le frère de l'ancien ministre de l'Agriculture Ismael Deik. Le premier a plusieurs fois utilisé les moyens financiers et de communication du PFU pour soutenir publiquement le second contre les accusations de corruption qui pesaient sur lui, notamment lors de son procès débuté en 2011 (voir infra). Cette familiarité qui se manifeste à différents niveaux garantit au PARC une emprise évidente sur ses organisations satellites. Ces liens de dépendance, voire d'allégeance, doivent être pris en compte pour comprendre les dynamiques mais aussi les blocages qui animent le secteur agricole dans son ensemble.

Les partenaires étrangers de ces ONG sont plus ou moins conscients de ces interférences du politique. La plupart m'ont dit s'être rendu compte *a posteriori* que les coopératives retenues (Saïda, Qireh, etc.) l'avaient été contre leur volonté et seulement pour des raisons d'affiliation politique aux ONG responsables des projets. Ils cherchent donc à en minimiser la portée. L'Association France-Palestine Solidarité (AFPS) proposait en 2004 de confier la gestion de son projet de soutien à l'oléiculture palestinienne non plus au PARC ou au PFU, mais à « une organisation nouvelle, non marquée politiquement, qui pourrait être un syndicat professionnel, un groupement de producteurs ou encore un syndicat (...). [cette option], susceptible de jouer un rôle fédératif, semble être la plus souhaitable » (AFPS

¹⁶² Elle contrôle en revanche davantage les organisations agricoles de la Bande de Gaza, sous son contrôle depuis 2007. Parce qu'il m'a été impossible de m'y rendre faute d'autorisation de l'armée israélienne, et parce que l'oléiculture y est bien moins implantée, je concentre mon analyse sur la Cisjordanie. Voir sur ces points les précisions méthodologiques en introduction de la thèse.

2004 : 3). Pourtant, dix ans après ce constat, l'AFPS continue de traiter avec les mêmes structures faute d'avoir pu en identifier une nouvelle réellement indépendante.

Les affiliations partisans des coopératives

La plupart des coopératives oléicoles palestiniennes sont également organisées selon une structure d'appartenance, familiale mais aussi et surtout politique. La majorité des coopératives antérieures aux années 1990 a été créée pour pallier l'interdiction édictée par l'occupant israélien de financer des partis politiques palestiniens. Les partis politiques - dont la plupart des leaders avaient émigré à l'étranger- ne pouvaient plus transférer des fonds à leur base dans les Territoires palestiniens. À partir de la conférence de Bagdad en 1978, les pays arabes mettent en place le *Steadfastness Aid Fund of the Jordanian-Palestinian Joint Committee*, destiné à verser d'importants financements à la population palestinienne pour les aider à se maintenir sur leurs terres en dépit des pressions israéliennes qui se renforcent. Les nombreuses coopératives fondées à cette époque dans les villages avaient donc pour rôle de faire converger les fonds de l'extérieur vers les Territoires occupés, sous couvert de financement d'activités agricoles. Les coopératives n'avaient donc guère qu'un rôle d'organisation de façade, et leur fonction réelle n'était que de pourvoir une structure intermédiaire au transit de fonds bancaires liés à leur parti respectif (Shehadeh 1983; Sayigh 1997; Benoît Challand 2008). L'importance de ce courtage était telle qu'Israël a fini par interdire pendant un temps, au début de la première Intifada (1987), l'établissement de nouvelles coopératives palestiniennes.

La dynamique actuelle des coopératives est donc très variable selon qu'elles ont été fondées avant ou après l'établissement de l'Autorité palestinienne en 1993. À partir de cette date, les fonds bancaires ont pu circuler plus librement *vers* et *dans* les Territoires occupés, et les coopératives nouvellement établies l'ont été pour porter des projets plutôt que pour assurer un rôle de canal financier. Ceci transparaît ne serait-ce que par le nom de ces nouvelles structures, tel « *East Beni Zeid cooperative for organic and marketing olive oil* », fondée en 2005.

Néanmoins, quelle que soit la date de création et la raison principale de leur mission, les coopératives palestiniennes restent intimement liées à une organisation politique de tutelle formelle ou informelle, comme souligné ci-dessus. Cette situation affecte le fonctionnement des coopératives à commencer par la composition de leur réseau de membres et leur élargissement. Ainsi, un des oléiculteurs que j'ai enquêté, directeur d'un département des finances au sein de l'Autorité palestinienne et affilié au Fatah, déclarait ne pas pouvoir rejoindre la coopérative de son village à Beit Ilo, car celle-ci est étiquetée Hamas. La société de consultance NIRAS, mandatée pour rédiger la stratégie oléicole nationale, décrit ainsi la position des producteurs vis-à-vis de ces structures :

« *The majority considered the main reasons for not joining a cooperative now is what they perceived as bad management and a tendency for cooperative to be "family-oriented" or politicised (...). The discussions revealed a lack of understanding of the concept of cooperatives, not only among farmers and mill owners, but also amongst the administrators and founders of cooperatives* » (NIRAS 2011 : 50).

L'un des exemples les plus éloquentes pour illustrer cette polarisation est l'existence de deux coopératives oléicoles distinctes au sein du même village de Mazare Al Nubani. La première, ouvertement de tendance *Hizb ash-sha'ab* (le Parti du Peuple Palestinien, ou PPP, ex parti communiste), est associée à l'ONG de la même sensibilité politique, le *Palestinian Farmers Union* (PFU). Elle a été établie en juin 2005 et elle est dirigée par Mahmud al-Qâdi. La seconde, de tendance Fatah, collabore avec l'ONG *Palestinian Fair Trade Association* (PFTA). Elle a été créée en 2008 et est dirigée par son cousin, 'Awude al-Qâdi. Ces deux producteurs palestiniens exercent des responsabilités importantes au sein de leur parti respectif. En raison de cette polarisation forte, aucun n'envisage de coopération avec la coopérative concurrente. L'existence de coopératives différentes dans une même localité pour des raisons politiques n'est pas spécifique aux Territoires palestiniens, mais elle est particulièrement révélatrice ici des répercussions que cela peut avoir dans les villages.

'Awude m'explique qu'il existe une division très stricte entre les partis au sein des villages, et que tout le monde y sait quel habitant est de sensibilité Fatah, Hamas, ou *Hizb ash-sha'ab* [PPP]. Ces divisions ont selon lui des répercussions profondes mais inévitables sur le fonctionnement des coopératives :

« La politique joue un rôle essentiel. Par exemple, il y a souvent des distributions de matériel comme des échelles, des scies, des caisses pour la récolte... La coopérative du PFU va les distribuer entre ses différents membres, mais si jamais il y a des surplus, ils ne le donneront pas aux producteurs Fatah ou Hamas, mais à des producteurs qui appartiennent au PPP, et cela même s'ils n'appartiennent pas à la coopérative. Ils ne le donneront jamais à un membre Fatah. De toute façon plus de 70% des membres sont déjà des militants PPP. Et dans notre coopérative c'est la même chose ! Je ne dis pas que c'est une bonne façon de faire, je dis juste que c'est comme ça que ça se passe dans les villages, même si ce n'est pas très correct »¹⁶³.

L'affiliation des coopératives à des partis politiques conditionne fortement le dynamisme de celles-ci, comme en témoigne le fonctionnement de la coopérative de Qireh depuis une dizaine d'années. Partageant avec le PARC et le PFU une même proximité politique avec le PPP, cette structure connaissait au début des années 2000 un vif dynamisme, à grand renfort de financements attribués par ces deux ONG. Les directeurs des conseils d'administration respectifs de ces organisations se connaissaient bien et étaient en très bons termes. La coopérative était ainsi présentée par tous comme un modèle en son

¹⁶³ Entretien avec 'Awude al-Qâdi, à Mazare Al Nubani le 12 octobre 2011.

genre, et jouait un rôle d'entraînement au niveau régional. Elle avait acheté 50 *dunums* de terres dans le but de les exploiter collectivement par tous les producteurs. Un préfinancement lui avait été alloué pour l'achat d'un terrain, prévu pour accueillir une presse coopérative au service des villageois. Des équipements collectifs avaient été acquis, et des récoltes solidaires étaient organisées entre tous les membres. La taille de la structure ne cessait de s'accroître, passant en quelques années de 20 à 55 membres. Les affinités politiques entre ces organisations avaient donc joué un rôle clé dans le leadership incarné par la coopérative. L'ampleur de cet engouement a été à l'image de son déclin.

En 2005, Jihad Abdou est élu directeur de la coopérative de Qireh, alors qu'il travaillait parallèlement au PARC. Il aurait découvert peu de temps après son élection un important dossier qui contiendrait des preuves de corruption à l'encontre d'Ismael Deik, directeur du PARC. Il a alors transmis le dossier à la Justice et aux plus hautes autorités politiques palestiniennes, donnant lieu à un procès encore en cours¹⁶⁴. Ce qui m'intéresse ici c'est qu'en rompant l'unité politique qui la liait à son ONG « de tutelle », la coopérative s'est coupée de tous les financements dont elle bénéficiait en abondance :

« Le PARC est alors devenu très agressif [suite aux charges de corruption]. Pas seulement envers Jihad Abdou, mais envers toute la coopérative oléicole de Qireh, dont il était membre et directeur. C'était en quelque sorte une punition collective. Après cet épisode, tout s'est arrêté : les projets, les financements, les formations. Nous n'étions plus politiquement fréquentables aux yeux du PPP. Nous avons été blacklistés. Ils ont coupé court à tout ce qui avait été initié. Entre-temps, le directeur de notre conseil d'administration a changé, un autre a été élu, trois ans plus tard. Mais les relations sont toujours les mêmes avec le PARC et tout reste à l'arrêt »¹⁶⁵.

Les effets de la rupture entre la coopérative et son ONG partenaire ont en effet été immédiatement ressentis. Les équipements lui ont été repris, tout comme les préfinancements engagés ont été retirés. La presse coopérative n'a jamais vu le jour, seul le bâtiment demeure, réduit à un simple espace de stockage. Les terrains achetés n'ont jamais fini d'être payés : il n'en reste aujourd'hui que 20 *dunums* laissés plus ou moins à l'abandon, le reste ayant été revendu. Quant aux nouvelles adhésions, un temps interrompues devant l'afflux de demandes, elles se sont complètement taries suite à cette affaire, la réputation de coopérative dynamique ayant été fortement entachée.

Cette affaire de corruption présumée a eu des répercussions importantes bien au-delà de la coopérative de Qireh. Elle a alimenté la polarisation très politique des acteurs oléicoles,

¹⁶⁴ Voir la présentation des charges retenues contre lui dans l'article de Lena Dirbashi, « Farmers defend embattled agriculture minister », publié par l'agence palestinienne Maan News le 19 septembre 2011. URL : <http://www.maannews.net/eng/ViewDetails.aspx?ID=421680> (page consultée le 27 septembre 2012). Hasan Abu Libdeh, à la tête d'un autre ministère important pour l'agriculture, celui de l'économie, a également été suspendu dans le même temps pour une affaire similaire de corruption.

¹⁶⁵ Entretien avec Fareed Taamallah, à Al Bireh le 17 août 2011.

créant une opposition entre ce que certains appelaient les « Jihadistes » et les « Deikistes », des noms des protagonistes (Jihad Abdou a porté les accusations de corruption contre Ismael Deik). Plus exactement, le clivage séparait ceux qui soutenaient le nouveau ministre de l'Agriculture, Ismael Deik, et ceux qui s'y opposaient farouchement. La quasi-totalité des enquêtés dénonçait l'inefficacité du ministère de l'Agriculture, et l'inaptitude de son ministre à le diriger. Les quelques personnes qui ont soutenu et même salué son action, étaient inéluctablement celles issues des organisations directement liées au PARC et au PPP, citées plus haut. La plupart de ces mêmes personnes décrivaient alors le procès mené contre Deik comme un vulgaire complot contre ce qu'ils considéraient comme un électron libre du PPP aux mains d'un ministère qui aurait dû revenir comme les autres au Fatah. Cette lutte pour le leadership a eu un impact très fort sur le fonctionnement au sein de la filière oléicole. Le ton avec lequel les acteurs s'exprimaient à ce propos était assez virulent, et les discours de chacun révélaient en filigrane une forte logique d'appartenance partisane, susceptible d'entraver le travail de concertation qu'implique le développement de la filière oléicole dans son ensemble.

1.3.2. Des logiques productives et managériales divergentes

Parmi tous les acteurs impliqués dans la filière oléicole, les producteurs sont non seulement les plus nombreux, mais aussi ceux qui présentent la plus grande hétérogénéité dans leur mode de fonctionnement. J'insisterai ici sur les différentes logiques d'acteurs qui les caractérisent.

J'ai montré dans le premier chapitre que certains producteurs bénéficient de grandes parcelles qui leur permettent d'envisager des économies d'échelle et des possibilités de développement, tandis que d'autres ne disposent que de petits lopins de terres éparses. Certains disposent de sources d'eau pour l'irrigation, de terrains accessibles pour les machines agricoles et d'un savoir-faire technique en matière oléicole. D'autres n'ont rien de cela. Selon les ressources dont ils disposent, et la finalité qu'ils souhaitent donner à la culture de leurs oliveraies, les oléiculteurs palestiniens pratiquent une production artisanale vivrière, une production récréative et symbolique, ou une production entrepreneuriale et capitaliste. Aussi, tous ne portent pas le même regard sur leur activité, et ne lui confèrent pas la même importance ou la même fonction. Et pourtant, en faisant des coopératives très hétérogènes les portes d'entrée des programmes de promotion des exportations, les projets de développement qui sont mis en œuvre s'adressent quasi indistinctement à tous, sans prendre en considération les différentes logiques productives et managériales des acteurs en présence.

Dans le cadre d'une production artisanale vivrière, les producteurs envisagent la culture des oliviers dans une perspective d'autoconsommation, éventuellement de revenu d'appoint. L'huile est avant tout pour eux un facteur de sécurité alimentaire, dans le cadre d'une agriculture vivrière. La commercialisation n'est envisagée que ponctuellement et partiellement, d'une part lorsque la récolte a été bonne et, d'autre part, une fois réservé la quantité nécessaire pour couvrir les besoins annuels du ménage. Ceux-là sont disposés à entreprendre des transformations dans leur façon de produire, dans la mesure où cela ne bouleverse pas leurs habitudes et, surtout, n'insécure pas leur source d'approvisionnement en huile. Ils entreprennent volontiers la lutte contre le cycloconium, ce champignon qui diminue considérablement le volume des récoltes, mais accordent une attention moindre à l'éradication de la mouche de l'olivier, qui réduit surtout la qualité de l'huile produite. Quant à la taille de régénération des arbres, elle est adoptée avec beaucoup de parcimonie puisqu'elle réduit inéluctablement à court terme la production possible. Occupés par une autre activité professionnelle ou simplement par d'autres cultures agricoles, les producteurs en question ne sont pas prêts à bouleverser la gestion de leur exploitation ni la place qu'elle occupe dans leur quotidien. Sont concernés par exemple les fonctionnaires de l'Autorité palestinienne qui cherchent à compléter leurs salaires par la vente d'un peu d'huile, ou du moins à s'éviter des dépenses coûteuses en matières grasses. Ces derniers terminent légalement leur journée de travail vers 14h30, ils ne peuvent consacrer qu'une partie de l'après-midi à la récolte de leurs olives¹⁶⁶. Ils ne peuvent donc pas se permettre de se rendre tous les jours au moulin pour n'y presser que deux ou trois sacs d'olives tout au plus. Les mouliniers eux-mêmes refuseraient un si faible chargement.

Dans le cadre d'une production symbolique et récréative, les producteurs considèrent la culture de l'olivier comme une distraction permettant d'entretenir un héritage familial. Ils s'adonnent à cette activité comme pour renouer un lien avec leurs terres et s'intéressent aux oliviers pas tant pour leur rentabilité ou leur production, que pour le symbole et la dimension culturelle ou identitaire que ces arbres leur évoquent. La plupart sont motivés pour mettre en œuvre de nouvelles techniques que les ONG leur présentent comme plus efficaces, notamment pour voir leurs oliveraies débarrassées des maladies et insectes qui menacent leur préservation. Pour autant, ils ne sont pas prêts à assumer un certain nombre de techniques productives et managériales plus contraignantes qu'ils considèrent comme réservées aux professionnels. Par exemple, ils ne visent pas nécessairement un accroissement significatif de la production puisque celle-ci n'est pas prioritairement destinée à la commercialisation.

¹⁶⁶ Beaucoup d'oléiculteurs ont une activité complémentaire, voire principale, tandis que les olives sont simplement un complément de revenu annuel.

Enfin, j'ai souligné que dans le cadre d'une production entrepreneuriale et capitalistique, les producteurs font une exploitation de type plus industriel de leurs oliveraies, en adoptant une démarche rigoureuse, à la fois qualitative et quantitative (plantation, irrigation, traitement), dans une perspective essentiellement lucrative. La commercialisation, quand celle-ci n'est pas déléguée à une entreprise qui rachète leurs stocks, peut se faire grâce à leurs propres réseaux à l'échelle locale ou à l'exportation. Ils sont *a priori* ceux qui auraient le plus intérêt à mettre en place une gestion optimale -plus productive sans nécessairement être productiviste- de leurs oliveraies. Ils écoutent souvent avec attention les recommandations des ONG et sont plus facilement prédisposés à les appliquer. Par exemple, il leur est plus facile de se rendre régulièrement au moulin puisque les volumes d'olives récoltées quotidiennement sont rapidement jugés assez conséquents pour être pressés.

Ces recommandations ne sont pas toutes appliquées pour autant. La plupart de ces producteurs ont investi dans d'autres activités plus rémunératrices (banque, commerce, immobilier) sur lesquelles ils concentrent leurs efforts. De plus, étant donnée la surface étendue de leurs parcelles, le moindre changement de pratique peut nécessiter un investissement initial très conséquent sur le plan humain et financier, au point que celui-ci peut leur apparaître dissuasif (cuves de stockage en acier inoxydable, analyses systématiques de leur production, obtention d'une certification biologique pour chaque *dunum* de terres, etc.). Enfin, ils confient très souvent l'entretien de leurs oliveraies à des ouvriers agricoles. Or, soit ces derniers n'assistent pas eux-mêmes aux sessions de formation (souvent seul le propriétaire s'y rend), soit ils n'ont pas d'intérêt à s'encombrer de pratiques plus propices à la qualité mais aussi plus fatigantes et chronophages (cueillir les olives à la main plutôt que de les gauler au bâton par exemple).

Les coopératives sont la « porte d'entrée » des ONG dans le secteur oléicole, elles constituent le partenaire quasi systématique des organisations de développement et leurs intermédiaires privilégiés pour atteindre les producteurs. Mais en choisissant une coopérative comme partenaire, les ONG sélectionnent une structure, et non spécifiquement les producteurs qui en sont membres. Or, pour des raisons, diverses (de nombreux producteurs rejoignent une coopérative pour des raisons familiales ou politiques, par exemple, sans se soucier de savoir quels types d'exploitations y sont représentés), les trois types de productions évoquées ci-dessus sont représentés au sein des coopératives. Ainsi sont proposés à des bénéficiaires très divers les mêmes formations, les mêmes recommandations et les mêmes protocoles d'expérimentation. Certains d'entre eux ne souhaitent pas s'engager dans des sessions de sensibilisation aux contraintes de l'exportation s'ils ne produisent déjà pas assez pour commercialiser leur huile. Ils ne cherchent pas à élaborer une huile certifiée extra-vierge s'ils vendent localement à un prix supérieur une huile plus rance et acide,

considérée comme meilleure par la population (Rosenblum 1998; Meneley 2008a). Si certains (production entrepreneuriale) sont prêts à se lancer à la conquête des marchés d'exportation, d'autres (production artisanale et vivrière) préfèrent préserver leurs intérêts acquis sur le marché local ou se concentrer sur des objectifs qu'ils jugent prioritaires (diminuer le coût de la presse, mutualiser les outils, etc.).

Crozier et Friedberg (1977) se demandaient dans leurs travaux comment les organisations se maintiennent en l'état, malgré les forces centrifuges auxquelles leurs acteurs les soumettent. De la même manière, on peut se demander ce qui permet à la filière oléicole en général -et aux programmes de développement dont elle fait l'objet en particulier- de se perpétuer malgré la très grande diversité de forces auxquelles ses acteurs la soumettent. Pourquoi les producteurs participent malgré tout aux programmes de soutien aux exportations alors qu'ils n'ont pas eux-mêmes la capacité ou la volonté d'exporter leur huile d'olive ? Comment se fait-il que la filière oléicole fasse l'objet de projets de développement, toujours plus nombreux et toujours plus conséquents, reproduisant sensiblement les mêmes projets qui n'ont jusqu'ici pas produit les effets escomptés ? Pourquoi s'agrègent à elle des acteurs et des organisations toujours plus diverses alors qu'on en recense déjà un grand nombre qui ne parvient pas à se coordonner ? Je fais l'hypothèse que l'un des facteurs qui cimentent les nombreuses composantes de cette filière est l'opulent marché de l'aide internationale qui la finance et la structure, et dans lequel tout le monde s'accommode ou se soumet. En effet, si tous ne partagent pas la finalité de ces programmes, ils bénéficient néanmoins de l'octroi des financements et équipements *ad hoc* qui y sont associés. Ce sera l'objet de la seconde section de ce chapitre.

2. Un intérêt marqué pour le marché de l'aide internationale

2.1. L'oléiculture palestinienne, secteur d'intérêt récent mais croissant pour les bailleurs de fonds

2.1.1. Les financements irréguliers mais en forte hausse des bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds occupent une place essentielle dans l'économie palestinienne depuis les années 1990. Entre 1993 et 2011, 15 milliards de dollars ont été déboursés dans les Territoires palestiniens par les donateurs bilatéraux et multilatéraux, États-Unis et pays européens en tête, avec la Banque Mondiale, les Nations Unies et la Commission européenne

(Tartir 2012). La tendance, nettement à la hausse depuis une vingtaine d'années, s'accélère : entre 1994 et 2000, 500 millions de dollars étaient alloués aux Territoires palestiniens chaque année. Ce chiffre est passé à 1 milliard de dollars, pendant l'Intifada en 2001-2002. Ensuite et contrairement aux idées reçues, l'aide n'a pas diminué avec l'arrivée du Hamas au pouvoir à Gaza en 2006 (Legrain 2007b), puisqu'elle atteignait alors 1,2 milliard cette année-là. Un pic est atteint avec la nomination du Premier ministre Salam Fayyad en 2007 depuis laquelle les montants accordés connaissent un important regain. Ainsi, à la Conférence de Paris¹⁶⁷ en 2007, les émissaires palestiniens ont récolté 7,7 milliards de dollars de dons alors qu'ils étaient venus en demander 5,7 milliards (Bocco et Mansouri 2008 ; Challand 2011). Trois milliards de dollars ont été déboursés par les pays donateurs sur la seule année 2008, et presque autant en 2009. Rapporté à la population, ce montant équivaut à 750 dollars d'aide par habitant, ce qui en fait la dotation par tête la plus élevée au monde, après quelques micro-États insulaires (Barthes 2011 ; Tartir 2009, 2011). L'aide représente selon les années entre 25 et 50% du PIB palestinien (DeVoor et Tartir 2009)¹⁶⁸.

Malgré cette tendance générale à la hausse, on observe une relative volatilité¹⁶⁹ (ou irrégularité) des flux d'aide pour des raisons à la fois politique et économique propres aux pays donateurs (Tartir 2012, Dugard 2007 ; Le More 2002, 2004). La volonté d'afficher diplomatiquement son soutien aux Territoires palestiniens peut se traduire par de conséquents financements de projets de développement¹⁷⁰ (Bocco et Mansouri 2008). À l'inverse, des tensions diplomatiques peuvent entraîner l'arrêt complet de la coopération bilatérale ou multilatérale d'un pays en faveur de la Palestine. Ainsi, les financements de la coopération américaine (USAID) suivent une véritable politique de « Stop&Go » en fonction des prises de positions de l'Autorité palestinienne. Des événements comme la « candidature de la Palestine » à l'ONU en 2011, ou l'adhésion à la Cour Pénale Internationale en 2015, peuvent interrompre brusquement le transfert des fonds prévus, hypothéquant la poursuite des projets entamés. Inversement, une reprise des négociations de paix peut être « récompensée » par le déblocage de budgets conséquents. En 2004, 62% des Palestiniens pensaient que les bailleurs déterminaient leurs priorités selon leur propre agenda politique, plutôt que d'après les besoins de la population (DeVoor et Tartir 2009 : 82).

¹⁶⁷ La « Conférence internationale des donateurs pour l'État palestinien » s'est tenue à Paris le 17 décembre 2007 dans le but d'apporter un soutien financier à l'Autorité palestinienne pour son plan de développement et de réforme économique. Il a réuni 90 pays et organisations internationales.

¹⁶⁸ Il s'agit pour tous ces chiffres d'estimations basses tant l'opacité des versements de fonds est grande, du fait de la multiplicité de donateurs, de canaux de transmissions, de structures bénéficiaires, et des intérêts politiques soulevés par l'attribution de ces flux financiers. Il est probable que les montants réels soient plus élevés encore.

¹⁶⁹ Pour la littérature sur la volatilité de l'aide, voir Amprou et Chauvet, 2005.

¹⁷⁰ Ce fut le cas de la très médiatique Zone industrielle de Bethléem, projet confié à l'Agence française de Développement (AFD) par le président Sarkozy au début de son mandat, et bénéficiant d'un budget de plus de 10 millions d'euros. Il voulait alors en faire un emblème du développement économique palestinien et des possibilités de coopération avec Israël.

L'agriculture palestinienne est elle aussi soumise à l'irrégularité des financements. Le secteur agricole bénéficie d'un intérêt des donateurs très variable, oscillant entre 1994 et 2008 dans une fourchette comprise entre 4,83% et 19,79% de l'aide internationale. L'aide extérieure non gouvernementale à l'agriculture était sur cette période encore plus volatile, comprise selon les années entre 2,47% et 26,46% (DeVoor et Tartir 2009). Néanmoins, la tendance générale est là aussi à la hausse depuis quelques années. Le secteur agricole a reçu 71,8 millions de dollars d'aide internationale pour la période 1994-2002, soit une moyenne d'environ 9 millions par an. En 1994, ce secteur recevait 3,764 millions de dollars, contre 12,916 millions en 1996 et 25,713 millions en 2001 (Abu Sada 2007). L'intérêt des bailleurs de fonds pour ce secteur, bien que limité par rapport aux autres domaines d'intervention, va donc croissant.

Parmi les activités agricoles, l'oléiculture a suscité un intérêt plus tardif, mais a connu un rapide phénomène de rattrapage. Mis à part un important projet (8 millions de dollars sur six ans) mené au début des années 1990 par *l'Agricultural Cooperative Development International* (ACDI), filiale de USAID, on ne compte guère à l'époque de projets d'envergure consacrés au développement oléicole. De surcroît, ce projet financé par la coopération américaine n'abordait que partiellement le secteur sous l'angle du développement institutionnel des coopératives agricoles, et il s'est terminé prématurément en 1995¹⁷¹. Le secteur des oliviers était donc délaissé au profit d'autres activités comme l'élevage ou le maraichage. Il est difficile de dater précisément la période à laquelle l'aide internationale se tourne vers le secteur oléicole. Cependant, les années 2002-2003 semblent constituer une période charnière dans l'allocation de l'aide au secteur oléicole, notamment suite à l'initiative innovante de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) en termes de soutien à des coopératives de producteurs.

2.1.2. L'AFPS, précurseur de l'investissement international dans la filière oléicole

L'Association France-Palestine Solidarité (AFPS) a été un précurseur dans le soutien au développement oléicole palestinien, en intervenant à partir de 2002 dans ce secteur relativement délaissé jusque-là par les bailleurs de fonds. Au début des années 2000, elle cherche à accroître son action en faveur des Territoires occupés profondément affectés par la seconde Intifada. L'intensification du climat de violence durant ces années a paradoxalement révélé ou renforcé des structures de la société civile, dont le rôle crucial sur le plan social était dévoilé au grand jour par l'effondrement concomitant des pouvoirs publics (Abu-Sada et

¹⁷¹ Voir le rapport d'évaluation disponible en ligne sur le site de l'USAID. URL : http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&ved=0CCwQFjAA&url=http%3A%2F%2Fpdf.usaid.gov%2Fpdf_docs%2FPDABE993.pdf&ei=2wShUNv9NKSfoQWo7YHADQ&usg=AFQjCNE95_lhpw2AK7s9jqy8JWtG7PoSQ (page consultée le 10 novembre 2012)

Challand 2011). L'Association a l'habitude, par le biais de ses nombreuses antennes en France, d'envoyer un grand nombre de missions civiles dans les Territoires occupés, mais aussi de mener des projets de solidarité politique avec la population. Ces antennes locales ont alors cherché à soutenir à la fois le développement de la société civile et la lutte contre l'occupation.

La section des Alpes-de-Haute-Provence (AFPSO4) a joué un rôle important dans la création d'un partenariat en soutien à l'huile d'olive. Issus d'un département producteur d'huile d'olive, ses membres pensaient alors se servir des oliviers pour créer un « trait d'union » entre la France et les Territoires palestiniens, comme ils l'expliquent sur un tract intitulé « l'olivier, notre culture commune ». Ils cherchent également à « élargir [leur] audience »¹⁷² en sensibilisant de nouvelles personnes à la situation dans les Territoires occupés. Elle mène en 2002 une première mission exploratoire au cours de l'« Opération Rempart » lancée par les Israéliens en Cisjordanie. Cette opération s'était traduite par le redéploiement de l'armée israélienne dans les villes et territoires palestiniens qui étaient devenus autonomes au cours des années 1990 (Legrain 2000; Signoles 2004). À l'époque, le secteur oléicole ne bénéficiait pas de l'attention des bailleurs de fonds en dépit des difficultés majeures qu'il rencontrait (chapitre 1 et 2). Après ceux du Golfe et de la Jordanie dans les années 1990, le marché israélien (et avec lui celui de Gaza) se ferme partiellement aux exportations d'huile de Cisjordanie à partir de 2000. Les producteurs sont confinés chez eux et coupés des marchés régionaux. Les cours de l'huile chutent de moitié et atteignent des niveaux historiquement bas, aggravant le problème de la pauvreté. Parallèlement, le nombre d'oliviers arrachés par l'armée ou les colons israéliens connaît une forte augmentation.

Leur intérêt s'est porté sur les zones rurales (notamment Tulkarem), d'une part parce qu'y réside une grande partie de la population palestinienne, d'autre part parce que ces zones constituent un enjeu stratégique dans le conflit territorial avec Israël (en Zone C¹⁷³, sous contrôle d'Israël, elles se situent dans les régions les plus exposées à l'occupation et à la colonisation israélienne). Le hasard des rencontres, mais probablement aussi la prédominance du *Palestinian Agricultural Relief Committee* (PARC) dans le secteur agricole palestinien amènent les deux organisations à se rencontrer. Aucune initiative de soutien international à la filière n'est prévue quand l'AFPSO4 s'y investit. Salim Abu Ghazaleh, du PARC, impulsait certes un projet de commercialisation avec Artisan du Monde via Oxfam Belgique, mais le partenariat était encore balbutiant et surtout aucune filière d'exportation française n'existait.

¹⁷² Entretien téléphonique avec Monique Étienne, initiatrice du projet et membre du Conseil national de l'AFPS, le 14 octobre 2013.

¹⁷³ Pour rappel, les Zones C, qui regroupent près de 60% du territoire de Cisjordanie, sont restées sous le contrôle civil et militaire complet de l'armée israélienne suite aux Accords d'Oslo (1993).

Le soutien à la filière oléicole apparaît alors comme un bon moyen de regrouper les actions jusqu'ici très éclatées de l'AFPS. Avant ce projet, chacune de ses antennes locales menait son propre projet avec une localité palestinienne. Plusieurs d'entre elles ont été séduites par l'initiative de l'AFPS⁰⁴ et engagé à leur tour des actions similaires. C'est ainsi que naissent des projets de renforcement de la coopérative de Saïda et de rénovation des moulins à huile de Biddya, Qabalan, suivis rapidement par d'autres à Kufr Tell ou Qireh, etc. En 2004-2005, les groupes ont commencé à unifier progressivement leurs actions, à l'image des antennes des Alpes-de-Haute-Provence, d'Alsace et de Rhône-Alpes, menant des opérations communes structurées autour du « projet national huile d'olive ». En tout, plus d'une dizaine de groupes locaux se fédèrent autour d'un programme oléicole commun qui reste encore aujourd'hui l'un des plus emblématiques de l'histoire de l'AFPS.

Deux principales sources de financement sont mobilisées par l'AFPS. La première, interne, repose sur la cotisation des adhérents et les recettes diverses de leurs activités. La seconde, externe, s'appuie sur l'émergence de la coopération décentralisée entre des collectivités territoriales françaises et des partenaires palestiniens (municipalités, ONG, associations). Il s'agit pour l'AFPS d'obtenir des financements publics qui élargissent la dimension de son action, mais aussi de bénéficier d'une légitimité au-delà des seuls cercles militants. Par ce biais, les projets jouissent d'une large visibilité institutionnelle dont l'AFPS a besoin pour mobiliser des mouvements d'opinion. C'est ainsi qu'un premier cycle de financement est attribué en 2003 au projet à hauteur d'environ 15 000 euros, alloué par le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), du Conseil Général des Alpes de haute Provence, et une dizaine de communes de cette région. À l'époque, ce montant paraissait significatif pour la filière oléicole. Il est ensuite décuplé à mesure que les différentes antennes locales de l'AFPS se greffent au projet et sollicitent le soutien de leurs collectivités territoriales respectives. Le projet est également soutenu par le Consulat général de France à Jérusalem, par l'intermédiaire de son service de coopération agricole pour les Territoires. Là encore, ce partenariat, outre le potentiel de cofinancement qu'il laisse envisager, permet à l'AFPS de bénéficier et d'afficher l'appui indirect du Ministère français des Affaires étrangères.

La faisabilité d'un projet de développement oléicole d'envergure est validée par un diagnostic établi en octobre 2003. Une filière française d'exportation de l'huile palestinienne est créée avec la coopérative Andines, basée en France. Parallèlement, de nombreuses missions de terrain sont organisées dans le cadre du projet, bénéficiant de la présence de personnalités françaises du monde militant, agricole, médiatique ou politique (présidents de région, députés et sénateurs, maires de communes, etc.), et trouvant un large écho dans les médias locaux et nationaux. Le projet de développement oléicole trouve également le soutien

de nombreuses personnalités et institutions en France (Leïla Shahid, Cités-Unies France¹⁷⁴, les acteurs du commerce équitable, etc.).

Depuis, le projet ne cesse de s'étendre. En janvier 2004, 10 000 bouteilles ont été importées et très rapidement écoulées en France. En avril de la même année, une charte est élaborée en vue d'un renforcement des coopératives de producteur et l'établissement d'un label de qualité (type AOC, IGP¹⁷⁵...). Un autre conteneur, cette fois de 40 000 bouteilles, est importé et distribué à l'échelle nationale. En 2005 est signée une convention entre l'AFPS, Reef Company, le *Palestinian Farmers Union* (PFU), la société de commerce équitable Andines et le Consulat général de France à Jérusalem, en vue de favoriser la production et la commercialisation de l'huile palestinienne. Parallèlement, d'autres partenariats en France et dans les Territoires occupés se sont multipliés, avec des structures associatives, commerciales ou institutionnelles. Les importations d'huile, qui atteignaient 64 000 bouteilles en 2007, n'ont cessé de se développer dans les années suivantes. Ces premiers résultats étaient alors perçus comme « extrêmement encourageants »¹⁷⁶, et incitaient à amplifier significativement ce type de soutien.

À mesure que le projet de l'AFPS et du PFU prenait de l'ampleur, d'autres structures du monde du développement se sont positionnées sur le créneau oléicole. La filière a commencé à avoir accès à d'autres financements internationaux très conséquents, qui dépassaient largement le champ d'action de l'AFPS (d'abord de coopérations bilatérales comme celle de la France ou de la Suisse, puis de la Commission européenne). L'AFPS refuse de se considérer comme une agence de développement. L'un de ses membres, responsable de la commercialisation, témoignait en septembre 2010 de cette dynamique naissante :

« Au début on allait voir les bailleurs, maintenant ce sont les bailleurs qui viennent nous chercher. Une fois qu'on avait réussi, on n'était plus opérationnels, ça nous dépassait complètement »¹⁷⁷.

Le PARC, avec son budget global de plus de 20 millions d'euros, a mis en place son propre programme oléicole à partir de 2005-2006. L'*Union of Agricultural Workers Committees* (UAWC) l'a suivi également, ainsi que la quasi-totalité des organisations agricoles du pays. Elles ont massivement investi le domaine oléicole, suscitant ou répondant à la générosité exponentielle des bailleurs de fonds dans ce secteur.

¹⁷⁴ Leïla Shahid est ambassadrice de la Palestine auprès de l'Union européenne, Cités-Unies France est une fédération de collectivités territoriales engagées dans une démarche de coopération décentralisée avec des pays en développement.

¹⁷⁵ Pour Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) et Indication Géographique Protégée (IGP)

¹⁷⁶ Entretien téléphonique avec Monique Étienne, ancienne présidente et initiatrice du programme oléicole à l'AFPS, le 18 octobre 2013.

¹⁷⁷ Entretien avec Guy Peterschmitt, membre de l'AFPS, à Ramallah le 15 septembre 2010.

La France figure parmi les trois principaux soutiens étrangers de la filière oléicole palestinienne en termes de financements et d'expertise. Le *Palestinian Farmers Union* (PFU) et Canaan Fair Trade, parmi les principaux acteurs de ce secteur, emploient plusieurs agronomes et consultants français. L'Agence française de Développement (AFD) a été l'un des premiers bailleurs de fonds de la filière en la subventionnant à hauteur de 1.25 million d'euros *via* son Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC) de 2007 à 2011. Cet appui a été complété par ceux du Consulat général de France à Jérusalem, d'un certain nombre de coopérations décentralisées franco-palestiniennes, et de très nombreux mouvements militants français (à commencer, donc, par l'AFPS). La coopération agricole de la Commission européenne dans les Territoires palestiniens était en outre dirigée jusqu'en 2010 par un Français. Les Français sont donc en quelque sorte surreprésentés au sein des étrangers appuyant la filière oléicole palestinienne. À leurs côtés interviennent notamment la Coopération suisse, qui a apporté 1,1 million d'euros sur la seule période 2008-2010, et la Commission Européenne, qui a quant à elle investi pas moins de 5 millions d'euros au cours de cette même période, avant de renouveler son soutien en 2011 et 2012 chaque fois à hauteur de 2,2 millions d'euros environ. De par sa capacité d'intervention, la Commission européenne est aujourd'hui le chef de file des financements du secteur. Les coopérations espagnole, italienne, suisse, et américaine, entre autres, apportent également des subventions substantielles. En réalité, très rares sont celles qui ne sont pas impliquées aujourd'hui d'une manière ou d'une autre dans le développement de la filière. C'est ainsi que l'intégralité des étapes des différents programmes oléicoles est soutenue et financée par les bailleurs de fonds.

2.1.3. Les raisons de l'intérêt des bailleurs de fonds pour le secteur oléicole

Les raisons d'intervenir en soutien au secteur oléicole sont multiples. L'intérêt des bailleurs s'explique tout d'abord pour des raisons très pragmatiques. La filière touche en effet près de 100 000 familles (soit près d'un tiers de la population) et se situe au cœur d'une économie rurale qui sert de secteur d'amortissement à une main d'œuvre palestinienne brusquement coupée du marché du travail israélien. Le secteur oléicole apparaît donc au début de la seconde Intifada (2000) comme un secteur stratégique pour garantir à la population des revenus d'appoint et une source de corps gras bon marché.

Pour les bailleurs de fonds, il s'agit aussi d'un secteur facile d'accès. Il couvre une grande partie du territoire, et est encadré par des structures très importantes et bien établies dans le paysage associatif palestinien, comme le *Palestinian Agricultural Relief Committees* (PARC) ou l'*Union of Agricultural Workers Committees* (UAWC), qui sont rompues à l'exercice

de gestion de projet¹⁷⁸. Celles-ci disposent de départements de comptabilité, d'équipes d'intervention déjà opérationnelles, et de nombreux réseaux locaux, qui en font aux yeux des donateurs un partenaire sécurisant pour garantir le succès d'un projet. Cela apparaît comme d'autant plus important à l'époque que peu de canaux de distribution de l'aide étaient effectifs au sein de la société palestinienne au cours de la seconde Intifada. Pour d'autres bailleurs de fonds, la question ne se posait pas vraiment. L'AFD par exemple, qui cherchait en 2007 à promouvoir les exportations palestiniennes, a rapidement fait le constat que peu de produits agricoles étaient à la fois excédentaires en production et commercialisables.

Parmi cette diversité de motivations, les acteurs rencontrés ont soulevé deux arguments de façon plus récurrente : la dimension politique de ce secteur stratégique dans le conflit et la dimension évocatrice de l'olivier.

Olivier Charnoz et Jean-Michel Severino soulignent que l'aide au développement mondiale a depuis ses origines été teintée d'objectifs politiques et diplomatiques (Charnoz et Severino 2010). L'interférence d'intérêts politiques dans les programmes de développement n'est pas propre aux Territoires palestiniens, mais se retrouve au contraire dans la plupart des pays où l'aide est affectée (Brynen 2000). Au sud Liban par exemple, le soutien des services de coopération français et de l'AFD à la filière oléicole libanaise poursuit aussi explicitement un objectif diplomatique de stabilisation des zones d'intervention du bataillon français¹⁷⁹. Dans les Territoires occupés, l'aide internationale a été mobilisée depuis les Accords d'Oslo (1993) comme un moyen de maintenir le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens (Keating, More, et Lowe 2005). Le soutien au développement de la filière oléicole représente un choix opportun pour les bailleurs. En effet, il permet d'intervenir en zones C -où se concentre l'essentiel des oliveraies-, et donc de venir en aide aux Palestiniens dans un espace stratégique resté sous contrôle israélien. Le fait de porter son choix sur un projet oléicole permet donc de poursuivre une logique politique et ce, sans prendre le risque d'une confrontation diplomatique avec Israël : en misant sur ce qu'ils appellent du « *soft* » (formation, structuration, traitements agronomiques), plutôt qu'en finançant des infrastructures (puits, canalisations, citernes) les bailleurs évitent d'avoir à solliciter un permis de construction très rarement accordé par les autorités israéliennes¹⁸⁰.

¹⁷⁸ Le PARC gère à lui seul 2/3 des financements internationaux consacrés au développement rural (MAS 2009).

¹⁷⁹ Les projets ne sont menés spécifiquement que dans les localités où sont présentes des unités françaises du bataillon de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), et ont pour but d'améliorer leur acceptation par les populations locales. L'objectif affiché est d'une part d'« améliorer les revenus des oléiculteurs, leur permettant de compenser leurs pertes suite à la guerre de 2006 et de mieux supporter les inévitables contingences liées à la présence de la FINUL » et d'autre part d'« augmenter la sécurité des troupes de la FINUL, par une meilleure coopération des populations » (Baldassari 2009 : 2).

¹⁸⁰ Le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (UNOCHA) déplore cette logique de contournement des contraintes de l'occupation, appelant à s'adresser directement aux causes du problème : « Because of the difficulties in carrying out authorized work in Area C, many agencies either avoid doing so or are unable to secure funding to carry out the work. Conversely, some organizations implement projects that do not

Les propos de la chargée de projets agricoles de l'AFD illustrent bien ce double intérêt pour le secteur oléicole, en termes de développement mais aussi en termes de soutien politique contre l'occupation :

« Mener des actions de préservation des terres nous permet d'avoir une action positive sur le plan politique, mais aussi de soutenir l'économie dans ces zones fragiles. Le tout sans aller à la confrontation avec les Israéliens. Parce que si tu construis une route, un réseau de canalisation ou une citerne en zone C, ils [les Israéliens] te la font sauter. Si tu fais vivre des champs d'oliviers, c'est un peu plus difficile. Ça permet de ne pas rentrer de front, parce les oliviers sont là et que tu ne construis rien de plus. Je pense que c'est vraiment une solution de facilité pour certains bailleurs qui n'ont pas envie de s'embêter avec des permis de construire, des démolitions, etc. »¹⁸¹.

Au-delà des objectifs politiques poursuivis, les bailleurs de fonds que j'ai rencontrés se disaient sensibles au caractère éminemment évocateur des oliviers de Palestine. En soutenant ce secteur d'activité, ils avaient l'impression de contribuer à la promotion d'une culture nationale. Ils épousaient le plus souvent le discours des Palestiniens en parlant des oliviers comme d'un fondement de leur identité, comme l'illustrent les propos d'un directeur de coopération bilatérale investi dans ce secteur :

« [le secteur oléicole] est très lié à l'identité palestinienne. Travailler dans le domaine de l'huile d'olive, c'est travailler dans une construction de l'identité palestinienne autour des oliviers, c'est participer à la construction d'un État et de son identité »¹⁸².

La dimension symbolique, alimentée par les pratiques d'arrachage massif des Israéliens et la politique de patrimonialisation des Palestiniens¹⁸³, a donc joué un rôle important dans l'intérêt que portent les donateurs au secteur oléicole depuis la seconde Intifada.

Les oliviers palestiniens suscitent une vive attention des organisations internationales, qui tendent à surmédiatiser le traitement que les Israéliens infligent aux oliviers palestiniens par rapport aux autres injustices constatées dans les Territoires occupés (destructions d'infrastructures palestiniennes ou simplement arrachage d'autres arbres). C'est ainsi que le thème et l'image des oliviers sont omniprésents dans les rapports des bailleurs, les télégrammes diplomatiques, les couvertures et illustrations des brochures des institutions internationales. La plupart des rapports institutionnels ne mettent en avant que l'arrachage des oliviers, comme il est possible de le constater dans un rapport hebdomadaire sur la protection des civils, rédigé par les Nations-Unies en juin 2012 : « Les villages situés dans le voisinage des colonies continuent de supporter le poids de la violence des colons. Ces derniers ont mis le feu ou coupé 215 arbres environ, dont 100 oliviers appartenant au village

require a permit, but are less efficient, more expensive and do not offer sustainable solutions to the root problem » (UNOCHA 2009 : 12 zone C).

¹⁸¹ Entretien avec Lidwine Maltete, chargée de mission secteur privé à l'Agence française de développement à Jérusalem, le 12 juin 2011

¹⁸² Entretien avec Radhia Oudjani, attachée de coopération, à Jérusalem Est le 17 novembre 2011.

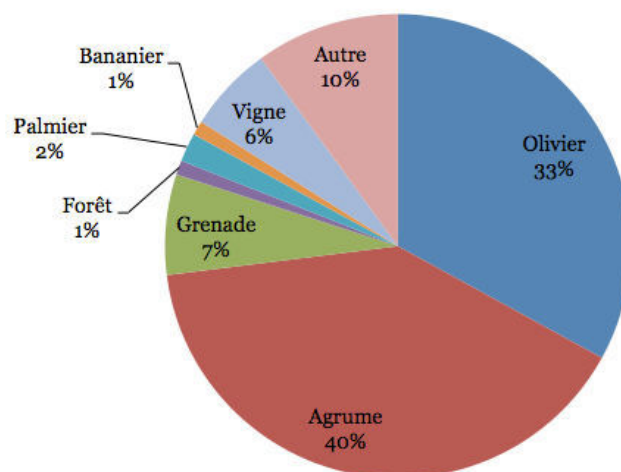
¹⁸³ Voir chapitre 1.

de Nahhalin (Bethléem) »¹⁸⁴ (OCHA 2012a : 1). Aucun détail n'est apporté dans ce compte-rendu concernant les autres espèces d'arbres arrachés. Cette focalisation sur les oliviers est soulignée par le chargé de mission au développement du consulat français de Jérusalem :

« Je me rends compte que j'ai une tendance à davantage mettre en avant les arrachages d'oliviers que les arrachages d'autres arbres dans les rapports sur les destructions que je rédige à la chancellerie. Ça retient plus mon attention et je me dis que ça parlera plus aux gens du Ministère qui le liront. Et pourtant dans les réunions de bailleurs, on nous donne souvent la différence entre les variétés détruites »¹⁸⁵.

On pourrait penser que cette prédominance des oliviers est due au fait qu'il s'agirait de l'arbre le plus arraché. Pourtant, d'après les chiffres du Ministère palestinien de l'Agriculture lui-même, ce sont les agrumes¹⁸⁶ qui sont la catégorie d'arbres la plus affectée par les destructions : 40% versus 33% pour les oliviers (Palestinian Ministry of Agriculture 2008).

Figure 4: Répartition des arbres arrachés dans les Territoires palestiniens entre 2000 et 2008 (par type d'arbre)



Source : d'après MoA 2008.

Par ailleurs, d'après les bailleurs de fonds internationaux, il est facile de baser sa communication institutionnelle sur le secteur oléicole pour l'ensemble des raisons évoquées

¹⁸⁴ Traduction de l'auteur.

¹⁸⁵ Entretien avec François Ceccaldi, chargé de mission développement au Consulat général de France, le 5 mai 2011 à Ramallah.

¹⁸⁶ Le sujet des agrumes est évoqué au travers du cinéma et de la télévision. Il y a eu tout d'abord le film remarqué « Les citronniers », réalisé par Eran Riklis et sorti en avril 2008, qui retrace l'histoire d'une Palestinienne dont le champ est menacé de destruction depuis que s'est installé à proximité le ministre israélien de la Défense. Il y a eu l'année suivante le documentaire plusieurs fois récompensé « Jaffa : la mécanique de l'orange », réalisé par Eyal Sivan en 2009.

précédemment. Dans leur discours, les responsables de coopération que j'ai rencontrés parlent à ce sujet de « secteur glamour », « sympa », etc. :

« C'est un projet qui est assez glamour, l'huile d'olive palestinienne ça fait tout de suite rêver, c'est un produit qui parle aux consommateurs français. C'est aussi un projet dont on vient souvent nous parler. C'est un produit un peu sympa, c'est plus sympa de vendre de l'huile d'olive de Palestine que du « Stone and Marble »... On n'a personne qui est venu nous demander si on soutenait le secteur de la pierre et du marbre... Donc oui à ce niveau-là, c'est un projet qui est intéressant sur le plan marketing de notre agence »¹⁸⁷.

Le financement de la filière oléicole est souvent présenté comme une initiative « phare » dans la communication institutionnelle des bailleurs de fonds. À titre d'exemple, le projet de soutien à l'oléiculture est le seul mené par l'AFD dans les Territoires palestiniens qui fasse l'objet d'une « fiche médias » disponible sur le site Internet de l'Agence¹⁸⁸. Il est aussi l'un des rares à disposer d'un billet dédié sur le blog de l'Agence¹⁸⁹.

Chaque agence de développement cherche d'une part à s'attirer la reconnaissance de la population et d'autre part à rendre des comptes à ses institutions de tutelle et aux contribuables. Aussi, la visibilité des projets qu'elles mènent importe autant sinon davantage que leur efficacité. Le souci de chaque institution d'assurer la visibilité de ses actions empêche l'exercice de la coordination d'être mis en œuvre, limitant d'autant les possibilités de cofinancements intégrés de projets communs aux différents bailleurs.

« Personne ne travaille en coordination et en synergie. Les cofinancements avec les autres bailleurs européens, ça ne marche pas. Il y a des donateurs qui sont jaloux de leur visibilité, et qui veulent absolument avoir "leur" station d'épuration, "leur" projet oléicole... Les bailleurs n'ont pas forcément envie de renoncer à aller sur certaines activités parce qu'un autre va déjà le faire. Si ça leur permet d'avoir de la visibilité, ils le feront quand même. Ça paraîtrait logique de travailler ensemble pour trouver des synergies... mais non. Chacun doit avoir "son" projet »¹⁹⁰.

Cette multiplication des projets est propice à la multiplication des acteurs chargés de la mettre en œuvre. La profusion et la faible coordination des financements internationaux en soutien à l'oléiculture palestinienne incitent un grand nombre d'organisations, pour la plupart étrangères au secteur oléicole voire même au domaine du développement, à venir se positionner sur ce créneau pour en capter les abondantes ressources financières. À titre

¹⁸⁷ Entretien avec Lidwine Maltête, chargée de mission secteur privé à l'AFD, à Al Bireh le 1^{er} septembre 2011

¹⁸⁸ disponible à l'adresse suivante URL :

http://logi4.xiti.com/go.click?xts=284366&s2=23&clic=T&type=click&p=Exportation-huile-olive-palestinienne.pdf&url=http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/ELEMENTS_COMMUNS/infos-projets/Telechargements/Exportation-huile-olive-palestinienne.pdf (page consultée le 2 août 2013)

¹⁸⁹ Disponible à l'adresse suivante URL : <http://www.objectif-developpement.fr/blog/2010/08/03/temoignage-soutien-a-l'exportation-de-l'huile-d'olive-palestinienne/> (page consultée le 2 août 2013).

¹⁹⁰ Entretien avec Radhia Oudjani, du service de coopération français à Jérusalem, le 17 novembre 2011.

d'exemple, le nombre d'ONG palestiniennes est passé de 930 en 2000 à 1500 en 2007 (DeVoor et Tartir 2009).

2.2. L'aide internationale, une manne convoitée par les acteurs oléicoles palestiniens

Les Palestiniens apprennent à exploiter la profusion et la faible coordination de financements internationaux pour capter la rente de l'aide au développement. L'intérêt croissant des bailleurs pour le secteur oléicole s'est traduit par des flux de financements substantiels, qui ont répondu mais aussi suscité un positionnement grandissant des acteurs palestiniens les plus divers sur la thématique des oliviers. En réalité, deux phénomènes concomitants se sont produits au cours des années 2000. Le premier phénomène est une forme de conversion à l'oléiculture émanant de structures dont la nature et le mandat ne les destinaient pas à intervenir dans le développement de cette filière. Le deuxième phénomène traduit une transformation de structures diverses, publiques ou privées, en des formes d'ONG de développement, encouragées à monter des « projets » oléicoles pour bénéficier des financements alloués par les donateurs à ce secteur. Il en résulte une multiplication de protagonistes, internes ou externes à la filière oléicole, engagés dans une forme de capture de rente.

2.2.1. L'afflux massif d'acteurs palestiniens dans le domaine du soutien à l'oléiculture

Les ONG palestiniennes ont progressivement investi la filière oléicole à partir du milieu des années 2000. Pour analyser cette dynamique, je retrace l'évolution de l'une des toutes premières d'entre elles à s'être ainsi positionnée : le *Palestinian Farmers Union* (PFU), déjà évoqué plus haut. Le PFU est une ONG née en 1992-1993 de la volonté de séparer au sein du *Palestinian Agricultural Relief Comitees* (PARC) les activités dédiées au développement et celles liées au lobbying. Les premières ont été maintenues dans le domaine de compétence du PARC, les secondes ont été confiées, comme son sigle l'indique en anglais, au PFU créé pour l'occasion. Sa vocation était donc explicitement syndicale et non développementaliste. Ses premières orientations se sont portées sur la récupération de la TVA, ou le renforcement juridique des coopératives agricoles. C'est par nécessité et par opportunisme que s'est développé peu à peu son soutien au développement de la filière oléicole.

En 1993, toutes les décisions stratégiques du PFU étaient prises par le PARC. Le PFU n'avait ni indépendance financière ni identité propre. Ses dirigeants, à commencer par le directeur de l'époque Issa Es-Shatleh, ont tenté d'y remédier en développant le champ des activités syndicales, qui devaient devenir selon eux la spécificité de leur structure. Ils se sont alors heurtés à la réticence des bailleurs à financer ce type d'activités dites syndicales, en dépit de leur importance politique, économique et sociale pour la société palestinienne. Pour reprendre les termes de son directeur « c'était très intéressant, mais c'était pas finançable »¹⁹¹.

C'est alors que les dirigeants du PFU voient dans la filière oléicole la possibilité de bénéficier de financements grandissants. À force de contacts établis entre 2003 et 2004 avec des groupes de l'AFPS, puis avec OXFAM ou certains bailleurs bilatéraux comme la France, PFU commence à se voir confier différents petits projets consacrés au renforcement de la culture des olives. Il s'agissait alors pour lui non seulement de se distinguer de son imposante tutelle du PARC auprès des bailleurs, mais aussi d'acter cette séparation en gagnant son autonomie financière. Ainsi en 2005, les budgets qui lui sont alloués permettent d'employer 12 salariés et de déménager les locaux de l'organisation dans un immeuble distinct de celui du PARC. Dès lors, le PFU comprend qu'en faisant du secteur oléicole son axe d'intervention privilégié, il peut se « faire un nom » au sein des acteurs du développement. Cette spécialisation dans le secteur des oliviers doit lui permettre de se doter d'une « carte de visite » thématique - jusqu'ici inédite- au sein du monde des ONG. Il se positionne auprès des bailleurs comme une référence en matière de soutien au développement de l'oléiculture palestinienne.

C'est ainsi que le PFU, en sortant de son rôle de syndicat pour investir celui d'ONG de développement, a vu le budget de ses opérations passer de « 30 000 euros à 3 millions d'euros »¹⁹² entre 2005 à 2010. Les trois quarts de son budget proviennent désormais de financements de projets oléicoles. Cette manne financière profite également aux ONG internationales. OXFAM a quant à elle réuni près de 4,5 millions d'euros pour un groupement de trois projets oléicoles, dont celui auquel participe le PFU (les bailleurs de fonds attribuent généralement les financements à de grosses ONG internationales, qui délèguent ensuite la mise en œuvre à de plus petites ONG palestiniennes, générant une organisation pyramidale des projets et une hiérarchisation du pouvoir).

¹⁹¹ Entretien avec Issa Es-Shatleh, directeur du PFU à Ramallah le 13 avril 2011.

¹⁹² Voir l'article retraçant l'entretien avec l'équipe du PFU dans la lettre d'information Consulfrance Info, N°5, mai 2010, disponible sur le site Internet du Consulat général de France à Jérusalem, URL : www.consulfrance-jerusalem.org. Le chiffre peut paraître exagéré dans la mesure où le PFU faisait partie du groupe de partenaires ayant reçu des fonds à hauteur de 3 millions d'euros, mais il n'en était pas le seul bénéficiaire.

Ce « succès » a suscité d'autres vocations similaires au sein de structures diverses. S'il est très difficile de lister précisément les projets oléicoles existants¹⁹³, j'ai néanmoins pu constater que la grande majorité des structures de développement palestiniennes rencontrées intervenait d'une manière ou d'une autre dans le renforcement de la filière huile d'olive. Cela concerne les ONG locales (UAWC, PARC, PFU, ARIJ, ESDC, WBF...) ¹⁹⁴ mais aussi internationales (Terre des Hommes, Oxfam, World Vision, Croix Rouge Internationale, Near East Foundation, etc.).

Un des paradigmes de l'aide implique que les bailleurs accordent un intérêt croissant à l'efficacité et à la traçabilité des aides qu'ils attribuent. Cette préoccupation croissante est apparue au début des années 2000 et a été consacrée par la Déclaration de Paris en 2005¹⁹⁵. Les bailleurs de fonds veulent savoir où partent leurs financements, et disposer pour cela d'un interlocuteur privilégié qui leur rend des comptes. Par méfiance et volonté de décentralisation, ils se détournent aussi en partie de l'appareil des États. Le « projet » est ainsi devenu un étalon de mesure, la forme idéale typique du développement, dans les Territoires palestiniens comme ailleurs (Giovalucchi et Olivier de Sardan 2009 ; Pérouse de Montclos 2012 ; Challand 2008). Il est aujourd'hui un passage obligé pour qui voudrait postuler aux financements conséquents proposés par les bailleurs.

C'est ainsi qu'ont émergé à partir de 2005 un grand nombre de projets dits « de développement » soumis par des structures qui n'avaient pas le statut d'ONG. Ce phénomène n'est pas spécifique à la filière oléicole. Cela est dû d'une part à la défaillance des pouvoirs publics, incapables de financer des domaines qui sont dans d'autres pays du ressort de l'État ou de ses institutions. Dès le début des années 2000, l'Autorité palestinienne était mise au ban par les bailleurs qui se méfiaient de la réputation de corrompu de son leader Yasser Arafat. Elle a par ailleurs été fortement fragilisée par la seconde Intifada puis par la pression internationale consécutive à l'arrivée du Hamas au pouvoir après les élections législatives de 2006. Cela découle, d'autre part, des modalités d'attribution de l'aide au développement.

¹⁹³ Les bases de données ou structures de coordination existantes (le Consolidated Appeal Process (CAP), les « Sector Working Groups », le DARP, une base de données faite par le Ministère de la Planification et du Développement l'Agricultural Project Information System (APIS), etc.) se contentent de lister les projets, sans réellement préciser quels en ont été les modalités, les bénéficiaires, ou les résultats. De plus, il existe un très grand nombre de structures intervenantes, et la plupart proposent des activités ne portant que partiellement sur le secteur oléicole. Elles sont donc difficilement comptabilisables par les bases de données. Les projets peuvent ainsi être référencés comme « *Human rights protection* », « *Marketing promotion* », « *Food security* », « *Extension and farmers capacity building* », « *Women empowerment* », « *Home gardening* », « *Plant production and irrigation* », « *Environment* », « *Private sector development* », etc. Ce faisant, le soutien apporté au secteur fait l'objet d'une très grande opacité, et il est malheureusement impossible d'établir une cartographie des projets, de calculer le montant total alloué au secteur, ni même simplement de connaître le nombre d'organisations agricoles concernées parmi les 270 référencées par APIS.

¹⁹⁴ Respectivement *Union of Agricultural Work Committees*, *Palestinian Agricultural Relief Committee*, *Palestinian Farmers Union*, *Applied Research Institute Jerusalem*, *Economic and Social Development Center*, *Women Business Forum*

¹⁹⁵ Voir à ce sujet la page Internet dédiée du Ministère des Affaires étrangères. URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/dispositifs-et-enjeux-de-l-aide-au/enjeux-du-developpement/article/introduction-41097> (page consultée le 15 septembre 2013)

Tout type de structure, à partir du moment où elle était en mesure de « porter un projet », a ainsi pu bénéficier des subventions des donateurs. De ce fait, centres de recherche, universités, municipalités et même ministères palestiniens ont commencé à proposer des projets aux bailleurs de fonds. D'autres structures privées ou semi-privées oléicoles (entreprises d'embouteillage et d'exportation, Union des Coopératives, Conseil Oléicole Palestinien, *Palestinian Standard Institution*, *Palestinian Food Industries Association*...) les ont suivis.

La logique des projets a envahi la scène institutionnelle, académique et associative palestinienne, pour des raisons liées à la fois au contexte politique des années 2000 et au processus de construction nationale très tôt encadré par les bailleurs de fonds. Le Ministère de l'Agriculture, par exemple, n'a aucune autonomie financière puisque le budget qui lui est alloué par l'Autorité palestinienne depuis sa création en 1994 permet à peine de couvrir les salaires et frais de fonctionnement. C'est donc en décrochant des projets, au même titre que des ONG concurrentes, qu'il peut financer ses actions dans le monde rural. La construction de routes agricoles, la réhabilitation de citernes, ou la formation de ses ingénieurs sont donc intégrées à des projets de type « *rain water collecting improvement* », ou « *capacity building* » financés par des pays donateurs. De sa faculté à lever des fonds auprès des bailleurs étrangers dépend sa capacité à assurer sa mission d'acteur public. Depuis 1993, ce rôle a souvent été joué (il l'est encore en grande partie) par les ONG, qui se substituaient au ministère quand celui-ci peinait à être financé. Le mandat de l'Autorité palestinienne en matière de soutien au secteur agricole est ainsi *de facto* « délégué » à des ONG telles que PARC ou l'UAWC (Abu Sada 2007).

Les instituts de recherche sont eux aussi en partie dépendants des financements octroyés par les bailleurs. Le *Palestine Economic Policy Research Institute* (MAS), consacre des études au développement de la filière qui sont essentiellement préfinancées par des bailleurs de fonds : « *Encouraging the Use of Treated Grey-water in Palestine* » (Islamic Development Bank), « *Food Security and Viral Diseases in Fruit Trees* » (Coopération espagnole), « *The Economics of Agriculture in the Tulkarem and Qalqilya Districts: Improving the Profitability of Farmers Affected by the Separation Wall* » (coopération italienne et européenne), etc. D'autres centres, comme le *Applied Research Institute Jerusalem* (ARIJ), se sont même éloignés de leurs activités de recherche pour lancer un projet de développement oléicole¹⁹⁶, financé entre 2011 et 2013 par la coopération suisse et la Commission européenne. Son chargé des programmes reconnaît : « tout le monde

¹⁹⁶ <http://www.arij.org/projects/current-projects/536-from-grove-to-market-sdc-making-the-olive-market-work-for-subsistence-and-small-scale-farmers-in-the-occupied-palestinian-territory.html> (page consultée le 20 octobre 2010).

aujourd'hui court après les "appels à projets »¹⁹⁷, *plus personne ne travaille en fonction de sa valeur ajoutée »*¹⁹⁸. Les universités, enfin, comme Birzeit ou Al-Najjah (respectivement près de Ramallah et Naplouse), de même que des instituts de formation comme le *Agricultural Khodori Institute* de Tulkarem, s'intègrent désormais aux projets de développement *via* leurs équipes de recherche ou leurs laboratoires d'analyses. Certaines de ces structures ne survivent que grâce aux financements internationaux¹⁹⁹.

Les entreprises ne sont pas restées longtemps à l'écart de cette mécanique d'attribution des financements de l'aide internationale. Des sociétés privées (comme *Al Ard - Al Anabtawi*, *Canaan Fair Trade...*), ou adossées à des associations (*Al Reef Company*, *Mount of Green Olive*, *New Farm Company...*) sont toutes bénéficiaires de financements liés à l'aide internationale. *Al-Ard*, l'entreprise oléicole du géant *Al Anabtawi*, est un exemple en la matière. Elle a bénéficié de nombreux partenariats avec l'AFD, l'*Islamic Bank for Development*, mais aussi avec USAID qui lui a fourni pas moins de 35 000 caissettes ajourées pour ses producteurs fournisseurs, ainsi qu'un cofinancement pour l'achat de 20 cuves en inox d'une capacité totale de près de 600 tonnes pour un coût de 650 000 dollars²⁰⁰. En tout, ce sont 2 000 tonnes de stockage (soit un triplement des capacités existantes initialement au niveau national) et 829 000 dollars qui ont été fournis par USAID en 2008-2009 aux trois compagnies *Agricultural Techno-Chemical Company (ATC)*, *Near East Industries and Trade (NEIT)*, groupe de *Al Anabtawi* et *ZAYT*²⁰¹. Par ailleurs, un très grand nombre de presses possédées par des propriétaires privés ont reçu de conséquents soutiens techniques et financiers : nouvelle machinerie, formations en vue d'obtenir le label HACCP²⁰², cuves de stockage, ligne d'embouteillage, etc., parfois à hauteur de plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'euros.

2.2.2. Des ONG financées grâce à la multiplicité des projets

Les ONG tirent profit de la multiplication de projets (Ferency 2005 ; Perroulaz 2004). En effet, leur développement dépend du nombre de projets dont elles ont la charge.

¹⁹⁷ Les « call for projets » (en anglais), sont des documents publiés par les bailleurs de fonds pour annoncer la disponibilité de financements pour des types de projets donnés, et recevoir en réponse les propositions d'ONG qui postulent à ces financements.

¹⁹⁸ Entretien avec Mohammed Sawafta, responsable de projet à ARIJ, à Tireeh le 11 décembre 2011.

¹⁹⁹ Le Conseil oléicole palestinien (POOC), une structure semi-gouvernementale censée coordonner l'ensemble du secteur, a même été créé de toutes pièces sur un financement de la coopération italienne. Ne parvenant pas à obtenir de nouveaux financements de projets auprès des bailleurs de fonds, il est aujourd'hui une forme d'organisme « fantôme ».

²⁰⁰ Entretien avec Ziad Anabtawi à Naplouse le 27 décembre 2011.

²⁰¹ USAID, Palestinian agribusiness partnership activity, décembre 2009, disponible sur le site Internet de Carana. URL : <http://carana.com/projects/regions/projects-by-region-middleeastnorthernafrica/99>. Page consultée le 21 décembre 2012.

²⁰² Le système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) est une méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires élaborée aux États-Unis dès 1959.

Il s'agit pour elles d'un enjeu d'enrichissement, ou du moins de survie sur le plan financier, en l'absence notamment de réels financements publics nationaux. Dans ce contexte, elles n'ont pas vraiment intérêt à contribuer à améliorer la transparence de l'aide et de ses allocations. Le mécanisme d'attribution des fonds destinés au développement encourage chaque structure à faire « cavalier seul » pour pouvoir préserver ses activités et sa propre expansion. Cette dynamique, qui s'observe dans toutes les régions du monde (Grünwald 2000 ; Rémon 2009) est particulièrement marquée dans les Territoires palestiniens. D'une part, le nombre de projets menés par chacune des ONG est souvent perçu par les bailleurs comme le signe de leur dynamisme, parfois même assimilé à un critère d'efficacité. Un nombre important de projets gérés simultanément feront de ces structures des acteurs incontournables du développement palestinien, en élargissant leur sphère d'influence et en assurant leur propre visibilité, auprès de la population bénéficiaire mais aussi des autres bailleurs. D'autre part, la survie de ces ONG dépend justement du nombre de projets qu'elles mènent, en l'absence de réels financements publics nationaux. Elles prélèvent sur les financements octroyés ce qu'elles appellent dans leur jargon des « *admin cost* » [frais administratifs], c'est-à-dire un montant du budget total dédié aux frais de fonctionnement de la structure d'accueil du projet. Ce montant est généralement exprimé en pourcentage et s'échelonne de manière très variable entre 7 % et 25 % du budget d'un projet.

Ce phénomène s'explique en partie par l'effet pervers des modes de financement des ONG que l'on retrouve dans la plupart des pays. La réticence des bailleurs à allouer des « *core fundings* » (c'est-à-dire des financements que les ONG peuvent utiliser en toute liberté pour couvrir leurs salaires, les factures ou leurs fournitures par exemple), les pousse à se rabattre vers des « *projects funding* » (financements alloués aux dépenses spécifiques d'un projet). Cela tend à accentuer au sein des ONG ce phénomène de course aux « *admin cost* », et donc à la multiplication des projets, souvent au détriment de la cohérence de leurs interventions respectives.

L'utilisation de ces coûts administratifs reste relativement opaque : ils peuvent servir à payer le loyer de l'ONG, les salaires de l'équipe du projet, mais aussi du secrétariat, de la comptabilité ou de la direction et du conseil d'administration, les frais divers de fonctionnement (impression, traduction, photocopies...), les voitures de fonction du personnel, etc. Il faut simplement justifier un lien plus ou moins étroit entre ces dépenses et le fonctionnement du projet. La multiplication de projets similaires permet alors de prélever sur chacun un pourcentage destiné à financer les mêmes coûts administratifs communs aux différents projets, et donc à en tirer une source de revenus supplémentaire. À l'inverse, une ONG a financièrement peu intérêt à n'être que sous traitant pour une activité spécifique d'un

projet, si elle n'en assume pas la gestion opérationnelle et donc si elle n'en retire aucun « *admin cost* ». Partager la maîtrise d'ouvrage d'un projet avec d'autres structures n'est financièrement pas intéressant pour les ONG. Celles-ci cherchent plutôt, selon l'expression que plusieurs d'entre elles ont employée au sujet des financements des bailleurs, à se « partager le gâteau ». Elles appréhendent donc la fusion des projets similaires comme un rétrécissement de ce même « *gâteau* ». Le directeur d'une entreprise oléicole considère d'ailleurs que les ONG se comportent comme des « *grants hunters* » (des « chasseurs de subventions »)²⁰³.

2.2.3. L'absence de coordination : une rente économique pour les bénéficiaires

L'analyse préalable des logiques d'acteurs des financeurs et des opérateurs permet désormais de faire apparaître la logique poursuivie cette fois par les bénéficiaires des programmes de développement. Il s'agit parfois de producteurs isolés, mais le plus souvent d'un ensemble de producteurs regroupés au sein de coopératives partenaires. Les bénéficiaires ne jouent pas plus le jeu de la coordination de l'aide, puisqu'ils s'accommodent tout autant que les bailleurs et les ONG du dédoublement des projets existants. Puisqu'ils sont les premiers à bénéficier de l'aide, leur objectif peut donc être précisément de multiplier les projets dont ils sont bénéficiaires. Ils tendent aussi à ne rien dire de l'aide qu'ils perçoivent d'un bailleur, de peur que les autres ne se désengagent. Ainsi, un agriculteur de Gaza a accepté le don de 15 oliviers par la coopération française, alors que la coopération américaine lui en avait déjà octroyé 30 pour la même parcelle dans le cadre d'un projet d'expérimentation sur l'usage des eaux usées pour l'irrigation. Il a ainsi pu planter une partie des excédents sur d'autres parcelles et vendre l'autre partie.

Une remarque importante doit être apportée à ce stade de l'analyse. Le profil des oléiculteurs et de leurs exploitations n'est pas une clé de lecture suffisante pour comprendre les dynamiques de captation que je fais apparaître ici. La manière dont les producteurs réagissent face aux programmes de soutien n'est pas régie par leur puissance productive ni par leur pouvoir économique, mais davantage par le type de coopératives auxquelles ils appartiennent. En effet, les programmes d'appuis raisonnent uniquement en termes de coopératives ciblées –qui regroupent des types de producteurs très disparates–, et non en termes de profils d'exploitation concernée. Certes, quelques grands producteurs parviennent à user de leurs réseaux d'influence personnelle pour tirer davantage de profit que les autres, mais le phénomène n'est pas tant structuré en termes de personnes que de groupes. Les coopératives fonctionnent de manière assez égalitariste, et font profiter à chacun de leur membre des avantages matériels ou financiers qu'elles obtiennent. Certaines coopératives, en

²⁰³ Entretien avec Nasser Abufahra, directeur de l'entreprise Canaan Fair Trade, à Jénine le 21 novembre 2011.

revanche, parce qu'elles peuvent tirer profit d'un avantage comparatif de par leur affiliation politique ou leur localisation géographique, obtiennent plus de faveurs que d'autres.

Les distributions de matériels aux producteurs illustrent comment les bénéficiaires peuvent utiliser les mécanismes de financement pour tirer bénéfice de leur position. Dans le cadre du programme oléicole du PFU, les coopératives partenaires recevaient des outils sur la base de la déclaration, par les producteurs eux-mêmes, de leurs propres besoins. L'évaluation des besoins en matériel -ou « *need assesment* »- est donc réalisée en interne par les bénéficiaires, sans réellement de contrôle externe de la part des ONG. Notons néanmoins que deux salariés du PFU, chargés du projet oléicole, étaient par ailleurs des directeurs de coopératives bénéficiaires du projet du PFU, à Mazare Al Nubani et Deir Istya ; un troisième habitait à Arrabeh, dans un des villages concernés par le projet. Dans d'autres contextes, il serait apparu comme un conflit d'intérêts le fait que des individus soient à la fois bénéficiaires et salariés d'une même structure de financement. Cette situation souligne que la multiplicité des acteurs en présence, mais aussi la diversité des rôles qu'ils peuvent être amenés à jouer dans le circuit des financements, peut faciliter la captation de l'aide par certains Palestiniens.

Ce mode opératoire basé sur l'auto déclaration des besoins est propice à l'exploitation d'une certaine marge d'adaptation, puisque les bénéficiaires ont tout intérêt à exagérer la quantité de matériel et d'outils qu'ils souhaitent obtenir gratuitement ou à moindre coût. De surcroît, il est fréquent qu'une même coopérative soit bénéficiaire de plusieurs projets émanant de différentes organisations. Les trois principales ONG agricoles (PARC, UAWC et PFU) se sont en quelque sorte « partagé le marché » des coopératives, mais il est courant que d'autres projets, émanant d'organisations moins importantes ou au domaine d'intervention transversal, génèrent des doublons parmi les bénéficiaires.

Il n'est donc pas impossible que les équipements octroyés ne calquent pas les besoins réels, ou qu'ils soient doublement distribués dans le cadre de deux projets distincts. Par exemple, sur le seul projet financé par SDC parmi beaucoup d'autres similaires, pas moins de 385 échelles, 529 sécateurs, 574 scies et tronçonneuses, 8 pulvérisateurs, et 867 lots de traitement au cuivre ont été distribués aux 28 coopératives (PFU 2011). L'année suivante, un projet similaire était refinancé par le même bailleur, prévoyant une distribution de matériel identique aux mêmes coopératives, cette fois réunies sous forme de fédérations régionales.

La participation des bénéficiaires à certains projets peut parfois constituer pour eux une rente économique. Une partie des équipements reçus est revendue par les producteurs, générant ainsi de nouvelles ressources de revenus personnels. Par ailleurs, certains

producteurs empêchent l'arrivée de nouveaux membres dans leur coopérative pour préserver leur part relative d'actifs dans les équipements collectifs lourdement subventionnés par les bailleurs (Jazairi 2010 : 14).

Au cours des formations dispensées, les producteurs exprimaient leur satisfaction en fonction du matériel alloué à la fin de la formation et non de la qualité de celle-ci ou encore du contact établi avec les responsables. Certaines coopératives n'étaient d'ailleurs manifestement intéressées que par les opportunités d'équipements fournis gratuitement, ou en contrepartie d'une rétribution financière même faible : les équipements sont soit offerts dans le cadre des programmes de développement, soit cofinancés par l'ONG à hauteur de 75% à 90%, selon les structures. Ces mêmes coopératives se montraient en revanche beaucoup moins enclines à participer aux formations ou à appliquer les recommandations émises par l'ONG. C'est d'ailleurs pour cette raison que des coopératives comme Beit Jala ou Deir Abu Meshaal ont été très vite exclues des bénéficiaires du projet mené par le PFU. Ce type de coopératives est qualifié de « *tools oriented* » (motivées que par l'octroi de nouveaux outils) par les ONG.

Par ailleurs, les bénéficiaires apprennent à profiter de la logique de résultat qui biaise parfois l'action de certaines agences de développement. Le phénomène est en effet d'autant plus prégnant que l'obligation de résultat donnée *aux* bailleurs et *par* les bailleurs encourage une concentration des financements sur quelques coopératives les plus dynamiques, et avec lesquelles l'aboutissement du projet paraît plus probable que l'échec.

Ussama Abu Ali, responsable du projet oléicole à Paltrade, critique vivement cette tendance à ne cibler que les bénéficiaires les plus prometteurs :

« Ce qui arrive, c'est que la plupart des projets sont concentrés sur les mêmes coopératives. Par exemple, si je veux mettre en place un projet, et le réussir, c'est plus facile pour moi de cibler des coopératives bien établies qui ont déjà travaillé là-dessus, qui ont déjà cette connaissance, et je pourrai construire sur ce qui a déjà été développé. C'est la façon la plus simple d'éviter un échec. C'est pourquoi tu pourras trouver des coopératives qui auront reçu des fonds de différents projets, et qui seront inondées de financements. Bien sûr, il y a de très bonnes coopératives, qui ont une très bonne huile... mais elles ont reçu tellement... parfois, tu as l'impression que c'est injuste »²⁰⁴.

Un consultant étranger, assistant le programme de développement oléicole de l'*Union of Agricultural Workers Comitees*, considérait même explicitement que cette « mentalité d'assistés » et d' « enfants gâtés », que manifestaient certains bénéficiaires, était à l'origine de l'échec relatif de ce type de programme :

« C'est délicat à reconnaître, mais j'ai cette impression que les Palestiniens savent qu'il y aura d'autres projets dans le domaine oléicole. Ils ont le sentiment que ce n'est pas important si le projet n'est pas très bien mené jusqu'à son terme, parce

²⁰⁴ Entretien avec Usama Abu Ali, de Paltrade, à Al Bireh 27 septembre 2011.

qu'il y aura de toute façon un autre projet pour prendre la relève en termes de financements »²⁰⁵.

La filière oléicole se retrouve donc au cœur d'une dynamique structurée autour d'un marché de l'aide alimenté par les financements des bailleurs de fonds que certains Palestiniens apprennent à capter. Ce résultat n'est possible que parce que, sur le marché des financements, il n'y a pas véritablement d'acteurs dominants mais plutôt un équilibre entre protagonistes complémentaires. Lié aux autres par une relation d'interdépendance, chacun cherche à tirer avantage de son positionnement.

2.3. Les opportunités et contraintes des courtiers en développement

Je montre dans cette section que les relations entre financeurs, opérateurs et bénéficiaires sont plus équilibrées que ne le laisse penser la littérature, qui fait généralement état, dans les Territoires palestiniens et en d'autres contextes, d'une relation à sens unique dominée par les bailleurs de fonds. Ceux-ci initieraient une logique couramment qualifiée de « top-down » (allant « du haut vers le bas »), grâce à la position d'octroi et de contrôle des financements qui alimentent le marché de l'aide. J'insiste dans un premier temps sur cette capacité des bailleurs de fonds étrangers à formater l'aide qu'ils souhaitent apporter. Je montre néanmoins dans un deuxième temps que certains Palestiniens, qu'ils soient salariés d'une ONG de développement locale ou internationale, ou même bénéficiaires des projets mis en œuvre, ne se contentent pas de suivre passivement les injonctions des bailleurs. Ils se les réapproprient, les détournent et les adaptent. Ils mettent en place des pratiques exploitant à leur avantage les conditions spécifiques de financement, de suivi ou d'évaluation des projets, pour développer une forme d'agencité dans leurs interactions avec les financeurs internationaux. Ils jouent ainsi le rôle de « courtiers en développement », mis à jour par le groupe de recherche de l'APAD²⁰⁶ sur différents terrains africains. Une hypothèse en particulier de ces travaux fondera mon analyse :

« Le courtage s'insère dans une situation générale de polycentrisme, qui caractérise toute arène politique locale. Il n'y a jamais, ou presque jamais, un pouvoir en situation de domination exclusive. On a affaire à une coexistence de divers centres de pouvoir, d'importance et d'aires de compétence différentes, plus ou moins articulés, hiérarchisés, ou concurrents et relevant souvent de sédimentations historiques successives » (Olivier de Sardan 1995 : 163).

Je mets ainsi en évidence l'existence d'équilibres polycentriques dans ce marché de l'aide et, par conséquent, de marges de manœuvre pour les Palestiniens.

²⁰⁵ Entretien avec Enrico Lodonili, consultant oléicole, à Al Bireh le 13 décembre 2011.

²⁰⁶ Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement social et du Développement

2.3.1. Une approche « top down » des bailleurs de fonds ?

Les bailleurs de fonds, en alimentant le marché de l'aide en flux de financements, y jouent évidemment un rôle essentiel (Ryfman 2009 ; Andriamahefazafy 2005). Ils ont notamment la capacité d'influencer la nature des projets de développement de quatre manières différentes : en orientant les projets sur les thématiques qu'ils jugent prioritaires, en imposant des modalités de leur mise en œuvre, en prédéterminant leur envergure par l'enveloppe financière allouée, et enfin en conditionnant le rythme mais aussi la durée impartie au projet.

Cette volonté de contrôle qu'ont les bailleurs de fonds se traduit par l'imposition d'un « cadre logique » : une technique de rationalisation de l'action publique centrée sur la planification par objectifs, qui privilégie une perspective purement gestionnaire centrée sur les facteurs quantifiables, la légitimation de l'intervention et une vision linéaire et mécanique de la causalité (Giovalucchi et Olivier de Sardan 2009 ; Neu 2005 ; Mosse 2004). Il diffuse une forme de management néolibéral axé sur la culture de l'évaluation, du rendement et du résultat (Pérouse de Montclos 2012), et doit permettre de donner aux bailleurs de fonds la possibilité de maîtriser les différents aspects des projets qu'ils financent.

Orienter thématiquement les projets de développement

Du fait des appels à projets thématiques qu'ils émettent ou de la sélection qu'ils opèrent parmi les propositions spontanément reçues, les bailleurs de fonds orientent nécessairement la nature des projets qui verront le jour. Ils exercent une influence importante sur les domaines d'intervention, en fonction de leurs intérêts et de leurs priorités. Ils contribuent ainsi à développer une approche dans laquelle le projet émane davantage de celui qui le finance que de ceux qui en seront les bénéficiaires. L'influence des bailleurs de fonds sur l'orientation des projets proposés se ressent avant même la rédaction des dossiers de demande de subvention. Certains bailleurs comme USAID financent des sessions de formation à l'attention du personnel des ONG, pour les former au « *proposal writing* ». Le personnel y apprend alors à élaborer des dossiers de demande de financement qui cadrent exactement avec les attentes des bailleurs finançant ces formations : quel vocabulaire technique utiliser, quel thème d'intervention privilégier, etc. (Challand 2008). Ce type de pratiques conduit les ONG à proposer des projets de développement qui sont en réalité prédéfinis par les bailleurs.

Cette orientation des projets est soumise aux effets de mode qui consacrent telle ou telle priorité dans le monde de l'aide au développement. Benoît Challand observe également

une forte volatilité des priorités au sein du financement des ONG du secteur palestinien du plaidoyer et de la santé :

« Certaines ONG palestiniennes déplorent les conséquences indirectes et perverses des financements de projets, les effets de mode prenant le pas sur les besoins à long terme. Une petite ONG locale se plaint ainsi que les financements de court terme habituellement offerts par les donateurs conduisent à une mentalité de « saveur de l'année », à travers lequel un donateur décide une année de se concentrer sur tel aspect puis change ses priorités l'année suivante. »²⁰⁷ (Challand 2008 : 102).

Ces effets de mode génèrent des cycles de financement thématiques, auxquels les ONG ont tout intérêt à se plier si elles veulent bénéficier des moyens financiers nécessaires pour continuer à exister. Cela est valable même si elles n'ont ni le mandat ni la compétence initiale pour intervenir dans le domaine en question. Les effets de mode peuvent également être intra sectoriels, voire intra sous-sectoriels. Au sein du secteur agricole par exemple, le domaine de l'élevage, autrefois très prisé des donateurs, s'est progressivement effacé au profit de l'oléiculture. Et au sein même de l'oléiculture, les projets ont été plus ou moins bien financés dans le temps selon qu'ils suivaient l'intérêt des donateurs pour les questions d'irrigation et de traitement des eaux usées, de renforcement institutionnel des coopératives, ou de certification organique de la production.

Déterminer les modalités d'application des projets

Une fois le projet thématique retenu, l'ONG n'est pas entièrement libre de le mettre en œuvre comme elle l'entend. Avant même de soumettre le projet au bailleur, l'ONG réfléchit aux modalités d'application qui seront les plus à même de satisfaire les exigences du financeur. La question des modalités d'application porte sur deux enjeux principaux : les composantes du projet, d'une part, et les bénéficiaires à sélectionner, d'autre part.

Tout d'abord, il est fréquent que l'une au moins des composantes d'un projet porte la trace d'un intérêt propre au bailleur qui soutient le projet : composante droit de l'homme, composante respect de l'environnement, etc. Les composantes portant sur l'équipement en matériel peuvent être soumises à des clauses dites de l' « aide liée ». Dans ce cas, l'ONG ou l'entreprise récipiendaire des subventions bénéficie effectivement de ces équipements, mais à condition que ces derniers proviennent du pays donateurs (les États-Unis pour USAID, l'Italie pour la coopération italienne, etc.). Une grande part des financements des bailleurs revient finalement au pays d'origine (Challand 2008 ; Lopes 2011).

²⁰⁷ Traduction de l'auteur.

L'influence du bailleur sur les projets mis en œuvre peut également se traduire par la sélection qu'opère l'ONG en termes de bénéficiaires (par région, par classe d'âge, par sexe...). À titre d'exemple, la promotion de la place des femmes dans la société est une préoccupation consacrée par l'inscription de cette thématique au rang d'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD), par les Nations Unies en 2000²⁰⁸. Cette nouvelle thématique a fait très rapidement l'objet d'un véritable engouement des donateurs, et s'est par conséquent retrouvée au cœur des projets d'activités proposés par les ONG. La part d'ONG palestiniennes consacrées au secteur « Women's Affairs²⁰⁹ » (selon la terminologie qu'elles utilisent) est ainsi passée de 1,8 à 8,8% entre 1999 et 2008 (Jazairi 2010 : 49). Les financements dédiés à ce « secteur » se sont relativement taris depuis, mais le genre demeure un critère d'évaluation transversale (sous le nom de « *gender marker* »²¹⁰) appliqué à la plupart des sélections de projets. Les ONG, tous secteurs confondus, ont donc pris conscience que l'intégration des femmes dans les bénéficiaires de leur projet répondait à une attente explicite ou implicite des bailleurs, et donc leur garantissait une meilleure note dans le processus de sélection des projets.

Prédéterminer la dimension financière des projets

Les bailleurs de fonds n'influencent pas seulement le domaine d'intervention ou les modalités de mise en œuvre, ils conditionnent également la dimension financière du projet. Pour éviter une logique qu'ils qualifient de « saupoudrage » (allouer à un grand nombre d'acteurs de petits montants financiers, sans résultats probants), et pour s'épargner de démultiplier des actions de suivi et d'évaluation en partie incompressibles, ils préfèrent répartir l'enveloppe budgétaire dont ils disposent à un nombre restreint de projets. Cette préoccupation pour l'efficacité de l'aide a pour contrepartie de fixer des montants minimums d'intervention en dessous desquels ils n'accordent pas leur soutien, quand bien même le projet n'en a pas besoin.

La coopération française au développement, l'une des premières à s'être investie dans le soutien au secteur oléicole, présente une illustration intéressante. Le principal instrument de financement du pôle humanitaire et développement de la Coopération française (SCAC), par exemple, est le Fonds de Solidarité pour le Développement (FSD). Celui-ci est destiné à de « petits » projets de la société civile (ONG, municipalités...), dont le budget varie entre 50 000 et 100 000 euros. Les projets doivent donc être calibrés pour que les besoins

²⁰⁸ Voir « Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ».

²⁰⁹Le rapport du MAS donne la définition suivante de ce secteur : « Projects and programs targeting women that aimed to increase their economic and social mobility. This sector also includes advocacy, education and legal programs specifically targeting women ». (MAS 2009 : 92).

²¹⁰ Les « markers » sont des critères de notation permettant d'évaluer et de hiérarchiser les projets les uns par rapport aux autres. Ils agissent à la manière d'un barème : le projet reçoit plus ou moins de points en fonction de s'il comprend ou non une composante permettant de satisfaire les critères « genre », « environnement », etc.

exprimés correspondent à un budget qui entre dans cette fourchette de financement imposée sans quoi ils ne sont pas retenus. Libre en revanche aux ONG de grossir artificiellement leurs besoins, en y ajoutant telle formation supplémentaire, ou tel équipement conséquent, même si le projet initialement conçu n'en avait pas réellement besoin. Le phénomène est le même avec l'AFD, ou sa filiale PROPARCO, qui n'interviennent que rarement en dessous d'une enveloppe de plusieurs millions d'euros. La subvention de 1,2 million accordée au projet oléicole du Centre pour le commerce palestinien Paltrade, apparaît presque comme une exception. Pour un projet d'irrigation ou de traitement des eaux, le financement pourrait paraître modeste, tant les équipements et infrastructures nécessaires sont coûteux. Pour couvrir de « petites » dépenses comme celles du secteur oléicole (formation, achat d'outils, etc.), la somme s'avère en revanche substantielle. Il en résulte que la conception des projets s'ajuste aux financements prévus plutôt que l'inverse, et les ONG retenues peinent parfois à dépenser les fonds importants qui leur ont été confiés.

Ce phénomène de décalage entre les allocations d'aides financières et les besoins réellement exprimés produit deux principaux effets concernant les structures de soutien à l'oléiculture. D'une part, la ligne budgétaire consacrée aux salaires s'envole, débouchant sur des taux de rémunération très importants dans les ONG menant des projets. Selon une étude du MAS qui compare les salaires dans trois secteurs, le secteur public, privé et le « secteur des ONG », il apparaît très clairement que ce dernier bénéficie des rémunérations les plus élevées (MAS 2007). Le secteur associatif est alors considéré comme une niche sur le marché du travail, vers laquelle convergent la plupart des diplômés et cadres palestiniens, formés dans les Territoires palestiniens ou à l'étranger. Il en résulte une profonde carence de compétences dans les structures gouvernementales au profit de la formation d'une « élite globalisée » depuis les Accords d'Oslo (Hanafi et Taber 2004 ; Abu-Sada et Challand 2011). D'autre part, on observe une capitalisation croissante de la filière oléicole, *via* une intensification des investissements financiers. Les lignes d'embouteillage, les unités industrielles de stockage, ou encore les laboratoires ultra-perfectionnés se multiplient sans être nécessairement utilisés, du moins dans toute l'étendue de leur capacité. Ces équipements coûteux sont le fruit tout autant de la nécessité effective de tirer la filière vers le haut que de la volonté des bailleurs d'intervenir sans être capables de s'adapter aux besoins et aux budgets modestes de leurs bénéficiaires.

Conditionner la durée des projets

Enfin, les bailleurs de fonds sont maîtres de la durée des projets, selon un calendrier et des impératifs qui leur sont propres, et qui sont parfois déconnectés des besoins du terrain. Pour des raisons budgétaires, tous les financements de projets ont une durée de vie prédéterminée (2 ans pour les FSD de la coopération française, 6 ou 9 mois pour l'agence

européenne ECHO, etc.). Les donateurs fixent donc souvent la date du début, mais aussi de la fin du projet. Si renouvellement ou prolongation exceptionnelle du projet il y a, celui-ci est conditionné par l'accord préalable de son financeur. Dans le cas inverse, deux situations se présentent : soit le projet est interrompu et la dynamique impulsée retombe sans que les premiers résultats obtenus ne puissent être prolongés, soit il est repris plus tard et financé par un autre bailleur de fonds, qui réclamera éventuellement d'autres modalités d'application et d'autres bénéficiaires. Ce phénomène s'observe dans tous les secteurs d'activité dépendants de l'aide internationale. Il limite fortement les résultats des programmes de développement au sein du secteur agricole, et notamment oléicole. Celui-ci ne saurait se satisfaire de ces durées de projets préconçues et de ces financements « hachés » : il nécessite un accompagnement sur la durée pour permettre l'adoption de nouvelles habitudes et la transformation de certaines pratiques profondément ancrées.

2.3.2. Les marges d'agencité des ONG et bénéficiaires palestiniens

Cette première présentation de la dynamique des projets ne saurait suffire à décrire véritablement la nature des relations entre les différents protagonistes du marché de l'aide. Si les bailleurs exercent en effet une influence indéniable, au point de donner l'impression de transformer les ONG de la société civile en simples sous-traitants du développement, ils n'en sont pas moins pris dans une relation d'interdépendance vis-à-vis des autres acteurs avec lesquels ils interagissent. Les ONG se trouvent également au cœur de cette économie de l'aide puisqu'elles parviennent à s'imposer comme des médiateurs indispensables pour canaliser les flux de financement entre les bailleurs et les bénéficiaires. Elles exercent ainsi la fonction de « courtiers en développement » (Olivier de Sardan et Bierschenk 1993). Par ailleurs, les bénéficiaires eux-mêmes peuvent interagir au sein de ce qui ne saurait se résumer à une simple dualité bailleurs-ONG. Ils parviennent à s'imposer comme des maillons essentiels des circuits de distribution de l'aide et profitent en partie de cette rente de situation qu'ils cherchent à entretenir. Cette réappropriation des mécanismes du marché de l'aide permet aux acteurs palestiniens de réduire le degré d'hétéronomie dans lequel ils évoluent (Challand 2008)

Le rôle de « courtier en développement » des ONG palestiniennes

Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan (1993) ont consacré une partie de leurs travaux à étudier la « rente » de l'aide au développement et les recompositions qu'elle entraîne au sein des populations locales. Ils désignent sous le terme de « courtiers en

développement »²¹¹ les acteurs sociaux, implantés localement, qui servent d'interface entre les destinataires des projets et les institutions de développement et canalisent à ce titre les flux financiers qui y sont dédiés. Cette notion de courtier en développement a été mobilisée par Caroline Abu Sada pour comprendre le fonctionnement des ONG palestiniennes (Abu Sada 2007). Elle décrit avec précision comment l'ONG PARC a usé de son rôle de médiateur entre bailleurs de fonds et bénéficiaires pour asseoir son influence locale et étendre son pouvoir national. Elle offre ainsi une perspective innovante sur la dimension politique des courtiers en développement dans les Territoires palestiniens, qu'il me semble néanmoins important de compléter par une dimension socio-économique.

En effet, Thomas Bierschenk et Olivier de Sardan rappellent que cette fonction recouvre également des intérêts de type matériel :

« La mobilisation ou la captation de ressources extérieures par les courtiers du développement, au profit de groupes ou collectivités au nom desquels ils entendent agir et pour lesquels ils se positionnent comme mandataires, ne peut évidemment se réduire aux motivations affichées, qui relèvent de diverses rhétoriques du bien public, de l'intérêt collectif, du dévouement aux autres, du militantisme développementaliste... Il s'agit aussi de pouvoir ou d'influence, si ce n'est d'intérêts plus matériels » (Olivier De Sardan et Bierschenk 1993 : 12).

C'est l'existence de ces « intérêts plus matériels » qui m'incite à recourir à cette notion de courtiers pour décrire l'opportun positionnement qu'occupent les ONG agricoles dans le marché de l'aide dans les Territoires palestiniens.

Dans le contexte que j'étudie, cette notion me permet de mettre en lumière la marge de manœuvre des ONG au sein d'une relation polycentrique. À l'approche « top - down » que j'ai évoquée plus haut s'ajoute donc ici la nuance d'une approche « top - middle - down », puisque les ONG jouent le rôle d'interface entre les financements qui viennent du haut et les besoins exprimés par le bas. Il s'agit pour elles d'acquiescer et d'afficher une double légitimité : d'une part auprès des bénéficiaires, dont elles se revendiquent comme étant les mandataires, d'autre part auprès des institutions de financements, dont elles revendiquent la confiance et le crédit²¹².

²¹¹ « Par "courtiers locaux du développement", nous entendons les acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément "l'aide au développement". (...) Les courtiers représentent les porteurs sociaux locaux d'un projet, ceux qui constituent l'interface entre les destinataires du projet et les institutions de développement, ceux qui sont censés représenter la population locale (ou en exprimer les "besoins") vis-à-vis des structures d'appui et de financement extérieure » (De Sardan et Bierschenk 1993 :12).

²¹² « La confiance des uns envers l'intermédiaire est utilisée par celui-ci pour renforcer la confiance de l'autre, et réciproquement. À la limite, c'est parce que les acteurs de la société englobante croient que les paysans le mandatent qu'il est écouté par le pouvoir et, réciproquement, les paysans le mandatent parce qu'ils croient que le pouvoir l'écoute » (Bierschenk et al. 2000 : 18).

Les auteurs identifient quatre types de compétences essentielles requises pour exercer la fonction de courtier en développement²¹³ (Olivier de Sardan et Bierschenk 1993) : compétences rhétoriques (savoir parler le « langage paysan » autant qu'apprendre le « langage-développement »), organisationnelles (faire fonctionner une association ou une ONG qui puisse solliciter le bailleur), scénographiques (savoir faire « vitrine », soi-même ou par l'intermédiaire d'une réalisation exemplaire, d'un accomplissement substantiel, pour séduire le développeur ou l'évaluateur en visite), et enfin relationnelles (savoir séduire les paysans comme les experts, et savoir jongler entre ces deux « clientèles »). Je montre dans les paragraphes qui suivent que la plupart des ONG palestiniennes partagent ces finalités et disposent de ces compétences.

S'exprimer dans la langue et le langage des donateurs

Si la maîtrise du « langage-paysan » ne pose pas de difficultés aux ONG palestiniennes (la plupart vivent en milieu rural ou travaillent quotidiennement avec les agriculteurs), le « langage-développement » est en revanche le fruit d'un apprentissage plus complexe. Il est pourtant essentiel d'acquérir cet attribut de légitimité - effective ou du moins perçue comme telle-, auprès des bailleurs. Pour cela, il convient d'adapter son action mais aussi son discours de manière à le rendre conforme aux exigences spécifiques du bailleur. Il peut s'agir d'exigences liées à l'appel à projet ou plus globalement relatives aux paradigmes de l'aide en vigueur. Il s'agit aussi plus concrètement pour les ONG d'adopter la langue du bailleur au sens large : c'est-à-dire non seulement de s'exprimer en anglais et éventuellement dans une autre langue comme le français ou l'espagnol, mais aussi d'user de termes clés qui susciteront l'intérêt et la bienveillance des donateurs.

Selon Caroline Abu Sada : « il s'agit d'un savoir-faire évolutif, qui doit leur permettre de s'adapter aux nouvelles “modes” du développement, qui surgissent régulièrement (besoins fondamentaux, *sustainable development*, autopromotion, etc.) » (Abu Sada 2007 : 47). Les structures qui montent un projet ont bien compris la nécessité de se plier aux règles implicites de l'économie de l'aide et d'adopter la « novlangue des bailleurs de fonds » (Barthe 2011 : 99-100). Selon un des responsables de l'AFPS, une structure qui possède aussi bien le statut de donateur que de postulant aux subventions, s'adresser aux donateurs requiert un langage spécifique :

« Si tu veux présenter un dossier à l'AFD, honnêtement il faut savoir servir la soupe, il y a une liturgie, c'est comme à l'église, il faut savoir ce qu'ils ont envie d'entendre. Ça veut pas dire que si t'as une liturgie mais pas de contenu ça passe, mais même si

²¹³ Ils ajoutent à cela deux compétences qui sont selon eux la marque des « courtiers de grand savoir-faire », et qui consistent à savoir monter un projet et à savoir s'adresser directement aux décideurs en court-circuitant les échelons intermédiaires.

tu as un contenu mais pas de liturgie... ça bloque. Tu as besoin de manier une certaine technicité, une certaine sensibilité lexicale »²¹⁴.

Pour mieux appréhender les subtilités du langage et des attentes des bailleurs internationaux, les ONG se montrent très enclines à engager des travailleurs étrangers, européens ou nord-américains notamment. La levée de fonds (le « *fundraising* ») est d'ailleurs la première activité confiée à la plupart des bénévoles ou conjoints d'expatriés arrivants dans les Territoires occupés, alors même que ces derniers n'ont parfois aucune connaissance préalable des secteurs concernés. Même lorsque la compétence des employés étrangers est avérée, comme dans le cas des expatriés français employés par la *Palestinian Farmers Union* (PFU), leur nationalité ainsi que leur capacité à « faire vitrine » ne sont pas étrangères à la volonté de les recruter. Le directeur du PFU explique ainsi que la nationalité européenne de certains membres de son équipe a pu jouer dans leur recrutement :

« Je me suis dit "s'il y a un Français qui travaille avec nous, il fera un transfert de compétence d'une certaine manière, mais aussi il fera la relation, au niveau communication, pour mobiliser les bailleurs". Donc au début le personnel français, il était là pour les financements, pour faire des contacts... »²¹⁵

Les trois premiers salariés ont en effet été recrutés sur des projets pour lesquels ils ont eux-mêmes trouvé les financements²¹⁶. Deux d'entre eux étaient par ailleurs d'anciens coopérants français, donc familiers avec le milieu des donateurs. En ce qui concerne la quatrième salariée, elle a appris avoir été recrutée parce que son mari travaillait à cette époque au service de coopération du Consulat général de France, principal financeur du PFU.

Avoir avec soi les bénéficiaires

Si l'on retrouve avec les ONG palestiniennes le type de configuration rencontrée dans d'autres contextes africains, latino-américains ou asiatiques (Blundo 1995 ; Umans et Arce 2011), on peut néanmoins identifier quelques spécificités propres aux Territoires palestiniens. Je montre en effet que les ONG palestiniennes doivent déjà parvenir à déterminer et fidéliser des bénéficiaires (conseil de village, coopérative de producteurs, propriétaire de presse parfois) avant même d'acquiescer auprès d'eux une certaine légitimité. En effet, les ONG qui, comme le PARC, l'UAWC ou le PFU, peuvent afficher un grand nombre de coopératives et bénéficiaires potentiels, disposent d'un atout certain pour mener à bien un projet et donc décrocher les subventions. Les autres n'ont finalement que peu de crédibilité à intervenir

²¹⁴ Entretien avec Guy Peterschmidt, à Ramallah le 9 septembre 2011.

²¹⁵ Entretien avec Issa El Shatleh, à Al Bireh le 31 mars 2011.

²¹⁶ Thomas a été salarié parce qu'il a contribué à monter le projet oléicole financé initialement par la coopération suisse. Gabriel a été recruté sur un projet d'irrigation à Gaza après un financement octroyé par la Mission régionale Eau et Agriculture, basée en Jordanie, et Tony a été employé au PFU en y apportant un financement pour un projet de micro crédit qu'il a ensuite lui-même géré au sein de la structure.

dans une filière oléicole si elles ne disposent pas de réseaux vers lesquels canaliser les financements sollicités.

Le projet géré par OXFAM en 2012 dans le secteur de l'huile d'olive offre un exemple éclairant sur la logique paradoxale qui consiste pour les ONG palestiniennes à rechercher à tout prix des bénéficiaires. Au sein de celui-ci, une composante « création de coopératives » a été confiée au *Economic & Social Development Center of Palestine* (ESDC), tandis qu'une composante « renforcement des capacités des coopératives existantes » a été confiée à l'ancienne équipe oléicole du PFU, désormais recrutée par le *Applied Research Institute Jerusalem* (ARIJ). L'équipe du PFU avait amené avec elle son large réseau de coopératives, issu de leurs projets précédents menés en commun. C'est d'ailleurs ce qui avait convaincu ARIJ de surmonter ses hésitations et de se lancer dans ce projet oléicole, comme si le plus difficile dans ce projet était ainsi acquis : l'identification et le recrutement des bénéficiaires étaient déjà actés. ESDC, en revanche, a rencontré de grandes difficultés à trouver des groupes informels de producteurs qui n'étaient pas encore enregistrés comme coopératives auprès du ministère du Travail, mais aussi qui n'étaient pas déjà sous la tutelle d'une autre organisation de développement agricole. Malgré un appel national lancé au cours de l'année 2012 dans le but d'identifier de nouveaux bénéficiaires potentiels, ESDC ne trouvait toujours pas de quoi jouer son rôle de « courtier en développement », et sa place dans le projet était remise en cause. Des tensions sont même apparues entre les partenaires, l'ancienne équipe du PFU reprochant à celle d'ESDC de cibler des coopératives déjà enregistrées, c'est-à-dire de récupérer des bénéficiaires « lui revenant ».

Conséquence de ce phénomène, les potentiels bénéficiaires sont courtisés par les ONG. Comme me l'expliquait une des expatriés travaillant sur le projet après cinq années passées sur le terrain : « en Palestine, on en arrive à un stade où ce ne sont plus les bénéficiaires qui viennent démarcher des ONG pour obtenir leur aide, mais des ONG qui viennent demander aux bénéficiaires si leur projet les intéresse, et s'ils sont d'accord pour y participer »²¹⁷. Ce phénomène est d'autant plus prégnant que, comme je l'ai montré, l'aide tend à se concentrer sur quelques bénéficiaires bien structurés par souci d'efficacité. Cette situation permet en partie aux bénéficiaires (et surtout à ceux qui tendent à être considérés comme de « bons » bénéficiaires) d'exiger de leur ONG de se comporter envers eux comme des prestataires de services chargés de satisfaire telle ou telle revendications (plus de matériel, etc.).

²¹⁷ Entretien téléphonique avec Anne-Elodie, agronome au PFU, le 18 janvier 2013.

Exploiter l'asymétrie d'information

Afin de se positionner comme courtiers en développement mais aussi de le rester, un critère essentiel doit être ajouté à l'analyse effectuée par Olivier de Sardan et Biershenk (1993). Il s'agit de l'existence d'une asymétrie d'information, que l'ONG peut et se doit d'exploiter vis-à-vis des donateurs. On parle d'asymétrie d'information lors d'un échange au cours duquel certains des participants disposent d'informations pertinentes que d'autres n'ont pas. L'asymétrie d'information correspond à un partage inégal de la connaissance. Elle est notamment induite dans le cas présent par la distance, sociale et géographique, qui sépare les bailleurs des terrains où ont lieu les projets de développement. Selon Benoit Challand, il est possible d'identifier « deux Palestines » qui se distinguent par leur niveau socio-économique et spatial (d'un côté les zones centrales, riches et urbanisées, de l'autre, les régions pauvres et rurales des gouvernorats du nord et de Gaza) et par leur accès inégal aux ressources, au marché du travail, et enfin à l'aide internationale (Challand 2008). Selon une étude du MAS, sur les 144 agences d'aide et les 1 811 ONG palestiniennes²¹⁸ recensées en 2007, respectivement 89,9 et 55 % d'entre elles ont leurs sièges dans trois principaux districts : Jérusalem, Ramallah et Bethléem. La même année, les ONG situées dans ces trois districts recevaient 34% de l'aide internationale, tandis que celles du nord du pays à Naplouse, Tulkarem, Qalqilya, Jenine, Tubas et Salfit réunies en recevaient 11,87% (Jazairi 2010 : 116).

On observe ainsi une forme de tropisme vers les districts du centre de la Cisjordanie, dans lequel se confine un grand nombre des acteurs de l'aide²¹⁹. Les bailleurs de fonds demeurent proches des lieux de pouvoirs ou de leur tutelle éventuelle (ambassade, consulat...). Les ONG d'envergure nationale et internationale quant à elles, s'agglomèrent autour en vue d'accroître leur visibilité et de faciliter les liens privilégiés avec la communauté des bailleurs. À Jérusalem par exemple, de nombreux sièges d'ONG palestiniennes sont regroupés autour du bâtiment de la Banque mondiale, loin des principaux quartiers arabes (Carapico 2000). Ce tropisme était dénoncé par un de mes interlocuteurs à Jenine, qui dénigrait ce qu'il considérait aussi comme un « gotha du développement » réuni au sein d'un

²¹⁸ Il faut entendre le terme d'ONG au sens large, au sens où il regroupe toutes les structures enregistrées qui n'entrent pas dans le giron de l'Autorité palestinienne (les clubs de sports, les centres d'activités villageois... en font également partie). Parmi les ONG de développement, la proportion localisée dans les grands centres urbains est encore supérieure. Cette concentration s'est probablement accentuée avec l'essor important de la ville de Ramallah depuis la réalisation de l'étude en 2009.

²¹⁹ L'agence d'aide américaine USAID porte elle-même un regard critique sur la pertinence de l'étendue géographique de son action : « *While every donor state and agency has different priorities and has developed different local partnerships, in general, past donor efforts supported Palestinian NGOs located in Ramallah that cultivated a vibrant, but isolated elite civil society with limited connections to the grassroots and the broader population* » (USAID 2008 : 5).

« Ramallah Club »²²⁰. Cela contribue à créer une séparation entre donateurs et bénéficiaires, notamment dans le domaine oléicole.

Les bailleurs ont donc finalement un accès très limité aux bénéficiaires. Leur connaissance de la situation sur le terrain se limite à deux canaux principaux : les visites de terrain et les rapports d'avancement. Le premier canal d'information repose sur les inspections de terrain. Les bailleurs de fonds peuvent imposer à l'ONG de lui organiser une visite à des fins de suivi et d'évaluation du projet. En revanche, cette dernière est en grande partie libre d'orienter la visite selon ses propres intérêts : choix de la coopérative visitée, des producteurs rencontrés, ou de la composante du projet qui sera détaillée. C'est-à-dire que la réalité peut être facilement biaisée, du moins filtrée par l'ONG, en vue de transformer l'évaluation de terrain en une simple visite d'une réalisation exemplaire.

Fréquemment, les représentants des bailleurs de fonds ne parlent pas arabe, ou pas suffisamment pour s'entretenir eux-mêmes avec les bénéficiaires. Présents dans les Territoires palestiniens pour quelques années tout au plus, ils maîtrisent rarement les subtilités de la langue. Ils reposent donc sur la traduction assurée par les représentants des ONG. Un des chargés de mission travaillant à la coopération française prenait parfois soin lors des visites d'évaluation de ne pas annoncer tout de suite à son interlocuteur qu'il était quant à lui parfaitement arabophone. Il laissait au contraire le représentant de l'ONG donner des « instructions » au bénéficiaire sur ce qu'il devait dire ou non, et prendre quelque liberté dans la traduction de ses propos. C'est alors qu'il réalisait pleinement l'étendue du biais d'information qui pouvait exister entre un bailleur et une ONG.

Là encore, cette situation n'est pas spécifique au terrain considéré ; elle est néanmoins accentuée par la situation politique qui y prévaut. Les dispositifs de séparation israéliens tendent en effet à accroître cette asymétrie d'information, en freinant la mobilité des agents du développement. Du fait des check-points, il faut parfois plusieurs heures pour se rendre depuis Jérusalem vers le lieu d'un projet situé au nord de la Cisjordanie, ce qui limite à la fois le nombre de déplacements sur le terrain et la durée qui peut leur être consacrée. Par ailleurs à Gaza, toute entrée dans la bande côtière nécessite une autorisation préalable des autorités israéliennes, dont l'obtention peut prendre plusieurs jours voire être simplement refusée. De plus, le point de passage y est fermé tôt dans l'après-midi, ce qui oblige souvent l'agent à passer la nuit sur place et à consacrer deux jours à sa visite de terrain, quand bien même elle

²²⁰ Celui-ci ajoute « Quand on a commencé, en 2004, Jenine était l'une des communautés les plus exclues de l'attention portée par les agences d'aide et les ONG, locales ou internationales. Ici ça leur paraissait trop loin, trop risqué, trop retiré, trop effrayant. Tout ce beau monde était confortablement installé à Ramallah, Jérusalem ou Bethléem. Jenine était oubliée. Pour nous, Jenine était sur la carte, c'était un des principaux centres agricoles, le premier producteur d'huile d'olive, c'était normal de s'y intéresser ». (Entretien avec Nasser Abufahra, à Burqin le 21 septembre 2011).

ne concernerait qu'un simple entretien avec une seule ONG. Les organisations internationales estiment qu'elles perdent 20% de leur temps de travail du fait des contraintes bureaucratiques imposées par les dispositifs de contrôle israéliens (Levinson 2011). Dans ce contexte, le bailleur tend à limiter considérablement ses déplacements dans la bande de Gaza (quand il ne limite pas simplement le nombre de projets qu'il y finance), et se montre encore plus dépendant de la médiation assurée par les ONG partenaires locales.

Le deuxième canal d'information permettant au bailleur de se faire une idée de la situation sur le terrain consiste en des rapports que l'ONG lui soumet à intervalle régulier, généralement sur une base annuelle. Des critères ou indicateurs chiffrés sont déterminés en début et en fin de projet, pour permettre d'évaluer quantitativement les résultats du projet : pourcentage d'augmentation des exportations d'huile au sein des coopératives bénéficiaires, nombre de producteurs formés aux « bonnes pratiques », quantité d'outils distribués, etc. Cependant, ces données peuvent être amplifiées ou au contraire minimisées, tout au moins laissées volontairement à interprétation (Perouse de Monclos 2012). Elles peuvent aussi être empruntées à un autre projet similaire auquel elles seraient imputables, financé par un autre bailleur.

Une partie des données relatives à l'avancée du projet peut également être occultée lorsqu'elle n'est pas à l'avantage de l'ONG. C'est ce qu'a fait en 2011 une ONG palestinienne suite à la publication en interne des résultats d'un projet. Il est aussi rare de trouver le temps et les financements nécessaires pour passer commande d'un audit externe pour chacun des projets. D'ailleurs, très peu sont effectivement réalisés. Le contenu des rapports types est donc généralement très flatteur, listant tous les succès accomplis et reconnaissant, au mieux, quelques retards constatés dans le déroulement du projet. Dans ses travaux sur le terrain africain, Marc-Antoine Perouse de Monclos explique ainsi que :

« De fait, beaucoup d'évaluations sont écrites sur le mode de l'autosatisfaction et laissent entendre que tous les programmes d'aide ont atteint leurs objectifs. Truffées de statistiques et de phrases creuses, elles masquent délibérément les erreurs commises. L'objectif est en effet de plaire aux bailleurs de fonds institutionnels et aux donateurs en mettant en avant les succès des organisations évaluées, quitte à taire leurs échecs et à fournir une analyse biaisée de leur impact en faveur des pauvres » (Perouse de Monclos 2012 : 8).

Certaines ONG m'ont même fait part des effets pervers de ces rapports élogieux pour leurs propres financements à venir : à force de dire que la situation est excellente et que les objectifs sont atteints, il leur est difficile de redemander des financements pour couvrir les activités restées au contraire en suspens. Le directeur de l'ONG *Near East Foundation* explique qu'il appréhende de ce fait le désintérêt progressif des bailleurs pour le secteur oléicole :

« Les bailleurs croient que le secteur a atteint le point de soutenabilité, que les producteurs ont assez connaissance pour continuer seul, que les infrastructures sont suffisantes, alors ils commencent à regarder ailleurs. Et le pire, c'est que c'est de notre faute ! C'est le jeu entre les bailleurs et les agences d'implémentation. On doit toujours dire aux bailleurs "après trois ans, on va atteindre nos objectifs et on pourra faire ça et ça et ça". À la fin d'un projet, on ne peut pas dire "on a échoué, quelque chose ne s'est pas bien passé". Alors on explique que tout va pour le mieux. Mais sur le terrain, est-ce que c'est vraiment comme ça ? Non évidemment. Les bailleurs au mieux connaissent le point de départ, mais pas le point d'arrivée. À force de dorer la situation et de vanter nos résultats auprès des bailleurs, ils se disent qu'ils peuvent aller voir ailleurs »²²¹.

Pour éviter que les bailleurs ne se détournent du secteur d'intervention en question, il serait donc préférable selon les ONG de dresser un bilan très positif du projet, tout en pointant quelques difficultés nécessitant un rallongement du projet et donc de son financement.

Le retard est alors le plus souvent imputé soit aux conditions climatiques, soit à l'occupation israélienne. Comme le rapporte Benjamin Barthe, l'occupation est d'ailleurs « la quintessence de l'excuse palestinienne » (Barthe 2011 : 74). C'est ce qui ressort également de l'analyse comparée de mes entretiens avec des responsables d'entreprises et d'ONG. Les responsables d'entreprise n'évoquaient que rarement la contrainte de l'occupation israélienne dans leurs activités. Tout au plus en parlaient-ils comme d'une donnée contextuelle, ils tentaient de la présenter comme une difficulté mais pas comme un obstacle²²². Les responsables d'ONG, en revanche, passaient une grande partie de l'entretien à imputer aux dispositifs israéliens la plupart des problèmes quotidiens qu'ils rencontraient. Ils pouvaient assez librement jouer sur la véracité et l'étendue de ces contraintes, réelles, exagérées ou fictives. Cela est permis par l'existence d'une asymétrie d'information vis-à-vis de ceux devant lesquels ils sont redevables financièrement²²³. En l'occurrence, les ONG ont une connaissance de la situation réelle que les bailleurs, eux, n'ont pas. Les premières occupent ainsi une forme de position dominante vis-à-vis des secondes.

Par ailleurs, les ONG subissent elles-mêmes une forme d'asymétrie d'information vis-à-vis des pratiques des producteurs : elles ne savent pas exactement comment les producteurs ont appliqué leurs recommandations ni comment ils ont traité leurs arbres. Comme le font les bailleurs vis-à-vis de leur propre travail, les ONG doivent s'en remettre aux dires des bénéficiaires, ou tenter d'évaluer partiellement la situation à partir de ce qu'ils peuvent

²²¹ Entretien avec Saleh Abu Eisheh, directeur de Near East Foundation, à Naplouse le 11 octobre 2011.

²²² Au cours d'un entretien avec Nasser Abufahra, directeur de Canaan Fair Trade, à Burqin (Jénine) le 11 septembre 2011, celui-ci me déclarait : « Ici, tout est fait d'incertitude et de changements de règles permanents. Mais on le sait, on envisage toutes les possibilités, on se tient prêt. Si tu te crois à Paris ou en Suisse, bien sûr que tu es perdu. Mais on est en Palestine, on sait comment ça marche : si tu es préparé, l'occupation ne doit pas être une surprise. Je ne dis pas que c'est facile, ni que ça nous fait plaisir, mais tu apprends autant que possible à faire avec ».

²²³ Un bailleur de fonds suisse me confiait ainsi « l'occupation à bon dos parfois. Généralement quand tu commences un rendez-vous avec des Palestiniens et quand dans les 15 premières minutes, tu entends trois fois le mot "occupation", tu sais d'avance qu'il y a plein d'autres problèmes ! A priori tu es mal parti ! mais tu n'as pas vraiment moyen d'en savoir plus ».

observer, c'est-à-dire à partir de ce qui est partiellement visible. Les bailleurs de fonds internationaux sont encore plus impuissants au cours de leurs visites pour mettre à jour les ratés d'un projet.

Les bénéficiaires apprennent en effet à adapter leur discours pour donner l'image qu'ils souhaitent véhiculer. Les délégations de consultants et bailleurs de fonds étrangers en visite parmi des bénéficiaires (une coopérative, un centre social, un village) sont immanquablement accueillies par un véritable rituel. Les « autochtones » leur servent une tasse de thé ou de café, les font asseoir en cercle et prennent le temps de la discussion pour établir un climat de confiance. Ils construisent leur discours en fonction de l'institution de rattachement de leur interlocuteur pour en tirer le soutien maximum (Fresia 2005 : 33-35). Leurs discours manient l'humour, l'ironie, la détermination, l'optimisme mais aussi le désespoir : « Les récits de souffrance créent des sentiments de grande consternation et le doute ne semble pas approprié dans de telles situations » (Welz 2007 : 81). Les sujets tabous (conflit interne, corruption, etc.) sont soigneusement évités. Il est ainsi difficile de contredire son interlocuteur (surtout quand celui-ci est une personne âgée ou un dignitaire du village) ou de lui demander les justifications d'un échec sur lequel il ne s'étend manifestement pas. Cela ne signifie pas que les évaluateurs sont dupes, et qu'ils ne ressentent pas qu'un projet ne fonctionne pas correctement, mais ils n'ont guère de moyens pour s'en assurer véritablement.

Dans cette configuration d'éloignement d'avec le terrain, il est assez difficile pour le bailleur de fonds de connaître et d'évaluer l'état et l'avancée du projet qu'il finance, ni même de se faire une idée de ses répercussions concrètes, au-delà des bilans flatteurs dressés par les ONG. C'est ainsi qu'un agent de l'Agence française de Développement reconnaissait allouer des financements à des ONG sans pouvoir en connaître les impacts réels.

« Quand elle t'envoie le rapport d'activité, l'ONG te dit "voilà, on a aidé 18 coopératives ", bon bah t'es content mais peut-être qu'ils auraient pu en aider 30 et ils n'en ont aidé que 18, ou l'inverse... On n'est pas des techniciens, on n'est pas des agences d'exécution. Même si on a les chiffres, on nous dit "on a touché 300 producteurs"... bon, bah super... C'est bien je suis ravie ! Et il y en a combien autour qui n'ont pas été formés ? Qu'est-ce qu'ils ont retenu de la formation, qu'est-ce qu'ils en ont pensé ? Est-ce qu'ils vont continuer quand le projet va s'arrêter ? T'en sais rien. Tu as beau avoir des rapports et tout ça, les impacts ne se mesurent pas sur les rapports. Finalement on avance un peu à l'aveugle en se reposant sur les ONG, mais on continue parce qu'on n'a pas vraiment le choix de faire autrement »²²⁴.

²²⁴ Entretien avec Lidwine Maltête, de l'AFD, à Al Bireh le 1^{er} septembre 2011.

Conclusion du chapitre 3

Ce chapitre a permis de repenser les processus d'adaptation des Palestiniens aux dispositifs de séparation israélienne, à la lumière des interactions qu'ils nouent avec les bailleurs de fonds internationaux. Il a permis d'analyser la réorientation d'une partie de la production oléicole vers les marchés d'exportation mondiaux, à la fois soutenue, façonnée et motivée par les financements des bailleurs qui lui sont consacrés.

Mon raisonnement s'est structuré en deux étapes. Tout d'abord, l'analyse montre que l'ouverture de la filière sur les exportations à partir des années 2000 est apparue à la fois comme une nécessité dans un marché local et régional contraint mais aussi comme un immense défi, aussi bien pour les opérateurs productifs, techniques et institutionnels. Loin d'être une simple mise à niveau qualitative et quantitative, la réorganisation de la filière met en prise une oléiculture palestinienne à la structure essentiellement familiale et artisanale, avec des standards de marchés internationaux capitalistes et industriels. Elle met ainsi au jour des dynamiques nationales et internationales, d'ordres économique, social et politique qui régissent la société palestinienne sous occupation. Les efforts individuels et collectifs nécessaires pour s'aligner sur les exigences des importateurs et des clients se heurtent à des logiques d'acteurs hétérogènes, voire opposées : comme dans tous secteurs, les opérateurs ne nourrissent pas la même vision de leur exploitation, de leur travail, de leurs besoins. La structure et le fonctionnement des coopératives, par exemple, régies aussi bien par des considérations productives que communautaires ou politiques, en constituent une bonne illustration.

Dans un second temps, l'analyse a montré qu'en dépit des difficultés importantes qu'ils rencontrent, les programmes de développement et d'aide aux exportations oléicoles se maintiennent et s'amplifient : cette filière hétéroclite paraît en effet se restructurer sous l'effet de l'afflux des financements internationaux. Les emplois, les ressources matérielles et financières, mais aussi le pouvoir générés par le marché de l'aide en font un secteur d'activité recherché, entretenu par les apports extérieurs. Un nombre croissant d'acteurs et d'institutions palestiniennes voient leurs activités permises et structurées par des bailleurs de fonds bi- et multilatéraux toujours plus nombreux et offrant des subventions de plus en plus conséquentes (de quelques milliers d'euros au début des années 2000 à plusieurs millions aujourd'hui). Si ces bailleurs peuvent donner l'impression de réguler le marché de l'aide par leur puissance financière, les rapports sont en réalité plus complexes qu'il n'y paraît : certains

acteurs palestiniens, à commencer par les ONG, ont en effet appris à ajuster leurs pratiques et leurs discours pour capter les financements, renforçant ainsi leurs rôles et leurs pouvoirs à l'échelle locale et nationale. Leur intérêt pour les financements, en soi, prend parfois le dessus au détriment des résultats qu'ils ont pour but d'atteindre.

Ce chapitre offre une analyse détaillée des tensions qui parcourent la société palestinienne dans ses efforts d'adaptation à l'occupation. En tentant de s'ouvrir sur les exportations, les Palestiniens révèlent des fragilités et des lignes de fractures qui donnent à voir une société palestinienne plus contrastée que ce que certains travaux décrivent. L'oléiculture notamment, est souvent perçue comme un fondement emblématique de l'identité palestinienne, et est à ce titre appréhendée comme un facteur de consensus et d'unité nationale. Elle n'en demeure pas moins une filière économique traversée de dissensions diverses, et qui cherche à capter les profits là où ils se trouvent.

Ce chapitre souligne enfin le poids croissant des intervenants internationaux sur la scène palestinienne. Figurant parmi les premiers bénéficiaires au monde d'aide internationale par habitant, les Palestiniens voient leurs sphères économiques et sociales régulées ou du moins façonnées par les appuis qui leur parviennent de l'étranger. Ces soutiens, qu'ils soient techniques, financiers ou politiques, modifient des équilibres précaires et contribuent à structurer les rapports de pouvoirs entre Palestiniens.

Les acteurs internationaux jouent en réalité un rôle clé non seulement sur le plan professionnel, en tant que bailleurs de fonds ou agents de développement, mais aussi sur le plan individuel en tant que militants ou simples touristes. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 4 : Les opportunités politiques et commerciales du tourisme oléicole

Ce chapitre porte sur l'augmentation des interactions entre la population palestinienne et les visiteurs et résidents étrangers en Cisjordanie, que je qualifie d'« Internationaux »²²⁵. L'objectif est de comprendre comment les acteurs palestiniens tentent d'articuler les pratiques touristiques et l'engagement solidaire des Internationaux, en vue de maximiser les retombées politiques et économiques de leur séjour, pour leur pays et pour eux-mêmes. Depuis le début des années 2000, des structures palestiniennes proposent en effet des « missions civiles » et des circuits touristiques, qui combinent partage solidaire et découvertes récréatives, au sein desquels le thème des oliviers tient une place prépondérante. Il s'agit de comprendre qui sont les Palestiniens concernés par ces activités, et comment ils s'adaptent aux contraintes et opportunités de ce nouveau marché.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de visiteurs en Cisjordanie a augmenté pour dépasser régulièrement le million d'entrées sur le territoire chaque année²²⁶. Qu'ils soient qualifiés de résidents (journalistes, diplomates, chercheurs, travailleurs humanitaires en poste sur place, etc.), ou visiteurs (touristes, pèlerins, militants de passage, etc.), ces Internationaux sont aussi en tant qu'individus à la recherche de services et de produits palestiniens, qui leur permettent de jouir d'un certain dépaysement et d'exprimer une forme de solidarité à l'endroit de la population locale.

Des travaux menés dans d'autres régions du monde ont souligné la capacité des populations d'accueil à se réapproprier les flux de visiteurs pour en faire un levier d'émancipation, du moins un amplificateur de revendications politiques exprimées à l'échelle des individus ou des communautés locales. Amanda Stronza (2001, 2008) a montré en Amérique latine que les populations visitées choisissent ce qu'elles montrent aux touristes et

²²⁵ L'utilisation d'une majuscule pour le terme « Internationaux », dans la suite de ce travail, permettra de désigner le groupe spécifique des visiteurs et résidents dans les Territoires palestiniens, étudiés dans les chapitres suivants.

²²⁶ Voir les communiqués de presse du Palestinian Central Bureau of Statistics, http://www.pcbs.gov.ps/pcbs_2012/Pressen.aspx?CatId=19 (page consultée le 12 mars 2015).

utilisent ou parfois instrumentalisent leurs perceptions d'un lieu, d'un objet ou d'un événement, à des fins politiques. D'autres études sur Bali (Picard 2001) ou la région sahélo-saharienne (Doquet 2006, 2008) font apparaître les stratégies locales d'appropriation du tourisme (culturel, solidaire...) qui poursuivent ainsi des objectifs identitaires et politiques. Kathleen Adams a également souligné qu'en Indonésie les populations instrumentalisaient opportunément les visiteurs, se transformant ainsi en « *active strategists and indigenous cultural politicians* » (Adams 1995 : 143), pour véhiculer leurs messages et modifier des rapports de force en leur faveur. Ces auteurs soulignent que cette réappropriation des flux touristiques peut se faire aussi bien à l'initiative des autorités d'une localité, des guides touristiques, que des membres de la communauté d'accueil. Cette réappropriation est plus vive encore dans le cadre du tourisme qualifié d'alternatif ou de « solidaire » (Delisle et Jolin 2007), considéré par les visiteurs mais aussi par les populations d'accueil comme un véritable outil de transformation des rapports de pouvoir sur le plan local. Les études portant spécifiquement sur le tourisme dans les espaces israélo-palestiniens ont bien montré comment les luttes politiques locales pouvaient être transposées et prolongées dans le choix des lieux ou des discours présentés aux visiteurs (Cohen-Hattab 2004 ; Clarke 2000 ; Brin 2006), notamment dans le cas du tourisme religieux. Stephen Sizer souligne que les pèlerinages en « Terre Sainte » donnent à voir une vision concentrée des tensions entre Israéliens et Palestiniens (Sizer 1999). Jacky Feldman montre par exemple comment la population palestinienne « habille » le Mur de séparation par des symboles chrétiens pour véhiculer plus facilement des messages politiques auprès des pèlerins étrangers à Bethléem (Feldman 2011).

Mon analyse s'inscrit dans le prolongement de ces travaux insistant sur l'agencéité dont les populations locales font preuve dans ces contextes de flux touristiques. Néanmoins, je cherche à élargir cette perspective pour ne pas considérer uniquement les finalités politiques de cette agencéité. J'étudie ici la manière dont les oliviers palestiniens sont mobilisés dans les discours et les activités proposées aux étrangers pour montrer que l'appropriation politique de ces flux touristiques peut également servir des intérêts plus économiques. Je postule en outre que les étrangers jouent un rôle important dans les secteurs d'activités palestiniens, pas tant en termes quantitatifs de flux et de ressources, mais en termes de capacité à structurer des représentations, des pratiques socio-économiques et des discours.

Pour rendre compte de ces processus, je reviendrai tout d'abord sur la tendance à la hausse du nombre d'Internationaux en Cisjordanie depuis la fin des années 1990. En dépit de leurs profils variés, la plupart manifestent une envie de découvertes, mais aussi d'engagement solidaire vis-à-vis des populations qu'ils rencontrent. Ils expriment, ce faisant, une demande touristique particulière que les Palestiniens apprennent à satisfaire. Je

soulignera ensuite le rôle central que les oliviers occupent au sein des interactions entre ces populations depuis les années 2000. À partir de cette période, les Palestiniens ont mis en place des « missions civiles » oléicoles (séjours d'aide à la plantation et à la récolte d'oliviers palestiniens), permettant de tirer un profit politique et économique de la présence des étrangers en Cisjordanie. J'expliquerai enfin comment ces opportunités ont conduit certains acteurs palestiniens très divers (voyagistes, entreprises de négoce ou coopératives oléicoles) à transformer les champs d'oliviers en niche touristique depuis la fin des années 2000. Ils sortent progressivement du registre de la solidarité pour investir celui du loisir et du dépaysement.

1. Des séjours variés, une forme commune de soutien aux Palestiniens

1.1 Les Internationaux dans les Territoires palestiniens

Depuis les années 1990, un nombre croissant d'Internationaux est présent de façon ponctuelle ou permanente à Jérusalem, en Cisjordanie, et dans une moindre mesure dans la bande de Gaza²²⁷, sans que les répercussions politiques et économiques de leur présence ne soient réellement étudiées. Les Palestiniens les appellent « *ajanib* » (singulier « *ajnabi* »), pour étranger(s). Eux-mêmes se présentent le plus souvent comme des « Internationaux ». C'est ce terme que je reprendrai pour souligner qu'ils ne sont ni Israéliens ni Palestiniens.

1.1.1. Des acteurs toujours plus nombreux

Le nombre d'étrangers séjournant dans les Territoires palestiniens est en moyenne supérieur à un million par an ²²⁸. Il est possible de distinguer deux catégories d'Internationaux : les résidents, dont le séjour est supérieur à 12 mois (travailleurs humanitaires, diplomates, journalistes, etc.), et les visiteurs, qui séjournent moins d'un an (touristes ou militants, etc.). Ces catégories sont essentiellement indicatives tant leur porosité est grande, elles permettent néanmoins de se faire une idée plus précise de la population considérée.

²²⁷ La bande de Gaza, étant soumise à un blocus imposé depuis 2006 par les autorités israéliennes qui limitent considérablement l'entrée des étrangers, ne sera concernée qu'indirectement par ma recherche. Les Internationaux qui y travaillent ou y circulent sont néanmoins également intégrés à mon analyse portant davantage sur Jérusalem et la Cisjordanie, puisqu'ils résident durant le week-end, ou y transitent régulièrement au cours de leur séjour.

²²⁸ Voir les communiqués de presse du Palestinian Central Bureau of Statistics, http://www.pcbs.gov.ps/pcbs_2012/Pressen.aspx?CatId=19 (page consultée le 12 mars 2015).

Il est difficile d'établir un état des lieux quantitatif précis. En effet, il n'existe pas de statistiques systématiques sur le nombre d'étrangers dans les Territoires occupés. Contrairement aux États-Unis ou aux pays européens, par exemple, qui délivrent des visas spécifiques pour chaque situation (études, affaires, tourisme, etc.), l'Autorité palestinienne ne délivre pas de visas et ne contrôle même pas l'entrée des personnes sur son territoire : les limites territoriales des Territoires palestiniens étant sous contrôle exclusif israélien, seule l'obtention d'une autorisation (ou d'un visa)²²⁹ délivrée par Israël est nécessaire avant de se rendre à Jérusalem, en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza²³⁰. Les visas longue durée étant très difficiles à obtenir (ce sont essentiellement les diplomates et journalistes qui se voient octroyer des visas supérieurs à six mois), les étrangers se contentent la plupart du temps d'une autorisation permettant un séjour de tourisme de 3 mois, qu'ils tentent de renouveler autant de fois que nécessaire. Cette autorisation s'acquiert le plus souvent à l'arrivée à l'aéroport Ben Gurion de Tel-Aviv ou aux points frontaliers entre la Jordanie et les territoires contrôlés par Israël (le pont Allenby notamment). L'Autorité palestinienne ne dispose donc pas de recensements systématiques de la présence des étrangers sur son territoire. Au mieux, elle fournit des estimations indirectes relatives au nombre de nuitées d'hôtel, qui exclut *de facto* une partie des étrangers qui séjournent en dehors des infrastructures touristiques. Il est difficile d'estimer leur nombre, ainsi que la durée et la nature de leur séjour. Les statistiques israéliennes ne permettent pas non plus de se faire une idée précise du phénomène touristique en Cisjordanie : certains flux échappent aux autorités et les données disponibles ne sont pas clairement distinguées entre zones israéliennes et zones palestiniennes, si tant est que cela soit possible.

C'est à partir de mes propres observations et enquêtes que je définirai les principales tendances de ce phénomène, en m'appuyant également sur les travaux portant sur la présence d'acteurs internationaux présents en Palestine. La littérature à ce sujet est peu abondante. Elle envisage principalement ces acteurs sous l'angle de leur positionnement politique et de la signification sociologique de leur éventuel engagement. Judith Welz (2007) ou Clio Chaveneau (2010) soulignent la difficulté de classer respectivement les voyageurs politiques et les expatriés, tant leurs motivations sont peu claires, du moins peu explicitées, et mouvantes dans le temps. Jacky Feldman (2011) souligne le positionnement complexe des groupes de pèlerinage, mêlant étroitement recueils religieux et messages idéologiques.

²²⁹ Une autorisation, apposée sur le passeport, suffit selon les autorités israéliennes pour un séjour touristique inférieur ou égal à trois mois en Israël ou en Cisjordanie. Voir le site des Conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/israel-territoires-palestiniens-12265/> (page consultée le 19 mars 2015).

²³⁰ Depuis la chute du régime Moubarak en Égypte en 2011, il est possible de rentrer à Gaza *via* le point frontalier de Rafah, mais cette situation est trop spécifique et instable pour être traitée ici. D'une part les possibilités de passages sont très limitées et incertaines, d'autre part les étrangers sont bien moins nombreux à Gaza qu'à Jérusalem ou en Cisjordanie.

Rami Isaac et Gregory Ashworth (2011) rappellent que même les militants les plus engagés nourrissent également au cours de leurs séjours une démarche touristique et récréative, entremêlant engagement et loisirs. Roger Heacock (2005) apporte une contribution à l'historiographie subjective de la Palestine contemporaine en proposant une version particulière de l'enchevêtrement entre la vie des expatriés et celle du peuple palestinien. D'autres, enfin, interrogent le difficile positionnement dans le conflit des militants pacifistes israéliens (Lamarche 2011d, 2011c, 2011a) et français (Hecker 2013), et concluent à leur relative impuissance face au cours des événements politiques. L'analyse qui suit vise donc à proposer une représentation schématique des internationaux présents dans les Territoires palestiniens sans perdre de vue que toute classification n'a qu'une vocation indicative. Elle vise aussi, et surtout, à envisager les répercussions économiques de leurs séjours pour aller au-delà des seules dimensions sociopolitiques habituellement étudiées.

Il s'agit donc dans un premier temps de dresser un panorama général des internationaux présents dans les Territoires palestiniens en distinguant les « résidents » (séjour supérieur à un an) des « visiteurs²³¹ » (séjour inférieur à un an), et en suggérant pour chacun les différentes formes que peut prendre leur séjour. Cette représentation schématique est résumée dans la figure ci-dessous.

Figure 5 : Représentation schématique des Internationaux présents dans les Territoires palestiniens, selon la nature et la durée de leur séjour



Source : auteur, 2015

²³¹ Je n'aborde pas ici la question des entrepreneurs étrangers dans les Territoires palestiniens, très peu nombreux et dont le séjour ne dure généralement que quelques jours. Voir le chapitre 5 au sujet des « entrepreneurs militants ». Je classe par ailleurs les chercheurs dans la catégorie des résidents, partant du constat que nombre d'entre eux sont détachés une ou plusieurs années dans des centres de recherche locaux. D'autres chercheurs, naturellement, privilégient les séjours de quelques jours ou quelques semaines sur le terrain et pourraient être classés parmi les visiteurs.

Le premier type d'étrangers présents est qualifié ici de résidents²³², ou d'expatriés. Il correspond en effet à une population vivant de manière prolongée (plus d'un an) dans les Territoires occupés. Les raisons de leur présence sont variées, mais relèvent essentiellement du domaine professionnel. D'une part, les opportunités d'emplois et de carrières sont nombreuses dans la région, notamment dans les domaines diplomatique (ambassades, consulats, services de coopération, centres culturels, etc.), journalistique (correspondants permanents ou salariés des agences de presse, massivement présentes dans la région) ou de recherche (Centre de Recherche Français à Jérusalem -CRFJ, Institut Français du Proche Orient -IFPO-, *Kenyon Institute*, *Palestine Economic Policy Research Institute* -MAS-, laboratoires de recherche des universités de Birzeit, Naplouse, Al Quds, etc.). D'autre part, il existe aussi une offre très importante d'emplois dans le domaine de l'action humanitaire et du développement. Toutes les grandes ONG internationales et agences onusiennes sont présentes dans les Territoires occupés, accentuant l'attractivité et le « *turnover* » (roulement) professionnel observé dans la région. Contrairement aux flux touristiques, le phénomène d'expatriation pour motif professionnel constitue une tendance pérenne qui ne semble pas diminuer à mesure que s'intensifie le conflit. Ces emplois impliquent une expatriation d'une ou plusieurs années, principalement à Jérusalem ou Ramallah. Il s'agit majoritairement d'Européens (Espagnols, Italiens, Allemands, Français²³³, Britanniques, etc.) ou de Nord-américains.

Le second groupe d'étrangers est composé de ceux que je qualifie de visiteurs. Ils séjournent généralement dans les Territoires palestiniens dans un cadre privé, motivés par une démarche touristique ou militante. La durée de leur séjour varie quant à elle de quelques jours à quelques mois.

La première catégorie de visiteurs regroupe principalement les touristes qui viennent dans un contexte de loisirs, de pèlerinage, ou de découverte du conflit. La région incluant Israël et les Territoires palestiniens est devenue au cours du 20^{ème} siècle²³⁴ une destination touristique prisée, drainant chaque année jusqu'à 4 millions de visiteurs²³⁵. Dans les Territoires

²³² Au sens de « qui réside en un lieu ». Le terme ne fait pas référence ici au statut de « résident » qu'octroient les autorités israéliennes à certains Palestiniens, notamment de Jérusalem.

²³³ L'expatriation dans les Territoires palestiniens concernerait environ 300 Français, selon le Consulat général de France à Jérusalem (Chaveneau 2011), un chiffre sous-évalué étant donné la part importante d'expatriés qui ne prennent pas la peine de s'inscrire sur les registres consulaires. En effet, cette démarche n'est pas obligatoire, j'ai moi-même attendu un an et demi après mon arrivée pour m'inscrire sur ces registres, profitant d'un passage au consulat pour une autre raison.

²³⁴ Les premiers séjours touristiques en Palestine ont été organisés par l'agence Cook Voyages dans le cadre de ses « tours orientaux » au cours des années 1860. Elle était alors parvenue à faire venir 4 200 touristes entre 1862 et 1882. Parallèlement, les congrégations catholiques françaises se sont lancées progressivement dans l'organisation des premiers pèlerinages collectifs, encore balbutiants à l'époque (Sfeir et Laurens, 2008 : 77).

²³⁵ À titre de comparaison, le Liban a enregistré environ 2 millions de visiteurs par an dans les années 2000, la Jordanie 8 millions et l'Égypte 11 millions selon l'Organisation mondiale du tourisme. Ces chiffres sont néanmoins très volatiles selon le contexte politique.

palestiniens occupés, le tourisme culturel et religieux constitue la principale raison de la présence des visiteurs internationaux. Autrefois oubliée des guides touristiques consacrés exclusivement à Israël, la « Palestine » y apparaît de plus en plus systématiquement, quand elle ne fait pas l'objet d'un guide en propre (Guide du Routard, Voyageurs du Monde, Lonely Planet, ou encore ATG qui produit le guide « Palestine et Palestiniens »). Bien que tributaire de l'instabilité politique (couvre-feu, affrontements armés, incursions militaires israéliennes) et des restrictions imposées par Israël (check-points notamment), le nombre de touristes étrangers croît depuis quelques années. Les statistiques officielles fournies par l'Autorité palestinienne sont à prendre avec précaution, pour les raisons que j'ai indiquées plus haut. Néanmoins, elles permettent de dresser certaines tendances. Si le nombre de touristes a chuté de 850 000 à 800 000 entre 2000 et 2002, suite au déclenchement de la seconde Intifada (Khoury 2008), il s'est depuis progressivement redressé pour atteindre un pic de 1,3 million de visiteurs enregistrés en 2009. Selon les estimations du Bureau des statistiques palestinien (PCBS), ces visiteurs seraient très majoritairement originaires des pays du Nord (13,9% d'Italie, 11,9% des États-Unis et du Canada, 10,2% de France, 6,9% d'Espagne, 6,5 % de Pologne, etc.). Ils passent en moyenne 3,8 jours en Cisjordanie, principalement dans la moitié Nord (Ramallah, Naplouse, etc.). 74% des visiteurs restent de 1 à 3 jours, 16,5% de 4 à 7 jours, et 6,5% de 8 à 28 jours²³⁶. Il se développe également depuis le début des années 2000 un marché du tourisme alternatif proposant de découvrir la Palestine en dehors des circuits du « tourisme de masse ». Il s'agit de circuits explorant des localités plus petites et plus éloignées que les grands centres urbains habituellement visités (Bethléem principalement), plus proches des populations locales et permettant de découvrir leur vie quotidienne.

Le phénomène touristique profite très majoritairement aux Israéliens, qui contrôlent les flux de visiteurs aux frontières et contrôlent l'essentiel des compagnies de transports et d'hébergement²³⁷. Les Palestiniens tentent de remédier à ce déséquilibre. Ils constatent que les touristes séjournant en Israël ne consacrent souvent au mieux qu'une excursion ou une journée en Cisjordanie, essentiellement à Bethléem. L'Autorité palestinienne mène ainsi une politique très active en matière de promotion et diversification des flux de visiteurs (Isaac 2010), et est désormais représentée dans la plupart des grandes foires réunissant les professionnels du secteur. Pour ce faire, elle peut mettre en avant un patrimoine national d'une grande richesse : sans même évoquer tous les lieux saints de Jérusalem-Est, des grandes villes comme Bethléem, Jéricho, Naplouse, Hébron ou des petites localités comme

²³⁶ Voir les principales données sur le tourisme fournies par le PCBS sur son site Internet, URL : <http://www.pcbs.gov.ps/site/784/default.aspx> (page consultée le 13 octobre 2013).

²³⁷ Les guides palestiniens ne sont guère autorisés à exercer dans les limites territoriales d'Israël (Jérusalem compris). Par ailleurs, les cars palestiniens immatriculés en Cisjordanie ne peuvent pas y circuler (Feldman 2011). L'inverse, en revanche, est une pratique courante.

Sebastya, Taybeh ou le Mont Garizim disposent de nombreux sites archéologiques et bibliques, ou simplement de sites naturels, de paysages à découvrir (Giroud 2007a).

La seconde catégorie qualifiée de visiteurs regroupe les militants. À mesure que le nombre d'organisations pro-palestiniennes augmentait au cours des années 1990²³⁸, les actions menées en soutien à la cause palestinienne se sont intensifiées. Celles-ci avaient lieu tout d'abord dans les pays respectifs des organisations, à travers des politiques de jumelage avec des villes ou des camps de réfugiés palestiniens et l'organisation d'événements culturels (concerts, expositions, conférences) ou revendicatifs (manifestations, pétitions, boycotts). Ces actions se sont progressivement généralisées à l'intérieur même des Territoires occupés, sous la forme de délégations officielles d'élus et de citoyens, de missions civiles, ou de financements de projets de solidarité par exemple. Les Territoires occupés font donc converger diverses catégories de visiteurs désireux de manifester leur solidarité avec la cause palestinienne. Alors que les séjours militants étaient jusque là le fait d'un petit réseau informel de personnalités politiques et médiatiques, ils se sont élargis depuis une vingtaine d'années et concernent un nombre croissant d'individus. Cela s'explique par la conciliation de plusieurs facteurs, à la fois propres à la région (la médiatisation de la première Intifada (1987-1993), l'engouement suscité par les Accords d'Oslo (1993), l'organisation de la société civile et des ONG), et relatifs à la mondialisation (les débuts d'Internet, le développement des réseaux sociaux, la démocratisation des voyages, etc.). Judith Welz a esquissé dans ses travaux sur la Cisjordanie (Welz 2007) le profil des militants internationaux et les contours de leur séjour. Également répartis entre hommes et femmes, les acteurs du militantisme pro-palestinien appartiennent très majoritairement à deux classes d'âge, la première allant de 18 à 30 ans, la seconde s'étalant de 50 à 70 ans. Les militants sont souvent diplômés de l'enseignement supérieur. Les plus jeunes ont l'habitude de voyager et découvrent parfois la problématique palestinienne sur le tard. Les plus âgés se concentrent sur ces questions avec plusieurs années d'engagement associatif. Si la plupart parlent plusieurs langues (français, anglais, italien, espagnol), peu d'entre eux parlent l'arabe, quand bien même ils viendraient depuis un certain temps.

Les visiteurs qualifiés ici de militants peuvent eux-mêmes être distingués en fonction de la durée et l'objet de leur séjour, selon qu'ils sont des voyageurs politiques ou des volontaires. Les « voyageurs politiques » sont les plus nombreux. Ils viennent pour comprendre la situation et afficher leur soutien dans une logique politique. Ce phénomène n'est pas nouveau : dans les années 1960 et 1970 déjà, des groupes européens ou japonais

²³⁸ Parallèlement à la création de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine en 1993, d'autres structures similaires voyaient le jour dans la plupart des pays occidentaux (essentiellement de l'Union européenne et aux États-Unis, à l'image de *l'American Association for Palestinian Equal Rights*, fondée en 2003) ainsi que dans les Territoires occupés (comme le *Palestinian Non-Governmental Organizations Network*, PNGO, qui a facilité l'ancrage local des initiatives militantes étrangères, ou *l'International Solidarity Movement*, fondé en 2001).

venaient se sensibiliser à la cause palestinienne en rencontrant des partis politiques locaux. Ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux, regroupant selon mes estimations une vingtaine de milliers de visiteurs. Ils se déplacent en groupe, durant une à deux semaines (le temps des vacances scolaires par exemple), pour visiter les localités affectées par l'occupation et rencontrer des responsables israéliens et palestiniens (directeurs d'ONG, hommes politiques, leaders paysans, etc.).

Les visiteurs militants peuvent également être des volontaires, dont l'action non violente vise à apporter une aide concrète aux Palestiniens (aide à la récolte, réhabilitation de bâtiments, interposition en cas de tensions avec des colons ou des soldats israéliens), à informer et à sensibiliser leur propre entourage à leur retour (travail de documentation et de témoignage, en vue de compenser la vision biaisée que les médias véhiculeraient selon eux). Si ces séjours étaient encore il y a peu le fait de quelques militants expérimentés, les missions de solidarité ne cessent de se développer et de se « démocratiser », notamment depuis l'accalmie relative qui a suivi la fin de la seconde Intifada, vers 2005-2006. Certains viennent pour mettre des compétences spécifiques au service des Palestiniens : cours de langue, activités ludiques (photos, théâtre, dessin), soutien à des structures de santé, etc. Leur immersion au sein de la population de deux à six mois en moyenne, est souvent fixée par l'organisation dans laquelle ils s'inscrivent²³⁹. Ils s'intègrent alors dans des organisations locales qui mènent leurs activités tout au long de l'année (Alternative Information Center, Al Rowwad, Tent of Nations, Project Hope, etc.) (Welz 2007). Il est impossible de déterminer le nombre de volontaires présents dans ce cadre. La vitalité de cet attrait s'exprime néanmoins à travers la grande quantité d'une part de messages postés sur des forums de voyage sur Internet, émanant de voyageurs sur le départ désireux de « s'engager en Palestine »²⁴⁰ et

²³⁹ Quelques jours de disponibilité suffisent avec *International Solidarity Movement* (ISM), tandis que *The Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israël* (EAPPI) exige une durée de séjour d'au moins trois mois. Christian Peace Maker n'accepte que ceux qui peuvent venir 3 fois en 3 ans, d'autres privilégient ceux qui peuvent se permettre de prendre une année sabbatique. Il existe un grand nombre d'organisations disposant de services dédiés pour accueillir ces activistes ou dépendant complètement de leur présence pour le fonctionnement de leur structure : *Activ Stills*, *Children of Abraham*, la Campagne civile pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP), *International Women's Peace Service*, *Machsom Watch*, *Zaytoun*, *Temporary International Presence in the city of Hebron* (TIPH), *Young Men's Christian Association* (YMCA), *International Women's Peace Service* (IWPS), etc. La liste des sigles et leur signification est disponible au début de la thèse.

²⁴⁰ Le site Internet du Guide du Routard fourmille d'annonces comme celle-ci, postée en janvier 2013 (et retranscrite telle quelle) : « Bonjour tout le monde! J'aimerais travailler durant l'été dans un camp de réfugié palestinien assez calme comme celui de Bethléem avec l'ONU ou de Hébron pour faire des soins infirmiers (car je suis étudiante infirmière). Cependant je ne sais pas comment faire pour y travailler ? Avez-vous des plans, ou des noms d'organismes à contacter qui pourront m'aider? De plus, j'aimerais avoir des noms d'ONG qui pourrais me faire entrer à Gaza pour y travailler à l'hôpital pour y prodiguer des soins infirmiers car je n'ai pas réussi à trouver une ONG qui faisait ça, or il doit bien y en avoir. En vous remerciant », annonce consultable sur la page suivante URL :

http://www.routard.com/forum_message/3190167/travailler_en_palestine_avec_une_ong.htm » ou encore cette annonce : « bsoir à tous, je prévois de partir en palestine en octobre afin d'être volontaire aupres de la population durant 1 semaine. j'ai envoyé plusieurs mails a différentes assoc mais aucune ne répond, aussi j'ai donc décidé d'y aller seule avec fournitures scolaires , vêtements et autres pr les orphelins de la bas, j'ai déjà eu ces experiences en afrique et je me demandais si cela était possible en palestine ? j'ai besoin d'infos à savoir si ca passera à la douane , cad le faire de ne pas faire partie d'une assoc, et si l'on peut se rendre facilement ds les ecoles, hopitaux ? j'attends vos réponses et conseils. ps; je serais seule, est ce inconscient ? » (http://www.routard.com/forum_message/1525506/besoin_d_infos_humanitaire_palestine.htm).

d'autre part de missions de solidarité proposées chaque année par des ONG ou organismes locaux et internationaux.

Qu'ils soient résidants (journalistes, diplomate, coopérants) ou simples visiteurs (touristes ou militants), les Internationaux expriment durant le temps que dure leur séjour un intérêt certain pour les problématiques que rencontre la population locale. Ils cherchent à comprendre et en partie à expérimenter les contraintes de la vie quotidienne des Palestiniens.

1.1.2. Un point commun : l'expression d'une solidarité à l'égard des Palestiniens

Les distinctions opérées ci-dessus sont utiles pour se faire une idée générale de ce que recouvre l'appellation d' « internationaux ». Comme je l'ai indiqué, elles n'ont néanmoins qu'une vocation indicative, tant il est difficile dans la réalité de figer les acteurs dans un type de séjour donné. Les internationaux eux-mêmes utilisent tour à tour ces termes (touristes, pèlerins, militants, volontaires, etc.) comme s'ils étaient interchangeables. Davantage qu'une séparation stricte entre ces différents profils, il existe plutôt un chevauchement entre les motivations et les caractéristiques de séjour des étrangers. Comment classer par exemple cette Américaine rencontrée au cours de mes recherches en novembre 2011 : elle était venue passer dix jours de mission civile avec une organisation catholique de solidarité auprès d'oléiculteurs palestiniens (au cours desquels elle a profité d'une journée à Hébron pour acheter tapis et céramiques), a poursuivi par quatre jours de circuit touristique dans le monde rural et a terminé ses deux semaines de séjour par la visite d'une de ses amies à Ramallah.

Par leur simple présence dans ce territoire sous occupation, les visiteurs manifestent généralement une volonté de comprendre et éventuellement de se positionner dans un environnement hautement conflictuel et politisé : « Le seul fait de traverser des check-points est déjà une prise de position, du moins il est interprété comme tel » (Welz 2007 : 36). Par effet de socialisation ou par découverte progressive des réalités locales, il est très fréquent que même les individus se déclarant désintéressés par la politique et extérieurs au conflit deviennent engagés à leur tour au cours de leurs séjours ou de leur expatriation. « La découverte fait place à une colère, une indignation qui conduit progressivement à l'abandon de l'idée de neutralité ou du détachement qui était initialement affiché » (Chaveneau 2010 : 67).

Cette manifestation de solidarité peut émaner de tous les visiteurs étrangers, quel que soit le type de séjour dans lequel ils sont engagés. Les touristes expriment parfois une forme d'empathie envers les populations qu'ils rencontrent, et la manifestent par exemple en

achetant des produits palestiniens ou en suivant une excursion politique dans les Territoires occupés²⁴¹. Les touristes alternatifs ne se rendent pas seulement sur les principaux sites historiques : Jérusalem-Est, Bethléem, et Jéricho. Ils s'aventurent à Naplouse, Jenine, Qalqilya ou Hébron, c'est à dire précisément les localités qu'affectionnent les mouvements militants lors de leurs séjours. Les pèlerins sont certes engagés dans un cheminement religieux, mais cela ne les empêche pas de manifester leur soutien à la question palestinienne -en organisant des visites de paroisses chrétiennes palestiniennes par exemple-. Certains pèlerinages sont d'ailleurs explicitement organisés, du côté israélien (Pierres Vivantes, Israël Biblique) comme du côté palestinien (ATG, CCFD²⁴²), dans une logique militante de soutien à ces populations respectives (Feldman 2011 ; Sizer 1999). Enfin, les expatriés peuvent selon le moment et l'endroit exprimer et manifester un soutien à la population palestinienne, en dehors de l'occupation professionnelle qui justifie leur présence.

Compte tenu des chevauchements entre ces différents séjours et pratiques, j'aurai le plus souvent recours au terme d'« Internationaux » pour désigner ces étrangers, en ne m'intéressant pas tant au statut qu'ils revendiquent ou qui leur est prêté, mais aux comportements socio-économiques qu'ils manifestent au cours de leur séjour. J'analyse dans la suite de cette partie le type d'attentes qu'ils expriment et la manière dont les Palestiniens apprennent à y répondre.

1.2 Comprendre et partager la vie sous occupation

La présence des étrangers voyageant ou résidant dans les Territoires occupés a des répercussions économiques relativement significatives. En effet, les internationaux sont à la recherche de rencontres, de produits ou d'excursions spécifiques. Les Palestiniens apprennent à en cerner les contours pour satisfaire leurs attentes et bénéficier des opportunités diverses qui en résultent.

1.2.1. Une forte demande de « Palestinité »

Donner de l'argent est une pratique peu répandue parmi les militants pro-palestiniens. Cet acte n'est pas perçu comme un acte politique mais plutôt comme relevant de la charité, ce

²⁴¹ Voir l'article de Benjamin Barthe publié dans l'édition du monde daté du dimanche 20 juillet 2008, disponible sur le site France-Palestine. URL : <http://www.france-palestine.org/Circuit-politique-en-Cisjordanie> (page consultée le 27 août 2012)

²⁴² Un exemple de circuit est disponible sur Internet. URL : <http://ccfd-cd.org/spip.php?article178> (page consultée le 19 septembre 2013)

qui est mal vu aussi bien par les militants que par les Palestiniens. Pour autant, des soutiens financiers ou matériels existent.

Dans le camp de réfugiés d'Askar près de Naplouse, un appartement a été spécialement prévu et aménagé pour accueillir, sans contrepartie monétaire, les visiteurs étrangers. Judith Welz rapporte que ces visiteurs laissent néanmoins à leur départ, en guise de remerciement, des téléphones portables chargés d'unités, de la nourriture, des habits, etc. Il arrive aussi fréquemment qu'ils remettent une « compensation » financière pour couvrir les charges supposées de leur présence. Dans ce cas, selon le directeur du centre culturel d'un camp de réfugiés hébergeant des visiteurs étrangers, « Ils laissent autant d'argent que pour un mois de loyer ! »²⁴³ (Welz 2007 : 91). Le don d'argent peut également se faire *via* un intermédiaire ou une structure, ou *via* un budget spécial inclus dans les frais d'inscription des tours organisés.

Le soutien financier des Internationaux peut également se manifester de façon indirecte, simplement à travers les dépenses liées à leurs séjours (hôtels, cafés, restaurants, magasins, etc.²⁴⁴). Ceux qui demeurent dans les Territoires occupés sont généralement adeptes du boycott des produits israéliens²⁴⁵ qui abondent sur les marchés palestiniens (Chaveneau 2010). Par conséquent, les Internationaux privilégient autant qu'ils le peuvent les produits fabriqués par les Palestiniens. Il s'agit aussi bien des articles de la vie de tous les jours que des produits souvenirs, quand bien même ils ne correspondent pas exactement à leurs attentes. « Les marchands s'étonnent régulièrement que des étrangers s'intéressent moins à la qualité du bien qu'à sa provenance » (Welz 2007 : 92).

Cet intérêt pour les produits fabriqués dans les Territoires occupés constitue une opportunité économique pour les Palestiniens. Il est écrit dans un guide touristique sur la ville d'Hébron (Hébron France 2009) que la fabrique emblématique de keffiehs palestiniens « Herbawi » (du nom de son fondateur) est menacée de fermeture face à la concurrence chinoise et l'occupation israélienne. Il pourrait être possible de prendre le revers de cette affirmation. En effet, si la menace de disparition vient bien comme dans de nombreux pays de la concurrence chinoise, ce qui permet de maintenir la fabrique en vie relève justement de l'empathie et de la solidarité militante des flux de touristes : ils viennent précisément visiter « Hébron sous occupation », et achètent par la même occasion des keffiehs multicolores fabriqués sur mesure à leur intention (voir Annexe 10). La fabrique n'aurait guère pu

²⁴³ Traduction de l'auteur.

²⁴⁴ Les lieux de divertissement qui s'organisent à destination des étrangers ne manquent pas, surtout à Jérusalem et Ramallah où ils résident principalement. Citons des établissements comme Pronto, Orjwan, Beit Hanissa, La vie Café, Stones, Snowbar, Adios, le Belmondo, Le Café de la Paix, Sangria's, dont les seuls noms suffisent souvent à évoquer leur ouverture sur une clientèle internationale.

²⁴⁵ Ce boycott vise à manifester sa désapprobation vis-à-vis de l'occupation militaire israélienne, et a été popularisé par la campagne internationale « BDS » pour Boycott Désinvestissement Sanction. Voir le site Internet en anglais dédié, URL : <http://www.bdsmovement.net/> (page consultée le 9 août 2013).

poursuivre sa production si Hébron n'avait pas été érigée en symbole de l' « oppression israélienne » par des mouvements militants y venant en nombre pour manifester leur soutien. La question que je pose est donc de savoir comment ces flux sont encouragés et canalisés par les acteurs locaux, en vue d'en dégager des marges de manœuvre au sein de leur environnement contraint. Je m'intéresse spécifiquement aux opportunités qui se dégagent directement de la présence des étrangers dans les Territoires palestiniens.

La présence de ces étrangers génère en effet une forme de « demande » touristique particulière, qui émane de leur volonté de manifester leur soutien à la « cause palestinienne », de vivre des expériences dépaysantes, ou encore de ramener chez eux des souvenirs qu'ils qualifient de « typiques de Palestine ». Ils sont à la recherche d'une forme d'« authenticité palestinienne » dont chacun en Cisjordanie peut se revendiquer comme dépositaire. Certains Palestiniens saisissent les opportunités pratiques, politiques et commerciales qui se dégagent des expressions de solidarité, de curiosité, ou de cette quête de « folklore » de ces internationaux, qui disposent d'un relativement fort pouvoir d'achat.

La notion de « palestinité » est donc ici vivement réaffirmée. La filière oléicole bénéficie de nombreux atouts pour satisfaire ces attentes. Ses acteurs mettent en avant la « palestinité » d'un lieu (un village...), d'une pratique (la cueillette...), ou d'un produit (l'huile d'olive...), pour leur conférer une singularité et un intérêt accru. La « demande » touristique est alors satisfaite par une forme d'« offre » (de produits, de services et de discours) proposée par les acteurs palestiniens. C'est cette combinaison d'une offre et d'une demande, plus ou moins implicite et formalisée, qui me conduit à les recouper sous le terme de « marché ».

Je montrerai ci-dessous que ce marché est animé de tendances spécifiques liées au contexte du conflit israélo-palestinien et que l' « offre » que propose la filière oléicole palestinienne y côtoie un ensemble de produits et de services très variés.

1.2.2. Le *dark tourism*, entre militantisme et consommation touristique du conflit

Dans un article publié en octobre 2009, le quotidien anglais *The Daily Telegraph* estimait que « passer ses vacances en Palestine est une idée bizarre »²⁴⁶. On pourrait en effet s'étonner que l'instabilité sociopolitique qui traverse une région y génère un flux touristique plutôt qu'il ne le dissuade. C'est le cas quand l'instabilité appartient au passé, comme l'illustrent de nombreux terrains de violences, de conflits historiques ou de grandes

²⁴⁶ Tribune publiée dans le quotidien *The Daily Telegraph*, édition du 13 octobre 2009. Traduction de l'auteur.

catastrophes naturelles devenus des lieux de visite pour des étrangers curieux de « voir en vrai » ce qu'ils avaient jusqu'ici connu à travers les livres ou la couverture des médias. Le mur de Berlin, « *ground zero*²⁴⁷ », les sites emblématiques de l'apartheid sud-Africain, ou les villes de Dubrovnik ou Sarajevo en ex-Yougoslavie, figurent parmi les destinations de ce type. 20 millions de personnes s'adonnent chaque année dans le monde à ce « tourisme mémoriel », que certains qualifient de « tourisme macabre »²⁴⁸. L'agence américaine « Disaster Travel » en a même fait son concept fondateur : « nous comprenons que notre concept d'entreprise ne correspond pas à tout le monde, mais il y a une demande pour voir là-bas davantage que ce que les médias peuvent offrir »²⁴⁹.

Progressivement depuis les années 1990, les sites de tensions contemporaines font également l'objet de circuits qualifiés de *dark tourism*. Ces circuits investissent désormais le champ des mises en situation : les touristes peuvent ainsi rejouer des migrants clandestins qui tentent de franchir la frontière Mexique / États-Unis²⁵⁰, ou s'entraîner à déjouer les prises d'otage dans une colonie israélienne avec d'anciens hauts gradés de l'armée de terre²⁵¹. Si le phénomène s'observe au niveau mondial, les Territoires palestiniens figurent parmi les contextes dont la réappropriation touristique est la plus marquée (Isaac 2009a, 2009b), comme je l'explique par la suite.

Les types de *dark tourism* n'ont pas nécessairement la dimension d'un rapport marchand. Certains observateurs palestiniens ou étrangers remarquent avec sarcasme que les militants internationaux viennent dans les Territoires occupés pour « tuer le temps » (Welz 2007 : 22). Ainsi, le journaliste Seth Freedman explique dans le quotidien *The Guardian* qu'à Bil'in -lieu de manifestation contre le Mur et d'affrontements sporadiques avec les soldats israéliens-, « les manifestants palestiniens sont souvent rejoints par des touristes internationaux qui voient dans leur lutte un spectacle divertissant »²⁵². Cet article a

²⁴⁷ Nom donné à l'ancien emplacement des tours du World Trade Center à New York, après les attentats du 11 septembre 2001.

²⁴⁸ Voir l'article de Géraud Bosman-Delzons sur <http://www.rfi.fr/general/20130810-tourisme-noir-tourisme-memoriel-guerre-macabre-fukushima-concordia-katrina-tchernobyl-auschwitz-genocide-rwanda/>. De nombreux exemples peuvent être classés dans cette catégorie : le « Rwanda genocide Tour », le « post Katrina Tour », ou le « TsunamiLand » au Japon qui dépasserait le champ du tourisme pour tomber dans celui du voyeurisme. Voir les pages Internet respectives de ces visites touristiques sur les sites des organisateurs. URL <http://www.toursgorilla.com/rwanda-safaritours/rwanda-genocide-tour.php>, <http://www.tourbyisabelle.com/katrina-tour.html>, et <http://www.so-tourisme.com/2013/08/tsunamiland-tourisme-noir-japon/> (pages consultées le 11 août 2013).

²⁴⁹ <http://www.disastertourism.co.uk/ethics.html> (page consultée le 12 août 2014). Traduction de l'auteur.

²⁵⁰ <http://www.courrierinternational.com/article/2007/11/15/dans-la-peau-d-un-clandestin-mexicain> (page consultée le 12 août 2014).

²⁵¹ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/06/20/en-israel-les-touristes-passent-leur-vacances-a-tuer-des-terroristes_1721922_3218.html?xtmc=tourisme_israel_prise_d_otage&xtr=1 (page consultée le 12 août 2014).

²⁵² Voir l'article de Seth Freedman « Palestine's occupation tourism », publié le 20 janvier 2010 dans *The Guardian*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.theguardian.com/commentisfree/2010/jan/20/palestine-israel-protest-tourism> (page consultée le 18 juillet 2015). Traduction de l'auteur.

suscité de vives réactions et critiques de la part de certaines associations militantes, reprochant à l'auteur son assimilation des étrangers à des « consommateurs d'événements politiques ».

Comme le souligne la sociologue Karine Lamarche, les protestations sont qualifiées de pacifiques par leurs organisateurs quand bien même elles se transforment souvent en affrontement :

« Les participants aux manifestations contre la barrière mettent généralement un point d'honneur à qualifier ces dernières de non-violentes, bien qu'elles soient quasi systématiquement le théâtre de débordements sanglants de la part des forces de l'ordre qui ouvrent le feu sans retenue et de la part des jeunes du village qui lancent en retour des pierres dans leur direction » (Lamarche 2011a).

Dès lors, ce « spectacle de violence » agirait autant comme un frein que comme un moteur pour les étrangers qui se joignent malgré tout à ce type de manifestation. La journaliste Muriel Rozelier évoque de manière très critique le comportement de certains étrangers au cours de ce type d'évènement. Elle décrit un « rituel bien rodé », au cours duquel les soldats israéliens entrent dans les localités palestiniennes, les jeunes *shebabs* jettent des pierres sur leurs tanks, les journalistes et photographes scrutent ces affrontements, les ambulances patientent pour récupérer les blessés ou les morts. Elle pointe du doigt les :

« Quelques internationaux et autres “volontaires de la paix“, venus assister au spectacle pour témoigner ou servir de “boucliers humains“ contre les chars israéliens. Lorsque je les croise, ces internationaux, toujours à mon sens trop excités, comme si *l'ethos* de la guerre leur fournissait cette exaltation qui manque à leur vie, je pense à ces Occidentaux que Naipaul décrivait allant se paumer parmi les écavés d'Orient pour ne pas avoir à affronter leur propre vide existentiel. » (Rozelier 2007, 71).

Dans sa thèse sur le militantisme lié au conflit israélo-palestinien en France, le politologue Marc Hecker utilise quant à lui le terme de « rituel goffmanien » pour décrire l'escalade de violence suivant un mécanisme bien établi lors des manifestations à Bil'in contre le Mur. Il explique que certains militants y considèrent toutes prises de risque comme un facteur de considération sociale :

« Les militants qui ont pris des risques en osant défier l'armée israélienne semblent jouir d'une aura particulière auprès de certains sympathisants de la cause palestinienne qui ne sont jamais allés au Proche-Orient. Ils forment une catégorie à part, une sorte d'« aristocratie du risque », pour reprendre l'expression employée par Bernard Kouchner dans un tout autre contexte » (Hecker 2010 : 141-142).

Si la plupart des militants acceptent le risque comme une éventualité inhérente à toute forme d'engagement politique, certains cherchent spécifiquement à prendre des risques pour faire valoir leur proximité avec la condition de la population. Ils adoptent en effet une posture d'admiration face aux Palestiniens et à leur capacité à endurer les souffrances que l'occupation leur impose. Ils cherchent alors à s'identifier à ces figures perçues comme héroïques en expérimentant eux-mêmes les dangers de la lutte contre l'occupation.

Plusieurs fois au cours des récoltes solidaires d'olives à proximité du Mur ou de colonies, des participants étrangers s'enquéraient du niveau de danger encouru, à la fois craintifs et grisés à l'idée d'apprendre qu'une jeep de l'armée israélienne pouvait à tout moment débarquer sur les lieux. Lors d'une cueillette en février 2011, un groupe de participants étrangers se disait certain d'entendre le moteur d'une jeep lors de leur étape près de la zone de suture, au cours de laquelle ils accompagnaient un producteur vers une porte agricole²⁵³. Sur la route du retour, en apercevant au loin un véhicule militaire une vingtaine de minutes après notre départ, plusieurs d'entre eux y voyaient la preuve tangible qu'ils avaient frôlé de près un danger. Il ne s'agit pas forcément d'une recherche du risque, mais l'occurrence d'un risque leur permet de se conforter dans l'idée que leur présence auprès des Palestiniens est bien une nécessité politique. Elle donne un sens supplémentaire à leur séjour dans les Territoires occupés.

Bien sûr, tous les militants étrangers ne se comportent pas ainsi et ne mesurent pas le degré de leur engagement à l'aune des risques encourus. Sans aller jusqu'à ces formes extrêmes du *dark tourism*, beaucoup d'entre eux souhaitent simplement comprendre et partager le vécu des Palestiniens sous occupation. Ils souhaitent aussi par la suite garder une trace de ces expériences singulières.

Les traces du conflit sont explicitement devenues, sinon une attraction touristique, du moins une étape incontournable au sein d'un circuit, qualifié ou non de politique, réalisée en Cisjordanie. Ils figurent explicitement parmi les « coups de cœur » de l'édition du Guide du Routard consacré aux Territoires occupés. Ce guide de voyage recommande d'« éprouver toute la charge émotionnelle contenue dans les messages, peintures, photos et graffitis inscrits sur le mur de séparation. De la politique à l'état brut » et de « Visiter un centre culturel dans un camp de réfugiés ou carrément y dormir (...) » (Le Guide du Routard 2012 : 310). Le tourisme dans les Territoires occupés a donc ceci de particulier qu'il articule assez naturellement les photos du Mur de séparation et celles de la basilique de la Nativité, les visites de camps de réfugiés et celles des sites archéologiques.

Un grand nombre de visiteurs étrangers sont à la recherche de circuits et de séjours qui investissent les différentes sphères du conflit en Cisjordanie. Néanmoins, il est parfois difficile d'entreprendre de telles excursions par ses propres moyens, pour des soucis pratiques et éventuellement de sécurité. Un nombre croissant d'agences de tourisme alternatif, en plein essor depuis la fin de la seconde Intifada, inclut donc dans ses circuits de coûteuses « visites » de camps de réfugiés, des marches le long du « Mur de la honte », ou

²⁵³ Certaines voies d'accès le long du Mur de séparation sont réservées aux agriculteurs palestiniens, pour leur permettre de se rendre dans leurs champs situés dans la seam zone (voir Chapitre 2).

des immersions au sein des villes parmi les plus affectées par l'occupation comme Hébron ou Qalqilya (Barthe 2008). L'agence « Green Olive Tours » par exemple, propose en exclusivité le tour intitulé « Meet the Settlers » incluant une visite d'un bloc de colonies du Gush Etzion, d'un outpost (colonie sauvage, non reconnue par l'État d'Israël), et une rencontre avec un colon israélien (4 heures, 49 euros). D'autres, comme Alternative Tours ou le Center for Jerusalem Studies propose une promenade dans la ville de Qalqilya enclavée par le Mur (1 journée, 36 euros), la visite d'un camp de réfugiés de Bethléem (3 heures, 26 euros)²⁵⁴ ou un circuit combiné sur le « Mur d'annexion » et les camps de réfugiés (3 heures, 30 euros)²⁵⁵. Ce type d'excursions se généralise depuis le milieu des années 2000 (voir Annexe 9).

D'aucuns y voient un rapport malsain et voyeuriste au conflit. Dans la bande dessinée « Palestine, une nation occupée », le dessinateur Joe Sacco utilise également un de ses personnages pour ironiser sur ces étrangers en mal de sensations fortes : « Au volant, c'est Sami, notre guide, (...). Heureusement, il nous dit connaître un petit village, juste à l'est de la ligne verte, qui est une véritable mine de misère palestinienne... Il a intérêt... je ne veux pas avoir payé 89 shekels pour rien... et j'ai de sacrées exigences... »²⁵⁶ (Sacco 1996). Pour autant, ces services de tourisme alternatif ne poursuivent pas un seul but marchand, mais cherchent aussi à proposer un autre regard, de l'intérieur, sur la situation sur place. L'universitaire danois Rami Isaac précise que ce genre d'initiatives « ont aussi été fondées tandis que de nombreux Palestiniens ressentaient que leurs réalités culturelles et politiques contemporaines ne parvenaient à s'exprimer dans le tourisme conventionnel tourné vers le pèlerinage »²⁵⁷ (Isaac 2009a : 251).

L'attractivité du conflit auprès des visiteurs étrangers prend néanmoins une ampleur telle que Rami Isaac se demandait dans le titre d'un de ses articles : « Le Mur de ségrégation à Bethléem peut il être une attraction touristique ? »²⁵⁸ (Isaac 2009b). Le comédien Mark Thomas en a même fait un film documentaire en 2011 : « Randonnée extrême. Longer la barrière israélienne, pour le fun »²⁵⁹ (Thomas 2011). Il y conclut : « Recommanderais-je la randonnée en Cisjordanie comme une activité touristique? Avec précaution, oui. »²⁶⁰.

²⁵⁴ Ces tours sont annoncés sur les sites Internet respectifs de ces agences, aux adresses suivantes : <http://www.toursinenglish.com/2007/11/meet-settlers.html>, <http://www.alternativetours.ps/cmsms/index.php?page=qalqilya>, <http://www.alternativetours.ps/cmsms/index.php?page=refugee-camp>. (pages consultées le 18 juillet 2012)

²⁵⁵ <http://www.jerusalem-studies.alquds.edu/events/518> (page consultée le 12 août 2013).

²⁵⁶ Cité dans Welz 2007 : 89.

²⁵⁷ Traduction de l'auteur.

²⁵⁸ « Can the Segregation Wall in Bethlehem be a Tourist Attraction? », traduction de l'auteur.

²⁵⁹ « Extreme rambling. Walking Israel's Barrier, For Fun », traduction de l'auteur.

²⁶⁰ Le sous-titre de son film indique : 'Good fences make good neighbours, but what about bad ones?'. Il a donc entrepris de marcher tout le long du Mur, « pour s'amuser ». Voir l'article du Guardian sur le sujet : <http://www.guardian.co.uk/travel/2011/apr/23/mark-thomas-rambling-israel-barrier>.

Le Mur de séparation constitue en effet une bonne illustration des récupérations à des fins touristiques des traces du conflit. Si l'édifice tend à être physiquement occulté du côté israélien (fresques murales naturalistes, frises décoratives sous forme de mosaïque de briques colorées, ou reconstitution en peinture des paysages cachés par le Mur), il est au contraire largement mis en lumière et à contribution par les Palestiniens. Il s'agit d'une part d'exacerber leur sentiment d'injustice et de frustration (support de slogans politiques, rassemblements symboliques et militants) et de redonner vie à cet espace déshumanisé (support de projection des matchs lors des retransmissions sportives ou de court-métrage au camp d'Aïda à Bethléem, lieux d'expression artistique à Qalandia, etc.). D'autre part, il permet de dégager une source de profit innovante : après le franchissement du check-point « Gilo 300 » depuis Jérusalem, le menu du restaurant nommé « *The Wall* » est affiché à même le Mur de séparation et y fait explicitement référence au travers du nom des plats proposés (« *the chicken wall* », etc.). Aussi, il est assez prisé des militants et touristes étrangers et bénéficie d'une fréquentation supérieure à ce qu'elle était avant la construction du Mur.

D'autres aspects du conflit sont investis par les Palestiniens à des fins commerciales auprès des étrangers. Un collectif d'artistes palestiniens membres de réseaux caritatifs proposait au milieu des années 2000 aux internautes du monde entier de faire inscrire le message de leur choix sous forme de graffiti sur le Mur de séparation, pour la somme de 30 euros. Slogans pour la paix, demande en mariage et blagues en tout genre figuraient parmi les missives les plus populaires. Victime de son succès -près de 1500 inscriptions ont été financées-, le collectif « ne peut plus prendre de commandes » et le site est désormais fermé²⁶¹. Il propose en revanche de donner son nom à une des rues du camp de réfugiés d'Askar, près de Naplouse, cette fois pour un montant de 100 euros. Plus de 200 plaques avaient été financées début 2013²⁶². De même, la toute nouvelle initiative « Palexile, broder l'espoir en Palestine » propose quant à elle depuis le début des années 2010 des T-shirts arborant les clichés des plus célèbres graffiti du Mur, ou des robes brodées au nom des villages palestiniens détruits par l'armée israélienne en 1948²⁶³. Cette initiative connaît un vif succès parmi les membres des cercles militants, et leur permet d'afficher sur eux leur soutien à la cause palestinienne. Toutes ces initiatives illustrent comment, avec un peu d'entrepreneuriat et du fait de la présence de flux touristiques et/ou solidaires, les Palestiniens peuvent se réapproprier les contraintes de leur environnement politique pour les transformer en des sources d'opportunités.

²⁶¹ <http://www.sendamessage.nl/> (page consultée le 18 juillet 2012).

²⁶² <http://www.jouwstraatnaam.nl/?home> (page consultée le 18 septembre 2013).

²⁶³ <http://www.palexile.com/> (page consultée le 18 juillet 2012)

Ces initiatives spontanées et sporadiques vont progressivement se structurer au cours des années 2000. L'objectif est d'accroître et de canaliser les bénéfices potentiels de toutes sortes qui émanent de la présence de ces étrangers désireux de soutenir ou de s'identifier aux Palestiniens. Au départ pensées comme des outils de mobilisation politique *ad hoc* contre l'occupation, ces initiatives vont peu à peu prendre la forme de véritables services économiques aux étrangers, introduisant toujours davantage une logique de rapports marchands au sein du monde de la solidarité pro-palestinienne. Le secteur oléicole en constitue un domaine privilégié et fournit par conséquent une bonne illustration de ce phénomène.

2. Les oliviers, un vecteur privilégié de solidarité internationale depuis la fin des années 1990

2.1. Attirer l'attention des étrangers sur la question de l'occupation

2.1.1. Des « sponsors » étrangers pour financer de nouveaux oliviers

Les Palestiniens tentent de mobiliser les étrangers dans leur pays respectif avant même leur venue dans les Territoires occupés. En effet, de nombreuses organisations palestiniennes leur proposent de financer depuis chez eux la plantation de nouveaux oliviers en Cisjordanie. L'objectif est de protéger le producteur qui en sera bénéficiaire, soit en lui permettant d'exploiter une terre menacée de confiscation²⁶⁴, soit en remplaçant certains de ses arbres qui ont été détruits par des colons ou soldats israéliens. De nombreux sites Internet, émanant d'organisations caritatives, militantes ou religieuses, de syndicats ou d'ONG palestiniennes et internationales, proposent de soutenir ainsi la lutte des producteurs contre l'occupation (voir Annexe 8).

Si ce type d'initiative est né récemment dans les Territoires palestiniens, au cours des années 2000, il existait déjà de façon symétrique du côté israélien, avant même la création de l'État d'Israël en 1948 et de manière décuplée depuis. Les organisations sionistes proposaient à leurs partisans de financer la plantation d'arbres dans les kibboutzim (fermes agricoles communautaires), villes et forêts israéliennes. Ce faisant, les sponsors cherchaient à manifester leur soutien au développement du pays et à s'y enraciner symboliquement. Une poignée d'organisations jouent un rôle leader dans ces projets minutieusement organisés et très courants en Israël. Beth Adonai offre de financer un arbre à hauteur de 22 euros. Le

²⁶⁴ Voir dans la première partie de cette thèse le détail juridique des procédures d'expropriation de certaines familles palestiniennes possédant une terre jugée « non exploitée » par les autorités israéliennes.

Jewish National Fund (JNF) propose quant à lui des tarifs dégressifs (5 arbres « achetés » pour le prix de 4 par exemple) permettant de financer la plantation d'un jardin pour 450 euros, ou d'un champ pour 4500 euros. Il a déjà permis le financement de 250 millions d'arbres en un siècle. Le Keren Kayemeth Leisrael (KKL), enfin, propose une offre de soutien variée et détaillée, allant jusqu'au financement d'une forêt (10 000 arbres) pour la somme de 100 000 euros²⁶⁵. Le type d'arbre n'est généralement pas précisé lors de l'achat en ligne, mais il s'agit le plus souvent de pins, une espèce qui pousse vite devenue le symbole de l'État d'Israël.

Parmi les initiatives palestiniennes, figurent notamment « *The One Million Trees project in Palestine* » ou les très évocatrices « *The Trees for Life operation : planting peace in Palestine* » et « *Olive tree campaign, keep the hope alive* »²⁶⁶. Le public visé est plus large que dans le cas israélien, et le discours véhiculé peut varier en fonction de la cible potentielle. Les organisations musulmanes rappellent aux fidèles la pratique du *zakat* (aumône), selon laquelle l'Islam invite à faire don d'une partie de ses revenus aux plus nécessiteux²⁶⁷. D'autres visent plus spécifiquement les chrétiens, en lançant par exemple la campagne « *Olive Trees are the New Christmas Trees* »²⁶⁸, ou encore semblent suggérer aux clients de confession juive que le financement de huit oliviers ferait écho au symbole du chandelier à huit branches de la fête juive de Hannuka²⁶⁹. Il en coûte généralement entre 10 et 15 euros en moyenne par « parrainage » d'olivier.

Seuls les oliviers sont concernés par les programmes de replantation dans les Territoires occupés. C'est un projet mono variétal : il n'est jamais proposé aux militants de financer d'autres types d'arbres, tout comme il n'est pas proposé aux producteurs bénéficiaires des dons de planter autre chose. Cette concentration exclusive sur les oliviers se fait ainsi au détriment des autres cultures préexistantes aux arrachages ou susceptibles d'être plantées sur les terres disponibles. Elle se fait également au détriment de la diversité agricole et de la sécurité alimentaire de la population (il serait plus opportun de planter également du blé, des légumes ou faire du pâturage dans une logique agro forestière). L'olivier présente

²⁶⁵ Informations disponibles sur les pages respectives de ces organisations URL : http://www.bethadonai.com/plant_a_tree.html, <http://www.kkl.fr/plantez-un-arbre.html>, et <http://www.jnf.org/support/tree-planting-center/> (pages consultées le 23 août 2012)

²⁶⁶ Informations disponibles sur les pages respectives de ces organisations URL : <http://apnature.org/en/content/one-million-trees-campaign-mtc-ii>, <http://www.zatoun.com/treesforlife.htm#paypal>, et <http://www.jai-pal.org/content.php?page=1>.

²⁶⁷ Muslim Hand, par exemple, se propose d'utiliser votre *Zakat* en reversant votre aumône à des producteurs en Palestine. « *Semer la graine de l'autonomie... Pour plus d'un million de Palestiniens, les oliviers sont la plus importante source de revenus. La culture de l'olivier fournit des fruits, de l'huile, des médicaments pour des centaines d'années* ». Voir le site de Muslim Hands. URL : <http://www.muslimhands.org/fr/fr/zakah/> (page consultée le 22 août 2012).

²⁶⁸ URL : <http://olivetreesarethenewchristmastree.wordpress.com/about/> (page consultée le 24 août 2012)

²⁶⁹ « *Buy an olive tree along with your Christmas tree this year, or if your Jewish why not buy eight for the eight evenings of Hanukkah* » (même site).

certes un intérêt économique et agronomique évident ; mais au-delà de ces raisons pratiques, ce sont les dimensions politiques et symboliques de l'olivier qui en font un arbre de prédilection pour ces programmes de replantation. C'est en effet un arbre très évocateur, il reçoit donc bien plus de soutien de la part des Internationaux qu'un appel à financer des grenadiers ou des palmiers, pourtant eux aussi concernés par les arrachages²⁷⁰. Alors qu'à sa création en 2002, « *The Olive Tree Campaign* » espérait à terme faire financer 50 000 plants, plus de 80 000 étaient déjà plantés dix ans plus tard.

2.1.2. Encourager les mécènes à s'investir dans la lutte contre l'occupation

Ces appels aux dons visent pour les organisations militantes à atteindre deux objectifs simultanés : offrir un soutien aux producteurs palestiniens menacés ou victimes de confiscation, et sensibiliser de nouvelles personnes à travers le monde à la question de l'occupation. Il y a donc un double public visé par les organisateurs : les Palestiniens mais aussi les Internationaux. L'idée est que, quelle que soit la motivation initiale des mécènes étrangers, ceux-ci se retrouvent de fait impliqués dans le devenir de l'arbre qu'ils ont financé et donc dans le devenir du Palestinien qui le cultive. D'ailleurs, les 15 euros de la donation permettent autant de couvrir les dépenses agricoles²⁷¹ que les frais de communication et les outils de sensibilisation.

La *Joint Advocacy Initiative* (JAI), l'organisateur palestinien de « *The olive Tree Campaign* », joue beaucoup sur cet aspect mobilisateur : il envoie à chaque sponsor une photo de la plantation ainsi qu'un certificat de donation, qu'il invite à accrocher en évidence dans son salon. Une plaque de remerciement est également installée sur le site de la plantation indiquant le nom des donateurs. Ces derniers sont encouragés, à terme, à venir rendre visite sur place au producteur. Un moteur de recherche en ligne est également à l'étude pour permettre de géolocaliser « son » arbre ou de le survoler virtuellement grâce aux cartes fournies par le service en ligne Google Maps.

En cas d'incident constaté sur les oliveraies nouvellement plantées, comme ce fut encore le cas en novembre 2012²⁷², le producteur contacte immédiatement l'organisation qui diffuse ensuite très largement un rapport détaillé. Cet encouragement à suivre l'évolution de

²⁷⁰ Voir l'analyse des arrachages dans les Territoires palestiniens dans le chapitre 3. On retrouve ici la même logique que pour les bailleurs de fonds.

²⁷¹ L'arbre de 2-3 ans coûte environ 3 euros, auxquels il faut ajouter les piquets et les tubes de protection contre le vent, et parfois l'irrigation les premières années. Il revient en revanche aux producteurs de préparer la terre à accueillir les oliviers (terrassement, labourage, etc.).

²⁷² 185 des 400 oliviers plantés dans le champ d'un producteur avaient alors été détruits par les colons. Voir le rapport de l'organisation sur son site. URL : <http://www.jai-pal.org/content.php?page=1217> (page consultée le 7 août 2013).

« son » olivier est aussi un encouragement à participer activement à la lutte contre l'occupation. Par conséquent, le nombre de parrains mobilisés (1 297 en 2010) importe autant si ce n'est plus que le nombre d'arbres financés. Un des responsables du JAI souligne ainsi que la logique poursuivie par l'organisation est davantage politique que pécuniaire :

« Quand on a commencé cette initiative, le YMCA des États-Unis est arrivé et nous a dit : "Ok, vous voulez planter 50 000 arbres, à 20 dollars chacun ... ça nous fait 1 million. Voilà un chèque de 1 million de dollars, comme ça vous avez fini ce programme". On a refusé bien sûr ! On ne voulait pas de l'argent, on voulait des sponsors »²⁷³.

2.2. Un fil conducteur opportun pour les missions civiles

L'olivier est utilisé comme une sorte de motif consensuel pour attirer puis maintenir l'attention des étrangers sur la situation plus générale dans les Territoires occupés. Il est aussi utilisé comme une sorte d'« appât » pour inciter les Internationaux à se rendre en personne dans les Territoires occupés, afin de planter et récolter les oliviers qu'ils ont parfois eux-mêmes financés. Là encore, l'olivier n'est pas choisi par hasard : beaucoup d'étrangers s'enthousiasment à l'idée d'aller cueillir les olives avec les producteurs et d'immortaliser avec leur appareil photo leur présence dans les oliveraies. Mais peu d'entre eux seraient prêts à participer à la récolte de tomates ou d'oignons, quand bien même cela se ferait au nom d'une solidarité avec les producteurs palestiniens. Ces autres cultures ne leur évoquent rien de particulier sur le plan politique ou symbolique, et ne retiennent donc pas leur attention.

À l'inverse, les oliviers palestiniens ont ceci de particulier qu'ils peuvent fédérer une population très hétérogène et susciter l'intérêt ou l'empathie des visiteurs, en faisant l'objet de représentations très différentes. Véronique Bontemps (2010) raconte que lors de son terrain de recherche dans la savonnerie de Naplouse, elle voyait défiler chaque année de nombreuses délégations étudiantes, militantes, touristiques, journalistiques, etc., qui venaient observer les techniques de fabrication du savon à l'huile :

« Recherche de pittoresque pour les touristes ; quête de "leur" patrimoine ancré dans l'ancienneté d'appartenance pour les étudiants ; vision exotique de traditions séculaires pour les militants, preuve de la résistance continue des Palestiniens sur leur sol : ces visiteurs, dans leur diversité, étaient généralement en quête d'une image vivante de la tradition, qu'ils fixaient dans leurs clichés ou leurs petits films » (Bontemps 2010 : 3).

Lors de leur séjour dans les Territoires palestiniens, les visiteurs étrangers accordent chacun un intérêt spécifique aux oliviers, par quête d'exotisme ou d'authenticité autour de pratiques agricoles pensées comme séculaires, ou encore par solidarité vis-à-vis du sort

²⁷³ Entretien avec Ibrahim Hannouneh, Media Officer au JAI, le 7 février 2011.

réservé à ces arbres et à leurs propriétaires sous occupation israélienne. Conscients des mouvements d'intérêt et de sympathie que suscite cet arbre « biblique » devenu symbole de paix, les Palestiniens invitent ces étrangers à s'impliquer dans le soutien ou la découverte de leurs activités oléicoles. Des acteurs palestiniens les plus divers en profitent pour proposer une gamme très riche de séjours à destination des étrangers, se servant de leurs oliviers comme d'une invitation à la découverte des réalités culturelles mais aussi politiques palestiniennes. Mais la frontière entre séjour militant et circuit touristique est parfois ténue, voire imprécise.

Certaines missions civiles existent en d'autres régions conflictuelles dans le monde, comme au Kurdistan par exemple, mais c'est dans les Territoires palestiniens qu'elles sont les plus fréquentes et les plus formalisées. La cueillette des olives par des volontaires étrangers, notamment, n'est pas un phénomène nouveau en Cisjordanie. Marc Hecker décrit cette action comme « un grand classique » chez les militants depuis plus d'une vingtaine d'années. « La cueillette des olives n'est jamais perçue comme un simple geste de soutien logistique à des agriculteurs mais bien comme un acte de solidarité politique » (Hecker 2010 : 313). Il est donc assez courant de voir des militants accompagner des oléiculteurs sur leurs champs en guise de soutien à la lutte contre l'occupation. Une des responsables d'une organisation agricole palestinienne me confiait un jour son amusement de voir « débarquer des étrangers qui viennent récolter les olives gratuitement, tiennent en plus à payer leur hébergement dans leurs familles d'accueil, et repartent avec l'huile achetée auprès du producteur ». Les avantages liés à la venue des étrangers dépassent donc largement le seul cadre la contribution pratique à la récolte.

En effet, si la présence de ces militants est motivée par des objectifs politiques, elle n'est pas sans générer des effets positifs sur le plan économique. Certains Palestiniens (j'en détaillerai plus loin le profil) ont donc décidé de concilier ces deux aspects pour en saisir toutes les opportunités. C'est ainsi qu'à partir de missions de cueillette qui avaient souvent une dimension informelle et ponctuelle²⁷⁴, se sont progressivement mises en place des offres plus structurées. De nombreuses structures organisent ce type de séjours : l'Association France - Palestine Solidarité (AFPS), la Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP), Zaitoun, ou encore l'*International Solidarity Movement* (ISM). J'ai choisi pour illustrer ce phénomène de retenir l'exemple du *Joint Advocacy Initiative* (JAI), d'une part parce qu'il s'agit d'une des campagnes les plus anciennes (2001) et les plus

²⁷⁴ Ces initiatives de cueillette en Cisjordanie concernent également des groupes de juifs israéliens pour la paix, comme les « Rabbins pour les Droits de l'Homme » (Rabanim lema'an Schuyot Adam) ou la « Coalition pour la Cueillette des Olives » (Coalitzia haMassik), qui organisent le transport en autocar de volontaires qui viennent aider les villageois palestiniens.

fréquentes (plusieurs missions civiles organisées par an), d'autre part parce que cette initiative est entièrement d'origine palestinienne²⁷⁵.

2.2.1. Derrière le soutien aux producteurs, la sensibilisation des étrangers

JAI est une organisation palestinienne responsable depuis 2001 de la campagne de sensibilisation dénommée « Olive Tree Campaign », visant à informer des étrangers du monde entier et les mobiliser dans la lutte contre l'occupation. Dans ce cadre, elle organise chaque année depuis 2008 une mission de plantation d'oliviers en février, et depuis 2005 une mission de récoltes en octobre. Cette dernière donne une idée du succès grandissant de cette initiative : de 34 en 2005, le nombre de volontaires a triplé pour atteindre 110 en 2011. Les oliviers qui sont plantés (et en partie ceux qui sont récoltés) ont été financés au préalable par la solidarité internationale dans le cadre des programmes que j'ai décrits ci-dessus. Il s'agit donc parfois des mêmes individus qui financent, plantent les oliviers et récoltent les olives. La campagne est supervisée par Baha Hilo, un Palestinien de Bethléem.

Les bénéficiaires de ces programmes sont des producteurs aux profils variés qui reçoivent les dons d'oliviers. Cela leur permet de compenser une perte suite à l'arrachage subi dans le passé, ou de justifier l'exploitation effective de leur terre, en cas de menace d'expropriation. Ces initiatives sont certes très localisées et ne concernent que quelques dizaines d'exploitations chaque année. Elles ont néanmoins l'avantage de générer un effet « boule de neige ». Un producteur qui se remet à cultiver une terre peut avoir dans certains cas un effet d'entraînement sur les autres familles alentours qui se montraient jusque là réticentes à faire de même. Baha Hilo cite l'exemple d'un village près de Bethléem où 60 arbres avaient été plantés en solidarité avec la famille d'un producteur qui vivait proche d'un camp de colons. Partant des 60 arbres plantés en 2008, il y en a aujourd'hui 900, cultivés par 12 familles environnantes déterminées elles aussi à se servir de leurs oliviers pour protéger leurs parcelles.

Pour les producteurs bénéficiaires, l'action des étrangers présente plusieurs avantages. Premièrement, cela augmente leur capacité de production, ou leur permet d'accélérer la récolte des olives, étape la plus coûteuse dans le cycle de production de l'huile. Deuxièmement, la présence d'Internationaux diminue le risque de subir une attaque de colons. Ces derniers semblent plus réticents à venir provoquer les oléiculteurs devant une

²⁷⁵ JAI (Joint Advocacy Initiative) est un projet commun au YMCA de Jérusalem-Est et au YMCA de Palestine, née en janvier 2001. Ces deux organisations locales sont aidées par un voyageur, lui aussi palestinien, basé à Bethléem. On en trouve une présentation en français sur son site Internet : <http://www.jai.org/fr/content.php?page=39> (page consultée le 22 août 2012). J'ai pu assister en février et octobre 2011 à une mission de plantation et une autre de récolte, et j'ai complété chacune de ces observations par des entretiens aussi bien avec les participants qu'avec les organisateurs.

telle assistance. Leurs agissements seraient alors médiatisés et pourraient se retourner contre eux.

Les organisateurs de la campagne reçoivent entre 500 et 600 dossiers de demande de producteurs par an, mais ne peuvent en satisfaire qu'une petite centaine. 8 000 oliviers sont ainsi distribués en moyenne chaque année, alloués par les organisateurs en tenant compte d'une grille d'analyse qui détermine le degré d'exposition au risque du champ concerné (proximité d'une route de contournement, d'une colonie ou d'une base militaire, ordre d'expropriation reçu, ou occurrence d'attaque de colons dans le passé, etc.). La sélection opérée suscite parfois quelques jalousies parmi les producteurs non retenus.

Le but des organisateurs n'est pas tant de satisfaire les besoins des producteurs que de s'adresser *via* leur action aux volontaires étrangers eux-mêmes. Le public visé par ces missions n'est pas uniquement celui des militants ; l'objectif est de former des relais d'information à l'étranger et donc de toucher le plus grand nombre d'individus. Pour ce faire, l'olivier semble constituer le fil conducteur parfait pour ces missions : c'est un arbre évocateur, qui suggère très bien les injustices subies par les Palestiniens mais qui revêt aussi une dimension pacifique et consensuelle. C'est ainsi que plusieurs centaines de volontaires, issus d'une quinzaine de pays différents, s'inscrivent chaque année aux missions organisées.

Selon Baha Hilo, responsable de la campagne, le fait que les missions soient axées sur le thème de l'olivier n'est pas étranger au succès de leur fréquentation :

« C'est un outil efficace. Les oliviers rendent le boulot de sensibilisation plus facile. Ils permettent d'approcher un public initialement très hétérogène : musulmans, chrétiens, juifs, écologistes, touristes alternatifs, militants pro-palestiniens... Chacun a sa propre histoire, il n'y a pas une boîte dans laquelle on peut mettre tout le monde... mais tous se retrouvent autour du même symbole de l'olivier »²⁷⁶.

Certains viennent en couple, avec leurs enfants ou des amis. Toutes les tranches d'âge sont représentées (lors de la campagne de 2010, le plus âgé était né en 1924 et le plus jeune en 1999), l'âge moyen se trouvant généralement autour de 55 ans.

Dominique est une militante française de 56 ans, membre de l'AFPS depuis 2003. Elle se rend régulièrement en Cisjordanie depuis 2008 et revient en 2011 pour participer à un programme sur le thème de l'olivier. Selon elle, la plupart des circuits dits alternatifs restent

²⁷⁶ James Brownsell, un journaliste d'Al Jazeera qui a couvert une des ces missions, marque ainsi son étonnement devant la diversité de profils des participants : « *Former police officers from Sweden, German punks, Australian conservationists, leftist activists from the US, South African priests, and a Celtic fringe of Welsh students join Israeli anarchists and Palestinian pacifists : these are the guerilla gardeners of the occupied West Bank* ». Il les appelle les « *globalist shovel-toting supporters* », du nom des bâtons en bois plantés dans le sol auprès des jeunes pousses d'oliviers pour les protéger contre le vent. Cet article est disponible à l'adresse suivante : <http://www.aljazeera.com/indepth/features/2011/08/2011823152713716742.html> (page consultée le 12 février 2012).

trop en dehors des réalités de la population palestinienne. Les circuits oléicoles seraient alors la garantie d'une vraie immersion participative dans le quotidien des habitants :

« Dans les autres programmes de tourisme alternatif, on ne rencontre que les directeurs d'ONG, les élites, les intellectuels, tout est en surface. Il est finalement difficile de sortir des sentiers battus. Je voulais changer de ces voyages un peu officiels, avec lesquels on n'emprunte que les routes de colons, on ne voit pas vraiment les check-points, on ne voit pas vraiment les problèmes de la population. Le militantisme implique une entraide, pas seulement une visite. Pour moi, un circuit sur les oliviers c'était un bon moyen d'être proche de la population. Là, je me sens utile, je me retrouve complètement dans ce que je fais ».²⁷⁷

Si l'olivier sert d'élément fédérateur à l'ensemble des participants, il ne constitue en revanche qu'une sorte de prétexte pour les faire venir. En observant par exemple le planning du « Olive Planting Program » de 2010, je remarque qu'à peine 3 des 10 jours de mission sont réellement consacrés à la plantation. Le ratio est même inférieur au cours des circuits proposés par d'autres organisations (une journée de récolte seulement sur 10 jours d'un circuit pourtant nommé « olive harvest tour »). De surcroît, l'intensité de la récolte est très variable, et décroît généralement très rapidement avec la durée. Si tout le monde se montre très actif la première heure de cueillette, les suivantes sont généralement consacrées au tri des olives sur le sol, aux discussions entre volontaires, ou aux prises de photos souvenirs. La récolte est un travail répétitif et fatigant, notamment durant les épisodes de chaleur qui persistent parfois jusqu'en octobre ou novembre. Certains volontaires ne participent que symboliquement à la récolte en elle-même, du fait d'un handicap ou d'un âge avancé.

La contribution effective des volontaires au cours de la récolte ne préoccupe pas outre mesure les organisateurs. Pour eux, l'intérêt des programmes réside aussi et surtout dans les autres activités proposées pendant les séjours, à savoir des actions de sensibilisation à la situation des Palestiniens sous occupation. Les participants sont invités à suivre des visites politiques et des rencontres avec des responsables d'organisations militantes, durant lesquelles le sort des oliviers ne sert finalement que de simple illustration à un propos bien plus général, souvent axé sur le droit humanitaire international et les droits de l'Homme.

Ces missions civiles permettent de transformer les volontaires en des relais d'opinion dans leurs pays respectifs. La plupart entreprennent à leur retour chez eux la rédaction de blogs, d'articles de journaux, ou de lettres ouvertes aux responsables politiques²⁷⁸. Ces documents ont un double avantage. D'une part, ils font fonctionner le « bouche-à-oreille », et motivent également d'autres personnes à se joindre aux programmes de JAI. Ainsi, 70% des participants viennent sur les conseils d'anciens volontaires des années

²⁷⁷ Entretien avec Dominique, participante au programme JAI, à Beit Sahour le 29 octobre 2011.

²⁷⁸ Tribune dans des magazines, lettre ouverte au président Obama, journal de bord... La plupart de ces réactions sont recensées par année sur le site du JAI URL : <http://www.jai-pal.org/content.php?page=914> (page consultée le 22 août 2012).

précédentes selon les organisateurs. D'autre part, ils constituent un support très efficace de plaidoyer. JAI, à l'instar d'autres structures similaires, encourage largement la diffusion sur son site Internet des témoignages émanant de participants.

L'organisation pro-palestinienne CCIPP édicte même une charte et des conseils pour produire des témoignages les plus efficaces possible (écrire un résumé en anglais, ajouter des photos...) pour en faire autant de preuves des injustices qu'elle dénonce :

« La mise à disposition sur Internet de tous les documents liés aux missions est nécessaire pour assurer la reconnaissance de cette forme de militantisme, mais aussi pour servir de mémoire collective. Toutes les informations et tous les récits disponibles sur notre site constituent une forme de valorisation de la résistance pacifique palestinienne, un écho de la solidarité internationale avec le peuple palestinien, une forme permanente de dénonciation des horreurs et de la cruauté de l'occupation coloniale israélienne en Palestine. Ces documents seront un jour d'une très grande utilité lorsque l'état israélien sera mis en face de ses responsabilités et mis dans l'obligation de rendre des comptes »²⁷⁹.

Autre avantage, la présence d'étrangers est un puissant vecteur de médiatisation. C'est pourquoi des ONG comme Oxfam ou Taayush, organisent parfois des missions collectives d'assistance aux producteurs à proximité de colonies ou d'*outpost* à grand renfort de la presse locale ou internationale. Dans ce cas, les étrangers servent en quelque sorte de « support » de communication. Les missions civiles bénéficient en effet d'une très bonne couverture journalistique. De nombreux médias viennent couvrir une journée ou un programme complet organisés par le JAI. La présence de volontaires internationaux dans ces villages reculés de Cisjordanie, ainsi que le thème évocateur des oliviers qui sert de vecteur à ces mobilisations, constituent un sujet original et vendeur pour les médias. Ils y voient l'occasion de parler autrement du conflit, de manière illustrée et photogénique.

Le responsable de la campagne se réjouit de ces opportunités de médiatisation : « CNN, BBC, Fox, la presse écrite... tous les grands réseaux d'infos sont présents ici. Beaucoup sont venus couvrir nos missions de récoltes, car c'est pratique et facile à couvrir. C'est exotique. C'est une aubaine pour faire connaître nos actions »²⁸⁰. Sur une même journée de récolte, à laquelle j'ai participé en octobre 2011, étaient présents une équipe de journalistes sud-coréens, deux reporters australiens et une équipe de caméramans d'Al Jazeera, tandis qu'une équipe de journalistes palestiniens était venue la veille²⁸¹ (voir Annexe 8). Tous agissent comme une caisse de résonance mondiale à un acte de solidarité très circonscrit géographiquement.

²⁷⁹ URL : <http://www.protection-palestine.org/spip.php?article35> (page consultée le 22 août 2012).

²⁸⁰ Entretien avec Baha Hilo, Campaign Officer du « Olive Tree campaign », à Beit Sahour le 8 décembre 2011.

²⁸¹ À cela on pourrait ajouter le chercheur que j'étais, puisqu'à ma façon je contribuais à publiciser l'initiative du JAI.

2.2.2. Un projet contre l'occupation ... rattrapé par l'occupation

Le contexte politique dans lequel s'inscrivent ces missions exerce de puissants effets sur la manière dont elles sont conçues et menées à bien. L'occupation israélienne peut venir perturber l'organisation des programmes de solidarité à tout moment : avant qu'elle ne commence (interdire l'accès sur place des volontaires étrangers), pendant leur déroulement (bloquer une récolte ou une plantation), et même après leur aboutissement (détruire les arbres qui ont été plantés).

Premièrement, les organisateurs sont dans l'incapacité de connaître à l'avance le nombre précis de volontaires qui seront habilités à obtenir un visa de tourisme. Ces derniers doivent rejoindre les Territoires palestiniens soit *via* l'aéroport Ben Gurion en Israël, soit *via* la Jordanie et le pont frontalier d'Allenby (il n'existe pas d'aéroport dans les Territoires palestiniens). Dans les deux cas, l'accès est soumis au bon vouloir des autorités israéliennes, qui voient d'un mauvais œil la venue d'étrangers dans les territoires qu'elles occupent. L'obtention du visa de tourisme est une véritable préoccupation pour la plupart des militants arrivant en Cisjordanie. Ce visa de trois mois est habituellement délivré de manière automatique à l'arrivée d'un étranger, à moins que l'agent de contrôle le soupçonne d'avoir des accointances quelconques avec les Palestiniens. Pour ceux qui souhaitent effectivement se rendre dans les Territoires occupés, le risque d'un refoulement à la frontière est un phénomène assez aléatoire mais réel²⁸². Le fait pour eux d'expliquer qu'ils participent à une mission de cueillette en Cisjordanie les exposerait immédiatement à une menace de refus de visa. Plusieurs participants prévus aux programmes du JAI en ont fait l'objet, et beaucoup d'autres ont été retenus pour de longs interrogatoires.

Une des conséquences de ces problèmes d'accès aux Territoires occupés est la surreprésentation au cours des missions civiles des volontaires occidentaux. Baha Hilo explique : « il faut dire que le passeport occidental est un quelque sorte un sésame, un laissez-passer qui facilite fortement l'entrée dans le pays, contrairement à ce que pourrait expérimenter un Indien, ou un Pakistanais »²⁸³. Cela n'est pas toujours considéré comme un véritable handicap par les organisateurs de JAI : « C'est bien quand même, car ceux qui viennent, ce sont des représentants des pays les plus influents dans les décisions internationales concernant la Palestine : les Américains, les Français²⁸⁴, les Anglais... »²⁸⁵.

²⁸² Voir à ce sujet le site Internet de la Campagne pour le Droit à l'entrée dans les Territoires palestiniens. URL : <http://www.righttoenter.ps/index.php> (page consultée le 30 octobre 2013).

²⁸³ Entretien avec Amal, militante à l'International Solidarity Movement (ISM), à Ramallah le 14 décembre 2012.

²⁸⁴ Bien représentés dans la plupart des organismes militants, les Français sont néanmoins nettement minoritaires au sein de programmes du JAI. D'une part, car le YMCA (l'organisation fondatrice) est beaucoup mieux implanté dans les pays anglo-saxons qu'en France, d'autre part, parce que la langue utilisée au cours de la mission civile est l'anglais, ce qui constitue souvent pour eux un obstacle linguistique important.

²⁸⁵ Entretien avec Ibrahim Hannouneh, Media Officer au JAI, le 7 février 2011.

Les organisateurs ont donc une vision très fine du type de volontaires auxquels ils peuvent s'adresser ; ils intègrent pleinement la question des contraintes de l'occupation dans la conception de leur action.

Deuxièmement, les organisateurs sont obligés de dévier sans cesse du programme prévu et d'improviser pour composer avec la situation erratique rencontrée sur le terrain. Un check-point fixe ou volant peut immobiliser le car de volontaires durant une ou plusieurs heures, il faut alors revoir le planning, modifier l'horaire des visites ou en annuler certaines. Parfois, des colons interviennent malgré la présence des étrangers, et il faut alors gérer les tensions diplomatiquement et sans violence. L'armée peut dans ce cas jouer un rôle ambigu, soit en protégeant les volontaires, soit en les sommant de partir et en arrachant eux-mêmes les oliviers.

Il arrive fréquemment qu'une unité de soldats arrive et cherche à interdire la plantation, pour des prétendues questions juridiques ou de sécurité. Pour y faire face, les organisateurs ont élaboré une tactique bien rodée : ils font sortir les volontaires du bus le plus vite possible pour se mettre au travail immédiatement, de manière à ce que si l'armée se présente, la plantation ait déjà commencé. Si les militaires les somment d'évacuer le champ, les organisateurs tentent de parlementer et de gagner du temps, pendant que les volontaires continuent leur travail. Parfois, les soldats retournent au Land Department du Bureau central de l'Administration civile pour y imprimer un document stipulant le lieu de la récolte « zone militaire fermée », imposant au groupe d'évacuer l'endroit dans la demi-heure qui suit. Mais pour Baha Hilo, l'objectif est alors déjà atteint puisque l'essentiel du travail est déjà accompli : « Généralement, notre stratégie fonctionne. La plupart du temps, quand ils reviennent avec ce papier, il ne nous reste plus que 10 ou 15 arbres sur les 400 que nous avons à planter. On apprend à ruser pour faire face à tout ça »²⁸⁶.

Troisièmement, enfin, les missions civiles donnent parfois lieu à des situations complexes. La Olive Tree Campaign déplore régulièrement l'arrachage, par l'armée ou les colons, de jeunes oliviers justement plantés en réaction à la destruction préalable d'oliviers plus anciens. Par exemple, 250 oliviers ont été arrachés en 2008 sur les 13 000 replantés cette année-là par le JAI. L'impact effectif de ces arrachages est relativement marginal mais hautement politique. Aussi, les organisateurs se font un devoir de réagir, entraînant une sorte d'escalade dans cette démonstration de force symbolique. Quand 70 des 300 arbres plantés en 2010 près de la colonie d'Efrat ont été arrachés, les organisateurs sont immédiatement retournés sur le lieu de l'incident pour évaluer non seulement le nombre d'arbres arrachés mais aussi le nombre d'arbres supplémentaires qui pouvaient être plantés. C'est ainsi que 130

²⁸⁶ Entretien avec Baha Hilo, Campaign Officer du « Olive Tree Campaign », à Beit Sahour le 8 décembre 2011.

oliviers ont été replantés : « Quand les colons ou l'armée viennent détruire nos oliviers, on revient en planter davantage encore » prévient Baha Hilo²⁸⁷.

Les organisateurs ont donc complètement intériorisé les contraintes des dispositifs de contrôle et de séparation israéliens dans la conception des séjours. Ils tentent d'en minimiser les effets, sans pouvoir réellement s'en affranchir. Ces obstacles ne les dissuadent pas de prolonger leurs initiatives, qui permettent de faire vivre en partie tout un ensemble d'acteurs qui contribuent directement ou indirectement à leur déroulement.

2.2.3. Des retombées économiques nombreuses pour les Palestiniens

Malgré les difficultés relatives à l'occupation israélienne, le programme de plantation et de récolte est très largement salué comme étant un véritable succès, à la fois par les militants et les Palestiniens. Même s'ils ne sont pas directement recherchés par les organisateurs ni pensés comme tels par les militants, ces types de programmes génèrent également de nombreuses retombées économiques²⁸⁸. Celles-ci sont certes très relatives, à l'échelle de l'économie palestinienne. Elles n'en sont pas pour autant négligeables, particulièrement pour les acteurs concernés qui sont souvent laissés à la marge du « tourisme de masse ». D'autant plus que les retombés économiques de ces missions civiles peuvent se faire ressentir à court mais aussi à moyen terme : un tiers des volontaires prolonge son séjour en Cisjordanie et Jérusalem à la suite du programme, et un quart d'entre eux revient dans les Territoires occupés au cours d'un autre voyage. Dans les deux cas, cela laisse présager pour l'économie locale des retombées positives²⁸⁹ que je vais présenter ci-après.

Tout d'abord, il s'agit des recettes tirées des frais d'inscription par les organisateurs de la Olive Tree Campaign, et qui s'élèvent à 650\$ (500 euros) par personne et par mission. Ce prix est resté inchangé entre 2008 et 2013 et couvre l'ensemble du séjour, hors moyens de transport internationaux et locaux pour se rendre au lieu de rendez-vous à Bethléem. Les bénéfices dépendent du nombre de participants et de l'évolution du taux de change du shekel contre le dollar et l'euro (les devises avec lesquelles les participants règlent leur inscription). Ces bénéfices se chiffrent en moyenne à 10% du budget total de la mission (soit 5 000 euros pour une mission d'une centaine de volontaires par exemple) et permettent le plus souvent de financer d'autres arbres qui viendront grossir les stocks devant être plantés l'année

²⁸⁷ Idem.

²⁸⁸ Il m'est impossible de les évaluer précisément mais j'ai eu quotidiennement l'occasion d'en observer les effets au cours de mes participations à ce type de missions.

²⁸⁹ Les économistes qualifieraient cela d'« externalité », ou effet externe. Ce terme désigne une situation dans laquelle l'action d'un agent économique influe, sans que cela soit son intention initiale, sur la situation d'autres agents.

suiuante, au bénéfice des producteurs palestiniens. Trois salariés permanents sont employés dans le cadre du programme, épaulés par une petite dizaine de volontaires ponctuels, pour certains indemnisés. À cela s'ajoute le personnel de l'agence palestinienne « *Alternative Tourism Group* » (ATG) qui assure la partie logistique du séjour.

JAI insiste sur le caractère « 100% palestinien » de son initiative et tente de maximiser les retombées pour l'économie locale. Aussi, de nombreux acteurs locaux bénéficient directement ou indirectement de l'organisation de ces séjours à destination des étrangers. Il s'agit par exemple des sociétés de transports : jusqu'à trois bus peuvent être mobilisés par mission, facturés près de 300 euros par jour (soit deux à trois fois moins qu'un bus à plaque israélienne). Les restaurants locaux, les guides et les ONG visitées (qui reçoivent pour certaines des honoraires), y trouvent aussi leur intérêt. Concernant l'hébergement, les volontaires ont la possibilité d'opter pour une chambre à l'hôtel Shepherd Field à Beit Sahour ou pour un logement chez l'habitant dans une famille d'accueil (ce que privilégie la moitié des participants) : la même somme est versée par nuitée dans les deux cas (27 à 30 dollars par nuit, soit 25 euros environ). Selon les données du Bureau Statistique Palestinien, un visiteur étranger dépense en moyenne 553 dollars (425 euros), au cours d'un séjour de 3,8 jours en moyenne en Cisjordanie²⁹⁰.

Les coopératives et magasins de souvenirs fréquentés sont également concernés par ces retombées économiques. La quasi-totalité des volontaires repart de sa mission avec des cadeaux ou des objets leur remémorant leur séjour. Cela est d'autant plus vrai que le budget alloué par les étrangers aux missions de solidarité en Cisjordanie est souvent le même que celui accordé aux loisirs et aux congés²⁹¹. Comme le reconnaît une des militantes américaines rencontrées au cours d'une mission de solidarité : « le coût du voyage représente beaucoup d'argent. Il s'agit donc aussi un peu de mes vacances et j'ai bien l'intention de me faire plaisir »²⁹². Les achats de souvenirs se concentrent principalement sur les broderies, artisanat en bois d'olivier, café et épices, keffiehs, etc. L'huile d'olive est naturellement un souvenir très recherché, bien qu'il constitue un produit lourd et fragile à transporter. De plus, on peut assez aisément se la procurer en France *via* les réseaux de commerce équitable : ils ne ramènent donc en souvenir de Cisjordanie qu'une bouteille introuvable ailleurs, comme celle achetée auprès du producteur qu'ils ont aidé à récolter. Quand il s'agit de faire un cadeau en revanche, le fait d'acheter l'huile sur place confère un intérêt supplémentaire. Il

²⁹⁰ Voir les principales données sur le tourisme en Cisjordanie, URL :

<http://www.pcbs.gov.ps/site/784/default.aspx> (page consultée le 13 octobre 2013).

²⁹¹ La participation à ces missions implique un réel effort financier. Au coût moyen d'un circuit d'une semaine (entre 500 et 2000 euros, voir *infra*), s'ajoute le prix des déplacements aériens (450 euros environ pour un Européen, 1300 euros pour un Américain) et du transport local vers et depuis le point de départ du circuit (par ses propres moyens). Dans la plupart des circuits que j'évoquerai dans cette partie, seuls deux repas quotidiens sont inclus dans le programme, le reste étant à la charge des participants, tout comme les dépenses courantes, les pourboires, les souvenirs, etc.

²⁹²Entretien avec Cathrin, à Jénine, le 3 novembre 2011.

semble qu'une huile ramenée « de là-bas » [Cisjordanie] revêt davantage de valeur aux yeux de tous que la même huile achetée en France.

Une autre source de bénéfices économiques a été expérimentée par le JAI en 2003 sous la forme de produits palestiniens mis en vente auprès des volontaires, localement dans les boutiques du YMCA de Jérusalem-Est ou *via* Internet dans leur pays respectif. Cette gamme nommée « al 'Ard Al tayba » [*la bonne terre*], incluait notamment de l'huile d'olive provenant des oliviers concernés par le programme de plantation ou de récolte. Elle visait à véhiculer auprès des consommateurs un message de sensibilisation à la situation dans les Territoires palestiniens tout en dégagant des bénéfices supplémentaires pour l'organisation. Elles offraient surtout aux producteurs de nouveaux débouchés. Le projet a néanmoins été interrompu en 2006, pour des raisons de lourdeur logistique et de pression concurrentielle qui seront approfondies au cours du prochain chapitre.

Un certain nombre d'acteurs issus du monde de l'entreprise ont décidé de s'inspirer du succès économique de ces missions civiles, et leur ont emboîté le pas en proposant d'autres séjours similaires ouverts à un plus large public. Cette offre vise non seulement un public militant mais aussi une clientèle de touristes, de pèlerins ou encore d'expatriés, en quête de quelques jours d'immersion dans le monde paysan palestinien. Si les publicités pour ces offres évoquent le soutien à la cause palestinienne, elles privilégient aussi et surtout le registre du loisir et du dépaysement. L'apparition de ce phénomène a donné lieu à ce que j'appelle l'émergence d'un « tourisme oléicole ».

3. Les oliviers, une niche touristique depuis le milieu des années 2000

Si l'organisation de missions civiles est essentiellement du ressort des ONG celle de circuits de tourisme oléicole est surtout le fait d'entreprises. Ils poursuivent chacun des logiques très diverses, mais tous néanmoins réalisent le potentiel économique qu'ils peuvent ainsi exploiter au-delà des simples liens d'amitié, de solidarité ou d'hospitalité qu'ils entendent proposer aux expatriés, touristes et militants de passage. Je passerai en revue leurs différents statuts : d'abord les agences de tourisme alternatif, ensuite les entreprises de négoce d'huile d'olive et enfin les coopératives de producteurs.

3.1. Un créneau prisé par les agences de tourisme alternatif

Le tourisme alternatif s'est développé en réaction aux effets néfastes du tourisme de masse sur l'environnement, la culture et l'organisation sociale des populations visitées. De nombreuses recherches dénoncent le caractère impérialiste d'une activité qui entretiendrait une dépendance économique vis-à-vis des pays industrialisés (Cazes et Courade 2004 ; Duterme 2006), entraînerait la marchandisation de traditions converties en attractions touristiques (Turner et Ash 1975 ; Cohen 1988 ; Rauch 2002) ou encore la destruction d'écosystèmes jusqu'alors préservés (Guerreiro 2006). Le tourisme alternatif vise à l'inverse à concilier harmonieusement l'intérêt des visiteurs et celui des populations locales, et à satisfaire une nouvelle tendance favorisant les voyages sur mesure, ludiques et participatifs. Le tourisme alternatif vise à favoriser une proximité et un échange entre les hôtes et les visiteurs, en permettant d'aller au-delà des clichés folkloriques qui placent les populations locales au second plan d'un patrimoine archéologique ou naturel prédominant. Il consiste à partir à la rencontre des habitants et de leur mode de vie. Certes, ce créneau concerne relativement peu de visiteurs comparativement à ce que représente l'industrie du tourisme « classique ». Néanmoins, ce type de tourisme tend à se développer fortement dans les Territoires palestiniens depuis le début des années 2000, à l'initiative d'organisations telles que *Alternative Tourism Group*, *Diwan Voyage*, *Birthright Unplugged*, Association d'Échanges Culturels Hébron France, *Experience Travel Tours*, etc.

3.1.1. L'engouement pour la découverte du monde oléicole

Plusieurs associations et pouvoirs publics palestiniens ont mis en place un nombre croissant d'initiatives pour susciter et répondre à l'intérêt grandissant pour le tourisme alternatif dans les Territoires palestiniens : *Siraj Centre for Holy Land Studies*, *Palestine Wildlife Society*, *Bani Naim Society*, *Al Auja Environment Centre*, *Center for Cultural Heritage Preservation*, etc. (Majdalani Azzeh 2012). Le circuit de randonnée culturelle traversant les Territoires palestiniens « *Abraham Path* »²⁹³, le marathon solidaire « *Run Across Palestine* »²⁹⁴ et son circuit oléicole associé « *New Taste of Palestine* », le tour cycliste de Cisjordanie « *Bike Palestine* »²⁹⁵, etc. sont autant d'initiatives innovantes qui apparaissent pour faire découvrir la Cisjordanie autrement (la bande de Gaza est exclue de cette dynamique pour des raisons d'accès au territoire). Un nombre croissant d'entre elles se concentre peu à peu sur le thème de l'olivier : rencontre avec des producteurs, découverte des moyens de production, cueillette des olives, etc.

²⁹³ <http://www.abrahampath.org/palestine.php> (page consultée le 12 septembre 2013).

²⁹⁴ <http://onthegroundglobal.org/projects/run-across-palestine/> (page consultée le 12 septembre 2013).

²⁹⁵ www.bikepalestine.com/ (page consultée le 12 septembre 2013).

Le tourisme oléicole palestinien s'inscrit en effet directement dans cette nouvelle tendance touristique, en permettant aux visiteurs de sortir des sentiers battus du tourisme de masse en « Terre Sainte ». Ils sont en attente de rencontres originales avec la population. Ils cherchent également à donner du sens à leur séjour en mettant « la main à la pâte », de surcroît en apportant leur aide à cette population sous occupation envers laquelle ils expriment leur empathie. La cueillette des olives constitue en cela une forme privilégiée pour découvrir la région et ses habitants. Elle constitue un soutien immédiat aux producteurs, elle permet de donner de son temps sans engagement de durée, et elle ne nécessite aucune compétence préalable. Dans le même temps, elle permet de vivre une expérience privilégiée dans un environnement agréable et évocateur.

Il s'agit donc d'une activité très recherchée par les voyageurs étrangers. En atteste par exemple la multiplication des annonces sur Internet de visiteurs cherchant un « contact » pour la récolte, sur les forums consacrés au tourisme en général ou aux Territoires palestiniens en particulier²⁹⁶. J'ai moi-même été *de facto* entraîné dans cette dynamique : la grande majorité de mes amis expatriés m'ont mandaté à plusieurs reprises durant mon terrain pour que je leur organise des journées de récolte chez les producteurs. De même, les visiteurs venus me voir de France annulaient volontiers une visite plus classique de Jérusalem ou de la Mer morte pour me rejoindre sur le « terrain » en pleine saison des cueillettes. Le secteur des oliviers est de loin le seul à faire l'objet d'une telle réappropriation touristique. Il existe certes quelques célébrations autour du thème des fruits et légumes, comme le festival de la laitue dans le village palestinien d'Artas depuis 1994 (Sheikh-Shehadeh-Naïli 2007), mais ils sont très ponctuels et attirent une clientèle locale assez limitée.

Les professionnels palestiniens (agence de voyage, éditeur de guide, etc.) jouent un rôle important pour faire du tourisme oléicole une attraction phare en Cisjordanie pour les étrangers. Le ministère du Tourisme palestinien s'efforce de promouvoir le tourisme en vue de retombées culturelles, économiques et politiques. Parmi les très nombreuses attractions possibles, il classe la cueillette des olives parmi ses « Palestine : top 10 des incontournables. (...) n°7 : découvrez la véritable culture palestinienne et passez des moments de qualité avec les habitants de ce pays. Visitez une ferme et expérimentez la récolte des olives » (Palestinian Ministry of Tourism, non daté). Cette distraction figure également parmi les « coups de cœur » des différents guides touristiques, à l'image de celui du « Routard » qui recommande

²⁹⁶ Voir notamment les messages postés sur le forum RamallahRamallah ou EnglishPalestine, plateformes de d'échange et de rencontre entre Palestiniens et expatriés anglophones : <http://groups.yahoo.com/group/ramallahramallah/> . (page consultée le 12 septembre 2013) et les annonces qui leur sont proposées en retour (voir Annexe 13).

chaudement d'« aider les familles palestiniennes à récolter les olives au mois d'octobre pour de grands moments partagés » (Le Guide du Routard 2012 : 310).

Un musée sur l'histoire de l'huile d'olive palestinienne a vu le jour à Bethléem, dont le nom ne manque pas d'amuser les anglophones attentifs : le « *Bad Museum of Olive Oil Production* » du nom de la pierre roulante « *al bad* » qui servait autrefois à écraser les olives lors de la presse²⁹⁷. Des « festivals des récoltes » apparaissent aussi progressivement, à l'initiative des gouvernorats, municipalités, ou associations palestiniennes. Ils proposent spectacles de danses et de musique traditionnelles, buvettes, ou encore stands de vente de souvenirs et de produits oléicoles. On en trouve aujourd'hui à Ramallah, Bethléem, Jenine ou Salfit et chaque année ou presque un nouveau rendez-vous est fixé à l'automne. Ces événements constituent autant d'attractions que les offres de tourisme oléicole incluent dans leurs circuits.

3.1.2. L'offre émergente des voyageurs en matière de tourisme oléicole

Assez naturellement, le domaine du tourisme oléicole est investi en priorité par les agences de voyages palestiniennes, dont la plupart se réclament du tourisme alternatif. Elles proposent aux touristes de partager le quotidien (qualifié de « pittoresque ») des producteurs palestiniens, au cours d'un programme dédié, ou d'une extension de séjour. Ces agences s'appuient souvent sur l'offre d'hébergement proposé par un nombre croissant de maisons d'hôtes dans les villages de Cisjordanie²⁹⁸. Par souci de comparaison, j'indique entre parenthèses la durée et le prix de chaque séjour (hors transport aérien, sauf indication contraire), et reporte toutes les initiatives listées dans ce chapitre au sein du tableau 6.

« *Alternative Tourism Group* », l'ONG et voyageur palestinien basé près de Bethléem (ATG) dont j'ai parlé précédemment, est l'un des leaders historiques en matière de promotion et d'organisation du tourisme alternatif dans les Territoires palestiniens depuis sa création en 1995. Membre de réseaux de réflexion sur le sujet, il publie sur son site Internet de nombreux documents tels qu'une Charte de transparence et d'éthique et un Code de conduite, qui lui vaut la reconnaissance de ses pairs. Une de ses principales offres propose de se joindre aux missions de récoltes ou de plantation dont il assure la logistique²⁹⁹ (10 jours, 500 euros).

²⁹⁷ En lire une brève présentation sur le site du mensuel « This Week In Palestine », URL : <http://thisweekinpalestine.com/details.php?id=631&ed=55&edid=55> (page consultée le 12 septembre 2012).

²⁹⁸ <http://palestineguesthouse.com/> (page consultée le 12 septembre 2013).

²⁹⁹ http://www.atg.ps/index.php?page=olive_picking (page consultée le 12 septembre 2013).

Tableau 6 : Résumé indicatif des circuits touristiques proposant une récolte des olives, en 2012.

ORGANISATEUR	NOM ET DURÉE DU PROGRAMME	TRANSPORT	
		AÉRIEN	PRIX COMPRIS
Alternativ Tourisme Group	« Olive Picking program » (avec JAI) 10 jours dont 3 dédiés à la récolte.	non	500 euros
Al Diwan Voyage	« Aux racines de l'olivier ». 9 jours, dont 1 à 2 journées de récolte.	oui	1580 euros
Global Exchange	« Fair Olive Harvest Reality Tour » 9 jours, dont 1 à 2 jours de récolte.	non	2389 euros
River Company for fair developmental services	En cours d'élaboration (en partenariat avec la Palestinian Youth Union)	x	x
Green Olive Tours	« Palestine immersion » 10 jours, dont 2 à 3 jours de récolte	non	1500 euros
Zaytoun	« Harvest Tour » 5 jours, dont ½ journée de récolte	non	630 euros
Canaan Fair Trade	« Canaan Insider Tour » 4 jours, dont 1 journée de récolte	non	530 euros
Qireh coopérative	« Olive Harvest tours » 1 journée de récolte (autant que souhaité)	non	30 euros

Source : auteur, à partir des sites Internet de ces organisations et d'entretiens avec certains responsables

D'autres agences ont également investi le champ oléicole dans leur offre. Al Diwan Voyage par exemple, propose chaque automne un circuit « Aux racines de l'olivier » (9 jours, 1580 euros, transport aérien inclus), comprenant une ou deux journées de récolte avec une famille d'oléiculteurs à Sebastya ou Bani Zaid, des villages du centre de la Cisjordanie. Elle publicise son offre en expliquant que « la cueillette des olives est une invitation à partager un savoir-faire et un moment unique de sociabilité »³⁰⁰. L'organisation Global Exchange propose un voyage très similaire intitulé « Fair Olive Harvest Reality Tour » (9 jours, 2389 euros)³⁰¹. La « River Company for fair developmental services », s'est aussi lancée en 2010 dans la promotion du tourisme rural. Son responsable, l'ancien directeur du *Palestinian Farmers Union*, prévoit lui aussi de développer une offre sur le thème de l'olivier.

Certaines entreprises touristiques israéliennes se sont également positionnées sur le créneau du tourisme oléicole dans les Territoires occupés. Elles proposent des programmes promettant des séjours « authentiques » au plus proche de la population palestinienne. L'agence « Green Olive Tours » établie en 2007 par Fred Schlomka, un Israélien vivant à Tel-Aviv, est spécialisée sur les visites du Mur de séparation, de camp de réfugiés, ou sur les

³⁰⁰ Voir la plaquette de présentation : <http://www.diwanvoyage.net/images/stories/012012/DIWAN102012.pdf>

³⁰¹ <http://www.globalexchange.org/tours/palestine-fair-olive-harvest> (page consultée le 12 septembre 2013).

rencontres avec des colons israéliens. Elle propose désormais des excursions ou séjours sur le thème de la vie paysanne. Le circuit « *Palestinian Village* » (3 jours, 600 euros) permet de séjourner dans le village de Beit Ummar, entre Bethléem et Hébron, pour rencontrer les producteurs, découvrir la vie des habitants, et passer du temps dans les champs d'oliviers³⁰². Elle propose en plus de ses circuits classiques une extension de séjour « Palestine Immersion » à 150 euros pour passer trois jours supplémentaires de volontariat dans un village (10 jours, 1500 euros). Le touriste peut ainsi manifester son soutien au village, et participer à la récolte des olives en automne, comme l'indique le programme de ce supplément :

« Durant vos trois derniers jours, vous travaillerez dans le village, enseignant l'anglais, travaillant dans les champs, ou participant à un projet de jeunes ou de femmes. (...) Non seulement le volontaire travaille à aider les villageois sur le plan matériel, mais il aide aussi la population à garder espoir, en montrant qu'il se soucie assez pour venir et donner un coup de main »³⁰³.

3.2. Le rôle de tour-opérateurs des entreprises de négoce oléicole

3.2.1. Satisfaire les attentes des touristes

Plus récemment, au milieu des années 2000, les entreprises du commerce équitable investies dans la collecte, l'embouteillage et la vente d'huile d'olive se sont lancées dans l'organisation de séjours sur le thème oléicole. Il n'est pas courant qu'une entreprise de négoce privée décide de mettre en place en Cisjordanie des activités touristiques pour des internationaux. En réalité, elle peut ainsi en retirer des avantages nombreux.

La compagnie anglo-palestinienne *Zaytun* (qui signifie « olive » en arabe) a été créée en 2004 pour promouvoir la commercialisation des productions des oléiculteurs affectés par l'occupation. Elle a rapidement commencé à organiser des « placements » de volontaires étrangers au sein de familles récoltant leurs olives. Ces séjours de deux semaines ont lieu chaque automne. La présence des étrangers est alors principalement orientée sur l'activité de cueillette, il n'y a donc pas véritablement de frais d'inscription. La compagnie propose aussi désormais de véritables circuits similaires à ceux des voyagistes décrits plus haut. Ces circuits incluent inévitablement la visite du Mur de séparation, de camps de réfugiés, et d'ONG, en plus des visites culturelles plus classiques de Jérusalem ou de Bethléem notamment. Ils se

³⁰² <http://www.toursinenglish.com/2006/05/beit-ummar-palestinian-village.html> (page consultée le 12 septembre 2013).

³⁰³ <http://www.toursinenglish.com/2006/05/10-day-palestine-immersion.html> (page consultée le 12 septembre 2013). Traduction de l'auteur.

concluent par une demi-journée de cueillette et la participation à un festival de l'huile d'olive. Il en coûte alors 630 euros pour un séjour de 5 jours.

En organisant de tels séjours, Zaytun s'adresse aussi bien aux touristes militants qu'aux consommateurs éventuels de ses produits :

« La participation à la récolte est souvent une expérience qui change la vie. L'opportunité d'être un témoin privilégié des conditions de vie des communautés dans les Territoires occupés permet de mieux faire campagne contre les injustices constatées ici et de mieux comprendre la place de l'huile d'olive dans la fragile économie palestinienne. Tout aussi importants, cependant, sont les liens d'amitiés qui se nouent au cours des visites. Les relations personnelles avec les producteurs d'huile d'olive confèrent de l'authenticité et de la passion au produit et les discussions au retour avec les distributeurs font du produit que nous vendons bien plus qu'une simple marchandise. »³⁰⁴

Cette capacité à concilier intérêts politiques et commerciaux se retrouve également dans les activités de Canaan Fair Trade. Fondée en 2005, elle se fait également connaître depuis 2011 en proposant un circuit de tourisme oléicole, mêlant découvertes culturelles des villages palestiniens et promotion commerciale de l'entreprise. Il s'agit donc pour l'entreprise d'un tour à la fois touristique et promotionnel, organisé aux frais de ses clients : ces derniers payent pour venir voir de près et en personne les producteurs de l'huile d'olive qu'ils consomment depuis chez eux.

L'analyse présentée ici est issue du premier « *Canaan Insider Tour* » organisé en octobre 2011, auquel j'ai assisté. Celui-ci durait 4 jours et coûtait 530 euros. Sept personnes, toutes de nationalité américaine et la plupart retraitées, ont participé à ce premier circuit. Ce nombre n'est pas très élevé, il s'explique par la nouveauté du circuit et le peu de publicité qui en a été faite, dans la précipitation relative de son organisation. La fréquentation a légèrement augmenté les années suivantes (une dizaine en moyenne).

Contrairement aux missions civiles de récoltes organisées par les associations militantes, qui insistent sur la notion d'engagement et de lutte pour défendre la cause palestinienne, le registre utilisé ici est celui du loisir et du dépaysement. La brochure insiste sur le caractère typiquement palestinien du séjour, en recourant à des termes comme : « marché traditionnel », « repas traditionnel des récoltes », « danses folkloriques » ou encore « produit artisanal ». Elle promet également aux participants une véritable forme d'évasion : les participants sont donc là pour se distraire, comme en témoigne la présentation du troisième jour du circuit : « Cueillez les olives avec une famille paysanne. Partagez dans l'atmosphère joyeuse des récoltes. Prenez le petit-déjeuner et le pique-nique du midi dans les

³⁰⁴ Disponible sur le site Internet de Zaytun. URL : <http://www.zaytoun.org/harvest/olive-picking-trip/>. (page consultée le 12 mars 2014).

champs, sous les oliviers. Apprenez à connaître votre famille d'accueil, asseyez-vous et restez discuter jusque tard dans la nuit (ici, pas besoin de TV!), montez sur le toit vous rafraichir sous le grand ciel palestinien. Bienvenue dans la vie des villages ! » (voir Annexe 8).

Cette dernière phrase a donné lieu à un échange entre Vivien, l'organisatrice palestinienne du séjour, et les participants. Cet échange illustre comment la quête d'« authenticité », comme la qualifient eux-mêmes les participants, se heurte parfois à un souci de confort : quand Walid, le producteur qui nous héberge à Kufr Rayé nous apprend qu'il a un ordinateur avec connexion Internet, les clients se réjouissent. Vivien, déçue, tente alors de mesurer cet enthousiasme. L'accès au réseau lui semble peu conforme avec l'idée qu'elle souhaite donner du monde rural, et tranche avec la présentation du Tour dans la brochure (« ici, pas besoin de TV »). Elle réagit « non ! Vous devez vivre la vie des villages ! », ce à quoi les participants répondent « s'ils ont Internet, c'est que ça fait désormais partie de la vie des villages ! ».

Ce type de séjour révèle les différentes motivations des participants. Quand j'ai demandé à certains d'entre eux avant leur départ s'ils se considéraient eux-mêmes comme touriste, militant ou client, ils ont exprimé une certaine gêne à répondre. L'un d'entre eux m'a confié après un certain silence : « je ne me suis jamais posé la question, sans doute un peu de tout ça à la fois... »³⁰⁵. Ces participants sont d'ailleurs considérés par Canaan autant comme des touristes venus à la découverte du pays, comme des militants exprimant une solidarité avec les producteurs palestiniens, que comme des clients consommateurs des produits vendus par l'entreprise.

Si l'organisation de ces tours doit permettre de faire parler de Canaan et de recruter de nouveaux clients, le tour de 2011 visait plutôt à consolider des liens déjà bien établis avec des clients et des ambassadeurs de la marque. La plupart des participants de ce tour sont des militants du commerce équitable et des clients fidèles de Canaan Fair Trade. Quatre sont même impliqués bénévolement dans son développement aux États-Unis. La première est agent de transit commercial de Canaan au New Jersey, la deuxième utilise son statut de coordinatrice interreligieuse dans l'État de Washington pour diffuser les initiatives de Canaan auprès des associations et lieux de culte. Les autres participent activement à la promotion et la redistribution des produits dans leurs villes respectives.

³⁰⁵ Entretien avec Ted, participant du Canaan Insider Tour, 4 novembre 2011.

3.2.2. Recruter et fidéliser les clients de l'entreprise

À leur arrivée, les participants au *Canaan Insider Tour* se voient remettre une pochette contenant le programme du séjour³⁰⁶, des brochures d'informations sur l'entreprise et un livret en couleur regroupant, sous forme de portraits de producteurs, les réussites les plus représentatives de l'entreprise. Ce livret est au cœur des efforts de Canaan pour diffuser auprès de ses clients un sentiment de proximité avec ses coopératives de producteurs³⁰⁷. En réalité, les participants se l'étaient déjà procuré et connaissaient très bien les profils des producteurs présentés : ils en connaissaient les noms, les histoires, les visages. Souvent, lorsqu'ils rencontraient un producteur au cours du séjour, ils s'empressaient de demander si celui-ci figurait dans le guide. Si c'était le cas, ils l'avaient généralement déjà identifié et l'appelaient par son nom pour lui demander de poser devant leur objectif en tenant en évidence contre lui la page qui lui était consacrée. Les participants se disent enchantés de rencontrer « en vrai » les producteurs et se réjouissent d'entendre leurs discours, qui confortent leurs convictions concernant les bienfaits du commerce équitable.

Les récits des producteurs sont en effet très élogieux durant les rencontres avec les participants ; ils insistent sur l'amélioration substantielle de leur situation depuis l'arrivée de *Canaan Fair Trade* sur le marché³⁰⁸. J'avais pourtant entendu des témoignages plus critiques de la part de certains membres de la même coopérative rencontrés à d'autres reprises. Ils reprochaient à Canaan les délais de paiement par exemple, ou les prix d'achat de l'huile d'olive jugés insuffisants. Aucun de ces griefs n'est abordé au cours du *Insider Tour*. Les discours sont beaucoup plus convenus, d'une part car ils sont tenus en présence des représentants de l'entreprise Canaan qui accompagnent le groupe, d'autre part parce que les producteurs rencontrés sont présélectionnés sur leur parcours exemplaire, pour en faire des égéries de la réussite de Canaan. Par exemple, tous les producteurs rencontrés bénéficient de la double certification « biologique » et « commerce équitable ». Certains ont des enfants bénéficiaires de l'une des dix bourses universitaires au mérite, attribuées par l'entreprise chaque année. Certains sont eux-mêmes impliqués dans le conseil d'administration de la coopérative des producteurs. Vivien, l'organisatrice et guide sur ce séjour, sert aussi de traductrice entre les producteurs et les visiteurs. Il lui est ainsi possible de filtrer ou du moins d'atténuer légèrement les propos qu'elle doit transmettre. Canaan distribue même en début

³⁰⁶ Disponible ici en anglais : https://www.canaanusa.com/images/CFT_Harvest_Tour_2012.pdf (page consultée le 12 septembre 2013).

³⁰⁷ On peut retrouver la plupart des portraits sur le site Internet de Canaan Fair Trade : <http://www.canaanfairtrade.com/meet-our-farmers-1.php> (page visitée le 25 août 2012).

³⁰⁸ L'une des femmes de la coopérative de Anza explique devant les participants « avant, les marchands locaux nous payaient sept shekels pour 24 kilos de maftool, je gagnais 14 shekels par jour, depuis que je travaille avec Canaan je leur vends mon kilo de maftool 6 shekels le kilo. Je peux épargner et payer les études pour mes enfants ». Les participants se réjouissent alors d'une si bonne nouvelle.

de séjour une liste de questions qu'elle suggère aux participants de poser, de type « Qu'est-ce qui a changé pour vous depuis que vous travaillez avec Canaan ? ».

Le dernier jour du circuit est consacré au plus important événement annuel organisé par Canaan, le festival des récoltes. Celui-ci regroupe 400 Palestiniens issus des familles de producteurs et 200 à 300 visiteurs étrangers, ce qui est considérable à l'échelle d'un petit village comme Burqin (5 700 habitants), près de Jénine, où est installée l'entreprise. C'est l'occasion pour Nasser Abufahra, le directeur, de présenter les derniers produits et les nouveaux marchés. Cette vitrine est stratégique, il cherche à impressionner ses invités du jour. En plus des visiteurs classiques sont présents certains médias locaux et internationaux, des chefs d'entreprises, et en 2011, l'ambassadeur des États-Unis. Repas traditionnel, spectacles de musique et show-room sont prévus par Canaan dans les différents espaces conçus spécialement à cet effet.

Ces tours sont organisés pour donner une bonne image de l'entreprise et faire connaître davantage ses activités. Selon Vivien Sansour, responsable de cette initiative, la dimension promotionnelle du tour est bien réelle, même si ce n'est pas l'objectif premier :

« Bien sûr c'est aussi un tour promotionnel, mais ce n'est pas ça qui va augmenter significativement nos ventes, si on veut faire de la pub, on lance une grosse campagne de communication³⁰⁹. C'est vrai que ça dégage aussi des bénéfices, mais ce n'est pas qu'une question d'argent. Notre objectif est de permettre aux consommateurs de rencontrer leurs producteurs, c'est aussi l'idée du commerce équitable que de créer des liens, et puis de faire en sorte qu'ils ne voient pas que des choses difficiles et conflictuelles de la Palestine, mais aussi des choses sympa. À leur retour, ces gens vont parler de Canaan et de ses produits, ils feront connaître notre initiative »³¹⁰.

À partir des événements qu'elle organise en présence des étrangers, Canaan communique largement en publiant des photos et des résumés. Elle fait également réaliser des documentaires qu'elle met ensuite sur son site Internet et des plateformes de vidéos en ligne³¹¹. Cela lui permet d'insister sur son image d'entreprise dynamique, proche de la cause palestinienne et de ses clients.

³⁰⁹ Notons néanmoins que d'une part les répercussions sur les ventes à terme ne sont pas négligeables, et d'autre part, contrairement à une campagne de communication généralement très coûteuse, ce tour promotionnel se révèle rentable pour l'entreprise.

³¹⁰ Entretien avec Vivien Sansour, Media Manager de Canaan Fair Trade, à Beit Jala le 7 novembre 2011.

³¹¹ Voir par exemple le documentaire sur l'événement « Run Across Palestine », [en ligne]. URL : <http://onthegroundglobal.org/projects/run-across-palestine/> (page consultée le 12 août 2013, l'accès à la vidéo est facturé 11 euros par Canaan).

3.3. Les organisations de producteurs, voyageurs improvisés

Enfin, certains groupes de producteurs ont commencé dans les années 2000 à proposer eux-mêmes aux étrangers l'organisation de séjours oléicoles. Se transformer en guide touristique ne s'improvise pas : cela implique l'élaboration d'un produit et d'un discours spécifique, qui prennent en compte les exigences explicites et non explicites des voyageurs étrangers. J'analyserai ici le cas du village de Qireh, représentatif de la volonté de plusieurs localités de canaliser jusqu'à eux les flux de visiteurs.

3.3.1. Des producteurs palestiniens sur la route des touristes internationaux

Plusieurs auteurs ont analysé la volonté des touristes au cours de leur séjour de pouvoir se confronter à un « Autre », pensé comme éloigné de leur propre modèle de fonctionnement (Giraud 2007 ; Chabloz 2007). Dans ses travaux sur les tribus bédouines organisant des circuits de découverte culturelle du désert du Sahel, Corine Cauvin-Verner souligne leurs difficultés à satisfaire les attentes complexes des clients. Ils doivent trouver un impossible compromis entre circuit organisé et spontanéité des rencontres, professionnalisation des guides et authenticité de l'accueil : « un nombre significatif de touristes expriment une insatisfaction au cours de leur séjour. Ils sont déçus, pour des raisons qui tiennent à une série de paradoxes : comment authentifier des Bédouins devenus des « nomades de profession » ? Comment se singulariser dans le cadre d'une expérience collective ? Comment vivre une aventure tout en respectant un programme ? » (Verner 2009 : 125). Les circuits de tourisme équitable établissent par ailleurs des mises en scène dans le but de masquer le caractère commercial des interactions (Réau et Poupeau 2007). Pour Saskia Cousin et Bertrand Réau, il s'agit également de conforter l'illusion d'une expérience unique pour les visiteurs :

« Le tourisme solidaire serait (...) seul à même de préserver cette « authenticité » des relations sociales menacées par toute activité touristique plus commerciale. En réalité, comme toute pratique touristique, le tourisme alternatif n'est pas exempt des préjugés et de stéréotypes sur l'autre. Il permet toutefois de ré-enchanter la rencontre touristique » (Cousin et Réau 2010 : 45).

Anath Ariel de Vidas évoquait dans ses travaux sur les voyages en Amérique Latine cette même préoccupation pour le dépaysement, exacerbée par les guides touristiques :

« Le besoin de dépaysement oriente la publicité vers une mise en scène ou l'autochtone et son paysage ne sont que des figurants. (...) Celles qui promeuvent les pays andins, par exemple, s'inspirent largement de l'aura mythique qui entoure ces pays et à laquelle contribuent les souvenirs flous de lecture d'enfance et de leçons d'histoire. Ce sont alors des pays aux temples du soleil, aux empires pré hispaniques idylliques, régis par des gouverneurs prévenants, ou alors les bons sauvages parés d'or vivant en harmonie avec « mère Nature » (...) » (Ariel de Vidas 1996 : 55).

Les mêmes types de représentations archaïsantes se retrouvent dans les brochures de voyage sur les Territoires palestiniens, à commencer par celles en lien avec des pèlerinages, qui figent les Territoires palestiniens tels qu'on se représente communément la Palestine biblique au temps de Jésus (Selwyn 1995 ; 2010). Les touristes cherchent donc à retrouver ce type de représentations folkloriques dont ils ont été nourris avant leur départ (Feldman 2011). Ils sont généralement engagés dans une forme de « consommation de l'Autre et d'un Ailleurs » qui privilégie l'exotisme et le dépaysement³¹². Aussi, certains m'ont fait part de leur déception, lors de leur passage à Ramallah, de découvrir que cette ville n'avait « pas grand-chose de palestinienne ». Ils signifiaient par là que ses infrastructures et son confort apparent (routes goudronnées, immeubles de standing...) ne correspondaient pas à l'image de dénuement et de simplicité qu'ils se faisaient de la « Terre Sainte », ou qui était véhiculée par les brochures touristiques. À l'inverse, les habitants des villages seraient considérés davantage comme de « vrais Palestiniens » que les citadins des grandes villes : ils seraient les garants d'une certaine « typicité ».

La population rurale palestinienne est donc à même de satisfaire les attentes des touristes en quête de rencontres évocatrices. Ces derniers par exemple clament leur admiration devant la « tradition séculaire » des récoltes d'olives, que perpétuerait avec courage et abnégation leur famille d'accueil. Ils y voient un attachement indéfectible à la terre des ancêtres, et se réjouissent de pouvoir assister et contribuer à cette communion ancestrale. Les populations rurales peuvent ainsi transformer en atout des conditions de vie qui seraient autrement perçues comme un handicap : l'isolement relatif des villages, le dépouillement des maisons, ou la rigueur du travail agricole non mécanisé, sont présentés comme autant de témoignages de valeurs préservées.

Certains aménagements doivent néanmoins être réalisés pour bénéficier de ces flux touristiques. Cela implique des réagencements des modes de comportement et de discours au sein des populations d'accueil. On pourrait parler d'une « mise en scène » de l'accueil (Giraud 2011). Il leur faut manipuler leur apparence, leurs productions culturelles, et leur manière d'être pour « préserver une illusion crédible de leur authenticité » (Ariel de Vidas 1989 : 58). Dans certains pays comme le Maroc, des guides ne trouvent pas de clients s'ils ne sont pas habillés tels que les livres touristiques décrivent les « véritables autochtones », quand bien même ces descriptions seraient erronées (Verner 2009). Certaines communautés en Jordanie sont d'ailleurs obligées de modifier leur cadre de vie pour paraître plus authentiques auprès des touristes (cacher les paraboles satellites, ne pas exhiber de voitures qui paraîtraient trop luxueuses, etc.) (Chatelard 2005).

³¹² On peut parler avec François Vatin d'une « illusion du regard sur l'autre et le même, cette façon entremêlée et contradictoire de chercher le connu et le différent, dans les paysages que l'on traverse, les personnes que l'on rencontre, les situations que l'on observe » (Vatin 2008 : 441).

Ces réagencements ne sont pas nécessairement synonymes d'acculturation ou de perte d'identité. Au cours des séjours touristiques auxquels j'ai assisté, les producteurs étaient simplement incités à « jouer » (et surjouer parfois) leur propre rôle, en exaltant leur univers paysan. Ils rappelaient le rôle des oliviers comme pilier de leur vie rurale, réactivant ainsi au contact de l'Autre un ensemble de valeurs et de supposées « traditions »³¹³. Alors qu'une partie de la population palestinienne tend à déconsidérer le travail agricole, les producteurs peuvent trouver dans cet engouement touristique pour leur lieu de vie et leur secteur d'activité une source de fierté et d'estime de soi. Ils accueillent des étrangers chez eux, se font prendre en photo, expliquent leur travail, répondent aux questions. La présence et le regard des touristes leur renvoient une image positive et valorisante d'eux-mêmes et de leur travail.

Depuis la fin des années 2000, les producteurs apprennent donc à exploiter les flux de voyageurs dans ces zones reculées de Cisjordanie. Ils cherchent à « sortir du décor » et de leur rôle de figurants, en initiant des circuits de tourisme rural. Ils les organisent eux-mêmes pour s'en approprier les retombées possibles, à la fois sociales et économiques.

3.3.2. Une coopérative d'oléiculteurs transformée en centre d'accueil de visiteurs étrangers

Cette partie analyse la tentative d'une petite coopérative de producteurs de se faire une place il y a quelques années dans le tourisme oléicole alors naissant. La coopérative de Qireh a été créée au début des années 2000. Elle regroupe une cinquantaine de producteurs au nord du district de Salfit. Farid Taamallah en est l'un des principaux leaders. Âgé d'une quarantaine d'années, il est salarié du Bureau Central des Élections pour l'OLP, à Ramallah. Il revient dans son village de Qireh tous les week-ends, et s'occupe activement de la coopérative. En 2009, il propose aux autres producteurs d'organiser une offre de séjour oléicole à destination des touristes, à l'occasion des récoltes. La proposition est alors accueillie avec réticence par la plupart d'entre eux, mais les avantages potentiels mis en avant par Farid ont eu finalement raison de leur scepticisme.

³¹³ Anath Ariel de Vidas invite à la précaution sur l'usage lié à de tels termes : « la littérature au sujet du tourisme abonde de mot mis entre guillemets tels « authenticité », « tradition », « identité ethnique », etc. Cette typographie relève indubitablement l'incertitude de la définition de ces termes, la perplexité devant les tentatives de leur formulation et dans le contour de leur acceptation ; En prenant en compte la multiplicité des sens et la complexité des contenus desquels émerge ce vocabulaire, il est en effet plutôt difficile d'en dégager des définitions complètes (...) » (Ariel 1989 :9). À ce titre, le terme de tradition sera employé dans cette thèse comme un terme relatif n'impliquant pas forcément une profondeur historique.

Leur offre pour le « *Olive harvest tour* » a été mise en ligne sur le forum Internet anglophone RamallahRamallah³¹⁴ très fréquenté par les expatriés dans les Territoires palestiniens. Elle propose un séjour de récolte en immersion au sein de familles palestiniennes, pour découvrir l'importance de cet événement séculaire palestinien. La description du séjour vise à susciter l'enthousiasme des lecteurs et clients potentiels : elle évoque successivement le dépaysement (c'est une expérience « qui change la vie »), la solidarité (elle permet d'en sortir mieux « équipé » pour faire campagne contre l'injustice vécue par les Palestiniens) la convivialité (elle permet de créer des relations personnelles et amicales avec les producteurs) et l'authenticité (elle permet de profiter l'atmosphère pastorale de la production d'une huile produite dans le pur respect des méthodes traditionnelles) (voir Annexe 8).

La coopérative de Qireh propose des prestations qui s'apparentent à celles que proposerait une agence professionnelle. L'organisation du séjour, présentée dans une brochure illustrée, imite la logistique d'une véritable agence de voyages. Il est intéressant de noter que la brochure de présentation reprend quasiment mot pour mot celle proposée par l'entreprise Zaytoun (voir plus haut), qui a déjà fait ses preuves en matière d'organisation de circuits touristiques. La coopérative propose une offre sur mesure, précisant que la date des tours peut être flexible, selon la préférence des participants. Des tarifs de groupe sont prévus à partir de 3 personnes (réduction de 10%), ainsi qu'un prix dégressif dès le deuxième jour. L'hébergement, en option, implique un léger supplément. Les participants sont alors accueillis dans un « confortable appartement » prévu et loué pour l'occasion. Les prix, à partir de 150 shekels (30 euros) la journée, sont indiqués « tout compris » : ils incluent les visites explicatives de la presse ou de la coopérative mais aussi « la participation quotidienne à la récolte des olives avec la famille d'accueil ». Pour s'enregistrer, le participant est invité à télécharger le formulaire d'inscription qu'il doit ensuite renvoyer aux organisateurs au minimum trois jours avant la date du séjour souhaité. Farid, l'initiateur de ces séjours, présente son offre comme très attractive et bien positionnée, car destinée essentiellement aux expatriés présents dans les Territoires occupés : il cherche ainsi à s'éviter une logistique trop lourde et une organisation trop coûteuse.

Les 22 membres de cette coopérative ont ainsi transformé leur propre espace de travail (les oliveraies) en un théâtre d'une « authenticité culturelle locale » à destination des visiteurs internationaux. Ils profitent de la curiosité et de l'empathie des étrangers pour en tirer une source de petits revenus complémentaires, sous la forme d'une force de travail pour la récolte, non seulement gratuite mais aussi rentable, puisqu'elle est prête à payer pour

³¹⁴ <http://groups.yahoo.com/neo/groups/ramallahramallah/info> (page consultée le 19 septembre 2013).

donner un coup de main. Les opportunités attendues les incitent donc à sortir de leur rôle de producteurs pour s'improviser organisateurs de circuits.

3.3.3. Se heurter aux contraintes du marché touristique

Cependant, malgré son sens de l'organisation, l'initiative de Qireh se révèle finalement être un relatif échec. La saison 2009 a été encourageante, regroupant près de trente volontaires issus pour la plupart des amis de Farid et rencontrés lors de manifestations contre le Mur. La fréquentation de ce circuit a néanmoins fortement chuté dès l'année suivante. Aucune inscription n'aurait été enregistrée en 2010 selon un producteur de la coopérative ; une dizaine selon Farid : « J'ai découvert qu'il y avait beaucoup d'autres tours plus chers que le nôtre, d'autres organisations font la même chose donc les étrangers ont un large choix »³¹⁵. De surcroît, la clientèle d'expatriés est certes plus facile à mobiliser, mais elle aussi moins encline à payer pour pratiquer une activité de cueillette qu'elle peut exercer autrement par le biais de son propre réseau de connaissance, sans avoir à payer pour cela (voir Annexe 13).

Par ailleurs, si la niche représentée par la clientèle internationale peut générer des opportunités, elle n'est pas pour autant exempte d'exigences spécifiques et donc de prises de risques. En l'occurrence, un appartement avait été loué et équipé en prévision des nuitées des touristes étrangers dans le village ; il est resté inoccupé durant toute la saison des récoltes. Parfois, un producteur devait être mobilisé pour accueillir et guider un seul visiteur, au détriment de la saison de la cueillette qui battait son plein. Les séjours oléicoles proposés par la coopérative de Qireh sont donc arrêtés depuis 2011. L'élaboration d'une offre à destination d'une « clientèle » internationale ne s'improvise pas facilement, mais requiert de développer des réseaux de contacts, d'information et de publicité sans cesse actualisés. L'offre doit trouver un positionnement stratégique, savoir séduire une cible de clientèle bien identifiée, et se démarquer des offres concurrentes. Ces initiatives s'accompagnent de leur lot de réussites et de déboires, propre à la logique de « marché » à laquelle elles s'apparentent.

Désormais depuis 2011, les volontaires sont invités à participer aux récoltes à Qireh dans le cadre des activités de *Sharaka*, une autre association créée par Farid en 2010. *Sharaka* est implantée de manière plus centrale à Ramallah. C'est une organisation à but non lucratif qui promeut les circuits courts de commercialisation de l'agriculture palestinienne, en organisant des repas gastronomiques dans les restaurants locaux³¹⁶ ou en tenant un marché de producteurs en centre-ville. Elle bénéficie donc d'une plus forte visibilité que la

³¹⁵ Entretien avec Farid, oléiculteur à Qireh, à Ramallah le 12 octobre 2011.

³¹⁶ « La Vie café » à Ramallah, ou « Al Hoash » à Birzeit, par exemple.

coopérative de Qireh, avec laquelle elle n'a pas de liens officiels. Des journées de récoltes d'olives sont prévues chaque automne à destination des étrangers présents dans les Territoires palestiniens.

Bien que l'inscription soit gratuite, ces journées de sensibilisation et de solidarité procurent de nombreux avantages directs et indirects à Farid. D'une part, le champ récolté par les participants n'est autre que le sien. Farid bénéficie ainsi d'une vingtaine de personnes supplémentaires : en venant découvrir le secteur oléicole, les étrangers accélèrent par la même occasion la cueillette de ses olives. D'autre part, ces volontaires, ainsi que les participants aux autres activités de *Sharaka*, constituent une cible privilégiée pour la commercialisation de son huile. Lui qui vend habituellement une partie de son stock à l'entreprise *Zaitun via* le commerce équitable, ou à des amis des « Territoires de 48 », bénéficie ainsi d'un large réseau complémentaire de clients potentiels locaux. En parlant au nom de *Sharaka*, c'est son huile qu'il propose à la vente, et non celles « des producteurs de Salfeet » comme le suggère son offre commerciale. Il envoie son offre soit *via* des mails aux anciens participants aux journées de récolte (à qui il offre une remise de 10%), soit par message sur les forums Internet. C'est ainsi qu'il a écoulé 200 kilos d'huile en 2010, et prévoit désormais de tripler ce volume dans les années à venir. Les adhérents à *Sharaka* reçoivent plusieurs fois par an des messages de Farid concernant la commercialisation de son huile. Il y propose différents contenants d'huile, de la demi-bouteille (50 cl) au tanaké (16 litres), livrés à domicile. Chaque mois d'août, il propose même des « soldes » pour écouler ses surplus à l'approche de la nouvelle récolte. Sa débrouillardise illustre ainsi la capacité de certains acteurs palestiniens à ajuster leurs offres et leurs discours pour tirer un maximum de profits politiques mais aussi économiques de la présence d'étrangers dans leur environnement, en dépit des exigences qu'ils manifestent.

Conclusion du chapitre 4

Partant de l'analyse du marché touristique oléicole et des facteurs qui en ont marqué l'apparition progressive, ce chapitre a permis de montrer la diversification des usages qui sont faits de la filière oléicole palestinienne sous l'effet de l'intensification du nombre d'Internationaux en Cisjordanie.

En dépit de certaines périodes de tensions au plus fort de la seconde Intifada, les Internationaux sont de plus en plus nombreux à se rendre dans les Territoires palestiniens depuis les Accords d'Oslo (1993), comme résidents ou simples visiteurs. Composant un

ensemble hétérogène, ils expriment néanmoins une forme de demande touristique particulière (des produits jugés « typiques », des traditions locales, des lieux emblématiques du conflit, etc.). Ils recherchent des expériences culturellement et politiquement dépaysantes tout en voulant manifester une certaine empathie vis-à-vis de la population.

Les Palestiniens répondent à cette « demande » par une offre de services adaptés, témoignant d'une réelle inventivité. Les oliviers constituent un emblème fédérateur opportun pour canaliser les mouvements de solidarité internationale qui se manifestent à l'égard de la population palestinienne. Ils constituent un support unique porteur de résonances spirituelles, politiques et symboliques diverses et, de ce fait, servent opportunément d'aiguillon pour faire converger les internationaux et leurs soutiens financiers dans les Territoires occupés. Mobiliser la solidarité internationale peut en effet générer de nombreuses opportunités pour les Palestiniens. Cela leur permet de faire entendre leur voix, de protéger leurs parcelles de terre, de mettre en valeur leurs pratiques, de produire plus et plus vite, d'écouler plus facilement leur production, etc. Aux enjeux de lutte politique s'entremêlent donc des intérêts d'ordre économique.

Des acteurs très variés –ONG, voyagistes, entreprises ou coopératives-, ont alors été tentés depuis la fin des années 2000 d'investir le créneau du tourisme oléicole aux retombées diverses. Si certains y parviennent, d'autres échouent, notamment parce qu'ils ne disposent pas des ressources économiques, managériales, linguistiques, ou relationnelles qui s'avèrent nécessaires. Le phénomène touristique induit en effet de nombreuses exigences spécifiques qu'il s'agit pour les acteurs de découvrir : faire connaître son initiative et la faire vivre au milieu d'une offre toujours plus riche et concurrentielle, ménager des visiteurs solidaires qui sont aussi des clients exigeants, composer avec les restrictions politiques et de mobilité imposées par l'occupation, etc. Si les systèmes d'échanges solidaires et marchands constituent une niche spécifique, ils n'en demeurent pas moins façonnés par les règles concurrentielles du marché, et doivent nécessairement agir en conséquence. Ce résultat ouvre des pistes de réflexion intéressantes qui seront approfondies dans la suite de la thèse.

Ainsi, de productrice d'huile d'olive, la filière oléicole s'est progressivement transformée en prestataire de services. Elle a débordé de la sphère militante qu'elle avait investie à la fin des années 1990 pour s'immiscer dans la sphère touristique à partir des années 2000. Aux missions civiles de plantation ou de cueillette se sont ajoutés des circuits de loisirs axés sur la découverte du monde oléicole. Ce faisant, cette filière a diversifié son activité et augmenté ses marges de manœuvre face aux difficultés que rencontre la commercialisation d'huile d'olive depuis la fin du 20^{ème} siècle. L'analyse permet ainsi d'enrichir la compréhension du rôle des internationaux dans les Territoires palestiniens, souvent réduits aux fonctions institutionnelles qu'ils occupent ou aux positions politiques de

leurs pays respectifs. Ils sont aussi en réalité des acteurs qui interagissent quotidiennement avec la population palestinienne dans des cadres sociaux et économiques variés.

J'ai montré dans ce chapitre comment des structures et des acteurs palestiniens cherchent à tirer profit des flux de visiteurs internationaux en proposant une gamme de services touristiques sur le thème de l'oléiculture. Ils reproduisent en cela des initiatives similaires existantes dans certaines régions (les Andes, l'Asie, etc.), en les adaptant à leur contexte local. Ils ont en revanche initié un processus inédit, du moins dans son ampleur et sa complexité, en développant depuis la seconde Intifada (2000-2005) de nombreux réseaux locaux et internationaux de distribution de produits considérés par les militants comme emblématiques de la cause palestinienne. Ce processus fera l'objet du cinquième et dernier chapitre.

CHAPITRE 5 : La solidarité pro-palestinienne à l'épreuve du marché

Ce cinquième et dernier chapitre porte sur l'émergence d'un « commerce politique » d'articles emblématiques de la cause palestinienne vendus localement en Cisjordanie mais également de plus en plus exportés à l'international depuis les années 2000. Partant d'une analyse des origines et des modalités de gestion de ces échanges marchands, et en interrogeant leurs répercussions au sein des réseaux pro-palestiniens, ce chapitre vise à interroger la difficile conciliation entre démarche militante et entrepreneuriale.

Ce questionnement repose sur un constat empirique. Il est aujourd'hui difficile de naviguer sur un site Internet, d'assister à un événement de soutien ou de participer à une conférence en lien avec la Palestine, sans se voir proposer un stand de vente ou un bon de commande de produits devant permettre de matérialiser et d'afficher son soutien à la population des Territoires occupés. Il s'agit aussi bien de denrées alimentaires (zaatar, confiture, maftool³¹⁷, etc.) que de l'artisanat (broderies, foulards « keffieh », bois d'olivier, bijoux, etc.). Les produits oléicoles constituent une illustration très significative de ce phénomène. En montant de telles initiatives de ventes solidaires, les militants pro-palestiniens sortent de la seule lutte politique et symbolique contre l'occupation, pour investir le champ des activités lucratives.

S'il n'est pas anodin pour ces acteurs de se retrouver en prise avec la génération et l'usage de profits, ce phénomène semble pourtant assez peu documenté. Les études sur les rétributions du militantisme ont jusqu'ici été essentiellement pensées en termes de ressources et de reconnaissance sociales et symboliques (Sawicki et Siméant 2009). Il est souvent fait état des coûts (économiques, physiques, psychologiques et sociaux) de l'engagement politique. Cependant, comme le souligne Gaxie, la question de la rétribution financière semble occultée car ce secteur se présente, dans une approche romantique et altruiste de la pratique militante, comme étant désintéressé et hors de tout intérêt marchand. Il explique que « cette hypothèse apparaît [comme] iconoclaste et hérétique à beaucoup d'acteurs et aussi de chercheurs. C'est

³¹⁷ Le *zaatar* est un mélange d'épices palestiniennes, notamment du thym, et le *maftool* est la graine qui compose le couscous local.

que les univers militants sont officiellement désintéressés et censurent l'existence d'intérêts propres distincts de l'attachement à la cause de l'action collective » (Gaxie 2005 : 1). Au mieux, les bénéficiaires tirés du militantisme sont appréhendés comme des « facteur(s) de stabilisation de l'engagement » plutôt que comme des « facteurs d'engagement » (Passy 1998). À l'inverse, certains auteurs critiquent l'analogie économique mal comprise qui fait du militant un être intéressé et calculateur, et qui peut conduire à un ensemble d'interprétations réductrices, plus ou moins conscientes (Fillieule et Pudal 2010). Cette analyse vise à éviter ces écueils en adoptant une approche nuancée des différentes formes de rétribution du militantisme.

Sur le terrain palestinien, les travaux portant sur les mouvements de mobilisation se concentrent davantage sur les convictions politiques et le dévouement des militants (Marteu 2006), bien que certains auteurs ont montré que l'engagement politique pouvait être justifié par un intérêt opportuniste ou vénal (Parizot 2001). La littérature souligne, sinon une démobilisation, du moins une forme de désillusion et de réagencement de l'engagement. Selon Pénélope Larzillière, le découragement des jeunes militants palestiniens face à la persistance de l'occupation les incite à considérer que la satisfaction personnelle retirée de l'action est plus importante que le résultat lui-même (Larzillière 2002). Leur militantisme s'oriente d'ailleurs progressivement vers une contestation de la situation sociale et politique intérieure, plutôt que vers un combat contre l'occupation israélienne qui focalisait jusqu'ici leur attention (Sakka 2013 ; Jabari 2005). Les travaux montrent également une diminution du militantisme lié au conflit en Israël (Dieckhoff et Leveau 2003), notamment du fait des risques (légaux, psychologiques, physiques, et sociaux) d'un tel engagement chronophage, coûteux et mal vu par la société israélienne (Shulman 2011 ; Lamarche 2011c). Dans leurs travaux sur les répercussions du conflit israélo-palestinien en France, Hecker et Alsoumi concluent à la relative impuissance des organisations militantes face aux États (Hecker 2011 ; Hecker 2012 ; Alsoumi 2010).

Deux types d'acteurs palestiniens sont impliqués dans l'exportation d'articles destinés à la sphère militante à l'étranger. Les premiers sont des entrepreneurs individuels, disposant de nombreux réseaux auprès des associations internationales. Les seconds sont de petits producteurs plus isolés, mais membres d'une coopérative approchée par des groupes étrangers de solidarité. Dans les deux cas, une certaine hiérarchisation des Palestiniens peut être observée selon leur aptitude à être intégrés aux circuits militants et à en tirer profit. De la même manière que certains groupes ou acteurs palestiniens parviennent à canaliser à leur avantage les flux d'aide au développement, certains réussissent à faire converger les ressources financières liées aux mouvements de solidarité. Pour la plupart polyglottes, diplômés, formés aux outils informatiques et familiers des réseaux sociaux, ils sont en mesure d'intercéder auprès des militants afin de satisfaire leur intérêt personnel ou celui

d'un groupe tiers. En m'inspirant de la notion de courtier en développement proposée par Olivier de Sardan et Bierschenk (1993), je les qualifie de « courtiers en solidarité ». Ils se placent en effet en situation de courtage entre une population qui cherche à manifester sa solidarité et une autre qui en est la récipiendaire. Cette position leur permet d'en tirer des intérêts divers qui seront étudiés dans ce chapitre.

Je formule ici l'hypothèse que les rétributions d'ordre économique peuvent apparaître comme un élément tout à la fois stimulant et contraignant -en définitive structurant-, des mouvements militants. La participation au *marché*, entendu ici comme le lieu mais aussi comme le mode de régulation des échanges (logique capitaliste et jeu de l'offre et de la demande), entraîne de nombreuses répercussions sur la manière dont les acteurs organisent leurs actions et se coordonnent entre eux. Je m'inscrirai pour le démontrer dans le courant de la Nouvelle Sociologie Économique (NSE) fondé par Granovetter et Swedberg (Granovetter et Swedberg 2011 ; Swedberg 1994 ; 1997). Plusieurs auteurs de ce courant (Slater 2002 ; Dubuisson-Quellier et Lamine 2004 ; Le Velly 2006) ont montré que, aussi spécifique soit-il, un marché reste soumis à un certain nombre de forces et de contraintes marchandes propres au système capitaliste. C'est ce que je démontrerai à travers l'analyse des échanges marchands menés au nom de la solidarité avec le peuple palestinien. Ce commerce politique pro-palestinien, bien que fortement encadré et socialement construit (régé par des acteurs sociaux, des règles et des logiques spécifiques qui accordent une large place aux valeurs d'entraide et de solidarité), ne peut pas pour autant faire abstraction de certaines contraintes systémiques inhérentes à l'ordre économique concurrentiel. Ces contraintes imposent un certain nombre de réajustement de la part des Palestiniens qui prennent part à ces échanges.

Pour traiter ces questions, l'analyse sera articulée en deux temps. Dans un premier temps, j'étudierai la place grandissante qu'ont pris les échanges marchands dans les activités des mouvements pro-palestiniens à travers trois études de cas : une première initiative menée par un prêtre Palestinien, une deuxième par un jeune diplômé israélien, et enfin une troisième par un ancien maçon Français. Malgré leurs origines et leurs statuts divers, les initiatives de commerce politique finissent par se ressembler sous la pression concurrentielle du marché, glissant progressivement du modèle d'association de solidarité vers celui d'entreprise marchande. Dans un deuxième temps, je questionnerai les tensions et les contradictions qui se posent aux entrepreneurs militants lorsqu'ils cherchent à promouvoir leur offre de produits tout en subissant les exigences de la demande. Je ferai apparaître les différents types de trajectoires qu'ils empruntent face à cette marche en avant vers des contraintes logistiques et concurrentielles accrues.

1. D'innovants partenariats associatifs et commerciaux

Un grand nombre de mouvements militants à travers le monde a mis en place des boutiques mais aussi et surtout des sites de vente en ligne de produits censés manifester un soutien à une cause spécifique, comme l'indépendance du Tibet³¹⁸, du Chiapas³¹⁹, du Kurdistan³²⁰ ou encore de la Corse³²¹ ou de la Bretagne³²². La vente de ce type de produits rencontre un tel succès que des entreprises se consacrent spécifiquement à ce créneau depuis les années 2000. Les sites Internet www.zazzle.fr ou www.cafepress.fr, spécialisés dans la personnalisation de marchandises diverses, ont même une gamme de produits spécifiques pour chacune des grandes luttes indépendantistes à destination de leurs militants respectifs (Tchéchénie, etc.). L'ampleur de leurs activités et de leur clientèle est néanmoins relativement circonscrite à certains articles (drapeau, autocollant, porte-clés, etc.) et dans certaines localités. Les mouvements de lutte contre l'occupation israélienne des Territoires palestiniens sont parmi les plus en pointe en matière de commercialisation de produits militants. Chacun d'entre eux dispose de magasins ou de boutiques en ligne proposant une large gamme de marchandises *via* des canaux de distribution variés. Ils proposent aux militants, lors de leur passage en Cisjordanie ou après leur retour chez eux, des produits qui pourraient leur remémorer leur séjour et prolonger leur soutien à l'égard du peuple palestinien.

À l'instar de Ronan Le Velly (2004), je distingue deux objectifs sous-jacents à ces initiatives qui s'inscrivent dans le commerce équitable, ou du moins s'en réclament : le commerce-soutien et le commerce-outil. J'ajouterai néanmoins un troisième intérêt poursuivi, lié au nécessaire autofinancement de ces structures et de leurs responsables.

Dans le cadre du commerce-soutien, la vente de produits permet de faire bénéficier les producteurs palestiniens de la solidarité des étrangers (militants, touristes, pèlerins). Ce faisant, deux intérêts économiques et politiques convergent. En augmentant les sources potentielles de revenu, le commerce-soutien favorise le bien-être de la population ainsi que son développement socio-économique. Celui-ci doit à son tour permettre d'atteindre un but politique. D'une part, l'élargissement des débouchés aux circuits militants contribue à réduire la dépendance des producteurs palestiniens au seul marché israélien. D'autre part, la

³¹⁸<http://www.freetibet.org/shop/catalog/clothing> ou <http://www.indiemerch.com/sft/>

³¹⁹<http://www.schoolsforchiapas.org/english/store/catalog/>

³²⁰<http://www.kurdistanshop.info/music.htm>

³²¹ <http://www.corsicainfurmazione.org/10678/corse-nouveaux-produits-sur-la-boutique-en-ligne-de-lassocie-sulidarita/2011/#.UkGEElOzDqQ>

³²² <http://kadarn.org/galerie-des-autocollants-kadarn/> (toutes ces pages citées ici ont été consultées le 10 octobre 2013)

pérennisation des activités agricoles favorise le maintien des populations menacées d'expropriation sur leurs terres.

Le deuxième objectif renvoie à ce que l'on qualifie de commerce-outil : le recours au marché est perçu comme un amplificateur de l'action militante. Les produits vendus sont présentés comme des « produits symboles », qui servent de support d'information et de sensibilisation : étiquettes des bouteilles d'huile, flyers intégrés aux boîtes de savons, représentations du Mur en bois d'olivier, etc. Cette démarche est parfois qualifiée d'éducation populaire ou de conscientisation. Un militant de l'AFPS m'explique que ce vecteur permet de toucher un public beaucoup plus large, et relativement plus varié que les cercles militants dans lesquels étaient initialement confinées les ventes. Dans cette optique, les boutiques seraient des prétextes pour attirer un nouveau public et les sensibiliser.

Un dernier intérêt qui doit être souligné est la marge d'autofinancement que les organisateurs de ces ventes libèrent et peuvent utiliser librement. Ces initiatives dégagent en effet des ressources pour les producteurs, mais aussi pour les organisateurs. Les bénéfices permettant de couvrir un ou plusieurs emplois salariés qui déchargent de travail les bénévoles militants. La participation croissante à la sphère marchande permet aux projets de devenir viables (ce qui n'était pas toujours le cas avant), et même rentables (ce qui n'avait pas toujours été recherché). Cette rentabilité pose la question de l'utilisation du profit. Celui-ci peut être collectif mais aussi, parfois, personnel. En effet, si les premières initiatives émergent d'associations militantes anciennes qui ont investi progressivement la sphère marchande, elles sont de plus en plus le fait d'entreprises ou d'entrepreneurs militants se réclamant de la solidarité avec le peuple palestinien. Ils ont placé d'emblée ce commerce à but lucratif au cœur de leur activité, en considérant la dimension politique comme bienvenue mais néanmoins subalterne.

Pour rendre compte de la diversité des initiatives commerciales concernées, je m'appuie sur l'étude de trois structures qui ont entrepris depuis 2000 des échanges marchands de produits au nom de la solidarité avec les Palestiniens. Le choix de ces trois cas permet de souligner et d'illustrer la diversité des modèles marchands existants. Il permet également de mettre en lumière le caractère homogénéisant de la participation au marché sous l'effet de ses forces concurrentielles (Weber, Grossein, et Cambon 2003 ; Weber 2003). Les trois structures retenues sont à l'origine très variées. Elles se présentent respectivement comme une fondation, un projet associatif, et une entreprise militante. Elles sont gérées par des entrepreneurs ayant des nationalités et un rapport au conflit différents (un Palestinien, un Israélien et un Français) ainsi que des profils socio-économiques variés (un prêtre, un jeune diplômé de l'enseignement supérieur et un ancien maçon). Malgré cette diversité de

statut, chacune de ces structures finit par se comporter de la même manière sous l'effet de la pression concurrentielle du marché. Elles vendent désormais les mêmes produits, aux mêmes clients, *via* les mêmes circuits de distribution. J'analyse ici l'origine, le parcours et le regard que portent ces entrepreneurs sur leurs activités militantes.

1.1 Un modèle palestinien : la paroisse de Taybeh / Olive Branch Foundation

Les activités de soutien à la population ne sont pas réservées aux ONG des droits de l'Homme et du développement. Les fondations religieuses ont déjà une longue expérience en matière d'éducation ou de santé (Furniss et Meier 2012). Depuis le 20^{ème} siècle, elles investissent progressivement le champ du développement économique, pour soutenir leurs fidèles et financer leurs frais de fonctionnement. Il est donc fréquent que des fondations religieuses à l'étranger, mais aussi en Cisjordanie (Crémisan³²³, Latroun³²⁴), entreprennent la vente de produits locaux (des icônes, du vin, des chapelets, etc.) fabriqués par les ecclésiastiques. Le plus souvent, la vente est circonscrite aux pèlerins et visiteurs qui se rendent dans les petites boutiques dont disposent ces monastères ou lieux de culte. Parfois, il arrive que la production soit plus importante, permettant d'envisager une commercialisation par de petits réseaux de distribution locaux. La Fondation de la paroisse de Taybeh est la seule à mettre en place une telle « entreprise paroissiale » dotée d'une gamme de produits si variés et de réseaux de distribution si sophistiqués.

La commune de Taybeh est un petit village surplombant la vallée du Jourdain, situé à 30 kilomètres au nord-est de Jérusalem, en Cisjordanie. Il est généreusement soutenu par la diaspora et notamment par les conventions de la *United Taybeh American Association*. En effet, il y aurait aujourd'hui plus de taybaouis dans le Michigan (États-Unis) que dans le village de Taybeh lui-même. L'absence d'emplois et la situation politique poussent un grand nombre d'habitants à émigrer à l'étranger (la municipalité recensait 4 000 habitants dans les années 1990 contre 1 300 aujourd'hui). Si le village est relativement épargné par les violences de la seconde Intifada (2000-2005), il subit en revanche de plein fouet le choc économique qui en résulte. Il est également très fortement affecté à partir de 2002 par la construction du Mur. Cet édifice le sépare désormais de Jérusalem et l'éloigne de Bethléem qui constituaient les principaux débouchés pour la vente de l'huile d'olive de Taybeh (l'une des plus réputées

³²³ http://www.cremisan.org/html/our_wines.html (page consultée le 27 septembre 2013).

³²⁴ <http://augustin.tavardon.pagesperso-orange.fr/Produits/Produits.htm> (page consultée le 27 septembre 2013).

de Cisjordanie après celle de Beit Jala³²⁵). Sur les 380 familles que compte le village, près de 300 produisent de l'huile d'olive (Lecomte 2007). Celles-ci se retrouvent alors à court de liquidités, et avec des stocks d'huile grandissant sur les bras, faute de parvenir à les vendre. Dès 2002, elles commencent à payer les frais de scolarité de leurs enfants en tanakés d'huile d'olive (bidons en plastique de 16 litres environ), devenus pour l'occasion une monnaie d'échange improvisée³²⁶. Trois à cinq tanakés sont requis pour couvrir une année d'inscription (300 euros), et plus la situation économique s'aggrave en Cisjordanie, plus le nombre de familles ayant recours à cette monnaie d'échange en nature augmente. L'école latine de Taybeh, l'un des établissements privés les plus grands et les plus réputés du gouvernorat (l'établissement compte 450 écoliers), voit ses couloirs envahis de tanakés sans savoir qu'en faire. La nécessité de trouver une solution de commercialisation pour ces stocks devient donc cruciale. C'est alors que se met en place un véritable système économique à l'échelle de la paroisse latine en charge de l'école. Celui-ci prend au cours des années une envergure internationale sous l'égide d'une structure dédiée : la Olive Branch Foundation (OBF).

1.1.1. Diversifier les produits en recyclant les stocks

La Olive Branch Foundation a été initiée par le Père Raed Abusahlia à son arrivée à Taybeh en août 2002. Elle servait à l'origine à recevoir les fonds récoltés par des chrétiens du monde entier pour financer des microprojets de solidarité qui n'ont cessé de s'accroître au cours des années 2000. Elle a ensuite eu pour fonction de recycler les stocks d'huile d'olive accumulés par la paroisse et dont la qualité était souvent insuffisante pour être consommée localement et *a fortiori* pour être exportée à l'étranger. À cette fin, le Père Raed eut l'idée de remettre au goût du jour les lampes à huile qui existaient dans l'Antiquité pour s'éclairer, et les a baptisés « les Lampes de la Paix »³²⁷. Ce projet présente un double intérêt : rentabiliser une huile qui n'avait quasiment plus de valeur commerciale tout en suscitant la sympathie des croyants étrangers en quête d'un message de paix pour la « Terre Sainte ». Le Père Raed décrit ainsi son initiative sur le site Internet dédié à cette dernière :

« Dans le conflit qui meurtrit la Terre Sainte, Israéliens et Palestiniens se sont essayés à toutes les formes d'actions, violentes et non-violentes pour tenter d'y mettre fin. Toutes ces tentatives sont restées vaines et aujourd'hui la situation semble sans issue. En dernier recours, nous adressons donc au Seigneur notre prière pour la Terre Sainte, autour d'une idée simple et symbolique : unir plus de 100 000 églises, autour de nos lampes, dans une prière pour la paix en Terre

³²⁵ Beit Jala est un village limitrophe de Bethléem, au sud-ouest de Jérusalem. Le prix de son huile atteint des montants importants, le tanaké pouvant être vendu près de 1 000 shekels (200 euros), contre 400-600 en moyenne dans le reste de la Cisjordanie.

³²⁶ Ce faisant, les Palestiniens confèrent à l'huile d'olive une fonction qu'elle avait dans l'Antiquité (Perrot 1974), cet usage a progressivement diminué au cours des dernières décennies. Il est néanmoins revenu plus massivement au cours de la seconde Intifada.

³²⁷ Voir une photo de ces lampes de la paix dans la section « Évènements oléicoles culturels et festifs à destination des étrangers » de l'Annexe 10.

Sainte. (...) Nous résumerons notre espoir ainsi : avec 100 000 églises unies dans une prière pour la paix en Terre Sainte, le Bon Dieu finira par entendre notre appel, il n'aura plus le choix !! »³²⁸

Le procédé de fabrication s'est mis en place rapidement. Afin de mener à bien ce projet, un ancien pressoir a été entièrement réhabilité en échange d'un bail de 10 ans cédé par son propriétaire. L'équipe paroissiale y a installé un atelier équipé de deux fours. Le processus de fabrication des lampes dure 10 jours et il est entièrement réalisé à la main. La terre est apportée d'Hébron puis versée dans des moules réalisés sur place à la taille de la lampe souhaitée. L'huile d'olive qui provenait initialement des stocks de l'école de Taybeh, est aujourd'hui achetée en plusieurs lieux autour du village. Il s'agit le plus souvent d'une huile à haute acidité, difficilement vendable, et donc bien moins cher. Il arrive également qu'elle soit issue de stocks déclarés impropres à la consommation parce que des mélanges avec d'autres huiles végétales ont été détectés par les autorités.

L'offre commerciale de la Fondation est très structurée et rencontre un vif succès depuis son apparition sur le marché après 2002. Il existe quatre modèles de lampes différentes, deux grandes et deux petites. Les deux premiers sont majoritairement exportés en Europe ou aux États-Unis, facturés 20 euros l'unité et vendus par carton de 10. Les deux autres sont plutôt destinés à la vente aux pèlerins, car pensés pour faciliter le transport dans les valises. Elles sont vendues 10 euros chacune, ou 240 euros par cartons de 24 (dans ce cas, les frais de port sont compris). Le prix inclut la lampe, ainsi qu'un litre d'huile d'olive, des mèches et une « prière pour la paix ». Ce prix de vente couvre largement les frais de production. Ces derniers s'élèvent à 8 euros environ pour les grands modèles, composés principalement des 15 shekels que coûte la bouteille d'huile (3 euros) et des salaires des ouvriers. L'atelier emploie environ 14 personnes en 2013, parmi les paroissiens de Taybeh. Il se vend depuis 2004 en moyenne 4 000 grandes lampes et 10 000 petites chaque année, ce qui s'avère être au-delà des prévisions les plus optimistes. L'objectif pourtant symbolique fixé à 100 000 unités lors du lancement a déjà été dépassé.

L'offre de lampe à huile a rapidement été complétée par celle d'huile d'olive de Taybeh. En 2003 en effet, la Conférence épiscopale italienne fait don à la paroisse d'une presse à huile d'occasion. Ce nouvel équipement marque un tournant majeur car il démultiplie le potentiel d'action de la Fondation. D'une part, il permet d'augmenter la qualité de l'huile, en facilitant la presse quotidienne des olives récoltées. Les producteurs devaient auparavant se rendre jusqu'à la presse de Silwad, plus éloignée et souvent surchargée à la période des récoltes. D'autre part, il augmente considérablement le volume d'huile dont la paroisse peut disposer. Cette presse performante attire les oléiculteurs de Taybeh, mais aussi de Deir Jeri, Kufr Mali,

³²⁸ « Les Lampes de la Paix », disponible sur le site Internet de la paroisse à l'adresse suivante : <http://www.taybeh.info/fr/lampedelapaix.php>. (Page consultée le 15 août 2011).

Ramoun, Deir Ibwan, et d'autres villages alentour. Chacun de ces producteurs paye le moulin à hauteur de 10% de la quantité d'huile pressée, ce paiement en nature venant alimenter les stocks disponibles pour la Fondation. Parallèlement, un partenariat a été noué avec l'entreprise française de commerce équitable Alter Éco. Cette chaîne bien implantée en France, en Belgique et au Luxembourg a offert un important canal de distribution de l'huile à la Olive Branch Foundation, assurant un écoulement continu³²⁹ de la production à travers ses points de vente.

Encouragée par le succès de ces premières initiatives, la Fondation a cherché à diversifier encore davantage son offre. Un partenariat a été établi avec Star, une entreprise de cosmétique basée à Ramallah. Celle-ci s'approvisionne auprès de la Fondation et apporte son savoir-faire pour produire des savons à l'huile d'olive, désormais disponibles à la vente à Taybeh. La gamme de produits s'est depuis élargie puisqu'elle comprend une série de savons conçus à base de boue de la Mer morte, ainsi que des savons liquides et des shampoings. La Fondation s'est également lancée dans la fabrication et la vente de bougies à destination des églises et pèlerins de Jérusalem, de Bethléem, et des lieux saints. Elle réalise ainsi des économies d'échelle sur la fabrication des mèches, déjà initiée pour équiper les lampes à huile. Ces bougies sont vendues à prix grossiste 1 shekel (0,20 euro), majoritairement à quelques grands clients locaux comme l'église du Couvent de la Dormition ou le monastère Sainte Madeleine. Ce produit n'est pas particulièrement rentable, mais fournit néanmoins quelques emplois et génère des fonds de roulement supplémentaires pour la Fondation. Une pâte d'olive a également été conçue à partir de 2010, commercialisée localement l'année suivante, au prix de 25 shekels (5 euros) le pot de 125 grammes. La Fondation propose, de plus, des chapelets en bois d'olivier fabriqués dans ses ateliers. Ils sont vendus principalement aux boutiques françaises de Lourdes sous la forme de colis de 20 kilos comprenant 1 000 pièces, vendues chacune 1 euro.

Le dernier projet en date vise à cloner les oliviers millénaires du Jardin de Gethsémani du Mont des Oliviers de Jérusalem. Une étude a été menée en 2011-2012 par une équipe italienne de COPPAGRI pour dater ces oliveraies considérées comme sacrées par les chrétiens (ils considèrent que Jésus serait venu y prier à la veille de sa mort). L'objectif du Père Raed est de se servir des résultats des analyses génétiques menées sur ces arbres pour en fabriquer des clones. Chaque pèlerin pourrait ainsi recomposer chez lui ce jardin sacré très fréquenté à Jérusalem. Le projet est pour l'heure en attente de l'autorisation des Franciscains, propriétaires des lieux, et de l'accord de la Custodie de la Terre Sainte. Le Père Raed Abusahlia souhaite par ailleurs en tirer un livre qu'il proposerait à la vente aux touristes. Tous ces produits commercialisés génèrent des recettes croissantes depuis 2002, selon la

³²⁹ L'engagement initial d'Alter Eco portait sur une commande annuelle de 48 tonnes au prix de 4,5 euros le litre d'huile (dont 3,88 reversés au producteur) (Lecomte 2007).

Fondation, mais il ne m'a pas été possible d'accéder à ses comptes financiers pour en donner une mesure chiffrée.

1.1.2. Diversifier la clientèle

La Olive Branch Foundation bénéficie de deux types de clientèle avec lesquels elle fait preuve d'un niveau de logistique et de professionnalisme comparable à celui d'une véritable entreprise. La vente en boutique locale depuis 2003 s'est progressivement étendue à la vente en ligne dans les pays étrangers, à partir de 2006.

Le premier canal de commercialisation est local. Il est constitué essentiellement des pèlerins, touristes et expatriés qui viennent visiter le village de Taybeh. La paroisse a ainsi établi de multiples partenariats avec des églises ou des tours opérateurs occidentaux qui génèrent un afflux important de visiteurs et donc de consommateurs potentiels. Trois principales sources d'attrait dans le village peuvent être distinguées. Tout d'abord cette localité présente plusieurs centres d'intérêt historiques, proches à la fois de Jérusalem et de Ramallah où dorment la plupart des étrangers. Outre le paysage qui surplombe la vallée du Jourdain, s'y trouvent un vieux pressoir à huile, les ruines d'un château croisé et de l'église byzantine *El Khader*, ainsi qu'un petit musée surnommé « La maison des paraboles ». Tous ces lieux peuvent être visités accompagné par de jeunes guides de la paroisse parlant plusieurs langues, dont le français. La visite se termine dans la boutique de souvenirs de la Olive Branch Foundation, qui jouit d'un emplacement central dans le village.

Par ailleurs, le village est très largement connu pour la bière qui y est produite, et qui porte elle aussi le nom de Taybeh (« la délicieuse », en arabe). C'est la seule bière fabriquée dans les Territoires palestiniens. Bien que cette boisson soit alcoolisée, elle est pourtant couramment consommée dans ce pays à 98% musulman (des versions non alcoolisées existent depuis 2010). Cette particularité figure dans la plupart des guides touristiques comme le Lonely Planet ou le Guide du Routard et suscite l'intérêt et l'amusement des touristes qui peuvent visiter gratuitement la brasserie. La municipalité de Taybeh organise par ailleurs chaque année depuis 2005 le festival de la bière (la « Taybeh Oktoberfest »). Cet événement suscite un écho important dans les médias locaux mais aussi étrangers, et réunit en moyenne près de 10 000 personnes, mêlant Palestiniens et Internationaux. Ces derniers repartent pour la plupart avec un souvenir du village. Puisque la bière est déjà disponible dans les bars et les hôtels de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, il s'agit le plus souvent de bouteilles d'huile, de savons ou de lampes de la Paix. En effet, la paroisse de Taybeh, ou plus précisément la Olive Branch Foundation, y tient une dizaine de stands à travers le village, proposant ses différents produits à la vente à proximité des lieux de spectacles et de concerts.

Les lampes de la paix figurent d'ailleurs en bonne place sur l'affiche du festival (voir l'Annexe 10).

Enfin, le village de Taybeh présente un intérêt certain pour les fidèles. Celui-ci est fièrement qualifié par certains habitants de « petit lieu saint ». Plusieurs récits bibliques et exégétiques attestent que le village, de son nom originel Ephraïm, a servi de lieu de retraite à Jésus avant qu'il ne rejoigne Jérusalem pour y être crucifié. Le village compte aujourd'hui 1 300 habitants, tous chrétiens (de rites Byzantin, Orthodoxe et Romain). Cette caractéristique, les habitants en ont fait une sorte de label -« le dernier village 100% chrétien de Palestine »-, bien connu des circuits touristiques et religieux. Pour ces différentes raisons, Taybeh constitue une des seules étapes en Cisjordanie (en dehors de l'incontournable et très touristique ville de Bethléem) où s'aventurent les circuits de pèlerinage, d'habitude confinés dans la ville de Jérusalem et autour de la Galilée en Israël. Selon la paroisse latine, près de 20 000 pèlerins se rendent à Taybeh en moyenne chaque année depuis le milieu des années 2000 quand la situation politique le permet. Ces flux de visiteurs seraient composés à 60% de Français, 30% d'Italiens et 10% d'autres nationalités. Deux maisons d'accueil ont été prévues à cet effet, ainsi qu'une salle de restauration pouvant recevoir 100 personnes.

Tout est organisé pour que les pèlerins achètent les produits du village durant leur passage. Les groupes sont immanquablement accueillis par le Père Raed dans une salle de réception attenante à son bureau. Cet entretien qu'il accorde aux visiteurs s'apparente à une véritable représentation théâtrale, comme le confirme Falk Vangaver, qui seconde le prêtre dans les activités commerciales de la Fondation :

« Il y a des habitués, des gens qui reviennent tous les ans. C'est le même discours sorti à la virgule près, à la blague près, sorti avec la même spontanéité, c'est extraordinaire, c'est comme un disque vivant. Il a un discours qui est plus que rodé avec un art de le sortir comme si c'était la première fois, je peux suivre son discours aux éclats de rire de gens, aux réactions³³⁰ ».

J'ai en effet pu constater que le discours du Père Raed était resté sensiblement inchangé entre la première fois où je l'ai entendu en 2008 et celle où je suis revenu au village pour un entretien en 2011. Cet accueil lui permet de présenter le village mais aussi d'introduire les initiatives menées par la Fondation. Il détaille la situation critique des chrétiens en Terre Sainte, illustre les répercussions de l'occupation et délivre un message d'espoir sur la résolution du village à s'en sortir. Il mêle ainsi opportunément les différents registres du discours sur la souffrance (Welz 2007) afin d'émouvoir son auditoire mais aussi de gagner son soutien. Le Père Raed explique que ce type de discours stimule les achats :

³³⁰ Entretien avec Falk Vangaver, à Taybeh le 11 juin 2011. Falk est l'un des volontaires envoyés par la Coopération catholique pour le développement (DCC), qui se relaient tous les deux ans au service de la paroisse et de ses activités.

« Les pèlerins, quand je leur raconte toutes ces histoires et leur parle de nos initiatives, ils achètent tout de suite. D'ailleurs nous avons un petit magasin juste derrière la salle de réception. Sinon, ils commandent après, sur notre boutique en ligne. La majorité repart avec des produits d'ici, c'est en tout cas notre objectif. Si le pèlerin ne vient pas, on ne survit pas »³³¹.

Développée plus tardivement à partir de 2005, l'exportation constitue le deuxième canal de commercialisation des produits de la Olive Branch Foundation, mais aussi le plus important. En effet, les pèlerins ayant visité Taybeh conservent souvent un contact avec la paroisse, ne serait-ce que via la newsletter. Ils deviennent ainsi des relais d'information mais aussi de vente à l'étranger. La plupart des paroisses venues en pèlerinage à Taybeh organisent des commandes groupées à leur retour dans leurs villes respectives. Elles n'hésitent pas à importer plusieurs cartons, notamment de lampes, permettant d'en écouler près d'un millier à chaque commande. Plus de 400 tonnes d'huile ont ainsi été exportées en huit ans au niveau du seul village de Taybeh, entre 2004 et 2011 et ce chiffre ne cesse depuis de croître, selon le Père Raed.

Pour satisfaire la demande soutenue de ce réseau mondial d'acheteurs, un important dispositif logistique et commercial a été mis en place. Des « revendeurs officiels » sont désignés en Belgique et aux États-Unis. Ils permettent de limiter les frais d'expédition qui pèsent fortement dans le coût de revient et d'éviter l'envoi de colis, qui restent souvent bloqués aux douanes de l'aéroport de Roissy. Pour ceux qui souhaiteraient passer commande directement à la paroisse de Taybeh, ils bénéficient du système d'expédition EMS, le système international de poste rapide. Celui-ci est capable de livrer le produit au domicile de l'acheteur sous 5 jours, avec la possibilité de localiser les colis à tout moment durant l'envoi grâce à un suivi par GPS. La commande peut être effectuée par fax, par téléphone, ou en ligne sur une plateforme commerciale dédiée. Les modes de paiement sont tout aussi variés. Ils peuvent être effectués par chèque, sur Internet via le système sécurisé PayPal, ou par virement à la filiale française de la Fondation. Cette dernière, qui possède un compte au Crédit Mutuel, sert d'intermédiaire financier afin de réduire les frais de virement bancaire habituellement très élevés vers Israël. L'acheteur peut également payer dans la devise de son choix, ce qui fera ensuite l'objet d'une gestion minutieusement étudiée. La Fondation joue en effet sur les variations quotidiennes de taux de change en vigueur entre dinar jordanien, dollar américain, shekel israélien et euro, pour choisir le moment le plus opportun pour effectuer les conversions entre devises.

À la demande du Père Raed, un coopérant de la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC) est envoyé auprès de la paroisse depuis 6 ans pour l'épauler dans les relations publiques internationales et la commercialisation des produits. Tous deux utilisent

³³¹Entretien avec le Père Raed Abusahlia, à Taybeh le 21 juin 2011.

au cours de nos entretiens des termes habituellement réservés au monde du commerce. Ils me parlent de « fidélité des clients », de « produits phares » (les lampes et les bouteilles d'huile) et de « saisonnalité de la production » (les temps forts sont à l'approche des fêtes de Noël et de Pâques). Le Père Raed m'annonce avec enthousiasme la création d'une marque déposée en 2010. En effet, quand le produit n'est pas emballé avec l'étiquette du metteur en marché (comme l'exige par exemple Alter Éco), il porte le label conçu spécifiquement pour la gamme de Taybeh : « Notre slogan officiel, c'est 'Too Top : Taybeh olive oil from Taybeh olive press'. On a créé le nom, « Too Top », c'est une marque commerciale enregistrée. C'est une marque, comme Seven Up ! »³³². Le Père Raed organise également des tournées de concert de la chorale paroissiale en Occident qui lui permettent de diffuser largement ses produits auprès du public, un peu à la manière d'un représentant en commerce. Fort de son expérience commerciale acquise à la Fondation paroissiale de Taybeh, le coopérant précédant (2008-2010) a monté sa propre entreprise en ligne de commercialisation de vin et d'huile d'olive, à son retour en France³³³.

1.1.3. « L'économie au service du religieux », et inversement

La Olive Branch Foundation n'est ni une petite initiative paroissiale, ni une véritable entreprise comme les autres. Cette situation d'entre-deux est source de souplesse mais aussi de confusion au sein des activités de la fondation. Le Père Raed refuse fermement le terme d'entreprise - dont il fait mine de s'offusquer-, pour décrire son projet³³⁴. Il se considère comme un « entrepreneur de l'espoir » au service de sa paroisse et à la tête d'un business qui n'est autre que de la « théologie appliquée »³³⁵ :

« Les chrétiens de la Terre Sainte veulent travailler, vivre et survivre dans la dignité, grâce à leurs produits de qualité. Le Pape lui-même dans son encyclique dit qu'il faut travailler. Donc ce qu'on fait ici, ce n'est pas de l'économie. Le business, c'est de la théologie appliquée. Notre histoire c'est une aventure, ce n'est pas pour gagner de l'argent, c'est pour donner du travail aux gens. Maintenant vous allez peut-être me considérer comme un très grand businessman de grand succès. Mais je suis entrepreneur de l'espoir. J'ai été inspiré par l'évangile, vous connaissez la multiplication des pains et des poissons : ils étaient 5000. Jésus aurait pu faire le miracle tout seul, mais il voulait la contribution des disciples pour faire ce miracle. Tout ce qu'on a fait ici à Taybeh en 8 ans, ce n'est pas plus que 5 pains et 8 poissons. Et Jésus fait des miracles ici tous les jours. En fait, c'est l'économie au service du religieux... »³³⁶.

³³²Entretien avec le Père Raed Abusahlia, à Taybeh le 21 juin 2011.

³³³ Voir le site oilandwine.net (page consultée le 12 octobre 2013).

³³⁴ à son arrivée à Taybeh, il a repris les bases d'une structure existante, le Olive Branch Fund, pour le renommer d'après le nom plus consensuel de « fondation ».

³³⁵ Selon un article de du quotidien français La Croix, daté du 5 octobre 2009, sur Taybeh : "le Père Raed confie volontiers avoir le commerce dans le sang ».

³³⁶ Entretien en français avec le Père Raed Abusahlia, à Taybeh le 21 juin 2011.

La Olive Branch Foundation développe une forme d'éthique spirituelle du profit. Les bénéfices de l'entreprise ne viennent pas enrichir son directeur ou des actionnaires, ils sont mobilisés pour couvrir les dépenses sociales de la paroisse, bien que les comptes de chacun soient officiellement séparés. En tout, ce sont près de 3 millions d'euros qui ont pu être réinvestis dans plusieurs grands projets. Le projet des Lampes de la Paix et les autres produits permettent de fournir une quinzaine d'emplois à des personnes défavorisées. Les bénéfices tirés de la vente des produits servent à couvrir les dépenses imputées aux missions sociales que se donne la paroisse. Onze emplois ont été créés dans une maison de personnes âgées, construite dans le village grâce aux bénéfices de la Fondation. Cette maison de retraite, quasi unique en Cisjordanie, absorbe à elle seule près de 6 000 euros des bénéfices par mois, les pensionnaires ne payant qu'à la hauteur de leurs moyens. De même, la paroisse utilise les bénéfices de la Fondation pour financer les frais de scolarités des enfants de certaines familles qui ne sont pas en mesure de les payer.

Bien que solide, l'initiative de la fondation Olive Branch se trouve aujourd'hui à un croisement délicat : en quelque sorte, elle est portée jusqu'ici par l'« économie de la solidarité » mais commence à se confronter aux contraintes d'un type d'économie de marché. L'économie de marché est entendue ici comme une forme d'échange régulée par le jeu de la concurrence et celui de l'offre et de la demande. Cela se traduit notamment par la confrontation de modalités de gestion très différentes. La fondation s'est vue obligée par AlterEco de se soumettre à sa charte commerciale d'éthique et de transparence. Celle-ci est finalement apparue bien trop contraignante aux yeux du Père Raed, qui refusait de se plier à ces exigences. AlterEco a donc mis fin au partenariat après quelques années, en 2009. Le différend portait tout d'abord sur les questions de traçabilité de l'huile, une préoccupation que le Père Raed juge « irréaliste et stupide » :

« Leur système est tellement compliqué, qu'ils veulent savoir exactement d'où vient chaque goutte d'huile. Que dans tel bidon il y ait telle huile de tel producteur de tel morceau de terrain. Ici, ce sont des propriétés familiales, celui-ci apporte 10 sacs, celui-là 50... nous avons près de 300 producteurs à Taybeh. Nous, on envoyait dans des conteneurs de 1 000 litres, donc il y a des huiles de plein de producteurs. Comment je peux vraiment contrôler ? Et est-ce que le consommateur qui achète il va demander "Est-ce que c'est de l'huile de Hanah ou de Mr Georges ?". C'est infaisable ce qu'ils nous demandent. C'est leur problème, moi je n'ai pas de temps à perdre avec ces détails ». ³³⁷

Au-delà des défauts de traçabilité, AlterEco reprochait au Père Raed la comptabilité paroissiale très souple qu'il appliquait à la Olive Branch Foundation. Le modèle managérial du Père Raed ne peut satisfaire les impératifs de transparence exigés par des partenaires commerciaux, *a fortiori* quand ces derniers sont issus du commerce équitable. Son chargé de commercialisation reconnaît que :

³³⁷Entretien avec le Père Raed Abusahlia, à Taybeh le 21 juin 2011.

« Il y a là une sorte d'opacité, et en même temps de mobilité des fonds. La gestion de l'Olive Branch est très personnalisée, très opaque, c'est contrôlé par le Patriarcat, mais c'est Abu Raed qui n'en fait qu'à sa tête. Il y a des comptes séparés, mais après on joue avec l'argent entre la paroisse, les différents projets... Abuna Raed, c'est la gestion version curé palestinien vieille école. Il déteste qu'on mette le nez dans ses affaires, il est très indépendant. Avec AlterEco, ça n'est pas du tout passé ». ³³⁸

Le Père Raed reconnaît lui-même que sa logique propre est incompatible avec les exigences d'un metteur en marché tel que Alter Éco³³⁹. Il parle d'une « économie de la spontanéité » pour qualifier son mode de gestion. ³⁴⁰

Le Père Raed est la pierre angulaire de toute l'économie paroissiale mise en place à Taybeh. Premièrement, il fait converger les flux de visiteurs et d'acheteurs étrangers. Personnage charismatique, il est très bien introduit auprès des autorités politiques et religieuses locales, ainsi qu'auprès des journalistes, bailleurs et représentations diplomatiques. Il parle en outre plusieurs langues, dont parfaitement l'arabe, l'anglais, le français, l'italien et l'espagnol. Il s'est fait connaître à l'étranger par le bouche-à-oreille, le site Internet de la paroisse latine ou par l'intermédiaire de la *newsletter*, une lettre très hagiographique à son égard envoyée à plus de 4 600 personnes et institutions. La réputation de ce prêtre est telle qu'il constitue en lui-même une attraction à part entière dans le village. De nombreux pèlerins viennent spécifiquement *le voir*, et certains réservent un entretien avec lui plus d'un an à l'avance.

De ce fait, le Père Raed est au cœur d'un système managérial particulièrement centralisé, qui lui permet de contrôler l'ensemble des opérations de la Fondation. Il en est l'instigateur, le directeur, l'animateur et le principal représentant. Son collègue Falk Van Gaver m'explique que le Père Raed est indispensable au fonctionnement de ce système qu'il a lui-même élaboré :

« Tout ça marche parce qu'il y a une interface avec l'étranger, tout va ensemble, l'accueil des pèlerins, les produits vendus, la newsletter, la maison des personnes âgées... Le projet fonctionne comme un tout. Qui a tous les contacts avec l'étranger ? Les contacts ecclésiaux au sens large, les contacts commerciaux... Forcément pour que ça marche, le vecteur du développement de ce point de vue c'est la paroisse latine et ça ne peut être que la paroisse latine. Et le pivot de la paroisse latine, le cœur de tous les projets, c'est le Père Raed ». ³⁴¹

Cette personnalisation très forte est caractéristique des petits projets de solidarité. Elle est néanmoins poussée à son paroxysme dans le cas de la Olive Branch Foundation. Cette structure managériale aussi centralisée est une menace pour son développement sur le long terme, dans le sens où de telles entreprises peinent à survivre à leur créateur. En l'occurrence, la succession du Père Raed au sein de la paroisse de Taybeh commence

³³⁸ Entretien avec Falk Van Gaver, à Taybeh le 11 juin 2011

³³⁹ Malgré mes relances, je n'ai pas obtenu de réponse d'AlterEco à mes demandes d'entretiens.

³⁴⁰ Entretien avec le Père Raed Abusahlia, à Taybeh le 21 juin 2011.

³⁴¹ Entretien avec Falk Van Gaver, à Taybeh le 11 juin 2011

sérieusement à être envisagée, puisqu'il arrive au terme du mandat maximum confié à un curé de paroisse. Lors de mes entretiens à Taybeh fin 2011, cette perspective donnait aux paroissiens un sentiment d'inquiétude : qu'allait-il advenir de la Fondation ? Le coopérant français craignait également que le départ du curé marque la « chute d'un royaume », et l'exprimait dans des termes peu habituels pour décrire une initiative paroissiale :

« Si Abuna Raed s'en va, c'est pas le village qui s'écroule ... mais... Il faut que la succession soit bien menée. Il faut soit un curé qui soit passionné, et qui a à cœur de faire la même chose. Ce serait logique de décentraliser mais c'est très difficile. Car la gestion est très centralisée sur Abuna et ses bras droits, ses lieutenants. Mais quand le Roi s'en va, les barons se disputent le royaume, avec l'éventuelle création de baronnies, sans contrôle. (...) Cela pose le problème de la passation de pouvoir ».

342

S'il ne tire aucun profit financier personnel de cette entreprise, les ressources de la Fondation permettent au Père Raed d'asseoir son pouvoir local en bénéficiant d'une grande notoriété sociale, à l'instar de ce qui s'observe chez les autorités villageoises en Afrique (Bierschenk et Olivier de Sardan 1998). Premièrement, il bénéficie de l'admiration des pèlerins mais aussi de la reconnaissance de ses paroissiens et du village qui profitent largement des retombées positives de ses projets. Deuxièmement, il n'hésite pas à faire profiter ses proches de la dynamique économique qu'il a mise en place. Ainsi, les producteurs de son village d'origine (Zababdeh, au nord de la Cisjordanie) peuvent vendre leur huile à la Fondation ; cette huile est ensuite labellisée et vendue comme « huile de Taybeh ». Certaines activités de la Olive Branch sont même délocalisées à Zababdeh : un projet de création d'une laiterie y est à l'étude et l'atelier de fabrication des chapelets artisanaux y a été transféré. C'est désormais le cousin du Père Raed qui est en charge là-bas de cette activité.

Par ailleurs, la réussite importante de la Fondation paroissiale suscite des tensions et des jalousies. D'une part, venant des autres paroisses byzantines ou orthodoxes, qui aimeraient que les bénéfices de la Fondation soient partagés plus largement au-delà des paroissiens de rite latin. D'autre part, venant de la mairie de Taybeh, qui voit dans les activités de la fondation une sorte de « municipalité bis ». Le frère du Maire, qui possède la brasserie du village, s'est lancé dans la vente d'une huile de Taybeh, attiré par les bénéfices importants qui revenaient à la paroisse latine. Cette huile homonyme, complétée par une gamme de savons, vient directement concurrencer celle de la Fondation. De surcroît, la brasserie bénéficie des flux de touristes et de pèlerins qui transitent à Taybeh. Elle peut s'appuyer pour sa force de frappe sur le réseau logistique dédiée initialement à la distribution de la bière, implanté dans plusieurs pays occidentaux dont l'Allemagne et les États-Unis. Cet épisode a fini de marquer la rupture entre le Père Raed et la municipalité. Mais l'arrivée de cette concurrence nouvelle à Taybeh dépasse largement le simple conflit de voisinage. Elle

342 Entretien avec Falk Van Gaver, à Taybeh le 11 juin 2011

traduit l'entrée symbolique de la Olive Branch Foundation dans une économie de marché régie par la loi de l'offre et la demande, et non plus une économie organisée par l'intermédiaire de relations sociales basées seulement sur la confiance ou la réputation. En effet, cette logique de concurrence la sort définitivement du seul cadre de l'initiative paroissiale dont elle pouvait jusqu'ici se revendiquer. Désormais, la Fondation est aux prises avec des entreprises capitalistes, accentuant une situation concurrentielle qu'elle a elle-même suscitée. Elle perd de ce fait son pouvoir de monopole auprès des visiteurs, et son pouvoir de monopole³⁴³ auprès des producteurs. Elle doit se battre pour conserver ses « parts de marché » face à un nouvel acteur qui propose les mêmes produits et couvre la même clientèle. D'autres initiatives très différentes rencontrent le même type de situation.

1.2 Un modèle israélien : Oil For Peace/Interfaith Encounter

À la suite des Accords d'Oslo en 1993, un mouvement prend son essor en Israël pour promouvoir une relation pacifique et harmonieuse avec les Palestiniens. Il est alors appelé le « camp de la paix » par certains journalistes et responsables politiques, et regroupe plusieurs dizaines de milliers de membres au sein de partis politiques ou d'associations, dont la plus emblématique était « La Paix Maintenant » (« *Chalom Akhshav* » en Hébreu). L'éclatement de la seconde Intifada dans les Territoires occupés en septembre 2000 crée un véritable choc parmi la population israélienne. Les militants pacifistes israéliens, notamment, manifestent leur incompréhension face à la violence de ce soulèvement, et se sentent trompés par leurs partenaires palestiniens qu'ils accusent d'avoir trahi l'esprit du processus de paix. Les effectifs du « camp de la paix » s'effondrent alors dès 2001, et ses activités se sont aujourd'hui largement raréfiées (Lamarche 2011b ; Lamarche 2011c ; Dieckhoff et Leveau 2003). C'est la raison pour laquelle la question des militants israéliens dans les mouvements de solidarité internationale avec le peuple palestinien est très peu abordée ici. Certaines initiatives se maintiennent ou se développent néanmoins, au nom du soutien à cette population. Elles s'inscrivent essentiellement dans un cadre associatif (*Taayush*, *Alternativ Information Center*, *Green Action*, *Matchom Watch*, *Breaking The Silence*, *Rabbis for Human Rights*, *B'tselem*, etc.³⁴⁴).

L'organisation Oil For Peace, que j'analyse ici, se réclame des mouvements de coopération pacifique, bien qu'elle en soit quelque peu à la marge. J'ai reçu en octobre 2011 un e-mail en provenance du forum de Taayush, un groupe de militants israéliens qui luttent

³⁴³ Un monopole est un marché sur lequel un seul demandeur se trouve face à un grand nombre d'offreurs. Un monopole est une situation dans laquelle un offreur se trouve détenir une position d'exclusivité sur un produit ou un service offert à une multitude d'acheteurs.

³⁴⁴ Une liste de ces associations et de leur site institutionnel est disponible en ligne, URL : <http://www.protestants.org/index.php?id=31519> (page consultée le 12 octobre 2013).

pour mettre fin à l'occupation et favoriser une égalité des droits entre Israël et les Territoires palestiniens. Ce groupe organise toutes les semaines des missions de soutien aux agriculteurs palestiniens, le plus souvent dans les collines d'Hébron. Mais cette fois-ci, l'e-mail ne contenait pas une des habituelles invitations du groupe à le rejoindre : il faisait suivre un message posté par Oil For Peace. Cette organisation semblait à première vue similaire à Taayush dans les objectifs et les moyens d'action, à savoir la promotion d'une coexistence israélo-palestinienne et le soutien aux agriculteurs affectés par l'occupation.

Extrait du message posté par Oil For Peace le 11 octobre 2011 :

*Oil For Peace vous invite à participer à une **récolte d'olive conjointe judéo-arabe pendant la semaine de Soukkot**. Au plein cœur de la saison de récolte, vous et votre famille avez l'opportunité de prendre part à une activité bénéfique, à savoir la promotion de la coexistence positive. Nous vous invitons à nous rejoindre lors la récolte de Oil For Peace 2011.*

*Les résidents de Jaayus, **un village arabe** près de la ville de Kfar Saba et la Tzofim, ont perdu l'accès à des parties de leurs terres en raison de la construction de la **barrière de séparation**. La famille Nasuk est désormais incapable d'obtenir des permis pour récolter sur ses terres, et nous a demandé de l'aider durant la récolte cette année. Notre participation fournira une aide essentielle pour une famille qui dépend entièrement de sa production pour vivre. C'est aussi une occasion unique d'être les témoins de ce travail agricole essentiel.*

*La propriété de cette parcelle n'est pas contestée, et la **récolte se fait sans heurts avec les colons ou l'armée**. La **cueillette a lieu du côté ouest de la barrière de sécurité et ainsi la participation ne nécessite pas de permis particulier pour des raisons de sécurité ou autre**. **Tout le monde peut venir**. Nous nous retrouvons tous les jours à 8h00 **près de l'entrée de la colonie Eyal, le long de la route 444**.*

Source : forum Internet de Taayush. URL : <http://www.taayush.org/>

Note : Traduction et mises en relief (gras) effectuées par l'auteur, analysées infra

Ce message se démarquait néanmoins singulièrement par son contenu de ceux reçus ordinairement de Taayush et de ses partenaires. Tout d'abord, il ne faisait pas mention des Palestiniens, mais d'« arabes », un terme peu courant dans les mouvements de solidarité. Il soulignait l'absence complète de risque de confrontation, avec l'armée ou les colons, tandis que Taayush insiste généralement sur le besoin de volontaires *du fait* des risques de confrontations, desquels ils appellent justement à protéger les producteurs. Par ailleurs, le message stipulait que la récolte avait lieu à l'ouest du Mur -du côté israélien-, et donc que l'accès ne présentait aucune contrainte d'accès : « tout le monde peut venir ». Il ne tenait donc aucunement compte du fait que la plupart des Palestiniens ont interdiction de pénétrer dans la zone de suture (situé entre le Mur et la Ligne verte, sous contrôle israélien) et ne peuvent souvent pas conduire sur les routes israéliennes. Autrement dit, le public visé était israélien et international. Enfin, le lieu de rendez-vous était situé à l'entrée d'une colonie israélienne, lieu plutôt inédit pour le rassemblement d'une organisation dont les messages transitaient par les réseaux de militants « anti-occupation ».

1.2.1 Le commerce d'abord, la solidarité ensuite

L'organisateur de cette journée de récolte est aussi l'initiateur de Oil For Peace. Noam³⁴⁵ est un jeune trentenaire issu d'une famille de classe moyenne. Diplômé d'un master en résolution de conflit, il vit à Tel-Aviv grâce à des petits boulots et un travail de serveur à mi-temps. Il reconnaît à demi-mot qu'un objectif sous-jacent au projet était de créer des ressources : « je voulais aider des organisations et créer assez de revenus pour me faire vivre »³⁴⁶. Dans son esprit, son action de solidarité devait nécessairement être aussi une action génératrice de revenus. Lors d'une journée de récolte, il m'expliquait « c'est un boulot à temps plein, mais un travail payé à moitié », soulignant ainsi que son engagement avait pour contrepartie le versement d'un revenu, même minime. Il se distingue en cela des militants pacifistes de Taayush ou de l'*International Solidarity Movement* (ISM). L'engagement de ces derniers auprès des Palestiniens s'avère souvent risqué et coûteux : il leur prend du temps, suscite des tensions avec leur entourage, et implique des dépenses financières à leur charge (Lamarche 2011). D'ailleurs, Noam se définit lui-même non pas comme un militant mais comme un « *entrepreneur social* », insinuant ainsi une forme affichée de « solidarité rémunérée ». Son initiative me semble révélatrice d'une certaine combinaison entre dimensions solidaires et commerciales au sein de certains mouvements militants.

Oil For Peace est une organisation difficile à classer, à la fois sur le plan administratif et juridique et parce que cette confusion est opportunément exploitée par ses fondateurs en fonction des contextes et des publics concernés. À l'origine, Oil For Peace est une émanation de l'*Interfaith Encounter Association*, dont étaient membres Noam et les deux autres fondateurs Ahmad et Itamar. Il s'agit d'une organisation créée en 2000 et regroupant une quarantaine de groupes de travail en Israël et dans les Territoires palestiniens qui se réunissent environ une fois par mois³⁴⁷. Elle se définit comme une organisation interconfessionnelle qui promeut le dialogue interculturel et la religion comme une source de convergence et non de dissension au Moyen-Orient. La politique est formellement exclue de son champ d'activité. L'organisation propose des formations à la gestion de projets et sert en quelque sorte de couverture administrative et comptable (en contrepartie d'une adhésion de 100 euros par an) à un certain nombre d'initiatives qui naissent en son sein. C'est ce qui a permis à Noam et ses amis d'initier le projet Oil For Peace (OFP). L'objectif affiché par OFP est donc de prolonger le travail de l'organisation mère en favorisant la coexistence « entre juifs et arabes ». L'initiative est néanmoins enregistrée en

³⁴⁵ Pour des raisons d'anonymat, les prénoms ont été modifiés.

³⁴⁶ Entretien réalisé à Jérusalem Ouest le 25 octobre 2011. Sauf mention contraire, toutes les autres citations sont des extraits de cet entretien enregistré.

³⁴⁷ Voir leur site Internet anglophone : <http://interfaithencounter.wordpress.com/> et leur plaquette publiée en français ici : <http://www.interfaith-encounter.org/Francais.pdf> (page consultée le 17 octobre 2014)

tant qu'« entreprise personnelle » (*personal business*) au nom de Noam, « pour des raisons bureaucratiques » selon lui. Ce statut légal lui a semblé préférable étant donné que la législation israélienne est assez coûteuse et contraignante, à la fois vis-à-vis des ONG qui ont des activités commerciales et des entreprises qui n'ont pas atteint une taille critique. Il envisage néanmoins de faire de OFP une véritable entreprise dès lors que le projet sera devenu assez rentable.

Concernant le choix du domaine d'activité, Noam s'est tout de suite porté sur l'huile d'olive en raison de sa connotation symbolique dans les trois religions monothéistes. Les activités de Oil For Peace se répartissent en deux types d'actions très inégaux en termes de temps et d'investissement consacrés par les fondateurs. Le premier consiste en l'organisation de cueillette d'olives, deux à trois jours dans l'année au moment de la saison des récoltes en octobre. L'organisation envoie une invitation aux volontaires à travers sa page Facebook, sa *mailing-list*, des réseaux de connaissances personnelles ou d'ONG partenaires. La cueillette a toujours lieu au même endroit, dans le champ d'un producteur palestinien prénommé Ali, situé dans la zone de suture entre le Mur de séparation et la ligne verte. Cela permet aux participants, comme il est stipulé dans les invitations, de ne pas rencontrer les complications liées à une entrée formelle dans les Territoires palestiniens, notamment en zone A. Les Israéliens peuvent ainsi y participer tout en se sentant en sécurité, du côté israélien du Mur (bien que situé en Cisjordanie, l'essentiel de la zone de suture est interdit aux Palestiniens, sinon de manière très limitée et contrôlée par l'armée israélienne). Quand je lui demande pourquoi d'autres récoltes n'étaient pas organisées à l'est du Mur, Noam répond :

« A l'est du mur, les actions sont considérées comme plus radicales, pour des activistes plus militants. Ma stratégie, c'est de faire rencontrer des juifs et des arabes, certains n'en ont jamais rencontré. C'est de favoriser les premières rencontres. D'abord je les emmène à Jayyus et ils voient que les Palestiniens ne sont pas là pour te taper ou te tuer... des gens pensent vraiment ça. Donc ils ont une première bonne expérience, et ensuite plus tard, ils pourront se tourner vers des actions plus intenses, plus militantes. Mais pas la première fois ».

En réalité, je découvre aussi que Noam a choisi le champ d'Ali tout simplement car il ne connaît pas d'autres producteurs palestiniens. Il ne se rend que très rarement dans des localités palestiniennes³⁴⁸, le plus souvent pour y acheter de l'huile dans un moulin de Tulkarem. Noam reconnaît que cette question n'est de toute façon pas sa priorité : « On pourrait récolter ailleurs, mais cette année c'était trop pour moi, je préfère me concentrer sur les aspects commerciaux au début, et un lieu est suffisant ».

³⁴⁸ David Sokal, fondateur de l'organisation juive similaire PeaceOil.net, avait également reconnu au cours de notre entretien ne pas être familier de la Cisjordanie : il ne s'y était rendu qu'une fois, « escorté » (selon ses termes) par des amis de l'ONG israélienne Green Action.

La deuxième activité consiste en effet en la vente de bouteilles d'huile d'olive. C'est ce qui permet de dégager des revenus pour l'organisation, et donc pour ses membres fondateurs. L'huile est achetée en tanaké de 16 kilos à un moulin de Tulkarem, où Noam a obtenu un bon prix. Comme il transporte de grandes quantités d'huile non déclarées (aux autorités palestiniennes comme israéliennes), Noam préfère éviter les contrôles routiers. La marchandise est donc acheminée jusqu'à Tel-Aviv à l'arrière d'une voiture, en empruntant de longs détours menant à un check-point proche de Jérusalem très fréquenté par les colons israéliens : les contrôles y sont donc moins courants qu'ailleurs. 200 litres avaient été achetés en 2011 pour « tester le marché » et rôder leurs techniques de vente. Satisfait des premières ventes, Noam envisageait en 2012 de s'engager sur des commandes plus conséquentes, à hauteur de 2 000-2 500 litres.

L'huile est vendue dans d'élégantes petites fioles achetées à Hébron, négociées au prix grossiste de 11 shekels au lieu de 15 (3 euros) l'unité. Le surcoût lié à la bouteille est largement compensé par le prix auquel il vend ce « produit fini ». Le flacon de 50 cl est vendu 75 shekels (environ 15 euros), et celle de 25 cl est vendue 55 shekels, soit 220 shekels (environ 44 euros) le litre contre 20 shekels (4 euros) à l'achat sur le marché palestinien. La marge dégagée est donc très importante, d'autant plus que les autres coûts de fonctionnement sont quasiment nuls. Noam organise des « *bottling events* » sur la terrasse de son appartement, durant lesquels ils invitent des volontaires et des militants d'associations diverses à mettre l'huile en bouteille. L'huile est donc en partie récoltée, embouteillée, étiquetée puis achetée par une chaîne de volontaires militants, diminuant d'autant le coût de revient pour Oil For Peace.

Le choix d'un flacon artisanal pour embouteiller l'huile peut sembler être une « coquetterie marketing » qui pèse dans le coût de revient. Un embouteillage plus classique permettrait de vendre moins cher, dans des quantités plus importantes, et donc de soutenir davantage les producteurs palestiniens. Mais là n'est pas l'objectif poursuivi par Noam, qui assume ce choix : « C'est très agréable à regarder, de bonne qualité. Le produit en lui-même porte tout le message, on n'a pas besoin de rajouter des labels, la bouteille se suffit à elle-même. Dans le but de faire quelque chose de spécial, un business réussi, il fallait quelque chose d'unique ». Noam cherche en effet à convaincre les acheteurs potentiels que son élégante bouteille d'huile constitue une bonne idée de cadeau. Cette tactique commerciale n'est pas spécifique à Oil For Peace : les bouteilles d'huile d'olive palestinienne sont souvent élevées au rang de cadeaux à part entière³⁴⁹. Si cette huile peut paraître onéreuse au regard des prix du marché, Noam considère qu'en réalité tout était question de positionnement marketing :

³⁴⁹ Comme en attestent les descriptifs, emballages spéciaux et promotions diverses développés à l'occasion des fêtes de Noël par exemple, principalement à destination des étrangers.

« Ça dépend du message qu'on délivre. Pour de l'huile d'olive, c'est cher. Mais en tant que "cadeau", c'est pas cher. C'est l'effet du marketing. Pour te dire la vérité, je travaille dur là-dessus ! C'est ce qu'on essaye tout le temps d'améliorer. Parce que si tu veux acheter de l'huile pour chez toi, tu mettras environ 50 shekels (10 euros) le kilo. Mais si c'est pour un cadeau, si tu veux apporter un beau cadeau quand tu vas dîner chez ta tante par exemple, 75 shekels (15 euros) c'est rien. C'est dans la fourchette basse d'un cadeau ».

Tout est donc fait par Oil For Peace pour donner à ses produits une apparence élégante et désirable. Par exemple, le bouchon de liège qui sert à fermer les bouteilles se révèle ni pratique à l'usage, ni optimal pour la conservation de l'huile. Il n'est pourtant pas envisagé de le remplacer par un éventuel bouchon à vis car il contribue selon Noam à l'esthétique du produit fini.

1.2.2 L'opportune confusion autour de l' « ONG-entreprise »

Quand elle s'est lancée en 2009, Oil For Peace visait un public de militants pour la paix et des consommateurs sensibles au message de solidarité entre Palestiniens et Israéliens. La référence à la paix lui permettait de placer le produit sur un créneau spécifique, c'est-à-dire d'exploiter une niche économique basée sur la puissance évocatrice des produits. Le site Internet d'Oil For Peace insiste d'ailleurs explicitement sur cette dimension : « En achetant nos produits, non seulement vous recevrez la plus haute qualité d'huile, mais vous soutiendrez également des projets interconfessionnels qui visent à développer à la fois la coexistence et la compréhension parmi les différentes communautés de notre terre ». Une ambassade israélienne en Europe a ainsi acheté une cinquantaine de bouteilles pour les offrir à ses partenaires locaux en signe de son soutien à la paix entre Israéliens et Palestiniens. Oil For Peace achète également une certaine quantité d'huile à Ali, le producteur palestinien, pour la revendre aux volontaires ayant participé à la cueillette sur son champ. Ils sont heureux de consommer une huile issue des olives qu'ils ont eux-mêmes récoltées.

L'intérêt d'une clientèle de militants est qu'elle se montre moins exigeante en termes de rapport qualité-prix des produits qu'elle consomme. Bien que Oil For Peace agisse comme une entreprise, elle attend de ses clients qu'ils se comportent comme des militants, c'est-à-dire sensibles au message que l'huile est censée évoquer, mais peu regardant sur ses caractéristiques intrinsèques. En dépit du prix élevé de ses produits, Noam prend certaines libertés quant aux labels de qualité qu'il appose ou non sur ses fioles d'huile d'olive. Il suggère que son huile est biologique et écrit qu'elle est extra-vierge, bien qu'il ne soit objectivement pas en mesure de l'attester. Il dit faire confiance aux producteurs, qui considèrent leur huile comme biologique puisqu'ils utilisent peu d'engrais chimiques dans la culture de leurs oliveraies. « Nous disons à nos clients, "c'est une huile organique mais sans

le label“. C’est ce que nous appelons “traditionnel“ ». Quant au qualificatif « extra vierge » apposé sur les prospectus distribués par Oil For Peace, il ne repose sur aucune évaluation organoleptique, une condition pourtant essentielle mais que Noam ne semble pas connaître. Il est peu probable que l’huile qu’il achète pour l’essentiel dans un moulin soit réellement extra-vierge, étant donné la forte hétérogénéité, en termes de provenance et de qualité, des huiles qui sont brassées ensemble dans les unités de trituration. De plus, quand bien même l’huile serait extra-vierge à l’origine, elle a peu de chance de le rester étant données les conditions rudimentaires de stockage chez Noam. L’huile est en effet conservée à même les tanakés en plastiques (qui provoquent inéluctablement une dégradation rapide des qualités organoleptiques du produit), et non dans des cuves en inox recommandées pour préserver les qualités de l’huile.

Si Oil For Peace dégage des marges importantes, elle n’est pas encore rentable dans la mesure où les volumes commercialisés restent confinés. L’organisation est contrainte de faire du démarchage à domicile (porte à porte) pour présenter les produits et recruter de nouveaux clients, souvent sur le principe des « réunions Tupperware »³⁵⁰. Pour autant, cette activité ne représente pas pour Noam un coût d’opportunité³⁵¹ important. Elle ne l’empêche pas de mener à bien un autre métier plus rémunérateur mais au contraire vient opportunément compléter ses revenus de serveur à temps partiel.

Noam a à cœur de présenter sa structure comme une sorte d’ONG et non comme une entreprise de vente : « on agit comme un business, mais on a l’idéologie d’une ONG ». Cette assimilation à une ONG permet à Oil For Peace de conférer à son initiative un aspect éthique et solidaire, tout en occultant sa dimension lucrative. Ce statut lui simplifie certaines démarches administratives, et permet d’obtenir des facilités de crédit accordées du fait du rattachement à la *Interfaith Encounter Association*. Noam se montre donc particulièrement préoccupé par l’image qu’il renvoie et par les termes qu’il emploie. Quand je l’ai contacté après la récolte à Jayyus pour solliciter un entretien, il m’a répondu, enthousiasmé, que ce serait une bonne occasion pour lui de roder son discours institutionnel. Au cours de notre rencontre, il a demandé à interrompre le magnétophone à quatre reprises, ce qui ne m’était jamais arrivé durant mes autres entretiens. Ces apartés lui permettaient de revenir sur l’usage de termes qu’il venait d’employer mais qu’il estimait après réflexion trop politiques (« Cisjordanie », « Palestine »...), ou pour me dire qu’il n’était pas nécessaire que je pose

³⁵⁰ Cette méthode porte le nom de l’entreprise qui l’a développée. Un vendeur demande à une personne de réunir chez elle plusieurs de ses proches, et vient leur présenter une gamme de produits qu’il propose de tester ou de déguster, en vue de leur vendre ces produits.

³⁵¹ Le coût d’opportunité ou "coût de renonciation" désigne la perte des biens auxquels on renonce lorsqu’on procède à un choix, autrement dit lorsqu’on affecte les ressources disponibles à un usage donné au détriment d’autres choix. C’est le coût d’une chose estimé en termes d’opportunités non réalisées.

toutes ces questions sur les aspects économiques de son activité, l'important étant son soutien à la coexistence entre les peuples.

La dimension lucrative de l'initiative semble pourtant avoir pris le dessus sur la dimension éthique qu'elle était censée porter. Noam insiste sur le fait que ces bouteilles « faites par des juifs et des arabes ensemble »³⁵² contribuent à promouvoir leur coexistence. Mais l'essentiel du projet consiste en la vente en Israël et par des Israéliens³⁵³, d'une huile produite anonymement dans la région de Tulkarem. De surcroît, cette huile est achetée non pas à une coopérative bien identifiée ayant initié une démarche de développement, mais à une unité de transformation avec laquelle Oil For Peace n'a aucun lien de coopération. La notion de dialogue interculturel est largement mise en avant, bien qu'elle soit peu détaillée. Dans les faits, le « dialogue » qu'Oil For Peace se targue de promouvoir consiste en quelques heures de cueillette d'olives avec une « famille arabe », permettant par la même occasion de recruter de nouveaux acheteurs potentiels. Ali, le producteur palestinien, ne semble sollicité qu'en tant que « caution palestinienne », une fois par an au cours de la récolte. Le reste du processus est accompli sans lui. À l'été 2013, le site Internet de Oil For Peace affichait très peu de contenu sur les activités de l'organisation en matière de promotion du dialogue intercommunautaire, mais chacune des pages affichait un lien invitant le visiteur à remplir son « caddie virtuel » de cette « huile pour la paix ».

1.2.3 Sortir du créneau militant par souci de rentabilité

À partir de 2011, Noam et ses deux associés réalisent que leur cible de clientèle est trop étroite. La quantité de clients qui pourraient être motivés par l'achat du produit uniquement par le message de paix qu'il véhicule est insuffisante pour permettre à Oil For Peace d'atteindre une taille critique et devenir pérenne. Leurs circuits d'exportation ne sont pas assez développés et leur site Internet est inconnu à l'étranger. Ils décident donc d'élargir la base du public potentiel visé en s'adressant localement à l'ensemble des Israéliens, mais aussi aux grandes entreprises publiques et privées du pays. L'entreprise nationale d'électricité d'Israël a ainsi été démarchée - jusqu'ici sans succès-, en lui suggérant que les bouteilles d'huile de Oil For Peace constituent le cadeau idéal à offrir à ses 5 000 employés. Ce type de commande assurerait immédiatement à Oil For Peace la taille critique qu'elle doit atteindre pour se pérenniser. Selon Noam, il lui faudrait vendre 10 000 bouteilles par an,

³⁵² Sur ce thème, voir également infra la controverse qui anime la concurrence entre les différentes versions existantes de « PeaceOil ».

³⁵³ Noam insistait beaucoup, au cours de la récolte dans la champ d'Ali à Jayyus puis au début de l'entretien, sur le fait que l'un des cofondateurs de Oil For Peace était un Palestinien. À mon étonnement, quand celui-ci est passé nous voir au cours de l'entretien, il portait une kippa. C'est alors que j'apprends que sa famille juive séfarade s'était installée en Palestine mandataire avant l'établissement de l'Etat d'Israël, et que par conséquent elle se revendiquait comme « palestinienne », ce qui est une démarche peu commune.

pour générer des recettes d'environ 62 000 shekels par mois (12 400 euros), de quoi couvrir l'équivalent en salaire de trois temps pleins et un temps partiel. Quand cet objectif sera atteint, l'initiative pourrait cesser d'être une compagnie à but non lucratif (ce qui n'empêche pas en attendant de couvrir les salaires qu'ils estiment nécessaire de garantir). Oil For Peace deviendrait une entreprise à part entière dotée d'un statut légal qui n'obstruerait pas son développement commercial et financier.

Les organisateurs de Oil For Peace développent donc depuis 2011 un nouveau type de discours qui fait écho aux attentes de leur nouveau public cible : celui-ci combine le lexique de la tradition et celui de la religion. Ainsi, contrairement aux autres organisations militantes, le partenariat avec des producteurs palestiniens n'est plus du tout mis en avant. En dehors de la frange militante de la clientèle, il est même au contraire étonnement occulté. Noam dit ne pas vouloir employer de termes trop connotés politiquement mais choisit en réalité une terminologie utilisée uniquement par les Israéliens qui considèrent la Cisjordanie comme partie intégrante de leur héritage biblique. Par exemple, le prospectus de Oil For Peace (voir Annexe 11) parle d'une huile « *de Haute Samarie* » (le terme employé par le mouvement sioniste pour nommer la partie supérieure de Cisjordanie), et évoque des méthodes de production identiques à celles employées « *à l'époque du Second Temple* ». C'est ainsi une véritable judaïsation de l'huile qui s'opère. Pour désigner les flacons, Oil For Peace utilise en hébreu le terme de « *kad* », qui a une connotation religieuse liée à la fête juive de Hanoukka³⁵⁴. Le prospectus souligne que les « *kad* » sont produites à Hébron, sans préciser qu'elles le sont par une entreprise palestinienne et non par des colons juifs implantés dans cette ville comme il serait permis de le penser.

L'usage de ces termes n'a pas tant pour objectif d'adopter une posture consensuelle que de séduire un cœur de cible explicitement orienté vers des juifs-israéliens. Comme Noam finit par le concéder à la fin de l'entretien :

« On ne cible pas les Palestiniens en Israël. Ce produit spécifique ne se vendrait pas à des citoyens palestiniens d'Israël, ils achètent par eux-mêmes en Cisjordanie. Si des Palestiniens d'Israël achètent de nos produits, c'est pour les offrir en cadeau à des amis juifs. Mais on prévoit que, quand ce produit sera stabilisé sur le marché, nous irons sur des niches qui attireront les Palestiniens d'Israël comme la broderie de Ramallah et Naplouse ».

Le thème de la coexistence sert finalement timidement de toile de fond à son discours et il semble disparaître en pratique dès lors qu'il se rend compte de la nécessité d'offrir des produits différenciés sur ce marché israélo-palestinien très segmenté.

³⁵⁴ Hanoukka (hébreu Hag HaHanoukka, « Fête de l'Édification ») est une fête juive commémorant la réinauguration de l'autel des offrandes dans le second Temple de Jérusalem. Selon la tradition rabbinique, au cours de cette consécration se produit le miracle de la fiole d'huile, permettant aux prêtres du Temple de faire brûler pendant huit jours une quantité d'huile à peine suffisante pour une journée.

Le ciblage prioritaire de Oil For Peace sur une population juive implique une condition essentielle, celle que l'huile soit certifiée casher (i.e a priori produite par des juifs, cf. infra). Il s'agit d'un enjeu stratégique considérable puisqu'elle détermine l'étendue du marché potentiel de l'huile vendue par l'organisation en Israël. Par conséquent, Noam et ses partenaires consacrent beaucoup d'énergie et d'attention à cette question³⁵⁵. Ils mettent en avant sur leur site Internet une lettre du Rabbin Yehoshua Pfeffer attestant que l'huile de Oil For Peace est casher³⁵⁶. Celle-ci stipule que les conditions imposées habituellement à la production de la nourriture casher ne s'appliquent pas à la production de non-juifs « en Terre d'Israël³⁵⁷ ». Pour autant, ce débat n'est pas réellement tranché en Israël et cette controverse limite considérablement les débouchés de Oil For Peace. Ce frein finit même par affaiblir la détermination des fondateurs à se positionner sur le « créneau commercial de la coexistence ». En effet, aucune entreprise publique ou organisme gouvernemental ne pourra acheter l'huile de Oil For Peace si elle ne dispose pas d'un certificat casher en bonne et due forme. Il pourrait donc selon Noam être commercialement préférable d'abandonner le positionnement militant de l'huile pour ne vendre que de l'huile israélienne et casher. Les fondateurs de Oil For Peace envisagent donc d'abandonner le principe initial d'une huile « israélo-palestinienne » si ce positionnement n'offre pas de marges d'expansion suffisantes. D'autres organisations avant elle avaient renoncé à leur projet de vente d'huile dite israélo-palestinienne faute de dégager des recettes suffisantes pour couvrir leur salaire. C'est ainsi par exemple qu'après 5 ans d'activité et 10 000 bouteilles vendues aux États-Unis et au Canada, le site Internet PeaceOil.net a finalement arrêté son activité en 2011. En revanche, à l'inverse de ces deux organisations, certaines entreprises parviennent à réaliser des bénéfices importants en vendant de l'huile d'olive palestinienne au nom de la solidarité avec leurs producteurs. C'est ce dernier type de cas que je souhaite ici présenter.

1.3 Un modèle français : France Import Palestine / Le Philistin

À l'image de pays comme les États-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Espagne, les organisations de soutien aux Territoires occupés sont bien représentées en France. Émanant à l'origine des partis communiste, socialiste, des mouvements maoïstes ou proches des luttes pour la décolonisation au Vietnam ou en Algérie (Hecker 2010), les mouvements pro-palestiniens vont progressivement se diversifier, structurer et mettre en réseau à partir de la

³⁵⁵ David Sokal, un juif-américain fondateur de l'entreprise similaire Peaceoil.net, m'a fait également part de ses difficultés à la fois techniques et financières à obtenir un certificat casher pour l'huile qu'il vendait en provenance de Cisjordanie : « *The oil from Sindyanna is certified as kosher, but not the oil from the West Bank. The rabbinical authorities will not travel to Palestinian operations in the West Bank to certify their products as kosher. Even if they did, I could not afford the cost of having my facility here in Seattle where I bottled the olive oil certified as kosher* ». (Entretien avec David Sokal, par Internet, le 26 septembre 2011).

³⁵⁶ Disponible en ligne, URL : <http://www.oil4peace.org/en/content/letter-rabbi-yehoshua-pfeffer-concerning-terumot-maaser-and-orlah> (page consultée le 13 octobre 2012).

³⁵⁷ Les Territoires palestiniens sont considérés par les Israéliens comme partie intégrante du Grand Israël, « Eretz Israel » en hébreu.

première Intifada (1987) et les années 1990. En 1993 est créée la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, regroupant dix associations françaises de solidarité internationale. Celles-ci sont rejointes ensuite par un nombre croissant de membres, de dimension locale et nationale, comme le Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP, en 1990), l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP, en 1994), l'Association France-Palestine Solidarité (AFPS, en 2001), Génération Palestine (en 2006), etc. Ces nouvelles adhésions portent à 41 le nombre total d'associations partenaires, portant spécifiquement sur la thématique palestinienne ou plus largement sur le soutien aux droits de l'homme (Cimade, Terre des Hommes, Amnesty International, etc.). À ces structures nationales dotées d'antennes locales et régionales s'ajoute, notamment à partir des années 2000, une multitude d'associations locales et de jumelages institutionnels alimentant la coopération décentralisée en soutien à la population palestinienne.

Les Associations de Solidarité Internationale et l'Économie Sociale et Solidaire, sont souvent étudiées séparément dans la littérature académique bien qu'il s'agisse parfois d'une seule et même démarche (Favreau et Échette 2002 ; Castel 2008). Les organisations de solidarité internationale couvrent tous les champs d'action en Cisjordanie : santé, éducation, culture, droits de l'Homme, etc. Elles investissent aussi de plus en plus depuis les années 2000 le soutien à l'artisanat et aux activités économiques, notamment en soutenant la production locale et en encourageant la commercialisation des produits palestiniens. Parmi ces nombreux acteurs figure France Import Palestine (FIP), adossée à l'association Le Philistin. Cette initiative constitue la troisième et dernière étude de cas sur les initiatives commerciales menées au nom de la solidarité avec les Palestiniens. Elle est issue de la sphère militante mais s'en est écartée progressivement pour prendre, elle aussi, la forme d'une véritable entreprise.

1.3.1 Du militant au chef d'entreprise pro-palestinien

Le directeur-fondateur du Phillistin, Jean-Marie Dansette, est à l'origine artisan du bâtiment. Proche de la sphère militante en France et sensible à la question palestinienne, il participe à une mission de cueillette des olives en novembre 2002 à Beit Furik, au sud de Naplouse. Cette expérience marque un tournant dans son engagement pro-palestinien, qu'il souhaite désormais plus actif. En juillet 2003, il lance l'association Le Philistin à l'occasion du grand rassemblement du Larzac le mois suivant. Il s'agit alors d'une petite structure de promotion de la culture et de la production économique palestinienne. Il est à l'époque épaulé dans sa démarche par Sabri Giroud, alors étudiant et futur directeur de la société de tourisme alternatif Al Diwan Voyage. Son choix se porte immédiatement sur le produit phare

de l'huile d'olive. Il « casse la tirelire³⁵⁸ » et s'endette à hauteur d'environ 3 000 euros auprès de quelques soutiens familiaux pour passer commande de 1 000 bouteilles d'huile d'olive à l'organisation agricole palestinienne UAWC³⁵⁹.

Le succès est immédiat. Les bouteilles d'huile rencontrent une forte demande en France, où le stock s'écoule très rapidement. Une nouvelle commande de 5 palettes est passée en janvier 2004, puis d'un conteneur (l'équivalent de 10 palettes) en juin 2005. Jean-Marie Dansette rencontre à la même époque un céramiste d'Hébron, qui va lui permettre de diversifier son offre de produits. Il ouvre alors à l'automne une boutique de vente à Rodez, en Midi-Pyrénées. 25 000 bouteilles d'huile d'olive, 200kg de *zaatar*³⁶⁰, environ 2 tonnes de céramique et verre soufflé, et 200kg d'objets en bois d'olivier sont vendus un an après l'ouverture. Depuis, il ne cesse d'élargir sa gamme de produits : chaussures d'Hébron, savons de Naplouse, *jeans* fabriqués dans un camp de réfugiés, etc. Il propose aussi à la vente un film documentaire qu'il a fait réaliser en 2009 sur les difficultés de l'entrepreneuriat en Cisjordanie et à Jérusalem-Est³⁶¹ et sur le soutien qu'apporte Le Philistin dans ce domaine. Il importe aujourd'hui quatre conteneurs de 20 pieds (soit 6 mètres) de long chacun par an, pour lesquels la logistique est assurée par son agent palestinien et par un transitaire français pour le dédouanement et l'acheminement depuis le port de Marseille.

Pour accompagner l'expansion de son activité, Jean-Marie Dansette fonde en novembre 2004 « France Import Palestine » (FIP), une SARL destinée à importer des produits exclusivement en lien avec la cause palestinienne³⁶². Il abandonne son entreprise du bâtiment, suivi par sa femme qui en assurait la gestion. Son objectif est désormais de s'appuyer sur Le Philistin pour développer la partie culturelle de son activité (organisation d'expositions, de concerts, etc.) et de la dissocier de la composante commerciale dévolue à FIP. La distinction est pourtant ambiguë et il peine encore aujourd'hui à marquer clairement la différence entre la structure du Philistin et celle de FIP³⁶³. La seconde doit permettre de financer les activités de la première autant que la première doit permettre de recruter de nouveaux clients pour la seconde. Quant aux clients, ils continuent de réclamer le label « huile d'olive Le Philistin », qui était utilisé jusque-là comme une marque commerciale.

³⁵⁸ Entretien avec Jean-Marie Dansette à Jérusalem Est le 17 mars 2010. Sauf mention contraire, toutes les citations de cette partie sont extraites de cet entretien.

³⁵⁹ La « Union of Agricultural Workers Comitees » (UAWC) est une des principales organisations agricoles palestiniennes ; elle a développé sa propre structure de commercialisation des produits d'agriculteurs avec lesquels elle travaille, « Mount of Green olive ». Voir <http://uawc.net/>.

³⁶⁰ Littéralement « thym », en arabe. Le *zaatar* est un mélange traditionnel d'épices et de plantes aromatiques du Moyen-Orient.

³⁶¹ « Terre de Sumud », Réalisation de Stéphane Valentin sur une idée originale de Jean-Marie Dansette. Producteur Le Philistin. Mars 2009. Durée 60 min.

³⁶² Il intègre dans son offre des produits de camps de réfugiés palestiniens au Liban ou en Syrie.

³⁶³ Les activités culturelles du Philistin sont assez réduites au regard du dynamisme commercial de FIP. Le site Internet fait seulement mention d'articles ou de tribunes parus sur Internet dans les médias, ou annonce la tournée de concerts ou de pièces de théâtre palestiniennes en France.

Selon Jean-Marie Dansette, le besoin de créer une structure privée distincte est justifié par deux éléments. D'une part, il s'agit de s'engager dans une démarche professionnelle, pour se distinguer des structures associatives auxquelles il reproche leur amateurisme. D'autre part, il s'agit plus concrètement de l'opportunité de récupérer la TVA pour alléger les comptes de son entreprise. En effet, la question de la trésorerie constitue sa principale fragilité. Un simple conteneur coûte près de 60 000 euros tandis que ses recettes sont assez saisonnalisées (à Noël et durant la saison des festivals de l'été). L'entreprise voit ses frais fixes mensuels s'élever à plus de 10 000 euros, censés couvrir les salaires, dont le sien et celui de sa femme, les charges, l'assurance, la location et l'entretien d'un entrepôt de 350 m², un camion et les frais de publicité. Un apprenti a également été recruté pour assurer la prospection commerciale.

Les canaux de distribution ont été amenés à évoluer depuis 2009. La boutique de Rodez a été fermée pour alléger les dépenses de l'entreprise et parce que la clientèle potentielle était trop restreinte. Désormais subsistent deux canaux de commercialisation principaux, le site de vente en ligne et la tenue d'un stand à des foires et festivals.

La création du site Internet visait à atteindre à moindre coût un nombre d'acheteurs beaucoup plus large. Ce biais de diffusion a mis du temps à se mettre en place et à s'imposer. En 2010, il comptait 300 visiteurs par jour mais enregistré à peine 3 commandes par mois. Le site a cependant connu depuis plusieurs nouvelles versions, au point d'atteindre le standing des grands sites de vente en ligne classique, proposant deux langues de navigation et trois monnaies de paiement³⁶⁴. Il met désormais en vente une grande gamme de produits classés par thème : « alimentaire », « bois d'olivier », « la maison », « confection » et « culturel ». Il propose des prix dégressifs sur les achats en gros, ou des « coffrets éthiques » à l'occasion des fêtes de Noël. FIP a également créé en 2012 un site Internet réservé aux professionnels, associations et institutions qui souhaiteraient se constituer en points de vente de l'entreprise³⁶⁵.

Le deuxième canal de distribution repose sur la présence d'un stand « Le Philistin » aux rassemblements militants en France. Il peut s'agir aussi bien d'un petit festival local dans le Lot que de l'événement national de la « Fête de l'Humanité », qui regroupe chaque année plus de 600 000 personnes en région parisienne. Les produits sont dans ce second cas vendus plus cher, à la fois pour couvrir les frais de déplacement et parce que la clientèle présente est particulièrement encline à l'achat de produits qualifiés « militants ». Les bénéfices, eux, sont irréguliers, variant de 200 euros lors d'une projection de film dans un cinéma de province à une dizaine de milliers d'euros à la Fête de l'Humanité. La tendance

³⁶⁴<http://www.fipsouk.fr/> (page consultée le 13 octobre 2013).

³⁶⁵<http://www.fipal.fr/> (page consultée le 13 octobre 2013).

générale est en revanche fortement à la hausse et de nouveaux rendez-vous sont programmés chaque année. En outre, ces points de vente ponctuels sont l'occasion de recruter de nouveaux acheteurs réguliers, invités à consulter le site de vente par Internet. Ces foires diverses sont d'une part l'occasion de tester la réaction des clients face à de nouveaux produits importés comme le *zaatar*, ou le sirop de raisin palestinien. D'autre part, elles permettent de faciliter la diversification de la clientèle au-delà de la seule sphère militante. Ainsi, il peut proposer aussi bien un keffieh palestinien, présenté sur son site Internet comme « le "pur" symbole de la lutte palestinienne » (12 euros) qu'une petite sculpture en bois d'olivier représentant « la Sainte Famille » (32 euros).

1.3.2 L'intérêt d'une carte de visite militante

Un soin particulier est porté par FIP aux relations avec la sphère militante. Celle-ci constitue son cœur de cible et près de 80% de sa clientèle actuelle, selon ses estimations. Beaucoup d'efforts sont par exemple investis pour créer auprès du consommateur un sentiment de proximité avec le producteur : il en raconte les histoires, ajoute des photos. Comme il l'indique spécifiquement sur son site Internet :

« Afin d'entretenir ces relations [priviliégées avec les producteurs], nous nous rendons régulièrement en Palestine et dans les Camps de Réfugiés avec lesquels nous travaillons. Ainsi nous proposons aux consommateurs de leurs produits de nous accompagner dans nos déplacements afin d'acquérir la connaissance "des gens" de Palestine ainsi que de leur situation³⁶⁶ ».

Jean-Marie Dansette indique aussi précisément les lieux de production de chacun de ses articles pour éviter selon lui le biais du commerce équitable qui tend à « écraser » l'identité des produits sous une même étiquette « Palestine », niant ainsi les différences géographiques, gustatives et culturelles. Son fournisseur d'huile d'olive à Mount of Green Olive m'explique : « Jean-Marie est très branché sur les militants, alors il nous demande d'ajouter des drapeaux sur l'étiquette, d'inscrire en gros « Palestine », il détaille aussi les conditions de travail. Tant que ça ne pose pas de problème avec Israël, ça nous est égal »³⁶⁷. Ce choix politique et marketing n'est pas possible avec tous les fournisseurs. FIP souhaite que son fournisseur céramiste inscrive le label « *Made in Palestine* » sur chacune de ses pièces, pour garantir l'origine de ses produits et encourager la consommation des clients. Le problème est que la production de ce céramiste est également exportée « anonymement » à Jérusalem et en Israël, sans mention d'origine pour éviter les contrôles aux check-points. Une telle labellisation lui ferait donc perdre ses marchés. Par conséquent le producteur s'y

³⁶⁶ http://www.fipsouk.fr/cms.php?id_cms=4 (page consultée le 12 mars 2013)

³⁶⁷ Entretien à Ramallah avec Saïd Janan, directeur commercial de Mount of Green Olive, 23 mars 2011

refuse, à moins que la commande de FIP ne devienne suffisamment conséquente pour justifier l'effort d'une double production.

La dimension militante que Jean-Marie Dansette confère à son initiative lui procure plusieurs avantages. Tout d'abord, il jouit d'un effet de réseau important. France Import Palestine est très bien implanté et connu à l'échelle nationale. Il figure parmi les plus importants, les plus diversifiés et les plus réguliers des fournisseurs de produits palestiniens en France. Il est en mesure de proposer ses produits de manière continue tout au long de l'année. Les associations militantes n'hésitent donc pas à faire appel à lui lorsqu'elles souhaitent disposer d'un produit spécifique voire d'un stand de vente complet sur un événement qu'elles organisent. Cette fidélité mutuelle entre FIP et les mouvements militants lui évite de dépenser des sommes en frais de publicité. FIP bénéficie en effet à peu de frais du bouche-à-oreille et d'un très large réseau d'associations militantes qui relayent l'arrivée de chaque conteneur.

De plus, comme je l'ai stipulé, la clientèle militante semble à première vue être moins regardante sur la qualité et sur les prix que sur l'origine de l'huile. Jean-Marie peut se permettre de ne pas vendre de l'huile certifiée « extra-vierge », ce qui ferait augmenter sensiblement ses prix de vente (les producteurs palestiniens d'huile extra-vierge bénéficient d'un « premium » de 2 à 5 shekels à la vente). S'il peut s'en passer, c'est parce que, au-delà de la qualité de l'huile, les militants réclament avant tout le label « *Palestine* ». Inversement, il bénéficie d'une souplesse plus importante que d'autres commerçants conventionnels en termes de fixation de prix et de marge commerciale. En 2009 par exemple, la production d'huile d'olive de Cisjordanie a atteint des niveaux historiquement bas. La plupart des importateurs n'ont pas passé de commandes, soit parce que l'huile manquait, soit parce que son cours était devenu trop élevé pour que sa revente soit rentable. Seul FIP a décidé de maintenir ses importations, en vendant pour l'occasion des bouteilles de 50cl au prix habituel des bouteilles de 75cl. Cette hausse exceptionnelle du prix au litre n'était donc pas trop visible à l'achat et, surtout, elle était présentée aux clients comme un signe de fidélité et de soutien aux producteurs palestiniens.

Enfin, cette « carte de visite militante » lui attire la sympathie des agents de contrôle. En 2005, un conteneur d'huile qu'il avait importé est resté bloqué au port de Marseille après des prélèvements effectués par les douanes. Celles-ci ont estimé que l'huile ne remplissait pas les critères pour être qualifiée d'huile vierge et que par conséquent, elle ne satisfaisait pas aux exigences attendues d'un produit destiné à la consommation alimentaire. Risquant initialement 78 000 euros d'amende pour incompatibilité entre la déclaration d'importation et la marchandise importée, Jean-Marie Dansette a réussi à implorer l'indulgence des

douaniers en les sensibilisant au caractère militant de sa démarche. L'amende est alors passée à 4 000 euros.

1.3.3 Défendre ses choix et ses parts de marché

Si Jean-Marie Dansette n'a pas cherché à se joindre à d'autres structures similaires existantes qui proposaient déjà le même type d'activités, c'est pour affirmer la singularité de sa démarche. Il explique :

« Ces structures sont incompatibles avec ma vision des choses. Les réseaux militants sont trop contrastés, conflictuels, et politisés. Plutôt que d'arriver comme tout le monde avec « un projet » et des fonds pour expliquer aux Palestiniens qu'il faut changer les choses, je traite avec eux d'égal à égal, sans vocation à leur apporter quelque chose. Il y a trop de démarches colonialistes. Moi je ne veux pas d'intervention. Le *deal*, c'est "qualité et délai contre garantie de paiement" »³⁶⁸.

Pourtant, malgré sa volonté d'afficher un fort degré de professionnalisme, plusieurs détails trahissent une certaine improvisation. Tout d'abord, son niveau d'anglais est très rudimentaire. Cela ne l'empêche pas de tisser des liens de sympathie avec ses fournisseurs, mais limite sa capacité à établir facilement des relations de travail plus approfondies. De plus, il affirme ne pas être en mesure financièrement de proposer la même facilité de paiement que les entreprises de commerce équitable, qui s'engagent à prépayer 50% de la marchandise dès la commande. Au contraire, il reconnaît payer ses fournisseurs « quand [il] peut », ce qui contraste avec le statut de partenaire commercial professionnel qu'il revendique.

L'arrivée de ce commerçant pro-palestinien n'est pas passée inaperçue auprès des associations de solidarité elles aussi investies dans la revente de produits militants en France. FIP suscite auprès d'elles une certaine méfiance. Pour les autres associations qui importent de l'huile palestinienne en France, Jean-Marie Dansette ne fait pas partie des « leurs ». Lui dit ne pas y prêter attention. Il observe néanmoins attentivement les activités commerciales initiées par l'AFPS qu'il désigne comme son « principal concurrent ». Il est vrai que l'AFPS vend son huile dans les mêmes cercles militants que FIP, tandis que les marques comme Alter Éco ciblent davantage la grande distribution. Mais FIP dispose d'une souplesse d'action en tant que SARL de petite taille qui lui procure un véritable avantage comparatif. L'AFPS se retrouve souvent à court de stock d'huile d'olive puisqu'elle passe davantage ses commandes au coup par coup. Il lui faut attendre d'avoir réuni auprès de chacune de ses antennes locales les informations relatives aux pré-commandes désirées, mais aussi attendre que lui parviennent les financements nécessaires à l'importation de chacun de ses conteneurs³⁶⁹.

³⁶⁸idem.

³⁶⁹ Sa situation s'est améliorée depuis qu'elle a lancé une contribution publique pour créer un fonds de roulement, et qu'elle a approfondi son partenariat commercial avec la société Andines.

Cette lourdeur logistique est telle que certains groupes de l'AFPS s'offraient parfois les services de FIP avant que la direction nationale de l'organisation ne leur demande de ne recourir qu'à l'huile provenant des conteneurs qu'elle importait elle-même. FIP au contraire, n'a jamais manqué de produits. Cette entreprise organise ses commandes en fonction de la demande en cours, des prévisions basées sur le passé en tenant compte des cycles saisonniers et de l'état de l'offre palestinienne.

Quand je l'interroge sur les accusations de militants bénévoles qui lui reprochent de « faire de l'argent sur le dos des Palestiniens et de leur cause », il répond :

« J'agis à la demande des Palestiniens. C'est eux qui m'ont demandé de quitter ma démarche bénévole. Les Palestiniens ont besoin d'un professionnel, pas de militants qui défendent les causes perdues. (...) Je fais des affaires avec les entreprises palestiniennes pour soutenir l'indépendance palestinienne et ça, ça passe par l'autonomie économique ».

Cette idée est l'argument phare développé par la communication de France Import Palestine : si FIP développe ce business personnel, c'est dans l'intérêt national palestinien comme l'explique le texte qui figure sur la page d'accueil de son site Internet :

« Considérant la situation dans les Territoires palestiniens occupés par les colonies et l'armée israélienne, nous avons pensé primordial de promouvoir les exportations de la production agricole et artisanale de ce peuple qui réclame l'application du droit international, et en particulier la liberté de circulation des personnes et des marchandises. Ce commerce alternatif a pour conséquence, outre l'apport financier à la société familiale palestinienne, la connaissance de sa culture. En réalisant cette action commerciale traditionnelle dans la proximité, nous participons à la reconnaissance d'un état palestinien promis par la résolution de l'O.N.U. depuis 1947 »³⁷⁰.

Ces études de cas montrent que, quels que soient leurs statuts et objectifs initiaux, les trois organismes étudiés (Olive Branch Foundation, Oil For Peace et FIP) finissent par se ressembler dans leur fonctionnement, pour des raisons qui seront approfondies dans la section suivante. Il s'agira en effet de mieux appréhender les contraintes logistiques et concurrentielles inhérentes à la logique de marché dans laquelle elles s'inscrivent.

³⁷⁰http://www.fipsouk.fr/cms.php?id_cms=4 (page consultée le 12 mars 2013)

2 Les dessous du marché de la solidarité : plongée dans un univers concurrentiel

De nombreux enseignements peuvent être tirés des trois études de cas présentées ci-dessus. Tout d'abord, ces trois structures se doivent d'être concurrentielles sur leur marché, sans quoi elles seront amenées à disparaître. Ces projets de la sphère militante poursuivent certes des finalités d'ordre politique, ils n'en sont pas moins soumis à un mot d'ordre beaucoup plus économique : vendre. Pour cela, ils doivent agir en fonction de la loi de l'offre et de la demande. Je soulignerai tout d'abord les efforts des acteurs palestiniens (et leurs partenaires commerciaux) pour promouvoir leur offre d'huile d'olive et diversifier leur clientèle, en montrant comment leur discours marketing permet de positionner un même produit sur des niches de consommation différentes. J'analyserai ensuite comment les producteurs et les vendeurs sont soumis inéluctablement à la loi de la demande : ils doivent se plier aux exigences de leurs clients, anticiper et répondre à leurs attentes. Enfin, j'étudierai les différentes trajectoires des acteurs et mouvements militants face à la pression concurrentielle qui s'exerce sur ce marché de la solidarité. Le militantisme est-il soluble dans le marché ? Chacun des acteurs répond de manière différente à cette question et fait évoluer son initiative en conséquence.

2.1 Promouvoir l'offre : un effort marketing indéniable

Les lieux de vente fixes ou ponctuels à destination des internationaux en Cisjordanie se multiplient très rapidement depuis le milieu des années 2000 : boutiques de souvenirs, marchés des Centres Culturels et des paroisses à Jérusalem et Ramallah, fête de la bière à Taybeh, festivals des récoltes d'olives à Bethléem, Salfit ou Jenine, marché paysan au centre-ville d'Al Bireh, etc. (voir Annexe 10) Certains commencent même à se faire concurrence entre eux. L'Association Sunbula, organisatrice du tout premier marché de Noël en 2009, déplorait ainsi les résultats très mitigés ce celui de 2011, qu'elle imputait à l'apparition cette année-là de marchés concurrents au Lycée Français ou dans les grands hôtels et restaurants de Jérusalem-Est (l'Ambassador, l'American Colony, le Jerusalem Hotel). Cet état concurrentiel se retrouve également à l'étranger dans les pays de revente des produits palestiniens. Par exemple, les boutiques militantes et sites de ventes pro-palestiniens qui commercialisent de l'huile d'olive ne sont pas en concurrence avec des entreprises du marché conventionnel (comme c'est le cas sur le marché du café ou du chocolat). Celui-ci n'est pas en mesure de vendre de l'huile palestinienne, dont le rapport qualité-prix ne favorise pas les producteurs palestiniens. Elles sont en revanche en concurrence entre elles. Paradoxalement, c'est la multiplication des associations militantes investissant le créneau de l'huile d'olive

« politique » qui les oblige chacune à se comporter de manière concurrentielle. Comme l'écrit Véronique Bontemps, « étant donnée la relative étroitesse des marchés à l'exportation qui jouent essentiellement sur des réseaux militants, ces marchés sont, parfois âprement, disputés » (Bontemps 2009a : 211).

Les missions civiles et séjours dans les Territoires palestiniens sont inclus dans les catalogues des voyagistes où figurent d'autres types de destinations touristiques, qualifiées d'alternatives ou non. Il faut donc « vendre » son produit et le rendre attractif, tout en serrant le budget. De même, les produits se retrouvent sur des étals bien remplis au milieu desquels il faut se démarquer, qu'il s'agisse d'articles du commerce équitable ou *a fortiori* de marchandises du commerce conventionnel. Sortir du lot, cela implique d'améliorer la compétitivité prix et hors prix de son offre de produits.

Une compétitivité-prix consiste comme son nom l'indique à rendre le produit plus compétitif auprès des consommateurs en diminuant son prix de vente. Cela implique d'une part de réduire les marges de l'entrepreneur militant, quitte à dégager moins de bénéfices censés couvrir des actions de solidarité. L'AFPS, par exemple, reverse les bénéfices de ces ventes à des projets de soutien des coopératives oléicoles. Baisser le prix de vente des bouteilles d'huile de 1 euro, de manière à la rendre plus accessible et minimiser les différences de prix avec les autres huiles conventionnelles, revient à réduire d'autant la capacité d'investissement solidaire de l'association. Il arrive aussi que les boutiques militantes organisent des soldes, quitte à brader un artisanat porteur d'un message politique. Réduire le prix de vente implique d'autre part de négocier à la baisse le prix d'achat de la marchandise au producteur. Des situations paradoxales peuvent alors se produire. En matière d'huile d'olive, le commerce militant (ou équitable) vise à offrir de meilleurs débouchés aux producteurs palestiniens, mais il se montre finalement moins rémunérateur que le marché conventionnel local³⁷¹. En effet, les producteurs peuvent vendre leur huile jusqu'à 25 shekels le litre (5 euros) en certaines localités de Cisjordanie, tandis que le prix de vente aux entreprises du commerce équitable est fixé collectivement en moyenne entre 18 et 23 shekels le litre selon la qualité de l'huile (3,80 - 4,60 euros). Certains producteurs utilisent donc le commerce militant comme un « *second choice* » : ils n'y consacrent que les quantités d'huile qu'ils n'ont pas réussi à vendre par ailleurs à meilleur prix. Cela est d'autant plus vrai que les commandes passées par les circuits équitables n'interviennent qu'au printemps : par besoin de liquidité, les producteurs privilégient donc les ventes au commerce conventionnel immédiatement après la récolte, en novembre. Ils pourront pour certains vendre l'intégralité

³⁷¹ Il semble en revanche que les produits artisanaux (broderies, sculptures en bois d'olivier) bénéficient systématiquement de meilleurs prix sur le marché équitable que sur le marché local. D'une part, si l'huile est largement consommée en Cisjordanie, l'artisanat l'est dans une moindre mesure. D'autre part, l'artisanat palestinien, contrairement à l'huile d'olive, rencontre peu de concurrence sur les marchés étrangers. Ces deux facteurs expliquent un écart de prix significatif entre marché local et marché d'exportation.

de leur production à des grands marchands, alors qu'ils ne pourront qu'espérer céder une petite partie à une entreprise du commerce équitable. En effet, par souci d'équité entre les membres d'une même coopérative, chacun ne fournit aux entreprises qu'une petite part de sa production, identique à celle des autres (Giroud 2007b). Ce résultat, qui peut paraître contre-intuitif pour une initiative solidaire (marché équitable moins intéressant pour les producteurs que les marchés conventionnels), se retrouve également dans d'autres pays et dans d'autres secteurs (thé, riz, etc.), et suscite souvent une désillusion auprès des promoteurs de ce commerce (Le Velly 2004).

Deux raisons expliquent pourquoi les entrepreneurs militants ne peuvent pas faire complètement abstraction des prix du marché. D'une part le pouvoir d'achat des militants n'est pas extensible, et d'autre part il y a sur certains produits (comme l'huile d'olive) une concurrence entre le commerce conventionnel et militant sur les marchés étrangers. Un consommateur de produits palestiniens est prêt à mettre quelques euros de plus dans l'achat d'une huile « de Palestine », par solidarité. Mais il doit revoir à la baisse ses ambitions militantes si celle-ci coûte deux à trois fois plus cher que l'huile espagnole concurrente, à différence de qualité pas toujours perceptible. Il existe même un effet pervers qui accentue ce phénomène. Les mouvements militants ont entrepris au début des années 2000 de tirer la filière oléicole vers le haut pour augmenter le prix de vente au profit des producteurs. Mais à mesure que leurs efforts portaient leurs fruits, le prix de l'huile palestinienne est devenu excessif pour une partie de ces mêmes militants.

Je m'intéresserai ici à la compétitivité hors-prix, qui consiste à faire valoir des avantages compétitifs décisifs (autres que le prix de vente) pour l'acheteur et le consommateur potentiel. Elle implique un souci permanent d'innovation et une diversification des produits, souvent conçus sur mesure à destination des marchés d'exportation. Elle conduit parfois aussi à une surenchère en matière de labels chronophages et procéduraux (extra vierge, bio, HACCP, ISO 22 000...), le recours à des stratégies marketing et des efforts en matière de packaging. C'est ce que je propose d'étudier dans la prochaine partie.

2.1.1 Du boycott au buy-cott, des formes de consomm'action engagées

Pour améliorer la compétitivité de leurs produits, producteurs et revendeurs doivent améliorer et diversifier leur offre. Ils doivent aussi les faire connaître et en vendre les mérites intrinsèques, qualitatifs ou symboliques. Ils ont recours pour cela à des types de discours particulièrement riches, qui leur permettent de positionner un même produit - l'huile d'olive-, sur des marchés pourtant parfois très segmentés.

Le Marché de Noël organisé au Centre Culturel Français (CCF) de Jérusalem-Est en décembre 2011 bénéficiait d'une importante clientèle de militants et d'expatriés employés dans les représentations diplomatiques et les Agences d'Aide. Ces derniers étaient désireux d'acheter des produits palestiniens en vue de faire leurs cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Sur l'un des stands présents, la vendeuse palestinienne qui s'y tenait répétait aux passants : « *This is hand-made by women cooperative in Area C* ». Son anglais était très approximatif et l'information délivrée ne dépassait guère cette forme de slogan qu'elle énonçait machinalement dès lors qu'un visiteur étranger s'approchait. Rien n'était dit précisément sur le lieu de production des bijoux et accessoires qu'elle proposait, ni sur les matériaux utilisés ni sur le projet de l'association qui les vendait. Cette vendeuse parvenait pourtant en quelques mots à capter l'attention de son auditoire. Elle insistait sur le type de production (artisanat fait main), ses auteurs (des femmes organisées en coopérative) et une localisation (les zones C, zone d'intervention prioritaire des bailleurs de fonds depuis les années 2000) qui ne pouvaient que correspondre aux attentes et sensibilités de cette clientèle internationale bien au fait des conditions de vie de la population sous occupation. J'ai moi-même pu constater la force des discours militants ce jour-là. Je vendais en effet pour le compte d'une ONG palestinienne les produits oléicoles de la coopérative de Deir Istya, près de Salfit, dont les membres n'avaient pas eu de permis pour accéder à ce marché de Jérusalem. Le simple fait de citer l'origine des marchandises en Cisjordanie, ou de préciser que la pâte d'olive était fabriquée par des groupes de femmes, semblait suffire à convaincre une clientèle d'étrangers, relativement aisée et très disposée à acheter des produits estampillés « de Palestine »³⁷². Si cette clientèle manifestait un tel intérêt pour les articles que nous vendions, c'est que l'achat de produits fabriqués en Cisjordanie leur permettait de revendiquer un soutien à la « cause palestinienne ».

Ce comportement est associé à une démarche largement pratiquée mais pourtant peu connue qu'est le « buy-cott ». Cette notion fait écho à celle de « boycott », signifiant initialement le refus des consommateurs d'acheter un produit dont les conditions de fabrications contreviendraient à une cause qu'ils soutiennent (Stolle, Hooghe, et Micheletti 2005). L'une des campagnes de boycott international les plus connues visait les équipementiers sportifs au cours des années 1990 (Adidas, Reebok, Nike), dans le but de critiquer leur recours au travail des enfants en Asie. La pratique du boycott s'est généralisée au cours des années 2000. Il peut porter sur des entreprises (comme Danone ou Nestlé), des

³⁷² À défaut de pouvoir mettre en place pour les huiles palestiniennes une Indication Géographique Protégée (pour des raisons politiques, juridiques et foncières propres aux Territoires palestiniens occupés), la mention « de Palestine » fait office de signe de qualité. La qualité n'est pas entendue ici comme une propriété intrinsèque gustative, mais comme une garantie de la charge politique et symbolique du produit, que les militants évaluent positivement. Cette mention permet aux metteurs en marché de créer une proximité solidaire avec les producteurs. Comme le soulignent Antonelli et Ilbert, « c'est dans le nom ou le signe qui désignent un produit que se cristallisent les relations de confiance » (Antonelli et Ilbert 2012, 343) .

secteurs d'activités (comme le pétrole iranien jusqu'en juillet 2015), ou même des pays (comme l'Afrique du Sud à l'époque de l'Apartheid). Israël est également l'objet d'une vaste campagne appelée « Boycott - Désinvestissement - Sanctions » (BDS) visant à sanctionner sa politique d'occupation des Territoires palestiniens. Plusieurs de ses fournisseurs étrangers le sont également³⁷³ (Caterpillars pour ses bulldozers utilisés dans la destruction de maisons ou d'oliviers palestiniens, ou encore Alstom et Véolia pour la construction du tramway reliant des colonies juives de Cisjordanie à Jérusalem).

La notion de buy-cott s'inscrit dans le même courant de la consommation engagée mais prend une forme opposée. En 1975, Webster décrivait la consommation éthique comme étant les comportements de consommation où « l'individu prend en compte les conséquences publiques de sa consommation privée et utilise son pouvoir d'achat pour induire des changements dans la société » (Webster 1975 : 189). La dénomination n'a depuis cessé de s'enrichir : alter-consommation, consommation éco-citoyenne, achat socialement responsable, consomm'action, etc. Dans cette continuité, la notion du buy-cott a été principalement théorisée par Monroe Friedman, qui la présente comme la transformation d'un acte d'achat en un acte de soutien ou de récompense du producteur selon un certain nombre de valeurs morales ou politiques (1996, 1998). Cette notion a été depuis pleinement intégrée dans le champ des études portant la politisation du marché (Dubuisson-Quellier 2009 ; Micheletti et al. 2004 ; Cochoy 2008).

Si le buy-cott est une notion peu ancrée dans l'esprit des consommateurs³⁷⁴, sa pratique est en revanche assez courante. Une étude réalisée en 2002-2003 dans 21 pays européens indique que le buy-cott est une pratique plus répandue parmi les consommateurs européens (24,3%) que le boycott (17,4%) (Bozonnet 2010). Cette prévalence du buy-cott augmente nettement chez les consommateurs de gauche (32%) et atteint la barre des deux-tiers dans le cas de consommateurs se déclarant assez ou très intéressés par la politique. Cette pratique concerne majoritairement les foyers aisés, ou ayant fait des études supérieures : ceux-là sont 2,5 fois plus nombreux à être concernés que les autres. Le profil des adeptes du buy-cott correspond sensiblement à celui que j'ai observé dans les cercles militants étrangers pro-palestiniens, en Cisjordanie et dans les boutiques spécialisées en France. Si la plupart d'entre eux se revendiquent spontanément des mouvements de boycott (et de la campagne BDS en particulier), très peu en revanche ont exprimé de manière explicite leur engagement dans une démarche de buy-cott, sans doute car cette notion n'a pas encore vraiment intégré le lexique militant.

³⁷³ Voir le site consacré au boycott des entreprises impliquées dans la colonisation dans les Territoires occupés URL : <http://www.whoprofits.org/> (page consultée le 26 octobre 2012).

³⁷⁴ En France cette notion fait tardivement son apparition sur le devant de la scène lorsque les candidats à l'élection présidentielle de 2012 débattaient de la pertinence économique et électoraliste du slogan « Achetez français ».

Les acteurs oléicoles palestiniens ont bien compris les opportunités commerciales qu'ils pouvaient tirer de ces achats solidaires, éthiques ou politiques. Ils cherchent donc à présenter leurs produits selon la représentation que s'en font les consommateurs. Dans cette optique, et tout en exploitant les opportunités globales issues des nouvelles tendances de consommation qui émergent sur les marchés occidentaux (la labellisation des produits souligne ainsi que l'huile est naturelle, organique, ou que les olives sont cueillies à la main et pressées « dans le pur respect de la tradition »), les Palestiniens et leur metteur en marché à l'étranger³⁷⁵ mettent en avant des « arguments commerciaux » qui font référence à des spécificités locales de la zone de production. Si les quantités ainsi écoulées sont relativement limitées, elles reflètent néanmoins la manière dont un discours peut modifier la perception du consommateur sur un produit alimentaire, et ainsi le positionner sur des niches spécifiques. Cette démarche revêt des formes diverses au sein du secteur oléicole, dont je présenterai successivement ici les trois thèmes principaux : la coopération pacifique entre Israéliens et Palestiniens, le symbole de la Terre Sainte, et la lutte contre l'occupation.

2.1.2 Explorer les créneaux du marketing oléicole : la paix, la Terre Sainte, le conflit

Le premier thème manié par le marketing oléicole est celui de la coopération pacifique entre Palestiniens et Israéliens. L'assimilation de l'olivier à un symbole de paix est un argument commercial efficace et manié par de nombreux embouteilleurs d'huile d'olive palestiniens. Une partie des huiles est issue d'un mélange avec celles des producteurs israéliens, ce qui constitue un argument de vente supplémentaire : l'huile serait un vecteur d'entente et de partenariat entre ces deux peuples. Le site Internet de PeaceOil.net indique : « *Your purchase of Peace Oil supports a just and lasting peace in Israel and Palestine* » (www.peaceoil.net). La Olive branch Enterprise, basée à Seattle, commercialise une « *Peace Oil* », avec pour slogan « *Enjoy the taste of peace* » (www.Peaceoil.biz). Son fondateur explique : « *Peace Oil Lubricates Cooperation Between Israelis and Palestinians* ». La *Palestinian Fair Trade Association* (PFTA) qui lui est associée propose même d'« importer la paix » en achetant cette huile (www.importpeace.org). Les étiquettes apposées sur ce type de bouteille font figurer une iconographie reprenant l'image de la colombe portant dans son bec un rameau d'olivier.

³⁷⁵ Le discours développé est généralement le fruit d'une initiative commune entre l'importateur-distributeur étranger et le producteur-exportateur palestinien. Dans le cas français, France Import Palestine (FIP) travaille en collaboration avec l'Union of Agricultural Worker Comitee (UAWC), tandis que l'AFPS-ANDINES s'approvisionne auprès de l'Union des Coopératives via le *Palestinian Farmers Union* (PFU) associée à Al Reef, et AlterEco auprès soit de la Olive Branch Fondation, soit de Canaan Fair Trade (voir Annexe 12).

La volonté de conférer à l'acte d'achat une portée symbolique particulière permet de poursuivre de nombreux objectifs. La coopération entre producteurs palestiniens et israéliens permet de faire transiter l'huile par les circuits de distribution israéliens. L'huile peut ainsi éviter les obstacles à la circulation des marchandises palestiniennes habituellement observés en Cisjordanie. Par ailleurs, promouvoir la portée symbolique de l'huile permet de passer outre sa qualité prometteuse mais encore largement perfectible, et sa faible compétitivité-prix au regard des autres huiles d'olive issues des concurrents méditerranéens (Espagne, Tunisie, etc.) (Conseil Oléicole International 2005). En maximisant la valeur ajoutée symbolique de l'huile palestinienne, les acteurs oléicoles palestiniens parviennent à se positionner sur des niches d'exportations à caractère « éthique », au cœur d'un marché oléicole mondial hautement concurrentiel. Ils parviennent dans le même temps à minimiser l'impact relatif des dispositifs d'occupation. En effet, les bouteilles d'huiles évoquées ici sont vendues entre deux et cinq fois plus cher qu'une bouteille habituelle (en moyenne entre 10 et 25 euros le litre, au lieu de 4 à 7 euros). Ce positionnement marketing permet donc de diminuer la part liée au surcoût de l'occupation (coût des mécanismes de back-to-back, des rallongements de trajets, des contrôles, etc.) dans le prix de vente d'une bouteille d'huile.

L'argument d'un achat en faveur de la paix rencontre un intérêt certain sur les marchés européens ou américains, où les clients se tournent progressivement vers une démarche de consommation solidaire ou éthique. Une étude menée en 2012 par l'université allemande de Göttingen tente de mesurer le surplus de « volonté à payer »³⁷⁶ exprimée par des consommateurs européens à qui serait proposé un article produit conjointement par des Palestiniens et des Israéliens. Les auteurs comparent la volonté à payer pour de l'huile d'olive, à niveau de prix et caractéristiques égales mais en provenance de différents pays de production. L'huile d'olive présentée aux consommateurs est soit produite par un seul pays (Italie, Territoires palestiniens, ou Israël) soit issue d'une coopération israélo-palestinienne (ce que les auteurs nomment « peace brand »). Les résultats de l'enquête montrent que le prix et la réputation sont des facteurs déterminants de l'achat et que par conséquent l'huile italienne est celle qui rencontre le plus de succès (c'est la moins chère et la plus reconnue au sein de l'échantillon proposé). Néanmoins, les auteurs soulignent l'existence d'une « prime à la coopération » en remarquant que le consommateur européen privilégie toujours une huile issue d'une production commune entre Israël et Palestine, par rapport à celles produites séparément par l'un ou l'autre de ces deux pays (Wendler et *al.* 2012). C'est bien cette « prime à la coopération », que les acteurs oléicoles de Cisjordanie cherchent à faire valoir, en nouant des collaborations effectives ou symboliques avec des partenaires israéliens. Ne pouvant mettre en avant ni l'argument du prix ni celui de la notoriété, ils tentent de tirer leur

³⁷⁶ La « volonté à payer » est un concept économique signifiant non pas la capacité mais l'inclinaison du consommateur à payer le prix d'un produit donné en fonction des critères qui lui semblent importants.

épinglé du jeu sur le marché mondial en investissant le segment commercial de la coopération.

La provenance des produits « de Terre Sainte », très appréciés des importateurs américains ou européens (Meneley 2008a), constitue une autre niche investie par les embouteilleurs d'huile palestinienne. Cette labellisation permet de toucher un très large public de croyants et pèlerins, mais aussi plus largement des consommateurs sur les marchés dits arabes ou « ethniques » (PALTRADE 2005 ; World Bank 2006), dont l'imaginaire est sensible à cette évocation d'« arbres sacrés », ou d'« huile bénie »³⁷⁷. C'est le discours que véhicule par exemple la marque palestinienne « Holiveoil : olive oil from Holy Land ». Dans leurs travaux sur les produits du commerce équitable, Berto et Carimantrand soulignent que l'iconographie choisie est soigneusement sélectionnée, tant elle est devenue un vecteur essentiel du message que souhaitent faire passer les opérateurs commerciaux (Bertho et Carimantrand 2012). C'est aussi le cas avec le packaging des bouteilles d'huile palestiniennes. Cela se traduit sous des formes diverses : l'étiquette apposée sur la bouteille arbore des scènes bibliques et folkloriques, évoquant l'époque du Christ (vieil homme sur son âne, etc.), et les bouteilles prennent parfois la forme de jarres évoquant les temps anciens.

Les vendeurs proposent également d'acheter de l'huile pour sa vocation spirituelle et ornementale. En témoignent la dizaine de déclinaisons différentes de mignonnettes de quelques centilitres d'huile, emballées à l'effigie du lieu saint à proximité duquel elles sont vendues. Dans ce cas, l'engouement pour les produits « de Terre Sainte » est tel que le contenant prime sur le contenu, du moins l'usage décoratif prime sur la fonction alimentaire initiale du produit.

La labellisation « Terre Sainte » reste parfois volontairement imprécise et le lieu de production n'est pas clairement explicité, sinon sous couvert d'appellations très évocatrices de manière à conserver un aspect consensuel. D'une part, cela permet de viser le plus grand nombre de consommateurs : tous peuvent se retrouver autour de cette appellation qui n'est pas propre à une religion en particulier ou à un espace géographique clairement délimité. Cela permet de ne pas se couper d'une clientèle juive ou israélienne qui constitue un débouché important pour l'huile palestinienne. D'autre part, cela facilite un jeu sur les chaînes de contrôle. Le fait d'occulter l'origine palestinienne peut permettre au produit d'être plus facilement épargné par les restrictions commerciales, notamment à l'entrée sur les marchés de Jérusalem ou d'Israël.

³⁷⁷ Les embouteilleurs évitent soigneusement de préciser par qui l'huile est bénie.

Si les deux premiers arguments commerciaux, les symboles de la paix et de la Terre Sainte, sont employés à destination d'un public très large, la dernière catégorie de discours révèle au contraire un positionnement militant assez net à la fois des producteurs et des consommateurs. Certains discours marketing, développés par les acteurs oléicoles palestiniens et leurs partenaires commerciaux, insistent en effet sur le lien entre l'achat d'huile d'olive et le soutien à la cause palestinienne.

La plupart des entrepreneurs militants présentent l'achat de l'huile palestinienne comme un appui à l'indépendance politique ou économique des Territoires occupés ou comme une aide directe aux populations locales. L'un des articles phares de l'entreprise AlterEco est l'huile d'olive en provenance de Taybeh. Elle communique largement sur ce produit, souvent mis en avant dans ses boutiques. Son site Internet souligne : « utiliser cette huile, c'est participer directement à la survie de ces villages de Palestine qui luttent aujourd'hui pour assurer leur avenir dans une situation économique des plus difficiles³⁷⁸ ».

La plupart des embouteilleurs apposent en évidence sur l'étiquette l'inscription « *Made in Palestine* ». Le simple fait pour les embouteilleurs d'utiliser ce label est un acte militant plus qu'une exigence commerciale. La formulation « *Made in ...* » est ordinairement réservée aux États, il fait donc ici office de revendication politique quand les producteurs l'associent au lieu de production « *Made in Palestine* », au lieu de « *Made in West Bank* » comme l'exigerait la réglementation commerciale internationale (Chaveneau 2011). Nasser Abufahra, le directeur de l'entreprise oléicole Canaan Fair Trade, y voit même un acte à portée nationaliste. C'est ce qu'il explique dans un livre de Michael Riordon sur le conflit israélo-palestinien : « *Avoir le nom "Palestine" sur la bouteille ou l'emballage, juste là sur les états, c'est une affirmation de notre existence, et acheter ces produits c'est un acte de résistance contre notre disparition que les décideurs continuent de promouvoir* » (Riordon 2011). Ses propos font écho à ceux tenus dans son bureau : « la Palestine n'est peut-être pas sur la carte, mais nous l'avons mise dans les rayons »³⁷⁹.

Ce positionnement marketing sert tout d'abord des intérêts politiques. La bouteille d'huile militante vise des consommateurs engagés, mais aussi des soutiens politiques de la part de personnes qui ne sont pas initialement impliquées dans la lutte pour les droits palestiniens. L'étiquette sert en cela à véhiculer un message de sensibilisation aux conditions de vie des populations sous occupation israélienne. Les bouteilles sont souvent accompagnées d'une brochure soulignant les conditions politiques dans lesquelles l'huile est produite (confiscation des parcelles, arrachage des oliviers...). Un responsable de la

³⁷⁸ Consultable sur leur site Internet [en ligne] <http://www.altereco.com/produits/8.Huile-d-olive/63.Huile-d-Olive-Vierge-Tradition-de-Palestine> (page consultée le 12 février 2012).

³⁷⁹ Entretien avec Nasser Abufahra, directeur de Canaan Fair-Trade, à Burin (Jéinine) le 21 septembre 2011

commercialisation de l'huile à l'AFPS souligne les retombées très larges de la distribution d'huile auprès du public :

« La personne qui achète son pack avec les dattes et l'huile a son tract dedans, qu'elle le veuille ou non. Pour nous, vendre une bouteille d'huile d'olive, c'est envoyer un message politique (...); sur la contre étiquette il y a un tract, donc quand on va distribuer 40 000 bouteilles on va distribuer 40 000 tracts à des gens qui à tout moment peuvent le lire. C'est à la fois un soutien à la production locale et un support de communication politique, il y a les deux à la fois »³⁸⁰.

Le directeur du *Palestinian Farmers Union* (PFU) défend la même idée : « L'huile d'olive, c'est un bon moyen de communiquer avec les gens. Je touche plus de gens en vendant de l'huile en France qu'en organisant des débats, d'autant plus que je peux utiliser l'étiquette pour faire passer un message »³⁸¹. Oxfam Belgique se sert également de son projet de vente d'huile d'olive pour proposer sur ses points de vente des malles pédagogiques sur le conflit à destination du public³⁸². Artisan du Monde fait de même en proposant à la vente un DVD et un dossier papier, pour accompagner les bouteilles d'huile d'un véritable plaidoyer en faveur des droits du peuple palestinien.

Ce positionnement marketing militant sous-tend aussi une préoccupation commerciale évidente. Tout d'abord, il permet de motiver de nouveaux acheteurs à consommer de l'huile palestinienne en stimulant leur empathie pour les conditions de vie des producteurs (Meneley 2008b). Ensuite, il permet de justifier un prix sensiblement plus élevé que la moyenne des huiles concurrentes auxquelles le consommateur pourrait être confronté. Ce surcoût est explicitement imputé aux dispositifs d'occupation israéliens. Enfin, les acteurs oléicoles palestiniens comptent ici explicitement sur une démarche de buy-cott de la part des consommateurs, ce qui doit leur permettre d'augmenter leurs ventes. Cette ambition se retrouve dans la commercialisation d'autres produits intégrant de l'huile d'olive dans leur composition. C'est ainsi que Véronique Bontemps analyse le discours développé par les savonneries de Naplouse à l'attention des cercles militants : « L'idée est de produire un savon dont la forme, l'aspect et l'emballage plaisent au consommateur occidental, tout en lui donnant le sentiment d'acheter un petit peu de Palestine. » (Bontemps 2009 : 211). Les vendeurs d'huile palestinienne ornent volontiers leurs étiquettes de drapeaux palestiniens, de motifs inspirés du keffieh noir et blanc, ou d'emblèmes de la résistance à l'occupation très en vogue auprès de la clientèle pro-palestinienne. Ce type de packaging permet aux articles d'être immédiatement identifiés par la clientèle militante.

Un grand nombre de militants ne cherche pas à savoir si l'huile est vierge, extra-vierge,

³⁸⁰ Entretien avec Guy Peterschmitt, responsable de la commercialisation de l'huile à l'AFPS, à Ramallah le 15 septembre 2011.

³⁸¹ Entretien avec Issa El Shatleh, ancien directeur du PFU, à Ramallah le 31 mars 2011.

³⁸² <http://www.oxfammagasinsdumonde.be/2010/09/mallete-pedagogique-parc/> (page consultée le 24 octobre 2014).

bio, issue d'une coopérative ou non ; ils semblent acheter l'huile davantage par positionnement politique que par intérêt gastronomique. Cause et conséquence de ce phénomène, la qualité de l'huile est ici absente du discours des vendeurs, à l'inverse de la place prédominante qu'occupent les « *quali-signs* » (Meneley 2013) dans le commerce oléicole conventionnel. La qualité est pourtant au cœur de la démarche des opérateurs de la filière palestinienne, que j'ai présentée dans le troisième chapitre, mais ce n'est pas l'argument que retiennent les vendeurs des initiatives de solidarité. Ces derniers insistent avant tout sur les attaques de colons, la violence des confiscations et la construction de ce qu'ils appellent « le Mur de la Honte ». C'est donc essentiellement la cause palestinienne qui est promue, au détriment des caractéristiques intrinsèques du produit qui lui sert ici de support.

Enfin, les blocages sécuritaires imposés par Israël peuvent aussi être opportunément mobilisés, voire amplifiés par les revendeurs, pour occulter d'autres contraintes de type commercial et logistique. Sur son stand de la Fête de l'Humanité en septembre 2012, l'Association pour le jumelage entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF) vendait des lots de deux bouteilles d'huile palestinienne de 75 cl pour 6 euros (contre 12 euros l'unité habituellement), au grand dam des autres associations pro-palestiniennes qui dénonçaient cette concurrence déloyale. Les bouteilles, dont la date de péremption était dépassée, étaient présentées par le tract suivant³⁸³ :

« Soutenez les producteurs et l'économie locale palestinienne. La date limite d'optimisation de cette huile était en juin 2012 mais c'est seulement un conseil du fabricant pour apprécier le produit dans les meilleures conditions. Elle a été injustement stockée et bloquée plusieurs mois par les autorités israéliennes qui empêchent ainsi l'économie palestinienne de se développer correctement. En achetant cette huile, vous êtes donc solidaire du peuple palestinien qui réclame la paix, la liberté, le droit de travailler et de gagner courageusement et honnêtement sa vie. »

Le discours militant développé dans ce tract servait donc à encourager l'achat d'huile d'olive en dépit mais aussi *en raison* du fait que la date de péremption était dépassée. Consommer cette huile serait selon l'AJPF une réaction de solidarité et de protestation envers le « blocage injuste » imposé par les autorités israéliennes. De la même manière, j'interrogeais les bénévoles de la boutique Artisans du Monde d'Aix-en-Provence, début 2012, sur les raisons de l'absence prolongée d'huile palestinienne sur leurs étals. Selon eux, cela était dû aux « blocages des conteneurs aux ports et aéroports³⁸⁴ israéliens qui durent chaque fois plusieurs mois ». En réalité, un conteneur d'huile palestinienne a bien été bloqué, mais c'était en 2005 et par les douanes françaises pour des raisons de qualité de l'huile. Depuis, les importateurs m'ont fait part de retards constatés, dus notamment aux passages des check-

³⁸³ Tract distribué sur le stand de l'AJPF à la Fête de l'Humanité du 14-16 septembre 2012, non daté.

³⁸⁴ Trop cher, le transport par avion n'est en fait jamais utilisé pour l'exportation de l'huile, au profit du transport maritime.

points ou aux contrôles sécuritaires israéliens, mais ces retards duraient quelques jours au maximum, et en aucun cas « plusieurs mois ». Certes, certains de ces opérateurs économiques ne parviennent même pas à rencontrer leurs fournisseurs palestiniens, comme le rappelle l'expulsion du directeur de la coopérative de commerce équitable Andines en 2011, alors qu'il venait renouveler des contrats avec des opérateurs palestiniens à Ramallah³⁸⁵. Mais ces contraintes n'ont pas empêché les contrats d'être honorés. Ces revendeurs d'huile se servaient dans ces deux situations du motif de l'occupation pour occulter soit des difficultés d'écoulement du produit (une commande surévaluée au regard des débouchés possibles dans le cas de l'AJPF), soit des difficultés logistiques d'approvisionnement (irrégularité des commandes dues aux financements des conteneurs dans le cas d'Artisans du Monde).

Si les metteurs en marché donnent souvent une orientation prédominante aux discours qu'ils développent à destination d'une clientèle ciblée, ils sont néanmoins conscients de la nécessité commerciale d'élargir le public. Pour n'exclure personne, certains distributeurs d'huile vont ainsi chercher à jouer sur les trois types de publics simultanément - sensibles aux thèmes de la Terre Sainte, de la paix, ou du conflit-, en permettant à chacun de trouver dans le message accompagnant la bouteille ce qu'il était venu y chercher. Les trois discours types que j'ai identifiés ne sont d'ailleurs pas nécessairement exclusifs les uns des autres. Un même consommateur peut se reconnaître dans un intérêt spirituel pour la Terre Sainte, la défense des droits palestiniens et le soutien à une coopération entre les deux peuples. L'acte d'achat d'un consommateur peut revêtir plusieurs dimensions et exprimer plusieurs sensibilités. Mais comme l'explique un responsable de l'AFPS, l'essentiel est finalement que la bouteille soit vendue :

« Il y a beaucoup de solidarité envers les Palestiniens venant de publics très larges. C'est souvent l'acte déclencheur de l'achat. Mais il y a aussi de la curiosité. Ils voient une huile de Palestine et ils se disent « ah, tiens c'est sympa ». Coup de cœur ? Sensibilité religieuse ? Conviction politique ? Au bout du compte tu as 2 000 bouteilles vendues »³⁸⁶.

Il existe donc des étiquettes de bouteilles qui concilient opportunément les différents registres, comme en témoigne une bouteille vendue dans une boutique de souvenirs du centre de Ramallah. J'accorde une attention toute particulière à cette bouteille tant elle me paraît emblématique des positionnements multiples qu'adoptent certains revendeurs d'huile d'olive palestinienne. Le recto de l'étiquette (voir Annexe 11) attire le regard du client. Il annonce le nom de l'huile « Yasser Arafat » et présente une photo du leader palestinien coiffé de son keffieh noir et blanc. Sa sépulture se situe à seulement quelques encablures de rues de

³⁸⁵ Michel Besson a été remis dans un avion le 8 septembre 2011 à l'aéroport de Ben Gurion, après trois jours passés en centre de rétention dès son arrivée sur le sol israélien. Lire son témoignage en ligne sur le site de la coopérative Andines. URL : <http://www.andines.com/spip.php?article432> (page consultée le 6 septembre 2012)

³⁸⁶ Entretien avec Guy Peterschmitt, responsable de la commercialisation de l'huile à l'AFPS, à Ramallah le 15 septembre 2011.

la boutique. Un célèbre extrait de son discours proclamé en 1974 à l'Assemblée générale des Nations-Unies figure également en bonne place : « *Je suis venu tenant d'une main un rameau d'olivier et de l'autre un fusil de combattant de la liberté. Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main* »³⁸⁷. La contre-étiquette indique quant à elle une longue succession de références diverses. La première référence est d'ordre culturel (avec le célèbre vers du poète Mahmud Darwish³⁸⁸, plébiscité par la plupart des embouteilleurs palestiniens : « si l'olivier connaissait celui qui l'a planté, son huile se transformerait en larmes »). La seconde est historique (« les plus vieux oliviers au monde se trouvaient en Palestine il y a 5500 ans »). La troisième est qualitative (« l'huile d'olive palestinienne est la meilleure au monde »). La quatrième est d'ordre politique et militant (« Le Mur d'apartheid israélien a déraciné des centaines de milliers d'oliviers et généré plus de destruction encore »). La cinquième référence qui figure sur la contre-étiquette est d'ordre médical (« l'huile d'olive guérit plus de 70 maladies »), et la sixième, enfin, apporte une note pacifique (« l'olivier reste un symbole de paix »). Le vendeur s'assure ainsi que tout client potentiel trouvera dans la bouteille proposée en magasin l'aspect pratique ou la connotation symbolique qui sera à même de capter son attention.

2.1.3 Entre coopération pacifique et guerre commerciale avec Israël

Une stratégie commerciale similaire, basée sur l'utilisation de registres de discours spécifiques visant à stimuler l'acte d'achat, a été développée au cours des années 2000 par les acteurs oléicoles israéliens. Ces derniers investissent dans leur discours marketing les thèmes de la Terre sainte, de militantisme (ici pro-israélien), et de la coopération pacifique entre les peuples. Ils visent ainsi à soutenir les ventes auprès de publics variés. Il y a donc un développement parallèle des formes de commercialisation de l'huile en Israël et dans les Territoires palestiniens, les uns s'inspirant de la démarche des autres et inversement. Pourtant, les producteurs oléicoles israéliens ne rencontrent pas de problèmes de débouchés, à l'instar de leurs homologues palestiniens. Le niveau de production d'huile nationale est en effet inférieur à celui de la consommation, et le pays est chaque année amené à importer de l'huile de l'étranger pour satisfaire sa demande intérieure. Plus que pour trouver de nouveaux débouchés, les producteurs israéliens agissent ainsi pour augmenter le prix de vente en insistant eux aussi sur la valeur ajoutée symbolique de leur huile.

³⁸⁷ L'intégralité du discours est retranscrite sur une page Wikisource. [en ligne] URL : http://en.wikisource.org/wiki/Yasser_Arafat%27s_1974_UN_General_Assembly_speech (page consultée le 29 novembre 2012)

³⁸⁸ Mahmoud Darwish est né le 13 mars 1941 en Galilée, alors sous mandat britannique, et il est mort le 9 août 2008 aux États-Unis. Figure de proue de la poésie palestinienne et intellectuel engagé au sein de l'OLP, c'est un auteur prolifique traduit dans plus de 22 langues.

La référence à la Terre Sainte, dont peuvent également se réclamer les producteurs israéliens, est très fréquente dans leur marketing oléicole. Les avantages exploités sont les mêmes que pour leurs homologues palestiniens : l'intérêt d'un public très large et interconfessionnel, d'une part, et la capacité à user de l'imprécision de l'origine pour déjouer les réticences de certains consommateurs à acheter des produits israéliens, d'autre part. Les producteurs d'huile dans les colonies israéliennes de Cisjordanie adoptent cette technique de manière à éviter le boycott dont ils font souvent l'objet sur les marchés extérieurs. L'huile produite dans la colonie de Shilo, au nord de Ramallah, met ainsi largement en avant l'origine « Terre Sainte », mais occulte complètement la mention « produits des colonies israéliennes en Cisjordanie » que de nombreux partenaires commerciaux européens exigent désormais de voir apparaître³⁸⁹.

Par ailleurs, certains acteurs oléicoles israéliens jouent la carte militante et comptent pour vendre leur huile sur le comportement de buy-cott de la part des communautés juives du monde entier. L'achat d'une huile d'un producteur juif est alors présenté comme un soutien au développement d'Israël, et considéré comme une forme de patriotisme économique. The Jewish Federation of North America, référence ainsi plusieurs huiles sous le slogan « support Israël, buy Israeli »³⁹⁰. De même, le site Internet « How you can help Israel »³⁹¹ explique au sujet d'une boutique en ligne vendant de l'huile produite à Hébron qu'« acheter dans cette boutique apporte une aide réelle à cette courageuse communauté [juive, NDLR] en ces temps très troubles ». Il est également précisé que leurs huiles, telles « Or Gilad » ou « Ben Tal », sont dénommées ainsi en hommage à des colons juifs assassinés par des Palestiniens³⁹², suscitant également l'empathie des clients sympathisants du mouvement sioniste.

Enfin, la notion de coopération israélo-palestinienne est également mobilisée, en raison des opportunités commerciales qu'elle permet de saisir. À tel point qu'apparaissent des « contre façons » d'huile de la paix, comme cette « Peace oil »³⁹³, une marque oléicole déposée dont le siège est basé à Londres. Son site Internet officiel présente l'huile vendue

³⁸⁹ L'Afrique du Sud a interdit l'importation de produits issus des colonies ; d'autres ministères européens sont régulièrement saisis pour faire appliquer la réglementation européenne, qui exclut les produits des colonies de ses Accords préférentiels sur le commerce avec Israël. Voir par exemple la note publiée à ce propos par le Department for Environment, Food and Rural Affairs britannique en décembre 2009 : <http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&ved=OCCUQFjAA&url=http%3A%2F%2Farchive.defra.gov.uk%2Ffoodfarm%2Ffood%2Fpdf%2Flabeling-palestine.pdf&ei=eR5GUO6zIILXoQXQq4HYBg&usg=AFQjCNH2K9qtrLctPBRo14CKucd8flJqLA> (page consultée le 12 mars 2013)

³⁹⁰ URL : <http://www.jewishfederations.org/page.aspx?id=33371> (page consultée le 3 septembre 2012)

³⁹¹ Au mois de septembre 2012 le site n'était plus disponible à la consultation, tout comme celui de « supporttheisraeconomy.com », ou la page « http://www.israel-catalog.com/search/apachesolr_search/olive%20oil ». Il semblerait donc que ces initiatives militantes ne soient guère durables, peut-être en raison d'échecs commerciaux.

³⁹² « Gilad Zar was murdered while traveling the roads of the Shomron where he lived with his wife and eight children, and worked as security officer for the entire area. » (...) « The farm is named « Ben Tal » after Binyamin and Talya Kahane, who were murdered while driving to their home in Kfar Tapuach. »

³⁹³ <http://www.peaceoil.org/> (pages consultées le 24 juillet 2012).

comme « produite en Israël par des juifs, arabes, druzes et bédouins travaillant ensemble ». Ce dernier ajoute « *Peace Oil*[®] est utilisée pour soutenir la paix et le travail de réconciliation au Moyen-Orient (...). *Peace Oil for Cooking* est le symbole d'une coopération pacifique, et du désir des populations de coopérer et d'apporter travail et prospérité pour un avenir économique plus brillant pour leur famille » (peaceoil.org). La marque bénéficie d'un partenariat avec un large réseau d'églises à travers l'Europe, et notamment avec le Charities Advisory Trust, qui en assure la promotion³⁹⁴. En réalité, il s'agit d'une huile produite dans un large verger possédé par un juif israélien employant durant les récoltes des travailleurs saisonniers issus des minorités de Galilée. La sous-traitance de la cueillette lui permet non seulement de réduire ses coûts de production mais l'autorise selon lui à présenter son produit comme étant une huile de la solidarité. Cet amalgame volontaire et opportun est vivement critiqué par un communiqué de presse disponible sur le site Internet de l'entreprise d'origine américaine homonyme PeaceOil.net³⁹⁵ précédemment évoquée. Cette controverse fait souvent l'objet d'articles mi amusés mi dépités des journaux occidentaux³⁹⁶. Le symbole de la paix devient ici une autre source de conflit. Il semble en effet qu'il existe une sorte de compétition pour savoir qui des Palestiniens ou des Israéliens auraient le monopole des « huiles de la paix ».

Commercer avec Israël peut revêtir pour les Palestiniens une dimension très politique. De nombreux producteurs et entrepreneurs de Cisjordanie se disent favorables au boycott de leurs homologues israéliens, en signe de désapprobation envers l'occupation. En réalité, une grande partie d'entre eux se prêtent néanmoins à ce type de partenariat, par réalisme économique. Israël demeure en effet le premier partenaire commercial des Territoires palestiniens et le point de passage obligé pour leurs exportations vers l'Europe et les États-Unis.

Certains opérateurs économiques palestiniens décident d'organiser une double production. Dans un cas, ils agissent comme sous-traitants de compagnies israéliennes et taisent l'origine palestinienne de leurs produits. Dans l'autre cas, ils en font l'argument principal de leur vente à destination du marché intérieur ou militant. Ainsi cette société près de Naplouse qui fabrique des jeans sans marque pour le compte d'une compagnie israélienne et produit dans le même temps des « freedom jeans » aux couleurs du drapeau palestinien à destination des marchés d'exportations militants (Chavenau 2011 : 101). Dans la même ville

³⁹⁴ Voir son catalogue en ligne : <http://www.goodgifts.org/peace-oil> (pages consultées le 24 juillet 2012).

³⁹⁵ Dont le siège est lui situé à Seattle, aux États-Unis : www.peaceoil.net/html_1/peaceoil-seattle.html (page consultée le 12 février 2012)

³⁹⁶ Voir par exemple l'article du quotidien britannique *The Guardian* daté du 7 décembre 2007 <http://www.guardian.co.uk/uk/2007/dec/07/israel>, et du 20 décembre 2007 : <http://www.guardian.co.uk/world/2007/dec/20/israelandthepalestinians.ethicalshopping>, ou sur les sites d'information en ligne : <http://www.indymedia.org.uk/en/2010/10/466857.html> (pages consultées le 24 juillet 2012)

de Naplouse, un fabricant de savons vend des savons « de Palestine » à l'ONG militante Sindyanna, mais occulte l'origine du produit dès lors qu'il s'agit de le vendre à des compagnies israéliennes. Il se contente alors d'une labellisation évasive portant sur la qualité du produit et l'évocation du symbole de la Terre Sainte (Bontemps 2009 : 227).

Seules quelques structures palestiniennes fournissent de l'huile d'olive à des ventes de « produits mixtes » dits « de solidarité »³⁹⁷. Les coopératives oléicoles de Mass'ha, Bidiya, et Deir Balut vendent ainsi leur huile à l'association israélienne « *Green Action* », pour compléter celle qu'elle acquiert en Israël pour la fabrication de ses savons. Néanmoins, la plupart des acteurs que j'ai rencontrés refusent foncièrement de se prêter à ce genre de collaborations commerciales et médiatiques. Lors d'un entretien avec le fondateur de la société Oil For Peace, celui-ci m'a sollicité pour que je l'aide à trouver un producteur palestinien qui pourrait lui fournir d'importantes quantités d'huile d'olive pour assurer son développement. J'ai alors pensé à un producteur palestinien, Ayub, qui menait avec sa coopérative de Deir Istya d'importants efforts d'amélioration et de commercialisation de l'huile d'olive. Quand je l'ai rencontré quelques jours plus tard, je me réjouissais de pouvoir lui apporter « sur un plateau » une commande potentielle de 2 500 kilos annuels. Sa réaction fut immédiate et catégorique :

« Je refuse de vendre mon huile pour de telles initiatives. Moi je ne cautionne pas cette récupération politique. Les Israéliens et les journalistes prennent plein de photos puis les diffusent dans les médias d'Israël et du monde entier en disant "vous voyez, il n'y a pas de problèmes entre les Palestiniens et les Israéliens". Ils se serviront d'autres producteurs que moi pour faire ça »³⁹⁸.

Le refus des producteurs a été identique en 2009 quand le Peres Center for Peace a cherché à vendre de l'huile de la paix en partenariat avec l'Union des coopératives palestiniennes, en signe du rapprochement entre les deux peuples. L'accord de principe donné initialement par l'Union des coopératives a été vivement critiqué par la plupart des producteurs que j'ai rencontrés au cours de mon terrain. Ils traitaient l'Union de « vendue »³⁹⁹.

Les initiatives de coopération économique oléicole entre Israël et les Territoires palestiniens ne parviennent donc pas vraiment à s'affranchir de la sphère du conflit politique. La marque Dr. Bronner, le géant américain de la production de savon, acquiert 5% de sa matière première en huile à une ferme en Israël et 95% à l'entreprise palestinienne Canaan Fair Trade. Cela n'est pas sans poser problème à Dr. Bronner, accusé par certains médias

³⁹⁷ Il existait également l'initiative <http://www.fruitofpeace.com/index.html>, qui semble avoir disparu depuis ma dernière visite de leur site Internet en janvier 2012

³⁹⁸ Entretien avec Ayub Abu Hejleh, au festival des récoltes de Salfet, le 22 novembre 2011

³⁹⁹ Cet épisode est également relaté par Sabri Giroud dans son mémoire, lorsqu'il évoque l'attitude de « normalisation » des relations avec Israël (Giroud 2007 :56-59).

israéliens de « soutenir le terrorisme » en soutenant des Palestiniens. Un communiqué de presse a du être publié par l'entreprise pour se défendre de telles accusations⁴⁰⁰. Par ailleurs, l'entreprise PeaceOil.net, qui distribue un mélange d'huile israélienne et palestinienne, est quant à elle victime de la campagne de boycott BDS visant à proscrire l'achat de produits pouvant bénéficier à des Israéliens. Là encore, le directeur de l'entreprise a publié une tribune en ligne⁴⁰¹ pour dénoncer la mise à l'écart de son initiative par les militants pro-palestiniens.

2.2 Subir la loi de la demande : se soumettre aux attentes des militants.

2.2.1 La demande façonne l'offre

L'exportation de produits alimentaires et d'artisanat palestiniens en Europe, aux États-Unis et parfois au Japon, constitue une source de fierté pour les producteurs concernés. Ce type de débouché est souvent idéalisé par les opérateurs oléicoles qui le conçoivent comme un véritable « Eldorado » (Chaveneau 2011 : 71-74). Il est en effet très valorisant socialement et économiquement de pouvoir dire que sa production est vendue à Paris ou Berlin. Les Palestiniens savent en revanche que les militants avec qui ils coopèrent sont aussi leurs clients, et que par conséquent ils seront amenés à se soumettre aux desiderata de ces derniers. Les produits seront alors fabriqués par des Palestiniens (c'est ce qui en fait la valeur ajoutée et constitue l'argument de vente principal auprès des militants), mais ne seront pas pour autant représentatifs de la production palestinienne habituelle. Il apparaît que les consommateurs peuvent dans une certaine mesure influencer le comportement des producteurs quand bien même ils seraient engagés dans une relation de commerce équitable (Renard 2005 ; Shreck 2005 ; Daviron et Ponte 2005).

Les souhaits exprimés (ou parfois imposés) par les importateurs solidaires sont d'ordres divers. Plusieurs éléments portant sur l'aspect du produit vendu trahissent l'influence d'un partenariat à l'exportation. Il peut s'agir premièrement du packaging du produit. J'ai montré qu'un acteur comme Jean-Marie Dansette (FIP) insistait auprès de son fournisseur pour que les bouteilles vendues par France Import Palestine portent une étiquette conçue sur mesure. L'étiquette affiche ainsi un drapeau palestinien, les « mots clés » « *made in Palestine* » et une description des conditions de production sous occupation

⁴⁰⁰ Voir le communiqué de presse publié en ligne par Dr. Bronner sur cette question. URL : http://www.organicconsumers.org/articles/article_17752.cfm (page consultée le 24 octobre 2012)

⁴⁰¹ Disponible sur le site [Jstreet.org](http://action.jstreet.org), URL : http://action.jstreet.org/c/8217/t/5534/content.jsp?content_KEY=3177 (page consultée le 6 septembre 2012).

israélienne. Ce n'est pas la politique habituelle du fournisseur Mount of Green olive ; il s'agit bien au contraire d'une demande explicite de l'importateur français. Les exigences peuvent également porter sur la forme du produit. Fournisseurs et revendeurs de produits palestiniens ont développé des formats plus réduits, notamment pour vendre des bouteilles d'huile d'olive de plus petite contenance de manière à les rendre plus commodes à transporter pour les touristes de passage dans les Territoires palestiniens. Cette préoccupation pour la commodité des produits répond aussi aux besoins exprimés par les revendeurs sur les festivals militants, lieu courant de distribution des articles palestiniens. Les clients qui achètent une bouteille à la Fête de l'Humanité, par exemple, doivent ensuite transporter avec eux toute la journée ce produit lourd et fragile. Cet inconvénient freine les ventes sur de tels lieux.

La demande peut également porter sur la conception du produit lui-même. Ainsi, des responsables AFPS ont suggéré à des artisans palestiniens d'intégrer à leurs créations des feuilles ou des noyaux d'olives, la référence à cet arbre « symbole » permettant par la suite de faciliter leur commercialisation auprès de la clientèle militante. Il est courant que les artisans d'une région touristique soient amenés à modifier leurs produits pour calquer sur les représentations des visiteurs étrangers. Valérie Perlès remarquait que, chez les artisans des Alpes françaises :

« Ce phénomène est traduit en objet par l'utilisation d'un corpus limité de clichés immédiatement lisibles : paysages, monuments emblématiques, stéréotypes régionaux, etc. Confirmation de la rencontre unique entre une personne et un lieu consacré, le souvenir, qu'il soit ou non fabriqué sur place, se conforme ainsi à des façons de se représenter l'ailleurs » (Perlès 2007 : 204).

Dans certains cas, il ne s'agit plus pour les producteurs palestiniens de s'ajuster à des préférences exprimées, mais de fabriquer sur mesure des produits conçus par les associations militantes elles-mêmes. Un exemple en est la relation établie à l'initiative des « Amis d'Al Rowwad ». Cette association non lucrative distribue dans une boutique parisienne dédiée des produits palestiniens en faveur des activités culturelles du camp de Aïda, à Bethléem. Après avoir importé des produits existants qu'elle trouvait sur les marchés de Cisjordanie, elle a lancé sa propre collection de vêtements inspirée des couleurs, tissus et motifs palestiniens mais adaptée aux habitudes et aux goûts des consommateurs français⁴⁰². Le motif du keffieh par exemple, est intégré au col des polos ou aux cravates, et les broderies palestiniennes viennent décorer le revers des jupes. Ces vêtements sont conçus par une créatrice française, puis fabriqués par des Palestiniens. Certains producteurs de savons de Naplouse peuvent également nouer de profitables partenariats commerciaux avec des réseaux militants, à la condition de se soumettre à un cahier des charges très précis et défini unilatéralement par ces

⁴⁰² Voir le site Internet de l'association, URL : <http://www.amis-alrowwad.org/spip.php?rubrique53> (page consultée le 12 mars 2012).

derniers (Bontemps 2009 : 224-227). Il s'agit donc d'une forme spécifique de coopération dans laquelle les Palestiniens apparaissent à la fois comme les bénéficiaires et les sous-traitants.

Ce type de délocalisation en Cisjordanie d'une production destinée au marché d'exportation pro-palestinien se retrouve aussi dans le cas de la pâte d'olive. Il s'agit à l'origine d'un projet financé par la Commission européenne dans le but de créer des opportunités d'emplois pour les femmes résidant en zones rurales. La promotrice du projet affiche l'objectif d'introduire *ex nihilo* des ateliers de fabrication de pâte d'olive dans les Territoires palestiniens pour y produire une pâte d'olive « typiquement palestinienne » comme elle le souligne :

« Je me suis dit que les femmes pourraient faire une pâte d'olive qui ferait palestinienne, avec des épices, avec ce qu'elles savent faire. (...) Chacune peut avoir sa petite spécialité, son projet propre. Mais l'idée est d'avoir un produit standardisé pour mettre en place une commercialisation à l'étranger avec de grandes quantités. Pour créer une pâte d'olive typiquement orientale il faut peut-être que le goût soit un peu plus fort, un peu plus exotique... quitte à ce que ça ne plaise pas forcément aux femmes d'ici »⁴⁰³.

Cela revient donc à créer une pâte d'olive « orientale » mais qui n'existe pas en Orient, pour satisfaire les attentes des consommateurs occidentaux quand bien même les producteurs ne s'y trouveraient pas, gustativement parlant. D'ailleurs, le nom même du produit révèle le décalage entre l'ancrage local et les besoins du marketing international : les organisateurs étrangers souhaitent l'appeler « Pastine » pour faire référence à la fois au produit⁴⁰⁴ et à son lieu de production, tandis que les femmes productrices trouvent cette sonorité trop anglaise et insistent pour lui donner un nom à consonance arabe.

Comme je l'ai évoqué précédemment (chapitre 3), les exportations vers les pays occidentaux (U.E, États-Unis) impliquent souvent une standardisation des produits palestiniens sur des normes internationales et les goûts alimentaires sur le marché international (dominé par l'Europe et les États-Unis). Cette transformation des modes de production est parfois mal vécue par les oléiculteurs palestiniens. Outre qu'ils peuvent se montrer réticents à modifier des pratiques qu'ils ont apprises auprès de leurs parents, certains producteurs palestiniens regrettent de devoir produire une huile standardisée et qui ne ressemble plus à l'huile forte et acide qu'ils affectionnent (Meneley 2008 : 10-11). Certains d'entre eux ont exprimé le sentiment de ne plus produire une « huile d'olive de Palestine » mais plutôt une « huile produite en Palestine pour les Occidentaux ».

⁴⁰³ Entretien avec Jacqueline Bellino, oléicultrice et chef de projet, à Ramallah le 21 octobre 2011.

⁴⁰⁴ La tapenade, ou plus exactement la pâte d'olive, se dit « olive paste » en anglais.

2.2.2 Les militants, des clients comme les autres ?

Les consommateurs étrangers de produits équitables se comportent comme des militants mais aussi comme des clients (Dubuisson-Quellier, Lamine et Le Velly 2011). C'est également le cas pour les consommateurs de produits palestiniens. Si l'achat revêt une dimension politique ou symbolique, il doit aussi satisfaire les attentes propres à un consommateur « conventionnel ». J'ai remarqué que les militants manifestent un comportement d'achat motivé par un sentiment de solidarité spontané au début, avant de manifester à terme une certaine lassitude devant la répétition des produits qui leur sont proposés. La plupart d'entre eux ont déjà acquis des broderies à accrocher au mur, des porte-clés à l'effigie de Handala⁴⁰⁵, ou des keffieh⁴⁰⁶s noir et blanc devenus symbole de la résistance palestinienne. Ce type d'articles figure parmi les plus répandus sur le marché de la solidarité qui s'organise autour de la question palestinienne. Les militants les ont rapportés de leur séjour en Cisjordanie ou les ont achetés par la suite dans des boutiques ou sites en ligne spécialisés. Ils sont désormais en attente d'autre chose, et si les vendeurs veulent continuer à vendre, il leur faut proposer de nouveaux produits.

Il semble que le « cycle de vie » des produits militants se raccourcisse. Vers 2005, de nouveaux articles ont fait leur apparition, comme des porte-monnaie brodés de couleurs vives, ou des savons de toutes les formes et à toutes les saveurs pour remplacer le traditionnel savon de Naplouse dont tous les militants avaient déjà chez eux plusieurs exemplaires. Mais rapidement l'effet « nouveauté » s'est estompé et ces savons tendent déjà à être considérés comme du « déjà-vu ». De même, les T-shirts à l'effigie du Mur, qui étaient largement vendus dans les réseaux militants en 2010-2011, sont déjà remplacés sur les stands par le maillot de l'équipe « nationale » de football estampillé « *Palestine* », une nouveauté très convoitée. Il est probable que de nouveaux produits fassent leur apparition prochainement, et qu'ils soient détrônés par d'autres plus vite encore.

Les expatriés vivent sur place à l'année, et certains militants reviennent dans les Territoires occupés tous les ans ou tous les deux ans. L'offre se doit donc d'être réactualisée en permanence et se montrer innovante, quitte à s'éloigner des produits emblématiques de l'artisanat palestinien. Au marché de Noël de 2011, organisé par l'association Sunbula au Centre Culturel français (CCF) de Jérusalem-Est, les articles étaient donc résolument novateurs : une organisation de Bethléem vendait des housses brodées pour iPad ou iPhone,

⁴⁰⁵ En référence à ce personnage imaginé par le dessinateur et caricaturiste palestinien Naji Al Ali, devenu l'un des symboles de la cause palestinienne. Voir le site qui lui est consacré, URL: <http://www.handala.org/handala/index.html> (page consultée le 28 août 2012)

⁴⁰⁶ Ils sont également devenus un « accessoire de mode tendance », selon le journaliste Benjamin Barthe : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2008/02/19/mort-annoncee-du-keffieh-made-in-palestine_1013137_3218.html, page consultée le 27 mars 2015.

tandis qu'une coopérative de femmes bédouines proposait de très contemporains sacs de ville estampillés « *coffee do Brasil* » en toiles de jute recyclées. Parfois, l'adaptation à la demande est plus importante que la promotion de l'offre et nécessite que la diversification s'étende au-delà de la gamme de produits locaux. Ainsi, on trouve couramment des coquetiers et des plats à Tajine dans les fabriques de céramiques d'Hébron, deux objets ni palestiniens ni même proche-orientaux, mais qui se vendent bien auprès des clients étrangers, pourtant venus acheter des souvenirs « de Palestine ».

Symbole emblématique du peuple palestinien et de sa résistance à l'occupation, le keffieh est au cœur du panier d'achats des visiteurs étrangers. Il constitue l'exemple même de ces « objets trophée » dont parle Anath Ariel de Vidas, inhérent à l'industrie du souvenir car « remémorateur d'un voyage effectué chez l'Autre et dans l'Ailleurs » (Ariel de Vidas 1996). Peu de ces visiteurs savent que la quasi-totalité des keffiehs vendus en Cisjordanie, à Jérusalem ou ailleurs, est en réalité produite en Chine, où les coûts de fabrication sont très nettement inférieurs⁴⁰⁷. Seule une infime partie d'entre eux est produite localement, à Hébron. L'usine concernée, la fabrique Herbawi, perpétue une production partielle grâce aux visites de circuits de tourisme alternatif et sa reconversion vers 2008 dans les « produits dérivés » : keffiehs multicolores, casquettes, pin's et colliers s'inspirant du damier noir et blanc de la résistance palestinienne, etc., qui correspondent mieux aux préférences de consommation occidentales. La segmentation touristique du marché n'est pas nouvelle. En 1983, déjà, Raja Shahadeh observait dans les boutiques de la vieille ville « un *keffieh* -le symbole noir et blanc de la résistance palestinienne- teint en un joli vert pour appâter le touriste » (Shahadeh 1983 : 36). Le degré actuel de personnalisation et de diversification de la production à des fins touristiques est en revanche tout à fait inédit. Aujourd'hui, les keffiehs traditionnels noir et blanc représentent moins de 30% de la production de la fabrique, contre plus de 70% consacrés à des couleurs et motifs considérés comme plus vendeurs. Ses ateliers de fabrication sont en effet quasiment devenus un des points de passage obligé des circuits de tourisme politique à Hébron. La fabrique de keffieh a aujourd'hui une page Facebook⁴⁰⁸, un projet militant dédié à son développement⁴⁰⁹, et une large couverture médiatique à travers le monde⁴¹⁰. Mais son succès est tel que, dès 2011, des amis expatriés se montraient réticents à acheter de nouveaux exemplaires de ces keffiehs « Herbawi », expliquant que désormais « tout le monde en a ». Ils étaient donc en attente de nouveaux motifs et de nouvelles couleurs, pour manifester leur soutien à la cause palestinienne tout en se singularisant.

⁴⁰⁷ Voir également le chapitre précédent à ce sujet

⁴⁰⁸<https://www.facebook.com/pages/The-last-keffiyeh-factory-in-Palestine/199450860106531> (page consultée le 8 octobre 2013)

⁴⁰⁹<http://www.thekufiyehproject.org/> (page consultée le 9 octobre 2013)

⁴¹⁰ Plusieurs reportages vidéo ont été réalisés sur l'usine. Voir un exemple sur la page WordPress, en ligne, URL : <http://occupiedpalestine.wordpress.com/2011/05/22/the-kufiyeh-project/> (page consultée le 8 octobre 2013)

Cet « effet lassitude » affecte bien évidemment les produits oléicoles. Un des responsables de l'AFPS reconnaît que les bouteilles d'huile palestinienne ne rencontrent plus du tout le même intérêt que lorsqu'elles ont été introduites pour la première fois en France vers 2005 :

« Ce qu'on constate aussi c'est que les gens se fatiguent. Au début, tu arrivais avec un conteneur d'huile d'olive de Palestine, c'était "wouhaou ! Tu me files un carton". C'était un truc neuf qui arrive, ça partait très facilement, c'était magique. (...) Bon tu viens 5 ou 6 ans après, c'est : "ah... t'as encore de l'huile d'olive, bon bah... c'est bien... bah met moi une demi-bouteille". Il n'y a plus le côté nouveauté ».

À l'inverse, l'importation de la pâte d'olive devrait pouvoir selon lui répondre à une attente de produit innovant : « Je vais faire un test ; en octobre j'en ramènerai. Mais je suis sûr que si je prends 500 pots, ils partiront comme des petits pains ! Tu as vu le packaging qu'ils ont fait ? Ça marcherait très bien ! »⁴¹¹.

Il est certain que la concurrence est un mécanisme dont la forme et la force dépendent largement des conditions sociales dans lesquelles elle s'exerce. L'encastrement culturel et social du marché militant lui confère en certaines situations une certaine souplesse (dans la fixation des prix, la qualité des produits, etc.). Il n'en demeure pas moins qu'être en situation de concurrence instaure des obligations diverses et que les organisations présentes dans le marché doivent s'imposer une recherche d'efficacité sous peine de faire faillite (Le Velly 2004). Ces contraintes liées à la demande et à la pression concurrentielle poussent les entrepreneurs militants à adopter progressivement un comportement digne d'une entreprise capitaliste. Certains d'entre eux s'engagent dans une course effrénée pour se démarquer des autres initiatives commerciales solidaires et faire vivre leur projet sur le marché. Cela implique d'élargir toujours plus sa gamme de produits, et de la renouveler régulièrement en proposant des produits innovants. Les contreparties logistiques de cette dynamique sont nombreuses et parfois difficiles à supporter pour les petites organisations militantes qui en sont à l'origine.

2.3 Les trajectoires possibles face à la contrainte de la professionnalisation

2.3.1 Le militantisme est-il soluble dans le marché ?

Avec la participation croissante des projets militants au marché et l'élargissement de la gamme de produits et de la clientèle, les entrepreneurs militants se retrouvent confrontés à des difficultés qu'ils n'avaient pas anticipées. Ils ne peuvent plus se contenter d'une logique

⁴¹¹ Entretien avec Guy Peterschmitt, responsable de la commercialisation à l'AFPS, à Ramallah le 9 septembre 2011

informelle de commerce au coup par coup. Au départ des projets, les militants ramenaient de leurs séjours en Cisjordanie des petits stocks de produits dans leur valise, ou recourraient ponctuellement à des envois postaux. Ils créaient un pont direct entre le producteur et les consommateurs militants. Il leur faut désormais s'imposer la rigueur d'une filière d'exportation formelle et standardisée, impliquant toujours plus d'intermédiaires. Les volumes commercialisés prennent une ampleur telle qu'il faut trouver des locaux de stockage et de se doter d'un fond de roulement. Cela est d'autant plus nécessaire que les principes du commerce équitable (préfinancements, commandes planifiées sur la durée), même s'ils ne sont pas toujours respectés, sont plus contraignants que dans le commerce conventionnel. Certains responsables à l'AFPS ne se sentent pas en mesure de faire face à l'envergure que prend leur projet de soutien à la commercialisation :

« A partir du moment où on a aidé des moulins à se moderniser on s'est dit "bah maintenant on s'approvisionne chez eux". On a commencé à vendre leur huile, voilà. Mais pour organiser ça... c'est devenu quelque chose ! Des fournisseurs, des partenaires, des contrats... Parce que maintenant c'est quand même du pognon. Tu fais venir 25 000 bouteilles dans un conteneur c'est 150 000 euros, je veux dire ça ne se trouve pas sous la semelle d'un gauchiste, je m'excuse mais ça commence à devenir sérieux »⁴¹².

Le développement de la commercialisation implique par ailleurs l'élaboration de circuits complexes de transport et de distribution. En plus de l'importation de conteneurs depuis les Territoires palestiniens, il leur faut gérer une logistique de distribution dans l'ensemble des villes françaises dans lesquelles sont implantées les antennes des associations ou les boutiques de revente. Tandis que certains groupes de Lille se retrouvent avec des invendus, d'autres à Marseille sont en rupture de stock. Les sites de vente en ligne, incontournables dans la sphère militante, nécessitent également une maintenance informatique continue et une forte réactivité à chaque commande. Il faut par ailleurs contracter des assurances et contractualiser des relations jusque-là amicales et qui reposent sur la confiance réciproque. Au sein même des organisations militantes, le bénévolat doit parfois céder sa place au salariat d'employés à plein temps, et de prestataires de services professionnels. Les entrepreneurs militants ont désormais des engagements commerciaux à honorer, en termes de qualité des produits et de délais de livraison. L'huile doit être certifiée extra-vierge, sous peine de ne pas passer les douanes. Certains, comme l'AFPS ou France Import Palestine en ont fait les frais en 2005-2006 (leur conteneur a été refoulé). La pression des engagements commerciaux incite parfois les entrepreneurs militants à se détourner des petits producteurs les plus dans le besoin économiquement et politiquement, au profit de grosses coopératives structurées seules à même de garantir la qualité et la stabilité de la production. Comme l'a souligné Aimée Shreck dans ses travaux sur la filière banane en République dominicaine (Shreck 2002), ce résultat est un travers récurrent au sein des

⁴¹² Entretien avec Guy Peterschmitt, de l'AFPS, le 25 novembre 2011.

filières équitables d'exportation, initialement destinées à soutenir les petites exploitations familiales.

Il existe donc une tension entre l'économie de la solidarité et l'économie de marché, car elles sont régies par des logiques, des règles et des dynamiques respectives différentes. La première gravite à la périphérie de la seconde, mais à terme, soit s'y intègre complètement, soit est amenée à disparaître. Premièrement, le cercle relativement réduit des militants pro-palestiniens ne permet pas toujours d'atteindre un nombre critique de clients. Il faut donc élargir sa cible de clientèle (aux adeptes du commerce équitable notamment), développer des moyens de communication efficaces et réguliers, mettre en place un site de vente en ligne pour toucher le plus grand nombre, et parfois « adoucir » son discours et son argumentaire de vente pour le rendre plus consensuel aux yeux des clients qui cherchent simplement à acheter un produit attractif et non un symbole d'engagement pro-palestinien (les keffieh par exemple sont parfois vendus comme étant d'élégants foulards à la mode).

Deuxièmement, l'élargissement de cette clientèle et la diversification nécessaire des produits impliquent d'entrer dans une dimension logistique et concurrentielle nouvelle. Les volumes commercialisés tout comme les montants financiers en jeu finissent par être trop conséquents pour se satisfaire d'un suivi amateur ou partiel. D'une part, cela nécessite un très important investissement humain : salariés permanents, comptable à plein temps, transporteurs sous-traitants, agents de transit, etc. D'autre part, cela requiert des montants financiers considérables : création d'un fonds de roulement, contraction d'assurance, location d'entrepôts, établissement de circuits de distribution, etc.

Pour relever efficacement ces défis, une mutation semble être essentielle au développement et à la survie des initiatives militantes : il s'agit d'abandonner une structure de fonctionnement associative au profit d'un modèle d'entreprise. Deux cas de figure s'observent alors de façon générale. Dans un premier cas, cette mutation n'est pas abordable pour ces petites initiatives solidaires, qui vivent essentiellement grâce au bénévolat à temps partiel et au mécénat d'un petit réseau de soutien. Elle est aussi rarement souhaitée par les porteurs de projets qui refusent d'entrer dans une telle logique commerciale : elle fausserait selon eux la nature même de leur initiative militante. Ils se refusent à devenir des militants « professionnels » ou des commerçants de la cause palestinienne. Dans ce cas-là, l'initiative finit par périr. En effet, la charge de travail devient trop lourde pour les quelques militants bénévoles à temps partiel qui portaient le projet, tandis que les faibles débouchés ne rendent pas l'initiative suffisamment viable pour couvrir les dépenses engagées. Dans d'autres cas, cette mutation est possible et acceptée. Soit parce que le projet est porté par une structure nationale ou bien implantée, qui bénéficie d'un large réseau de soutien. Soit parce que certains acteurs « franchissent le pas » et choisissent de se consacrer à temps plein pour

mener à bien le projet. Celui-ci prend alors progressivement de l'ampleur, se formalise, se capitalise, et devient une entreprise gravitant dans l'économie de marché, sans que le moment du basculement d'une sphère à l'autre ne soit clairement identifié : il s'agit plutôt d'étapes progressives.

Il est néanmoins essentiel de nuancer cette première représentation binaire de la relation au marché, schématisée par l'idée d'« être ou ne pas être dans le marché ». Plutôt que de la penser comme une alternative, je propose de l'envisager comme un continuum de situations résultant de « degrés » divers de participation au marché. Comme l'explique Ronan le Velly, cette approche :

« Conduit à considérer le degré de participation au marché et de soumission à ces contraintes comme, au moins partiellement, le résultat d'actions intentionnelles. Le terme de participation n'est pas utilisé par hasard. Il manifeste que même si les contraintes du marché sont subies par les agents, s'y soumettre est, pour partie, le résultat de leur décision » (Le Velly 2004 : 210).

Partant du principe que la participation ou le degré de participation au marché est un choix, j'ai cherché à savoir ce qui le détermine et surtout, comment il est justifié par les acteurs qui sont amenés à faire ce choix.

2.3.2 Faire et assumer le choix du marché

Pour certains entrepreneurs militants, la pleine participation au marché constitue soit la suite logique de leur démarche, soit le point de départ. Tandis que son initiative commerciale prenait de l'ampleur, la paroisse de Taybeh a rapidement compris la nécessité de s'adosser à l'entreprise Olive Branch Foundation pour en assurer la logistique et la visibilité. Si l'usage singulier des bénéfiques (financement de la maison de retraite, bourse sociale pour les écoliers) illustre la dimension très paroissiale du projet dans l'esprit du Père Raed, la société qu'il a créée fonctionne elle comme une entreprise à part entière (salariés, comptable, comptes visés, gamme de produits innovants...). Les fondateurs de France Import Palestine et Oil For Peace ont quant à eux choisi délibérément le modèle entrepreneurial dès la conception de leur projet : Noam (Oil For Peace) y voit une manière de s'assurer un emploi salarié tandis que Jean-Marie Dansette (FIP) le présente comme la garantie de faire la différence « à la demande des Palestiniens », en se démarquant justement des initiatives associatives qui selon lui ne sont pas viables et par conséquent « n'ont pas d'avenir ». Au final, tous ont développé une structure digne des sociétés d'importation et de distribution auxquelles elles s'apparentent déjà.

Parmi ceux qui ont fait le choix d'une pleine participation au marché, un continuum peut être observé selon la manière dont ils revendiquent ou non ce choix. Si dans les faits, le

choix d'un modèle d'entreprise apparaît clairement dans ces trois cas, seul le dernier semble assumer sa démarche. Le premier (le Père Raed) réfute le terme d'entreprise et se présente comme un « entrepreneur de l'espoir » au service de sa paroisse et à la tête d'un commerce qui n'est autre que de la « théologie appliquée ». Le deuxième (Noam) se présente comme un projet associatif destiné à rapprocher les peuples de la Terre Sainte. Tous désirent ramener le commerce au statut de moyen militant et non de finalité mercantile. Pour donner corps à cette idée, ces trois entrepreneurs ont adossé leur structure d'entreprise sur une entité religieuse ou une association à but non lucratif qui leur sert en quelque sorte de carte de visite. L'Olive Branch Foundation est adossée à la paroisse de Taybeh, Oil For Peace revendique son affiliation au l'Interfaith Encounter Association, et France Import Palestine se sert du Philistin comme vitrine pour communiquer auprès du public. Il s'agit en quelque sorte de ré-enchanter l'acte d'achat pour le rendre plus attractif pour les militants.

Cette apparence associative est aussi primordiale parmi les opérateurs commerciaux palestiniens pour être bien acceptée parmi ses pairs. Au cours de mon terrain, les entreprises créées par les ONG (Mount of Green olive pour l'UAWC, Al Reef pour le PARC, etc.) étaient bien perçues, car elles étaient pensées comme désintéressées, alors que l'entreprise privée Canaan Fair Trade, bien qu'engagée dans le commerce équitable, était présentée par les ONG comme un simple acteur capitaliste à la recherche de profits. Pour s'en défendre, Canaan Fair Trade elle-même mettait en avant son partenariat avec la *Palestinian Fair Trade Association* (PFTA), regroupant des coopératives de producteurs (voir Annexe 2, carte 9).

Cette apparence associative est également primordiale auprès des clients. Dans ses travaux sur le commerce équitable en France, Ronan le Velly rappelle que certains aspects de la vie courante sont *a priori* exclus du champ du commerce (le Velly 2004), notamment quand ils entrent dans le cadre de relations personnelles (la famille, les amis) ou de lieux (une église) jugés moralement inadéquats selon un certain « imaginaire social » (Spillman 1999 : 1056). Selon Ygor Kopytoff, certains objets artistiques, rituels ou symboliques (le vote, les organes, l'adoption, etc.) ne peuvent pas être considérés comme relevant de la sphère marchande. S'il y a bien des transferts monétaires dans ces domaines, ils doivent être « mis en scène », suggérant qu'il ne s'agit pas d'échange marchand donnant lieu à une contrepartie négociée (il est d'usage de parler de compensation, de remerciement, de dédommagement) (Kopytoff 1986). Certains lieux, enfin, sont jugés plus convenables que d'autres pour se livrer à un échange marchand, selon le type de biens ou de services échangés. Ces considérations morales se retrouvent pleinement dans le type d'échanges commerciaux mis en place par les opérateurs pro-palestiniens.

De la même manière que les opérateurs du commerce équitable tentent de donner l'image d'un « commerce sans commerçant » (le Velly 2004), les vendeurs de produits palestiniens sont engagés dans une forme de mise en scène visant à faire oublier la dimension marchande et lucrative de l'échange, au profit de la seule dimension solidaire. Le vendeur doit convaincre les clients militants qu'il fait lui-même partie de la sphère militante, qu'il est l'un des leurs (*insider*). Cette mise en scène implique des techniques de vente, des discours et des lieux spécifiques. Premièrement, les boutiques et stands concernés sont le plus souvent dépourvus de caisses enregistreuses. L'échange d'argent se fait de la main à la main, aucune facture ou ticket de caisse n'est remis à l'acheteur. Le prix des articles est écrit manuellement et non sur des étiquettes plastifiées. Les étals sont couverts de keffieh noir et blanc, de photos d'oliviers arrachés et de posters informatifs. Deuxièmement, les vendeurs bannissent de leur vocabulaire les termes marchands comme « bonnes affaires », « gamme de produits » ou « soldes » devant les clients. Ils listent les menaces qui pèsent sur les terres agricoles dans les territoires occupés et évoquent prioritairement les exploitations familiales qui se transmettent le savoir de père en fils ainsi que les coopératives de petits producteurs. La figure du « fermier paysan » est omniprésente dans leurs discours, quand bien même l'huile est produite par des entrepreneurs palestiniens sous-traitant l'exploitation de leurs oliveraies à des ouvriers agricoles. Troisièmement, les produits sont vendus dans un nombre de lieux limités. Il n'y a pas de stand palestinien dans des supermarchés ou des galeries commerciales, mais dans des festivals altermondialistes ou des quartiers populaires. Il y a clairement une volonté de ne pas ressembler à un commerce ordinaire, mais à un lieu d'échange et d'expression d'un engagement militant.

2.3.3 Se désengager du marché

À l'inverse des entrepreneurs militants présentés ci-dessus, certaines organisations de solidarité ne se reconnaissent pas dans le tournant qu'impose la participation croissante à la sphère des échanges marchands. Ils font donc le choix soit d'en sortir complètement, soit de prendre leurs distances en confiant à d'autres structures le soin de mener à bien ce type d'activités, pour se recentrer sur le volet politique de leur engagement militant.

La Joint Advocacy Initiative (JAI) est une organisation palestinienne proche du YMCA et des mouvements œcuméniques anglo-saxons. Elle s'est fait connaître en organisant depuis 2002 des missions civiles pour la récolte et la plantation d'oliviers dans les champs menacés de confiscation, avec plusieurs centaines de volontaires de diverses nationalités. Elle s'est ensuite lancée fin 2003 dans la commercialisation de produits oléicoles et artisanaux, localement et à l'exportation. Ce deuxième projet avait pour objectif de soutenir les producteurs palestiniens en distribuant leurs produits et en sensibilisant de la même manière les clients à la question de la terre dans les Territoires occupés. Lancé avec beaucoup de

succès en termes d'intérêt des clients et de vente effective, le projet a néanmoins été interrompu en 2006. Les organisateurs n'ont pas su et n'ont pas voulu entrer dans une logique de concurrence et assumer la logistique d'exportation :

« Le but était d'engager les gens et de leur raconter des histoires, leur faire prendre conscience de ce qui se passe. La commercialisation des produits des fermiers nous paraissait être un bon médium pour cela. Mais bon maintenant il y a tellement de compagnies qui font ça, comme Canaan Fair Trade, Zaitun, Al Ard Fair Trade... Tellement d'initiatives différentes qui couvrent cet aspect. Et puis tu dois gérer avec tous les aspects techniques, les procédures d'exportation israélienne, ton huile va attendre au port pour les contrôles, ça prend trop de temps, ce n'est pas notre boulot »⁴¹³.

JAI a donc préféré se tenir à l'écart du marché. Elle a poursuivi l'organisation des missions civiles, très demandées, mais elle les sous-traite à un voyageur palestinien engagé dans le tourisme solidaire. C'est lui qui gère les aspects logistiques et marchands des séjours, tandis que JAI se concentre sur les visites politiques et les plantations militantes d'oliviers, sans en récupérer directement les profits.

L'AFPS est la plus grande organisation pro-palestinienne française. Née en 2001 de la fusion d'associations plus anciennes, elle a tout de suite joué un rôle majeur dans la revitalisation de la filière oléicole⁴¹⁴. Elle s'est illustrée en matière de structuration et de promotion des exportations d'huile d'olive, notamment *via* le commerce équitable auprès de l'opérateur commercial Andines. L'association s'est tout d'abord investie pleinement dans la distribution et la revente des bouteilles importées par son partenaire, assurant un rôle d'impulsion pour financer, organiser et écouler les importations de conteneurs jusqu'en France (pour ce faire, un fonds de roulement a été financé par les bénévoles de l'AFPS en 2005, à hauteur de 45 000 euros). C'était alors le tout premier projet que l'Association mettait en œuvre en matière de soutien à une filière et à la commercialisation de ses produits. Elle s'est ensuite progressivement désengagée suite au constat qu'elle n'avait ni la capacité ni l'ambition d'assumer cette dimension commerciale.

Les responsables de l'AFPS ont bien conscience de l'ampleur potentielle que peuvent prendre de tels projets. C'est d'ailleurs ce qui les rend réticents à diversifier leur activité. Même s'ils reconnaissent la nécessité d'élargir progressivement le champ de leur activité marchande, ils savent que chaque antenne locale de l'AFPS n'est pas en mesure d'en assumer la charge :

« On a toujours voulu que nos projets concrets restent petits. Il ne fallait pas qu'on se laisse bouffer par des machins qui nécessiteraient un management dont on n'est pas capable (...). Avoir une comptabilité qui te gère les chèques et tout ça, quand tu

⁴¹³ Entretien avec Baha Hilo, Campaign Officer du « Olive Tree campaign », à Beit Sahour le 8 décembre 2011

⁴¹⁴ Voir également le chapitre 3 à ce sujet.

vends 2 000 bouteilles par an, c'est pas triste, alors si tu mets maintenant des dattes, des savons, de la céramique, ça devient très compliqué à gérer. Une association qui gère 50 000 euros par an de chiffre d'affaires, avec des bricolos, et bien ce n'est pas évident dans le mouvement associatif. On ne peut pas à mon avis. On est une association à caractère politique, nous ne sommes pas des commerçants »⁴¹⁵.

L'AFPS a donc mis en place une solution pour couvrir la logistique nécessaire à l'importation et la revente des produits. Elle a initié une collaboration avec différents partenaires et entreprises réunis autour d'une même convention commerciale : *i)* les commandes sont passées au Syndicat des Fermiers Palestiniens (PFU) ; *ii)* la collecte, le traitement et l'embouteillage de l'huile sont assurés par un prestataire de service, *Al Reef For Investment and Agricultural Marketing*; *iii)* le processus d'importation, le dédouanement et le stockage sont suivis par la coopérative de commerce équitable Andines, c'est elle qui assure l'essentiel de la mise en marché ; *iv)* enfin, l'AFPS est en charge de répartir la commande entre les différentes antennes locales concernées et de promouvoir la commercialisation de l'huile au travers de ses manifestations militantes.

Cette solution de partenariat et de sous-traitance vise à distinguer les rôles et les acteurs en charge : l'accompagnement des producteurs, l'embouteillage, la mise en marché et la promotion militante. Ce partenariat semble tout à fait satisfaire l'AFPS : elle lui permet d'accroître son activité de vente de produits palestiniens dans un cadre militant sans en assumer directement la dimension commerciale. Elle continue de dégager des bénéfices, de la même manière que les autres entreprises de vente, mais ces bénéfices sont réinvestis par l'AFPS dans des projets de solidarité. En quelque sorte, elle sous-traite le « commerce-soutien » (promouvoir plus de ventes pour soutenir les producteurs) et se concentre sur le « commerce-outil » (élargir la clientèle pour sensibiliser toujours plus de consomm'acteurs).

Le choix d'une pleine participation au marché est critiqué par ceux qui font le choix de s'en désengager, et inversement. Les seconds accusent les premiers de n'être que des entreprises commerciales positionnées sur une niche militante. Celles-ci revendiquent à l'inverse leur démarche commerciale, qui les place selon elles au statut de partenaire crédible de l'émancipation économique des Palestiniens. Certaines d'entre elles qualifiaient les autres militants d'idéalistes aveuglés par une logique d'assistanat. Pour ma part, j'ai cherché à interroger les Palestiniens sur les représentations qu'ils avaient de ces différences de positionnement. Pour eux, la situation est souvent similaire quelle que soit la nature du partenariat commercial dans lequel ils sont engagés. Les producteurs que j'ai rencontrés ne voyaient pas de différences non seulement entre les divers types de commerces militants,

⁴¹⁵ Entretien avec Guy Peterschmitt, en charge de la commercialisation des produits AFPS, à Ramallah le 15 septembre 2010.

mais aussi entre le commerce militant et le commerce conventionnel. Sabri Giroud rapporte d'ailleurs que les deux sont souvent confondus dans leurs esprits, puisque les opérateurs du commerce équitable sont majoritairement en contact avec des ONG intermédiaires plutôt qu'avec les oléiculteurs eux-mêmes. Les producteurs ne savent donc pas nécessairement à qui est vendue leur huile. Ils considèrent les circuits de distribution à l'export simplement comme des débouchés nécessaires, leur permettant de diversifier leur clientèle dans un marché sinistré :

« Le commerce équitable n'est pas toujours clairement distingué des programmes d'assistance. Les importateurs semblent parfois davantage perçus comme de « bon client », prêts à accorder d'eux-mêmes une valeur ajoutée aux huiles achetées, qu'à des acteurs engagés dans une démarche commerciale alternative à laquelle tous les acteurs sont censés participer. À l'extrême, la démarche commerciale équitable peut s'apparenter à un prolongement des démarches d'assistance humanitaire » (Giroud 2007 : 84).

Naturellement, les producteurs se disent heureux de trouver des soutiens à l'étranger *via* ces réseaux de distribution, et sont sensibles au sentiment de solidarité que les militants expriment. Mais les répercussions pratiques de ces divers engagements commerciaux sont finalement semblables : il leur faut produire mieux et pour moins cher. Bien que les opérateurs qui se revendiquent du commerce équitable s'engagent à prépayer une partie de leur commande, ils sont, en pratique, rarement en mesure d'honorer pleinement cette promesse. Ces débouchés ne sont guère plus stables, puisqu'aucune assurance d'achat régulier ne leur est garantie. Par ailleurs, les ventes liées aux réseaux militants ne sont pas nécessairement plus rémunératrices que lorsque les producteurs vendent eux-mêmes leur huile à l'échelle locale. Actuellement, de telles commandes restent relativement marginales au regard de la production totale, et les responsables de coopératives en font profiter chaque fois des oléiculteurs différents à tour de rôle. Aussi, si les producteurs voient dans le commerce équitable et militant un soutien bienvenu, ils espèrent surtout une amélioration significative du contexte sociopolitique local, seule à même de donner lieu à un marché oléicole local plus prospère pour tous.

Conclusion du chapitre 5

Partant d'une analyse socioéconomique du commerce d'articles pro-palestiniens, ce chapitre a apporté un regard complémentaire sur la manière dont les Palestiniens adaptent le fonctionnement et les usages de la filière oléicole dans le cadre de leurs interactions avec les acteurs internationaux.

J'ai montré la place grandissante prise par les échanges marchands au sein des mouvements militants dans les Territoires occupés. Qu'elles soient portées par des structures associatives anciennes ou par de nouveaux entrepreneurs individuels aux profils très variés (ici un prêtre, là un jeune diplômé ou un ancien maçon, de différentes nationalités), les initiatives de commerce militant ne cessent de se développer. Sous l'effet de la pression concurrentielle du marché, ces initiatives, à l'origine variées, tendent à se ressembler en termes de fonctionnement, de gamme de produits ou de réseaux de distribution. L'huile d'olive et ses produits dérivés occupent une place prépondérante au cœur de ces échanges commerciaux. Leurs répercussions s'évaluent moins en termes de volume financier qu'à la lumière des réorganisations qu'elles génèrent au sein de la filière oléicole et au-delà.

Le parti pris dans ce chapitre a consisté à élargir le cadre d'analyse en questionnant les effets directs et indirects de cette sphère militante-marchande en plein essor. J'ai abordé non plus seulement le point de vue des Palestiniens mais aussi celui des militants étrangers engagés avec eux dans des relations commerciales. Ces derniers ne sont pas seulement des clients ou des facilitateurs du commerce militant, ils en deviennent parfois les initiateurs. De leur côté, en devenant fournisseurs, prestataires ou sous-traitants, les Palestiniens sont pleinement engagés dans ces nouvelles relations marchandes. Tous saisissent des opportunités commerciales mais s'exposent aussi à de nouvelles exigences et contraintes. Pour y faire face, ils adoptent des positionnements différents : quitter la niche du commerce militant ou au contraire s'y consacrer pleinement, au prix de réajustements et de renoncements sur le discours véhiculé ou la nature des produits commercialisés.

Ce changement d'échelle a permis de prolonger le champ des études sur les rétributions du militantisme (Sawicky et Siméant 2009, Passy 1998), en les pensant ici dans leurs

dimensions non seulement sociales et politiques mais aussi économiques. Le profit peut être aussi bien le moteur du commerce politique qu'un résultat annexe d'une démarche qui se veut avant tout militante. Il n'en demeure pas moins que celui-ci structure, et souvent conditionne, le fonctionnement et la viabilité de ces initiatives. L'analyse a également montré que, tout comme l'occupation, l'adaptation à l'occupation génère elle aussi de nouveaux rapports de pouvoir. Elle modifie les relations économiques et hiérarchise les rapports sociaux, non seulement entre les Palestiniens (Handel et Parizot 2012 ; Hammami 2006) mais aussi, entre Palestiniens et Internationaux. L'examen de la filière oléicole en a apporté au terme de cette thèse une démonstration.

Conclusion générale

Partant d'une analyse de l'adaptation de la filière oléicole palestinienne face aux dispositifs de contrôle et de séparation israéliens, cette étude visait à en comprendre les répercussions sur les rapports de pouvoirs et les réseaux relationnels au niveau local, régional mais aussi international. Elle reposait sur l'idée que l'escalade sécuritaire dans les espaces israélo-palestiniens depuis les années 1990 restructure plus qu'elle n'interrompt les échanges socio-économiques, en générant de nouvelles pratiques formelles et informelles de contournement ou de capture de rente, mais aussi en suscitant de nouveaux types de partenariats, parfois inattendus.

Pour ce faire, l'analyse a porté sur le fonctionnement de la filière et de ses acteurs entre 1993 et 2013. Néanmoins, les restructurations observées sur cette période sont en partie le résultat de mutations ayant eu lieu par le passé. C'est pourquoi ce travail s'est attaché à analyser l'évolution de l'oléiculture dans une perspective historique, soulignant notamment la globalisation précoce dans laquelle elle avait été plongée avant même le 20^{ème} siècle. Il a permis de nuancer l'image de la filière oléicole souvent appréhendée comme une simple économie de subsistance dite « traditionnelle » et figée dans le temps. Il a donné à voir, au contraire, une filière affectée par de nombreuses influences extérieures et en continuelles recompositions, à chacune des étapes du cycle de production, de transformation, ou de distribution. Loin d'être un système de production autonome circonscrit en termes de territoires et d'acteurs, la filière oléicole est étroitement ancrée dans son environnement économique, politique et social. En témoignent la crise de surproduction qui se manifeste actuellement et qui trouve ses prémices dès les années 1930, avec l'extinction progressive du secteur des savonneries, puis la fermeture des grands marchés régionaux d'exportation oléicole au cours des années 1990, et enfin le déclin de la consommation locale palestinienne d'huile d'olive à partir de 2000. Aussi, la lecture de la société palestinienne doit dépasser le seul prisme d'un pays sous occupation pour tenir compte de dynamiques internes et externes qui la façonnent. Bien qu'amplifiées par la situation politique vis-à-vis d'Israël, celles-ci ne peuvent être rendues intelligibles à l'aune de cette seule considération.

Une des originalités de cette recherche a été d'articuler différentes échelles d'analyse, micro (les unités de production), méso (la filière oléicole) et macro (les Territoires palestiniens), pour permettre une compréhension plus riche de cette région. En cela, l'étude de l'oléiculture a permis de révéler des réalités socio-économiques qui débordent le seul ancrage monographique pour éclairer le fonctionnement de la société palestinienne et de son économie dans leur ensemble. Néanmoins, la généralisation des conclusions qui en découlent présente nécessairement des limites et de nombreux résultats ne s'appliquent pas à d'autres filières de production locale, qui développent d'autres pratiques spécifiques. En effet, la singularité de la filière oléicole palestinienne vient du fait que, dans l'imaginaire collectif, le statut d'emblème de l'olivier a pris le dessus sur celui de facteur de production.

J'ai souligné que la construction sociale du symbole de l'olivier n'est apparue que récemment, à la fin des années 1980. La patrimonialisation de cet arbre et de sa culture, parce qu'ils constituaient un emblème commode, consensuel et évocateur, a profondément modifié la place qu'ils occupaient au sein des dynamiques sociopolitiques locales. La focalisation dont les oliviers font l'objet en a fait une cible régulière pour certains Israéliens (arrachages, incendies, agressions de producteurs, etc.) mais génère également un fort soutien des Palestiniens comme des étrangers. Bailleurs de fonds, journalistes, diplomates, touristes ou militants lui consacrent en effet une attention bien supérieure à son poids relatif réel sur la scène économique ou politique palestinienne. Cette focalisation permet de canaliser des financements importants, pour appuyer le fonctionnement de l'oléiculture ou pour en acheter les produits. Elle permet également de faire converger des soutiens de groupes de solidarité qui viennent aider les producteurs à planter, récolter, commercer, ou simplement défendre leurs droits.

Plus qu'une analyse des acteurs oléicoles locaux, c'est une étude de tous les acteurs impliqués dans la filière oléicole palestinienne que ce travail a proposé, quels que soient leurs statuts ou nationalités. Paradoxalement, le cloisonnement des Territoires palestiniens et le confinement de sa population sous l'effet de l'occupation ont suscité dans une certaine mesure une ouverture et une dépendance encore plus importante vis-à-vis du reste du monde. La filière oléicole palestinienne passe en effet par un processus accéléré d'internationalisation. Celui-ci concerne tout d'abord les marchés : la fermeture progressive des débouchés habituels depuis le début du 20^{ème} siècle incite à conquérir de nouveaux marchés à l'échelle internationale. Ce que les Palestiniens n'exportent plus en Israël ou dans les pays voisins, ils tentent de l'écouler sur les marchés européens et nord-américains principalement. Par conséquent, le processus d'internationalisation renvoie également aux règles de fonctionnement de la filière. Le franchissement des douanes étrangères mais aussi la satisfaction des goûts des consommateurs occidentaux exigent d'adopter des modes de

342

culture et de gestion spécifiques, eux-mêmes venus de l'extérieur. De nouvelles techniques de production, de trituration, d'embouteillage ou de certification apparaissent, et avec eux de nouveaux opérateurs techniques et institutionnels pour permettre ou contrôler leur mise en œuvre. Ces derniers transforment ainsi le visage originel de cette filière, en accentuant en partie le degré de formalisation et de contractualisation des échanges, du moins pour les acteurs engagés dans un processus « légal » d'exportation de la production, les autres continuant de s'adonner au contournement informel des obstacles. L'internationalisation relève enfin et surtout des acteurs mobilisés. Les cinq chapitres ont montré que les acteurs internationaux faisaient désormais partie intégrante du fonctionnement de la filière oléicole palestinienne, à chaque niveau de leurs interactions, c'est à dire aussi bien comme producteurs concurrents ou clients sur les marchés mondiaux, facilitateurs à l'échelle locale face aux dispositifs de séparation, ou encore bailleurs de fonds, touristes, militants. Et ce, sans même avoir conscience le plus souvent du rôle direct ou indirect qu'ils jouent dans la restructuration de l'oléiculture palestinienne.

La filière oléicole bénéficie d'importantes manifestations de solidarité. Si les systèmes d'échanges solidaires et marchands constituent une niche spécifique, ils n'en demeurent pas moins façonnés par les règles concurrentielles du marché. L'organisation de séjours de tourisme alternatif ou la vente de produit emblématique de la cause palestinienne induisent en effet de nombreuses exigences spécifiques qu'il s'agit pour les acteurs de découvrir et de satisfaire, notamment sur le plan logistique et marketing. Bien que fortement encadrés et socialement construits (régis par des acteurs sociaux, des règles et des logiques spécifiques qui accordent une large place aux valeurs d'entraide et de solidarité), ils ne peuvent pas pour autant faire abstraction de certaines contraintes systémiques inhérentes à l'ordre économique concurrentiel. De nombreuses initiatives innovantes ont ainsi disparu sous la pression du marché dans lequel elles s'inséraient, en dépit ou du fait des fortes dynamiques militantes qui les sous-tendaient.

En cela, ce travail constitue un double apport. Il enrichit, d'une part, le champ des études palestiniennes, au sein duquel il souligne l'importance des mouvements de solidarité étrangers. Les répercussions de leur présence s'évaluent moins en termes de volumes financiers effectivement générés qu'à la lumière des restructurations qu'elles suscitent au sein de la filière oléicole et, au-delà, en termes de pratiques, de discours et de réseaux relationnels. Ce travail prolonge, d'autre part, le champ des études sur le militantisme, au sein duquel il contribue à éclairer la complexe imbrication avec les dimensions non seulement politiques mais aussi lucratives du commerce-outil et du commerce-soutien, trop souvent passé sous silence pour des raisons méthodologiques ou idéologiques (Gaxie 2005, le Velly 2006).

Si la filière oléicole constituait le point de départ de l'analyse, elle n'en était pas l'objet à proprement parler. L'étude apporte néanmoins un nouvel éclairage sur le positionnement et le fonctionnement d'un secteur productif dans un environnement économiquement et politiquement mouvant et contraint. L'oléiculture est souvent perçue comme un fondement emblématique de l'identité palestinienne, et est à ce titre appréhendée comme un facteur de consensus et d'unité nationale. Elle n'en demeure pas moins une filière économique traversée de dissensions diverses, et qui cherche à capter les profits là où ils se trouvent. L'analyse a souligné le paradoxe d'une société localement confinée par les dispositifs de séparation mais qui cherche à pénétrer les principaux marchés mondiaux. Elle a révélé le contraste entre une filière de production essentiellement vivrière et artisanale qui se confronte indirectement à la concurrence des industries oléicoles capitalistes de pays comme l'Espagne ou l'Italie. Il s'agit d'une filière certes sous perfusion de l'aide financière et de la solidarité internationales, mais aussi d'une filière économique qui lutte pour exister, face à des logiques de concurrence et de substitution qui se manifestent aussi bien au niveau local qu'international. La diversification qu'elle opère, en termes de débouchés, de produits et d'acteurs, est ici une des clés de sa capacité à y faire face.

Cette étude a également permis d'analyser sous un nouvel angle les répercussions des dispositifs de surveillance israéliens. Elle a tout d'abord enrichi la littérature existante, souvent consacrée à la mobilité des personnes, par une analyse à la mobilité des marchandises, soulignant les mécanismes spécifiques de leur circulation à l'intérieur et depuis la Cisjordanie. Tout comme les personnes, les marchandises peuvent faire l'objet de *passing strategies*, en jouant sur la labellisation ou l'origine qui leurs sont prêtées. Mais les possibilités d'ajustement sont plus complexes que pour les déplacements des Palestiniens : les Israéliens n'imposent pas toujours les mêmes points de passage, tout comme ils ne leur accordent pas le même traitement, selon le degré de complémentarité ou de concurrence qu'ils représentent vis-à-vis de l'économie israélienne. Cette étude a permis par ailleurs d'aller plus loin dans la compréhension des mécanismes de contrôle et leur impact sur la société palestinienne. Elle a souligné dans un premier temps leurs profondes répercussions sur le rapport des Palestiniens au temps, à l'espace, et aux gestes quotidiens les plus élémentaires. Elle a analysé, dans un second temps, leur capacité de *coping* (du terme anglais signifiant « faire face »), à savoir « l'ensemble des processus qu'un individu interpose entre lui et un événement éprouvant, afin d'en maîtriser ou d'en diminuer l'impact sur son bien-être » (Lazarus et Folkman 1984). En effet, quelles que soient l'étendue et la pénétration de ces dispositifs, les Palestiniens apprennent à exploiter les défaillances des chaînes de contrôle ou simplement des marges d'interprétation et de négociation des règles juridiques, économiques et sécuritaires. Pour en rendre compte, l'étude a mis à jour une grande diversité de tactiques (de Certau, 1990) dont elle a analysé les acteurs, les modalités et les répercussions. En étudiant ces mécanismes d'adaptation mis en œuvre par les Palestiniens

sans s'arrêter aux seules questions de puissance et d'efficacité du contrôle, ce travail a offert une vision plus riche et dynamique du rôle de l'occupation israélienne dans cette région.

Les mécanismes d'adaptation mis en place peuvent générer des profits ou un renforcement du pouvoir de ceux qui les initient. Tout au long de la thèse, l'analyse a fait apparaître un phénomène à la fois de courtage et de capture de rente. Il a été question des courtiers de type commercial qui profitent d'une rente de situation pour facturer leurs services ou en tirer des avantages divers, ou des courtiers en développement (Birshenk, Chauveau et Olivier de Sardan 2000) qui utilisent leurs réseaux et leurs informations pour canaliser l'aide financière à leur profit ou à celui de leurs communautés. Il s'est agi également de ce que j'ai appelé des courtiers en solidarité, qui mobilisent la présence d'étrangers en Cisjordanie pour bénéficier de l'empathie qu'ils manifestent sur le plan politique ou économique. Par ailleurs, le fonctionnement erratique et l'implantation aléatoire des dispositifs de séparation israéliens suscitent parfois une redistribution des rôles et des profits. Ils créent de nouvelles opportunités pour certains et bouchent toutes perspectives économiques pour d'autres. Certaines boutiques initialement isolées peuvent ainsi se retrouver sur une route rendue incontournable par le tracé du Mur par exemple, d'autres voient leurs affaires péricliter par le seul fait de l'installation d'un check-point à proximité, qui décourage l'accès de tous clients potentiels. Les abords du Mur à Bethléem, près de la route 60 empruntée par les touristes venant de Jérusalem, en constituent une frappante illustration.

Quoi qu'il en soit, si l'occupation peut générer certaines opportunités à la marge, l'adaptation qu'elle suscite se révèle économiquement et politiquement coûteuse de manière générale, en plus d'être chronophage. Elle ne permet en aucun cas d'atteindre un équilibre satisfaisant pour l'ensemble de la société. Les dispositifs de contrôle et de séparation israéliens engendrent par ailleurs un renforcement des rapports de pouvoirs. Celui-ci se fait, d'une part, au profit de ceux qui disposent initialement d'un fort capital relationnel, culturel et économique, leur offrant la possibilité d'initier ou prendre part à des réseaux divers. Par exemple, tous les organisateurs de séjour des militants étrangers maîtrisaient les langues étrangères, les outils informatiques, et le sens de l'entregent. Le renforcement des rapports de pouvoir se fait, d'autre part, au profit de ceux qui se voient octroyer par le régime d'occupation une position relativement privilégiée par rapport aux autres, en fonction du statut qu'ils occupent ou des permis qu'ils obtiennent (Tawil-Souri 2011 ; Memmi 2014). La carte d'identité, par exemple, fournit un moyen de mobilité autant qu'elle peut imposer une contrainte d'immobilité (Hass 2002 ; Kelly 2006 ; Parizot 2010b ; Petti 2008).

En outre, la réussite de certaines initiatives analysées ici ne saurait faire oublier qu'elles restent entièrement tributaires d'un accord implicite des autorités israéliennes. Les séjours et

produits proposés aux touristes et militants, par exemple, existent uniquement grâce à la présence des internationaux, qu'Israël peut interdire par la simple fermeture des points d'accès au territoire. Le bouclage de la bande de Gaza depuis 2006 en est une illustration frappante. L'exportation des produits de solidarité dépend aussi de la capacité à franchir les barrages militaires et administratifs qu'impose Israël au sein et aux marges des Territoires occupés. Mes recherches ont ainsi montré qu'à tout moment le transfert d'une cargaison de marchandises peut être retardé ou simplement interdit, et que les agents commerciaux peuvent être refoulés sans ménagement à leur arrivée. Il en ressort que ces réajustements, menés par les Palestiniens avec le soutien des Internationaux, ne défient pas l'expression de la domination israélienne. Au contraire, ils en révèlent la profondeur et l'amplitude. Ces pratiques permettent de contourner, détourner ou alléger certains impacts des dispositifs de contrôle, mais ils ne permettent en aucun cas de s'en affranchir totalement : la notion d'adaptation n'est donc pas ici entendue comme une forme d'émancipation. Si l'occupation génère de nouveaux rapports de pouvoir, c'est principalement entre les Palestiniens et vis-à-vis des internationaux, sans véritablement remettre en cause la domination qu'exercent *in fine* les Israéliens.

Ce travail, enfin, a montré que les dispositifs de contrôle n'ont pas véritablement généré de séparation économique entre les espaces israéliens et palestiniens, qui restent en réalité étroitement imbriqués. Certes, ils suscitent l'apparition de réseaux d'acteurs qui transcendent les frontières sociales et spatiales établies par la politique de séparation et mettent en lien des groupes de populations qui sont souvent pensés comme distincts. Pour autant, il ne s'agit pas véritablement d'une remise en cause des dispositifs de séparation. En effet, la politique israélienne vise moins à séparer deux espaces, qu'à hiérarchiser les populations en fonction de leur usage de l'espace (Handel 2009, 2010 ; Parizot 2010b). De ce point de vue, l'essor d'une économie de la séparation depuis les années 2000, telle qu'elle a été décrite dans ce travail, ne fait qu'acter les effets hiérarchisants de cette politique.

Table des matières

Introduction générale.....	13
CHAPITRE 1 : Une filière oléicole palestinienne en constante mutation depuis le 20^{ème} siècle	31
1. Un rôle socio-économique en relatif déclin depuis le 20^{ème} siècle	35
1.1. La disparition du secteur des savons à l'huile d'olive depuis 1930.....	36
1.2. Les fermetures des principaux marchés d'exportation régionaux depuis 1990	38
1.2.1. L'effacement des marchés des pays du Golfe.....	38
1.2.2. La fermeture des marchés : Israël puis la bande de Gaza	39
1.2.3. Les nouvelles restrictions à l'entrée sur le marché en Jordanie	41
1.3. Une détérioration de la situation économique sur le marché local depuis 2000	42
1.3.1. Un lent déclin de la consommation d'huile d'olive	42
1.3.2. L'épineuse question du prix de production, de vente et d'achat	45
1.4. La progressive marginalisation socio-économique de l'oléiculture.....	48
1.4.1. Un secteur d'amortissement opportun	49
1.4.2. Un revenu d'appoint peu valorisé	52
2. L'émergence d'un nouvel emblème politique depuis les années 1980	56
2.1. La guerre des arbres.....	57
2.1.1. Des oliviers nombreux et indésirables aux yeux des Israéliens.....	57
2.1.2. Les arrachages d'oliviers au cœur du conflit.....	59
2.1.3. L'émergence du symbole de l'olivier en Palestine.....	63
2.2. La patrimonialisation des oliviers : usages et mobilisations d'un symbole	66
2.2.1. L'incarnation du Sumud à partir des années 1980.....	66
2.2.2. Un enjeu personnel et national pour les membres de la classe politique	67
2.2.3. Le rôle de la population et des artistes dans la patrimonialisation des oliviers.....	70
3. De nouveaux acteurs pour une nouvelle organisation de la filière depuis 1990 ?	74
3.1. Les opérateurs productifs et techniques : production, transformation et commercialisation.....	76
3.1.1. Une même oléiculture pour des oléiculteurs très différents	77
3.1.2. Les ouvriers agricoles, une main d'œuvre invisible mais incontournable	80
3.1.3. Le potentiel important mais inexploité des coopératives	83
3.1.4. Les mouliniers : une activité à deux vitesses	84
3.1.5. Les acteurs du négoce entre marché local et ambitions internationales	89
3.2. Les opérateurs institutionnels : soutien, encadrement et régulation.....	92
3.2.1. Le Ministère de l'Agriculture, une autorité en question	92
3.2.2. Le rôle de gendarme en devenir du Palestinian Standard Institution	94
3.2.3. L'expertise inexploitée des laboratoires d'analyses.....	95
3.2.4. Les contributions inégales de la communauté scientifique.....	97
Conclusion du chapitre 1	99

CHAPITRE 2 : Repenser l'adaptation de l'économie au régime d'occupation israélien.....101

1. La politique de séparation israélienne dans les Territoires palestiniens	103
1.1. La matrice de contrôle israélienne à partir de la fin des années 1980	103
1.1.1. Le Mur de séparation, la partie émergée de l'iceberg.....	104
1.1.2. L'enchevêtrement de moyens de contrôle physique et bureaucratique	106
1.2. Les effets de la politique de séparation	110
1.2.1. De la fragmentation géographique à la fragmentation des espaces économiques .	111
1.2.2. Une temporalité confisquée	118
1.2.3. L'impossible routinisation des activités agricoles	124
2. De l'adaptation à l'appropriation d'un système de contraintes	131
2.1. Contournement et détournement du contrôle	131
2.1.1. « Faire » et « défaire » le Mur : franchir soi-même les dispositifs de séparation..	134
2.1.2. Contrebande et contrefaçon.....	136
2.1.3. L'économie de la débrouille : une entreprise oléicole « au pied du Mur »	140
2.2. L'émergence de nouveaux réseaux de relations (2000 -2013).....	144
2.2.1. De l'entraide à la sous-traitance entre acteurs palestiniens.....	145
2.2.2. Palestiniens – Israéliens : une dépendance forcée	148
2.2.3. Le recours aux acteurs internationaux	150
Conclusion du chapitre 2	154

CHAPITRE 3 : L'aide au développement, outil et finalité des programmes d'exportation oléicoles.....159

1. Une adhésion mitigée au projet d'exportation de l'huile palestinienne...	163
1.1 Opportunités et contraintes d'une ouverture aux exportations.....	164
1.1.1. Des marchés oléicoles mondiaux en pleine transformation depuis les années 1980	164
1.1.2. De contraignants efforts à fournir pour pouvoir exporter l'huile palestinienne.....	167
1.2. Les réticences des producteurs à importer de nouvelles pratiques productives et managériales	169
1.2.1. Une faible appropriation des projets soutenus par les développeurs	170
1.2.2. Un contexte social, économique et politique peu propice au bouleversement d'une routine productive.....	176
1.3. La confrontation de logiques d'acteurs peu compatibles	179
1.3.1. L'ingérence de logiques politiques dans le fonctionnement de la filière	180
1.3.2. Des logiques productives et managériales divergentes.....	185
2. Un intérêt marqué pour le marché de l'aide internationale	188
2.1. L'oléiculture palestinienne, secteur d'intérêt récent mais croissant pour les bailleurs de fonds	188
2.1.1. Les financements irréguliers mais en forte hausse des bailleurs de fonds.....	188
2.1.2. L'AFPS, précurseur de l'investissement international dans la filière oléicole.....	190
2.1.3. Les raisons de l'intérêt des bailleurs de fonds pour le secteur oléicole.....	194
2.2. L'aide internationale, une manne convoitée par les acteurs oléicoles palestiniens .	199
2.2.1. L'afflux massif d'acteurs palestiniens dans le domaine du soutien à l'oléiculture.	199
2.2.2. Des ONG financées grâce à la multiplicité des projets	203
2.2.3. L'absence de coordination : une rente économique pour les bénéficiaires.....	205
2.3. Les opportunités et contraintes des courtiers en développement.....	208
2.3.1. Une approche « top down » des bailleurs de fonds ?.....	209
2.3.2. Les marges d'agencité des ONG et bénéficiaires palestiniens	213
Conclusion du chapitre 3	223

CHAPITRE 4 : Les opportunités politiques et commerciales du tourisme oléicole.....225

1. Des séjours variés, une forme commune de soutien aux Palestiniens.....	227
1.1 Les Internationaux dans les Territoires palestiniens	227
1.1.1. Des acteurs toujours plus nombreux	227
1.1.2. Un point commun : l'expression d'une solidarité à l'égard des Palestiniens.....	234
1.2 Comprendre et partager la vie sous occupation	235
1.2.1. Une forte demande de « Palestinité »	235
1.2.2. Le <i>dark tourism</i> , entre militantisme et consommation touristique du conflit.....	237
2. Les oliviers, un vecteur privilégié de solidarité internationale depuis la fin des années 1990	243
2.1. Attirer l'attention des étrangers sur la question de l'occupation	243
2.1.1. Des « sponsors » étrangers pour financer de nouveaux oliviers	243
2.1.2. Encourager les mécènes à s'investir dans la lutte contre l'occupation	245
2.2. Un fil conducteur opportun pour les missions civiles.....	246
2.2.1. Derrière le soutien aux producteurs, la sensibilisation des étrangers.....	248
2.2.2. Un projet contre l'occupation ... rattrapé par l'occupation	252
2.2.3. Des retombées économiques nombreuses pour les Palestiniens	254
3. Les oliviers, une niche touristique depuis le milieu des années 2000	256
3.1. Un créneau prisé par les agences de tourisme alternatif.....	257
3.1.1. L'engouement pour la découverte du monde oléicole	257
3.1.2. L'offre émergente des voyagistes en matière de tourisme oléicole	259
3.2. Le rôle de tour-opérateurs des entreprises de négoce oléicole	261
3.2.1. Satisfaire les attentes des touristes.....	261
3.2.2. Recruter et fidéliser les clients de l'entreprise	264
3.3. Les organisations de producteurs, voyagistes improvisés	266
3.3.1. Des producteurs palestiniens sur la route des touristes internationaux.....	266
3.3.2. Une coopérative d'oléiculteurs transformée en centre d'accueil de visiteurs étrangers.....	268
3.3.3. Se heurter aux contraintes du marché touristique.....	270
Conclusion du chapitre 4.....	271

CHAPITRE 5 : La solidarité pro-palestinienne à l'épreuve du marché.....275

1. D'innovants partenariats associatifs et commerciaux	278
1.1 Un modèle palestinien : la paroisse de Taybeh / Olive Branch Foundation	280
1.1.1. Diversifier les produits en recyclant les stocks	281
1.1.2. Diversifier la clientèle	284
1.1.3. « L'économie au service du religieux », et inversement	287
1.2 Un modèle israélien : Oil For Peace/Interfaith Encounter	291
1.2.1 Le commerce d'abord, la solidarité ensuite.....	293
1.2.2 L'opportune confusion autour de l' « ONG-entreprise »	296
1.2.3 Sortir du créneau militant par souci de rentabilité.....	298
1.3 Un modèle français : France Import Palestine / Le Philistin	300
1.3.1 Du militant au chef d'entreprise pro-palestinien	301
1.3.2 L'intérêt d'une carte de visite militante.....	304
1.3.3 Défendre ses choix et ses parts de marché.....	306
2 Les dessous du marché de la solidarité : plongée dans un univers concurrentiel.....	308
2.1 Promouvoir l'offre : un effort marketing indéniable.....	308
2.1.1 Du boycott au buy-cott, des formes de consomm'action engagées.....	310
2.1.2 Explorer les créneaux du marketing oléicole : la paix, la Terre Sainte, le conflit.....	313

2.1.3	Entre coopération pacifique et guerre commerciale avec Israël.....	320
2.2	Subir la loi de la demande : se soumettre aux attentes des militants.....	324
2.2.1	La demande façonne l'offre	324
2.2.2	Les militants, des clients comme les autres ?	327
2.3	Les trajectoires possibles face à la contrainte de la professionnalisation.....	329
2.3.1	Le militantisme est-il soluble dans le marché ?	329
2.3.2	Faire et assumer le choix du marché.....	332
2.3.3	Se désengager du marché.....	334

Conclusion du chapitre 5	338
---------------------------------------	------------

Conclusion générale	341
----------------------------------	------------

Table des figures et tableaux.....	351
---	------------

Bibliographie	353
----------------------------	------------

Table des figures et tableaux

<i>Tableau 1 : Prix annuel moyen du kilo d'huile d'olive dans les Territoires palestiniens</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 2 : Recension des arbres arrachés dans les Territoires palestiniens par Israël, par type de culture, de septembre 2000 à novembre 2008.....</i>	<i>62</i>
<i>Tableau 3 : Caractéristiques des sous-filières oléicoles.....</i>	<i>76</i>
<i>Tableau 4 : évolution du secteur des presses à olives de 2000 à 2010</i>	<i>85</i>
<i>Tableau 5 : Budget annuel moyen d'une presse à olives.....</i>	<i>87</i>
<i>Tableau 6 : Résumé indicatif des circuits touristiques proposant une récolte des olives, en 2012.....</i>	<i>260</i>
<i>Figure 1 : Quantité d'huile d'olive vierge exportée depuis les Territoires palestiniens (en tonnes) entre 1961 et 2008</i>	<i>39</i>
<i>Figure 2 : Évolution des prix de l'huile dans différents gouvernorats entre 1997 et 2009.....</i>	<i>113</i>
<i>Figure 3: Production oléicole palestinienne (1974-2011)</i>	<i>178</i>
<i>Figure 4: Répartition des arbres arrachés dans les Territoires palestiniens entre 2000 et 2008 (par type d'arbre)</i>	<i>197</i>
<i>Figure 5 : Représentation schématique des Internationaux présents dans les Territoires palestiniens, selon la nature et la durée de leur séjour</i>	<i>229</i>

Bibliographie

- Abufarha, Nasser. 2008. « Land of Symbols: Cactus, Poppies, Orange and Olive Trees in Palestine. » *Identities* 15 (3) : 343-68.
- Abu-Lughod, Lila. 1990. « The Romance of Resistance: Tracing Transformations of Power Through Bedouin Women. » *American Ethnologist* 17 (1) : 41-55.
- Abu-Sada, Caroline. 2007. *ONG palestiniennes et construction étatique : L'expérience de Palestinian Agricultural Relief Committees (PARC) dans les Territoires occupés palestiniens, 1983-2005*. Presses de l'Ifpo.
- Abu-Sada, Caroline, et Benoît Challand. 2011. *Le développement, une affaire d'ONG?: Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*. Karthala Editions.
- Abu Shammala, Nabil. 2009. « L'intérêt et l'efficacité d'une approche territoriale de l'agriculture en Palestine. » Thèse de doctorat en sciences économiques sous la direction de Bernard Pecqueur, Grenoble 2.
- Abu-Zahra, Nadia. 2008. *Legal Geographies in Palestine: Identity Documentation, Dispossession, Repression and Resistance*. University of Oxford.
- Adams, Kathleen M. 1995. « Making-up the Toraja? The Appropriation of Tourism, Anthropology, and Museums for Politics in Upland Sulawesi, Indonesia. » *Ethnology* 34 (2) : 143-53.
- Adwan. 2009. « Arable Land in Palestine : Reasons of Decline and Policies for Protection. » *Agriculture and Food Security*. Ramallah : MAS.
- AFP. 2011. « Cisjordanie : l'ONU dénonce l'effet "dévastateur" du mur de séparation ». *La Libre*, mai. <http://www.lalibre.be/actu/international/cisjordanie-l-onu-denonce-l-effet-devastateur-du-mur-de-separation-51b8d3b7e4b0de6db9c16c1d>.
- AFPS. 2004. « De Palestine en Provence : l'olivier notre culture commune. » Compte rendu de la mission d'expertise commandée par le Consulat Général de France à Jérusalem – Service de Coopération et d'Action Culturelle – Coopération Agricole. Jérusalem.
- Al-Ali, Naji, et Joe Sacco. 2009. *À Child in Palestine : The Cartoons of Naji Al-Ali*. London; New York : Verso Books.
- Al-Masri, Khaled. 2010. « Telling Stories of Pain: Women Writing Gender, Sexuality and Violence in the Novel of the Lebanese Civil War. » University of Michigan.
- Alsoumi, Omar. 2010. « Le mouvement de solidarité avec la Palestine après la guerre de Gaza. » *Mouvements* n° 62 (2) : 176-81.
- Amiry, Suad. 2010. *Nothing to Lose but Your Life: My 18 Hour Journey with Murad*. Doha; London : Bloomsbury Qatar Foundation ; Bloomsbury.

- AMODESP. 2002. « Analyse de l'agriculture et des territoires ruraux palestiniens. » Languedoc-Roussillon : CIRAD.
- Anania, Giovanni, et Maria Rosaria Pupo D'Andrea. 2007. « The Global Market for Olive Oil: Actors, Trends, Policies, Prospects and Research Needs. » présenté à Adding Value to the Agro-food Supply Chain in the Future Euro-Mediterranean Space, Barcelone.
- Andreas, Peter. 2009. *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*. Ithaca: Cornell University Press.
- Andriamahefazafy, Fano. 2005. « Place des bailleurs de fonds dans le système de l'aide au développement : le cas du Plan national d'actions environnementales de Madagascar. » *Cahier du GEMDEV*, Quel développement durable pour les pays en développement ?, n° 30.
- Ankori, Gannit. 2006. *Palestinian Art*. Illustrated edition. Reaktion Books.
- Antonelli, Annarita, et Hélène Ilbert. 2012. « La protection juridique des produits méditerranéens. » In *Mediterra 2012 : la diète méditerranéenne pour un développement régional durable*, édité par F. Monbiella, Presses de Sciences po, 343-60. Paris.
- Arditi, Claude. 2004. « Des paysans plus professionnels que les développeurs ? L'exemple du coton au Tchad (1930-2002). » *Tiers-Monde* 45 (180) : 841-65.
- Ariel de Vidas, Anath. 1996. *Mémoire textile et industrie du souvenir dans les Andes : Identités à l'épreuve du tourisme au Pérou, en Bolivie et en Equateur*. Paris : L'Harmattan.
- Arnon, Arie. 1997. *The Palestinian Economy: Between Imposed Integration and Voluntary Separation*. New-York, BRILL.
- Astrup, Claus, et Sebastien Dessus. 2005. « Exporting goods or exporting labor?: long-term implications for the palestinian economy. » *Review of Middle East Economics and Finance* 3 (1) : 39-61.
- Awartani, Hisham. 1993. « The agricultural sector of the West Bank and the Gaza Strip », Genève, UNCTAD.
- Azoulay, Ariella, et Adi Ophir. 2012. *The One-State Condition Occupation and Democracy in Israel/Palestine*. Stanford, Calif.: Stanford University Press.
- Baby-Collin, Virginie, et Delphine Mercier. 2008. *Dynamiques sociales et spatiales, Amérique latine-Méditerranée*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Backmann, René. 2009. *Un mur en Palestine*. Paris : Gallimard.
- Baldassari, Jean-Marie. 2004. « De Palestine en Provence : l'olivier notre culture commune. Compte rendu de la mission d'expertise commandée par le Consulat Général de France à Jérusalem – Service de Coopération et d'Action Culturelle – Coopération Agricole. », non publié
- . 2006. « L'olivier en Palestine. » 29. Les notes d'alerte du CIHEAM, Montpellier
- . 2007. « Rapport de mission en Palestine. », non publié

- Banque mondiale. 2004. « Disengagement, the Palestinian Economy and the Settlements. »
- . 2006. « Brief Overview of the Olive and the Olive Oil Sector in the Palestinian Territories. »
- . 2007. « Movement and acces restrictions in the West Bank: Uncertainty and Inefficiency in the palestinian economy. »
- . 2008. « Economics of 'Policy-Induced' Fragmentation The Costs of Closures Regime to West Bank and Gaza. » Working Papers Series 50.
- Bardenstein, Carole. 1999. « Trees, Forests, and the Shaping of Palestinian and Collective Memory. » In *Acts of Memory: Cultural Recall in the Present*, édité par Mieke Bal, Jonathan V. Crewe, et Leo Spitzer, 148-68. UPNE.
- Barthe, Benjamin. 2008. « Circuit "touristique" en Cisjordanie ». *Le Monde.fr*, juillet 11. http://www.lemonde.fr/voyage/article/2008/07/11/circuit-politique-en-cisjordanie_1072574_3546.html.
- . 2011. *Ramallah Dream. Voyage au cœur du mirage palestinien*. Paris, La Découverte.
- . 2013. « Battir, le village palestinien qui cultive la résistance. » *M le Magazine du Monde*, octobre 13. http://www.lemonde.fr/le-magazine/article/2013/09/13/battir-le-village-palestinien-qui-cultive-la-resistance_3476132_1616923.html.
- Barthelemy, Philippe. 1998. « Le secteur urbain informel dans les pays en developpement : une revue de la litterature. » *Région et Développement*, n° 7 : 193-235.
- Barthes, Roland. 1957. *Mythologies*. Paris : Editions du Seuil.
- Ben-Ari, Eyal. 2005. *From Checkpoints to Flow-Points: Sites of Friction between the Israel Defense Forces and Palestinians*. Harry S. Truman Research Institute for the Advancement of Peace, Hebrew University of Jerusalem.
- Benhayoun, Gilbert, Yvette Lazzeri, Olivier Nasles, et Institut de coopération pour le Proche-Orient et la Méditerranée (Marseille), éd. 2007. *L'olivier en Méditerranée du symbole à l'économie*. Paris : l'Harmattan.
- Bennafla, Karine. 2002. *Le commerce frontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*. Paris : Karthala Editions.
- Bennafla, Karine, et Michel Peraldi. 2008. « Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions. » *Cultures & Conflits*, n° 72 (décembre) : 7-12.
- Benvenisti, Meron. 2000a. *Sacred Landscape: The Buried History of the Holy Land since 1948*. Berkeley : University of California Press.
- . 2000b. *Sacred Landscape: The Buried History of the Holy Land Since 1948*. University of California Press.
- Bernal, Silvia Jarauta. 2011. « Beyond Coping. Risk Management in the West Bank. » Research Working Paper 42. Microcon - A Micro Level Analysis of Violent Conflict.

- Bertho, Raphaële, et Aurélie Carimentrand. 2012. « L'utilisation de portraits de producteurs dans le commerce équitable. » présenté à 4th Fair Trade International Symposium and GeoFairTrade Final Conference, avril 2. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00771576>.
- Bessy, Christian. 1997. « Cabinets de recrutement et formes d'intermédiation sur le marché du travail : Les organisations intermédiaires du marché du travail. » *Cahiers du Centre d'études de l'emploi*, n° 36 : 103-41.
- Bierschenk, Thomas, Jean-Pierre Chauveau, et Jean-Pierre Olivier de Sardan. 2000. *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris : Karthala.
- Bierschenk, Thomas, et Jean-Pierre Olivier de Sardan, éd. 1998. *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*. Paris : Karthala.
- BIMKOM. 2008. « The Prohibited Zone. Israeli planning policy in the Palestinian villages in Area C. » Tel-Aviv.
- Bishara, Azmi. 2004. *Checkpoint*. Arles : Actes Sud.
- Blanc, Pierre, Jean-Paul Chagnollaud, et Sid-Ahmed Souiah. 2007. *Palestine, la dépossession d'un territoire*. Paris : L'Harmattan.
- Blundo, Giorgio. 1995. « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais. » *Cahiers d'études africaines* 35 (137) : 73-99.
- Bocco, Ricardo. 2011. « Pratiques des lieux, logiques des pouvoirs : une lecture foucauldienne des espaces israélo-palestiniens. » In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, 283-204. Paris : Actes Sud.
- Bocco, Riccardo, Matthias Brunner, Jalal Al-Husseini, Frédéric Lapeyre, et Luigi De Martino. 2006. « Mesurer la fièvre palestinienne. Notes sur une expérience de monitoring pendant la deuxième Intifada, 2000-2006. » *Annuaire suisse de politique de développement*, n° Vol. 25, n°2 (octobre) : 79-91.
- Bocco, Riccardo, et Wassila Mansouri. 2008. *Aide internationale et processus de paix : le cas palestinien, 1994-2006*. Vol. 5. BSN Press.
- Boisard, Pierre. 2007. *Le camembert : mythe français*. Odile Jacob.
- Bonjean, Catherine Araujo, Jean-Louis Combes, Jean-François Brun, Gérard Chambas, et Patrick Plane. 2001. « Modes d'organisation des filières et lutte contre la pauvreté : les cas du coton et du cacao. » *Rapport du Ministère des Affaires Etrangères*, 144.
- Bonneval, Loïc. 2011. « Les agents immobiliers », ENS Editions (Ed.), 255.
- Bontemps, Véronique. 2002. « Il fait couvre-feu. » *Revue d'études palestiniennes*, n° 85 : 113-16.
- . 2009a. « Naplouse, le savon et la ville : patrimoine familial, travail ouvrier et mémoire au quotidien. » Thèse de doctorat en anthropologie sous la direction de Jean-Charles Depaule, Aix-Marseille 1.
- . 2009b. « "Tu dois prendre le risque, tu n'as pas le choix" : entre expérience collective et précarisation extrême, récits d'ouvriers palestiniens travaillant en Israël. » In . Aix-en-Provence. <http://mediamed.mmsh.univ-aix.fr/chaines/mofip/limites-356>

frontieres2/Pages/ouvr_iers-palestiniens.aspx.

———. 2012a. « Soap Factories in Nablus : Palestinian Heritage (Turâth) at the Local Level. » *Journal of Balkan and Near Eastern Studies* 14 (2) : 279-95.
doi:10.1080/19448953.2012.681939.

———. 2012. *Ville et patrimoine en Palestine : une ethnographie des savonneries de Naplouse.*

———. 2012b. « Le temps de traverser le pont. » *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 15 (juin).

Bornstein, Avram S. 2002. *Crossing the Green Line between the West Bank and Israel.* Philadelphia, PA: University of Pennsylvania Press.

Botiveau, Bernard, et Édouard Conte. 2005. « Après Gaza ? » *Études rurales*, n° 173-174 (novembre) : 11-38.

Bouba-Olga, Olivier, et Michel Grossetti. 2008. « Socio-économie de proximité. » *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* octobre (3) : 311-28.

Bozonnet, Jean-Paul. 2010. « Boycott et « buycott » en Europe. Écocitoyenneté et culture libérale. » *Sociologies pratiques* 20 (1) : 37.

Braverman, Irus. 2009. *Planted Flags: Trees, Land, and Law in Israel/Palestine.* Cambridge, Cambridge University Press.

———. 2010. « Uprooting Identities: The Regulation of Olive Trees in the Occupied West Bank. » *Buffalo Legal Studies Paper Series Polar, Volume 32* : 2.

Brin, Eldad. 2006. « Politically-Oriented Tourism in Jerusalem. » *Tourist Studies* 6 (3) : 215-43.

Brown, Alison P. 2004. « The Immobile Mass: Movement Restrictions in the West Bank. » *Social & Legal Studies* 13 (4) : 501-21.

Brynen, Rex. 2000. *A Very Political Economy: Peacebuilding and Foreign Aid in the West Bank and Gaza.* United States Institute of Peace Press.

B'tselem. 2004. « Forbidden Roads. Israel's Discriminatory Road Regime in the West Bank. » Information Sheet, Tel-Aviv.

Buheiry, Marwan R. 1981. « The Agricultural Exports of Southern Palestine, 1885-1914. » *Journal of Palestine Studies* 10 (4) : 61-81.

Canaan. 1927. *Mohammedan Saints and Sanctuaries in Palestine.* The Syrian Orphanage Press. Jérusalem.

Cantens, Thomas, Jonathan Kaminski, Gaël Raballand, et Tchouawou Tchapa. 2014. « Customs, Brokers, and Informal Sectors: A Cameroon Case Study. » SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY : Social Science Research Network.

Carapico, Sheila. 2000. « NGOs, INGOs, GO-NGOs and DO-NGOs. Making Sense of Non-Governmental Organizations. » *Middle-East Report* Printemps : 12-15.

Caratini, Sophie. 2007a. « La prison du temps. Les mutations sociales à l'œuvre dans les

- camps de réfugiés sahraouis (1ère partie). » *Afrique contemporaine* n° 221 (1) : 153-72.
- . 2007b. « La prison du temps. Les mutations sociales à l'œuvre dans les camps de réfugiés sahraouis (2ème partie). » *Afrique contemporaine* n° 222 (2) : 181-97.
- Castel, Odile. 2008. « Place des ONG de développement (associations de solidarité internationale) dans l'économie sociale et solidaire. » Post-Print présenté à VIIIèmes Rencontres internationales du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire HAL-hal.archives-ouvertes.fr, mai 8.
<http://econpapers.repec.org/paper/haljournal/halshs-00322571.htm>.
- Cazes, Georges, et Georges Courade. 2004. « Les masques du tourisme : Les masques du tourisme. » *Revue Tiers monde*, n° 178 : 247-68.
- Chabloz, Nadège. 2007. « Le malentendu. » *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 170 (5) : 32-47.
- Challand, Benoît. 2008. « Les mutations du leadership palestinien (1993-2007). » *A contrario* Vol. 5 (1) : 52-75.
- Challand, Benoit. 2008. *Palestinian Civil Society: Foreign Donors and the Power to Promote and Exclude*. Routledge.
- Chantelat, Pascal, et Bénédicte Vignal. 2002. « L'intermédiation du marché de l'occasion Échange marchand, confiance et interactions sociales. » *Sociologie du Travail* 44 (3) : 315-36.
- Charnoz, Olivier, et Jean-Michel Severino. 2010. *L'aide publique au développement*. La Découverte.
- Chatelard, Géraldine. 2005. « Tourism and representations: Of social change and power relations in Wadi Ramm, Southern Jordan. » In *Images aux frontières. Représentations et constructions sociales et politiques. Palestine, Jordanie 1948-2000*, 194-251. Institut français du Proche-Orient.
- Chaveneau, Clio. 2010. « “Les internationaux” en Palestine : Une expatriation au cœur d'un conflit Des processus d'un engagement social et politique ». Thèse de Master1, Paris : Université Paris Descartes.
- . 2011. « “Made in Palestine”. Regards sur les artisans entrepreneurs palestiniens ». Thèse de Master2, Paris : Université Paris Descartes.
- Chouvy, Pierre-Arnaud. 2014. « Contrôle politico-territorial et culture illégale de plantes à drogue. » *Annales de géographie* n° 700 (6) : 1359-80.
- Clarke, Richard. 2000. « Self-Presentation in a Contested City: Palestinian and Israeli Political Tourism in Hebron. » *Anthropology Today* 16 (5) : 12-18.
- CNUCED. 2010. « Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien : Évolution de l'économie du territoire palestinien occupé. » Genève.
- . 2012. « Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien : Évolution de l'économie du territoire palestinien occupé. » Genève.
- Cochet, Hubert. 2001. *Crises et révolutions agricoles au Burundi*. Karthala Editions.

- Cochoy, Franck. 2008. « Faut-il abandonner la politique aux marchés ? Réflexions autour de la consommation engagée. » *Revue Française de Socio-Économie* 1 (1) : 107.
- Cohen, Erik. 1988. « Authenticity and Commoditization in Tourism. » *Annals of Tourism Research* 15 (3) : 371-86.
- Cohen-Hattab, Kobi. 2004. « Zionism, Tourism, and the Battle for Palestine: Tourism as a Political-Propaganda Tool. » *Israel Studies* 9 (1) : 61-85.
- Cohen, Shaul Ephraim. 1993. *The Politics of Planting: Israeli-Palestinian Competition for Control of Land in the Jerusalem Periphery*. University of Chicago Press.
- Collins, John. 2010. « Between Acceleration and Occupation: Palestine and the Struggle for Global Justice. » *Studies in Social Justice* 4 (2) : 199-215.
- Comaroff, Jean, et John L. Comaroff. 1993. *Modernity and Its Malcontents: Ritual and Power in Postcolonial Africa*. University of Chicago Press.
- Conseil Oléicole International. 2005. « L'oléiculture en Palestine. » E.108/Doc. n° 4.
- Conte, Édouard. 2005. « L'autre mur. » *Etudes rurales* n° 173-174 (1) : 127-52.
- Corniaux, Christian, François Vatin, et Bernard Faye. 2006. « Gestion du troupeau et droit sur le lait : prise de décision et production laitière au sein des concessions sahéliennes. » *Cahiers Agricultures* 15 (6) : 515-22.
- Coupey-Soubeyran, Jézabel, et Gunther Capelle-Blancard. 2003. « Le financement des agents non financiers en Europe : le rôle des intermédiaires financiers demeure prépondérant. » *Économie et statistique* 366 (1) : 63-95. doi:10.3406/estat.2003.7316.
- Cousin, Saskia, et Bertrand Réau. 2010. *Sociologie du tourisme*. Paris : La Découverte.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris : Editions du Seuil.
- Cypel, Sylvain. 2005. *Les emmurés : la société israélienne dans l'impasse*. Paris : La Découverte.
- Dabed, Eduardo Emilio. 2012. « Le processus constitutionnel palestinien. » Thèse de doctorat en science politique sous la direction de François Burgat, Université Aix-Marseille. <http://www.theses.fr/s31358>.
- Darré, Jean-Pierre. 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture : vulgarisation et production locale de connaissance*. Paris : Karthala.
- . 1999. *La production de connaissance pour l'action : arguments contre le racisme de l'intelligence*. Paris : Editions Quae.
- Darwich, Mahmoud. 2009. *Anthologie poétique 1992-2005*. Arles : Actes sud.
- Daviron, Benoit, et Stefano Ponte. 2005. *The Coffee Paradox: Global Markets, Commodity Trade and the Elusive Promise of Development*. Zed Books.
- Debié, Franck, et Sylvie Fouet. 2001. *La paix en miettes : Israël/Palestine, 1993-2000*. Paris : Presses universitaires de France.

de Certeau, Michel. 1990. *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*. Paris : Nouv. éd. Gallimard.

de Genova, Nicholas. 2002. « Migrant "illegality" and deportability in everyday life ». *Annual review of anthropology*, 419-47.

Delcourt, Laurent. 2010. « L'avenir des agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre. » In *De la terre aux aliments, des valeurs aux règles*. Nantes, France.

Delfini, Corrado, et Didier Demazière. 2000. « Le traitement de l'offre d'emploi à l'ANPE : diversité des logiques d'intermédiation. » *Travail et emploi* 81 : 27-40.

Delisle, Marie-Andrée, et Louis Jolin. 2007. *Un Autre Tourisme Est-Il Possible?: Éthique, Acteurs, Concepts, Contraintes, Bonnes Pratiques, Ressources*. PUQ.

Devèze, Jean-Claude. 2004. « Les agricultures familiales africaines entre survie et mutations. » *Afrique contemporaine* 210 (2) : 157-70.

DeVoir, Joseph, et Alaa Tartir. 2009. « Tracking External Donor Funding to Palestinian Non-Governmental Organizations In the West Bank and Gaza 1999-2008. » MAS.

Dieckhoff, Alain, et Rémy Leveau. 2003. *Israéliens et palestiniens : La Guerre en partage*. Paris : Jacob Duvernet.

Dieye, Papa Nuhine, Etienne Montaigne, Guillaume Duteurtre, et Jean-Pierre Boutonnet. 2008. « Le rôle des arrangements contractuels dans le développement du système laitier local et des mini-laiteries au Sénégal. » *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 303-304-305 (juin) : 108-22.

Doquet, Anne. 2006. « Décentralisation et reformulation des traditions en pays dogon : les manifestations culturelles des communes de Dourou et Sangha. » In *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint, modèles territoriaux français*, édité par Claude Fay, Y.F. Koné, C. Quiminal, et Pouvoirs et Décentralisations en Afrique et en Europe : Colloque International, Bamako (MLI), 2002/11/11-13, 303-19. Colloques et Séminaires. Paris : IRD.

———. 2008. « Festivals touristiques et expressions identitaires au Mali. » *Africultures* 73 : 60-67.

Doraï, Mohamed Kamel. 2006. *Les réfugiés palestiniens du Liban : une géographie de l'exil*. Moyen-Orient. Paris : CNRS éditions.

Doumani, Beshara. 1995. *Rediscovering Palestine: Merchants and Peasants in Jabal Nablus, 1700-1900*. University of California Press.

———. 2004. « Scenes from daily life: the view from Nablus. » *Journal of Palestine Studies* 34 (1) : 37-50.

———. 2006. « Le contrat salam et les relations ville-campagne dans la Palestine ottomane. » In *Annales. Histoire, sciences sociales*, 61e année:901-24. Éditions de l'EHESS. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ANNA_614_0901.

Dubelling, Marielle, et Marjan Meyboom. 1997. « The Sheep/Goat and Olive Cropping Systems in the West Bank. » MA'AN.

Dubuisson-Quellier, Sophie. 2009. *La consommation engagée*. Contester 5. Paris : 360

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Dubuisson-Quellier, Sophie, et Claire Lamine. 2004. « Faire le marché autrement : L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs. » *Sciences de la société*, n° 62 : 144-67.

Dufour, Genevieve, Olivier Barsalou, et Pierre Mackay. 2006. « La Mondialisation de l'Etat de droit entre dislocation et recomposition : le cas du Codex Alimentarius et du droit transnational. » *Cahiers de Droit* 47 (3) : 475.

Dugar, John. 2007. « Report of the Special Rapporteur on the situation of Human Rights in the Palestinian territories occupied since 1967. » Genève : UNOHCHR.

Duterme, Bernard. 2006. « Expansion du tourisme international : gagnants et perdants. » *Alternatives sud* 13 : 7-22.

EAPPI. 2009. *Silently Displaced in the West Bank*. Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel.

Facchin, Lise. 2012. « La destruction de l'habitat : étude sur une violence de masse. La Palestine entre les Accords d'Oslo et l'Opération Plomb Durci. » Mémoire de Master 1, Paris : EHESS.

Falah, Ghazi. 1996. « The 1948 Israeli-Palestinian War and Its Aftermath: The Transformation and De-Signification of Palestine's Cultural Landscape. » *Annals of the Association of American Geographers* 86 (2) : 256-85.

Fao. 2004. « Executive Report of the Food Security Assessment, West Bank and Gaza Strip. »

FAO. 2007. « Strengthening Resilience- Food Insecurity and Local Responses to Fragmentation off the West Bank. » Ramallah.

———. 2009. « The Impact of Closure and High Food Prices on Performance of Imported Staple Foods and Vegetable and Fruits Market in the Opt. » Ramallah.

———. 2010. « Socio-Economic and Food Security Survey. West Bank and Gaza Strip, occupied Palestinian territory. » Ramallah.

Farhat-Naser, Sumaya. 2004. *Le Cri des oliviers : Une Palestinienne en lutte pour la paix*. Labor et Fides.

Farsakh, Leïla. 2002. « Palestinian Labor Flows to the Israeli Economy: A Finished Story? » *Journal of Palestine Studies* 32 (1) : 13-27.

———. 2005. *Palestinian Labour Migration to Israel : Labour, Land and Occupation*. Psychology Press.

———. 2009. « From domination to destruction: The palestinien economy under the israeli occupation. » In *The power of inclusive exclusion*, 379-404. New-York : Zone Books.

Favreau, Louis, et Lucie Échette. 2002. *Mondialisation, Économie Sociale, Développement Local et Solidarité Internationale*. PUQ.

Feldman, Jackie. 2011. « Passer à Bethléem : sur les traces de Jésus, Palestinien et Israélien. » In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*,

Cédric Parizot, 255-82. Paris : Actes Sud.

Ferenczy, Zsuzsa Anna. 2005. « Les ONG humanitaire, leur financement et les médias. » Thèse de Master2, Nice : Institut européen des hautes études internationales.

Fillieule, Olivier, et Bernard Pudal. 2010. *Sociologie du militantisme*. La Découverte.

Fischer, Michael M. J. 2006. « Changing Palestine–Israel Ecologies: Narratives of Water, Land, Conflict, and Political Economy, Then and Now, and Life to Come. » *Cultural Politics* 2 (2) : 159-92.

Forte, Tania. 2001. « Shopping in Jenin: Women, Homes and Political Persons in the Galilee. » *City & Society* 13 (2) : 211-43.

Fouet, Sylvie. 2004. « L'étouffement des Palestiniens confinés dans des cantons. » *Confluences Méditerranée* 43 (4) : 23-32.

Fresia, Marion. 2005. « L'humanitaire en contexte : pratiques, discours et vécus des mauritaniens réfugiés au Sénégal. » Thèse de doctorat en Ethnologie et anthropologie sociale, sous la direction de Jean-Pierre Olivier de Sardan, Paris : EHESS.
<http://www.theses.fr/2005EHES0166>.

Friedberg, Erhard. 2010. « Pouvoir et négociation. » *Négociations* 12 (2) : 15-22.

Friedman, Thomas L. 2000. *The Lexus and the Olive Tree*. London : HarperCollins.

Furniss, Jamie, et Daniel Meier. 2012. *Le laïc et le religieux dans l'action humanitaire, une introduction*. Vol. 18. BSN Press.

Gallego-Bono, Juan R., et Annie Lamanthe. 2009. « Relations de pouvoir et regulations extra-locales dans l'adaptation des systèmes agroalimentaires au contexte de mondialisation. Une étude de cas France/Espagne. » *Review of Agricultural and Environmental Studies - Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* 90 (2) : 185-213.

Gammeltoft-Hansen, Thomas, et Ninna Nyberg Sorensen. 2013. *The Migration Industry and the Commercialization of International Migration*. Routledge.

Garb, Yaakov. 2011. « Porosité, fragmentation et méconnaissance. Acteurs et dispositifs de contrôle du frêt entre la Cisjordanie et Israël. » In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Cédric Parizot, 125-52. Paris : Actes Sud.

Gaxie, Daniel. 2005. « Rétributions Du Militantisme et Paradoxes de L'action Collective. » *Swiss Political Science Review* 11 (1) : 157-88.

Gazit, Nir. 2009. « Social Agency, Spatial Practices, and Power: The Micro-Foundations of Fragmented Sovereignty in the Occupied Territories. » *International Journal of Politics, Culture, and Society* 22 (1) : 83-103.

Geslin, Albane. 2010. « Sémantique, sémiotique et matérialité des murs. » In *Les murs et le droit international*, édité par Jean-Marc Sorel, 47-74. Paris : Pedone.

Giddens, Anthony. 2006. *La transformation de l'intimité : Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*. Paris : Hachette Littératures.

Giovalucchi, François, et Jean-Pierre Olivier de Sardan. 2009. « Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des

développeurs. » *Revue Tiers Monde* 198 (2) : 383.

Giraud, Christophe. 2007. « Recevoir le touriste en ami. La mise en scène de l'accueil marchand en chambre d'hôtes » 5 (170) : 14-31.

Giraut, Frédéric. 2004. « Apartheid et Israël-Palestine : enseignements et contresens d'une analogie. » *Cybergeo : European Journal of Geography*, novembre.
<http://cybergeo.revues.org/5454>.

Giroud, Sabri. 2007a. *Palestine & Palestiniens : guide de voyage*. Beit Sahour: ATG Groupe de tourisme alternatif.

———. 2007b. « Renouveau du secteur oléicole palestinien. Impact des filières équitables sur les organisations de producteurs. » Thèse de master2, Lyon : l'Université Lumière Lyon 2.

Glaser, Barney, et Anselm Strauss. 2009. *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Transaction Publishers.

Gordon, Neve. 2008. *Israel's Occupation*. University of California Press.

Graham-Brown, Sarah. 1982. « The Political Economy of the Jabal Nablus, 1920-1948. » In *Studies in the Economic and Social History of Palestine in the Nineteenth and Twentieth Centuries*, édité par Roger Owen, 88-176. Oxford : Southern Illinois University Press.

Granovetter, Mark, et Richard Swedberg. 2011. *The sociology of economic life*. Boulder : Westview Press Inc.

Grégoire, Emmanuel, et Pascal Labazée. 1993. *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*. Paris : Karthala : Editions de l'ORSTOM.

Grinberg, Lev. 2011. « Discours économiques et construction des frontières dans l'espace israélo-palestinien depuis 1967. » In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Stéphanie Latte Abdallah et cédric Parizot, 105-24. Paris : Actes Sud.

Grossetti, Michel, et Jean-François Barthe. 2008. « Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises. » *Revue française de sociologie* Vol. 49 (3) : 585-612.

Grünewald, François. 2000. « L'argent, l'urgence et la reconstruction. » *Mouvements*, Groupe URD, décembre.

Guerreiro, Cristina. 2006. « Tourisme et développement durable : le cas du littoral nord de l'État de Bahia. » *Géocarrefour* Vol. 81 (3) : 207-16.

Haddad. 1998. *Le codex alimentarius et la mondialisation du commerce : l'apport de la recherche fondamentale*. Paris : Cirad Foret.

Haie, Jean-Louis. 2007. « Une filière équitable en Palestine : l'huile d'olive : description de la filière "huile d'olive" du PARC ». *Artisan du Monde*.

Hajjar, Lisa. 2005. *Courting Conflict: The Israeli Military Court System in the West Bank and Gaza*. University of California Press.

Halper, Jeff. 2006. « The 94 Percent Slution. Israel's Matrix of Control. » In *The Struggle for Sovereignty: Palestine and Israel, 1993-2005*, Joel Beinin et Rebecca L. Stein, 62-71. Stanford University Press.

Hamid, Muhannad. 2012. « Policies to Mobilize Palestinian Cooperative Initiatives. » Ramallah : MAS.

Hammami, Remma. 2006. « De l'importance des voyous. l'éthique économique d'un check-point. » *Revue d'études palestiniennes* 25 (1) : 64-73.

Hanafi Linda Taber, Sari. 2005. « Les ONG palestiniennes et la Palestine. » *Outre-Terre* 13 (4) : 251.

Hanafi, Sari. 2005. « Le projet colonial israélien : "spatiocide" et "biopolitique". » *Alternative Sud* VOL. 12, N° 1 (janvier) : 71-78.

———. 2009. « Spacio-cide: colonial politics, invisibility and rezoning in Palestinian territory. » *Contemporary Arab Affairs* 2 (1) : 106-21.

———. 2012. « Explaining Spacio-Cide in the Palestinian Territory: Colonization, Separation, and State of Exception. » *Current Sociology*, septembre.

Hanafi, Sari, et Linda Taber. 2004. *Donors, International Organizations and Local NGOs: The Emergence of Palestinian Globalized Elite*. Palestine Studies Institute. Washington DC.

Handel, Ariel. 2009. « Where, Where to, and When in the Occupied Territories: Introduction to Geography of Disaster. » In *The power of inclusive exclusion*, 179-222. New-York : Zone Books.

———. 2010. « Exclusionary Surveillance and Spatial Uncertainty in the Occupied Palestinian Territories. » In *Surveillance and Control in Israel/Palestine: Population, Territory and Power*, 259-75. Taylor & Francis.

Handel, Ariel, et Cédric Parizot. 2012. « Indexing Uncertain Spaces. Palestinians coping with Israeli unpredictable and invisible control within the West Bank 2007-2010. » présenté à Les frontières du 21ème siècle. Séminaire n°4 « Représenter les frontières », Iméra. Marseille, 6 juin 2012.

Haniyeh. 2006. « The Politics of Curfew in the Occupied Territories. » In *The Struggle for Sovereignty: Palestine and Israel, 1993 - 2005*, Joel Beinin et Rebecca Stein, 324-37. Stanford, Calif: Stanford Univ. Press.

Hass, Amira. 2001. *Boire la mer à Gaza : chronique 1993-1996*. Paris : Fabrique Éditions.

———. 2002. « Israel's Closure Policy: an Ineffective Strategy of Containment and Repression. » *Journal of Palestine Studies* 31 (3) : 5-20.

Havkin, Shira. 2008. « La privatisation des check-points : esquisse d'une transformation du pouvoir. » Thèse de Master2, Université Paris-1 La Sorbonne.

———. 2011. « La privatisation des checkpoints : quand l'occupation militaire rencontre le néolibéralisme. » In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Cédric Parizot, 51-72. Paris : Actes Sud.

Heacock, Roger. 2005. « Internationaliste en Palestine. » *Confluences Méditerranée* 55 (4) : 131.

- Hébron France. 2009. « Hébron et ses environs. » Association d'Échanges Culturels Hébron France.
- Hecker, Marc. 2010. « Les acteurs transnationaux face à l'Etat : l'exemple du militantisme, en France, lié au conflit israélo-palestinien. » Thèse de doctorat Science politique dirigée par Yves Déloye, l'Université Paris 1.
- . 2011. « Militants sans frontières? Les voyages en Israël et dans les territoires palestiniens organisés depuis la France. » In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, édité par Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot, 229-54. Paris : Actes Sud.
- . 2012. *Intifada française : de l'importation du conflit israélo-palestinien*. Paris : Ellipses.
- . 2013. « Un demi-siècle de militantisme pro-palestinien en France : évolution, bilan et perspectives. » *Confluences Méditerranée* N° 86 (3) : 197-208.
- Heim, Jérôme, Patrick Ischer, et François Hainard. 2011. *Le travail au noir : pourquoi on y entre, comment on en sort?* Editions L'Harmattan.
- Hermel, Philippe. 1989. *Qualité et management stratégiques : Du mythique au réel*. Paris : Editions d'Organisation.
- Hernandez-Leon, Ruben. 2008. *Metropolitan Migrants: The Migration of Urban Mexicans to the United States*. University of California Press.
- Hervieu-Léger, Danièle. 2010. « Patrimoine. » In *Dictionnaire des faits religieux*, Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger, 861-64. Presses Universitaires de France - PUF.
- Husseini, Jalal Al, Jamil Rabah, Matthias Brunner, Isabelle Daneels, Ricardo Bocco, et Frédéric Lapeyre. 2005. « Les Palestiniens des territoires occupés face aux stratégies israéliennes d'insécurisation. » In *Palestine : mémoire et perspectives*, Centre tricontinental. Paris : Syllepse : Centre tricontinental.
- Ilbert, Hélène. 2009. « Le marquage des terroirs par les indications géographiques : politiques internationales et stratégies nationales en Méditerranée. » In *Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens*, édité par Y. Tekelioglu et S. Tozanli, 121-34. Options Méditerranéennes : Série A. Montpellier : Séminaires Méditerranéens n°89.
- Isaac, Rami. 2009. « Alternative Tourism: Can the Segregation Wall in Bethlehem be a Tourist Attraction? » In *Tourism and Hospitality Planning & Development*, 6 : 3:247-54. Routledge.
- . 2010a. « Alternative tourism: new forms of tourism in Bethlehem for the Palestinian tourism industry. » In *Current Issues in Tourism*, 13 :1 éd., 21-36. Routledge.
- . 2010b. « Palestinian Tourism in Transition: Hope, Aspiration, or Reality? » *The Journal of Tourism and Peace Research* 1 (1) : 23-42.
- Isaac, Rami K., et Gregory J. Ashworth. 2011. « Moving from pilgrimage to dark tourism: leveraging tourism in Palestine. » *Tourism Culture & Communication* 11 (3) : 149-64.
- ISBC. 1982. « Agricultural Statistics Quaterly. » Vol. XIV. Jérusalem : Israel Central

Bureau of Statistics.

———. 1990. « Agricultural Statistics Quaterly. » Vol XXI, 4. Jérusalem : Israel Central Bureau of Statistics.

Jabari, Rafe. 2005. « Les jeunes palestiniens : quel avenir ? » *Confluences Méditerranée* N°55 (4) : 55-66.

Jaquemet, Stéphane, et Lolanda Jacquemet. 2000. *L'olivier et le bulldozer. Le paysan palestinien en Cisjordanie occupée*. L'Harmattan.

Jaussen, Antonin. 1927. *Naplouse et son district*. Paris : Geuthner.

Jazairi, Lara. 2010. *The Road to Olive Farming: Challenge to Developing the Economy of Olive Oil in the West Bank*. Oxfam.

Julien, Simon. 2011. « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques. » *Hérodote* 142 (3) : 125.

Kanafani-Zahar, Aïda. 1999. *Le mouton et le mûrier*. Paris : Presses Universitaires de France.

Keating, Michael, Anne Le More, et Robert Lowe, éd. 2005. *Aid, Diplomacy, and Facts on the Ground: The Case of Palestine*. Chatham House (Formerly Riia).

Keita, Sandaly. 2012. « La fiscalisation du secteur informel en Guinée. » Thèse de doctorat en droit fiscal sous la direction de Bernard Castagnède, Paris 1.

Kelly, Tobias. 2006. « Documented Lives: Fear and the Uncertainties of Law during the Second Palestinian Intifada. » *Journal of the Royal Anthropological Institute* 12 (1) : 89-107.

Kemp, Adriana. 2004. « Labour Migration and Racialisation: labour market mechanisms and labour migration control policies in Israel. » *Social Identities* 10 (2) : 267-92.

Kervella, Amandine. 2013. « Les journalistes français face au « mur » de Cisjordanie : Quelles représentations dans les journaux télévisés de 20h ? (TF1 et France 2, 2002-2007). » *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 20 (juillet).

Khawaja, Marwan. 1993. « Repression and Popular Collective Action: Evidence from the West Bank. » *Sociological Forum* 8 (1) : 47-71.

Khoury, Salim. 2008. « Tourism development and destination marketing under occupation: The case of destination Palestine. » Thèse de Master of Arts, University of London metropolitan.

Kopytoff, Igor. 1986. « The cultural biography of things. » In *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge University Press. New York: Arjun Appadurai.

Kurzom, Georges. 2001. « Towards Alternative Self-Reliant Agricultural Development. » Development Studies Programme. MA'AN.

Laban, Ahmad. 2004. « Smuggled food products raising red flags. » *Palestine report*. <http://www.palestinereport.ps/article.php?article=305>.

- Labazée, Pascal. 1995. « Entreprises, promoteurs et rapports communautaires : les logiques économiques de la gestion des liens sociaux. » In *Entreprises et entrepreneurs africains*, édité par S. Ellis et Yves-André Fauré, 141-53. Hommes et Sociétés. Paris : Karthala. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:41040>.
- Laborde, Benoît. 2010. « Constructions politiques du paysage en Israël : les nouveaux défis du reboisement. » présenté au Séminaire de recherche du CRFJ, CRFJ, Jérusalem, mars 19.
- LACC. 2003. « The Impact of Israel's Separation Barrier on Affected West Bank Communities: the "Jerusalem Envelope". » Report of the Mission to the Humanitarian and Emergency Policy Group (HEPG) of the Local Aid Coordination Committee (LACC) Annex II.
- Lallau, Benoît. 2008. « Les agriculteurs africains entre vulnérabilité et résilience. Pour une approche par les capacités de la gestion des risques. » *Revue Française de Socio-Économie* 1 (1) : 177.
- Lallau, Benoît, et Clémence Cantoni. 2010. « La résilience des Turkana. » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* 1 (2).
- Lamani, Ouassila, Hélène Ilbert, et Bouchaib Khadari. 2015. « Stratégies de différenciation par l'origine des huiles d'olive en Méditerranée. » *Cahiers Agricultures* 24 (3) : 145-50.
- Lamanthe, Annie. 2007. « Extension des marchés et normalisation : les systèmes agroalimentaires dans la mondialisation. » *Géographie, économie, société* 9 (3) : 257-70.
- . 2013. « Une lecture du livre de A. Tchernia « Les romains et le commerce » à partir d'une perspective de sociologie économique. » Séminaire du Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence, avril 12.
- Lamarche, Karine. 2011a. *En attendant la chute du mur : agir et protester en Israël aujourd'hui*. Ginkgo Editeur.
- . 2011c. « S'engager « corps et âme ». » *Cultures & Conflits* n° 81-82 (1) : 125-50.
- . 2011d. « De l'autre côté du mur. Ethnographie des engagements de militants israéliens contre l'occupation pendant la seconde Intifada (2000-2010). » Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Michel Offerle, Paris : EHESS.
- Lamine, Claire. 2006. « La « résistance » de l'huile rouge. » Édité par Charles-Édouard de Suremain et Philippe Chaudat. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, n° 106-107 (janvier) : 225-43.
- Larzillière, Pénélope. 2002. « Lutte nationale et constructions identitaires : l'expérience des jeunes Palestiniens et Palestiniennes. » Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Farhad Khosrokhavar, Paris : EHESS.
- Latte-Abdallah, Stéphanie. 2011. « Déni de frontières. "Toile carcérale" et management des prisonniers politiques palestiniens après oslo (1993-2010) ». In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, 73-103. Paris : Actes Sud.
- Latte Abdallah, Stéphanie, et Cédric Parizot. 2011a. « À l'ombre du Mur : comprendre le régime d'occupation israélien. » In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre*

- séparation et occupation*, Stéphanie Latte-Abdallah et Cédric Parizot, 15-48. Paris : Actes Sud.
- . 2011b. *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*. Paris : Actes Sud.
- Laurens, Henry. 1999. *La Question de Palestine. tome 1 : 1799-1921. L'invention de la Terre Sainte*. Paris : Fayard.
- . 2011. *La Question de Palestine, tome 4 : Le rameau d'olivier et le fusil du combattant*. Fayard.
- Lautier, Bruno. 1994. *L'économie informelle dans le tiers monde*. Paris : La Découverte.
- Lavigne Delville, Philippe, Cécile Broutin, et Christian Castellanet. 2004. « Jachères, fertilité, dynamiques agraires, innovations paysannes et collaborations chercheurs/paysans : fondements pour des recherches-actions en milieu paysan sur la fertilité des terres. » Paris : GRET.
- Lazega, Emmanuel. 1994. « Analyse de réseaux et sociologie des organisations. » *Revue Française de Sociologie* 35 (2) : 293.
- Lazega, Emmanuel, Marie-Thérèse Jourda, Lise Mounier, et Rafaël Stofer. 2007. « Des poissons et des mares : l'analyse de réseaux multi-niveaux. » *Revue française de sociologie* Vol. 48 (1) : 93-131.
- Lazzeri, Yvette. 2009. « Les défis de la mondialisation pour l'oléiculture méditerranéenne. » présenté à conférence Centre Culturel Français de Tlemcen, Algérie.
- Lebrun, Céline, et Julien Salingue, éd. 2013. *Israël, un État d'apartheid : enjeux juridiques et politiques*.
- Lecomte, Tristan. 2007. *Le commerce sera équitable*. Paris : Eyrolles : Éd. d'Organisation.
- Legrain, Jean-François. 1996. « La Palestine : de la terre perdue à la reconquête du territoire. » *Cultures & Conflits*, n° 21-22.
- . 2000. « Retour sur les Accords israélo-palestiniens. » *Maghreb-Machrek*, n° 170 : 96-125.
- . 2007a. « La dynamique de la « guerre civile » en Palestine. » *Critique internationale* n° 36 (3) : 147-65.
- Le Guide du Routard. 2012. *Guide du Routard Israël, Palestine 2012/2013*. Paris : Hachette Tourisme.
- Lemaire, Madeleine, et Jean-Claude Chamboredon. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. » *Revue française de sociologie* 11 (1) : 3-33.
- Lemery, Bruno, Roger Le Guen, et Jean-Pierre Darré. 1989. « Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture. » *Économie rurale* 192 (1) : 115-22.
- Le Monde Diplomatique. 2011. *Un monde à l'envers. L'Atlas géopolitique du Monde diplomatique*. Paris.

le More, Anne. 2005. « Killing with Kindness: Funding the Demise of a Palestinian State. » *International Affairs* 81 (5) : 981-99.

———. 2008. *International Assistance to the Palestinians After Oslo: Political Guilt, Wasted Money*. Routledge.

Le Velly, Ronan. 2004. « Sociologie du marché. Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché. » Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Alain Caillé, Université de Nantes. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00452446>.

———. 2006. « Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché. » *Revue française de sociologie* 47 (2) : 319.

Levine, Hephzibah. 2005. « Mediating the War of Olives and Pines: Consensus-Based Land-Use Planning in a Multicultural Setting. » *Negotiation Journal* 21 (1) : 29-69.

Levinson, Chaim. 2011. « Israel has 101 different types of permits governing Palestinian movement. » *Haaretz*, décembre 23. <http://www.haaretz.com/print-edition/news/israel-has-101-different-types-of-permits-governing-palestinian-movement-1.403039>.

Lia, Brynjar. 2006. *A police force without a state: a history of the Palestinian security forces in the West Bank and Gaza*. 1st ed. Reading, UK : Ithaca Press.

Lopes, Diana. 2011. « The World Bank and the Palestinian NGO Project: Assessing the impact on actors and relationships. » présenté à Third Global International Studies Conference, Porto, Portugal, août 17.

Maalouf, Amin. 2001. *Les Identités meurtrières*. Littérature & Documents. Le Livre de Poche.

MA'AN. 2008a. « Apartheid Roads. Promoting settlements, punishing Palestinians. »

———. 2008b. « Nablus. From Economic Metropolis to Shrinking City. »

———. 2008c. « Hebron destroyed from within. Fragmentation, segregation et forced displacement. »

———. 2008d. « Salfit. From agricultural heaven to industrial ghetto. »

———. 2011. « Restricted Access and its Consequences: Israeli Control of Vital Resources in the Jordan Valley and its Impact on the Environment. »

———. 2012a. « Israeli imposed restrictions on the movement of agricultural products from northern West Bank. »

———. 2012b. « Uprooting & Selling Ancient Palestinian Olive Trees in Israel. » *Spotlight* 13.

Majdalani Azzeh, Nada. 2012. « Mapping of Environmental Actors in the Palestinian Civil Society Sector. » Ramallah : Heinrich-Böll-Stiftung.

Malkki, Liisa. 1992. « National Geographic: The Rooting of Peoples and the Territorialization of National Identity among Scholars and Refugees. » *Cultural Anthropology* 7 (1) : 24-44.

Mamani Pocoata, Mauricio. 1996. « Les ironies du développement alternatif en Bolivie. » *Alternatives sud* 3 (1) : 37-59.

Manor, Yohanan. 2007. « Chinois versus Palestiniens. » *Outre-Terre* n° 17 (4) : 289-304.

Mansouri, Wassila. 2008. « Les fonctionnaires de l'Autorité palestinienne et la suspension de l'aide internationale : notes d'enquête à Jenin (2006-2007). » *A contrario* Vol. 5 (1) : 174-83.

Martel, Stéphanie. 2015. « Lutte anti-traffic transfrontalière en Asie du Sud-Est : la coopération subrégionale comme tremplin pour le régionalisme en matière de sécurité. » *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 24 (janvier).

Marteu, Élisabeth. 2006. « Genre et nation en mouvement : les nouveaux enjeux de la mobilisation féminine arabe en Israël. » *Raisons politiques* n° 24 (4) : 143-57.

———. 2012. « La sphère associative palestinienne en Israël : entre protestation nationale et négociation citoyenne. » In *Les Palestiniens, entre État et diaspora : le temps des incertitudes*, Jalal al-Husseini. Paris : Karthala : IISMM.

MAS. 2005. « The Economics of Agriculture in the Tulkarem and Qalqilya Districts: Improving the Profitability of Farmers Affected by the Separation Wall. » Ramallah.

———. 2010. « Agricultural Cooperatives in the Palestinian Territory: Current Status and Perspectives. » Ramallah.

Mauss, Marcel. 2012. *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. 2^{ème} édition. Paris : Presses universitaires de France.

McKee, Emily. 2013. « Performing Rootedness in the Negev/Naqab: Possibilities and Perils of Competitive Planting. » *Antipode*, 1-18.

Memmi, Sarah. 2012. « Quand vivre ensemble est un droit bafoué : les couples palestiniens transfrontaliers et la politique de séparation israélienne. » présenté à Penser l'incertain (XIXe Congrès de l'ASLIF), Rabat, juillet 2.

Meneley, Anne. 2007. « Like an Extra Virgin. » *American Anthropologist* 109 (4) : 678-87.

———. 2008a. « A Tale of Two Itineraries: The Production, Consumption and Circulation of Tuscan and Palestinian Olive Oil. », 35. Trent University, Peterborough, Ontario, Canada.

———. 2008b. « Time in a Bottle: The Uneasy Circulation of palestinian olive Oil. » *Middle East Report* 38 (248) : 18-23.

———. 2011. « Blood, Sweat and Tears in a Bottle of Palestinian Extra-Virgin Olive Oil. » *Food, Culture and Society: An International Journal of Multidisciplinary Research* 14 (2) : 275-92.

———. 2013. « Oleo-signs and Quali-signs: The Qualities of Olive Oil. » Trent University, Peterborough, Ontario, Canada. Consulté le octobre 8.

http://www.academia.edu/474535/Oleo-signs_and_Quali-signs_The_Qualities_of_Olive_Oil.

Mercier, Delphine. 2009. « Affranchissement et exception au cœur des frontières
370

profitables. » *Critique Economique* Automne (25) : 109-32.

Mermier, Franck, et Michel Peraldi. 2011. *Mondes et places du marché en Méditerranée : formes sociales et spatiales de l'échange*. Karthala Editions.

Micheletti, Michele, Andreas Fellesdal, et Dietlind Stolle. 2004. *Politics, Products, and Markets: Exploring Political Consumerism Past and Present*. Transaction Publishers.

Mili, Samir. 2004. « Prospects for Olive Oil Marketing in Non-Traditional Markets. » présenté à AIEA2 International Conference « Sustainable Development and Globalisation of Agri-Food Markets », Laval University, Quebec, Canada, août 23.

Ministère palestinien de l'Agriculture. 2011. « Agriculture Sector Strategy. "À shared vision" 2011-2013 ».

Ministère palestinien de l'Économie, et ARIJ. 2011. « The economic costs of the Israeli occupation for the occupied Palestinian territory. » Ramallah : ARIJ.

Ministère palestinien du Tourisme. 2005. *Inventory of Cultural and Natural Heritage Sites of Potential Outstanding Universal Value in Palestine*. Department of Antiquities and Cultural Heritage.

Mitchell, Laura. 2010. « Coping, Closure, and Gendered Life Transitions Palestinians' Responses to the Erosion of Male Breadwinning Work. » Oslo : FAFO.

Monnet, Jérôme. 2013. « Dissociation et imbrication du formel et de l'informel : une matrice coloniale américaine. » *Espaces et sociétés*, n° 143. Consulté le novembre 7.

Morris, Benny. 2004. *The Birth of the Palestinian Refugee Problem Revisited*. Cambridge; New York : Cambridge University Press.

Mosse, David. 2004. *Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice*. 1st Edition edition. London ; Ann Arbor, MI: Pluto Press.

Muir, Diana. 2008. « A Land without a People for a People without a Land. » *Middle East Quarterly*, mars.

Natsheh, Basel, et Cédric Parizot. 2011. « Du Kit-Kat au 4x4. La séparation vue sous l'angle du trafic de marchandises entre Israël et la Cisjordanie (2007-2010). » In *À l'ombre du mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Cédric Parizot, 153-85. Paris : Actes Sud.

Nélisse, Claude. 1994. « La croisée du formel et de l'informel : entre l'État et les partenariats. » *Lien social et Politiques*, n° 32 : 179.

Neu, Daniel. 2005. « Représenter la logique d'un projet pour mieux en débattre. Un outil pour faciliter la conception, la présentation et la conduite d'un projet. Les « tableaux logiques simplifiés ». » Paris : GRET.

Newman, David. 2009. « In the Name of Security: In the Name of Peace – Environmental Schizophrenia and the Security Discourse in Israel / Palestine. » In *Facing Global Environmental Change*, édité par Hans Günter Brauch, Úrsula Oswald Spring, et John Grin, 855-64. Hexagon Series on Human and Environmental Security and Peace 4. Springer Berlin Heidelberg.

NIRAS. 2011. « Strategy for the Development of the Olive Sub-Sector in Palestine (first

draft). » Ramallah : Palestinian Ministry of Agriculture.

Nitzan, Jonathan, et Shimshon Bichler. 2002. *The Global Political Economy of Israel: From War Profits to Peace Dividends*. Pluto Press.

Nordstrom, Carolyn. 2004. *Shadows of War: Violence, Power, and International Profiteering in the Twenty-First Century*. Berkeley : University of California Press.

Nsabimana, André. 2004. « Articulation entre les activités bancaires et microfinancières : une nouvelle sphère d'intermédiation ? » *Mondes en développement* n° 126 (2) : 37-50.

OCHA. 2008. « the humanitarian impact of the Barrier. » Jérusalem : OCHA.

———. 2009. « West Bank Movement and Access Update. » Jérusalem : OCHA.

———. 2010. « The Humanitarian report. » Jérusalem : OCHA.

———. 2011a. « East Jerusalem. Key Humanitarian Concerns. » Special focus. Jérusalem.

———. 2011b. « Olive Harvest Factsheet. » Jérusalem : OCHA.

———. 2012a. « Protection of population Weekly report. » Jérusalem : OCHA.

———. 2012b. « West Bank. Movement and Acces Update. » Special focus. Jérusalem.

———. 2013. « Humanitarian Bulletin. Monthly Report. » Jérusalem : OCHA.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995. *Anthropologie et développement essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris; Marseille : Karthala ; APAD.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, et Thomas Bierschenk. 1993. « Les courtiers locaux du développement. » *Bulletin de l'APAD*, n° 5 (juin).

Ophir, Adi, Michal Givoni, et Sārī Ḥanafī. 2009a. *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*. New York; Cambridge, Mass. : Zone Books ; Distributed by The MIT Press.

———. 2009b. *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*. New York; Cambridge, Mass. : Zone Books ; MIT Press.

OXFAM. 2002. « Forgotten Village. Struggling to survive under closure in the West Bank. » 28. Oxfam Briefing paper.

Padilla, Martine, Michel Frem, Estelle Godart, Samia Haddad, et Duygu Tanriverdi. 2004. « Contribution du secteur informel à l'approvisionnement en produits laitiers des villes méditerranéennes : le cas de la Tunisie, du Maroc, du Liban et de la Turquie. » *Cahiers Agricultures* 13 (1) : 79-84.

Palestinian Ministry of Agriculture. 2008. « Monthly Report for Agricultural Losses during the Intifada From 28/09/2000-31/11/2008. » Ramallah : General Directorate of Policy and Planning Directorate of Statistics and Information.

Palestinian Ministry of Tourism. non daté. « Explore Palestine. Palestine : Top Ten Must-Do Experiences. »

Paltrade. 2005. « The Palestinian Olive Oil Sector. Trade Development Strategy. »

- Agribusiness Trade Development and Promotion Project. Ramallah : Paltrade.
- . 2010. « Opening The Jalameh Crossing Point To Passage Of Containers. » Ramallah : Paltrade.
- Pappé, Ilan. 2000. *La guerre de 1948 en Palestine : Aux origines du conflit israélo-arabe*. Paris : La Fabrique-éditions.
- Parizot, Cédric. 2001. « Le mois de la bienvenue : réappropriations des mécanismes électoraux et réajustements de rapports de pouvoirs chez les Bédouins du Néguev, Israël. » Paris : EHESS.
- . 2006a. « En attendant le mur. Gestions israéliennes des mobilités palestiniennes pendant la seconde Intifada (2000-2006). » *Migrations société* 18 (107) : 15-39.
- . 2006b. « Entrepreneurs Without Borders: Policies of Closure and Border Economy between the Southern West bank and the Northern Negev, 2000-2005. » Ramses Working Paper 5. European Studies Center, University of Oxford.
- . 2006c. « Larzillière Pénélope, Être jeune en Palestine. Voix et regards, Balland, Paris, 2004, 203 p. » Édité par Sylvia Chiffolleau. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 115-116 (décembre) : 329-32.
- . 2008. « Crossing Borders, Retaining Boundaries: Kin-Nections of Negev Bedouin in Gaza, West Bank And Jordan. » In *Crossing Borders, Shifting Boundaries: Palestinian Dilemmas*, 29:58-84. N°1. American Univ in Cairo Press.
- . 2009a. « Hardening Closures, Securing Disorder: Israeli Closure Policies and the Informal Border Economy Between the West Bank and the Northern Negev (2000-2006). » In *Mediterranean Frontiers: Borders, Conflict and Memory in a Transnational World*. London; Gordonsville: I. B. Tauris & Company ; Macmillan.
- . 2009b. « Temporalités et perceptions de la séparation entre Israéliens et Palestiniens. » *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* 20 : 53-72.
- . 2009c. « Après le mur : les représentations israéliennes de la séparation avec les Palestiniens. » *Cultures & Conflits*, n° 73 (mars) : 53-72.
- . 2010. « Séparation et régime de mobilité entre Israël et la Cisjordanie (2000-2009) : réglementations, pratiques et acteurs. » In *Israël-Palestine : les enjeux d'un conflit*, édité par École pratique des hautes études (France). Paris : CNRS.
- . 2012. « Moving Fieldworks: Ethnographic Experiences in the Israeli-Palestinian Space. » In *Serendipity in Anthropological Research: The Nomadic Turn*, édité par Haim Hazan et Esther Hertzog, 123-37. Ashgate Publishing, Ltd.
- . 2014. « Un undocumented economy of control. Workers, smugglers and State authorities in southern Israel/Palestine. » In *Borders, Mobilities and Migrations. Perspectives from the Mediterranean*, Peter Lang.
- Passy, Florence. 1998. *L'action altruiste : contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*. Librairie Droz.
- Patin, Cléa. 2013. « Une approche sociologique du marché de l'art au Japon : réseaux d'intermédiation marchands pour la vente, la circulation, la diffusion, et la formation de

- la valeur des œuvres d'art. » *Cipango. Cahiers d'études japonaises*, n° 18 (juin) : 287-88.
- PCBS. 2010. « The Palestinian Expenditure and Consumption Survey. » Ramallah.
- Peraldi, Michel. 2002. *La fin des norias ? : réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*. Paris : Maisonneuve et Larose ; Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.
- Perez, Rodolfo. 2008. « Chronique de Bolivie : coca, cocaïne et pouvoir. » *Problèmes d'Amérique latine*, n° 69 : 49-78.
- Perlès, Valérie. 2007. « L'artisan face au tourisme : un passeur d'espaces et de temps. » *Espaces et sociétés* 128-129 (1) : 201.
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2012. « Humanitarian action in developing countries: Who evaluates who? » *Evaluation and Program Planning* 35 (1) : 154-60.
- Perroulaz, Gérard. 2004. « Le financement des ONG dans la coopération au développement et l'aide humanitaire : le cas de la Suisse et comparaisons internationales. » *Annuaire suisse de politique de développement*, n° Vol. 23, n°2 (novembre) : 49-82.
- Peteet, Julie. 2008. « Stealing Time. » *Middle East Report* 38 (248) : 14-15.
- Petti, Alessandro. 2008. « Assymétries. » In *The Impossible Prison*, édité par Alex Farquharson. Center For Contemporary Art.
- PFU. 2011. « Narrative progress Report. Support to olive oil producers in the West Bank. » Ramallah : PFU.
- Picard, Michel. 2001. « Bali : Vingt ans de recherches : Tourisme et sociétés locales en Asie orientale. » *Anthropologie et sociétés* 25 (2) : 109-27.
- Picaudou, Nadine. 2003. *Les Palestiniens, un siècle d'histoire : le drame inachevé*. Bruxelles : Ed. Complexe.
- . 2006. *Territoires Palestiniens de mémoire*. Karthala Editions.
- Pirinoli, Christine. 2002. « Entre terre et territoire : enracinement de l'identité palestinienne. » *Etudes rurales* n° 163-164 (3) : 91-107.
- . 2004. « L'anthropologie palestinienne entre science et politique : L'impossible neutralité du chercheur. » *Anthropologie et sociétés* 28 (3) : 165-85.
- . 2005. « Effacer la Palestine pour construire Israël. » *Études rurales*, n° 173-174 (novembre) : 67-86.
- Pliez, Olivier. 2009. « Salloum (Égypte), une bourgade bédouine sur les routes de la mondialisation. » *L'Espace géographique* Vol. 38 (1) : 31-42.
- Portugali, Juval. 1993. *Implicate Relations: Society and Space in the Israeli-Palestinian Conflict*. Dordrecht; Boston : Kluwer Academic Publishers.
- Poulantzas, Nicos Ar. 1980. *State, Power, Socialism*. New Left Books.
- Pouzol, Valérie. 2005. « La guerre « dans la guerre » ? : Ces Israéliennes qui souffrent de

- violences... » *Confluences Méditerranée* 54 (3) : 121.
- Powers, Janet M. 2006. *Blossoms on the Olive Tree: Israeli And Palestinian Women Working for Peace*. Greenwood Publishing Group.
- Rabah, Jamil, et Natasha Fairweather. 1995. *Israeli Military Orders in the Occupied Palestinian West Bank, 1967-1992*. Seconde édition. Jerusalem Media & Communication Centre.
- Rauch, André. 2002. « Le tourisme ou la construction de l'étrangeté. » *Ethnologie française* 32 (3) : 389-92.
- Réau, Bertrand, et Franck Poupeau. 2007. « L'enchantement du monde touristique. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 170 (5) : 4.
- Rémon, Marcel. 2009. *ONG et acteurs locaux : l'ultime alternative ?* Presses universitaires de Namur.
- Renard, Marie-Christine. 2005. « Quality certification, regulation and power in fair trade. » *Journal of Rural Studies* 21 (4) : 419-31.
- Reuter, Peter, et David Ronfeldt. 1992. *Quest for Integrity: The Mexican-U.S. Drug Issue in the 1980s*. Santa Monica : Rand.
- Riordon, Michael. 2011. *Our Way to Fight: Peace-work Under Siege in Israel-Palestine*. Pluto Press.
- Rogers, Richard, et Anat Ben-David. 2010. « Coming to Terms: A Conflict Analysis of the Usage, in Official and Unofficial Sources, of 'security Fence', 'apartheid Wall', and Other Terms for the Structure between Israel and the Palestinian Territories. » *Media, War & Conflict* 3 (2) : 202-29.
- Romani, Vincent. 2005. « Quelques réflexions à propos des processus coercitifs dans les Territoires occupés. » *Etudes rurales* n° 173-174 (1) : 251-72.
- . 2007. « Enquêter dans les Territoires palestiniens : Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate. » *Revue française de science politique* 57 (1) : 27.
- Rosenblum, Mort. 1998. *Olives : The Life and Lore of a Noble Fruit*. 1^{re} éd. North Point Press.
- Roy, Sara. 1999. « De-development Revisited: Palestinian Economy and Society Since Oslo. » *Journal of Palestine Studies* 28 (3) : 64-82.
- . 2007. *Failing Peace : Gaza and the Palestinian-Israeli Conflict*. London; Ann Arbor, MI : Pluto.
- Rozelier, Muriel. 2007. *Naplouse, Palestine, chroniques du ghetto*. Paris : Presses de la Renaissance.
- Ryfman, Philippe. 2009. *Les ONG*. Paris : la Découverte.
- Sa'ad, Manal. 2007. « Borders' Enforcement against the Palestinian Traders. » Palestinian Shippers' Council.
- Sacco, Joe. 1996. *Palestine : une nation occupée*. Paris : Vertige Graphic.

- Sakka, Abaher El. 2013. « Sociologie des mouvements protestataires sociaux palestiniens. » *Confluences Méditerranée* N° 86 (3) : 171-83.
- Salingue, Julien. 2013. « Le « développement économique » palestinien : miracle ou mirage ? » *Confluences Méditerranée* N° 86 (3) : 71-88.
- Sanbar, Elias. 2004. *Figures du Palestinien : identité des origines, identité de devenir*. [Paris] : Gallimard.
- Sardan, Jean-Pierre Olivier de. 2001. « Les trois approches en anthropologie du développement. » *Tiers-Monde* 42 (168) : 729-54.
- Sawicki, Frédéric, et Johanna Siméant. 2009. « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. » *Sociologie du Travail* 51 (1) : 97-125.
- Sayigh, Yezid. 1997. *Armed Struggle and the Search for State: The Palestinian National Movement, 1949-1993: The Palestinian National Movement, 1949-1993*. Oxford University Press.
- Schmid, Dorothée. 2006. « Palestine : la problématique de l'aide. » *Politique étrangère* Automne (3) : 491.
- Schulz, Helena Lindholm, et Julia Hammer. 2003. *The Palestinian Diaspora: Formation of Identities and Politics of Homeland*. Routledge.
- Scoones, Ian. 1999. *La reconnaissance du savoir rural : savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*. Karthala Editions.
- Selwyn, Tom. 1995. « Landscapes of Liberation and Imprisonment: Towards an anthropology of the Israeli landscape. » In *The anthropology of landscape: perspectives on place and space*, édité par E. Hirsch et M. O'Hanlon. Oxford University Press.
- . 2010. « Pilgrimage and Tourism in Bosnia-Herzegovina and Palestine: Reporting from two of the European Commission's TEMPUS Projects. » In *Sustainable Tourism in Rural Europe*, édité par D. McLeod et Steven A. Gillespie. London : Routledge.
- Sharkawi, Maïssoun. 2013. « « Sous le pressoir » : enjeux culturels et politiques autour du patrimoine palestinien. » présenté à La Palestine en réseaux : expatriations, migrations et enjeux patrimoniaux, Centre Culturel Franco-Allemand de Ramallah, mars 18.
- Shehadeh, Raja. 1982. *The Third Way, a Journal of Life in the West Bank*. Quartet Books.
- . 1983. *Tenir bon : journal d'un Palestinien en Cisjordanie occupée*. Paris : Seuil.
- Sheikh-Shehadeh-Naïli, Ida Falestin. 2007. « La mémoire et l'oubli à Artās : un élément de l'histoire rurale de la Palestine, 1848-1948. » Thèse de doctorat en Mondes africain, arabe et turc, sous la direction de Randi Deguilhem, Aix Marseille 1.
- Shenhav, Yehouda, et Yael Berda. 2009. « The Colonial Foundation of the State of Exception: Juxtaposing the Israeli Occupation of the Palestinian Territories with Colonial Bureaucratic History. » In *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, Adi Ophir, Michal Givoni, et Sarī Ḥanafī, 337-74. New York; Cambridge, Mass. : Zone Books ; Distributed by The MIT Press.

- Shreck, Aimee. 2005. « Resistance, Redistribution, and Power in the Fair Trade Banana Initiative. » *Agriculture and Human Values* 22 (1) : 17-29.
- Shulman, David. 2011. *Dark Hope: Working for Peace in Israel and Palestine*. ReadHowYouWant.com.
- Signoles, Aude. 2004. « Municipalités et pouvoir local dans les Territoires palestiniens : entre domination israélienne et État en formation (1993-2004). » Thèse de doctorat en science politique sous la direction de Bassma Kodmani-Darwish, Paris 1. <http://www.theses.fr/2004PA010266>.
- Simonet, Guillaume. 2011. « Enjeux et dynamiques de la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain : les cas de Montréal et Paris. » Thèse de doctorat en science politique sous la direction de Nathalie Blanc et de Laurent Lepage, Paris 10. <http://www.theses.fr/2011PA100076>.
- Sivan, Eyal. 2010. *Jaffa, la mécanique de l'orange*. France / Israël.
- Sizer, Stephen R. 1999. « The ethical challenges of managing pilgrimages to the Holy Land. » *International Journal of Contemporary Hospitality Management* 11 (2/3) : 85-90.
- Slater, Don. 2002. « From Calculation to Alienation: Disentangling Economic Abstractions. » *Economy and Society* 31 (2) : 234-49.
- Snegaroff, Claire, et Michaël Blum. 2005. *Qui sont les colons : une enquête, de Gaza à la Cisjordanie*. Paris : Flammarion.
- Soumi, Nasser. 2010. *Palestine : une civilisation de l'olivier - Une passion charnelle*. Sindbad.
- Sourisseau, Jean-Michel, Pierre-Marie Bosc, Sandrine Fréguin-Gresh, Jean-françois Bélières, et Philippe Bonnal. 2012. *Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement*. Vol. 62. Paris : Presses de Sciences Po.
- Spillman, Lyn. 1999. « Enriching Exchange: Cultural Dimensions of Markets. » *American Journal of Economics and Sociology* 58 (4) : 1047-71.
- Stein, Rebecca L., et Ted Swedenburg. 2005. *Palestine, Israel, and the Politics of Popular Culture*. 1st Edition. Duke University Press Books.
- Stolle, D., M. Hooghe, et M. Micheletti. 2005. « Politics in the supermarket: political consumerism as a form of political participation. » *International political science review* 26 (3) : 245-69.
- Stronza, Amanda. 2001. « Anthropology of Tourism: Forging New Ground for Ecotourism and Other Alternatives. » *Annual Review of Anthropology* 30 (janvier) : 261-83. doi:10.2307/3069217.
- . 2008. « Through a New Mirror: Reflections on Tourism and Identity in the Amazon. » *Human Organization* 67 (3) : 244-57.
- Sullivan, Denis J. 1996. « NGOs in Palestine: Agents of Development and Foundation of Civil Society. » *Journal of Palestine Studies* 25 (3) : 93-100.
- Swedberg, Richard. 1994. *Une histoire de la sociologie économique*. Paris : Desclée de

Brouwer.

———. 1997. « Vers une nouvelle sociologie économique : bilan et perspectives. » *Cahiers Internationaux de Sociologie* 103 (décembre) : 237-63.

Swedenburg, Ted. 1990. « The Palestinian Peasant as National Signifier. » *Anthropological Quarterly* 63 (1) : 18-30.

Taché, Alain. 2004. *L'adaptation : un concept sociologique systémique*. Editions L'Harmattan.

Taghdisi-Rad, Sahar. 2010. *The Political Economy of Aid in Palestine: Relief from Conflict or Development Delayed?* 1^{re} éd. Routledge.

Tal, Alon. 2002. *Pollution in a Promised Land : An Environmental History of Israel*. Berkeley, Calif. : University of California Press.

Tamari, Salim. 1981. « Building Other People's Homes : The Palestinian Peasant's Household and Work in Israel. » *Journal of Palestine Studies* 11 (1) : 31-66.

———. 2011. *La montagne contre la mer : essai sur la société et la culture palestiniennes*. Arles : Actes sud.

Tartir, Alaa. 2012. « Aid and Development in Palestine: Anything, but Linear Relationship. Can Aid Contribute to Development? » Birzeit University Working Paper présenté à Conferences & Public Events Module, Birzeit, avril.

Tawil-Souri, Helga. 2009. « New Palestinian Centers. An Ethnography of the 'checkpoint Economy'. » *International Journal of Cultural Studies* 12 (3) : 217-35.

———. 2012. « Uneven Borders, Coloured (Im)mobilities: ID Cards in Palestine/Israel. » *Geopolitics* 17 (1) : 153-76.

Thomas, Mark. 2011. *Extreme Rambling: Walking Israel's Separation Barrier. For Fun*. Ebury Press.

Trom, Danny. 1996. *La production politique du paysage. Elements pour une interpretation des pratiques ordinaires de patrimonialisation de la nature en allemagne et en france*. IEP de Paris.

Turner, Louis, et John Ash. 1975. « *The » Golden Hordes : International Tourism and the Pleasure Periphery*. Constable & Robinson Limited.

Umans, Laurent, et Alberto Arce. 2011. « Out of Context. Development cooperation as viscous flow. » présenté à Rethinking development in an age of scarcity and uncertainty, York, septembre 19.

Urien, Fanny. 2012. « Les Samaritains et le Mont Gerizim (Palestine) : lieu de culte, lieu de vie et enjeu patrimonial. » LAHIC/IAA présenté à Dynamiques de patrimonialisation des sites et des rituels religieux, Paris, janvier 6.

Vacheron, Ismaël. 2011. « De la reconnaissance du terroir à la mise en place de l'indication géographique protégée. Réalités et difficultés pour l'huile d'olive jordanienne des High lands. » *Food Geography*, n° 1 : 16-26.

Vatin, François. 1991. *L'industrie du lait. Essai d'histoire économique*. Logiques

économiques. Paris : Editions L'Harmattan.

———. 1996. *Le lait et la raison marchande : Essais de sociologie économique*. Presses Universitaires. Des sociétés. Rennes : Presses Universitaires.

———. 2008. « Retour à Dahra. » *Revue du MAUSS* 32 (2) : 441-60.

Verner, Corinne Cauvin. 2009. « Du tourisme culturel au tourisme sexuel. » *Cahiers d'études africaines* n° 193-194 (1) : 123-46.

Vuille. 2012. « Analyse du secteur oléicole en Cisjordanie : Potentiels et limites. » Genève : Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID).

Weber, Max. 2003. *Économie et société, 2 tomes*. Agora. Paris : Pocket.

Weber, Max, Jean-Pierre Grossein, et Fernand Cambon. 2003. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme : suivi d'autres essais*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris : Gallimard.

Webster, Frederick. 1975. « Determining the Characteristics of the Socially Conscious Consumer. » *The Journal of Consumer Research* 2 (3) : 188-96.

Weizman, Eyal. 2012. *Hollow Land: Israel's Architecture of Occupation*. New-York : Verso Books.

Weizman, Eyal, et Rafi Segal. 2004. *Une occupation civile : La politique de l'architecture israélienne*. Besançon; Tel-Aviv : Ed. de l'Imprimeur ; Babel.

Welz, Judith. 2007. « discours et pratiques de solidarité : les voyageurs militants en Cisjordanie, Palestine. » Mémoire de Master 2, Aix-Marseille Université.

Wendler, Cordula, Ulf Liebe, Rico Ihle, et Stephan von Cramon-Taubadel. 2012. « The Willingness to Pay of European Consumers for Jointly Produced Israeli - Palestinian Products. » The International Association of Agricultural Economists (IAAE) Triennial Conference, Foz do Iguaçu, Brésil.

Wick, Livia. 2011. « The Practice of Waiting under Closure in Palestine. » *City & Society* 23 : 24-44.

Yesh Din. 2010. « Police investigation of vandalization of Palestinian trees in the West Bank. Yesh Din Monitoring 2005-2010. » Data Sheet. Tel-Aviv : Yesh Din.

Zerubavel, Y. 1996. « The forest as a national icon: literature, politics, and the archeology of memory. » *Israel Studies* 1 (1) : 60-99.

Zuniga, Victor, et Ruben Hernandez-Leon. 2005. *New Destinations: Mexican Immigration in the United States*. Russell Sage Foundation.

ANNEXES

<i>Annexe 1 : Liste indicative des entretiens</i>	<i>382</i>
<i>Annexe 2 : Cartes.....</i>	<i>385</i>
<i>Annexe 3 : Iconographies politiques palestiniennes.....</i>	<i>394</i>
<i>Annexe 5 : Mur de séparation et permis d'accès à la seam zone</i>	<i>399</i>
<i>Annexe 6 : Presses oléicoles en Cisjordanie</i>	<i>401</i>
<i>Annexe 7 : Les opérateurs institutionnels de la filière huile d'olive.....</i>	<i>406</i>
<i>Annexe 8 : Missions civiles et circuits touristiques sur le thème des oliviers.....</i>	<i>407</i>
<i>Annexe 9 : Tourisme alternatif : à la découverte des réalités politiques palestiniennes.....</i>	<i>411</i>
<i>Annexe 10 : Festival, stands de vente et produits dérivés à destination des internationaux</i>	<i>412</i>
<i>Annexe 11 : Bouteilles d'huile d'olive et prospectus commerciaux.....</i>	<i>415</i>
<i>Annexe 12 : Partenariats associatifs et commerciaux autour de l'huile d'olive palestinienne, en 2011.....</i>	<i>418</i>
<i>Annexe 13 : Exemples d'annonces pour des évènements oléicoles gratuits (festival, récolte, plantation, etc.)</i>	<i>419</i>
<i>Annexe 14 : Améliorer la qualité de l'huile d'olive : une démarche contraignante, globale et normée.....</i>	<i>423</i>
<i>Annexe 15 : Les conditions de production de la recherche : approche réflexive sur mon terrain de recherche dans les espaces israélo-palestiniens</i>	<i>430</i>
<i>Annexe 16 : Activités scientifiques et valorisation de la recherche au cours de la thèse</i>	<i>441</i>

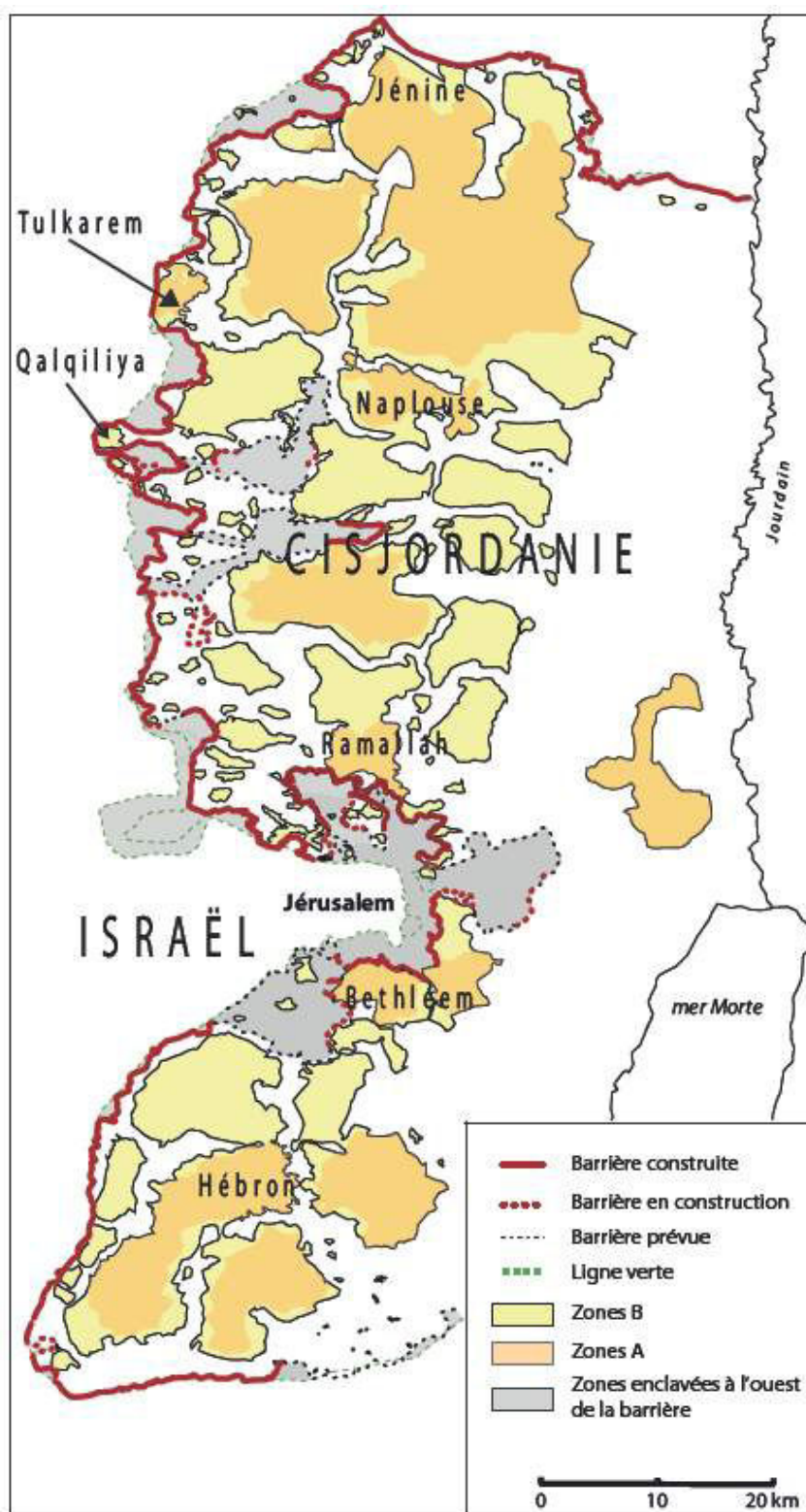
Annexe 1 : Liste indicative des entretiens

N°	Nom de l'enquêté	Organisme	Lieu de l'entretien	Langue utilisée	durée indicative	date de l'entretien
1	Abu Abdou	Producteur	Aboud	Anglais	1h45	08/10/11
2	Abu Bassel	Producteur (PFU)	Ramallah	Arabe - anglais	1h15	11/05/11
3	Abu Feraz	Presse	Deir Abu meshaal	Arabe - Anglais	1h30	20/11/11
4	Abu Irchad	Producteur (Liban)	Jezzine	Arabe - anglais	0h30	07/03/12
5	Abu Issa	Producteur (PFU) et Presse coop. de Deir Istya	Deir Istya	Anglais	4h00	11/09/11
6	Abu Iyad	Producteur (PFTA)	Mazare	Arabe - anglais	1h30	12/10/11
7	Abu Nidal	Fermiers (PFU)	Qarawa Bani Zaid	Arabe - Anglais	1h15	06/06/11
8	Abu Raed	Producteur (PFTA)	Mazare	Arabe - anglais	2h00	12/10/11
9	Abu Rami	Presse	Qbeiba	Arabe - Anglais	3h00	27/11/11
10	Abu Said	Presse	Beita	Arabe - Anglais	1h30	27/11/11
11	Abu Saleh	Presse	Talfeet	Arabe - Anglais	1h30	21/11/11
12	Abu Shadi	Producteur (PFU)	Ramallah	Arabe - anglais	1h30	11/05/11
13	Abuna Raed	Olive Branch Foundation	Taybeh	Français	1h45	21/06/11
14	Ahmad Saleh	Presse	Talfeet	Anglais	1H30	21/11/11
15	Alexis Madelain	AFD	Jérusalem - Est	Français	1h30	02/04/10
16	Amal	ISM	Ramallah	Anglais	1h15	14/12/11
17	Anne-Elodie	PFU	Al Bireeh	Français	2h00	04/05/11
18	Awude al-Qâdi	Producteur (PFTA)	Mazare Al Nubani	Anglais	3h00	12/10/11
19	Ayub Abu Hejleh	PFU	Ramallah	Anglais	3h30	11/07/10
20	Azzam Saleh	FAO	Ramallah	Anglais	1h00	21/12/11
21	Baha Hilo	JAI	Beit Sahour	Anglais	2h15	08/12/11
22	Belal Amous	Birzeit laboratory	Birzeit	Anglais	1h15	04/12/11
23	Billal	Presse	Arura	Arabe - Anglais	1h30	20/11/11
24	Cathrin	Participante "Canaan Insider Tour"	Kufr Raye	Anglais	1H00	03/11/11
25	Dallal Attare	PFU	Ramallah	Anglais	2h45	27/12/11
26	Daoud Al Barghouti	POOC	Ramallah	Anglais	1h30	04/12/11

27	David Sokal	Peace Oil	Par mail	Anglais	mail	26/09/11
28	Delphine Compain	IECD (Liban)	Beyrouth	Français	1h30	05/03/12
29	Diane	Participante "Canaan Insider Tour"	Jénine	Anglais	0h30	04/11/11
30	Dominique	Participante programme JAI	Beit Zacharia	Français	0h30	12/02/2011
31	Enrico	Expert oléicole - GVC	Al Bireh	Anglais	2h00	14/12/11
32	Falk Vangaver	DCC	Taybeh	Français	2h00	21/06/11
33	Farid Taamalah	Producteur (PFU)	Ramallah	Anglais	2h00	17/08/11
34	Fares Jabi	PCARD	Naplouse	Anglais	1h00	29/09/11
35	Faysal Barghouti	Producteur	Ramallah	Anglais	3h00	31/05/09
36	Fayyad Khader	Union des Coopératives	Ramallah	Anglais	2h00	14/11/11
37	François Ceccaldi	SCAC - Consulat Général de France	Al Bireh	Français	1H00	12/04/2011
38	Guy Petershmitt	AFPS	Ramallah	Français	3h30	01/06/10
39	Haitham Hasasneh	ARIJ	Ramallah	Anglais	1h00	28/09/11
40	Henry Ducos	Canaan Fair Trade	Jénine	Français	2h00	19-21/09/2011
41	Ibrahim Hannouneh	JAI	Bethleem	Anglais	0h30	07/02/11
42	Isabelle	Participante programme JAI	Bethleem	Anglais	0h30	12/02/2011
43	Issa	Presse (Liban)	Jezzine	Français	1h00	07/03/12
44	Issa Shatleh	PFU	Ramallah	Français	3h00	31/03/2011 et 20/04/2011
45	Jaber	Fermiers (PFU)	Qarawa Bani Zaid	Arabe - Anglais	1h15	06/06/11
46	Jacqueline Bellino	Consultante - Chargée de projet oléicole (PFU)	Ramallah	Français	2h00	21/10/10
47	Jean-Marie Baldassari	Expert oléicole (PFU)	Ramallah	Français	5h00	20-21/10/2010
48	Jean-Marie Dansette	France Import Palestine	Jérusalem Est	Français	3h00	17/03/10
49	Jennyfer	Participante "Canaan Insider Tour"	Kufr Raye	Anglais	0h30	03/11/11
50	Lidwine Maltete	AFD	Al Bireh	Français	1h15	01/09/11
51	Maher	Presse	Ramallah	Arabe - Anglais	1h30	21/11/11
52	Mahmud Abbas	PFTA	Jénine	Anglais	2h15	20/09/11
53	Mahmud al-Qâdi	Producteur + PFU	Arura	Arabe - anglais	1h00	13/12/11
54	Marwan	Ministère libanais de l'Agriculture	Jezzine	Français	2h30	

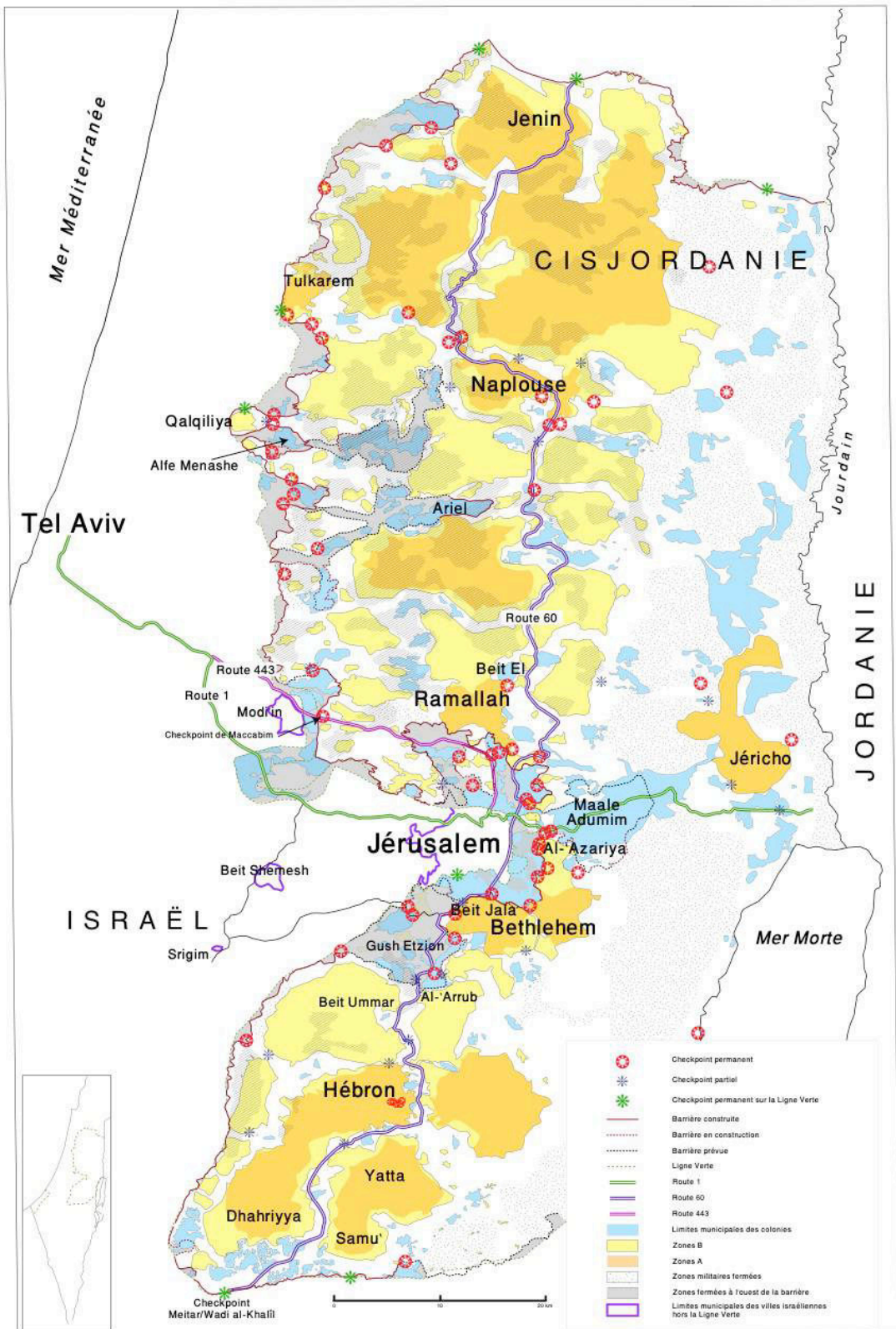
55	Michel	Olive&Co	Paris	Français	0h30	26/07/10
56	Mihoub Mezouaghi	AFD (Liban)	Beyrouth	Français	1h15	05/03/12
57	Mohamed Hmidat	Al Reef	Al Bireh	Anglais	1h00	31/10/11
58	Mohamed Sawafta	OXFAM	Al Bireh	Anglais	1h00	11/12/11
59	Monique	Participante programme JAI	Beit Zacharia	Anglais	0h30	12/02/2011
60	Monique Etienne	AFPS	Par téléphone	français	1h00	12/10/12
61	Nahead	Producteur (PFU)	Abud	Arabe - anglais	3h00	09/05/11
62	Nasser Abufahra	Canaan Fair Trade	Burqin	Anglais	1h45	21/09/11
63	Nidal Dweikat	World Vision	Naplouse	Anglais - français	2h15	26/10/11
64	Noam	Oil For Peace	Jérusalem-Ouest	Anglais	1h00	25/10/11
65	Olivier Maes	Commission Européenne	Jérusalem	Français	0h30	15/06/10
66	Radhia Oudjani	SCAC - Consulat Général de France	Jérusalem-Est	Français	2h00	17/11/11
67	Sabri	Fermiers (PFU)	Qarawa Bani Zaid	Arabe - Anglais	1h15	06/06/11
68	Saed Dagher	AAA	Ramallah	Anglais	0h30	17/01/11
69	Said Janan (UAWC)	Mount Of Green Olive	Ramallah	Anglais	1h30	23/03/11
70	Salaj Abu Eishah	Near East Fondation	Naplouse	Anglais	3h00	11/10/11
71	Samer	Producteur (PFU)	Abud	Anglais	1h45	09/05/11
72	Samir	Producteur (Liban)	Jezzine	Anglais	0h30	06/03/2012
73	Taghreed Shehade	PSI	Ramallah	Anglais	1h30	01/12/11
74	Taher Omair	Pieralisi	Ramallah	Anglais	2h00	20/10/11
75	Tareq Abu Laban	MoA (marketing dpt)	Ramallah	Anglais	1h45	21/06/10
76	Ted	Participant programme JAI	Bethleem	Anglais	0h30	12/02/2011
77	Thomas Cazalis	PFU	Ramallah	Français	5h30	13/05.2010
78	Usama Zahran	Presse	Qbeiba	Arabe - Anglais	3h00	27/11/11
79	Ussama Abu Ali	Paltrade	Ramallah	Anglais	3h00	26/08/2010 et 27/09/2011
80	Vivien Sansour	Canaan Fair Trade-PFTA	Beit Jalah	Anglais	1h00	07/11/11
81	Walid	Producteur (PFTA)	Kufr Raye	Anglais	1h00	03/11/11
82	Zacaria Salawdeh	MoA (Land dpt)	Ramallah	Français	1h00	01/03/11
83	Ziad Anabtawi	Anabtawi	Naplouse	Anglais	1h15	27/12/11

- Carte 1 : Zones A et B et enclaves entre le Mur et la ligne verte (2009)



Source : M. Barazani, CRFJ, C. Parizot, IREMAM *In A l'ombre du Mur, Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, sous la direction de S. Latte Abdallah et C. Parizot (2011).

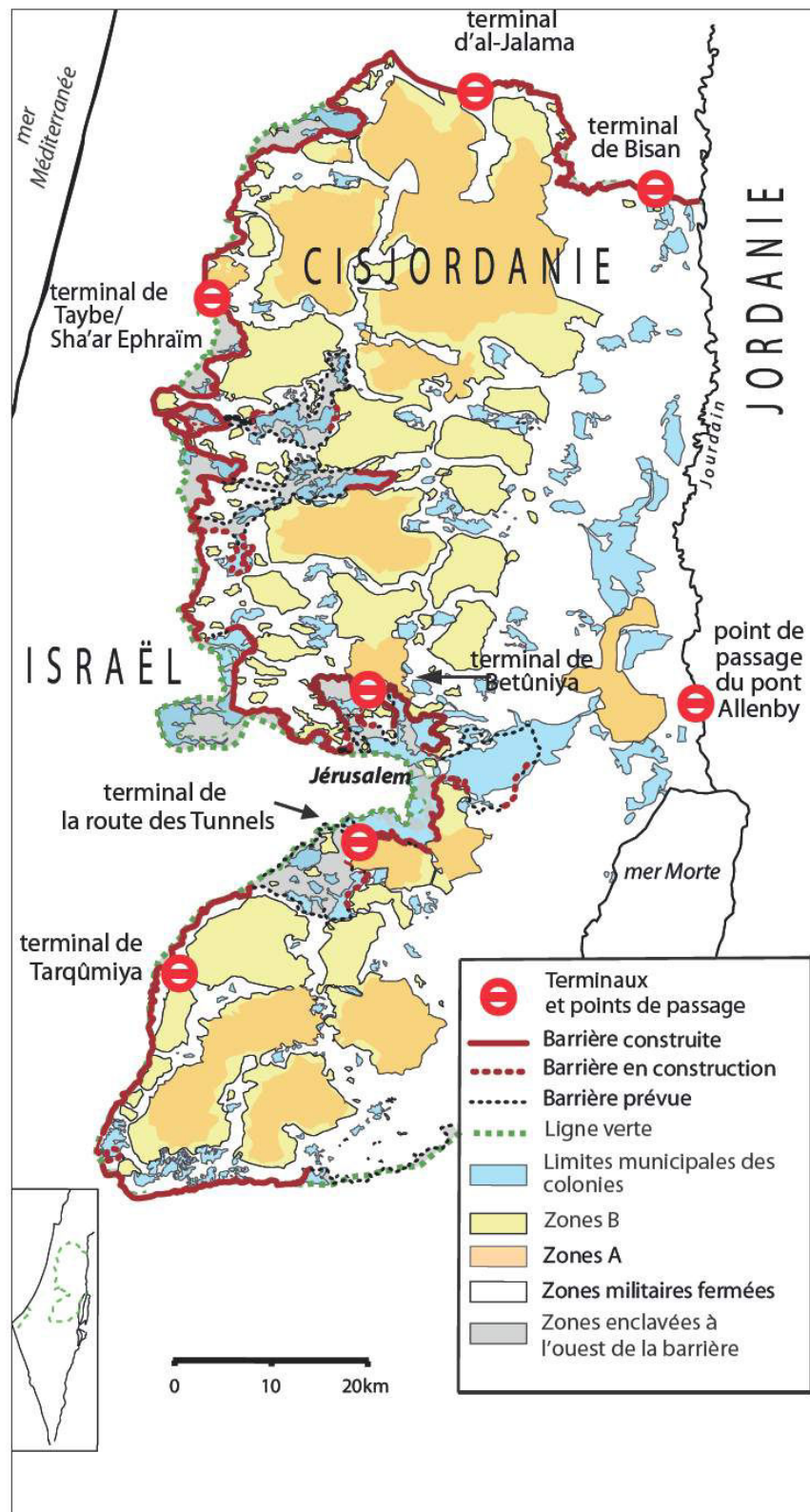
• Carte 2 : Zones palestiniennes et israéliennes en Cisjordanie (2009)



© Carte M. Barazani (CRFJ). Source : Cartography: OCHA Information Management Unit. Map Produced: Juin 2009. Base data and statistics: OCHA, PA MoP.

Source : M. Barazani, CRFJ, C. Parizot, IREMAM. In *A l'ombre du Mur, Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, sous la direction de S. Latte Abdallah et C. Parizot (2011).

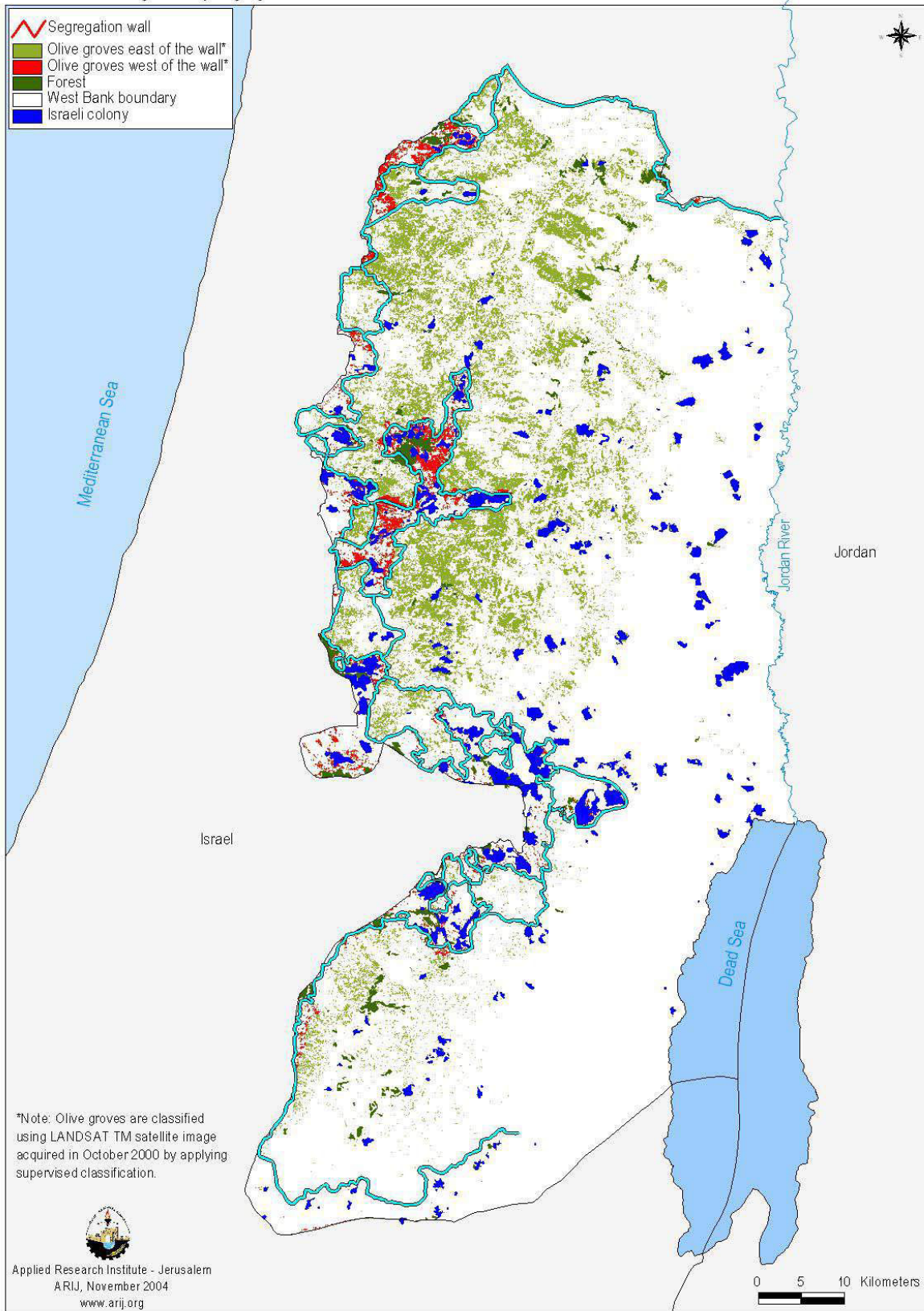
- **Carte 3 : Points de passage destinés au traitement des marchandises entre Israël, la Cisjordanie et la Jordanie (2009)**



Source : M. Barazani, CRFJ, C. Parizot, IREMAM In A l'ombre du Mur, Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation, sous la direction de S. Latte Abdallah et C. Parizot (2011).

• **Carte 4 : implantation des oliveraies palestiniennes en Cisjordanie (2004)**

Threatened Olive groves by segregation wall in the West Bank



Source : ARIJ (2004). URL : <http://www.poica.org/details.php?Article=376> (page consultée le 20/09/2015)

• **Carte 5 : les zones C en Cisjordanie (2011)**



United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
occupied Palestinian territory

West Bank: Area C Map

February 2011



Source : OCHA (2011). URL : http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_area_c_map_2011_02_22.pdf
 (page consultée le 20/09/2015)

• **Carte 6 : Insécurité alimentaire dans les Territoires palestiniens (2006)**

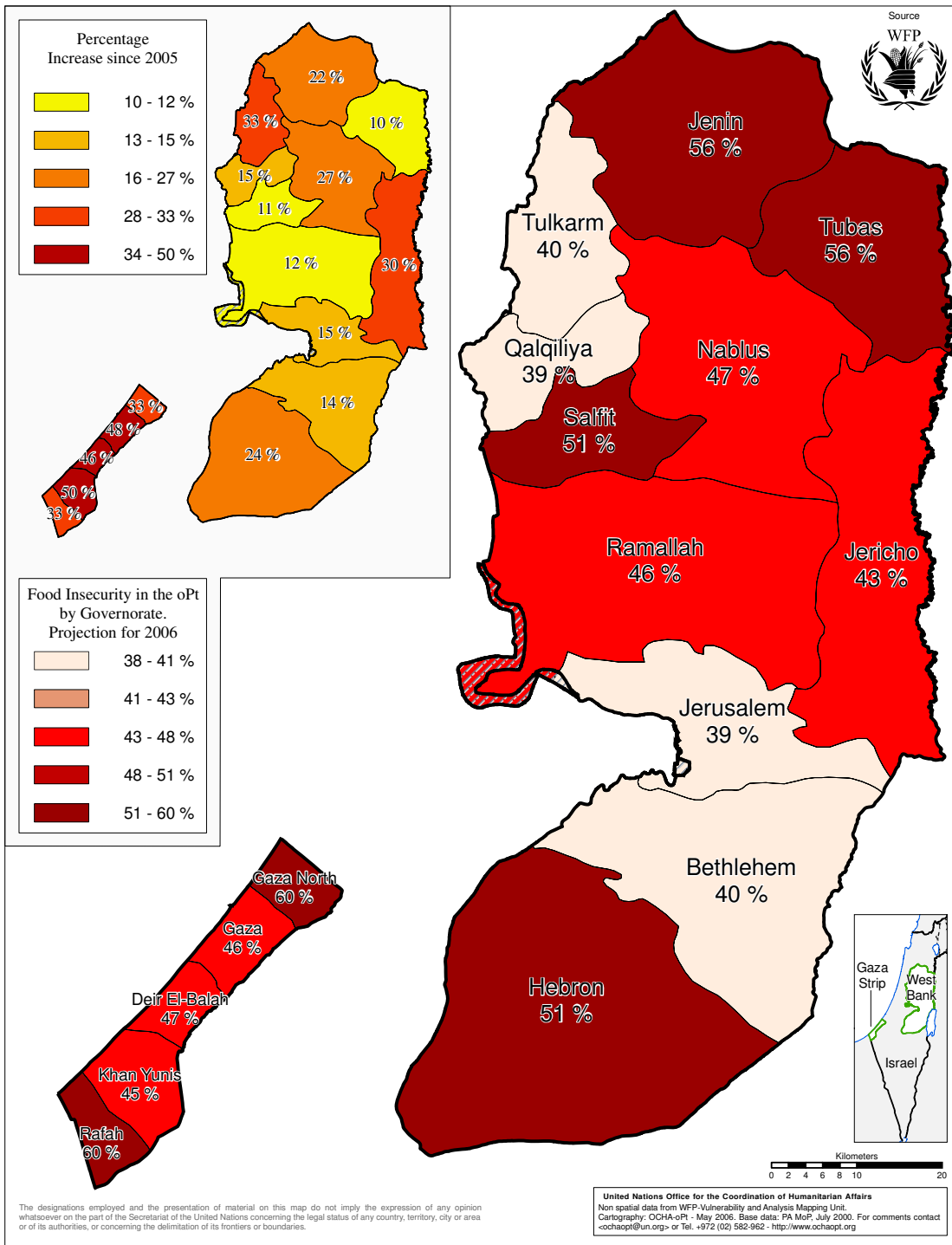


UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

Food Insecurity in the occupied Palestinian territory

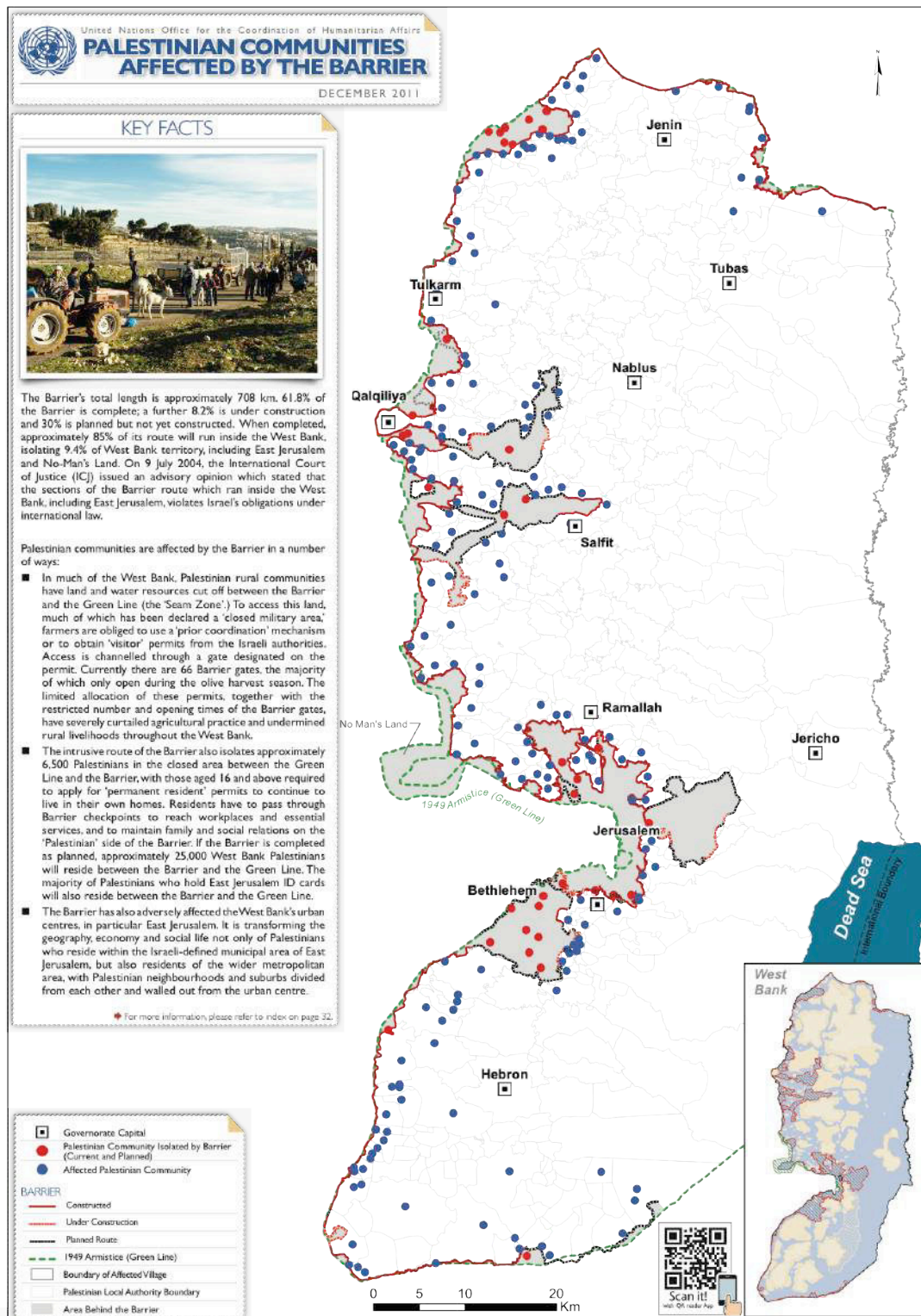
May 2006

CAP 2006 - Revised Emergency Appeal



Source : OCHA (2006). URL : https://www.ochaopt.org/documents/opt_food_insecurity_revised_cap_june06.pdf (page consultée le 20/09/2015)

• **Carte 7 : Communautés palestiniennes affectées par le Mur de séparation (2011)**



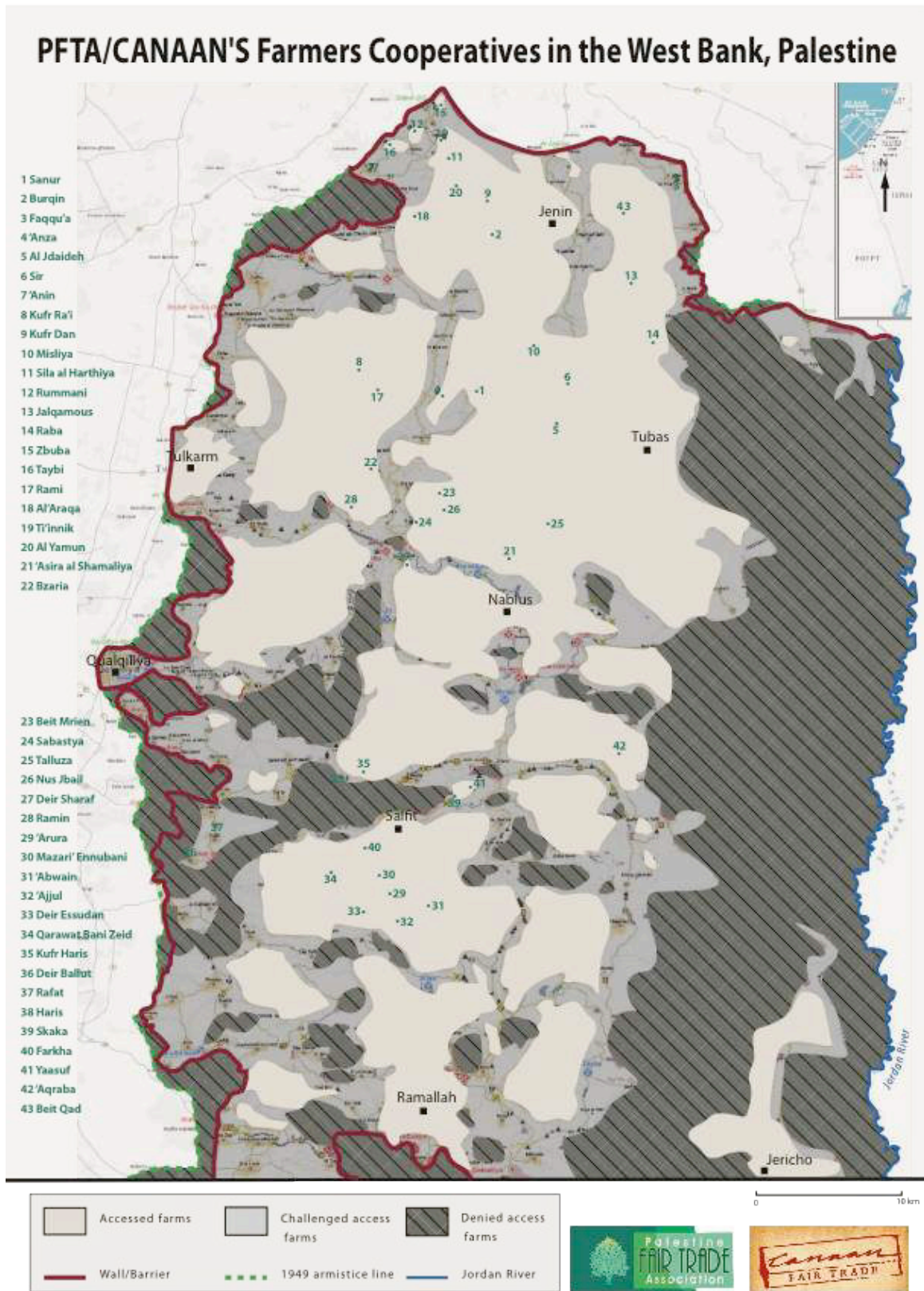
Source : OCHA (2011). URL : https://www.ochaopt.org/documents/ochaopt_atlas_barrier_affecting_palestinians_december2011.pdf (page consultée le 20/09/2015)

• Carte 8 : Représenter les réalités politiques : l'« État-Archipel de Palestine »



Source : Julien Bousac, « L'archipel de Palestine orientale », in L'Atlas un monde à l'envers. L'Atlas géopolitique du Monde diplomatique, 2009.

- Carte 9 : Groupes de producteurs affiliés au *Palestinian Fair Trade Association* (2010)



Source : Canaan Fair Trade (2010). URL : <https://www.canaanusa.com/map-of-farmer-cooperatives.php> (carte consultée le 20/09/2015)

Annexe 3 : Iconographies politiques palestiniennes

- Sur les orangers



Source : Illustrations tirées du projet The Palestine Poster Project Archives. URL : <http://www.palestineposterproject.org/> (page consultée le 20/09/2015)

- Sur les oliviers



Source : Illustrations tirées du projet The Palestine Poster Project Archives. URL : <http://www.palestineposterproject.org/> (page consultée le 20/09/2015)

- **La récupération politique des oliviers : afficher sa proximité avec les producteurs** (ici l'ancien Premier Ministre palestinien Salam Fayyad devant les photographes des agences de presses palestiniennes et internationales)



Source : photographies des Agences AFP (2009, 2010, 2011) et Reuter (2010, 2011) URL : http://www.imageforum-diffusion.afp.com/lmfDiffusion/Search/Results.aspx?numPage=1&srchMd=8&fsearch=salam+fayyad+olive&ID_Fulcrum=1232877823_0&mui=1#numPage=2 et <http://www.reuters.com/news/pictures> (pages consultées le 20/09/2015)

Annexe 4 : Les destructions d'oliviers, élément graphique incontournable de la dénonciation de l'occupation



Source : Internet. Dans l'ordre : URL : <http://www.protection-palestine.org/spip.php?article6002>,
http://www.qassam.ps/news-7969-Settlers_uproot_olive_trees_in_Salfit_attack_Palestinians_in_Beit_Furik.html,
<http://islamtimes.org/en/doc/news/202752/>, <http://www.daysofpalestine.com/news/occupation-uproots-100s-olive-trees-wb/>, <http://www.imemc.org/article/62381>,
https://occupiedpalestine.wordpress.com/2013/04/25/israeli-forces-uproot-700-olive-trees-near-jenin-greenpeace-nature_org-naturemagazine/.



Source : images AFP reprises dans d'innombrable blogs militants (URL : http://www.imageforum-diffusion.afp.com/ImfDiffusion/Search/Results.aspx?numPage=1&srchMd=8&fsearch=olive+settler+palestine&ID_Fulcrum=-1859822697_0&mui=1#numPage=1, page consultée le 18 mars 2013),



Source : produit par le projet Visualizing Palestine (2013). URL : <http://visualizingpalestine.org/visuals/olive-harvest> (page consultée le 20/09/2015)

Annexe 5 : Mur de séparation et permis d'accès à la seam zone

- Portions du Mur en béton près de Qalandia et le long de la route 60 (2011, auteur)



- Portions du Mur en béton à proximité de Bethléem et autour de Jérusalem (2011, auteur)



- Portion du Mur, sous forme métallique, près de Beit Jala, et porte agricole près de Jenine (2011, auteur)



- Route de contournement israélienne non accessible depuis les localités palestiniennes, près de Bethléem (2011, auteur)



- Permis « visiteur » d'un agriculteur pour accéder à ses parcelles à l'ouest du Mur, dans la zone de suture (2011, auteur)



Source : Toutes les illustrations de l'Annexe 5 sont des photographies d'Arnaud Garcette, prises en 2011

Annexe 6 : Presses oléicoles en Cisjordanie

- Presse d'Arura (2011, auteur)



- Presse de Beita (2011, auteur)



- Presse de Deir Abu Mash'al (2011, auteur)



- Presse de Ramallah (2011, auteur)



- Presse de Qbeiba (2011, auteur)



- Fabrication de buches de jift (résidus de la trituration) par la presse de Qbeiba, et publicité pour la presse dans le magazine local « Lamsat », n°5, p. 32 (2011)



32 | brahmkady@gmail.com | 0422473777 | فرى هاد للخدمة والاعلان - رقم الهاتف | مجلة لسان الحد الخامس، تصدر عن مكتب

معصرة القبية الحديثة

لعصر الزيتون

بشرى سارة
 القبية - قرب المسجد
 ان الكالي فرى شمال غرب الفرس
 والفرى المجاورة تم افتتاح خط الإنتاج
 الثاني الجديد حيث نجدون التميز والسرعته
 في الإنتاج ودقت اطوار عجد ومساعدة المزارعين في نقل الزيتون
 الى المعصرة مباشرة .
 بإدارة : ابو رامي

تلفون
 0546292809
 022473777

حلويات النور | محلات بيت لبقيا للعطارة والمواد الترموية
 صفا - الشارع الرئيسي - وسط البلد | تابع صفحہ 6 تہ

- Presse de Talfit (2011, auteur)



- Presse d'Aboud (2011, auteur)



- Livraison des olives à la presse en sacs et caissettes ajourées à Qarawa Beni Zeid (2011, auteur)



- Sacs remplis d'olives, classés par producteur, en attente d'être pressés au plus fort de la récolte, à Qarawa Beni Zeid (2011, auteur)



Source : Toutes les illustrations de l'Annexe 6 sont des photographies d'Arnaud Garcette prises en 2011 (sauf publicité)

Annexe 7 : Les opérateurs institutionnels de la filière huile d'olive

- Concours national oléicole sous la supervision du PSI (2011, auteur)



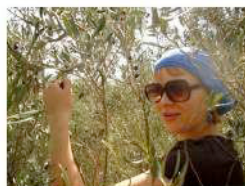
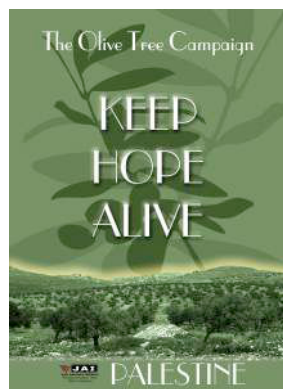
- Laboratoire d'analyse de l'Université de Birzeit (2011, auteur)



Source : Toutes les illustrations de l'Annexe 7 sont des photographies d'Arnaud Garcette, prises en 2011

Annexe 8 : Missions civiles et circuits touristiques sur le thème des oliviers

- **Affiches de Missions civiles de plantation (JAI), de récolte (VisitPalestine) ou pour le financements d'oliviers (RHR), et certificat de « parrainage » (JAI)**



Contact "Visit Palestine" visitpalestine@yahoo.co.uk for more details on this Solidarity trip.



Source : Internet. URL : <http://www.internationalpeaceandconflict.org/photo/keep-hope-alive-planting-the#.Vf6DH6bhL4s> (en haut à gauche), <http://visitpalestine.webs.com/olivepickingoct2013.Htm> (en haut à droite), <http://rhr.org.il/eng/2015/04/big-thank-you-to-our-plant-change-grow-hope-campaign-supporters/> (en bas à gauche) (pages consultées le 20/09/2015), sauf certificat de donation (scan d'une brochure de JAI, 2009, en bas à droite).

- **Olive planting program et Olive harvesting program organisés par JAI, en 2011**



Source : Photographies de JAI (2009, à gauche) et de l'auteur (2011, à droite)

- **Brochure de présentation du Olive Harvest Tour à Qireeh**



Sharaka

Olive harvest tours in the village of Qiri



The 2011 olive harvest will start in mid-October, and Sharaka is pleased to announce the start of registration for the annual Olive Harvest Tours to witness and participate in the olive harvest season.

Participation in the olive harvest season is often a life-changing experience. The opportunity to witness first-hand the conditions of farming communities in the occupied Palestinian Territories leaves participants better-equipped to campaign against injustices witnessed here and provides understanding of the important role olive oil plays in the fragile Palestinian economy.

Just as important and inspiring are the personal friendships created by our visits. Personal connections with the producers of the olive oil bring authenticity and passion to the articles and talks our distributors make when they promote our olive oil and it becomes clear that the product is much more than just a commodity.

With this in mind, Sharaka is arranging tours to the Salfit area (Qiri village in particular) to meet and work with farmers during the olive harvest and enjoy the pastoral atmosphere of producing organic olive oil in the traditional methods.

Tours will be arranged on Friday October 21st and Sunday 23rd for participation in the olive harvest with one of our host families, and visiting a press factory to learn how farmers press their daily harvest and get oil.

You will be required to cover your own transportation costs to Salfit area (around 20 NIS one way), but we will arrange for collective transportation from Ramallah. All details about the gathering point will be transmitted later.

Come and witness the delights and wonders of Palestinian traditions during the olive harvest!!

You decided to Join our tour??!! If yes:

- Fill the required registration form and send back to sharakainpalestine@gmail.com at least 3 days ahead the date of the tour.
- On the day/s of the tour: Wear a hat and comfortable dress and shoes.
- For your own comfort and safety (remember, you will be working in stony fields), avoid dressing short skirts or pants, and sandal.
- Have a good camera to document the season and enjoy your stay!!

For reservation and enquiries, please contact sharakainpalestine@gmail.com

For more info about Qira village, you can check facebook group : <http://www.facebook.com/#!/group.php?gid=15913540964&ref=ts>

Source : Brochure de présentation envoyée par mail par l'organisation Sharaka en 2011.

- **Présentation du Canaan Fair Trade Insiders Tour**

Canaan Fair Trade Insiders Tour November 1-5, 2011

Day 1 Tuesday 01 November Ramallah – Nablus – Sabastiya - Nus Jbail

Meet in Ramallah and board vans with CFT drivers and guides for exploration of olive country and the PFTA cooperatives. First, stop in Taybeh to tour the brewery, and then on to the ancient city of Nablus. Visit the old market, a centuries old public bath still in use, spice mills, nut roasters, tahini mill. Lunch in a traditional market restaurant. That afternoon, visit the largest Roman ruins in Palestine, in Sabastiya village in the middle of olive country. Then join farm families in their fields as they pick this year's harvest, and join the village at the olive press at night. Nus Jbail is one of our smallest cooperative communities, but their hospitality is enormous. *Dinner and overnight farmer stay in Nus Jbail. Breakfast with farm families.*

Day 2 Wednesday 02 November Nus Jbail – Jenin - PFTA villages

Full day with Palestine Fair Trade Association: Meet PFTA Board and staff in headquarters in a historic building in old city of Jenin, hear how small holders in Palestine earn USDA organic certification. Field tour of villages of Sir, 'Anza, Toura, Al'Araqa, and 'Anin with olive cooperatives, almond fields, women's cooperatives, beekeeping operations, farming cooperatives challenged by creeping settlements into their land. *Overnight farmer stay in PFTA cooperative village. Group dinner with farmers. Breakfast with farm families.*

Day 3 Thursday 03 November Picking day

Pick olives with a farm family. Share in the joy of the olive harvest. Breakfast with farm family, picnic lunch in the field under the olive trees, dinner. Get to know your farm family, sit and talk until after dark (no need for TV here!), go to the roof to cool off under the big Palestinian sky. Welcome to village life! *Overnight farmer stay in PFTA cooperative village. Lunch, dinner and breakfast with farm families. Morning van to Haddad Village resort, early check in before festival.*

Day 4 Friday 04 November Burqin - Olive Harvest Festival

Visit Canaan Fair Trade in olive country during the annual Olive Harvest Festival. Share in the celebration of the harvest with farmers and international visitors at the Canaan headquarters and fields. Complete olive industry tour: see olive oil press, bottling, olive oil storage, Artisan processing of organic food, and taste fresh olive oil straight from the press and traditional foods. Enjoy the traditional harvest meal served in the olive orchards. Folk dancing, singing and bonfires after dark. We will take time to visit the 4th oldest church in the world in Burqin village. *Harvest Festival Dinner at Canaan. Overnight at Haddad Village resort, breakfast included.*

Day 5 Saturday 05 November Jenin – Ramallah - Jerusalem

Day hike in Jenin area mountains with the founder of Canaan and the PFTA, spectacular views of the region and an anthropological guide to the landscape – discover the sociology of the land, and the intimate experience local inhabitants have with their land. Plant species identified with an overview of the area geography and history. Afternoon drive to Ramallah, where tour ends. We will facilitate group public transportation to Jerusalem, and hotel reservations for those requiring them. *Picnic lunch and discussion on top of the mountains. Hotel reservations in Jerusalem, or depart for airport.*


\$625 USD/person for 5 days, 4 nights, all activities, 2 meals a day and all transportation and guides. Reservations and payment by October 1, please. Contact diane@canaanfairtrade.com in the U.S., or vivien@canaanfairtrade.com in Palestine.

Source : Scan du prospectus distribué par l'entreprise Canaan Fair Trade (2011)

Annexe 9 : Tourisme alternatif : à la découverte des réalités politiques palestiniennes

- Extraits scannés de la brochure de présentation éditée par Alternative Tours (2010)


Nablus



Tour to Nablus, including Al-Kasbah (Old City), Balata Refugee Camp, and meetings with officials and activists from various local organizations.

Full day - Price: NIS 180

Qalqilya – The Wall





Guided tour focusing on the Israeli Separation Barrier and its effects in Qalqilya and neighboring villages.


Full day - Price: NIS 180

Jerusalem - Political Tour


Guided tours focusing on the Israeli settlement policy in Jerusalem and the building of the 'separation barrier' around the city.

Daily - 3 hrs. Price: NIS 120



Refugee Camp



Visit to a West Bank refugee camp: meet with families and learn about the camp life, situation and background of the Palestinian refugees.

3 hrs. Price: NIS 100

All tours leave from Jerusalem.
Please note that some of the tours require a minimum number of participants (5) and additional entrance fees.

For bookings and further information please contact:
Abu Hassan at 0522-864205

- Extraits scannés de la brochure de présentation éditée par Green Olive Tours (2010)

JERUSALEM OLD CITY walking 2 hours

► Daily except Friday 10am 120 shekels

► Departs from Damascus Gate #A see map

► Reservations needed. [book here](#)

Includes a briefing with maps, and a walk through all the quarters, highlighting the political history and current status of the relationships between the Jewish and Muslim residents. The centrality of the Old City in the ongoing conflict is explained and analyzed by the guide. Enjoy a panoramic view from the roof of the Austrian Hospice, a visit to the Western Wall, and a view of the Church of the Holy Sepulchre.

► Bring a hat and comfortable walking shoes

Private tours for up to 3 people	480 shekels total
Each additional person	150 shekels each

GREATER JERUSALEM 3 hours

► Every Monday 2pm 170 shekels

► Departs from Notre Dame #B see map

► Tel Aviv Departures call 03-721-9540

Learn about the cultures, politics and history of Jerusalem. Visit remote areas of the city including the Kalandia checkpoint leading to Ramallah, Palestinian neighborhoods and the Separation Barrier surrounding Jerusalem. Drive through the settlement of Ma'ale Adumim east of Jerusalem in the Judean Desert. Panoramic lookout point. A briefing with maps, together with critical analysis by the guide will illuminate the situation on the ground and the possibilities for peace.

► Passports may be needed at checkpoints

Private tours for up to 4 people	950 shekels total
Each additional person	210 shekels each

Tel: 03-721-9540
Online Bookings: www.GreenOliveTours.com

At the center of non-violence stands the principal of love
Martin Luther King

#1 JERUSALEM & WEST BANK 3 Days

► Every Monday - Wednesday \$695

Stay in Jerusalem, the heart and soul of the country. Meet local people. Tour the Old City and Greater Jerusalem. Visit Bethlehem and Nablus. Settlements, Church of Nativity, Jacob's Well, Samaritan village & Refugee Camp. Learn about life under Occupation and the possibilities for peace. Evening event.

#2 PALESTINIAN VILLAGE 3 Days

► Every Friday - Sunday \$695

Stay with a Palestinian family in the village of Beit Ummar, just south of Bethlehem. Briefing with maps. Meet villagers & farmers. See the settlements. Day-trip to Hebron & the south. Pastoral environment. Great retreat.

#3 INTRODUCTION TO PALESTINE 4 Days

► Every Monday - Thursday \$795

Stay with a Palestinian family in Bethlehem. Historical sites and cultural/political analysis. Visit Bethlehem, Hebron, Jerusalem & Nablus. Briefing with maps. Meet local people - refugees - Samaritans. Evening event.

MULTI-DAY TOURS INCLUDE

- Transport from Jerusalem departure point (A)
- Daily guiding ► Accommodations ► Most meals
- Personal attention and small groups
- Pricing based on 2 or more people.

NOT INCLUDING

- Airfare ► Travel Insurance ► Private transfers

Single supplements • Group discounts for complete details and more multi-day tours please visit the web site

Tel: 03-721-9540
Online Bookings: www.GreenOliveTours.com

In the practice of tolerance, one's enemy is the best teacher.
Dalai Lama

Annexe 10 : Festival, stands de vente et produits dérivés à destination des internationaux

- Stands de vente de produits oléicoles (en haut à gauche : festival des récolte de Salfit, en haut à droite : *Palestinian International Exhibition 2011* à Ramallah, en bas : marché de Noël au Centre culturel français de Jérusalem Est). (auteur 2011)



- Savons à l'huile d'olive (auteur 2011)



- Souvenirs touristiques reprenant les éléments de la lutte palestinienne contre l'occupation (keffieh, personnage Handalah, drapeau, etc.). (auteur 2011)



- Fabrication de keffiehs multicolores pour les touristes et militants à la fabrique Herbawi d'Hébron. (auteur 2011)



- crèche en bois d'olivier représentant les Rois Mages se heurtant au Mur de séparation. (auteur 2011)



Source : Toutes les illustrations de l'Annexe 10 sont des photographies d'Arnaud Garcette prises en 2011

- Évènements oléicoles culturels et festifs à destination des étrangers



"Olive Oil Tasting & Tours"
22.10.2011



TAKE PART IN A TRADITIONAL OLIVE HARVEST ACTIVITY!
شاركونا في نشاطات موسم قطف الزيتون
تربيديا - الارض الفلسطينية الفدائية Terra Fidea - Land of Fidelity

Activities program

Friday and Saturday 11-12 Oct. 2013
Oil painting and photo exhibition
11 am - 7 pm at Dar Zahran

Sunday 13 Oct. 2013
Olive Harvesting, photographic tour
And photo exhibition:
6am - 7pm at Terra Fidea

Thursday 17 Oct. 2013
Film screening "The Olive Harvest"
by Hanna Elias
Drama 92min, 6:00 pm at Dar Zahran

Saturday 19 Oct. 2013
Handmade arts & crafts exhibition
11 am - 6 pm in Dar Zahran

Friday and Saturday 25-26 Oct. 2013
Photo exhibition entitled "Terra Fidea"
11 am - 7 pm at Dar Zahran

From 28 Oct. 2013 to 11 Nov. 2013
Tasting the new olive oil
11 am - 7 pm, except Sundays at Dar Zahran

برنامج الفعاليات

الجمعة والسبت 11-12/10/2013
افتتاح معرض رسومات وصور
الطبخة 11م - 7م في دار زهران

الأحد 13-10-2013
جولة تصوير و سفارحة القطف في حقل الزيتون
وافتتاح معرض صور "موسم قطف الزيتون الجديد"
من الساعة 6م إلى 7م في تيرا فيدا

الخميس 17-10-2013
عرض فيلم قصير الزيتون للمخرج سارة إلياس
دrama 92 دقيقة
الساعة 6:00م في دار زهران

السبت 19-10-2013
معرض الاعمال اليدوية والحرف اليدوية
الساعة 11م - 6م في دار زهران

الجمعة والسبت 25-26/10/2013
افتتاح معرض صور تربيديا "الارض الفدائية"
الساعة 11م - 7م في دار زهران

من 28-10-2013 حتى 11-11-2013
تذوق زيتون تصفية جديد "تربيديا - الارض
الفلسطينية الفدائية" في دار زهران
الساعة 11م - 7م

WWW.TERRAFIDEA.ORG

يالتعاون مع مجموعة من الفنانين الفلسطينيين والدوليين والجمعيات للترويج والتجارة العادلة
In cooperation with Palestinians and international artists, Fair Trade women associations

Source : Internet. URL : <http://taybehbeer.com/wp-content/uploads/oktoberfest-2011.pdf> (en haut à gauche),
<http://www.palestineposterproject.org/poster/the-fourth-olive-festival> (en haut à droite),
<https://vicbethlehem.wordpress.com/2011/10/10/olive-oil-tasting-tours-event-in-the-vic/> (en bas à gauche), et
<https://vicbethlehem.wordpress.com/2013/10/09/celebrating-olive-harvest-at-dar-zahran-heritage-building-in-ramallah/> (en bas à droite). (pages consultées le 20/09/2015)

Annexe 11 : Bouteilles d'huile d'olive et prospectus commerciaux

- Huiles « de Terre Sainte » (auteur, 2011)



- Huiles « pacifiques » (auteur, 2011)



- Huiles « militantes » (auteur, 2011)



Fair Trade Organic Olive Oil

Produce of

Palestine



Resisting the Occupation
by insisting on Life

- a non profit initiative -

- Huile « Arafat » (auteur, 2011)

- Prospectus d'Artisans du monde (2008)



" I come with an olive branch and Rebel rifle, do not let the olive branch fall from my hand ... the war will break out in Palestine, and peace begins from Palestine"

Arafat

Holy Land Oil
Virgin Olive Oil

زيت زيتون بكر

500 ml

Palestinian
فلسطينيات



محمود درويش
لو يذكر الزيتون غارسة)
(الصار الزيت دمعها
سنتظل في الزيتون خضرته)
(!!وحوول الأرض درعا

Mahmoud Darwish

(if the olives remember its
planter the oil becomes
tears!)

(We will remain in olives
its green, And a shield
around the Earth!!)

**Facts about Olive Tree
and Holy land**

- The oldest olive trees in the world are found in PALESTINE (Holy Land) 5500 years old.
- The olive tree is holy tree and blessed from the Lord of the Worlds, and swear by them in Quran ", figs, olives, Mount Sinai.
- Olive Oil in PALESTINE is the best oil in the world, Through the testimony of the largest universal competition for oil took place in Italy at year 2009 with the participation of Arab and European countries and a certificate of the finest chefs and gourmets oils in the world.
- Israeli Apartheid wall uprooted hundred thousand olive trees and portends more destruction
- Olive oil cures more than 70 disease, The olive tree has a sense of passion
- Because the olive tree still remains a symbol of peace in the world, leader Yasser Arafat indicated it in his famous speech at the United Nations 1974, and Arafat continued to persist in the road of freedom, justice and peace until his death in 2004



**Avec le commerce équitable,
soutenons les droits
du peuple palestinien**

Artisans du Monde se mobilise pour la Palestine

En Palestine, le commerce équitable permet de soutenir l'économie populaire et de renforcer la société civile. Il contribue ainsi, à sa façon, à rendre possible la perspective d'un Etat palestinien et à maintenir l'espoir d'une paix juste et durable dans la région.

Acheter des produits issus du commerce équitable, c'est contribuer à redonner espoir à la population palestinienne, c'est lui manifester notre solidarité face à la violation régulière de ses droits fondamentaux.

Ne pas jeter sur la voie publique

- Prospectus et bouteille de Oil For Peace (2010)

Oil for Peace

Different Traditions, Mutual Future



Oil for Peace is a not for profit business that brings Jews, Muslims and Christians together for the promotion of mutual respect, cultural appreciation, and coexistence.

When it comes to Middle-Eastern Cuisine, olive oil is used in many of our traditional dishes; in addition to being a staple food in our homes, it is also a symbol of great cooking, hospitality and celebration.

Therefore, our first product is the oil flask:

The Oil -Extra virgin olive oil (0,7%), extracted from olives harvested in the green hills of northern Samaria and traditionally pressed.

The flask-The oil flask is handcrafted, fashioned by traditional artisans in Hebron, using the same method in the Second Temple period.

Our Traditions -The olive tree plays an integral part in all three of the Monotheistic Religions. In Christianity, a priest uses olive oil for the last sacrament. In the Hebrew Bible the olive branch symbolizes the end of the flood. In Islam the Prophet Mohammad suggests that olive oil can be used for medical purposes.

The Environment- Coexistence should also include environmental sustainability; as such our products are made with 100% environmentally friendly ingredients.

Oil for Peace

Different Traditions, Mutual Future

By purchasing our products you will not only receive the highest quality olive oil, but you will also support inter-faith projects that seek to develop both coexistence and understanding amongst members of the different communities of our land.

Oil for Peace invests in The Interfaith Encounter Association (IEA) which promotes genuine coexistence and sustainable peace, through joint community effort at grassroots level, using interactive interfaith dialogue as its vehicle.



+972 (0) 54 4949323
info@oil4peace.org
 for more information please contact

www.Oil4Peace.org



Source : scan du prospectus (2010) et photographie tirée du site Internet de Oil For Peace. URL : oil4peace.org (page consultée le 02/04/2014)

Annexe 12 : Partenariats associatifs et commerciaux autour de l'huile d'olive palestinienne, en 2011.

Association partenaire ou à l'initiative du commerce militant	Date ¹	Metteur en marché	Date ¹	Partenaires commerciaux et associatifs	Date ¹	Origine de l'huile
AFPS	2001	Andine	1987	REEF / PFU	2005	Coopératives oléicoles
Le Philistin	2003	France Import Palestine (FIP)	2004	Mount of Green Olive / UWAC	2005	Coopératives oléicoles
Paroisse latine de Taybeh (Père Raed)	2002 ²	Olive Branch Foundation	2002	Alter Eco (Al Zaituna)		Producteurs de la région de Taybeh
Interfaith Encounter Council	2000	Oil For Peace	2009	Vente en ligne principalement		Producteur isolé (Ali)
		Canaan Fair Trade	2004	Palestinian Fair Trade Association	2003	Groupes de producteurs
Oxfam Charity Belgium	1964	New Farm Company	2000	UAWC	1986	Coopératives oléicoles
		Zaytoun	2004	UAWC	1986	Coopératives oléicoles
		Anatbtawi Group (Al Ard)	2008	Superettes et supermarchés		Producteurs isolés et moulins
Joint Advocacy Initiative	2001	Al Ard Al Taybeh (aujourd'hui fermé)	2004	Sites Internet et stands militants principalement		Producteurs isolés
SAHA	2005	Green Action	2005	Sites Internet et stands militants principalement		Coopérative à Salfeet
David Sokal (entrepreneur militant indépendant)		PeaceOil.net	2006	Sites Internet principalement		Producteurs israéliens et palestiniens isolés
		PeaceOil.com	2006	Sites Internet principalement		Champ d'un propriétaire en Galilée
		Sindyanna of Galilé	1996	Sites Internet et stands militants principalement		Productrices de Galilée notamment
		Artisans du Monde	1974	Solidar'Monde PARC	1984 1983	Coopératives oléicoles

¹ Date de création de l'organisme ou de l'initiative

² Date d'arrivée du Père Raed à la Paroisse latine de Taybeh

Source : auteur (2015)

Annexe 13 : Exemples d'annonces pour des événements oléicoles gratuits (festival, récolte, plantation, etc.)

1. Dear All, Mayor of Ramallah, Mrs. Janette Michael, will inaugurate the Olive Festival taking place at Al Ahlieh College on Saturday 22/11/2008 at 10:00 a.m. This Olive Festival is organized by Ramallah Municipality & Fair Trade Development Center of Bethlehem University together with the Environmental Education. Other Palestinian NGOs and cooperatives will participate in the event to exhibit and sell a range of fairly-traded products including food, embroidery and handicrafts. Moreover, different popular dancing groups will perform in the center of the market place. It's good that you can buy something from a big market without having to verify that the origin of the product is not Israeli !! To find Al Ahlieh College, just hit the road that goes from Al Manarah to Ramallah Al-tahta (Rukab street). The place will be on the right side; less than 100 meters after you cross Zeryab or Nazareth Restaurant. See you there Please circulate. Shadi
2. Hi folks, We will be picking olives at Bustan Qaraaqa permaculture farm in Beit Sahour from Friday to Sunday this weekend. All help very appreciated, even if you can only spare a few hours it will make a big difference - and we have an in house circus staying with us at the moment! Bring yourselves and something to eat, and it should all be jolly joy. Bustan Qaraaqa is in Wadi Hanna Saad in Beit Sahour. Best way to get here is to take the bus (service) to Soukshab in Beit Sahour from the bus station in Ramallah (a short ride of 1 hour or so). When you get to Soukshab, get down and go on to the main road, walking away from Bethlehem. There will be a supermarket and vegetable store on your left, and a hardware shop and falafel/shawarma stand on your right. Take the first road right after soukshab, by the church. Follow that road for approximately 500m - it will bend to the left as you go. You will pass the Rooster Chicken Restaurant on your left. After Rooster (about 50m or so) take the first road right, down the hill. Turn left at the bottom and walk for 200m or so, downhill, along the left hand side of the valley. You will see a small road forking off to the right down a hill by some Scots Pine trees and a rubbish skip. Take that road but do not follow it across the valley - instead take the tarmac track that you will see (basically straight ahead). Follow that track for 50 metres and Bustan Qaraaqa is the first house you will come to, on your left, a big stone house with blue doors. To learn more about the project, please visit www.greenintifada.blogspot.com - or come and pick olives with us and talk to us about it! Any questions, give us a call on 02 2748994. Hope to see you there, All the best from Beit Sahour, the Bustan Qaraaqa team
3. Hi all, To all of you who pressed 'attending and maybe attending' and will actually physically attend the olive picking in Ni'lin, we've made the following arrangements: This weekend (Friday, Saturday, and Sunday) will be the first weekend, so we want to see how it goes/ how many people show up...etc..., before we start organizing the whole month. Schedule for 10 October is as follows: We want to start Friday 10 October as early in the morning as possible, so it's best to go there on Thursday night: A car will leave Ramallah (bus station behind Ziriyab, only 7 NIS) THURSDAY NIGHT 9 OCTOBER at 7 pm. Accommodation will be provided for all of you in the municipality hall. There will be mattresses (we should have enough, not if like 500 people show up...but we're not expecting that) But do bring your own sleeping bag, tooth brush and any other stuff you will need for a sleep over. Please make sure you bring the right 'olive picking clothing' (good shoes, comfortable long pants, cameras... etc.). The village will provide food, we only ask for a small contribution of 10 NIS to give to the families who will buy and prepare the food. we will not forget some fun time on Thursday night (we will inform you with events soon). We will probably go to the land around 630 am on Friday, so we can arrive before the army and the bulldozers. Who ever can not make it on Thursday night, no worries! Another car will leave Ramallah (same bus stop, again 7 NIS) at 9:00 am on Friday morning and you can join the rest of the people. Of course, there will be transportation back to Ramallah on Friday late afternoon at 6 PM and who wants to stay another night...also possible. (...) to all attending: please send an email to nilinville@... with the following info: WHICH day you want to come to Ni'lin and if you want to sleep over and for how many days. If you are bringing friends, indicate with how many people you are coming. We will put regular updates with information on the Wall of the event, so please check it regularly (we

don't want to have to send out emails each time). We hope to see all of you in Ni'lin this weekend!

4. Our volunteer opportunity aims at bringing internationals in to help Palestinian families access their lands and pick their olives during the upcoming harvest season; providing a great way to express solidarity with the Palestinian people and support their right to stay on the land. The olive harvest season in Palestine is one of the most important events in the lives of rural Palestinians. During this season, which usually lasts for a month, the daily routine of Palestinian families shifts to take place at the vast green lands planted with olive trees. But what used to be only a joyful moment, gathering all the generations together, is now shattered by the Israeli occupation, and its ongoing policies of land confiscation, restriction of movements, and olive trees uprooting. Olives and olive oil have an economic and cultural importance within the Palestinian society. Show your support and experience a great social time with us! Accommodation will be provided with Palestinian families

5. Dear Ms. /Sir, The Union of Agricultural Work Committees (UAWC) is organizing a campaign for harvesting olives, in the West Bank, in the following districts: Hebron, Bethlehem, Ramallah, Tulkarem, Kalkilya, and Jenin to support Palestinian farmers whose lands were ruined by settlements, and by the construction of the apartheid wall. UAWC aims at unifying the common efforts among interested organizations in supporting farmers' steadfastness, and enhancing the spirit of voluntary work to involve the various social ranks. Moreover, UAWC intends to attract a number of foreign volunteers to participate in this national campaign. UAWC is honored to invite you to take part in the National Campaign for Harvesting Olives, and support the steadfastness of the Palestinian farmers. For participation or more information please call UAWC. Phone number: +972 2-2980316 or +972 2-2954289. Fax number: +972 2-2965545. E-mail: olives-pal@... Tala Dawani

6. Dear Friends, The olive harvest has started last Friday. Since this year considered as a bad year (Shalaton) the season will be short for no less than 2 weeks: during the period 8-20/10/2009. The Organic Olive Oil Producers Cooperative OOOPCA is glad to re organize the annual olive harvest tours to the Northern Salfit villages where it operates. During last few days, OOOPCA hosted the first group of Palestinian and international participants. The Tours include picking people from Ramallah, Nablus or Qalqilya to the fields and backward, spending all the day(s) with a family and accommodation in a special apartment during night, and providing traditional food. The prices are minor and dedicated only to cover the tour costs..it is not a profit business. I urge all the friends to participate in the tours, especially those who purchased our organic olive oil to see by their own eyes how farmers pick, harvest, press and store their production. The tour will be very interesting because participants will be able to join a family in the fields and enjoying Palestinian harvest and traditions in addition to tasting very traditional food among the olive groves..!!!!
Last but not least, your visit is an important support to our farmers and the Palestinian olive oil sector. Please read the attached message for more details or contact me on this email for more info, and fill the attached form for registration. Have a nice day, Fareed

7. Hey folks, this Thursday Bustan Qaraaqa staff and volunteers will go to Abed's farm in Al Wallaja (near Bethlehem) to plant olive trees, catching the end of the spring planting season. For those of you who don't know Abed, he is a farmer struggling in the face of land confiscation, who has chosen to live in a cave on his land and try to support himself using sustainable agriculture techniques. We will also be starting to build a composting toilet at the site, which has no running water. We hope to make this a regular event. If you would like to join us, please email info@eag-palestine or call 02 2748994 for more info, or just meet us at Soukshab in Beit Sahour at 10am on Thursday and we will take it from there. It is a beautiful site and it should be a great day. Please bring some food to share if you are coming. Hope to see you there, All the best. Alice

8. the siege and bombing of Gaza will bring no one peace. Bombs and missiles will only breed death and hatred. this Saturday we will meet- Israelis, Palestinians and Internationals against bombs and missiles and plant olive trees together. The planting will take place on the land of

Abed-Rabah above the wallaje check point (below cremisan monastery).bring water to drink and food to share at lunch. let us know if you need a ride or can offer one. let us remind ourselves and our friends that it is up to us to build a shared future and that those who bomb are not doing so in our name. meeting 10 am by wallaje check point. yahav 054-819417

- 9.** Dear group Lots of people looking for some help in picking up their olive trees, and a lot of us feels proud doing it, Place: Hajjeh Village Transportation, food and accommodation is provided For more information please contact Mr Nizar Bassalat @ nizarbasalat@... Shadi Zmorrod
- 10.** You can still sign up today for olive harvesting in Kafr Qaddum! All who have already signed up, no need to respond again, I will be emailing you all pick up information tomorrow afternoon. We have had a really great response and expect a large turnout and a fabulous day that we hope you will all take part in. Please join us on Friday, October 15th in helping families in Kafr Qaddoum make the most of this year's olive harvest. There will be transportation for volunteers leaving from Ramallah and Beit Hanina at 7 AM. Please confirm your attendance by emailing me at wheske@... and specify whether you need transportation from Ramallah or Jerusalem.Full event description: The Kafr Qadduom Co-operative for Olive Oil production is one of thirty co-operatives benefiting from a project to increase the quantity and quality of Palestinian olive oil. The project also helps farmers make a better profit from olive farming through Fair Trade and organic certification, which raises the opportunity for their product to be marketed abroad.Surrounded by the Qaddumim settlement bloc, farmers from Kafr Qadduom face many difficulties in reaching their trees. Many have lost land to the settlement, while others are given permits to harvest for just three days during the entire olive harvesting season. Farmers and families who depend on the olive harvest in Kafr Qadduom also face frequent settler abuse. Most recently, a new outpost in Kafr Qadduom has further restricted access to crucial land planted with olive trees, and has put dozens of Palestinian families living in the direct vicinity of the outpost at further risk of violence. To show our support and solidarity, local partners on the olive oil project (Palestinian Farmers Union and Fairtrade Development Center) will be helping families near the settlement and the new outpost harvest their trees on Friday, October 15th. We will be arranging for transportation leaving Ramallah at 7 AM. Lunch for volunteers and families in Kafr Qadduom will be arranged. All are welcome, so please feel free to invite other friends. Please come out and show your support for some really wonderful farmers making a zakilicious olive oil under difficult circumstances. You can also view the event here: <http://www.palrealtimes.com/?p=490> For questions please email me at wheske@...
- 11.** Hey good people, I hope all is well with you. I know there are always a million and one things to do due to all the problems in Palestine, but thought I'd put one more out there in case you know people available to help. Yesterday I learned that an old man in Jayyous, father of a shaheed, is the only one in his family that got a permit to pick olives behind the wall. Without his wife and sons (he's alone), he is having a hard time. A friend called to ask if there was anyone that could help? ISM is stretched thin, as I know many people / groups are. But, if you know people that would be willing to go help this man pick his olives in Jayyous, it would be greatly appreciated -- internationals, Israelis, 48 Palestinians... basically, they would have to be allowed to go through the gate. Please let me know! Thanks, Huwaida
- 12.** The past three days of harvesting in the region around Nablus have passed without major disturbances until now (apart from army preventing people from working on their fields). See pictures from the first days here: http://chroniquespalestine.blogspot.com/2011/10/start-of-olive-harvest-debut-de-la_13.html However, for those families that are harvesting close to notoriously violent colonies, the situation remains tense every day. In addition, many families have received only three days of permission to harvest lands that would take three weeks to work. These families would greatly appreciate any help in their harvesting. As work starts very early, you would need to arrive the night before and sleep in the area (we can help host you). Also, if you agree to pick on a certain day, we ask that you work whole days, starting and ending with the families. While tomorrow is covered for now, people are urgently needed Monday and the following days: Monday: Burin - farmers will harvest without the army's

permission close to a violent colony; start: 7 am Qaryut - farmers will harvest without the army's permission in a risky area that is only a few hundred metres from Shilo colony. Settlers have purchased certain lands, which often leads to situations where both settlers and farmers show up to pick from the same trees; start not clear, call beforehand Qufr Qalil - families harvest in areas they received permission for, however, since the permission is valid for three days only, they would much appreciate help to pick from trees that they could easily spend three weeks harvesting; start not clear, call beforehand. Urif - families harvest in areas they received permission for, however, since the permission is valid for three days only, they would much appreciate help to pick from trees that they could easily spend three weeks harvesting Beit Foreek - families harvest in areas they received permission for, however, since the permission is valid for three days only, they would much appreciate help to pick from trees that they could easily spend three weeks harvesting please join your solidarity during the harvest in this very tense region. For more info, call: (Thom*: 059 230 1320)

13. Olive Harvest campaign : 14th and 15th of October – Olive harvest in Al-Walajah. Meeting point at 9h00 on Manger Square in Bethlehem. We will depart together to Al-Walajah village in public transportation. (you will have to cover the cost of your transport). 22nd and 23rd of October – Olive harvest in Beit-Jala. Meeting point at 9h00 on Manger Square in Bethlehem. We will depart together to Beit Jala in public transportation. (you will have to cover the cost of your transport). for more information <http://www.internationalsolidarity.org> bethlehem.isi@... fadi:0599606450 ahmad assi :0598321774

14. Hi, The olive harvest has just started everywhere in Palestine. On next Friday, Oct 21st, three people, including myself, will go to help a family pick their olives in northwest Ramallah, between Rantis - Al Lubban villages. The area is exactly on the green line and it is a busy route connecting Ofarim settlement with the 48 areas. Transportation will only cost 20 NIS per person, to go there and come back in the evening. We will meet on Al manara at 8:00 a.m. Free lunch. Better to bring your own water. We have space for 6 hard-working people. If you are interested, please let me know on shadi.mahmoud@... Best. Shadi

15. The International Solidarity Initiative in Bethlehem announces its olive harvest campaign for 2011 in Palestine. In response to the oppression and repression Palestinian farmers are facing from the Israeli military occupation and the daily aggression on their land by settlers, the construction of the wall and constant land occupation and expropriation, we call on our international friends to join us from the 5th of October until the 5th of November 2011 for our Olive harvest. International volunteers are welcome to join our campaign, for a duration of seven days, in which we will join local farmers in olive harvest, a moment of joy and celebration, that has become so symbolic to Palestinian Sumud and existence. Our program of seven includes four working days, where we head out in the morning to assist farmers that are either in need of labour or who have land in areas that are threatened with expropriation by the Israeli occupation forces. In those days, the evenings will include conferences, film showings and Palestinian cuisine and music. The three other days will be spent discovering Palestine (one day in Jerusalem, one day in Jericho and the Dead Sea, one day in the Nablus area). To sign up, please write to bethlehem.isi@... or my email ahmad.s.assi@...

16. To those in Palestine: Today Monday morning Palestine time, Israeli authorities have already cut down dozens of olive trees in Al-Walaja and the destruction will continue all day. More destruction is slated for tomorrow. Please join us in at least witnessing the destruction. You may call 0598939532 for info

Source : Annonces provenant de groupes de solidarité palestiniens ou internationaux sur le forum Internet Yahoo "ramallahramallah" (2008-2013). URL : <https://groups.yahoo.com/neo/groups/ramallahramallah/search/messages?query=olive%20harvest> (page consultée le 12/06/2013)

Annexe 14 : Améliorer la qualité de l'huile d'olive : une démarche contraignante, globale et normée

Il existe plusieurs façons de mesurer la qualité d'un produit alimentaire. Celle qui prévaut sur les marchés d'exportations oléicoles mondiaux est assez exigeante. La première mesure repose sur des examens analytiques portant sur le degré d'acidité et l'indice de peroxyde. Le degré d'acidité détermine le pourcentage d'acide gras libre présent dans l'huile. Il peut être mesuré aisément, sur le lieu même de production, et à faible coût. L'acidité d'une huile est le résultat d'une hydrolyse, i.e. d'un mélange entre les molécules oléiques et les molécules d'eau. Elle apparaît en amont du processus de production, avant la trituration, soit parce les olives ont été écrasées pendant la récolte, soit parce qu'elles ont été stockées trop longtemps et dans de mauvaises conditions, entraînant une macération propice à l'hydrolyse. L'indice de peroxyde est, quant à lui, beaucoup moins utilisé par les producteurs en général. Il mesure le degré d'oxydation qui a pu s'opérer dans et après le passage à la presse, conduisant à un rancissement de l'huile. Il révèle des phénomènes comme le gel, le vieillissement, la chaleur, etc.

Selon les normes européennes établies par le Codex européen, sont classées « vierge extra » les huiles de moins de 0,8 % d'acidité ; « vierge » de 0,8% à 2,2%, et courante de 2,2% à 3,3%. Au-delà, l'huile est classée huile « lampante », c'est-à-dire impropre à la consommation humaine. L'indice de peroxyde, lui, doit être inférieur à 20 milliéquivalents d'oxygène actif par kilo d'huile pour garantir l'absence de défauts attendue d'une huile extra vierge. Les producteurs européens ont rapidement appris à limiter ce type de défauts, et ces contrôles analytiques ont vite été considérés comme une simple formalité administrative sur la rive nord de la Méditerranée. Dès lors, ils ne présentaient plus un critère discriminant permettant de distinguer suffisamment les écarts de qualité entre les différentes huiles¹.

Cette première mesure est complétée depuis 1991 par une deuxième série de tests regroupés sous le nom d'examen organoleptique, ou analyse sensorielle. Au terme d'une procédure de dégustation rigoureuse et standardisée, les membres d'un jury accrédité par les conseils oléicoles nationaux détaillent le profil de chaque échantillon d'huile. Ils déterminent s'il s'agit d'une huile à « fruité vert » ou « fruité mûr » et lui attribuent un degré d'amertume et de piquant, deux propriétés considérées comme des qualités. Ils caractérisent ensuite la typicité de l'huile en l'associant à un arôme connu par ailleurs (tomate, amande, herbe coupée, pomme verte, noix, artichaut, etc.), arôme auquel ils attribuent une note en fonction de la puissance de sa perception. À titre d'exemple, selon le consultant Jean-Marie Baldassari, l'huile palestinienne est caractérisée dans un premier temps par « une légèreté des arômes que l'on perçoit fondus et dans un deuxième temps par une perception progressive (huile dite dynamique) des arômes qui vont d'un léger agrume en début de bouche puis peau de noix fraîche, amande verte pour devenir poivrés en fin de bouche. Tous ces arômes sont longs et assez persistants. On ressent aussi une légère amertume, l'ardence est pratiquement nulle »². Chacune de ces perceptions fait l'objet d'une notation, déterminant *in fine* si l'échantillon testé peut être qualifié d'extra vierge. Le fruité vert est caractéristique principalement des huiles européennes du nord de la Méditerranée. Les huiles palestiniennes, tout comme les autres huiles du Maghreb ou du Machrek, relèvent du fruité mûr. Enfin, les membres du jury mesurent sur une échelle de 1 à 10 les défauts de l'huile : le moisi, le vineur, le chomé-lie, le métallique, le rance, etc. Pour être classifiée « vierge extra », la médiane du fruité doit être supérieure à zéro tandis que la médiane du défaut majoritaire doit être nulle.

¹ Christian PINATEL, Corinne PETIT, Denis OLLIVIER, Jacques ARTAUD, Outils pour l'amélioration organoleptique des huiles d'olive vierges, in *Oléagineux, Corps Gras, Lipides*. Volume 11, N°3, 217-22, MAI-JUIN 2004

² Voir le compte rendu de son rapport en ligne, URL : <http://www.afps04.fr/mission09.html> (page consultée le 13 septembre 2013).

Ces défauts tendent également à disparaître des huiles européennes, et les mesures organoleptiques ne semblent plus suffire à discriminer suffisamment les huiles entre elles³. Ils prévalent en revanche dans les huiles palestiniennes. C'est pourquoi les consultants internationaux mobilisés par les ONG de développement agricoles émettent un certain nombre de recommandations pratiques aux acteurs oléicoles palestiniens, et aux producteurs en particulier. Ces recommandations portent sur les techniques de culture des oliviers ou de commercialisation de l'huile. Partant d'entretiens avec des consultants internationaux et de la lecture de leurs rapports, je restitue ici, à titre indicatif, les principales recommandations émises, à la lumière de la situation que j'ai pu observer sur le terrain.

a. Recommandations relatives à la culture des oliviers

▪ ***Labour, fertilisation et irrigation***

La préparation préalable de la terre implique trois actions importantes. Premièrement, le labourage de la terre est essentiel pour lui permettre de mieux faire pénétrer les eaux de pluie jusqu'aux racines, et ainsi se nourrir des oligo-éléments qu'elles apportent. Il permet également de se débarrasser des herbes sauvages, qui non seulement puisent l'énergie de la terre au détriment de l'arbre, mais obstruent aussi l'accès aux oliviers. Un grand nombre d'oliveraies palestiniennes ne sont pourtant jamais labourées, sinon au rythme d'une fois par an. Les consultants oléicoles préconisent un labour deux à trois fois par an, soit par traction animale, soit par tracteur à condition de prendre soin des racines peu profondes des oliviers. Il doit notamment avoir lieu à l'automne avant les premières pluies, puis au printemps après les dernières pluies, pour éviter la repousse de nouvelles herbes mais sans attendre que la terre ne devienne trop sèche pour être retournée.

Deuxièmement, la fertilisation aide l'olivier à assurer sa fonction productive. Pourtant, très peu de producteurs y ont recours, et la plupart du temps dans des quantités et à un faible rythme (tous les deux ou trois ans). Ceux qui le font utilisent opportunément du compost naturel, l'usage d'engrais chimique étant coûteux et peu courant sur le marché local.

Troisièmement, l'irrigation est importante en cas de plantation de jeunes pousses d'olivier, au moins jusqu'à ce que ses racines pénètrent correctement le sol, jusqu'à leur cinquième année environ. Au-delà, l'apport d'eau n'est pas indispensable, mais fortement recommandé. Certes, l'olivier est un arbre particulièrement résistant aux fortes chaleurs, qui s'accommode bien de la nature rocailleuse et accidentée des collines palestiniennes. En revanche, les conditions climatiques parfois rigoureuses favorisent l'irrégularité de la production de fruits. L'irrigation contribuerait non seulement à stabiliser les récoltes mais aussi à les accroître fortement - le rendement des arbres pouvant doubler dès lors qu'ils sont irrigués. Pourtant, étant donné le prix et la rareté des ressources en eau dans les Territoires palestiniens, plus de 98 % des surfaces cultivées ne sont alimentées que par les eaux de pluie (FAO 2007 :17). L'irrigation des oliviers reste donc une pratique rare et peu accessible.

▪ ***Le traitement contre les maladies***

Les problèmes liés à la teigne ainsi qu'à la cochenille noire de l'olivier, très courante sur le reste du pourtour méditerranéen, ne semblent pas sévir localement. Il existe en revanche deux principaux dangers qui menacent les oliveraies palestiniennes.

³ Christian PINATEL, Corinne PETIT, Denis OLLIVIER, Jacques ARTAUD, Outils pour l'amélioration organoleptique des huiles d'olive vierges, in *Oléagineux, Corps Gras, Lipides*. Volume 11, N°3, 217-22, MAI-JUIN 2004

Le premier danger est la mouche de l'olive (*Bactrocera oleae* de son nom latin, ou *bisabab Zaitoun* en arabe). Une mouche femelle peut pondre jusqu'à 500 œufs en quelques jours, chacun dans une olive différente. Un ver s'y développe en son sein puis, au terme d'une croissance de 21 jours, s'envole après s'être nourri de la pulpe de l'olive près de l'épiderme. On reconnaît les olives affectées par le petit orifice par lequel les vers s'extirpent de leur galerie, mais aussi par leur couleur devenue noirâtre. On observe deux effets néfastes. Quantitatif, d'une part, car le développement de la larve à l'intérieur de l'olive affecte directement l'alimentation du fruit, sa maturation et sa force d'attachement au pédoncule, provoquant ainsi une chute accélérée. Qualitatif, d'autre part, puisqu'en mettant la pulpe de l'olive au contact de l'air et des déjections de la larve, les attaques de mouche conduisent à une altération de la qualité de l'huile, par une augmentation des taux d'acidité et de l'indice de peroxyde. Presser une de ces olives affectées en même temps que les olives saines peut donc sensiblement accroître le degré d'acidité générale de l'huile, et par conséquent la rendre impropre à la consommation. Les pièges à mouches sont soit de type alimentaire (un bidon en plastique rempli d'une solution de phosphate d'ammoniaque), soit de type sexuel (à base de phéromone déposée sur un support englué accroché aux branches). Ce dernier type de piège est plus courant en Cisjordanie : moins cher, il peut être fabriqué par le producteur et il agit sur une plus grande surface.

Le second danger est l'œil de paon (*cycloconium* en latin ou *Eintahous* en arabe), un champignon très répandu en Cisjordanie. Il est notamment prévalant à l'ouest du fait de la proximité avec la mer, que seule une quinzaine de kilomètres séparent de certains gros districts oléicoles comme Tulkarem ou Qalqilya. L'humidité de l'air ainsi que les températures tempérées (15-25°C) au printemps et à l'automne constituent des conditions particulièrement propices au développement de cette maladie. On la reconnaît aux tâches circulaires brun-jaune qu'elle fait apparaître à la surface des feuilles, provoquant leur dessèchement, leur déformation, et l'arrêt de leur croissance. Le pédoncule se décroche prématurément de la branche, ce qui génère une sévère défoliation de l'arbre. Sachant que les olives naissent à la base des fleurs, qui apparaissent elles-mêmes à la base d'une feuille, la disparition des feuilles a un effet très négatif sur la production. Elles sont en effet essentielles à la régénération de l'arbre, car elles conditionnent le processus de photosynthèse à l'origine du développement de l'organisme. De manière plus imagée, le consultant Jean-Marie Baldassari explique : « l'arbre est comme une voiture, il a besoin d'essence. Si la voiture ne va pas à la pompe, elle ne peut plus avancer, et c'est pareil pour l'arbre s'il n'a plus de feuilles. Dans les deux cas, si le réservoir est troué, si l'arbre est défolié, ça ne marche pas »⁴. Les agronomes estiment que cette maladie est responsable de près de la moitié de perte des quantités potentielles palestiniennes, parfois davantage en certaines régions. Pour limiter sa prégnance, il faut traiter les arbres durant les périodes de contamination avec un composé à base de cuivre, et améliorer la taille des arbres pour faciliter la circulation de l'air.

▪ **La taille**

La taille de l'arbre (*taklim en arabe*) est l'une des principales recommandations émises par les consultants internationaux. La majorité des agronomes s'accordent sur le fait que les oliviers palestiniens sont trop chargés, mal structurés, et trop peu entretenus, ce qui affecte considérablement leur production annuelle, mais aussi l'alternance de cette production d'une année sur l'autre. En effet, un arbre mal taillé a du mal à se remettre d'une bonne saison et passe la saison suivante à se régénérer plutôt qu'à produire. Ce phénomène accentue les écarts entre les quantités d'olives produites d'une année sur l'autre.

Les consultants préconisent donc une double taille : une taille de restructuration dans un premier temps, permettant de réorganiser entièrement les branches porteuses appelées charpentes ; une taille d'entretien dans un second temps, effectuée régulièrement tous les un

⁴ Entretien avec Jean-Marie Baldassari, consultant oléicole auprès du PFU, à Ramallah le 20 octobre 2010.

ou deux ans. Les producteurs doivent notamment couper les branches trop hautes qui ralentissent la récolte manuelle des olives et incitent à cueillir les olives en tapant dessus avec un bâton. Seules trois ou quatre charpentes au maximum doivent structurer l'arbre de part et d'autre du tronc. Les autres branches imposantes doivent être coupées au ras, afin éviter les moignons qui favorisent une repousse rapide et non désirée. Les branches mortes ou défoliées doivent être enlevées pour concentrer les efforts de l'arbre sur les jeunes branches, et minimiser les dépenses d'énergies non productives. Ainsi de jeunes pousses apparaîtront l'année suivante, donnant des fruits en abondance dès la deuxième année. La taille doit être effectuée de manière à laisser pénétrer la lumière et favoriser la circulation de l'air, tout en veillant à maintenir quelques branchages qui assureront un ombrage partiel en été, notamment sur le tronc. Surtout, la taille doit avoir lieu lorsque l'arbre sort de son repos hivernal, autour du mois de février. Très souvent, les oliviers sont pourtant taillés en même temps que la récolte par souci de gain de temps, alors même que les arbres sont fragilisés par la saison qui s'achève. La taille s'effectue très souvent à la scie en Cisjordanie, mais le recours à une tronçonneuse, plus coûteuse, permettrait d'accélérer et d'améliorer le processus.

▪ **La récolte**

La récolte est une autre étape centrale du cycle de production. Dans les Territoires palestiniens, elle mobilise le plus souvent la famille élargie du producteur ainsi que ses proches. Ces derniers sont parfois complétés ou remplacés par une équipe d'ouvriers agricoles qui assurent tout ou partie de la cueillette. Plusieurs pratiques extrêmement répandues affectent la qualité potentielle de l'huile. Tout d'abord, les familles utilisent largement la technique du gaulage, qui consiste à frapper les branches à l'aide d'un bâton pour en faire tomber les fruits. Cette pratique est commode et accélère la récolte, puisqu'elle évite de cueillir les olives une à une à la main. En revanche, elle abîme durablement les arbres -en cassant nombre de leurs branches- mais aussi les olives -sur lesquelles le choc du bâton favorise le phénomène d'hydrolyse. De plus, les récoltants continuent de cueillir les olives en même temps qu'ils marchent sur celles déjà tombées sur les bâches en plastique disposées sur le sol. Les olives finissent écrasées, mettant en contact les molécules d'eau et d'huile, facteur d'acidité. Il est donc recommandé de ne cueillir les olives qu'à la main, sinon à l'aide de petits râtaux introduits en Cisjordanie depuis la fin des années 2000 pour permettre de « peigner » les olives sur les branches sans les abîmer. Celles-ci devraient ensuite être déposées et rassemblées régulièrement au centre des bâches, puis dans des conteneurs adaptés.

Les olives tombées sur le sol avant la récolte (*jawl*), sous l'effet du vent d'un parasite ou d'une maladie, sont parfois consommées telles quelles, ou sous forme de soupe très appréciée en Cisjordanie. Elles constituent également le composant principal des savons à huile, quand elles sont pressées séparément. Mais le plus souvent, ces olives finissent ajoutées aux olives cueillies à la main pour augmenter le rendement de la récolte. Pourtant, elles pourrissent depuis plusieurs jours voire semaines au contact de la terre, et contaminent les autres olives avec lesquelles elles entrent en contact durant la presse. Il est donc important de ne pas les intégrer à la fabrication d'huile alimentaire d'après les consultants.

Les conditions d'entreposage des olives récoltées sont essentielles pour garantir leur bonne conservation avant la presse. En effet, passé un délai de 15 à 18 heures, les olives commencent à s'oxyder. D'autant plus que la quasi totalité des producteurs palestiniens stocke ses olives dans de grands sacs en plastique de près de 60 kilos, dans lesquelles les olives macèrent sous leur propre poids. Les temps d'attente avant de se rendre à la presse sont variables mais généralement très longs. La plupart des producteurs ne se rendent au moulin qu'une fois par semaine, une fois qu'ils ont récolté une quantité d'olives qu'ils estiment suffisante pour justifier leur déplacement. Beaucoup y vont même moins souvent, une ou deux fois durant la récolte seulement. Les olives se dégradent alors très rapidement, au chaud dans leurs sacs ou déversées sur une dalle de béton, parfois en plein soleil sous des

chaleurs pouvant encore atteindre 35°C durant les récoltes au mois d'octobre. Dans cette configuration, les degrés d'acidité de l'huile augmentent sensiblement, atteignant facilement les 5 à 10% au lieu des 0,8% visés pour produire une huile extra vierge.

Plusieurs recommandations ont été émises pour modifier la façon dont sont traitées les olives. Tout d'abord, il est conseillé d'acheminer la récolte au moulin le jour même de la cueillette, tous les deux jours tout au plus. Néanmoins, peu de presses acceptent un chargement inférieur à 300 kg, ce qu'un producteur isolé ne peut réunir qu'en plusieurs jours (Oxfam 2010 : 12). Pour y remédier, les pressages collectifs sont fortement encouragés, notamment à l'échelle des coopératives : ainsi, les producteurs mettent en commun leurs olives au moulin, ce qui permet une centralisation du processus et une diminution significative des temps d'attente au moulin. Stocker les olives cueillies au frais et à l'ombre favorise leur conservation. L'usage de caissettes ajourées, d'une contenance ne dépassant pas une vingtaine de kilos, favorise la circulation de l'air. Il est préférable de retirer les feuilles et branchages des olives ramassés sur la bâche restée étendue sous la frondaison de l'arbre. L'usage des sacs en plastique est strictement proscrit par les consultants, sinon de manière très temporaire le temps de ramener les fruits des champs difficiles d'accès.

b. Recommandations liées à la production et à la commercialisation de l'huile

▪ La presse

Les presses à olives (*ma'asarah*), appelées aussi moulins ou unité de trituration, jouent un rôle essentiel au sein de la filière, en centralisant le processus de transformation. Leurs propriétaires ont donc de ce fait une lourde responsabilité. Si le niveau des équipements palestiniens est généralement assez élevé (mécanismes performants et de bonne capacité), l'état général de la presse fait l'objet de nombreuses critiques. Leur apparence est souvent comparée par les consultants étrangers à celle de garages automobiles.

Les recommandations qui leur sont faites par ces mêmes consultants dans leurs rapports de mission sont de deux ordres. Elles sont d'une part d'ordre technique, liées à l'optimisation de l'usage des machines : utiliser des températures d'extraction inférieures à 27°C, laver les cuves plusieurs fois par jour, respecter les délais impartis à chaque étape, etc. Elles sont d'autre part d'ordre organisationnel. Les locaux doivent être nettoyés chaque jour. Pour ce faire, le sol et les murs doivent être carrelés. Les fenêtres doivent être équipées de moustiquaires, et tous les objets susceptibles de prendre la poussière doivent être proscrits (préférer des lumières intégrés dans les faux plafonds aux lampadaires suspendus par exemple).

Ils conseillent également d'y mettre en place le principe dit de « marche en avant », de manière à séparer dans l'espace les zones destinées à recevoir les produits avant, pendant et après la transformation des olives, sans que les étapes n'interfèrent. L'entrée et la sortie de la marchandise doivent s'effectuer en deux points distincts. Les olives doivent être déchargées des camions à l'extérieur du moulin, à l'abri de la chaleur et de l'humidité. Aucun véhicule ne doit être autorisé à y pénétrer. Le fonctionnement du moulin doit être organisé de manière à minimiser les temps d'attente et d'entreposage des olives à l'air libre, pour faciliter la presse quotidienne et conserver leur bon état. Les producteurs passent en moyenne entre deux et trois heures à la presse à chacun de leurs passages, partagées entre les temps d'attente, de malaxage et d'embouteillage de l'huile. Quant aux eaux usées, appelées margines, elles doivent être traitées et recyclées, plutôt que d'être déversées dans la nature, sans quoi elles brûlent les sols et oliviers environnants et polluent les cours d'eau.

- **Le stockage**

Une fois sortie de la centrifugeuse, l'huile palestinienne n'est ni décantée ni filtrée. Elle est immédiatement stockée dans des bidons en plastique d'une contenance de 16 litres environ, appelés communément *tanakés* (ce terme désigne le contenant qui sert aussi d'unité de mesure). Le plus souvent réutilisés d'une année sur l'autre, les tanakés ne sont pas totalement opaques à la lumière, ne protègent pas des températures extérieures et chocs thermiques, et donnent lieu lors de leur manipulation à des brassages avec l'air. Or l'huile d'olive est un produit sensible. Ces mauvaises conditions de conservation entraînent inexorablement des phénomènes d'oxydation qui se traduisent là aussi par une forte potentialité à la dégradation de la qualité des huiles et plus particulièrement à leur rancissement.

Ce problème a donné lieu à l'une des seules recommandations financièrement coûteuses présentées par les consultants oléicoles internationaux mobilisés en Cisjordanie : l'acquisition de cuves de stockage en acier inoxydable, conçues de manière à permettre une décantation naturelle des résidus de l'huile, et si possible fermées hermétiquement, surmontées d'un bouchon d'azote. Les enjeux sont considérables, d'un point de vue sanitaire mais aussi commercial. L'amélioration des conditions de stockage doit permettre à la fois de fidéliser les marchés en lissant l'offre sur plusieurs années en dépit des alternances de production et de jouer sur l'évolution du prix sur les marchés nationaux et internationaux en facilitant la bonne conservation de l'huile sur la durée.

- **Les coopératives**

Une solution préconisée par les consultants pour faciliter les différentes étapes décrites ci-dessus est le regroupement des oléiculteurs sous forme de coopératives. L'objectif est de centraliser les achats pour les rendre plus accessibles, d'utiliser les investissements au maximum de leurs capacités (unités de stockage, cagettes ajournées, tracteurs, tronçonneuses, cuves en inox...), de négocier les prix avec les partenaires (le prix de la presse auprès du moulinier, le prix de vente auprès des entreprises...), et de favoriser la diffusion des connaissances (formations groupées par les ONG, entraide, partage d'expérience...). Pour l'heure, peu de coopératives palestiniennes en sont arrivées à ce type de fonctionnement. La plupart ont hérité d'une structure juridique et managériale peu opérationnelle, confinant ces organisations en de simples lieux de rencontres villageoises davantage qu'en de véritables unités de production collective.

- **L'embouteillage et la commercialisation**

Les pratiques d'embouteillage observées aujourd'hui dans les Territoires palestiniens sont généralement très éloignées des standards en vigueur dans les pays occidentaux. On peut néanmoins distinguer deux sortes de pratiques. Les entreprises privées comme Canaan Fair Trade ou Anabtawi adoptent les critères commerciaux requis par les marchés internationaux (bouteilles élégantes, en verre teinté, informations et étiquetage complet, système de traçabilité, etc.). À l'inverse, les producteurs individuels mais aussi les coopératives oléicoles qui procèdent à la vente de leur huile ont conservé des pratiques plus artisanales. L'huile est vendue à même les tanakés de stockage, ou versée dans d'anciennes bouteilles en plastique de soda ou de jus de fruit. Le contenant n'est jamais fermé hermétiquement, et il ne mentionne aucune information précise. Ainsi n'apparaissent ni la qualité de l'huile, ni la date de production ou de péremption, ni même souvent son lieu de production.

Lorsque la bouteille est destinée à la vente à des étrangers (marché de Noël, festival des récoltes...), on observe un effort de packaging évident mais insuffisant pour satisfaire les attentes exprimées sur les marchés occidentaux. Les producteurs conçoivent alors des étiquettes généralement trop grandes pour la bouteille, arborant un design sommaire, et écrit

dans un anglais très approximatif (« extra vergen », « holly land, » « balestinian olyve oil »...). Le label fourmille de contacts et de numéros de téléphone de différents responsables de la coopérative, donnant à l'ensemble un aspect de petite annonce⁵.

Il est donc recommandé par les consultants oléicoles l'usage exclusif de bouteilles en verre teinté et équipées de fermeture de sécurité. Concernant le design, il est préconisé d'utiliser des contenants affinés, dotés de labels épurés et d'une charte graphique travaillée, pour confère au produit un aspect agréable au regard, donnant envie au consommateur de l'acquérir.

⁵ Pour l'anecdote, je retranscris ici tel quel un extrait d'une brochure publiée par l'UAWC à destination de ses clients français, certainement après le recours à un outil de traduction automatique sur Internet. Ce type d'outil sert très souvent à la rédaction de prospectus palestiniens rédigés à l'attention des étrangers : « La gloire de ce produit représente, phare d'espoir pour une meilleure future. Les territoires Palestiniens déposant une grave conflit, ce qui induit une rupture du lien social et des problèmes économique, en provenance la plupart de leur besoin essentiels, les palestiniens s'efforce de leur ressources traditionnelles, économiques, social et culturelle par avide l'olivier. (...) Afin de conserver les vitamines dans l'huile d'olive et garantir que l'anti-oxydant demeure intact et inaltère, les olives sont cueillis à la main, moulues et traités à l'état cru après la récolte ».

« On s'installe sur une pierre pour regarder au loin. "Je voulais t'emmener ici. Regarde ce paysage. Il est sublime, non ?". J'acquiesce. Ces champs d'oliviers, sous la terre ocre et le calcaire de la roche, appartiennent à mes paysages familiers. J'y sens une résonnance intime qui me font parfois aimer, plus que de raison, la Palestine ».

Muriel Rozelier, journaliste.

In Naplouse. Chroniques d'un ghetto, 2007, p. 203.

Après un premier séjour de quatre mois dans les Territoires palestiniens à l'été 2008, j'ai effectué mon terrain de recherche de thèse durant deux ans, de janvier 2010 à décembre 2011. J'ai alors habité successivement à Jérusalem (6 mois) et à Ramallah (18 mois). Le récit suivant propose une lecture réflexive de cette immersion continue, dans le quotidien à la fois professionnel et personnel des personnes enquêtées. Il ne s'agit pas d'un journal de bord, mais simplement d'une réflexion sur certains aspects de mon séjour qui m'ont paru significatifs pour comprendre dans quelles conditions le travail de recherche qui précède a pu être produit. Certains auteurs ont entrepris un travail similaire, soit pour insister sur les questions de positionnement idéologiques sur ce « terrain miné » (Pirinoli 2004, Parizot 2012), soit pour décrire leur vécu de la violence qui y sévissait (Romani 2007, Bontemps 2012). Je me concentrerai pour ma part sur les contraintes pratiques de la vie quotidienne du chercheur que j'étais dans les Territoires occupés : l'obtention d'un visa, les questions de mobilité, l'expérimentation des dispositifs de surveillance, les répercussions des mécanismes de contrôle sur mon réseau social, etc. J'ai choisi de ponctuer mon texte par de courtes citations extraites de réflexions, menées à l'initiative de chercheurs, de journalistes ou d'écrivains, qui font écho à mon propre récit.

1. S'installer dans les Territoires palestiniens

Je suis bien conscient que certains de désagréments ou contraintes exposés ne sont pas spécifiques à un terrain dans les espaces israélo-palestiniens, et que d'autres doctorants et chercheurs se doivent de composer ailleurs avec l'obtention de leur visa ou leurs déplacements, dans des pays en développement notamment. Néanmoins, il y a à Jérusalem et en Cisjordanie une dimension sécuritaire et militaire, psychologiquement déstabilisante et particulièrement intrusive qui déstabilise profondément la trajectoire de ceux qui y sont confrontés dès lors qu'ils ne rentrent pas dans les cases idéales typiques imaginées par les autorités israéliennes.

1.1. Demeurer dans les espaces israélo-palestiniens

La délivrance du visa par le Ministère de l'Intérieur israélien est essentielle pour pouvoir séjourner dans les Territoires palestiniens, puisque tous les accès à la Cisjordanie et à la bande de Gaza⁶ sont entièrement contrôlés par Israël. Il s'agit d'un donc sésame précieux et difficile à obtenir. Il est certes possible de sortir d'Israël tous les trois mois, au profit d'un

⁶ A l'exception du point de passage de Rafah qui relie le sud de la bande de Gaza à l'Égypte. Après une complète fermeture de 2007 (arrivée du Hamas au pouvoir) à mai 2011 (chute de Moubarak en Égypte), le passage est aujourd'hui ouvert par intermittence et pour certaines catégories de population seulement.

séjour en France, en Jordanie, en Égypte, ou ailleurs, pour demander un nouveau visa touristique de trois mois à son retour. Si certains étrangers parviennent ainsi à rester des années en Israël avec des visas temporaires, d'autres en revanche se font refoulés au bout de la deuxième, de la troisième, voire dès la première demande de renouvellement. Aucune règle explicite n'est établie en la matière par les autorités israéliennes. Cette procédure est le lot de tous ceux qui ne peuvent obtenir de visa « longue durée ». En plus d'être coûteuse et chronophage, elle s'avère peu commode pour envisager un terrain de recherche en immersion prolongée.

Pour obtenir un visa « longue durée » (généralement d'un an), il faut déposer une demande de rendez-vous à l'issue de laquelle on se voit éventuellement accorder par la suite un entretien approfondi. Une recherche est par la suite effectuée au sujet du postulant pour déterminer s'il peut être habilité à recevoir un visa et s'il ne représente pas de « dangers sécuritaires » selon les critères israéliens. J'avais alors fourni un faux justificatif de domicile à Jérusalem, et imaginé un faux sujet de recherche pour le rendre acceptable aux yeux des autorités (officiellement, je travaillais sur le commerce de l'huile d'olive en Israël). Dire la vérité et « jouer la transparence » m'aurait exposé à un refus de visa et une expulsion du pays, comme de très nombreux exemples l'ont déjà prouvé par le passé (voir infra).

Ce n'est aussi que parce que je bénéficiais d'une lettre de soutien de l'ambassade de France, grâce à mon rattachement administratif au Centre de Recherche Français à Jérusalem (CRFJ), que je me suis autorisé à entreprendre de telles démarches. Néanmoins, cet appui institutionnel n'est pas gage de réussite. Plusieurs étudiants du CRFJ présentant le même type de dossier avec cette fois d'authentiques attestations, se sont vus refuser l'obtention d'un visa d'un an ou plus. La délivrance d'un visa relève donc de critères opaques et arbitraires. Les nom et prénom à consonance hébraïque de ma compagne ont eux aussi favorisé l'aboutissement de notre demande commune de visa. Dans un système de contrôle israélien où il nous est souvent demandé de renseigner les noms de nos père et grands-pères pour détecter toutes origines familiales arabes, il est clair que ses origines juives dissipaient *a priori* tous soupçons et nous octroyaient des prédispositions favorables.

Dans l'appréhension de ne pas me voir délivrer le visa, puis par la suite de me le faire retirer, je faisais preuve d'un souci permanent de « discrétion », guidé par la volonté de ne pas me faire remarquer par les autorités israéliennes : ne pas participer à des manifestations, ne pas signer de pétition à caractère politique en ligne, ne pas rédiger de blogs ou de contenus Internet qui pourraient trahir la véritable raison de ma présence lors d'un contrôle rapide à l'aéroport de Tel-Aviv ou lors d'une sollicitation du Ministère de l'Intérieur pour une demande de visa, par exemple. La description de mon objet de recherche sur le site Internet du CRFJ était donc la plus évasive possible, et j'ai plusieurs fois renoncé à publier mes communications scientifiques en ligne, de peur qu'elles associent publiquement mon nom à une problématique qui serait identifiée comme (pro) palestinienne. La logique d'un doctorant aurait pourtant voulu que je diffuse le plus largement possible le sujet, le contenu, et les résultats de mes recherches.

De manière générale, j'ai plusieurs fois eu l'impression, en Israël, de faire face à une forme de « Mc Carthisme », à la fois populaire et étatique, à l'encontre de tout ce qui touche de près ou de loin à la partie arabe des espaces israélo-palestiniens. Une quelconque « sympathie » supposée envers le peuple palestinien, un passage dans les « Territoires » (ne serait-ce que pour visiter la basilique de la Nativité de Bethléem), ou le simple fait de travailler sur un sujet à dominante palestinienne peut parfois justifier une fouille très prolongée lors d'un contrôle des autorités israéliennes, la désapprobation ou la suspicion d'un interlocuteur, ou encore le refus ou le retrait d'un visa. Dès lors, les personnes qui y séjournent tendent à développer une certaine paranoïa relative aux opinions politiques de ceux qui les entourent : à qui a-t-on affaire ? Doit-on dire qui on est, où on habite, sur quel sujet on travaille, dire qu'on parle arabe ? Quels sont leurs positionnements politiques et idéologiques ? Ne risque-t-on pas

d'attirer l'attention et la méfiance des autorités ? Je m'exprimais donc avec prudence tant vis-à-vis des autorités que de la population.

« J'ai découvert la profondeur des phobies intériorisées du côté palestinien : crainte des gardes et des policiers israéliens, peur de me faire « repérer » bien que n'ayant rien à me reprocher, angoisse de lâcher un mot d'arabe, avec tous les symptômes d'une grande anxiété – sueurs, tremblements, pâleur – autrement dit les mêmes peurs étreignant les Palestiniens des Territoires lorsqu'ils doivent s'aventurer du côté israélien pour travailler ou retrouver leurs proches placés du « bon » côté du mur, ou bien tout simplement lorsqu'ils sont confrontés à des soldats ».

(Romani, 2007 : 37)

Ces incertitudes quant aux visas ont perturbé mon approche du terrain, mais aussi ma façon de le pratiquer. N'étant jamais assuré de la durée qu'il me serait possible de rester dans les Territoires palestiniens, j'ai longtemps renoncé à acheter une voiture, pourtant très utile pour circuler sur l'ensemble des espaces israélo-palestiniens, *a fortiori* pour se rendre auprès des producteurs dans des villages reculés et mal desservis. Ce n'est qu'à l'obtention d'un visa d'un an, en mars 2011 après 15 mois de présence comme « touriste », que je me suis autorisé l'acquisition d'un véhicule me permettant, de ce fait, d'intensifier considérablement mes déplacements sur le terrain. Comme je l'expliquerai plus loin, ce changement de situation a grandement facilité et transformé ma pratique du territoire. Il ne m'a pas permis pour autant d'échapper à l'appréhension des passages de la frontière vers et depuis les espaces contrôlés par Israël.

1.2. Circuler vers et depuis les espaces israélo-palestiniens

L'arrivée et le départ vers ou depuis Israël représentaient pour moi l'une des expériences les plus pénibles liées à mon terrain de thèse. Qu'ils aient lieu à l'aéroport de Ben Gurion de Tel-Aviv, ou qu'ils soient déterritorialisés dans l'aéroport de départ en France ou à l'étranger, les contrôles de sécurité israéliens sont réputés pour être particulièrement minutieux et potentiellement éprouvants. Je ne savais jamais comment ce passage allait se dérouler, mais je savais ce que je risquais à être identifié comme un jeune vivant et travaillant dans les Territoires palestiniens, à l'issue d'une fouille qui se passe mal ou d'un interrogatoire mal négocié. Cela pouvait notamment déboucher sur mon enregistrement par les autorités comme une personne non autorisée à entrer sur le territoire israélien (ou contrôlé par Israël).

Je connaissais le cas d'une Française travaillant pour une plateforme d'ONG de solidarité avec la Palestine qui avait été refoulée au Pont d'Allenby, en provenance de Jordanie où elle était partie pour renouveler son visa. Pour tester la véracité de son récit, les agents de sécurité lui avaient demandé de fournir des informations très détaillées sur les lieux, les restaurants ou les Israéliens qu'elle était censée fréquenter du fait de sa résidence prétendue en Israël. Finalement refoulée à la frontière, elle n'avait pas été autorisée à récupérer ses affaires à Ramallah, où elle habitait, et n'a pas pu finir sa mission en Palestine. Une autre française, chercheuse, s'est vue refuser l'accès à son arrivée, alors qu'elle venait donner une conférence à Naplouse⁷. La même chose s'était produite avec le directeur d'Andine, une société de commerce équitable qui importe de l'huile d'olive palestinienne ; il avait été renvoyé en France après trois jours passés en cellule de détention administrative⁸. Autrement

⁷ <http://www.rue89.com/2009/12/01/francaise-jai-ete-expulsee-disrael-parce-que-mariee-a-un-palestinien-127661>, page consultée le 30 mai 2012.

⁸ Lire ici son témoignage : <http://www.andines.com/spip.php?article432>, page consultée le 30 mai 2012

dit, je savais que je prenais le risque, à chaque fois que je franchissais la frontière, de ne pas pouvoir revenir -ne serait-ce que pour récupérer mes effets personnels et professionnels-, et de mettre un coup d'arrêt immédiat à mon travail de terrain.

Quand bien même le franchissement de la « frontière » se passe correctement dans la plupart des cas, il suffit d'une mauvaise expérience pour affecter l'appréhension et la chance de réussite de toutes les prochaines fois⁹. Et ce d'autant plus que le passage de ces frontières constitue un objet très récurrent de surenchère dans les discussions entre expatriés : chacun raconte ses pires mésaventures et publicise celles de ses connaissances¹⁰ : pressions psychologiques, jusqu'à 8 heures d'interrogatoires, placement en cellule de détention avant un rapatriement forcé, intrusion dans les comptes de messageries et de réseaux sociaux, etc. Si bien que l'on finit par appréhender le franchissement de la frontière plusieurs jours avant même d'y être réellement confronté.

Ces risques importants dissuadent naturellement toutes sorties « non obligatoires » du territoire. Sortir, c'était prendre le risque de ne plus pouvoir re-renter. J'ai ainsi refusé de participer à un séminaire de l'EHESS en avril 2011 où l'on m'invitait à venir présenter mes travaux, de peur de me faire refouler à mon retour. Sur le plan personnel également, j'ai renoncé à assister à l'enterrement de deux proches en février 2010 puis en décembre 2011, par crainte que mon visa ne soit pas renouvelé, respectivement en pleine période de commencement puis de clôture de mon terrain et de préparation de mon déménagement. J'ai renoncé aussi à toute sortie de territoire tant que mon visa de trois mois était encore valide. Je n'organisais mes séjours à l'étranger que lorsque celui-ci arrivait à expiration, pour pouvoir bénéficier pleinement des trois mois de présence qui m'avaient été octroyés.

« Face à la longueur des procédures de contrôle aux frontières, couplée à la menace d'un refoulement (...), le visiteur a de bonnes chances de se décourager. Ainsi B., une Américaine veuve d'un Palestinien originaire de la région de Bir Zeit s'est-elle vue apposer un visa *PA-only* (*n'autorisant l'accès qu'aux Territoires palestiniens, et excluant l'accès non seulement à Israël mais aussi à Jérusalem*), avant d'être refoulée quelques mois plus tard au pont Allenby. Elle est retournée vivre depuis à Washington, alors qu'elle possède un terrain en Cisjordanie. M. et K., homme d'affaires canadien et son fils d'origine palestinienne, songent à abandonner leurs investissements en Cisjordanie après avoir subi refoulements et restrictions leur empêchant de mener leurs affaires ».
(Bontemps, 2011 : 116)

Détail en apparence anodin, ces contraintes modifient aussi la manière de préparer mes bagages avant de prendre l'avion. Je mettais souvent en évidence sur le haut de la valise une kippa ou un guide de voyage sur Israël espérant que cela permette d'écourter une fouille éventuelle en suscitant la bienveillance de mon interlocuteur. Je me refusais d'emporter tout produit qui pouvait avoir une quelconque connotation palestinienne, des simples pâtisseries arabes aux keffieh, à moins de les emballer solidement dans du papier journal israélien. Il convenait également de ne jamais choisir la compagnie Israélienne El Al qui, quoique souvent moins chère que ses concurrentes sur les vols directs, est réputée pour la rigueur de ses contrôles opérés auprès des passagers. C'est au prix de ce contrôle que les passagers ont le sentiment de voyager en sécurité, mais du fait de ce même contrôle que je me sentais contraint de privilégier une autre compagnie pourtant plus onéreuse.

Ces contraintes influençaient également ma façon de voyager. Il semble en effet que les modalités de passages n'obéissent pas toujours à une procédure régulière et cohérente. Il

⁹ Voir par exemple le témoignage suivant : <http://www.rue89.com/2009/09/02/profil-atypique-el-al-me-refoule-a-lembarquement>, page consultée le 30 mai 2012.

¹⁰ Le sujet alimente également très largement les forums Internet, ainsi que les blogs de voyageurs ou de militants, partout sur la toile.

m'est arrivé de passer un point frontalier en toute facilité, à l'aéroport de Ben Gurion par exemple, avant d'y être strictement contrôlé la fois d'après, pourtant dans des conditions similaires.

À chacun de mes passages effectués entre 2008 et 2011, les agents frontaliers de sécurité collaient sur le passeport du voyageur un code-barre commençant par un numéro compris entre 1 et 6, croissant selon leur « dangerosité » supposée. Ce numéro est attribué en fonction du profil du voyageur et des réponses apportées à quelques questions portant sur les raisons et les circonstances du séjour « en Israël ». D'après la répétition des expériences vécues ou rapportées au cours de mon séjour, je peux postuler que la répartition des numéros suit généralement la logique suivante : 1 pour les Israéliens juifs et les diplomates, 2 pour les juifs et « amis d'Israël » d'origine juive ou ayant de la famille dans le pays, 3 pour les touristes et pèlerins, 4 pour toutes personnes suspectées de s'être rendu dans les Territoires palestiniens ne serait-ce qu'au cours d'un pèlerinage, 5 pour celles qui ont des relations personnelles ou professionnelles avec des Palestiniens et ont résidé en Cisjordanie, et 6 pour les personnes d'origine ou de nationalité palestinienne. Je me voyais généralement octroyer un numéro différent selon que je voyageais seul (5) ou en couple (2). J'étais immanquablement étiqueté numéro 5 lorsque je me présentais seul, bien que mes réponses aux questions posées aient été identiques dans les deux cas. Je me voyais alors contraint d'ouvrir toutes mes valises, les voir passer au détecteur d'explosifs, justifier l'intégralité du contenu de ma valise, et éventuellement me déshabiller pour me soumettre à une fouille corporelle dans une cabine à l'écart du public.

Dans les deux cas, par précaution, les documents considérés comme sensibles (notes de terrain, photos de Palestine, cartes de visite de Cisjordanien, brochures en arabe, etc.) étaient envoyés par mes soins *via* la Poste ou par e-mail. Il m'arrivait aussi de les confier à un ami détenteur d'un passeport diplomatique qui me les ramenait en France sans être contrôlé à l'aéroport. Une partie de mes documents a dû être jetée, faute de pouvoir être rapportée en France. Les données personnelles pouvaient en effet être fouillées, temporairement conservées voire supprimées par les Israéliens lors des contrôles. Une amie photographe s'est vue supprimer tous les clichés de sa carte mémoire au prétexte qu'un check-point apparaissait sur l'un d'entre eux. Par ailleurs, lors de mon retour d'un stage au Consulat général de France en 2008, les agents de sécurité aéroportuaire m'ont attribué le numéro 5 et ont refusé que je voyage avec mon ordinateur et mon disque dur externe. Ils ne me l'ont renvoyé par voie postale que quelques jours plus tard, sans que je puisse savoir ce qui en avait été fait.

« La deuxième expérience sur le bateau fut la naissance du sentiment envahissant et fluctuant de la paranoïa, qui caractérise les internationalistes se dirigeant vers les territoires palestiniens occupés. Après une conversation, la dernière nuit de la traversée, entre Limassol et Haïfa, avec un vieil avocat de Gaza, se plaignant de l'omniprésence des services secrets israéliens («They are everywhere!»), je me suis trouvé en train de déchirer mon répertoire d'adresses (contenant des contacts aussi compromettants que celui de la directrice d'une école à Ramallah ou d'une auberge dans la vieille ville de Jérusalem), puis de jeter par-dessus bord le livre de Raymonda Hawa Tawil, *Mon pays ma prison* ».

(Heacock, 2005 : 133)

« Autrement plus pressants sont les services de sécurité israéliens, très prompts à se saisir des ordinateurs, cahiers, agendas et disques durs aux frontières internationales au moment de la sortie du territoire, à mener des interrogatoires et fouilles très poussés, et à refouler leurs indésirables. Il faut donc comprendre la logique des interrogatoires de « sécurité », présenter une histoire cohérente et rassurante. L'importance de trouver des moyens sûrs de protection des données est justifiée par le fait que les entretiens et fiches constituent des moyens de nourrir la machine répressive israélienne »

(Romani, 2007 : 42)

2. Circuler au sein des espaces israélo-palestiniens

Les zones C, restées sous complète administration israélienne à la suite des accords d'Oslo (1993), regroupent près de 60% du territoire de Cisjordanie, ainsi que l'essentiel des voies de circulation. Celles-ci sont administrées par les Israéliens en fonction de leurs priorités et intérêts propres. Ainsi les routes menant aux colonies sont en parfait état et fréquemment refaites, tandis que les chemins menant aux localités palestiniennes sont le plus souvent laissés à l'état d'abandon. Les premières sont parfaitement indiquées par un important système de signalisation routière, tandis que les secondes ne font l'objet d'aucune indication, sinon très rarement et alors le plus souvent sous leur nom biblique (*Shchem* au lieu de *Nablus*-Naplouse par exemple)¹¹. Les quelques mentions de villes palestiniennes sont le plus souvent rayées aux feutres ou à la bombe de peinture par les colons ou recouvertes d'affiches religieuses en hébreu, tout comme le sont les indications de localités israéliennes écrites en alphabet arabe. Cela complique le repérage dans l'espace pour les Palestiniens, et favorise en revanche pour les autres l'appropriation d'une cartographie mentale structurée autour de repères juifs-israéliens. J'étais étonné au début de mon terrain d'entendre mes partenaires palestiniens se repérer en fonction des colonies et des checkpoints : « tu tournes à droite à Hallamish, et tu continues jusqu'à Zataara pour prendre vers Ariel », avant de me rendre compte que j'avais progressivement adopté les mêmes repères spatiaux. J'ai alors compris que, pour m'approprier les routes palestiniennes, je devais avant tout m'approprier la signalétique israélienne en Cisjordanie.

2.1. Déjouer les dispositifs de contrôle israéliens en Cisjordanie

En l'espace de deux ans et demi de présence cumulée dans la région, en 2008 puis en 2010-2011, j'ai franchi un nombre incalculable de check-points, fixes ou mobiles. Malgré une appropriation progressive de leur fonctionnement, leur passage suscitait systématiquement un sentiment de stress et de malaise. Lieux habituels de tensions et de confrontations, d'expression d'un pouvoir que j'estimais illégitime et d'une domination qui se manifestait décomplexée mais armée, les check-points évoquaient toujours pour moi une expérience désagréable passée ou un désagrément potentiel, présent ou à venir. Le franchissement d'un check-point faisait donc toujours, dans la mesure du possible, l'objet d'une relative préparation psychologique et technique. J'ai ainsi progressivement appris à composer avec leur fonctionnement et à en exploiter leurs failles.

Dans la mesure où la plupart des routes principales sur lesquelles sont établis les checkpoints israéliens en Cisjordanie sont potentiellement empruntées en toute liberté par des colons, mon objectif était de me faire assimiler comme tel par les soldats effectuant les contrôles.

D'une part, il me fallait circuler dans un véhicule qui dissipe tout soupçon. Cela m'était facile puisque ma voiture, enregistrée en Israël, était équipée des plaques d'immatriculation correspondante, de couleur jaune, facilement reconnaissables. Circuler dans une voiture à plaques vertes, couleur palestinienne, m'aurait automatiquement exposé à un contrôle par les soldats, et m'aurait tout simplement pas interdit d'entrer dans certains espaces comme Jérusalem ou Israël. Les objets volumineux, les keffieh ou les cartes de Cisjordanie étaient au préalable retirés de l'habitacle pour être dissimulés à l'arrière, ou mieux, cachés sous les sièges en cas d'ouverture du coffre.

D'autre part, il me fallait adopter au mieux l'apparence et le comportement d'un colon. Les modalités de contrôle reposent en grande partie sur une technique de *profiling* basée sur le

¹¹ Voir l'article de Christine Pirinoli à ce propos, « Effacer la Palestine pour construire Israël » (Pirinoli, 2005).

faciès : les Palestiniens se font systématiquement arrêter tandis que ceux qui sont immédiatement assimilés à des Israéliens peuvent facilement passer, parfois sans être arrêtés ou même ralentis. Dans la plupart des check-points, il est en effet impossible, sinon très complexe et particulièrement long, d'arrêter tous les véhicules pour vérifier l'identité et la destination de chacun des passagers. D'autant plus que l'objectif des autorités militaires israéliennes est de « lisser » autant que possible les trajets des colons de manière à normaliser leur présence en « Judée Samarie »¹² et d'occulter autant que possible la séparation politique et géographique entre les colonies de Cisjordanie et le reste du territoire israélien (Parizot 2009). L'utilisation du *profiling* permet ainsi de fluidifier les passages des colons et d'optimiser le recours aux fouilles et contrôles pour les concentrer sur les personnes en provenance des localités palestiniennes.

En vue d'afficher le profil idéal typique du conducteur israélien, j'ai progressivement rôdé mon jeu sur le paraître (ou *passing strategy*, en anglais). Idéalement, il convient de rouler avec un passager -les conducteurs seuls sont davantage suspects-, et féminin de préférence, ce qui dissipe alors tout soupçon *a priori* de la part des soldats. Il s'agit ensuite d'adopter un air décontracté, confiant et sûr de la probabilité de son passage. Porter des lunettes de soleil, ou rouler le bras accoudé à la fenêtre, donne par exemple un air d'habitué du passage, propre aux colons. Un léger signe de la tête ou de la main en signe de salutations nonchalantes finit de convaincre le soldat de ne pas vous importuner dans ce qui semble être votre trajet quotidien, votre migration pendulaire, votre routine. Enfin, le fait de paraître captivé par une discussion avec un passager ou très occupé par une conversation téléphonique (présents pour des raisons sécuritaires, les soldats ne prêtent aucune attention au respect du Code de la route à commencer par l'utilisation d'un portable au volant...), dissuade, si besoin est, l'opérateur du passage d'interrompre la marche du véhicule. Et ce d'autant plus que je conduisais suffisamment lentement pour ne pas éveiller de soupçons à l'approche du check-point, mais en prenant surtout soin de ne pas ralentir comme si j'allais m'arrêter, comme le font les Palestiniens qui s'attendent eux à être contrôlés.

Il s'agit en fait d'entretenir le doute, de jouer sur le caractère humain et donc profondément subjectif et imprécis des modalités de contrôles, pour finalement prendre l'ascendant dans une sorte de « rapport de force » passif, face un soldat parfois très jeune¹³, souvent inexpérimenté et toujours lassé de cette tâche jugée ingrate qui lui a été confiée.

Parfois, il se trouvait que ma mise en scène ne fonctionnait pas, ou que je me retrouve *de facto* immobilisé face au soldat, le plus souvent lors de forte affluence qui obligeait les voitures à passer quasiment à l'arrêt. Mais là encore, l'imposture était possible à condition d'être un minimum à la fois renseigné, préparé, et d'apparence impassible. En effet, le « filtrage » ne s'établissait plus seulement sur la base d'une impression visuelle, mais cette fois d'un rapide échange verbale à partir duquel le soldat devait décider d'un éventuel contrôle plus approfondi. Il fallait donc apporter une réponse appropriée, la plus simple possible, et si possible à laquelle s'attend l'interlocuteur. Une tactique possible consiste à deviner ce que le soldat nous dit en hébreu, et ce même si l'on ne maîtrise pas cette langue, ce qui était mon cas (je ne parlais, comme beaucoup de Palestiniens, que ce qu'ils appellent avec amertume « l'hébreu des check-points »).

Le plus souvent, le propos est d'ordre très général, une formule de politesse (« *Boker Tov ! Manishma ?* » : « Bonjour ! Comment ça va ? ») ou le plus souvent une question sur la provenance ou la destination (« *Mi Efo batem ?* » : « D'où venez-vous ? »). Le contenu de la réponse importe finalement assez peu, l'essentiel étant de détecter un accent arabe -

¹² Termes bibliques utilisés par les Israéliens pour désigner la Cisjordanie.

¹³ Du moins jusqu'à la privatisation partielle des Check point (Havkin 2011), le contrôlé est effectué par un jeune effectuant son service militaire, soit le plus souvent juste après l'obtention du bac israélien, âgé d'à peine 18 ans. Le type de mission qui leur est confié dépend du résultat qu'ils ont obtenu à une sorte d'« examen d'entrée ». Ceux qui obtiennent de bons résultats sont naturellement épargnés des contrôles aux check points.

suspicieux aux yeux des soldats-, ou la manifestation d'un certain malaise de la part du conducteur ou de ses passagers -signe qu'ils auraient « quelque chose à se reprocher ». Il me suffisait dans la moitié des cas de répondre de manière décontractée « *Kol beseder* » (« *Tout va bien* »), ou de donner le nom d'une ville en hébreu. Ainsi, je m'étais rendu compte qu'au check-point précédent l'entrée à l'aéroport de Ben Gurion, l'opérateur demandait toujours en hébreu « d'où viens-tu ? », ce à quoi j'avais pris l'habitude systématique de répondre « *me Yerushalaïm* » (« *de Jérusalem* »), une sonorité familière et suffisante pour convaincre mon interlocuteur de me laisser passer. Même quand il ne s'agissait pas de la réponse attendue, une simple sonorité en hébreu énoncé avec le sourire suffisait normalement pour négocier le passage.

Une fois en 2011, j'étais garé à proximité du champ d'un enquêté palestinien près d'Aboud (dans le gouvernement de Ramallah) lorsqu'un véhicule militaire s'est arrêté pour inspecter mon « véhicule suspect ». Ne pouvant manifestement pas prétendre que j'étais un colon effectuant son trajet quotidien, je me suis contenté de leur dire que j'étais perdu et que je demandais mon chemin à un paysan - (l'enquêté avec lequel je m'entretenais)-, pour justifier ma présence dans cet endroit improbable pour le touriste que je prétendais être. Après m'avoir signifié que j'étais inconscient de prendre de tels risques en m'arrêtant près d'une « localité arabe »¹⁴, les soldats m'ont finalement laissé repartir.

« Je me souviens encore, alors que je conduis ma voiture le long de la route de Jaffa, enivré par l'odeur des orangeraias : mon cœur s'est mis à rythmer ce qui est alors le chant familier de la vie sur la rive occidentale - et je vois le poste de contrôle devant moi.

- « *Boker Tov* », ais-je dis dans mon meilleur hébreu.

- « *Boker Or* », répond le garde, en scrutant mon visage.

- « *Shalom*, dit-il, en me faisant signe de passer.

Il m'est désagréable aujourd'hui de me remémorer l'exaltation que j'ai ressentie d'avoir franchi l'obstacle, en pensant : « voilà qui est bien ! Il a dû me prendre pour un Juif à cause de ma voiture immatriculée dans l'est de Jérusalem (...)»

(Shehadeh, 1983 :14)

2.2. *Le vécu du passage des check-points*

Ces techniques m'ont presque toujours permis de passer les contrôles pendant plus de deux ans, quelles que soient les situations dans lesquelles je me trouvais. Aidé il est vrai par mon faciès d'Européen, et fort de ces quelques postures et impostures, j'ai toujours réussi *in fine* à passer « entre les mailles du filet » de ces contrôles pourtant destinés à identifier les Palestiniens mais aussi toute personne en provenance des localités palestiniennes. Il est vrai aussi que ces « tactiques », au sens où l'entend de Certeau (1990 : 60), ne peuvent s'appliquer à tous, à commencer par les Palestiniens, immédiatement stigmatisés et identifiés par leur gestuelle corporelle : ils doivent donc trouver le plus souvent d'autres formes de contournement¹⁵. Il est aussi évident que les risques que j'encourrais en Israël-Palestine, à la fois d'être arrêté et de subir les répercussions de cette arrestation, étaient finalement très limités au regard de ceux encourus par les Palestiniens qui ne répondaient pas au profil exigé. Ils prenaient quant à eux le risque, notamment, d'être considérés comme « infiltrés » et sévèrement sanctionnés comme tels.

Le fait de passer normalement un barrage une fois ne supprimait pas pour autant la peur de tenter à nouveau le passage la fois prochaine. Cette appréhension du contrôle, susceptible de surgir n'importe où et n'importe quand, m'a même poursuivi jusqu'en France. Je m'attendais inconsciemment à y rencontrer un contrôle inopiné de militaires en travers de la route et ce,

¹⁴ C'est ainsi que les Israéliens désignent les villes et villages palestiniens.

¹⁵ Voir à ce sujet le chapitre 2.

pendant plusieurs mois après mon retour. J'avais complètement intériorisé le maillage des réseaux de surveillance et son imprévisibilité en Cisjordanie, et je réalisais toujours plus, et à distance, l'effet que cette forme de panoptisme (Foucault 1975 : 206) pouvait avoir sur l'organisation quotidienne des Palestiniens chez eux. À mesure que je prenais conscience du caractère infondé de mes angoisses alors que je circulais en France, je (re)découvrais avec une certaine euphorie ma liberté de déplacement, sans avoir à justifier les raisons et les modalités de mes trajets.

« Dans l'avion qui me ramène [d'un séjour en Suisse] à Tel-Aviv, je suis tout étourdi de mes dix jours de liberté. Ma tête bourdonne, j'ai l'impression d'être un dieu. La liberté dont on jouit dans les rues -personne pour vous arrêter, pour vous différencier- on peut aller où l'on veut, pas de cartes, de chiffres, de barrages routiers ».

(Shehadeh, 1983 :76)

Ce vécu des contrôles fait également ressortir à quel point la priorité est donnée au sécuritaire, au détriment du « civil ». Alors que je n'ai jamais fait les démarches pour obtenir une équivalence israélienne de mon permis de conduire (pourtant obligatoire au-delà de six mois), que j'ai mis plus de six mois à mettre les papiers de la voiture à mon nom, et que je ne respectais pas toujours précisément les limitations de vitesse et autres consignes du code de la route, je n'ai jamais été inquiet pour ce genre de considérations. La seule préoccupation des agents de contrôle (soldats ou gardes privés) était de vérifier mon adéquation avec les critères qu'ils estimaient garantir ma non-dangerosité pour la sécurité de l'État d'Israël. Cette obsession sécuritaire n'est donc pas sans constituer paradoxalement un terreau fertile pour certaines formes d'informalités¹⁶.

Cette appréhension du check-point n'était pas le seul frein à ma mobilité. Au-delà des considérations psychologiques propres au passage, il existait de nombreuses raisons d'ordre pratiques qui me dissuadaient d'entreprendre les déplacements « non indispensables ». En premier lieu apparaissaient les bouchons fréquents et les temps de parcours démesurés. Mon domicile à Al Bireh n'était distant que de 14 kilomètres du centre de Jérusalem. Une distance que je pouvais parcourir en 20 minutes de nuit sans embouteillages ni arrêts au check-point, mais qui pouvait parfois s'apparenter à un calvaire de plus de 2h30 à certains moments de la journée. Il m'est très souvent arrivé de renoncer à un déplacement en anticipant de probables complications. Les embouteillages m'ont aussi parfois fait rater des rendez-vous avec des enquêtés, notamment au début de mon terrain, alors que j'avais du mal à appréhender le caractère aléatoire des temps de parcours et que je ne connaissais pas encore certains trajets de contournement. Plusieurs fois aussi, les contraintes liées au transport ont conduit à raccourcir la durée des entretiens de manière à permettre à l'un ou l'autre de repartir avant les congestions routières prévisibles.

Ces embouteillages se révèlent d'autant plus pénibles à supporter qu'ils génèrent chez les conducteurs une agressivité voire une animosité propre aux situations d'attente désordonnée, de temps confisqué, et de frustration prolongée. Aux règles élémentaires de courtoisie se substitue le principe du « chacun pour soi », pour savoir qui passera devant l'autre pour atteindre au plus vite le check-point. Les chauffeurs de taxi s'énervent de voir leur journée de travail amputée, les passagers s'impatientent de rentrer chez eux... tous savent que la moindre voiture vous précédant au contrôle peut arbitrairement faire l'objet d'une fouille prolongée, et ainsi faire perdre aux voitures suivantes de longues minutes. À cela s'ajoute la confrontation avec les vendeurs ambulants et laveurs de pare-brise, à Qalandya par exemple, qui profitent de l'immobilisation des véhicules pour obtenir de manière insistante voire agressive quelques pièces de monnaie, parfois n'hésitant pas à couvrir le pare-brise de mousse ou à dégrader le véhicule s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

¹⁶ *Idem.*

« “Regarde ce qu’ils [les Israéliens] font de nous, ils nous transforment en bêtes, nous sommes devenus des bêtes“, dit Rami en colère en montrant une scène de dispute entre Palestiniens dans une file d’attente à un barrage ». (Romani 2005 : 266).

« La violence est présente sur la route comme aux points de contrôle, éloignés de toute couverture médiatique et garantissant l’impunité aux soldats et aux colons qui peuvent tirer sur les voitures, les immobiliser, arrêter, humilier, battre leurs occupants, obliger à rebrousser chemin. Contre cela, rien ne protège, sinon limiter les trajets et c’est du reste ce à quoi je me suis résolu, comme la majorité des Palestiniens ».

(Romani 2007 : 34)

Les complications décrites ici exigent également de se tenir informé en permanence de la situation à la fois nationale (alertes de sécurité, fêtes religieuses...) et locale (check-point inopinément fermé, village bouclé...). J’ai découvert au cours de mon séjour l’importance de la revue de presse envoyée par le Consulat de France à ses agents. En effet, c’est souvent par son biais que j’apprenais le « bouclage » des Territoires, ou l’existence d’une fête juive qui justifiait la suspension de la circulation entre Israël et les Territoires palestiniens¹⁷. Les coups de fil entre collègues et amis, ainsi que les « update » reçus et transférés par des collègues des Nations-Unies, se révélaient également cruciaux pour se maintenir au courant des derniers changements survenus.

Ce fonctionnement erratique des dispositifs de contrôle exerce un impact considérable sur les représentations géo-temporelles que l’on nourrit au sujet des Territoires palestiniens. L’exemple le plus frappant est l’abandon des mesures kilométriques pour exprimer la distance entre deux villes, au profit d’un temps de parcours estimé. Les acteurs sont ainsi « *condamnés à évoluer dans une territorialité pré-moderne où l’espace est subjectif* » (argumentaire du colloque d’Alembert, 2011). On dit rarement que 63 kilomètres séparent Naplouse de Jérusalem, mais plutôt qu’il faut compter près de deux heures de transport. De même, lorsque l’on se donne rendez-vous, on fixe un lieu, plus rarement une heure précise. Il est souvent convenu de rappeler l’autre « après avoir passé le check point ».

* * *

De nombreux autres exemples d’obstacles à la circulation pourraient être ici recensés, mais ils ne viendraient que complexifier la compréhension d’un régime de mobilité au fonctionnement déjà très opaque. Cette brève description du fonctionnement et du vécu des dispositifs de contrôle dans les espaces israélo-palestiniens permet néanmoins de souligner trois points de réflexion.

Tout d’abord, cette analyse souligne la prégnance et l’opacité des dispositifs de contrôles, et leurs impacts potentiels sur un travail de recherche comme celui-ci, en termes de déplacement, de partenariats institutionnels et de conditions de travail (sérénité, capacité à planifier, etc.). Elle montre que ce travail de recherche a été inéluctablement conditionné par le régime de mobilité auquel j’étais soumis. Sans même tenir compte des opinions subjectives propres à chacun, cette recherche aurait été différente en bien des aspects, si elle avait été menée par un chercheur disposant d’un autre régime de mobilité, tant celui-ci façonne l’accès mais aussi la perception du terrain. Consciemment ou non, j’ai été limité dans ma manière de sélectionner les personnes, les institutions et les lieux que je visitais pour réaliser mon étude.

¹⁷ Si la fête juive court sur plusieurs jours, le bouclage des Territoires est prolongé d’autant. Seul les cas particuliers, de type urgence médicale, sont autorisés à passer. Les colons restent libres de circuler.

Cette analyse suggère également l'étendue des impacts des dispositifs de contrôle sur la société palestinienne, et sur le fonctionnement de ses institutions et de son économie. Elle démontre le caractère intrusif de ces dispositifs, et leur capacité à contrôler non seulement les mouvements mais aussi toutes les facettes de la vie quotidienne des populations qui y sont soumises.

Enfin, et c'est cet aspect qui a été privilégié au cours de cette thèse, elle suggère la diversité des formes de réactions, d'ajustement et de contournement dont peuvent faire preuve les acteurs confrontés à de tels dispositifs.

COMMUNICATIONS (SÉMINAIRES ET COLLOQUES)

- **Garcette, Arnaud. "Olive trees beyond the walls: social, economic and political impact of the Israeli separation mechanisms on the Palestinian olive sector (1993 - 2010)",** in Territorial Regimes, socio-economic practices and historical subjects, The Israeli-Palestinian space in a comparative perspective, colloque international organisé les 23-25 novembre 2010 à Jérusalem/ Abu Dis ;
- **Garcette, Arnaud. "Adaptation de l'économie et économie de l'adaptation en Cisjordanie : Étude de cas à partir du secteur de l'olivier (2000 - 2010) "**, in Palestiniens et Israéliens deux décennies après Oslo. Anatomie, vécus et mouvements d'une séparation, Colloque international à la MMSH 17-18-19 février 2011 organisé par Stéphanie Latte Abdallah (IREMAM) et Cédric Parizot (IREMAM, Pôle Euro-med) ;
- **Garcette, Arnaud. "Impacts socio-économiques des dispositifs de séparation israéliens sur la filière oléicole palestinienne (1993-2010)",** in Fences, Walls and Borders : State of Insecurity?, colloque international organisé par la Chaire Raoul Dandurant et l'Association for Borderland Studies, 17-18 mai 2011, Montréal ;
- **Garcette, Arnaud. "The Actors of the Olive Sector and the Israeli separation policy in the West Bank (2002-2011)",** in territorial and border configuration to the test of mobility and migration (19ème-21ème siècle), colloque international organisé par le réseau MIMED, 15-16 juin 2011, Jérusalem ;
- **Garcette, Arnaud. « Les oliviers de Palestine : émergence et mobilisation d'un symbole »,** dans le cadre du séminaire de l'IISMM « National et subjectivités : interrogations sur le cas palestinien », à l'EHESS (Paris) le 11 mai 2012 ;
- **Garcette, Arnaud. « De l'alimentaire au politique : la patrimonialisation des oliviers en Palestine »,** 3^{ème} séance de travail du réseau AliMed : Religion, Symbolisme et Alimentation, lundi 21 mai 2013, MMSH, Aix-en-Provence.
- **Garcette, Arnaud. « Le militantisme pro-palestinien à l'épreuve du marché »,** Journée doctorale Fairness « Recherches sur le commerce équitable en sciences sociales », vendredi 24 mai 2013 - Montpellier SupAgro

PUBLICATIONS

- **Garcette, Arnaud. « Bontemps Véronique et Signoles Aude, Vivre sous occupation. Quotidiens palestiniens, Paris, éd. Gingko, 2012, 125 p. »,** Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, 134. décembre 2013 (recension d'ouvrage) ;
- **Garcette, Arnaud. « The Palestinian Olive Industry and Israel's Separation Policy. Trading at the Border (2002-2012) »,** in Lisa Anteby-Yemini et al. (dir.). Borders, Mobilities and Migrations: Perspectives from the Mediterranean, 19-21st Century, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New

York, Oxford, Wien, PIE Peter Lang, 2014, 310 p. (Coll. Regional Integration and social cohesion, 13) ;

- **Garcette, Arnaud.** « **Les acteurs de la filière oléicole palestinienne face aux dispositifs de séparation israéliens en Cisjordanie (2000 - 2012)** », in Latte-Abdallah Stéphanie et Cédric Parizot (dir.), Repenser le régime d'occupation dans les espace israélo-palestiniens (titre provisoire), à paraître début 2016.

PARTICIPATION À DES RÉSEAUX DE RECHERCHES

- Membre de l'**ANR MOFIP**, « Mobilités, Frontières et Conflit dans les espaces Israélo Palestiniens », co dirigée par Stéphanie Latte-Abdallah et Cédric Parizot (2010-2012) ;
- Participant au programme transversal **MIMED**, « Lieux et territoires des migrations en Méditerranée » sous la direction de V. Baby-Collin, S. Mazzella, C. Parizot et S. Mourlane (2011-2013) ;
- Membre du réseau **AliMed**, « Alimentations en Méditerranée : diachronie des comportements alimentaires », dirigé par Florence Bergeaud-Blackler, Estelle Herrscher, Karine Michel (depuis 2012) ;
- Membre du réseau **FAIRNESS**, réseau de recherche francophone sur le commerce équitable et les échanges dits « alternatifs » ou « solidaires » (depuis 2013) ;
- Participant au cycle annuel de séminaires de l'**IMÉRA** : « **Les frontières du 21^{ème} siècle : programme exploratoire transdisciplinaire de l'IMÉRA sur les mutations territoriales contemporaines** », coordonné par Cédric Parizot (2012-2013).

ORGANISATION DE JOURNÉES D'ÉTUDE ET COLLOQUE

- Co-organisateur de la journée d'études doctorales MIMED, sur le thème « **Mises à l'écart dans les phénomènes migratoires** », le vendredi 7 décembre 2012 à la MMSH ;
- Membre du comité de coordination du colloque international « **L'antiAtlas des frontières** », 30 septembre-2 octobre 2013, Nouveau Conservatoire Darius Milhaud, Aix-en-Provence.